This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

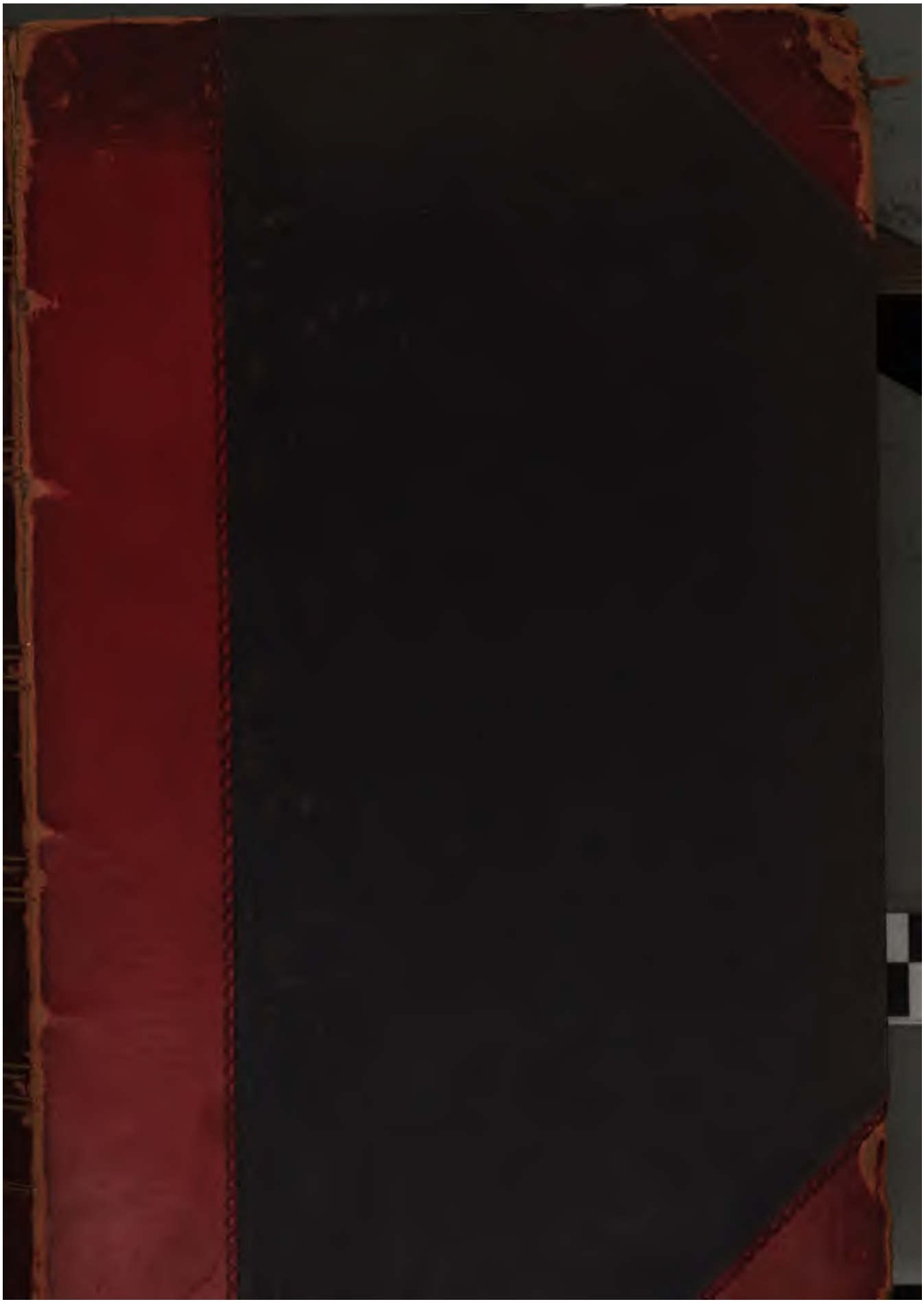

6000856899

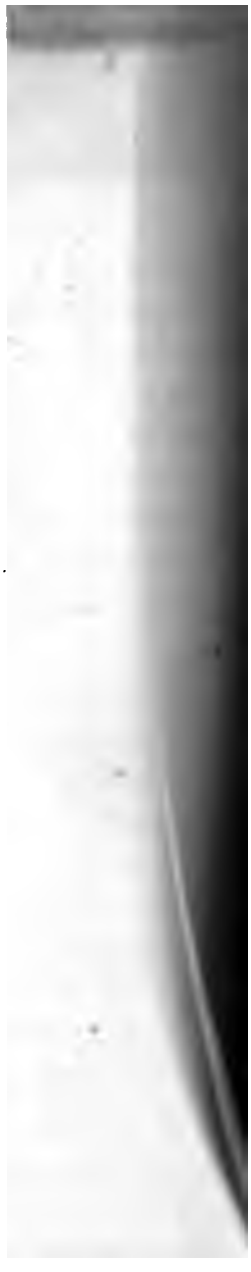

ES
IUROT

55

MÉLANGES

DE

FEU FRANÇOIS THUROT

PROFESSEUR AU COLLÈGE ROYAL DE FRANCE

MEMBRE DE L'INSTITUT

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie

56, RUE JACOB, 56

1880

MÉLANGES

DE

FEU FRANÇOIS THUROT

PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie

56, RUE JACOB, 56

MÉLANGES

DE

FEU FRANÇOIS THUROT

PROFESSEUR AU COLLÈGE ROYAL DE FRANCE

MEMBRE DE L'INSTITUT

(ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES)

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie

56, RUE JACOB, 56

1880

304. e. 165.

AVERTISSEMENT

Ce recueil de différents morceaux publiés au commencement de ce siècle par François Thurot, professeur au Collège royal de France, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, est avant tout un monument élevé par la piété d'une fille à la mémoire vénérée d'un père tendrement chéri, et répond à un vœu qu'elle formait depuis longtemps. Le neveu de Fr. Thurot, occupé des mêmes études, a choisi et réuni les éléments de cette publication; il a pensé qu'elle était aussi d'un intérêt général, et pouvait servir à l'histoire de l'érudition, de l'enseignement et de la philosophie, dans les trente premières années du XIX^e^ siècle, comme le montre le résumé suivant, fait, autant que possible, avec les expressions mêmes de Thurot.

Thurot était convaincu que « l'étude de la littérature grecque et latine, qui a été une des causes les plus efficaces de la civilisation de l'Europe moderne, est encore, dans l'état présent de nos connaissances, nécessaire à son maintien et à ses progrès (1) ». Il constatait d'autre part que « l'Allemagne, l'Angleterre et la Hollande l'emportent de beaucoup sur la France, par le nombre des professeurs habiles qu'elles possèdent et des ouvrages importants qu'ils publient presque chaque année (2) ». L'étude des langues anciennes et particulièrement de la langue greeque était très-négligée (3). Le secrétaire perpétuel de la classe d'histoire et de littérature ancienne déclarait en 1808, pour ainsi dire officiellement, que l'étude approfondie des écrivains grecs et latins ne trouvait presque plus personne pour la cultiver (4).

(1) Page 142.

(2) Pages 59, 579. Voir surtout pages 385 et suiv., sur l'état de l'érudition en Allemagne, en 1807, 1808, 1809. Il est remarqué, page 456, qu'il est important de posséder la langue allemande.

(3) Pages 59, 130, 137 (note 2), 577.

(4) Page 387 et la note complémentaire, page 658.

Quelques-uns pensaient que « la supériorité incontestable de la littérature française sur toutes celles de l'Europe dispensait de donner plus d'activité à la culture des langues anciennes et de l'érudition, et de chercher à répandre et à propager ce genre de connaissance. » Thurot n'était pas de cet avis, et répondait que « ce n'est pas tant pour les sujets doués par la nature d'un génie extraordinaire, qu'un système général d'instruction publique est nécessaire, que pour la masse des individus auxquels il doit s'appliquer. Comme ce ne sont pas les artistes supérieurs et capables d'ajouter aux produits de leur industrie le dernier degré de fini et de perfection, qui contribuent à la richesse d'un état, mais plutôt le nombre des manufactures où l'on est parvenu à donner à la fabrication des objets usuels une supériorité sensible sur ceux des pays avec lesquels on est en concurrence; ainsi ce sont moins les ouvrages d'un certain nombre de génies du premier ordre qui contribuent à donner à un peuple sur ses voisins l'avantage d'une instruction plus générale et plus étendue, que le nombre des écoles où les éléments des sciences et des lettres sont enseignés par des professeurs habiles et d'après les meilleures méthodes existantes (1) ». La Révolution, qui a fondé l'enseignement des sciences, avait interrompu les études classiques. Le régime de la Terreur avait même été hostile à l'étude de l'antiquité (2). Cependant, aux yeux de Thurot, la Révolution n'était pas la seule cause de la langueur de l'érudition : « il s'en fallait beaucoup que l'instruction que l'on recevait dans l'Université de Paris, il y a vingt-cinq ou trente ans, fût aussi complète, aussi forte, qu'elle l'était à la même époque dans les Universités d'Allemagne et de Hollande... On se bornait à l'interprétation des auteurs latins et à la pratique de l'art d'écrire en latin, soit en prose soit en vers (3). » La fondation de l'Université impériale en 1808 inspira des espérances à Thurot (4). Dans la disette où l'on était d'ouvrages utiles ou nécessaires au progrès des bonnes études, on se contenta de reproduire avec plus de correction les livres qui étaient comme le dépôt de la doctrine de l'ancienne Université de Paris (5), et même des ouvrages de jésuites, ridicules et pleins de mauvais goût (6). Thurot

(1) Page 404.

(2) Page 141.

(3) Page 402. « Le talent d'écrire en vers latins » lui paraît d'ailleurs « tenir étroitement à la culture des bonnes et solides études » (page 175).

(4) Pages 60, 190, 194.

(5) Pages 204, 577.

(6) Pages 196 et suiv.

ne cessait d'inviter à puiser dans les livres publiés depuis environ trente ans par les plus habiles philologues de l'Allemagne, de la Hollande et de l'Angleterre (1). Il inculquait que « l'étude des langues grecque et latine ne pouvait avoir de base solide, ni produire des résultats à la fois durables et étendus, qu'autant que les professeurs des humanités seraient des hommes très-versés dans la critique et dans la philologie, c'est-à-dire dans l'art de discuter les textes et dans les connaissances nécessaires pour pratiquer cet art avec succès (2) ». Les éditions qu'il a publiées lui-même de l'*Apologie de Socrate*, du *Criton*, des *Phéniciennes*, sont conçues sur ce plan (3).

Au reste, l'étude de la langue grecque avait moins de part aux méditations de Thurot que la philosophie. Né en 1768, admis jeune dans la société de M^me^ Helvétius, à Auteuil, il était naturel qu'il embrassât tout d'abord la philosophie qui dominait dans le temps de sa jeunesse et dans le monde qu'il fréquentait. Il admirait en 1796 « les sublimes découvertes des Bacon, des Locke, des Condillac (4) »; Condillac lui semblait avoir montré le premier le mérite, l'importance et l'étendue de l'analyse, « ce puissant et heureux instrument de nos connaissances (5). » Il trouvait avec Garat, « l'un des philosophes les plus éloquents que, nous ayons aujourd'hui (6), » que si Condillac « ne marche pas à la suite des Képler et des Newton, il marche « à leur côté, » et que, s'il « n'est pas leur semblable, » il est « leur égal (7). » La *Grammaire* de Condillac lui paraît « sans contredit l'ouvrage le plus parfait qui existe en ce genre en aucune langue (8); » mais « le dernier et le plus parfait des écrits de Condillac est la *Logique* (9). » Helvétius lui semblait avoir réuni, comme J.-J. Rousseau, Buffon, Voltaire, « les qualités brillantes de l'imagination à celles d'un jugement sévère, et d'une analyse souvent rigoureuse (10) ».

Ami intime, disciple de Cabanis et de Destutt-Tracy, qui avaient dix, quatorze ans de plus que lui, il en partagea d'abord toutes les

(1) Page 225. Voir encore page 201.
(2) Page 183. Voir encore pages 190, 593.
(3) Il s'explique en détail là-dessus, pages 578-579.
(4) Page 520.
(5) Page 558.
(6) Page 558.
(7) Page 559.
(8) Page 559.
(9) Page 560.
(10) Page 558. Plus tard, il ne mentionne jamais Helvétius qu'honorablement, pages 253, 254, 349, 377, 438.

opinions. Il pensait avec Cabanis que la distinction entre la nature physique et la nature morale « s'évanouit devant un examen plus approfondi, » que la nature morale a, comme la nature physique, « ses lois nécessaires et invariables, » que, « si l'on est parvenu à connaître quelques-unes des lois qui régissent le monde physique au point de prévoir et de déterminer avec certitude quelques-unes des révolutions et des modifications ou altérations auxquelles il peut être exposé, » il n'est pas interdit « d'aspirer à prévoir en partie et à préparer les révolutions qui peuvent avoir lieu dans un autre ordre de choses, qui nous touche de beaucoup plus près et sur lequel nos moyens d'action sont beaucoup plus directs (1). » Il admettait avec Tracy que la vraie métaphysique devait « renoncer à toutes les questions abstraites, à tous les sujets d'une vaine et ambitieuse curiosité, qui l'avaient occupée autrefois (2), » pour se renfermer dans « l'analyse des facultés de l'entendement ou la science de l'origine et de la génération de nos idées (3), » en un mot dans l'*idéologie*, qui est « la méthode générale des sciences (4). » Il était même convaincu que « c'était aux progrès que plusieurs écrivains d'un mérite éminent avaient fait faire à la véritable et saine métaphysique, que nous devons la supériorité que nous avons obtenue sur les nations voisines, dans plusieurs genres de sciences ou d'arts en apparence fort étrangers aux spéculations dont elle s'occupe (5). » Il distinguait, « dans le vaste ensemble des phénomènes de l'univers et de leurs causes, » deux parties, « l'une, qui a été ou qui peut être déterminée d'une manière nette et précise, par la simple raison, » et qui « compose la science purement humaine, » l'autre, « infinie et sans limites..., abîme sans fond, où se perd et s'anéantit l'intelligence de l'homme, » qui « sera, si l'on veut, le domaine de la science théologique, » où « le sentiment sert de guide (6). » « Depuis Aristote jusqu'à Locke, et l'on pourrait même dire jusqu'à Condillac, tout ce qui a été écrit sur la métaphysique la logique, l'analyse des sensations et des idées, n'a été, à proprement parler, que de la grammaire générale; c'est-à-dire que ces philosophes n'ont fait la plupart du temps qu'analyser les mots et

(1) Pages 272-273.
(2) Page 352.
(3) Page 282.
(4) Page 274.
(5) Pages 352-353.
(6) Page 276.

déterminer avec plus ou moins de succès, le nombre et la nature des idées qui y sont attachées (1). » Pour Thurot, comme pour Destutt-Tracy, la grammaire était une partie intégrante de la philosophie, « la suite de la science des idées, la théorie de leur expression (2). » Enfin il admettait d'abord avec ses contemporains que la morale doit être fondée « sur la base inébranlable de l'intérêt personnel bien entendu (3); » et il n'était pas conduit par la métaphysique de la sensation à cette conséquence qui, quoi qu'on en ait dit, n'en dérive pas nécessairement ni même naturellement; il obéissait à la préoccupation de donner à la morale « un degré d'évidence si sensible, si palpable, pour ainsi dire, que les esprits les plus simples puissent la saisir, et apprécier, d'après des règles invariables, leurs devoirs envers leurs semblables, et ce qu'ils ont droit d'en exiger; » il lui semblait « évident, qu'en attachant les idées de la morale à des systèmes absurdes de théologie, ou à des opinions d'une métaphysique subtile et obscure, on les met à la merci du premier sophiste qui entreprendra de les détruire (4). »

Cette philosophie était vivement attaquée dans les premières années du siècle. « Un cri presque général de proscription s'élevait contre la philosophie et les philosophes (5). » A la fureur de tout détruire, disait Tracy (6), a succédé la manie de ne rien laisser s'établir, et, sous prétexte de haïr les écarts de la révolution, on déclare la guerre à tout ce qu'elle a produit de bon. « On entend déclamer de toutes parts avec une sorte de fureur, contre la métaphysique, et en général contre la philosophie (7). » Napoléon essaya de faire tourner au profit de son pouvoir ce mouvement de l'opinion; « les déclamateurs à gages » qu'il avait chargés de rédiger

(1) Page 252.

(2) Page 298. Dans le discours préliminaire sur l'Hermès, « la grammaire générale et philosophique » est considérée comme le terme des progrès de la science (p. 537 et p. 549). L'expression de *grammaire comparée* se rencontre pourtant déjà employée en trois passages, page 529, dans une acception qui n'est pas nettement déterminée; page 544, pour désigner l'étude de la langue française comparée à elle-même dans son histoire; page 551, à propos de l'étude comparée de la conjugaison en grec, en latin, en français, en italien, en espagnol et en allemand. Il est question aussi, pages 556-557, de la comparaison dans la recherche des étymologies.

(3) Page 574.

(4) Page 574.

(5) Page 281.

(6) Dans la préface de son *Projet d'éléments d'idéologie*, citée page 282.

(7) Page 353. Voir encore pages 275, 457, 580 (note 1).

les journaux « imputaient à Voltaire, à Buffon, à Rousseau, à Montesquieu, les infâmes doctrines des Hébert et des Marat (1) ».

Ces préventions n'avaient d'ailleurs tant d'influence dans le public, que parce que la philosophie du XVIII^e^ siècle avait perdu de sa nouveauté et par conséquent de son intérêt. » La métaphysique, » dit Thurot lui-même (2), « naguère cultivée en France, avec beaucoup de succès, y est aujourd'hui fort négligée, et presque abandonnée. » Dans ces mêmes temps, une rénovation de la philosophie se préparait sourdement. Royer Collard commençait, en 1811, dans la chaire de l'histoire de la philosophie de la Faculté des lettres de Paris, une polémique très-serrée contre la philosophie du XVIII^e^ siècle (3), et introduisait en France la philosophie écossaise. Thurot lui-même, qui était devenu, la même année, collègue de Royer Collard, tout en restant fidèle à la tradition du XVIII^e^ siècle, se modifiait insensiblement à peu près dans le même temps. Il étudiait la philosophie grecque si dédaignée de Condillac et de Destutt-Tracy; il pensait que « les écrits des anciens philosophes » sur la métaphysique et la logique « ont encore pour nous une haute importance », et que « les théories morales, intellectuelles, et même politiques, dont ils sont le dépôt précieux, peuvent être encore d'utiles et imposants objets de méditation (4). » Il étudiait et même traduisait Reid. Il n'avait pas pour la philosophie de l'Allemagne la même estime que pour son érudition. Il considérait comme « l'indice d'un bon esprit et d'un amour sincère de la vérité, le goût pour les idées claires, l'aversion naturelle pour les doctrines obscures et mystérieuses qui ont malheureusement séduit et même égaré beaucoup d'hommes d'un talent distingué en Allemagne, et peut-être y auront arrêté pour un temps assez long encore les progrès de la saine philosophie (5) ». Ce que Thurot écrivait là en 1809 resta le fond de sa pensée; il trouva toujours que les systèmes de Kant, Fichte, Schelling, s'appuyaient presque uniquement sur des déductions purement logiques et verbales; les ouvrages de Locke, Berkeley, Hume lui paraissaient offrir « une lecture attachante et profitable, parce qu'ils sont riches de faits et d'observations fines et judicieuses (6) ». Il recon-

(1) Page 494. Voir encore page 409.

(2) Page 352.

(3) Le programme en était tracé dans son discours d'ouverture, voir page 659.

(4) Page 46. En 1806, il pensait (page 581) que Platon « peut légitimement être accusé de n'avoir été souvent qu'un sophiste très-ingénieux et très-éloquent. »

(5) Page 348. Voir encore pages 352, 506, 514, et surtout pages 631 et suiv.

(6) Page 635, note 1.

naissait que « les partisans et les disciples de Condillac ont quelquefois exagéré le mérite et l'utilité de ses observations sur la méthode et le langage considéré comme instrument de la pensée (1) ». La théorie de la sensation transformée lui paraissait fondée sur un abus de mots (2). Il n'avait plus sur les rapports du physique et du moral les mêmes opinions que vingt ans auparavant; « les faits de conscience et les faits physiologiques » lui paraissaient « deux ordres de phénomènes essentiellement distincts (3) ». Il n'admettait plus que l'*amour de soi* pût servir « de principe régulateur et fondamental » de la morale; « l'*amour de soi* ne peut guère, de quelque manière qu'on s'y prenne, faire comprendre les actions les plus héroïques, les sacrifices les plus magnanimes, que les hommes véritablement vertueux sont quelquefois dans le cas de faire à l'amitié, à la patrie, à l'humanité (4) ».

Thurot abandonnait donc la philosophie du XVIII^e^ siècle sur des points essentiels. Cependant, quand il vit Cousin, avec la superbe de la jeunesse, avec une éloquence plus chaleureuse que lumineuse, diriger une polémique, qui lui semblait superficielle et insultante (5), contre les doctrines de ses amis les plus chers, il se sentit révolté; malgré sa bienveillance naturelle il ne pouvait parler de Cousin sans humeur et sans impatience; le philosophe, l'écrivain, l'homme, lui étaient également antipathiques. L'article de Thurot sur les *Fragments philosophiques* (6), est l'expression très-vive de ces sentiments, atténuée cependant par l'instinct d'équité qui ne l'abandonnait jamais et qui lui faisait rendre justice au talent éminent du professeur (7). Cousin a dit dédaigneusement (8) : « En France, la préface de l'édition de 1826 a été le sujet d'une polémique qui n'a pas été inutile à la cause de la philosophie. Je ne

(1) Pages 495-496. Avant 1825, Thurot ne fait pas de réserves quand il parle de Condillac, pages 253, 254, 274, 329, 344, 349, 355-356, 396, 443.

(2) Page 506.

(3) Page 624.

(4) Page 513.

(5) Il était particulièrement choqué du terme de *sensualisme*. Mais il y avait malentendu; voir page 659.

(6) Pages 498 et suiv. Voir encore pages 626-627, 636-638, où Thurot a constamment Cousin en vue, sans le nommer. Daunou le désigne également sans le nommer, pages 24, 25, 31.

(7) L'*Essai sur l'histoire de la philosophie en France au* XIX^e^ *siècle*, rédigé par Damiron sous l'inspiration du maître, donnait aussi de l'humeur à Thurot; voir pages 621, 624-625, 630; voir encore Daunou, page 31.

(8) Dans la préface des *Fragments philosophiques* (édition de 1833).

viens point après six ans exhumer et reprendre en sous-œuvre cette polémique dont tous les détails sont oubliés et méritent de l'être. » Il a pourtant profité de certains *détails* de cette polémique; il a supprimé complètement les développements *ontologiques* inspirés de Spinoza et de Schelling (1), dans la réimpression (2) qu'il a donnée en 1866 de la préface de 1826, réimpression qui est une édition vraiment nouvelle, revue et *refondue*, quoiqu'il n'en avertisse pas le lecteur (3).

Thurot n'a jamais pris une part directe ni indirecte à la politique. Le présent recueil n'est pourtant pas dépourvu d'intérêt même à cet égard. L'amitié étroite qui l'unissait à Coray le porta à s'intéresser à la cause de l'émancipation des Grecs, et l'on trouvera quelques renseignements curieux sur les circonstances qui l'ont préparée (4). Ce que Thurot a écrit sur la politique intérieure est un témoignage intéressant des sentiments que les évènements qui se sont succédé de la Révolution à 1831 inspiraient à un patriote de 1789. Thurot resta, jusqu'à la fin de sa vie, attaché aux principes de la liberté et du gouvernement républicain. La transmission héréditaire du pouvoir politique lui parut toujours quelque chose d'absurde (5). Il ne cessa de protester contre ceux qui confondaient la République et le régime de la Terreur (6). En 1799 et 1801, il faisait l'éloge des armées sans parler du général (7). Il faisait partie, entre 1797 et 1802, d'une société composée des hommes que Napoléon avait particulièrement en vue, quand il parlait des *idéologues* (8).

(1) Ce système fut caractérisé, à juste titre, comme un système de panthéisme. Cousin, pour se laver de ce reproche, publia en 1828, dans la Biographie Michaud, un article sur Xénophane, où il attaque le panthéisme sans parler du système de la préface de 1826. En outre, sous son inspiration, Damiron, qui publia en 1828 son *Essai sur l'histoire de la philosophie au* XIX^e^ *siècle*, effaça, dans l'article Cousin, tous les traits caractéristiques qui rappellent Spinoza et Schilling, défendit ce système contre l'accusation de panthéisme et reproduisit le long passage de l'article sur Xénophane.

(2) *Fragments philosophiques pour servir à l'histoire de la philosophie*, cinquième édition. Philosophie contemporaine.

(3) On trouvera les passages les plus caractéristiques page 660.

(4) Voir pages 67 et suiv., 87 et suiv., 139, 246, 346. Voir encore pages 639-640.

(5) Pages 568 et suiv., et 652.

(6) Pages 574-575, 650. Il est fait allusion à la Terreur, pages 141, 275, 580 (note 1), 615. Daunou la juge de même (p. 5).

(7) Pages 575, 59.

(8) Voir, page 662, l'extrait de la notice de Daunou sur Laromiguière.

Nommé en 1811 professeur suppléant à la Faculté des lettres, il paya, comme du bout des lèvres, un tribut d'hommages au fondateur de l'Université impériale (1). En 1814, il flétrit l'homme dont « l'aveugle et féroce ambition » avait amené « le plus épouvantable désastre dont il soit fait mention dans les annales d'aucun peuple (2) ». La Restauration ne pouvait donner à l'ami de Cabanis et de Tracy plus de satisfaction que le régime impérial (3). La Révolution de 1830 inspira à l'admirateur de Lafayette des espérances qui furent bientôt déçues (4).

En somme, dans tous les écrits que nous réimprimons, on reconnaîtra un esprit éminemment sage, tempéré, équitable, convaincu, comme la plupart des hommes de la noble génération à laquelle Thurot appartenait, qu'il faut rechercher la vérité non seulement pour elle-même, mais pour sa liaison intime avec l'amélioration de la condition humaine, que « l'unique emploi de la raison doit être de découvrir et de reconnaître la vérité et que la vérité n'est précieuse qu'en ce qu'elle contribue essentiellement à rendre les hommes meilleurs et plus heureux (5). »

Ce recueil se compose de trois parties. On a placé d'abord la *notice* que Daunou a publiée, en 1833, *sur la Vie et les Ouvrages de M. François Thurot.* Cette notice est une des meilleures d'un homme qui, « dans ses jugements littéraires les plus bienveillants, n'apporta jamais de complaisance », et qui « sut relever le prix du moindre de ses éloges en les retenant toujours dans la limite de ce qu'il croyait la vérité (6) ». Il a composé la partie biographique avec les renseiments que lui a fournis la veuve Thurot; car il avait lui-même peu connu Thurot personnellement. Il a parlé de ses opinions et de ses ouvrages avec une sympathie très-vive pour toutes ses idées. Enfin il a traité le sujet avec cette clarté, cette propriété scrupuleuse d'expression, qui étaient des qualités recherchées et estimées par les hommes de ce temps qui pratiquaient les écrits de Condillac et les *Synonymes* de l'abbé Girard.

Les articles publiés par Thurot dans différents recueils forment

(1) Page 141.

(2) Page 494.

(3) Voir page 618 (note 1); voir encore, page 508, une allusion à la congrégation.

(4) Page 641 et suiv. Voir Daunou, page 43.

(5) Page 464.

(6) Sainte-Beuve, *Portraits contemporains,* Daunou (IV, 265, éd. de 1879).

la seconde partie. On a mis à part les articles relatifs à la littérature ancienne et ceux qui se rapportent à la philosophie et à quelques autres sujets. On a rapproché les articles qui traitaient des mêmes matières (1), et on les a d'ailleurs disposés dans l'ordre chronologique.

Un appendice réunit les préfaces de publications qui ne peuvent être réimprimées et quelques morceaux inédits.

Les notes placées entre crochets sont du neveu de Thurot; elles ont été complétées par d'autres notes plus développées, placées à la suite de l'appendice, et où l'on a essayé d'éclaircir les allusions, dans la mesure où on le pouvait en 1880.

(1) L'article XIX aurait dû être placé après l'article I, et l'article XXXVII après l'article XXIII.

NOTICE

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES

DE

M. FRANÇOIS THUROT[1]

Au milieu des rapides ravages du fléau (2) qui, l'an dernier, dévastait la France, et particulièrement la ville de Paris, les sciences et les lettres avaient à peine le temps de compter leurs pertes et d'en mesurer l'étendue. Il est vrai que le nom de M. Thurot a été distingué dans ces listes funèbres et n'a point manqué d'hommages; mais il fallait des moments plus calmes pour apprécier pleinement le mérite d'un philosophe qui avait beaucoup plus aimé l'étude que la célébrité, qui rendait modestement d'éminents services, et les croyait assez récompensés quand ses concitoyens en profitaient. Malgré son dévouement inaltérable à tous les grands intérêts de sa patrie, jamais il n'a recherché l'éclat des fonctions politiques : une carrière littéraire, honorable plutôt que brillante, a suffi à son ambition; et, quoiqu'il eût,

(1) [Paris, 1833, in-8°, sans nom d'auteur.]
(2) [Le choléra.]

en divers genres, acquis une très-vaste science, il s'est tellement abstenu d'en étaler les richesses, qu'on ne les a pu connaître qu'à mesure qu'il a eu besoin de les employer. Nul n'a songé moins que lui à préparer les matériaux de son propre éloge; il en a laissé tout le soin à ceux qui voudraient étudier ses ouvrages, et recueillir les souvenirs de sa vie privée.

Jean-François THUROT naquit le 24 mars 1768 à Issoudun, où son père, homme d'un esprit cultivé, consacrait aux lettres et même à la philosophie les loisirs que sa fonction de notaire pouvait lui laisser. M. Thurot père avait fait pour son propre usage une analyse de l'*Essai* de Locke *sur l'entendement humain,* et il est fort permis de croire que ce travail n'a pas été sans influence sur la direction des études de son fils, qui en a toujours conservé précieusement le manuscrit. Cependant la ville d'Issoudun possédait un collège, dont le principal, nommé Duplessis, exercé par une longue expérience à discerner les talents des élèves, ne tarda pas à remarquer ceux du jeune Thurot, et prit un soin particulier de les cultiver. Cette bienveillance inspirait au disciple une vive reconnaissance, qui aurait été un assez sûr gage de ses progrès, s'ils n'étaient devenus de jour en jour plus sensibles. Jusqu'à l'âge de quatorze ans, François Thurot eut le bonheur de fréquenter une école publique sagement gouvernée, sans cesser d'habiter la maison paternelle : c'est de toutes les chances d'éducation la plus favorable et la moins périlleuse en de telles années; elle avait pour lui d'autant plus d'avantages que son père et un ami de son père lui servaient de répétiteurs.

l'aidaient de leurs conseils et dirigeaient immédiatement le cours de ses premières études. Il était l'aîné de cinq enfants : une sœur, veuve du receveur de l'arrondissement d'Issoudun (1), et un frère, auquel un de ses ouvrages est dédié, lui survivent.

Au mois de septembre 1782, lorsqu'il venait d'achever la partie d'études classiques qui portait alors et qui a repris le nom de *troisième,* son père le conduisit à Paris, et le fit entrer comme pensionnaire au collège de Navarre, où il recommença de suivre, au milieu d'un bien plus grand nombre d'émules, les leçons que ce nom de troisième désignait. Un élève aussi studieux ne pouvait manquer de s'y distinguer : il obtint en seconde et en rhétorique plusieurs de ces récompenses solennelles qui sont les prospérités du jeune âge, quelquefois les plus doux souvenirs que les âges suivants conservent, et qui demeurent en effet mémorables, quand elles préludent, comme il est arrivé pour M. Thurot, à d'honorables travaux littéraires.

Il a laissé une note manuscrite, où il dit qu'en septembre 1785, après avoir fini sa rhétorique, il sortit du collège de Navarre pour entrer *immédiatement* à l'École des ponts et chaussées. On est donc fondé à croire qu'il a été assez heureux pour échapper aux leçons de philosophie scolastique qui succédaient à celles de littérature, et qui, le plus souvent, n'imprimaient aux jeunes esprits que de bien fausses directions. C'est un fait assez remarquable, dans la vie d'un des meilleurs philosophes de

(1) [M. Gaigneau. Mme Gaigneau (Lucile Thurot) est morte en 1845.]

ces derniers temps, qu'il n'ait étudié la métaphysique des écoles qu'après s'être mis en état de l'apprécier et lorsqu'elle ne pouvait plus altérer la rectitude naturelle de ses pensées. Fils d'un disciple de Locke, il avait dû être entraîné de bonne heure dans les voies de l'observation et de l'analyse.

Attaché pendant quatre ans au corps des ponts et chaussées, il y prit, dans la société de M. Dupuy de Torcy, le goût des sciences exactes, l'habitude de ces méthodes rigoureuses qui sont la vraie philosophie, et qui depuis ont présidé à tous ses travaux. Toutefois il n'avait point interrompu le cours de ses exercices littéraires : en s'acquittant avec zèle de ses devoirs d'élève ingénieur, il trouvait le temps de se livrer à bien d'autres études; car les écrits qu'il a publiés peu d'années après annoncent un très-riche fonds de connaissances mûrement acquises.

Il n'avait que vingt-un ans quand la révolution de 1789 éclata : elle lui inspira l'espoir d'un régime social plus équitable et plus sage. Ce fut sans aucune vue d'intérêt personnel, et même sans enthousiasme, mais avec une conviction profonde, qu'il embrassa la cause nationale, à laquelle il est resté invariablement fidèle, s'associant à tous les efforts généreux tentés pour la défendre, ne participant à aucun des actes qui pouvaient la compromettre ou la flétrir.

Les évènements de 1789 n'eurent aucune influence sur le changement qui, à cette époque, s'opéra dans sa position individuelle : il devint sous-lieutenant de la compagnie des pompiers de Paris, attiré dans ce corps

par son compatriote et son parent, M. Morat, qui l'avait réorganisé et longtemps dirigé avec le plus heureux succès. Peu d'années après, tous les officiers de cette compagnie ayant été congédiés, M. Thurot se chargea de l'éducation des deux fils de M. Le Couteulx de Canteleu (1) : cette fonction convenait spécialement à un observateur des développements de l'intelligence humaine. En instruisant de très-jeunes élèves, en s'efforçant d'accélérer et surtout d'assurer leurs progrès, un philosophe fait sur eux, pour son propre compte, un cours d'idéologie expérimentale; il est en présence de la plupart des faits qui peuvent éclairer la théorie de la pensée et du langage, servir à l'histoire de l'origine et de la communication des connaissances. C'était à Auteuil que M. Thurot dirigeait les études des jeunes Le Couteulx : il eut le bonheur de s'y trouver en relation avec Cabanis et les autres sages qui composaient la société de madame Helvétius; il s'éclaira de leurs lumières, se forma sur leurs exemples, et gagna pour toujours leur estime. Auteuil fut son premier asile en ce temps d'orages politiques; mais il en alla bientôt chercher un plus sûr à Issoudun, au sein de sa famille, qui l'avait pressé de se réfugier auprès d'elle. Il y passa ces onze horribles mois dont le souvenir est encore aujourd'hui une calamité, puisqu'il n'a pas cessé de servir de prétexte aux calomnies et aux manœuvres des ennemis de la liberté publique.

(1) [Député aux états généraux de 1789 par le tiers-état du bailliage de Rouen. Il s'occupa spécialement des questions de finance.]

science austère et pourtant féconde, qui se place entre la philosophie et la littérature pour les rattacher l'une à l'autre. La grammaire universelle est la partie la plus importante, la plus positive et peut-être aussi la plus vaste de la logique ou de l'art de penser : elle est encore la plus solide base de l'étude des langues et de l'art d'écrire. Telle en effet se présente la théorie du langage dans certains morceaux de Platon et d'Aristote, de Cicéron et de Quintilien, en d'estimables livres de Sanctius et de Jean-Gérard Vossius, dans quelques lignes de Bacon et de Descartes, dans la *Grammaire générale de Port-Royal* et dans les ouvrages des philosophes du dix-huitième siècle qui ont étendu ou modifié la doctrine de Locke. Aux yeux du traducteur de Harris, les noms mêmes de Regnier-Desmarais, de d'Olivet, de Girard, sont des époques dans l'histoire des études grammaticales; mais Dumarsais et Duclos, mais Beauzée, Court de Gebelin et Condillac, leur ont fait prendre un caractère de plus en plus philosophique. C'est peut-être, parmi les sciences qui n'ont pas dû obtenir encore la qualification d'exactes, celle qui a fait le plus d'efforts utiles pour la mériter. Elle a été, depuis 1796, agrandie par d'autres écrivains, surtout par M. Destutt-Tracy; mais, au moment où l'envisageait M. Thurot, elle était déjà devenue le complément nécessaire de l'analyse des facultés intellectuelles et de l'art de les diriger.

Le moindre mérite de la traduction de l'*Hermès* est d'être d'une extrême fidélité : elle est parfaitement écrite, et d'ailleurs accompagnée d'excellentes notes, qui se lisent avec autant d'intérêt que l'ouvrage même, quoi-

qu'elles ne puissent offrir, comme le discours préliminaire, un tissu d'observations, historiques et philosophiques, étroitement enchaînées. Il fallait y suivre le cours des idées du grammairien anglais, et s'engager après lui dans des routes qui n'étaient pas toujours les plus directes ni les mieux éclairées.

Une grammaire universelle se divise naturellement en trois parties : la théorie des sons que la voix humaine profère, la théorie des mots considérés comme signes des idées et des sentiments, la théorie des rapports à établir entre les mots pour qu'ils représentent la liaison des pensées. De ces trois parties, Harris n'a guère traité que la seconde; et l'on a besoin de savoir comment il l'a conçue, de prendre au moins une idée générale de sa doctrine, pour apprécier le travail qu'il imposait à son traducteur. Harris distingue deux sortes de mots, les uns principaux et significatifs par eux-mêmes, les autres accessoires, significatifs par relation seulement. Les premiers sont ou substantifs ou attributifs, selon qu'ils expriment des substances ou des modes, et les substantifs se sous-divisent en deux ordres : ils sont des noms quand il s'agit d'objets qui se présentent pour la première fois à nos sens ou à notre esprit; ils sont des pronoms lorsqu'ils ne servent qu'à faire reconnaître des objets aperçus déjà une fois au moins. Quant aux mots très-nombreux et très-divers que Jacques Harris comprend sous la dénomination d'attributifs, ce sont tous ceux que les grammairiens appellent communément verbes, participes, adjectifs et adverbes.

L'un des plus remarquables chapitres de l'ouvrage

est le septième du premier livre : l'auteur y expose une théorie ingénieuse des formes temporelles du verbe. La destination essentielle de ces formes est sans doute de marquer le présent, le passé, le futur; mais, selon le grammairien anglais, c'est tantôt d'une manière indéfinie, tantôt avec l'expression du rapport de ces temps au commencement, ou au milieu, ou à la fin de l'action dont on parle. Ainsi, outre les trois formes absolues, il y aura neuf formes relatives, savoir : l'inceptive, la moyenne et la complétive, pour chacun des trois temps naturels, présent, passé et futur (1). Ce chapitre avait déjà été traduit presque en entier par Court de Gebelin; mais c'est à M. Thurot qu'on en doit une version exacte, complète et parfaitement claire.

Harris traite dans son deuxième livre des mots accessoires ou auxiliaires, et il les divise en deux classes, les définitifs et les connectifs. Il appelle définitifs ceux que les grammairiens ont coutume de nommer articles, et dont la fonction principale est de circonscrire la latitude des genres et des espèces, et d'individualiser des appellations communes à un grand nombre d'objets. Les connectifs sont les prépositions qui expriment les rapports que les mots ont entre eux et les conjonctions qui établissent l'enchaînement des jugements ou pensées que le discours énonce. L'interjection n'est qu'un hors-d'œuvre dans le langage, qu'un son adventice exprimant ou plutôt annonçant quelque passion soudaine,

(1) Exemple des douze formes : naturelles, *j'écris, j'écrivis, j'écrirai*; relatives, *je vais écrire, je suis à écrire, j'ai écrit; j'allais écrire, j'écrivais, j'avais écrit; j'aurai à écrire, je serai à écrire, j'aurai écrit.*

quelque mouvement qui s'élève spontanément dans notre âme.

Le troisième livre traite de la voix humaine, des idées universelles, des caractères propres à chaque idiome, de quelques autres sujets encore; et le traducteur remarque avec raison que ce dernier livre est la partie faible de l'ouvrage, qu'on n'y trouve le plus souvent qu'une philosophie surannée, qu'une fausse métaphysique. Un reproche, non moins grave, qu'on pourrait faire aux cinq derniers chapitres de l'*Hermès* et même étendre à quelques-uns des précédents, c'est de manquer plus ou moins de cette méthode lumineuse qui distingue les bons livres français et qui leur assure, quand le mérite du fonds est égal, un bien grand avantage sur les livres composés en d'autres langues. On peut dire même que celui de Jacques Harris gagne beaucoup à être lu dans la nôtre, et que M. Thurot, quoiqu'il ait relevé, avec une rare sagacité, les erreurs de l'auteur anglais, a fort contribué à étendre la réputation méritée dont jouit l'*Hermès*. C'était un début très-honorable qu'une traduction si parfaite, précédée d'un exposé si instructif et enrichie de tant de remarques judicieuses. Tout ce travail annonçait un philosophe déjà exercé dans l'art d'écrire; et, si la commission d'instruction publique n'avait demandé qu'une simple version, elle obtenait assurément beaucoup plus.

Au mois de février 1797 (7 ventôse an V), le traducteur d'Harris ouvrit, au Lycée des Étrangers, un cours de grammaire générale, dont le programme seul a été

imprimé (1); c'est le plan d'un enseignement très-méthodique et très-étendu. Plusieurs des leçons dont ce cours s'est composé subsistent manuscrites (2), et entre-

(1) LYCÉE DES ÉTRANGERS : PROGRAMME DU COURS DE GRAMMAIRE GÉNÉRALE ET COMPARÉE; par F. THUROT, traducteur de l'*Hermès* d'Harris.

Ce cours sera divisé en neuf leçons, ainsi qu'il suit :

Première leçon : Introduction. — Définition, étendue et limites de la science grammaticale. — Liaison sensible de cette science avec la métaphysique et la logique, avec la poésie et la rhétorique ou l'art oratoire; la science grammaticale est la base nécessaire de ces arts. — Utilité de cette science pour toutes les classes de citoyens qui aspirent à quelque instruction. — Exposition de la méthode que le professeur suivra dans ses leçons, et des objets qu'il y traitera.

2e *leçon* : Génération des facultés et analyse des opérations de l'entendement. — Définition des termes communs à la logique et à la grammaire. — Analyse de la proposition, qui comprend la science grammaticale dans toute son étendue, puisqu'un discours, et même un livre entier, ne sont que des séries de propositions.

3e *leçon* : Institution des signes. — Origine et progrès du langage et de l'écriture. — Réflexions sur la langue écrite et sur la langue parlée. — Avantages particuliers de l'une et de l'autre; et, à ce sujet, parallèle des langues anciennes et des langues modernes.

4e *leçon* : Analyse des éléments du discours. — Ces éléments se retrouvent les mêmes dans toutes les langues anciennes et modernes, et peuvent servir de terme de comparaison pour tous les idiomes.

5e, 6e et 7e *leçon* : Application des principes précédents à la langue française. — Analyse de quelques morceaux choisis de nos meilleurs écrivains en prose et en vers. — Exposition des lois et des règles particulières à notre langue.

8e *leçon* : Comparaison des langues grecque et latine avec la langue française, et, à ce sujet, réflexions sur la science étymologique.

9e *leçon* : Comparaison de la langue française avec quelques-unes des langues modernes, telles que l'anglaise, l'italienne, etc.

Le professeur pourra faire encore, si on le désire, trois ou quatre leçons sur l'élocution et la prononciation, ce qui lui donnera occasion de traiter de l'accent, de la prosodie, de l'orthographe et de la ponctuation.

(2) Les quatre premières et la septième.

raient fort utilement dans un recueil des œuvres diverses d'un si habile et si laborieux professeur (1).

Un second ouvrage anglais, non moins distingué que celui de Harris, mais dans un tout autre genre, occupa pendant quelques mois les studieux loisirs de M. Thurot. Il s'agissait de faire passer dans notre langue la *Vie de Laurent de Médicis,* que William Roscoe venait de publier en 1797, et qui ne laissait presque aucune valeur à ce qu'avaient écrit sur le même sujet Valori, Fabbroni et d'autres historiens. La traduction française parut en 1799 (2) et justifia pleinement les éloges que le texte avait obtenus en Angleterre. Il est juste d'avouer que l'ouvrage de Roscoe, bien que plus étendu que celui de Harris, offrait moins de difficultés au traducteur; mais écrire en français avec une élégante précision ce qui a été conçu et composé dans une autre langue, représenter fidèlement l'original et n'y rien laisser de mieux exprimé, est un succès beaucoup plus rare qu'on ne pense, et qui n'appartient qu'à des littérateurs habiles et laborieux, accoutumés, comme M. Thurot, à se rendre un compte sévère de leurs propres idées et de celles d'autrui. Du reste, et la préface et les additions sont ici de l'auteur anglais : le traducteur n'y a joint qu'une épître à M. Le Couteulx de Canteleu, qui lui avait conseillé d'entreprendre ce travail, et qu'un petit nombre de notes fort succinctes:

(1) [Daunou les a publiées lui-même dans le volume intitulé *Œuvres posthumes de M. Fr. Thurot.* Paris, 1837, in-8°.]

(2) *Vie de Laurent de Médicis, surnommé le Magnifique,* traduit de l'anglais de William Roscoe, sur la seconde édition, par François Thurot. Paris, imprimerie de Baudouin, librairie de Treuttel et Wurtz, an VIII; 2 vol. in-8, xlviii, 497 et 578 pages.

il désavoue dans ces remarques, ainsi que dans l'épître, certaines opinions de Roscoe, trop peu dignes en effet des lumières de cet écrivain. On estimait alors en France la philosophie des Anglais; mais on ne s'était pas condamné à une aveugle admiration de toutes leurs doctrines et à une imitation servile de leurs institutions. On n'avait pas non plus commencé à révérer l'usurpation, et les descendants de Laurent de Médicis demeuraient, à titre d'oppresseurs, déshérités de la gloire de leurs ancêtres.

Peu de mois après la publication de cette traduction, il se forma, entre des professeurs de l'École polytechnique (1) et d'autres amis des saines études, une association qui, en 1802, ouvrit, sous le nom d'École des sciences et belles-lettres, une maison d'éducation spécialement destinée aux enfants des plus riches familles. Le prix de la pension ne rendait cette école accessible qu'à de pareils élèves; ils y recevaient une très-haute et très-pure instruction, celle qui pouvait le mieux les assimiler aux hommes les plus éclairés des classes moyennes. Chargé de la direction générale de cet établissement, M. Thurot s'acquitta de cette fonction, comme de toutes celles qu'il acceptait, avec la plus religieuse exactitude. Il s'était particulièrement réservé l'enseignement des langues, de la littérature et de l'histoire; cependant il surveillait tous les autres genres d'études, et ne négligeait, au sein de cette école, que ses intérêts personnels. Diverses circonstances obligèrent de la fermer en 1807; il s'en fallait qu'elle eût contribué à la fortune du direc-

(1) MM. Lacroix, Poisson...

teur; mais, pendant qu'il la régissait, il avait contracté, en 1803, un mariage qui a fait le bonheur de tout le reste de sa vie (1). Il avait aussi poursuivi le cours de ses travaux littéraires, et pris surtout un rang distingué parmi les hellénistes, en publiant, en 1806, le volume intitulé *Apologie de Socrate d'après Platon et Xénophon* (2) : là, trois écrits de Platon, savoir : l'*Apologie,* le *Criton* et la partie historique du *Phédon,* précèdent le livre de Xénophon qui porte ce même titre d'Apologie. Les textes grecs, attentivement revus, et imprimés avec toute la correction désirable, sont suivis d'observations philologiques, qui en facilitent l'étude, et de traductions françaises qui expriment toutes les idées et reproduisent, autant qu'il se peut, le style de ces deux éloquents écrivains. M. Thurot avoue qu'il a mis un grand soin à tout ce travail d'éditeur et d'interprète, et l'on s'en aperçoit assez à la parfaite vérité de tous les détails. La préface a droit aux mêmes éloges : elle se compose de réflexions profondes sur l'enseignement des langues, sur les calomnies et les persécutions dont la philosophie n'a jamais cessé d'être l'objet, sur la sagesse de Socrate, et même sur ses erreurs ou bien sur celles de son disciple Platon. Le volume est dédié au vénérable M. Coray, le doyen des hellénistes célèbres, et celui avec lequel M. Thurot

(1) [Il avait épousé Mlle Victoire-Adélaïde Tattet, fille d'un agent de change. Elle était née en 1786, et elle est morte en 1867.]

(2) Ἀπολογία Σωκράτους κατὰ Πλάτωνα καὶ Ξενοφῶντα. *Apologie de Socrate d'après Platon et Xénophon*, avec des remarques sur le texte grec, et la traduction française, par Fr. Thurot, directeur de l'École des sciences et belles-lettres. Paris, Firmin Didot, 1806, 1 vol. in-8°, xxiii et 268 pages.

a constamment entretenu les plus intimes relations (1).

Libre des soins assidus qu'exigeait la direction d'une école, M. Thurot put se livrer en pleine liberté à ses savantes recherches, et s'en délasser de temps en temps par la rédaction de quelques articles de journaux. Il s'était essayé en ce périlleux genre dès l'année 1800, en insérant dans la *Décade philosophique* une analyse des Mémoires de Cabanis (2), qui venaient d'être publiés par la Classe des sciences morales et politiques de l'Institut. C'est un des premiers hommages qu'ait reçus ce mémorable tableau des facultés de l'homme et des rapports intimes que la nature a établis entre elles. La *Décade* contient encore, en 1802, un article de M. Thurot sur un ouvrage de grammaire (3); mais on ne voit pas que durant les six années suivantes il ait rien fourni à des recueils périodiques. Il ne reprend ce genre de travail qu'en 1809 et 1810; c'est alors que sa coopération au *Mercure de France* devient fréquente : il y dépose un grand nombre d'observations littéraires, dont les plus importantes concernent la méthode de Pestalozzi (4), le Dictionnaire grec-français de M. Planche (5), les

(1) [Les lettres de Coray à Thurot ont été publiées dans le recueil intitulé : *Lettres inédites de Coray à Chardon de la Rochette, etc.* Paris, Didot, 1877, in-8, pp. 367 et suiv.]

(2) *Lettre aux auteurs de la* Décade *sur divers* Mémoires *du citoyen Cabanis*, par F. Thurot. An VIII, 3e trimestre, 20 floréal, n° 23, p. 262-270. Seconde *Lettre* sur le même sujet, 20 prairial, n° 26, p. 461-468, et 30 prairial, n° 27, p. 521-527.

(3) *Cours de lexicographie et de lexicologie,* par M. Butet. *Décade*, an X, 30 floréal, n° 24, p. 335-342.

(4) *Mercure,* 1809, sept., t. XXXVIII, pp. 89-97, p. 137, etc.

(5) *Ibid.*, nov., t. XXXIX, pp. 7-17.

publications de M. Coray (1), l'*Histoire des premiers temps de la Grèce*, par Clavier (2), la traduction de l'*Iliade* en vers français, par Aignan (3), la *Vie de Michel-Ange*, écrite en anglais par Duppa (4). Il se peut que d'autres articles ou les livres dont ils rendent compte (5) aient un peu moins conservé d'intérêt : mais on retrouve partout l'équité, le bon goût, l'urbanité, la bienveillance même, qui caractérisent la saine critique; partout un grand soin de faire exactement connaître les matières et les formes des ouvrages, de rendre aux auteurs une pleine justice, et d'offrir pourtant aux lecteurs tous les renseignements dont ils ont besoin pour ne rester exposés à aucune déception.

Ce fut en 1811 que le traducteur de Harris, de Roscoe, de Platon, commença d'occuper une chaire publique. On le nomma professeur suppléant de philosophie à la Faculté des lettres de l'Académie de Paris; il était impossible de donner à son ami, M. Laromiguière, un plus digne adjoint. Incorporé ainsi, et bientôt distingué dans l'Université, il était particulièrement appelé à juger, à la fin de chaque année scolaire, les concours solennels des élèves qui avaient, comme autrefois lui-même, brillé dans les classes supérieures. L'enseignement de la phi-

(1) *Mercure*, juillet 1810, etc.

(2) *Ibid.*, déc. 1809, t. XL, pp. 273-281.

(3) *Ibid.*, juin 1809, pp. 582-591, 657-667.

(4) *Ibid.*, mars 1810, t. XII, pp. 28-31, 93-97.

(5) Publications de M. Coumas de Larisse, et des frères Zosima; divers écrits de J.-B. Gail; *Eudoxe ou Entretiens sur l'étude*, etc.; *Essais de métaphysique*; Traduction du *Dialogue sur les Orateurs*; Écrits sur l'éducation des femmes, etc. Voyez les *Mercures* d'avril, mai, juillet, août 1809; — avril, mai, octobre 1810, etc.

losophie le préparait à composer un jour son principal ouvrage, et lui permettait cependant de consacrer encore quelques heures à la littérature grecque. Il donna, en 1813, une édition des *Phéniciennes* d'Euripide (1), où il joignait au texte un choix de scholies grecques, et des notes françaises pleines de goût et de véritable science. Ce volume, où il a recueilli les plus importantes observations de Valckenaer et de Porson, et en a complété ou rectifié plusieurs par les siennes propres, est dédié à son frère, autrefois son élève, M. Alexandre Thurot, qui cultive à la fois les arts du dessin et la littérature classique, et qui a traduit le *Manuel d'histoire ancienne* de Heeren (2).

Le décès du médecin Bosquillon, en 1814, fit vaquer au Collège royal de France la chaire de philosophie grecque : les suffrages des professeurs et ceux de l'Académie des inscriptions et belles-lettres appelèrent M. François Thurot à cette chaire, qui, dès lors, prit le nom de langue et de littérature grecques, et non plus seulement de philosophie. A tous ces titres, il était, à cette époque, l'un des hommes les plus capables de la bien remplir, celui peut-être qui réunissait le mieux les différents genres de connaissances qu'elle pouvait

(1) Εὐριπίδου Φοίνισσαι; les *Phéniciennes* d'Euripide, avec un choix de scholies grecques et des notes françaises; par Fr. Thurot, professeur adjoint de philosophie à la Faculté des lettres de l'Académie de Paris. Paris, F. Didot, 1813, in-8°, xv et 246 pages, avec un portrait d'Euripide gravé par M. Alex. Thurot.

(2) [Thurot (Alexandre-Pierre), né à Issoudun en 1786, mort à Paris en 1847, a traduit de l'allemand le *Manuel de l'histoire ancienne* par Heeren (Paris, 1823, 1827, 1836, in-8°) et du grec les *Discours d'Épictète recueillis par Arrien* (Paris, 1838, in-8°). Il avait commencé par étudier la gravure.]

exiger (1) : il y a expliqué Platon, Xénophon, Marc-Aurèle, et quelquefois recherché dans Homère les traditions philosophiques ou religieuses de la Grèce antique. Pour faciliter à ses auditeurs l'étude de celui des livres de Platon qui porte le nom de *Gorgias,* il fit imprimer, à part, en 1815, ce dialogue célèbre (2) dont Cicéron admirait l'éloquence (3), et qu'on a spécialement besoin de lire pour apprendre l'histoire des doctrines ou des controverses sophistiques.

Cependant M. Thurot continuait à la Faculté des lettres ses leçons de philosophie : il les ouvrit à la fin de 1818 par un discours sur une question si souvent débattue qu'elle pouvait sembler oiseuse : Qu'est-ce que la philosophie? Cette fois elle fut traitée d'une manière sérieuse et neuve; le professeur eut besoin pour la résoudre de tracer le plan général de son propre enseignement; et il déposa ainsi dans ce discours les germes du grand ouvrage qu'il devait publier douze ans plus tard. Dès lors il divisait la philosophie fondamentale en

(1) [Voir la note A à la suite de cette notice.]

(2) Πλάτωνος Γοργίας. *Gorgias, dialogue de Platon;* édition donnée par Fr. Thurot, professeur de langue et de philosophie grecques au Collège royal de France. Paris, F. Didot, 1815, in-8°, IV et 76 pages. [Thurot avait laissé dans ses manuscrits une traduction de ce dialogue, avec un commentaire historique et grammatical, qui a été publiée sous le titre de : *Gorgias, dialogue de Platon,* traduit du grec et commenté par Fr. Thurot, membre de l'Institut, professeur de langue et de philosophie grecques au Collège royal de France. Paris, 1834, in-8°. L'helléniste Boissonade se chargea de revoir les épreuves, et écrivit l'avertissement qui se lit en tête de cette publication.]

(3) Quo in libro in hoc maximè admirabar Platonem, quod mihi in oratoribus irridendis ipse esse orator summus videbatur. (Cic. *de Oratore,* lib. I, c. XI.)

deux parties : l'une recherchant les faits dont se compose l'histoire des facultés intellectuelles et morales de l'homme; car c'était là, aux yeux de M. Thurot, une science de faits, comme toutes les sciences naturelles; l'autre déduisant de cette histoire même les méthodes à suivre pour obtenir la plus sage et la plus heureuse direction de ces facultés, ou, en d'autres termes, employant l'étude de l'*entendement* au perfectionnement de la *raison*. Par ce mot de *raison,* pris dans son acception la plus étendue, il entendait l'ensemble de nos facultés intellectuelles, en tant que nous les appliquons à nous assurer de la vérité, ou à nous préserver de l'erreur, ou à régler notre conduite. Après avoir tracé ce tableau de la véritable philosophie, il terminait son discours en la vengeant avec éclat des calomnies ou des outrages dont si souvent, pour le malheur du genre humain, elle a été la victime. Il démasquait le zèle hypocrite et les vils intérêts que de siècle en siècle elle a eus pour ennemis.

Jusqu'à l'âge de cinquante-deux ans, M. Thurot avait eu le bonheur de conserver sa mère, qui, depuis plusieurs années, était venue habiter Paris; il la perdit en 1820, et cette séparation était l'une des plus douloureuses que pût éprouver un homme profondément sensible, à qui toutes les affections domestiques ne pouvaient cesser d'être nécessaires. Il lui restait une épouse, une fille, une sœur, un frère, et le goût des paisibles études. On entreprit en 1821 une édition des œuvres de Locke, traduites en français, et il fut invité à la diriger. Quoique son nom se lise à la tête du premier volume qui contient le *Traité de*

l'éducation (1), il n'a réellement revu que les six suivants, où en effet il a corrigé la traduction de Coste, et rapproché des œuvres de Locke, surtout de son *Essai sur l'entendement humain*, quelques écrits de Leibnitz qui tiennent aux mêmes sujets et qui ne se lisaient pas tous dans notre langue. C'est la meilleure édition française du grand ouvrage de Locke et de quelques-uns de ses opuscules. A la vérité, il s'en faut qu'elle soit complète : le *Traité du gouvernement civil* y manque; mais le philosophe anglais n'avait point encore trouvé en France un aussi habile éditeur. Ce travail, qui a occupé M. Thurot jusqu'en 1825, ne l'empêchait ni d'en continuer de plus graves, ni même d'en entreprendre de plus difficiles. Cependant, sa santé ayant paru s'affaiblir en 1823, il avait, cédant aux instantes prières de son épouse, donné sa démission de la place de professeur adjoint à la Faculté des lettres, et il ne conservait que la chaire dont il était titulaire au Collège de France. Mais, à cette époque, il contracta un nouvel engagement, qu'il eût pu trouver fort grave si la littérature grecque et les sciences morales lui eussent été moins familières.

M. Coray venait de mettre au jour d'excellentes éditions de la *Morale* et de la *Politique* d'Aristote : M. Thurot conçut le dessein de publier, au profit des malheureux Grecs échappés aux massacres de Scio, des traductions

(1) *Œuvres philosophiques de Locke;* nouvelle édition revue par M. Thurot, professeur au Collège royal de France et à la Faculté des lettres... Paris, Firmin Didot, t. Ier (*Éducation des enfants*), 1821, xviii et 532 pages, in-8°; t. II, III, IV, V, VI (*Entendement humain*), 1821, 1822, 1823, 1824, in-8°, lxviii-410, 408, 419, 411 et 407 pages; t. VII (*Conduite de l'esprit dans la recherche de la vérité, Lettres sur la tolérance, etc.*), 1825, 409 pages.

françaises de ces deux ouvrages. MM. Firmin-Didot, toujours prêts à s'associer aux entreprises généreuses, se chargèrent des frais d'impression : M. Thurot donnait son travail ; en moins d'un an il acheva de traduire la *Morale* (1), et la *Politique* (2) parut en 1824. Il existait dans notre langue une version du premier de ces traités; on en comptait trois du second. Mais les traducteurs n'avaient point eu sous les yeux des textes aussi purs que ceux que fournissaient les récentes éditions de MM. Schneider et Coray : M. Thurot était réellement le premier auquel il ne manquât rien de ce qu'il fallait réunir de connaissances, de talents et de documents, pour comprendre les pensées d'Aristote, pour en saisir les nuances, en atteindre les hauteurs et en retrouver l'expression. Il lui appartenait d'en conserver la précision sévère, en y ajoutant, au besoin, de la grâce et de la clarté. Aussi n'est-ce plus guère que dans sa traduction que se lisent en français, depuis 1824, ces deux grands ouvrages; et l'on peut dire même que le premier, celui qui traite de la science des mœurs, n'a commencé d'être généralement connu que par elle. Les notes dont elle est accompagnée sont tantôt grammaticales, tantôt philosophiques, mais les unes et les autres si rares et si courtes, qu'elles n'interrompent ou n'embarrassent jamais les raisonnements du philosophe grec, quoiqu'elles offrent tous les éclaircissements qu'ils peuvent exiger :

(1) *La Morale d'Aristote*, traduite du grec par M. THUROT. Paris, Firmin Didot, 1823, LXXIX et 500 pages.

(2) *La Politique d'Aristote*, traduite par M. THUROT. Paris, Firmin Didot, 1824, LXXIX et 558 pages.

l'érudition, sans appareil, ne s'y recommande que par son utilité. Les préfaces du traducteur sont des tableaux historiques où il retrace, avec une juste étendue, les origines des sciences morales et politiques, et leurs progrès jusqu'à la mort d'Alexandre : on y remarque un très-lumineux exposé de la doctrine de Socrate, une analyse rapide du *Gorgias* de Platon, ainsi que de ses traités de la *République* et des *Lois*, un ingénieux parallèle des systèmes d'Épicure et d'Antisthène, un aperçu des plus anciennes institutions sociales.

Peu d'années s'écoulaient sans quelques savantes publications de M. Coray : on lui dut, en 1826, une édition du *Manuel* d'Épictète, du *Tableau* de Cébès et de l'*Hymne* de Cléanthe, avec des prolégomènes, des commentaires et des tables; le tout en langue grecque (1). M. Thurot n'a fourni à ce volume qu'une version française d'Épictète et de Cébès : la traduction en vers de l'*Hymne* de Cléanthe est de Bougainville aîné. Les deux livres en prose avaient été plusieurs fois traduits, mais il était possible de se tenir plus près des textes et de moins s'écarter cependant des lois et des convenances de notre langue. M. Thurot a parfaitement rempli ces conditions; et les meilleurs juges ont décerné ces mêmes éloges à sa version de la harangue de l'orateur Lycurgue contre Léocrate, qu'il joignit aussi, en 1827, à l'original et au travail de M. Coray (2). Il s'est abstenu d'ailleurs

(1) Ἐπικτήτου Ἐγχειρίδιον, Κέβητος πίναξ, Κλεάνθους ὕμνος, ἐκδόντος καὶ διορθώσαντος Α. Κ. καὶ γαλλιστὶ μεθερμηνεύσαντος τὰ δύο πρῶτα τοῦ F. Thurot, καὶ τὸ τρίτον ἑτέρου. Ἐν Παρισίοις, ἐκ τῆς τυπογραφίας Ι. Μ. Ἐδεράρτου. Firmin Didot, 1826, in-8, LXX et 174 pages.

(2) Λυκούργου λόγος κατὰ Λεωκράτους.

de toute observation critique sur ce discours, qui n'est peut-être pas exempt de quelque exagération, mais qui nous apprend quelle étendue et quelle rigueur la morale civique avait prises chez les anciens Grecs.

On voit qu'à l'exception des *Phéniciennes* d'Euripide, les livres grecs qu'il a traduits ou expliqués tenaient tous plus ou moins à des doctrines philosophiques. C'était l'un des principaux objets de ses études; et, parmi les productions modernes, celles qui traitaient des sujets de ce genre attiraient particulièrement son attention. Il les annonçait quelquefois dans la *Revue encyclopédique* à laquelle, pendant les dernières années de sa vie, il a fourni un trop petit nombre d'articles. Ces extraits, qui ne portent point son nom, ne sont le plus souvent reconnaissables que par le bon esprit, le goût et la sagacité qui les caractérisent. Toutefois on a de sa main la copie de celui qui concernait, en 1825, deux écrits de M. Laromiguière, ceux qui ont pour titre *Paradoxes de Condillac* et *Discours sur la langue du raisonnement* (1) : il y rend à son illustre ami de purs et nobles hommages, au nombre desquels il faut compter les doutes mêmes qu'il lui propose. L'année suivante il inséra dans le même recueil, alors très-recommandable, un morceau plus étendu, où il appréciait avec franchise un volume de fragments philosophiques (2). A cette époque, une école nouvelle se proclamait victorieuse de celle du dix-huitième siècle, dont les ouvrages de Cabanis et de M. Destutt-Tracy avaient signalé les der-

(1) *Revue encyclop.*, mars 1825, pp. 777-780.
(2) [Du célèbre Cousin.] *Revue encyclop.*, août 1826, pp. 327-334.

niers progrès, et à laquelle il n'était arrivé depuis de revers tant soit peu réels que les persécutions exercées contre elle par des gouvernements despotiques, ennemis naturels de toute vérité. De jeunes professeurs qui avaient, sans le vouloir, secondé ces violences, s'attribuaient les triomphes qu'elles avaient obtenus; en vain leur demandait-on quelle méthode, quelle doctrine positive et intelligible ils entendaient substituer à cette philosophie dont ils se vantaient d'avoir détruit l'empire : ils n'ont pas encore tenté d'exposer en quoi doit consister leur réforme, et l'on n'obtient d'eux que d'impénétrables oracles, presque tous surannés, empruntés et mal traduits. M. Thurot, à qui les livres de Platon, de Leibniz, de Reid, de Kant et de leurs disciples, n'étaient pas moins familiers que ceux d'Aristote, de Bacon, de Locke et de Condillac, avait plus que personne les moyens de scruter le prétendu éclectisme du dix-neuvième siècle, d'en démêler les éléments et d'en démontrer la futilité. Il a daigné s'occuper de ces chimères, dont le bruyant éclat l'étonnait et l'affligeait même, quoiqu'il prévît assez que la raison publique en ferait tôt ou tard justice. Mais il allait bientôt répandre plus de lumières sur la science que la nouvelle école venait de couvrir de tant de nuages.

L'ouvrage qui lui assure un rang distingué parmi les écrivains de notre âge parut au mois de février 1830 : il est intitulé *De l'entendement et de la raison, ou introduction à la philosophie* (1). Essayons d'en prendre,

(1) Paris, imprimerie de E. Pochard (gendre de l'auteur), librairie d'Aimé André, 1830, 2 vol. in-8°, CXX et 333, et VII 462 pages.

autant qu'il se peut en quelques instants, une connaissance précise ; car c'est le plus grand fait de la vie littéraire de M. Thurot, le développement du système qu'annonçait son discours de 1818, le tableau le plus complet qu'il nous ait laissé des idées qui s'étaient mûries dans son esprit, et des sentiments généreux qui remplissaient son âme.

La première question qui s'élève dans les livres de philosophie est de savoir si ce mot même de philosophie est susceptible d'une définition assez exacte pour qu'on puisse toujours distinguer les objets qu'il embrasse de ceux auxquels il ne doit pas s'étendre. Peut-être saurait-on mieux à quoi s'en tenir après l'entière exposition des doctrines à comprendre sous ce titre; mais il faut bien qu'un livre commence par une indication quelconque de sa matière, du genre de recherche ou d'instruction qu'il doit offrir. A ne considérer que l'étymologie et les divers emplois du mot de philosophie, il s'appliquerait à toutes les sciences humaines : M. Thurot avertit qu'il le restreint à celle qui recherche spécialement les vérités fondamentales que notre intelligence admet en vertu de sa propre nature. Il s'agit du tableau des facultés ou propriétés dont elle est douée, des procédés qu'elle suit dans l'acquisition de ses connaissances. Étudier l'homme, ou, comme le prescrivaient les anciens sages, se connaître soi-même, voilà la philosophie, c'est une science de *faits*.

Ce nom de *faits*, qui a paru longtemps réservé aux phénomènes qui frappent nos sens, et à ceux qui, absents ou passés, nous sont connus par des témoignages, a été

quelquefois étendu par des philosophes modernes aux mouvements et aux actes de notre intelligence; et l'on doit avouer que ce sont bien là des *faits,* quand nous en avons un sentiment vif, distinct, uniforme et persévérant; mais la vérification en est difficile, hasardeuse, et suppose une critique extrêmement délicate; car, si l'on n'y prend garde, les opinions et les doctrines auront bientôt usurpé la place et le nom de témoignages. Il n'est guère d'expression dont il soit plus facile d'abuser que de celle de *faits de conscience.* Aussi M. Thurot se prescrit-il de n'admettre comme des *faits* de cette nature que ceux dont les hommes de tous les pays et de tous les temps ont reconnu l'existence, et qu'ils ont consignés dans leurs langues, en les exprimant par des noms vulgaires. En conséquence il s'interdit les termes étrangers ou purement techniques, dont l'unique service en métaphysique est d'ériger en *faits* des chimères. Presque toujours les expressions du langage ordinaire lui suffisent, et il s'applique à les prendre dans le sens le plus usité.

A ses yeux, le mot *idées* est ici le plus générique, le seul qui embrasse tous les *faits* ou phénomènes qui constituent l'histoire de l'entendement. De tous les noms donnés à cette science, celui d'idéologie lui paraît le plus convenable : il n'hésite point à le préférer à ceux d'ontologie, de psychologie, de pneumatologie et surtout de métaphysique. Les trois premiers n'indiqueraient que certains objets d'une si vaste étude, et le dernier, inconnu aux philosophes de l'antiquité, tout à fait étranger à la langue classique des Romains, n'a une origine

grecque qu'en vertu d'une très-fausse interprétation du titre de certains livres d'Aristote (1).

En classant les idées ou les faits intellectuels, on a été conduit à distinguer diverses propriétés ou facultés de l'entendement. Par faculté, M. Thurot entend une puissance, une force réelle; et l'on doit en effet reconnaître que c'est par une énergie qui leur est propre que les facultés de l'esprit humain se développent : il faut de l'activité pour ériger la sensibilité en intelligence. Cependant telles sont aussi les conditions actuelles de notre existence, que nous avons à subir beaucoup d'émotions qui ne sont aucunement notre ouvrage, quoiqu'elles soient à compter parmi les *faits* compris sous le nom générique d'*idées*.

L'ouvrage sur lequel viennent de se porter nos regards est divisé en deux parties : *entendement* et *raison*. L'entendement, l'esprit, la conscience, le moi, sont ici des termes synonymes ou qui du moins peuvent se prendre l'un pour l'autre, tant qu'il n'est pas question d'envisager sous des points de vue particuliers l'être dans lequel les faits intellectuels s'accomplissent. Le *Traité de l'entendement* n'est que l'histoire naturelle de tous ces *faits*, quels qu'ils soient et quelques directions qu'ils prennent. La *raison*, qui est, aussi bien que l'entendement, l'ensemble des facultés de notre intelligence, la somme de tous nos moyens de connaître, de savoir et de vouloir,

(1) Ces livres étaient intitulés Τὰ μετὰ τὰ φυσικά, ceux qui venaient *après les* livres de physique : les écoles du moyen âge en ont fait, en supprimant le second article τά, le terme barbare de *Métaphysique*, qui n'est susceptible d'aucun sens déterminé.

suppose de plus l'exercice le plus légitime des pouvoirs intellectuels, l'emploi le plus exact et le plus régulier de tous les instruments de la pensée, une tendance constante à la vérité, c'est-à-dire à découvrir et à discerner ce qui existe réellement, soit en nous-mêmes, soit hors de nous.

Tous les faits de l'entendement sont ici distribués sous les trois titres de *connaissance*, de *science* et de *volonté*. La *connaissance* a pour objets le monde extérieur, tous les corps y compris le nôtre, qui est lui-même extérieur à l'esprit qui l'anime. Deux sortes de facultés concourent avec la sensation à la production de la connaissance : les unes sont primitives, comme la perception, la mémoire, la conscience; les autres dérivées ou composées, telles que l'imagination et l'attention. Ce vaste système, dont on ne peut indiquer ici que les principaux éléments, appartient en propre à M. Thurot : l'originalité des idées, leur justesse, leur étroite liaison, s'annoncent par la parfaite convenance et l'inaltérable clarté du style. Mais nous n'avons encore jeté les yeux que sur les premières sections de l'ouvrage.

Généraliser les perceptions particulières, considérer abstraitement les éléments, les qualités, les rapports, c'est-à-dire les séparer des objets où ils ont été aperçus, embrasser de longues séries de causes et d'effets, reconnaître ou établir l'enchaînement des faits et les réduire en système : tels sont les développements de l'intelligence humaine auxquels le nom de science est appliqué. L'instrument de ce grand progrès est l'art des signes, et surtout des sons articulés ou du langage. Sans cet art il n'y

aurait eu ni analyse ni synthèse; c'est par lui que l'esprit humain a pu, d'une part, décomposer les objets extérieurs et les faits intellectuels, les examiner et les décrire avec une précision rigoureuse; de l'autre, les contempler dans leur ensemble, et s'élever à de très-hauts degrés de généralisation. M. Thurot recherche donc les causes du langage; il les trouve dans l'organisation de l'homme et dans la nature de notre intelligence. Il remonte à la détermination instinctive qui nous a entraînés à créer ce moyen de communication avec nos semblables. Il apprécie la valeur des mots qui expriment des idées ou particulières ou générales; il expose comment se succèdent, dans l'esprit de celui qui lit ou qui écoute, des opérations qui correspondent plus ou moins exactement à celles qui ont eu lieu dans l'esprit de celui qui a écrit ou qui parle. Envisageant ensuite à la fois les divers mots qui composent une langue tant soit peu perfectionnée, il analyse la proposition, il explique comment le discours exprime une pensée, un résultat, et en quelque sorte un fait unique de l'entendement. Cet examen entraîne celui de toutes les espèces de mots, et des modifications qu'ils subissent pour devenir propres à l'expression complète de la pensee. On reconnaît, dans ce précis de la grammaire universelle, l'habile traducteur de l'*Hermès*.

Après avoir considéré les relations et les fonctions des mots dans la proposition et dans les suites de propositions, il en examine quelques-uns en eux-mêmes dans leurs significations propres ou, pour ainsi dire, objectives : il recherche à quelles notions ou conceptions répondent les mots les plus abstraits du langage, tels qu'é-

tendue, espace et durée, temps et lieu, unité, nombre, cause, effet, substance, essence, esprit, matière, individu, personne, infini, absolu, etc.; genre d'instruction qui reprend ici son importance et sa réalité, si peu sensibles dans les anciens traités d'ontologie. Cette section de l'ouvrage se termine par des réflexions sur l'abus des mots dans les questions inaccessibles à notre entendement, sur le néologisme des métaphysiciens allemands, sur les déclamations passionnées qui ont pris tant de fois la place des discussions philosophiques. Que les mouvements oratoires, les expressions emphatiques, les métaphores brillentes, soient, aux yeux de M. Thurot, des ornements tout à fait déplacés et de mauvais goût en de pareilles matières, on ne peut s'en étonner; car il les a traitées lui-même sans recourir à ces vains artifices, mais avec autant d'élégance et d'urbanité que de sagacité et de profondeur. La censure qu'il fait de ces monstrueux abus conserve des caractères de modération et d'indulgence : il ne veut pas voir dans le mot de *sensualisme* une accusation ou une injure; il ne le condamne que parce qu'il ne le croit pas français ni applicable au système qu'on a voulu désigner par une dénomination si étrange. Lors même qu'on ne craint pas de la traduire expressément par les mots de *théorie abjecte de la sensation*, il se borne encore à déclarer que ce langage lui paraît peu digne de la véritable philosophie; et si de plus on partage les philosophes d'une époque toute récente en éclectiques, théologiens et *sensualistes*, il ne se plaint de ces catégories que parce qu'elles répondent mal aux caractères positifs des doctrines, et que l'énumération n'est ni exacte ni com-

plète. Mais, par la décence même et la mesure de sa critique, il rend plus sensibles les écarts et la présomption de la fausse science.

La section suivante est consacrée à la *volonté*, qui, avant d'agir sur les facultés de notre intelligence, est mise elle-même en mouvement par des causes qu'il n'est pas toujours facile de bien démêler. Ces causes sont les sentiments, c'est-à-dire nos affections intimes ou agréables ou pénibles. Porté au plus haut degré d'exaltation ou de vivacité, le sentiment prend le caractère et le nom de passion, véritable état de souffrance où un seul objet occupe exclusivement l'esprit. Sous le rapport de leurs objets ou de leurs sources, les sentiments se divisent en trois ordres, que distinguent les qualifications de physiques ou organiques, d'intellectuels et de moraux; mais, si l'on ne veut avoir égard qu'à leurs directions, on peut les réduire à deux classes, selon qu'ils seront ou purement personnels ou sympathiques. Les premiers se masquent souvent sous l'apparence des seconds; mais la prédominance réelle de ceux-ci est, selon M. Thurot, la cause de toutes les actions vertueuses; et c'est l'ascendant des autres qui produit les mauvaises actions. Il a soigneusement développé ce double résultat de ses recherches, et y a rattaché une théorie morale qui embrasse d'un côté l'humanité, la justice, l'honneur: de l'autre l'orgueil, la vanité, l'hypocrisie, les désirs immodérés des richesses, du pouvoir, de la renommée.

Il établit ensuite, comme faisant partie de la constitution de l'entendement humain, une faculté de perception morale qui se développe après ou avec celle de parler ou

de se mettre en communauté d'idées avec ses semblables. Les phénomènes de cette perception morale lui paraissent avoir une analogie remarquable avec ceux de la perception des objets extérieurs, produite ou suggérée par les sensations. A la vérité, les sentiments qui nous affectent quand nous sommes les témoins ou les auteurs des actions soit utiles soit nuisibles aux autres hommes, peuvent souvent passer inaperçus; mais la réflexion constate leur existence; et d'ailleurs la plus légère attention sur nous-mêmes suffit pour nous apprendre que les sentiments sympathiques qui nous associent aux peines et aux plaisirs d'autrui déterminent nos jugements sur les actions qui causent ces plaisirs et ces peines et sur les personnes à qui ces actions peuvent être attribuées. De là vient la perception de la qualité bonne ou mauvaise des actions, du mérite ou du démérite des agents; de là, en un mot, la perception morale. Cette importante analyse est terminée par des éclaircissements sur la liberté morale et le libre arbitre. M. Thurot considère aussi l'influence de la législation ou du mode d'existence des sociétés politiques sur la vertu et le bonheur. Il a auparavant défini la vertu : une disposition constante à satisfaire, en toute circonstance, à deux sortes de devoirs, d'une part à l'obligation morale ou naturelle, de l'autre à l'obligation légale ou positive. Le bonheur, dans la condition actuelle de l'homme, est l'état où la somme des biens surpasse le plus possible celle des maux qui seront toujours, quoi qu'on fasse, mêlés aux biens en plus ou moins forte proportion. Ainsi le bonheur humain, si l'on fait abstraction des causes tout à fait étrangères à nos volontés, dépend

principalement du caractère de chaque homme, de sa manière de sentir, soit naturelle, soit acquise, des lumières de son esprit, et de la juste appréciation qu'il sait faire des biens et des maux, enfin des habitudes raisonnables qu'il a contractées. Mais ce mot de *raisonnable* ne doit être complètement expliqué que dans la seconde partie de l'ouvrage.

La première vient de nous présenter, sous les trois titres de *connaissance*, de *science* et de *volonté*, toutes les séries de faits qui composent l'histoire de l'entendement humain, bien ou mal dirigé. Maintenant il faut savoir quel usage il convient de faire de nos facultés intellectuelles, par quels procédés elles tendront le mieux à découvrir et à reconnaître l'état réel des choses qui dans le monde extérieur et dans notre âme elle-même sont les objets de nos pensées. Au fond, tant de discussions épineuses sur l'origine et la classification des idées n'ont de motif ou d'excuse que dans les conséquences pratiques qu'on a l'espoir d'en tirer. L'analyse de l'entendement n'est utile qu'autant qu'elle sert à l'éclairer, à lui ouvrir et à lui tracer les routes qu'il doit suivre pour se préserver des illusions et acquérir de véritables connaissances. C'est le but que désignait le nom de logique, longtemps donné à des traités où s'entremêlaient confusément quelques tableaux du développement naturel de notre intelligence, et quelques-unes des règles qu'elle a besoin de suivre pour s'assurer de la rectitude de ses opérations. Depuis on a distingué de l'idéologie proprement dite, spéculative ou, si l'on veut, historique, les arts intellectuels qui doivent en dériver et qui seraient,

selon Condillac, au nombre de quatre, arts de parler, de penser, d'écrire et de raisonner. M. Thurot a traité de l'art de parler dans la section de la *science;* il ne dit rien de l'art d'écrire, quoiqu'il soit aisé de s'apercevoir qu'il en a fait une étude très-profonde. Il se proposait de réparer cette omission dans une édition nouvelle qu'il n'a pas eu le temps de préparer : mais la deuxième partie de son ouvrage, telle qu'il l'a publiée, ne concerne en effet que les arts de penser et de raisonner, si même ce sont là réellement deux arts distincts. Après des éclaircissements qui tendent à déterminer le sens des mots raison, bon sens, vérités nécessaires, vérités contingentes, évidence et démonstration, certitude et preuve, opinion et probabilité, il définit la méthode, selon la valeur étymologique de ce mot (1), le chemin qu'on suit pour trouver une chose que l'on cherche ou que l'on veut atteindre, la route qui conduit à cette chose, le moyen ou l'ensemble des moyens qu'on emploie pour la découvrir et la saisir. La méthode a trois procédés, l'un fondamental, l'autre provisoire, et le troisième définitif. Le premier est l'observation qui elle-même a trois modes, l'analyse, la synthèse et l'expérience. Le second procédé est l'analogie dont les modes sont les conjectures et les hypothèses, et le procédé définitif est l'induction.

Pour observer un objet, pour y remarquer des parties, des qualités, des propriétés, et pour exposer les résultats de ces observations, on est obligé de le décom-

(1) Μετὰ et ὁδός.

poser et de le recomposer. Si l'on veut pénétrer jusqu'à sa nature intime, démêler ses divers modes d'existence, ses rapports avec un nombre plus ou moins grand d'autres objets sur lesquels il peut agir ou qui peuvent agir sur lui, les modifications qu'il peut leur donner ou recevoir d'eux, la simple observation des phénomènes spontanés sera souvent insuffisante. Il faudra placer l'objet dans des circonstances où les rapports et les modifications que l'on cherche à connaître pourront se manifester; il faudra multiplier, varier ces circonstances, en ajouter, en exclure, jusqu'à ce qu'on obtienne une connaissance précise et certaine. Ce genre d'observations reçoit le nom d'expérience, et diffère du pur empirisme, impatient de tirer des premières épreuves, quelquefois d'une seule, des conclusions aventurées.

Cependant certains rapports de ressemblance, de nombre, de symétrie qui se manifestent spontanément dans les parties et les qualités des différents objets que nous avons occasion d'observer, nous disposent à établir entre ces objets des liaisons au moins provisoires; c'est en cela que consiste l'analogie. Si la mémoire, si certaines associations d'idées nous suggèrent d'autres analogies que nous ne voyons pas encore, mais que celles qui ont été observées nous autorisent à soupçonner, nous formons des conjectures plus ou moins heureuses; et lorsqu'en réunissant plusieurs de ces conjectures, nous en composons un système, quand la pensée, par une sorte d'anticipation, conçoit le fait ou le rapport unique qui doit servir de lien commun à plusieurs groupes de phénomènes, il en résulte une hypothèse

qu'il est quelquefois utile d'admettre jusqu'à ce qu'on ait pu la vérifier par l'analyse et l'expérience.

Cette vérification, qui doit ériger l'hypothèse en théorie, exige des séries complètes d'épreuves, des décompositions rigoureuses, des énumérations exactes auxquelles est ici appliqué le nom d'induction. Pour rendre sensible les trois grands procédés de la méthode et leurs divers modes, M. Thurot en fait des applications aux sciences physiques, à l'idéologie, aux sciences morales et politiques. Il en retrace les règles fondamentales établies par Bacon, par Descartes et par Newton. Il reproduit aussi les trois préceptes généraux auxquels Pascal a réduit toute la logique, et dont le premier se rapporte aux définitions, le second aux axiomes, le troisième aux démonstrations. Ces trois règles s'appliquent à l'opération qui a pris dans les écoles le nom de raisonnement. En soi le raisonnement n'est que l'usage de la raison, que l'exercice régulier des facultés de l'esprit, que l'emploi des procédés de la méthode. Un raisonnement exprimé par le langage ne devrait être que l'exposé d'une suite d'idées ou de faits particuliers de l'intelligence, rapprochés et enchaînés à l'effet d'établir un fait général ou principal, ou bien de montrer qu'il n'existe point. Si au contraire le raisonnement se compose d'éléments qui ne sont pas des faits réels, mais de pures conceptions où il n'y aura que ce que nous y aurons mis tout exprès, il ne sera qu'une forme, vide de toute instruction positive, et pourra néanmoins éblouir pendant quelque temps la raison des hommes qui l'auront imaginé et de ceux auxquels ils en présenteront le vain

appareil. Tels sont les vains arguments dont les écoles ont si longtemps retenti et retentissent peut-être encore.

Quoique M. Thurot ne se soit point proposé de tracer dans cet ouvrage l'histoire des systèmes, anciens et modernes, relatifs à la formation des idées et à la direction des facultés intellectuelles, peu de livres offrent des notions plus exactes de ces diverses doctrines. L'auteur ne néglige aucune occasion d'indiquer les philosophes de toute époque qui ont professé des opinions contraires ou conformes aux siennes. Quand il combat les leurs, c'est avec les égards qui font de la contradiction un hommage. Lorsqu'il retrouve ou croit retrouver chez eux quelques-unes de ses propres pensées, il s'empresse d'invoquer l'autorité de ces écrivains comme la plus sûre garantie qu'elles puissent avoir. Souvent même il lui suffit qu'ils aient dit quelques mots qui avoisinent les résultats de ses recherches personnelles, pour qu'il leur attribue tout ce qu'on y pourra trouver de justesse et de sagacité. Il n'en est pas moins vrai que le système entier et la plupart des détails de ce grand traité lui appartiennent, et que la philosophie générale lui doit des progrès nouveaux. Sans doute, en de tels sujets, plus d'un article peut rester susceptible de discussion; mais c'est un fait mémorable que cette exposition modeste d'une théorie si neuve et si claire, après l'invasion du plus ténébreux mysticisme, et au moment même où il célébrait avec le plus d'emphase ses prétendus triomphes.

Le 7 mai 1830, trois mois après la publication du *Traité de l'entendement et de la raison,* M. Thurot fut élu membre de l'Institut. Dès 1803, sa place y était mar-

quée dans la classe des sciences morales et politiques où les équitables suffrages de ses amis Cabanis, Ginguené, Garat, etc., n'eussent pas tarder à l'appeler. Mais le pouvoir absolu de ce temps-là se hâta de supprimer cette classe, qui avait déjà répandu trop de lumières et imprimé aux études philosophiques des caractères dangereux d'exactitude et de franchise. On raya du tableau des connaissances humaines ces sciences téméraires qui cherchaient dans les besoins et les facultés des hommes les éléments du système social; dans les intérêts des peuples plus que dans ceux des gouvernements, la théorie des mœurs et des lois. Deux anciennes académies qui avaient mieux vécu avec les hautes puissances, et qui ne figuraient point assez dans la première composition de l'Institut, l'envahirent soudainement et reprirent leurs paisibles habitudes, s'occupant, l'une des formes du langage moderne, l'autre de la recherche des choses antiques. A la vérité, M. Thurot pouvait encore trouver place dans la première, comme un des plus savants grammairiens et des plus purs écrivains de cet âge; dans la seconde, comme un de ceux qui cultivaient avec le plus de méthode et de fruit la littérature grecque. Mais vingt-sept ans s'écoulèrent sans qu'il obtînt cette justice, qu'à vrai dire il ne réclamait pas bien vivement : il laissait volontiers à ses amis, et aux hommes de lettres qui avaient su l'apprécier, le soin de la solliciter pour lui.

Admis enfin à soixante-deux ans dans l'Académie des Inscriptions, il reçut, quelques mois après, fort inopinément, la décoration de la Légion d'Honneur. Jamais

il n'avait songé à demander une telle marque de bienveillance; il en fut reconnaissant comme d'une faveur pleinement gratuite, à laquelle il n'avait su attribuer aucune valeur, mais qui devait en avoir aux yeux de ceux qui la lui accordaient. Il attacha beaucoup plus de prix à la confiance qu'on lui témoigna en le nommant, dans le cours de l'année 1831, membre du conseil de perfectionnement de l'école des sourds-muets : c'était lui fournir l'occasion d'appliquer utilement ses connaissances philosophiques et grammaticales, ses longues méditations sur la communication des idées. Le 9 août de la même année, l'Académie française lui décerna solennellement le premier des prix destinés aux plus utiles ouvrages; et cette fois elle ne faisait que proclamer le jugement du public éclairé. Le juste hommage qu'elle rendait au *Traité de l'entendement et de la raison*, avait d'autant plus de valeur et d'éclat, qu'elle adjugeait le second prix à un ouvrage d'un très-grand mérite encore, à l'*Histoire des Français de tous les états* par M. Monteil : cette association honorait à la fois les deux concurrents et leurs juges.

Le 7 octobre suivant, M. Thurot fit à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres un rapport sur la nouvelle édition du *Trésor de la langue grecque* de Henri Estienne. Il la trouvait à tous égards préférable à l'édition anglaise, et la croyait néanmoins susceptible de quelques améliorations qu'il indiquait : c'est un savant et impartial examen du travail des éditeurs de Paris. Adopté par l'Académie, ce rapport a été adressé au ministre qui l'avait demandé, et MM. Firmin Didot l'ont imprimé

our être joint au célèbre dictionnaire qu'il concerne (1).

Tout semblait promettre à M. Thurot une plus longue arrière : il n'avait que soixante-quatre ans, il lui restait ien des travaux à publier, à terminer ou même à entreendre. Il avait achevé de traduire le *Gorgias* de Platon, *Vie de Reid* par Dugald-Stewart, les *Recherches* de eid lui-même *sur l'esprit humain suivant les principes du ns commun,* et plusieurs extraits des *Essais* de ce philoophe. Ces traductions et les observations critiques ajouées à la première rempliraient deux volumes. Il avait ncore à rassembler et à mettre en œuvre ses remarques iverses sur Aristote, sur Homère, sur d'autres anciens uteurs; ainsi que beaucoup de matériaux et de fragents concernant la philosophie, ou la grammaire généale, ou les langues grecque et latine : rien ne lui manuait de ce qu'il fallait pour recueillir et accroître les uits de toutes ses études, ni le talent, ni l'activité, ni la anté même. Il jouissait pleinement des plus véritables iens de la vie humaine, de ceux dont le bonheur domesque se compose. S'il avait perdu d'excellents amis, abanis, Ginguené, Breguet, Lambrechts, madame de ondorcet, Victorin Fabre, de mutuels sentiments d'esme continuaient de lui rendre aussi chères qu'horables ses relations avec M. Coray, son maître en ttérature grecque, avec MM. Destutt-Tracy et Laromiuière, ses émules en méditations philosophiques; avec

(1) Académie des Inscriptions et Belles-lettres : Rapport de M. Thurot r la première livraison de la nouvelle édition du *Thesaurus linguæ græcæ,* Henri Estienne, publiée par MM. Firmin Didot. Paris, imprimerie de Firin Didot (1831), 6 pages in-folio.

MM. Lacroix, Firmin Didot, de Pongerville, Auguste Fabre, Mesdames Rousseau, Cabanis et de Salm, et Jean-Baptiste Say qui lui a peu survécu. Entouré de plus près d'amis intimes, il vivait au sein de sa famille, heureux de toutes les affections tendres qu'il savait si bien inspirer et ressentir. C'est là qu'on se souvient trop, depuis qu'on l'a perdu, de tout ce qu'il valait comme époux, comme père, comme frère, parent ou allié. Ce savant si profond et si studieux n'était au milieu des siens que le meilleur des hommes, d'une invariable aménité, d'une extrême indulgence, d'une bienveillance inépuisable, et l'on jouissait autour de lui de son aimable caractère encore plus qu'on ne s'enorgueillissait de son mérite éminent. L'égalité de son humeur, les charmes de sa gaieté douce et de sa raison pénétrante, animaient les entretiens, encourageaient les efforts, adoucissaient les peines, attachaient des plaisirs purs à toutes les habitudes intérieures de la vie : ses récits, ses lectures, tous les accents de sa voix laissaient des émotions vives. Tant de soins qu'il prenait du bonheur des autres suffisaient au sien. Il avait conservé une disposition constante à s'arranger de toutes choses et à jouir naïvement des plus communes, d'un livre qu'il venait d'acheter, de quelque nouvel objet d'observation ou d'étude. Mais les personnes qui l'environnaient le chérissaient trop tendrement pour s'en rapporter à lui seul du soin de son bien-être : elles lui prodiguaient à l'envi les témoignages du plus attentif dévouement, et l'on doit avouer qu'à cet égard nul homme de lettres n'a eu une destinée plus heureuse : il est vrai qu'aucun ne l'a mieux méritée.

Auteur sans prétention, littérateur sans intrigues, inaccessible à tout mouvement d'envie, de jalousie et d'ambition, il aimait la science pour elle-même et pour le bien qu'elle fait à la société; sa carrière laborieuse a été aussi paisible qu'elle pouvait l'être dans les temps orageux où il a vécu. Il eût vieilli de plus en plus content de son sort modeste, et la fortune en effet semblait ne devoir rien de plus à un philosophe pratique, auprès duquel il fallait qu'elle fît toutes les avances, qui ne sollicitait point ses bienfaits, qui ne fréquentait pas ses temples, qui ne s'exposait ni aux faveurs ni même aux regards de ses ministres. Aucune vue d'intérêt personnel ne s'est mêlée aux sentiments civiques de M. Thurot, à son ardent amour de la liberté, à la ferveur de ses vœux et à la persévérance de ses efforts pour l'achèvement des institutions qui la devaient garantir; mais il est trop vrai que les cruelles atteintes qu'elle a successivement souffertes sous divers régimes l'ont vivement affligé : il aurait eu besoin de la prospérité publique pour jouir à son aise de son bonheur privé. Les évènements de juillet 1830 lui inspirèrent, comme à tous les bons citoyens, des espérances que depuis quinze ans il n'osait plus concevoir. Pourquoi faut-il ajouter qu'il les a perdues en bien peu de mois, et que le régime établi en 1831 ne les lui a pas rendues? Que ce fût erreur ou clairvoyance, toujours était-ce un profond chagrin, et le plus pénible qu'il pût éprouver. Nous ne croyons pourtant pas que ce système politique, si capable, selon lui, d'amener de nouveaux malheurs publics, ait contribué au dérangement de sa santé : c'est un fléau plus aveugle

qui, après cinq jours de souffrance, l'a ravi, le 16 juillet 1832, à sa famille, à sa patrie et aux lettres. Deux de ses confrères, M. Hase (1) et M. Silvestre de Sacy (2) ont exprimé sur sa tombe les regrets de l'Institut et ceux du Collège de France : ils ont rendu hommage aux vastes et solides connaissances de l'académicien modeste et de l'habile professeur, à la simplicité de ses mœurs, à la douceur de sa société, à sa philosophie pratique, bien plus rare que les mauvaises et même que les bonnes théories. Cette philosophie si pure, ce patriotisme si éclairé, ces vertus privées si chères à sa famille et à ses amis quand il vivait, si amèrement regrettées depuis qu'il n'est plus, sont retracés dans une inscription grecque (3), que le vénérable Coray lui a consacrée, Coray son maître, son modèle, qui l'associait à ses savants travaux, qui lui avait voué l'affection d'un père, et qui n'a pu longtemps lui survivre (4). Un autre monument vient de lui être élevé par M. de Pongerville (5) : c'est un tableau si fidèle et si animé de sa vie, de ses mœurs, de ses ouvrages, que jamais M. Thurot ne pouvait être plus dignement loué, plus habilement apprécié. Nous n'avons pu y joindre qu'un plus grand nombre de détails biographiques et littéraires; mais ce soin ne nous a pas semblé superflu à l'égard d'un écrivain qui

(1) [Voir la note *B*, à la suite de cette Notice.]

(2) [Voir la note *C*, à la suite de cette Notice.]

(3) [Voir la note *D* à la suite de cette Notice.]

(4) Adamantios Coray est mort à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, le 6 avril 1833.

(5) *Notice sur la vie et les ouvrages de M. J.-Fr. Thurot.* Paris, Pinart, 1833, 8 pages in-8°, extraites de *la France littéraire*, t. IV, 12e livr.

n'en a pris qu'un seul de sa propre gloire, celui de la mériter; de tous peut-être le moins efficace, ou même le moins nécessaire dans les derniers temps où il a vécu. Juge sévère de ses productions, il les estimait néanmoins assez pour ne pas s'employer à leur obtenir un crédit artificiel : la vogue éphémère dont elles eussent joui comme tant d'autres, les eût trop rabaissées à ses yeux. Le succès qu'il leur souhaitait, c'était de servir réellement à l'instruction publique, d'étendre les connaissances utiles, de propager la vraie science, de dissiper les illusions de la fausse, et de contribuer ainsi au bonheur, ou, si c'est trop que le bonheur, au soulagement de l'humanité. C'est pour montrer qu'elles tendent à ce but et qu'elles sont dignes d'y atteindre, que nous avons essayé de les indiquer toutes, et de raconter, sans autre art que l'exactitude, comment elles ont occupé, embelli, honoré le cours entier de la vie de M. Thurot (1).

(1) [Voir la note *E* à la suite de cette Notice.]

NOTES

NOTE *A*. (Voir p. 19, n. 1.)

Thurot a lui-même expliqué dans une lettre « sous quel point de vue » il considérait « les fonctions attachées à la chaire de langue grecque et de philosophie ».

« La chaire de langue grecque et de philosophie spécialement consacrée à l'interprétation des ouvrages que les Grecs nous ont laissés sur la science et la philosophie proprement dite avait pour but, ce me semble, dans l'origine, de propager les doctrines scientifiques des Grecs à l'époque où ils étaient encore nos maîtres dans l'astronomie, dans les mathématiques, dans la logique et la métaphysique.

« Tout le monde convient, je pense, qu'au point où sont portées aujourd'hui les sciences naturelles et les mathématiques qui ont si puissamment contribué à leur perfectionnement, les ouvrages des anciens ne peuvent nous intéresser que sous le rapport des méthodes, et comme des monuments curieux des procédés que l'esprit humain suivit à ces époques reculées pour découvrir plusieurs vérités importantes mêlées de beaucoup d'erreurs.

« Quant à la métaphysique, qui est en général l'étude de nos facultés et de nos moyens de connaître, et à la logique, qui est l'art d'en diriger l'emploi dans la recherche de la vérité, les écrits des anciens philosophes sur ces matières ont encore pour nous une très-haute importance, et, de plus, ils ont, pour la plupart, l'avantage d'être des modèles dans l'art d'écrire, d'offrir des chefs-d'œuvre que tous les siècles ont admirés. Les théories morales, intellectuelles et même politiques, dont ils sont le dépôt précieux, peuvent être encore d'utiles et importants objets de méditation.

« Ainsi, exposer l'esprit des méthodes scientifiques des Grecs d'après leurs ouvrages mêmes, développer leurs divers systèmes de philosophie morale et intellectuelle en interprétant les écrits de Platon, d'Aristote, de Sextus Empiricus, etc., les éclaircir par le rapprochement des opinions des différentes écoles des siècles postérieurs et même de nos temps modernes, voilà, ce me semble, quel est actuellement l'objet de la chaire de langue grecque et de philosophie du Collège royal. »

NOTE *B*. (Voir p. 44, n. 1.)

« Organe de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, » a dit M. Hase, « je viens au milieu de ce concours de savants professeurs, d'amis désolés, rendre les derniers devoirs à un confrère chéri de nous tous, parce que nous avons eu tous l'occasion de l'apprécier. Distingué par une réunion de talents divers, M. François Thurot, dès sa jeunesse, s'adonna avec ardeur à la culture des lettres. Versé dans l'économie politique, dans l'histoire, dans l'étude des systèmes philosophiques, ne dédaignant point les pénibles et sévères travaux de l'érudition, il s'occupa tour à tour des objets scientifiques et littéraires les plus variés. Un esprit cultivé, un goût exquis, une connaissance approfondie de plusieurs idiomes, lui avaient donné les moyens de reproduire dans notre langue, d'une manière plus instructive et plus animée qu'on ne l'attend ordinairement d'un traducteur, d'abord les recherches ingénieuses sur la grammaire générale, de Harris; plus tard les écrits élégants ou abstraits que nous ont légués les deux plus célèbres philosophes de la Grèce antique. Dans tout ce qu'il a publié se découvre une âme passionnée pour le bien, et les titres seuls de plusieurs de ses ouvrages suffiraient, pour ainsi dire, à son éloge; car on y reconnaît le but d'utilité qui les a dictés. Parlerai-je des services rendus par M. Thurot depuis qu'il fut appelé au Collège de France comme professeur de langue et de philosophie grecques? Personne ne remplit les devoirs qu'imposent de semblables fonctions, avec plus d'assiduité et de zèle; personne ne prouva mieux combien, avec un jugement solide, une grande clarté d'expressions, une longue étude de la langue des Hellènes, on peut répandre de nouvelles lumières sur une partie de la littérature où les difficultés s'accumulent, pour ainsi dire, à chaque pas. La nature des travaux de M. Thurot avait également marqué sa place dans l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Nous ne l'avons conservé parmi nous que pendant deux ans; mais nous avions promptement appris à aimer son caractère plein de franchise, de droiture et de loyauté, son dévouement sans réserve à ceux qu'il affectionnait. »

NOTE *C*. (Voir p. 44, n. 2.)

« L'étude approfondie des doctrines et des leçons des sages qui furent l'honneur de la Grèce, » a dit M. de Sacy, « avait imprimé fortement dans l'âme de M. Thurot cette sage modération qui sait si bien se concilier dans la pratique avec les sentiments les plus vifs d'une noble indépendance, les relations nécessaires des droits et des devoirs, bases essentielles de l'ordre et du bonheur public et particulier. Il avait appris que le véritable but de la philosophie est de se connaître soi-même et de connaître l'homme tel qu'il est, sa grandeur et sa bassesse, sa haute destination et sa faiblesse inséparable de son organisation, la force du sentiment intime qui le porte vers l'honneur et la vertu, et la tyrannie des passions qui trop souvent obscurcissent son jugement et l'entraînent comme malgré lui dans l'abîme du vice et du déshonneur. Le fruit des méditations de M. Thurot avait été de lui faire acquérir un puissant empire sur lui-même et de lui inspirer une grande indulgence pour les erreurs et les fautes de l'humanité. Ce genre de mérite n'est pas sans doute celui qui frappe le plus vivement les regards de la multitude et que récompensent les applaudissements de cette foule qui se presse sur la scène du monde et y distribue le plus souvent au hasard les rangs de la renommée, mais c'est celui qui met l'homme en paix avec lui-même, qui lui assure le bonheur domestique, qui lui mérite l'estime et l'affection de tous ceux dont l'affection et l'estime sont de quelque prix aux yeux de la sagesse et de la vertu. C'est ce mérite qui nous rendit si cher ce collègue que la mort vient de nous ravir : c'est lui aussi qui nous inspire aujourd'hui des regrets si vifs et si sincères, et qui fera vivre longtemps parmi nous son honorable souvenir. »

Sylvestre de Sacy a lu, à la séance publique de l'Académie des Inscriptions du 5 août 1836, une notice sur la vie et les ouvrages de Thurot.

NOTE *D*. (Voir p. 44, n. 3.)

Nous croyons devoir donner ici la traduction et le texte du témoignage touchant d'amitié pour Thurot que Coray a consigné dans l'avis au lecteur qu'il a mis en tête du quatrième volume (2e partie) du recueil intitulé Ἄτακτα. (Paris, 1832). Nous nous sommes servi de la traduction de ce même morceau qui a été donnée dans le recueil : *Lettres inédites de Coray à Chardon de la Rochette, etc.* (Paris, 1877, p. 383.)

AU LECTEUR

« Je devais ici, comme je l'avais promis, compléter quelques courtes notes sur notre langue, lorsqu'un malheur inattendu est tombé, comme la foudre, sur ma tête : j'ai perdu un ami de près de quarante ans, mon ami le plus cher, et en ce moment le plus regretté, François Thurot, professeur de philosophie grecque au Collège royal de France.

« L'ami que je viens de perdre était du petit nombre des hommes qui mettent leur vie d'accord avec leur enseignement. Philosophe en pratique comme en théorie, il eut le bonheur d'avoir pour compagne une femme très-bien élevée par les parents les plus recommandables, et, secondé par elle, il donna à sa fille unique une éducation digne d'être proposée comme modèle à tous ceux qui ont des filles à élever. Telles étaient ses vertus domestiques.

« Comme citoyen, il a été toute sa vie un modèle pour les amis de la liberté et de la patrie. Attaché à l'égalité qui est fondée sur la justice, il n'avait en vue que l'intérêt public, et c'était uniquement vers ce but qu'il dirigeait ses pensées et ses actions. Il se réjouissait du bonheur de la patrie comme du sien, et il se sentait frappé par ses revers comme par un malheur domestique.

« La patrie fut sensible aux vertus de l'excellent citoyen qui était son enfant, et elle ne se montra pas ingrate envers lui. Elle le récompensa d'abord par la chaire de philosophie grecque au Collège royal de France. Ensuite elle décerna une importante récompense à son excellent ouvrage intitulé : *Introduction à l'étude de la philosophie* (1). Enfin, il y a quelques mois, elle le proclama membre de l'Institut royal.

« Parmi ses concitoyens comme parmi les étrangers, tous ceux qui l'ont connu et pratiqué ont recherché son amitié comme une bonne fortune (et comment en effet ne pas désirer d'être uni d'amitié avec l'ami des hommes !). Vivant, ils l'aimaient de tout leur cœur, et sa mort leur cause autant de douleur qu'un deuil et une infortune personnelle.

« Mais de tous ces amis qui ont eu le malheur de perdre Thurot, il n'en est peut-être aucun qui soit plus malheureux que moi. Dans toutes les infortunes qui ont affligé ma vie, j'étais soutenu par la certitude qu'il les ressentait comme les siennes ; et cette persuasion était si forte que je n'o-

(1) Cet ouvrage mériterait d'être traduit dans notre langue. Feu Thurot a en outre traduit la *Morale* et la *Politique* d'Aristote, et d'autres écrits importants sur l'histoire et la grammaire.

sais pas les lui confier entièrement. Le peu de satisfactions que j'avais devenaient plus vives par la part qu'il y prenait. La perte d'un tel ami me laisse sans aucune consolation dans les derniers temps de ma vie. »

A FRANÇOIS THUROT,

LE PHILOSOPHE DU CARACTÈRE LE PLUS PUR,

LE CITOYEN LE PLUS ZÉLÉ POUR LE BIEN PUBLIC,

L'HOMME LE PLUS TENDRE POUR LES SIENS,

L'AMI LE PLUS DÉVOUÉ A TOUS DURANT SA VIE,

LE PLUS REGRETTÉ POUR MOI APRÈS SA MORT,

ADIEU

DE CELUI QUI RESTE PRIVÉ DE SA DOUCE SOCIÉTÉ,

DIAMANT CORAY.

16 juillet 1832.

ΠΡΟΣ ΤΟΝ ΑΝΑΓΝΩΣΤΗΝ.

Ἐδῶ ἔμελλα, ὡς ὑπεσχέθην, νὰ ἀποπληρώσω ὀλίγας τινὰς ἔτι παρατηρήσεις περὶ τῆς γλώσσης ἡμῶν, ἀλλ' ἔπεσεν ἀπροσδόκητος, ὡς κεραυνός, κατὰ τῆς ταλαιπώρου μου κεφαλῆς ὁ θάνατος τοῦ ἀπὸ τεσσαράκοντα σχεδὸν ἔτη φιλτάτου, καὶ τὴν ὥραν ταύτην ποθεινοτάτου Φραγκίσκου Θυρότου, διδασκάλου τῆς Ἑλληνικῆς φιλοσοφίας εἰς τὸ βασιλικὸν τῆς Γαλλίας φροντιστήριον.

Ὁ μακαρίτης οὗτος φίλος ἦτο τοῦ ἀριθμοῦ τῶν ὀλίγων ἐκείνων, ὅσοι ἐνόνουν τὴν διδαχὴν μὲ τῆς ἰδίας των διαγώγης τὸ παράδειγμα. Καὶ πρᾶξιν καὶ θεωρίαν φιλόσοφος, εὐτύχησε νὰ ἔχῃ σύζυγον σωφρόνως ἀναθραμμένην ἀπὸ τιμιωτάτους γονεῖς γυναῖκα, καὶ ἀπ' αὐτὴν βοηθούμενος, ἀνέθρεψε μονογενῆ θυγατέρα, ἀνατροφὴν ἀξίαν νὰ προβάλλεται ὡς τύπος εἰς τοὺς ἔχοντας ν' ἀναθρέψωσι θυγατέρας. Καὶ ταῦτα μὲν εἶναι τὰ οἰκιακά.

Τὰ δὲ κατὰ τὴν πόλιν, ὅλος του ὁ βίος ἐχρημάτισε παράδειγμα εἰς τοὺς φίλους τῆς ἐλευθερίας καὶ τῆς πατρίδος. Ἐραστὴς τῆς δικαίας ἰσότητος, τὸ κοινῶς συμφέρον ἐπρόβαλε σκοπὸν, καὶ εἰς τοῦτο μόνον ἀποβλέπων ἐκατεύθυνε τὰς βουλάς του καὶ τὰς πράξεις. Εἰς τὰς εὐτυχίας τῆς πατρίδος ἔχαιρεν ὡς εἰς ἰδίας· καὶ αἱ δυστυχίαι της τὸν ἐπλήγωναν ὡς οἰκιακαὶ συμφοραί.

Ἡ πατρὶς αἰσθάνθη τὰς ἀρετὰς τοῦ χρηστοῦ τούτου πολίτου καὶ τέκνου της, οὐδ' ἐφάνη ἀχάριστος εἰς αὐτόν. Τὸν ἀντάμειψε πρῶτον μὲ τὴν καθέδραν τῆς Ἑλληνικῆς φιλοσοφίας εἰς τὸ βασιλικὸν τῆς Γαλλίας φροντιστήριον (1)· ἐβράβευσεν ἔπειτα πλουσίως τὸ σοφώτατον αὐτοῦ σύγγραμμα, τὸ

(1) Collège royal de France.

ἐπιγοαφόμενον Εἰσαγωγὴ εἰς τὴν σπουδὴν τῆς φιλοσοφίας (1), καὶ τελευταῖον, πρὸ ὀλίγων μηνῶν, τὸν ἀνεκήρυξε μέλος τοῦ βασιλικοῦ Πανεπιστημίου.

Ἀπὸ δὲ τοὺς κατὰ μέρος ὁμοπάτριδάς του, ὡς καὶ τοὺς ξένους, ὅσοι τὸν ἐγνώρισαν καὶ τὸν ἀνεστράφησαν, ἐπεθύμησαν ὅλοι, ὡς εὐτύχημα, καὶ τὴν φιλίαν του (πῶς νὰ μὴν ἐπιθυμήσῃ τις νὰ φιλιωθῇ μὲ τὸν φίλον τῶν ἀνθρώπων!). Καὶ ζῶντα τὸν ἠγάπησαν εἰλικρινῶς, καὶ τὸν θάνατόν του ἐπένθησαν, ὡς ἴδιον πένθος καὶ δυστύχημα.

Ἀλλ' ἀπὸ τοὺς δυστυχήσαντας τούτους φίλους τοῦ Θυρότου, δὲν εἶν' ἴσως ἄλλος δυστυχέστερος ἐμοῦ. Τὰς πολλὰς τῆς ὀδυνηρᾶς μου ζωῆς ἀτυχίας ἐπαρηγοροῦσεν ἡ πίστις ὅτι τὰς συναισθάνετο αὐτὸς ὡς ἰδίας· πίστις τόσον ἰσχυρὰ, ὥστε δὲν ἐτολμοῦσα νὰ τοῦ τὰς ἐξομολογῶμαι ὅλας· τὰς ὀλίγας εὐφροσύνας, συνευφραινόμενος μοῦ τὰς ἔκαμνεν ὀξυτέρας. Τοιοῦτος φίλος μ' ἀφίνει ἔρημον πάσης παρηγορίας εἰς τὰς τελευταίας στιγμὰς τοῦ βίου μου.

ΦΡΑΓΚΙΣΚΟΝ ΘΥΡΟΤΟΝ, ΑΝΔΡΑ
ΕΝ ΦΙΛΟΣΟΦΟΙΣ ΑΚΡΑΙΦΝΕΣΤΑΤΟΝ,
ΕΝ ΠΟΛΙΤΑΙΣ, ΤΟΥ ΚΟΙΝΗΙ ΣΥΜΦΕΡΟΝΤΟΣ ΠΡΟΜΗΘΕ-
ΕΝ ΟΙΚΕΙΟΙΣ, ΦΙΛΟΣΤΟΡΓΟΤΑΤΟΝ, [ΣΤΑΤΟΝ,
ΕΝ ΦΙΛΟΙΣ, ΖΩΝΤΑ ΜΕΝ, ΑΠΑΣΙΝ ΕΥΝΟΥΣΤΑΤΟΝ,
ΘΑΝΟΝΤΑ ΔΕ, ΜΑΛΙΣΤΑ ΠΑΝΤΩΝ ΕΜΟΙ ΠΟΘΕΙΝΟΝ,
ΧΑΙΡΕΙΝ ΚΕΛΕΥΩ
Ο ΤΗΣ ΑΥΤΟΥ ΗΔΙΣΤΗΣ ΟΜΙΛΙΑΣ ΩΡΦΑΝΙΣΜΕΝΟΣ
ΑΔΑΜΑΝΤΙΟΣ ΚΟΡΑΗΣ

16 Ἰουλίου, 1832.

NOTE *E*. (Voir p. 45, n. 1.)

Daunou a publié, sous le titre d'*Œuvres posthumes de M. Fr. Thurot, membre de l'Institut, professeur au Collége royal de France* (Paris, 1837, in-8°), un volume comprenant des leçons de grammaire faites en 1797 au lycée des Étrangers, un *Discours sur l'utilité de l'usage des langues*

(1) Introduction à l'étude de la philosophie, σύγγραμμα ἄξιον νὰ μεταφρασθῇ καὶ εἰς τὴν κοινὴν ἡμῶν γλῶσσαν. Παρὰ τοῦτο ἐμετάφρασεν ὁ μακαρίτης τὰ Ἠθικὰ καὶ τὰ Πολιτικὰ τοῦ Ἀριστοτέλους, καὶ ἄλλα ἀπ' ἄλλας γλώσσας ἱστορικὰ καὶ γραμματικὰ ἀξιόλογα συγγράμματα.

anciennes, grecque et latine, sept leçons de logique, suivies d'un extrait de la *Logique de Tracy*, la *Vie de Reid*, traduite de l'anglais de Dugald Stewart.

Nous donnerons ici quelques extraits de l'*avertissement* qu'il a mis en tête de ce recueil; ils serviront de complément à sa notice.

. . . . . .

. . . . . La grammaire et la logique ne sont, à vrai dire, qu'une seule et même science; car si, d'un côté, les expressions n'ont de valeur ni d'existence réelle que par les idées qui s'y attachent, de l'autre, il n'y a pas d'analyse possible de l'intelligence humaine, sans une étude approfondie du langage. Peu de grammairiens et de philosophes ont mieux compris que M. Thurot cette liaison intime de l'art de parler et de l'art de penser. Déjà il s'était appliqué à la rendre sensible dans la préface et les notes qui accompagnent son excellente traduction de l'*Hermès* de Jacques Harris, imprimée en 1796. Depuis, il a donné des leçons publiques de grammaire et de logique en éclairant toujours ces deux enseignements l'un par l'autre.

. . . . . .

Ses leçons de grammaire, puisées aux véritables sources, c'est-à-dire dans les chefs-d'œuvre de notre langue, ne seront pas aujourd'hui superflues, s'il est vrai, comme il semble permis de le craindre, que cette langue si pure et si précise ait commencé de s'altérer, si de jour en jour les nuances délicates de ses expressions s'effacent; si elle est menacée de perdre par degrés sa clarté, sa correction, sa grâce, tous les caractères qui l'ont honorablement distinguée durant deux siècles. On conçoit aussi qu'une logique sévère et positive, consacrée à la recherche des méthodes exactes, des sages directions de la pensée, aurait une influence salutaire à exercer dans un temps où d'obscurs systèmes de métaphysique reprendraient quelque crédit.

. . . . . .

. . . . . .

. . M. Thurot, quoique persuadé que la *Logique* de M. de Tracy tend plus directement à ce but qu'aucune des précédentes, n'en adopte pourtant pas toutes les maximes. Par exemple, il doute que l'imperfection des souvenirs soit la cause unique de toutes nos erreurs; et, en effet, trop d'observations nous autorisent à croire que l'esprit humain a plus d'une infirmité : ses maladies sont trop diverses et ne sont pas encore assez bien connues pour qu'il soit si facile de les réduire à une seule.

Du reste, l'illustre auteur des *Éléments d'idéologie* reçoit ici de son émule, M. Thurot, de purs et sincères hommages, dictés par la conscience avant d'être proférés par l'amitié. Ces deux excellents hommes, que rapprochaient des études communes, se ressemblaient à tel point par la pro-

fondeur de leurs pensées et par la simplicité de leurs mœurs, par la sévère exactitude de leurs travaux et par l'inépuisable bonté de leurs caractères, qu'on ne doit point s'étonner du vif et tendre intérêt qu'ils ont constamment pris l'un à l'autre. M. de Tracy, plus âgé d'environ quatorze ans, en a survécu près de quatre à M. Thurot, tristes années durant lesquelles la perte de ses anciens amis et l'affaiblissement de ses propres facultés se confondaient dans son cœur en une seule et même affliction.

La philosophie de Bacon, de Locke, de Condillac, de Cabanis et de M. de Tracy, est celle dont le système général se retrouve le plus sensiblement dans les ouvrages de M. Thurot; mais il la professe avec indépendance, en usant du droit d'en modifier, étendre ou restreindre les maximes. On voit qu'il avait fait aussi une étude particulière des doctrines de l'école écossaise, et surtout des livres de Thomas Reid : il l'a plusieurs fois cité. Il a même traduit une assez grande partie des œuvres de cet auteur, et a laissé cette version inédite, ayant su qu'en 1828 et 1829 on en imprimait une autre qui a été en effet livrée au public.....

..... La musique, entre tous les arts, avait le plus d'attrait pour M. Thurot : il l'a cultivée avec tant de goût et d'aptitude qu'elle était devenue l'un de ses talents, et l'un des charmes qu'il portait dans la société, autant que l'un des plus agréables délassements de ses méditations et de ses travaux; il s'était aussi exercé dans l'art des vers, ainsi qu'on peut s'en apercevoir aux grâces et à l'harmonie de sa prose. Ses traités de grammaire et de philosophie renferment plusieurs détails qui supposent une étude profonde des chefs-d'œuvre poétiques anciens et modernes.

MÉLANGES

DE

FEU FRANÇOIS THUROT

I

Traité d'Hippocrate, des airs, des eaux et des lieux; traduction nouvelle, avec le texte grec collationné sur deux manuscrits, des notes critiques, historiques et médicales, un discours préliminaire, un tableau comparatif des vents anciens et modernes, une carte géographique et les index nécessaires, par Coray, docteur en médecine de la ci-devant Faculté de Montpellier; 2 vol. in-8°, prix, 15 fr. pour Paris, et 18 fr., franc de port (*Moniteur universel*, 25 floréal an IX, 15 mai 1801).

Les philosophes de ce siècle ont beaucoup parlé de l'influence du climat sur les déterminations et les habitudes, soit physiques, soit morales, des hommes, et, par conséquent, sur leur destinée; c'est même cette considération qui a servi de base au grand ouvrage de Montesquieu sur la législation; mais il est assez singulier qu'un fait si généralement admis, et dont l'importance a été universellement reconnue, n'ait jamais été décrit avec autant de précision et d'étendue; que ses conséquences naturelles, morales et politiques, n'aient jamais été développées dans aucun ouvrage, avec autant de sagacité et de netteté qu'elles le sont dans le traité *Sur les Airs, les Eaux et les*

Lieux, composé par Hippocrate, il y a plus de deux mille ans.

On peut affirmer que cet écrit, extrêmement plein, malgré sa brièveté, est un des monuments les plus précieux qui nous restent du génie d'Hippocrate et de son rare talent pour l'observation. Partout on y reconnaît non-seulement le médecin habile et profond, dont les méditations tendent sans cesse au progrès et au perfectionnement de la science, en montrant à ceux qui s'en occupent, la véritable route qu'ils doivent suivre; mais on y admire encore le philosophe, ami de l'humanité, qui a su démêler les causes des maux qui l'affligent, aussi bien dans l'ignorance des hommes et dans leurs préjugés, que dans les désordres momentanés que les phénomènes purement naturels produisent quelquefois dans l'économie animale et qui combat l'erreur sans faste, sans amertume, avec cette confiance simple et calme que la vérité inspire à ceux qui se sont voués à son culte.

En parlant d'une maladie particulière aux Scythes, et que ces peuples superstitieux regardaient comme une peine infligée par la divinité : « Quant à moi, dit-il, je pense que cette maladie vient de Dieu, de même que toutes les autres, et qu'il n'y en a pas de plus divines ou de plus humaines les unes que les autres ; mais il n'en est pas moins vrai qu'il n'en existe aucune qui ne doive son origine à des causes naturelles. Je vais indiquer celles qui m'ont paru produire la maladie des Scythes, etc. » Ailleurs, après avoir observé que, dans les pays où la température est plus égale et moins exposée à des alternatives brusques de froid et de chaud, les hommes sont plus mous, plus efféminés, et ont moins de ressort et d'énergie dans l'âme, que ceux qui habitent les climats où l'on éprouve des passages plus rapides d'un extrême de température à l'autre, il ajoute ces paroles remarquables, et qui prouvent que les vérités relatives à la science du gouvernement ne lui étaient pas plus étrangères que celles qui ont rapport à la science dont il fut en quelque sorte le créateur : « Je pense, dit-il, que c'est au défaut de pareils changements qu'il faut attribuer la pusil-

lanimité des Asiatiques, et ensuite à la nature des lois auxquelles ils sont soumis. La plus grande partie de l'Asie est gouvernée par des rois ; et partout où les hommes ne sont ni maîtres de leurs personnes, ni gouvernés par leurs propres lois, bien loin de s'occuper du métier des armes, ils ont grand soin de ne manifester aucun penchant pour la guerre, par la raison que les dangers n'y sont pas également partagés. » Mais si ce précieux ouvrage intéresse également le médecin et le philosophe, il ne doit pas moins intéresser l'homme de lettres; car Hippocrate fut aussi un des plus grands écrivains du beau siècle de Périclès ; et, sous ce rapport, comme sous les deux autres, on doit beaucoup de reconnaissance au savant et estimable docteur Coray, pour la perfection et l'intérêt qu'il a donnés à ce traité par les notes très-étendues dont il l'a enrichi, et par le discours préliminaire qu'il y a joint. Nous allons exposer en peu de mots le mérite et l'utilité de ces deux parties du travail de l'éditeur.

Le *Discours préliminaire,* qui occupe plus de la moitié du premier volume, contient, outre l'analyse raisonnée du traité d'Hippocrate, et la réfutation des objections que quelques médecins ont faites contre les principes de ce grand homme, une dissertation extrêmement intéressante sur les noms que les Grecs ont donnés à diverses époques aux différentes aires des vents qui sont les plus remarquables, et un tableau comparatif des divisions anciennes des vents avec les divisions modernes. Ceux qui lisent les écrivains grecs et latins peuvent seuls apprécier l'importance et le mérite d'un pareil travail, ce qu'il présentait de difficultés, et ce qu'il exigeait de recherches pénibles et laborieuses pour être amené à un aussi grand degré de perfection.

L'auteur termine le discours par une notice critique des manuscrits et des éditions, soit grecques, soit latines, qui ont précédé la sienne; il apprécie avec justesse le degré de confiance et d'autorité que méritent les manuscrits qu'il a eu occasion d'examiner, les éditions, les commentateurs les plus con-

nus; en un mot, on voit par le détail scrupuleux dans lequel le citoyen Coray est entré à cet égard, qu'il a prodigieusement travaillé sur Hippocrate, et qu'il est peut-être un des savants de l'Europe, et comme médecin et comme helléniste, les plus capables de nous donner une excellente édition de tous les ouvrages de ce génie extraordinaire que les savants de tous les siècles se sont accordés à regarder comme le père de la médecine.

Le second volume tout entier contient les notes de l'éditeur : ces notes sont de deux espèces; dans les unes, il discute les passages difficiles du texte, les leçons des divers manuscrits ou des différentes éditions, les motifs des corrections qu'il a adoptées ou qu'il propose; dans les autres, il éclaircit les principes d'Hippocrate, et les points les plus essentiels de sa doctrine par une foule de faits et de passages tirés soit des voyageurs, soit des écrits des médecins modernes les plus célèbres ou des mémoires des compagnies savantes; et l'on voit que le citoyen Coray ne s'est pas borné à un seul genre d'érudition, et que, s'il est profondément versé dans la connaissance de tout ce que la Grèce et Rome ont produit de plus parfait, il n'est pas moins au courant des progrès que les sciences physiques et naturelles ont faits dans ces derniers temps.

On peut donc affirmer avec vérité que cette édition est un des ouvrages de ce genre les plus parfaits qui aient paru en France depuis bien longtemps, en y joignant néanmoins celle des *Caractères de Théophraste,* qui est de la même main, et qui a été donnée il y deux ans; mais un fait que l'on ne doit pas omettre parce qu'il honore le caractère et les vues libérales et généreuses d'une classe d'hommes trop peu connue et mal appréciée chez nous, c'est que ce sont des compatriotes de l'éditeur (le citoyen Coray est né à Smyrne), ce sont des négociants grecs qui ont fait les frais de cet ouvrage, ainsi que de l'édition des *Caractères de Théophraste;* ces hommes véritablement estimables, animés du zèle patriotique le plus noble et le plus pur, ont eu en vue de ranimer dans leur pays le sentiment de la

gloire nationale et le goût de l'instruction et d'y introduire, avec l'étude des chefs-d'œuvre de la Grèce antique, la connaissance de la langue française qu'on peut désormais appeler, à juste titre, la langue de la liberté. Les Grecs modernes ne sont pas, à beaucoup près, aussi étrangers aux sentiments généreux et aussi indifférents au désir de l'indépendance qu'il a plu à quelques observateurs superficiels de le dire ou de le croire; la preuve en est dans l'empressement avec lequel tout ce qui, dans cette nation, a quelques moyens ou quelque énergie se porte à se réunir à notre brave armée d'Orient, illustrée par tant de victoires et par tout ce que l'héroïsme, porté à son plus haut degré d'enthousiasme, peut produire de grand et d'admirable.

Qu'il nous soit permis, en terminant cette notice, de manifester notre vœu, pour que l'étude des langues anciennes et particulièrement de la langue grecque, beaucoup trop négligée en France depuis longtemps, y reçoive quelque perfectionnement et quelques encouragements; on ne saurait se dissimuler que cette partie de la littérature offre dans tous les genres des modèles de la plus rare perfection, et peut-être n'est-elle pas moins importante pour les hommes qui veulent cultiver avec succès la poésie et l'éloquence, que l'étude de l'antique, c'est-à-dire des chefs-d'œuvre des sculpteurs grecs, ne l'est pour les artistes qui veulent atteindre un certain degré de perfection dans la sculpture ou dans la peinture. Enfin il est convenable à la gloire et à la dignité d'une grande nation, de ne pas rester dans un état d'infériorité marquée par rapport aux nations voisines dans quelque genre que ce soit; ét, certes, l'Allemagne, l'Angleterre et la Hollande l'emportent de beaucoup sur nous pour le nombre des professeurs habiles qu'elles possèdent et des ouvrages importants qu'ils publient presque chaque année.

Nous avons sans doute, en France, quelques hommes qu'on peut opposer aux plus savants de l'Europe, les Villoison, les Brunck, Coray, Chardon-Larochette, etc.; mais la décadence où sont tombées les études, surtout depuis la Révolution, nous

empêche de profiter de leurs travaux et des connaissances précieuses qu'ils pourraient propager.

Le citoyen Coray pourrait, comme nous l'avons dit, nous donner une édition parfaite des œuvres d'Hippocrate; le citoyen Chardon-Larochette a, dit-on, préparé une édition complète de l'*Anthologie*, et qui offrirait une foule de morceaux inédits qu'il a tirés du manuscrit du Vatican; l'on doit voir avec peine que ces savants ne puissent faire imprimer leurs ouvrages que dans les pays étrangers.

Espérons néanmoins que, sous l'influence d'un gouvernement éclairé et qui accueille avec empressement tout ce qui est utile et qui peut contribuer à la gloire nationale, nous reprendrons, en ce genre aussi, la supériorité à laquelle nous pouvons aspirer et que nous avons eue à d'autres époques.

II

ΙΣΟΚΡΑΤΟΥΣ ΛΟΓΟΙ, etc. Harangues et lettres d'Isocrate avec les anciennes scholies, auxquelles on a ajouté des remarques et un discours sur l'enseignement de la langue grecque, composant les tomes I et II d'une Bibliothèque grecque qui s'imprime et se publie aux frais des frères Zosima, en faveur des Grecs qui veulent étudier la langue grecque. 2 vol. in-8°, prix : 21 francs, à Paris, de l'imprimerie de F. Didot, 1808. (*Mercure de France*, septembre 1808, t. XXXIII, p. 458.)

Nous regretterions de ne pas avoir parlé plus tôt de cette édition soignée d'un des plus illustres orateurs grecs, qui a paru depuis près d'un an, si le moment présent ne nous paraissait pas extrêmement favorable pour la recommander à l'attention des amis des lettres. L'époque où l'on s'attend à voir donner une forme désormais invariable à l'instruction publique en

France, et où l'on va rétablir sur une base à la fois plus solide et plus étendue l'enseignement et la culture des langues anciennes, nous paraît tout à fait propre à intéresser en faveur d'un ouvrage dont l'objet spécial est de perfectionner et d'améliorer cet enseignement et cette culture. On ne saurait se dissimuler que, depuis plus de quinze ans, nous sommes tombés, sous ce rapport, dans une sorte d'infériorité humiliante relativement aux autres nations de l'Europe civilisée; et, s'il n'est pas moins glorieux de l'emporter sur ses voisins par la supériorité des lumières que par celle des armes, nous devons désirer avec ardeur que ces études qui ont contribué à former autrefois tant d'écrivains célèbres, dont les ouvrages assurent à notre langue et à notre littérature une durée immortelle, reprennent enfin la faveur et l'éclat dont elles ont joui parmi nous dans les siècles précédents.

L'ouvrage que nous annonçons mérite d'autant plus de fixer l'attention à cet égard, et dans l'état actuel de nos connaissances, qu'il est plutôt propre à former les jeunes maîtres et à perfectionner ceux qui ont déjà fait quelques progrès dans l'étude du grec, que destiné à être mis entre les mains des écoliers. Des deux volumes qui le composent, le premier contient : 1° un essai sur l'enseignement de la langue grecque, et une dissertation sur Isocrate et sur ses écrits, en grec moderne; 2° le texte entier des ouvrages qui nous restent d'Isocrate; 3° enfin huit à neuf pages d'anciennes scholies sur cet orateur, partie peu considérable et d'un assez médiocre intérêt, mais que l'éditeur a cru devoir ajouter pour rendre son édition tout à fait complète. Le second volume comprend le commentaire de l'éditeur, qui a jugé convenable de l'écrire en grec à la manière d'Eustathe et des anciens scholiastes, comme étant destiné spécialement aux Grecs ses compatriotes. Il y a joint les index nécessaires et les témoignages des anciens écrivains sur Isocrate et sur ses ouvrages, particulièrement ce qui s'en trouve dans Denys d'Halicarnasse.

Sans doute Isocrate n'est, ni par la nature des sujets qu'il a

traités, ni par le mérite et la variété des images et des pensées, un des écrivains de l'antiquité dont la lecture offre le plus d'intérêt. Notre illustre Fénelon, dans ses *Dialogues sur l'éloquence,* en parle même avec assez peu d'estime, et le place infiniment au-dessous des orateurs de premier ordre tels qu'étaient Démosthène et Cicéron. Cependant ce grand maître de l'éloquence romaine était pénétré d'estime et d'admiration pour les écrits d'Isocrate, et dans plusieurs endroits de son traité de l'*Orateur* il lui prodigue les plus grands éloges; Quintilien, qui avait aussi médité profondément sur l'art oratoire, ne s'en montre pas moins admirateur. Il en faut dire autant de Denys d'Halicarnasse, qui, dans ses écrits sur la rhétorique, a examiné fort en détail les discours d'Isocrate, auquel il donne également beaucoup de louanges. Mais ces trois écrivains s'accordent aussi sur les défauts qu'on peut légitimement reprocher à cet illustre orateur : ils blâment en lui une affectation continuelle à balancer et à opposer entre eux les membres de ses périodes, un soin minutieux à rechercher des désinences semblables, à éviter le concours des sons qui pouvaient rompre l'harmonie de sa phrase, ce qui le rend monotone à force de régularité : en un mot, une attention si scrupuleuse sur le choix et l'arrangement des paroles, que la vigueur ou la chaleur des pensées, des sentiments, est trop souvent comme étouffée sous cet amas d'ornements recherchés dont il s'attache à les revêtir.

Il pouvait donc être utile de rechercher jusqu'à quel point ces défauts d'Isocrate sont réels; d'en faire connaître la cause et de déterminer le degré d'utilité qu'on peut néanmoins retirer de la lecture de ses écrits, et c'est ce que le savant et judicieux éditeur nous paraît avoir fait avec beaucoup de succès dans le discours qui sert d'introduction au texte de son auteur. Ce discours où l'on trouve des réflexions pleines de justesse sur la rhétorique et sur l'art de l'enseigner, un précis très-intéressant et très-instructif sur la vie d'Isocrate et sur les éditions que l'on a données à différentes époques des écrits de cet orateur, nous offre tous les documents nécessaires pour fixer, avec autant de

certitude qu'on peut le faire, l'opinion que nous devons nous former du genre de talent et du mérite des ouvrages d'Isocrate. Une circonstance à laquelle ses détracteurs paraissent n'avoir pas fait assez d'attention, c'est que l'éloquence n'était pas encore formée à Athènes avant qu'Isocrate en eût fait son étude spéciale, et, pour ainsi dire, sa profession. Sans doute auparavant il y avait eu des citoyens qui possédèrent à un très-haut degré le talent de la parole; c'était en grande partie à ce talent que Solon, Pisistrate, et surtout Périclès, avaient dû l'empire presque absolu qu'ils avaient exercé sur les esprits et sur les volontés des Athéniens. Mais il n'en est pas moins vrai que la rhétorique, ou l'éloquence, considérée comme un art particulier qui a ses règles et ses principes, ne fut connue chez les Grecs qu'à l'époque des sophistes, c'est-à-dire vers le milieu du cinquième siècle avant l'ère chrétienne, dans la jeunesse d'Isocrate. C'est alors que Gorgias de Léontium, Prodicus de Céos, Hippias d'Élée, et plusieurs autres hommes doués de talents plus ou moins distingués, s'appliquèrent à l'étude de l'art de la parole, dont ils cultivèrent les différentes branches; les uns s'attachaient à donner à leurs périodes du nombre et de l'harmonie, les autres, à rechercher les figures propres à émouvoir les passions des auditeurs; mais il est aisé de sentir, par cela même, que ces différentes parties étant l'objet d'une recherche et d'une attention particulières, les productions où leurs auteurs en faisaient usage devaient porter l'empreinte d'une affectation aussi contraire au but de la véritable éloquence qu'aux lois du bon goût. On ne doit pourtant pas confondre avec les recherches futiles, dont vous venons de parler, les efforts que fit Prodicus de Céos pour déterminer avec plus de précision qu'on ne l'avait fait jusqu'alors les divers sens dont un même mot est susceptible. Ce genre de recherches qui a fait la gloire d'un de nos plus célèbres grammairiens (l'abbé Girard) contribue essentiellement à la propriété de l'expression, l'une des plus précieuses qualités du style.

Ce fut à l'école de ces premiers créateurs de l'art oratoire que se forma Isocrate. Il eut particulièrement pour maître ce

Gorgias dont l'éloquence excita parmi les Athéniens un tel enthousiasme, qu'ils lui accordèrent d'un consentement unanime tout ce qu'il demandait pour les Léontins, ses compatriotes, qui l'avaient député. Sans doute, comme l'observe avec raison Diodore de Sicile en racontant ce fait, les Athéniens, lorsque leur goût se fut perfectionné, auraient fait peu de cas de ces figures recherchées et prodiguées à l'excès, dont la nouveauté les séduisit alors, et toute cette pompe d'expression employée sans mesure et sans jugement ne leur aurait paru que ridicule; mais c'étaient là les premiers essais d'un art qui dans la suite devint tout-puissant sur ce peuple doué d'une imagination si vive et d'une si heureuse organisation, et le triomphe qu'obtint alors Gorgias ne nous permet pas de douter qu'il ne fût lui-même doué d'un talent peu commun, auquel la culture avait dû nécessairement ajouter une sorte d'éclat et de mérite réel.

Quoi qu'il en soit, Isocrate eut incontestablement celui d'appliquer l'éloquence à des sujets plus dignes d'intéresser les hommes raisonnables et de les traiter avec infiniment plus de sagesse et de goût que ne l'avaient fait ses maîtres et ses devanciers. C'est le témoignage que Platon, qui affecta toujours de faire assez peu de cas de la rhétorique, semble s'être plu à lui rendre. « Je lui trouve pour l'éloquence, fait-il dire à Socrate, un naturel plus heureux qu'à Lysias, des sentiments plus nobles et plus élevés, enfin il y a dans ses pensées un fond de philosophie qui peut un jour l'élever à quelque chose de grand et de sublime. » En effet, Isocrate, quoique son excessive timidité l'eût toujours empêché de se produire en public et d'y réciter lui-même ses harangues, paraît avoir eu beaucoup de fermeté de caractère, et cette sorte de courage, à la fois la plus rare et la plus honorable, qui consiste à braver le crime tout-puissant, et à manifester, même au péril de sa vie, une opinion généreuse et conforme à la justice. Il en donna des preuves signalées dans deux circonstances également remarquables. La première, lorsqu'il osa seul se joindre à Socrate pour prendre la défense de Théramène que les trente tyrans condamnèrent injustement; la seconde,

lorsqu'après la mort du plus sage des Athéniens, il ne craignit pas de porter publiquement le deuil de Socrate, reprochant ainsi aux juges et aux infâmes calomniateurs d'un grand homme leur lâcheté et leur conduite ignominieuse.

S'il faut convenir, au reste, qu'Isocrate ne parvint point à cette sublime hauteur de talent que Platon semblait avoir présagée, du moins ne saurait-on nier qu'il perfectionna singulièrement et le style et les idées; que dans tous ses écrits les sentiments les plus nobles et les plus généreux sont revêtus d'expressions également justes et heureuses, et qu'il a peut-être plus qu'aucun autre écrivain l'art d'employer toujours le terme propre, et la phrase la plus correcte et la plus claire; ses défauts, que je n'ai point prétendu dissimuler, sont donc évidemment ceux de l'époque où il a vécu et des circonstances personnelles qui ont influé sur son talent; mais ses qualités, et il en a beaucoup de très-précieuses, lui appartiennent exclusivement : aussi a-t-il, au jugement des critiques les plus éclairés, cette gloire singulière que les plus illustres orateurs qui sont venus après lui, sans en excepter Démosthène lui-même, ont été ses disciples ou ses élèves; et Cicéron, qui semble avoir modelé, en quelque sorte, ses phrases et ses périodes sur celles d'Isocrate, lui rend le témoignage honorable que c'est de son école que sortit la foule des princes de l'éloquence grecque, comme autrefois l'élite des héros de l'armée des Grecs était sortie du cheval de Troie.

Telle est donc l'idée exacte et fondée sur les documents les plus authentiques que M. Coray nous donne, dans son discours préliminaire, du genre de mérite de l'auteur dont il nous offre une édition complète et traitée avec un extrême soin. L'écrivain qui fut universellement reconnu pour réunir à l'intérêt des pensées morales et philosophiques le double mérite d'une rare justesse et d'une singulière correction dans l'expression, lui a paru le plus propre à être mis dans les mains de la jeunesse qui se livre à l'étude du grec, et c'est pour cette raison qu'il y a joint un commentaire que nous ne craindrons pas de mettre fort au-

dessus de tout ce qui a été fait en ce genre depuis fort longtemps, en France, si nous en exceptons le travail du même savant sur Héliodore et sur Théophraste. Toutes les difficultés du texte y sont signalées et éclaircies, sans tout ce vain luxe d'érudition qui, prodigué hors de propos, est plus propre à fatiguer l'esprit qu'à l'éclairer. Mais M. Coray, qui assurément est aussi riche, et beaucoup plus riche en ce genre, qu'un grand nombre de commentateurs, s'est sagement borné à ne faire de remarques que celles qui pouvaient servir directement à la parfaite intelligence de son auteur; et la partie de son commentaire qui a pour objet la critique du texte est encore traitée de manière que la plupart du temps il y a une instruction réelle et importante à puiser dans les discussions auxquelles cette critique donne lieu, et dans l'exposition des motifs qui le déterminent à adopter ou à rejeter telle ou telle leçon. Au reste, indépendamment des éditions antérieures à la sienne, et dont les plus remarquables sont celle de Wolf, imprimée en 1570; celle de l'abbé Auger en 1782; et celle de M. Lange, professeur de philosophie dans l'université de Halle, en Saxe, qu'il a suivi plus particulièrement, M. Coray s'est servi, pour constituer son texte, d'un précieux manuscrit du onzième siècle, fruit des victoires des Français en Italie.

Ce savant a donc rendu un service réel aux lettres et à ceux qui les cultivent par le soin qu'il a donné à ces restes précieux de l'éloquence antique, et on ne doit pas moins de reconnaissance et d'estime à ceux des généreux compatriotes de l'éditeur qui, dans la vue de ranimer dans leur pays le goût des sciences et l'amour du beau et du bon dans tous les genres, consacrent à l'impression des meilleurs ouvrages grecs une partie de l'honorable opulence qu'ils doivent à leurs travaux et à leur industrie. MM. les frères Zosima, riches négociants grecs, ont invité M. Coray à entreprendre la publication d'une collection des écrivains grecs les plus recommandables. Le premier volume de cette intéressante collection a paru il y a deux ans; il contient les Histoires diverses d'Élien, avec les fragments d'Héraclide de Pont et de Nicolas de Damas, et de plus un discours préli-

minaire de l'éditeur plein de recherches curieuses sur la grammaire grecque et de sages réflexions sur les réformes et les améliorations dont l'enseignement de cette langue est susceptible; l'édition d'Isocrate, dont nous venons de rendre compte, compose les volumes II et III de cette collection et sera incessamment suivie des Vies des hommes illustres de Plutarque, dont le texte sera épuré et corrigé avec le même soin par M. Coray.

Quoi qu'en puissent dire les détracteurs de la nation grecque et les ennemis de toute idée grande et libérale, une pareille entreprise ne saurait que faire le plus grand honneur à ceux qui s'y sont voués, quand même elle ne serait pas couronnée par tout le succès que la réunion des circonstances les plus extraordinaires et les plus favorables semble lui promettre.

En effet, jugeons ce peuple, non sur les relations frivoles et mensongères du voyageur allemand Bartholdy (1), ou sur les sarcasmes injustes de l'érudit Villoison (2), mais sur les faits qui sont à notre connaissance : tout semble lui présager une régénération qu'il appelle de tous ses vœux, à laquelle il conspire de tous ses efforts; et cette heureuse révolution sera d'autant plus sûre et d'autant plus durable qu'on paraît désirer la devoir uniquement au progrès des lumières et de la raison.

Le clergé grec est déjà même assez éclairé sur ses vrais intérêts pour sentir que sa dignité et sa fortune seront plus solidement fondées sur la supériorité des connaissances et sur le bien qu'il pourra opérer, en les propageant et les protégeant,

(1) *Voyage fait en Grèce dans les années* 1803 *et* 1804; il en a paru une traduction française il y a environ six mois.

(2) On s'est plu à citer dans quelques journaux des fragments du *Voyage* de M. Villoison, trouvés, dit-on, dans ses manuscrits, et on a affecté de donner une grande importance au jugement défavorable qu'il paraît avoir porté de la nation grecque. Mais on sait très-bien qu'il est possible qu'un homme d'une érudition prodigieuse et d'une vaste mémoire soit absolument incapable de juger et d'apprécier l'esprit et le caractère d'un peuple; et, en vérité, tous ceux qui ont connu M. Villoison sont fort surpris d'entendre citer son opinion en ce genre comme une autorité d'un grand poids.

qu'elles ne l'étaient autrefois sur l'aveugle et stupide ignorance du peuple. Le patriarche de Constantinople, par une circulaire datée du 20 septembre de l'année dernière, a manifesté tout l'intérêt dont il est animé pour les établissements d'instruction qui existent dans la Grèce, et a invité à les multiplier autant qu'il serait possible. Le professeur du gymnase de Constantinople a été dernièrement promu à la dignité d'archevêque de Philadelphie. Beaucoup d'ecclésiastiques distingués par leurs lumières professent les sciences et les lettres dans les différents gymnases; par exemple, dans celui de Cydonie, petite ville du continent vis-à-vis de Lesbos, à Chio, etc. Ces établissements se sont fort multipliés depuis un certain temps; la seule ville de Jannina, en Épire, en a deux : je ne parle pas des collèges où l'on enseigne la litérature grecque, et qui sont répandus en plus grand nombre encore sur le continent et dans les îles. Il se fait, des principales villes de l'Europe, pour toutes ces écoles, de fréquents envois de livres, d'instruments de mathématiques et de physique; les professeurs, dont plusieurs sont prêtres, comme je l'ai dit, entretiennent pour cet objet des correspondances suivies à Vienne, à Venise et à Paris. Beaucoup de jeunes gens, la plupart destinés à l'état ecclésiastique, ou déjà membres du clergé, sont répandus en Italie, en Allemagne et en France, où ils se livrent à l'étude des sciences(1); ils traduisent les meilleurs ouvrages européens qui sont imprimés et envoyés en Grèce aux frais des négociants de ce pays, dont les plus riches semblent rivaliser de zèle avec les membres éclairés du clergé pour favoriser la propagation des connaissances utiles et le progrès de la civilisation dans leur patrie. On peut citer en ce genre la munificence de MM. Zosima, qui font distribuer gratuitement douze exemplaires de la bibliothèque grecque, qui s'imprime à leurs frais, à tous les collèges et gymnases de leur pays, et qui ont donné des ordres pour que

(1) Il y a, en ce moment, à Paris un prêtre grec et un jeune diacre de la même nation, qui y sont venus l'un et l'autre pour cet objet intéressant, et tous les deux avec la permission du patriarche de Constantinople.

tous leurs compatriotes connus pour cultiver les lettres et les sciences dans les différents pays de l'Europe en reçussent aussi gratuitement chacun un exemplaire, ou pussent le réclamer.

J'ai cru que ces faits, qui sont très-positifs, étaient essentiels à faire connaître, pour détruire les idées fausses que les lecteurs français auraient pu prendre de la nation grecque et de son état actuel dans la relation de M. Bartholdy et dans les journaux qui se sont faits les échos de cet écrivain allemand. J'ai cru surtout que c'était une justice due à l'excellent esprit dont un grand nombre des membres du clergé grec paraissent animés.

Parce qu'il a plu à un moine imbécile du mont Athos de déclamer, dans un pamphlet (1) absurde, contre tout ce qui se fait de bon et d'utile dans sa nation et de damner de son autorité privée tous ceux de ses compatriotes qui voyagent en Europe pour s'instruire, M. Bartholdy, qui était sur les lieux, n'aurait pas dû prendre ce ridicule écrit pour l'expression des sentiments du clergé grec en général, malgré tous les faits contraires sur lesquels il ne tenait qu'à lui d'ouvrir les yeux; il n'aurait pas dû surtout se livrer à un esprit de dénigrement et de satire injurieuse, qui est au moins très-injuste et très-indécente quand elle s'adresse à un peuple tout entier.

Le voyageur anglais Eton a su éviter cet excès blâmable, il a parlé de la nation grecque, qu'il a beaucoup mieux observée que ne l'a fait M. Bartholdy, avec une estime et des égards remarquables. Enfin, M. Castelan, qui a visité aussi la Grèce

(1) Qui s'attendrait à trouver des calembours dans un ouvrage de cette espèce, et fait par un tel auteur ? Il y en a pourtant un dont nous croyons devoir réjouir ceux de nos écrivains qui marchent sur les traces de frère Nathanael de Néocésarée (c'est le nom du moine grec dont nous parlons). Il prétend que ceux de ses compatriotes qui montrent tant de zèle et d'ardeur pour les arts et les sciences de l'Europe civilisée ne sont pas des *philosophes* (amis de la science), mais des *philozophes* (amis des ténèbres). On voit que l'application est tout à fait heureuse, et que frère Nathanael raisonne aussi bien que le font tous ceux de son parti.

dans ces derniers temps, et qui paraît doué des qualités les plus estimables dans un voyageur, l'esprit d'observation et l'impartialité, s'est plu à rendre justice au caractère des habitants de cette contrée, à laquelle se rattachent tant de souvenirs intéressants; il en parle souvent avec éloge, et toujours avec décence.

Cette digression, au reste, ne paraîtra pas sans doute trop étrangère au sujet qui m'a fait prendre la plume, et j'espère que les amis de la justice et de la vérité me la pardonneront volontiers. En effet, en faisant connaître un excellent livre que que nous devons au zèle éclairé des négocianis grecs pour le bien de leur patrie et aux travaux d'un savant grec fixé parmi nous, il était juste de réclamer contre l'injurieuse partialité avec laquelle la nation grecque est traitée dans un ouvrage récemment traduit en français, et dans quelques journaux où cet ouvrage a été vanté avec aussi peu de jugement que de convenance.

III

ΠΛΟΥΤΑΡΧΟΥ ΒΙΟΙ, etc. *Les Vies parallèles des hommes illustres de* PLUTARQUE, avec des remarques. — Tome I^er^. — Paris, 1809, de l'imprimerie d'Eberhart.

ΠΟΛΥΑΙΝΟΥ ΣΤΡΑΤΑΓΗΜΑΤΩΝ, etc. *Les Stratagèmes de Polyæn*, en huit livres. — Un vol. in-8°. — Paris, 1809, de l'imprimerie d'Eberahrt (1) (*Mercure de France*, juillet 1809, t. XXXVII, p. 141).

Voici une excellente édition d'un des plus précieux ouvrages

(1) Ces deux volumes font suite aux deux volumes d'Élien et d'Isocrate, que nous devons au zèle patriotique de MM. Zosima pour l'instruction des Grecs leurs compatriotes, et aux talents de M. Coray, qui les seconde avec une ardeur infatigable dans cette noble entreprise. La collection commencée par lui, sous le

grecs qui nous restent; et l'on ne peut que savoir infiniment de gré au respectable M. Coray de l'heureuse idée qu'il a eue de travailler sur Plutarque, et de nous donner un texte épuré de ces *Vies des hommes illustres,* l'un des livres peut-être qui, avec les *Œuvres morales* du même auteur, ont fait le plus de bien dans le monde. Mais cette tâche, déjà si considérable, n'a point suffi au zèle du savant et laborieux éditeur, ou plutôt, forcé de se ménager des moments de distraction et de repos dans un travail extrêmement fatigant, il a voulu mettre à profit pour le public, et pour sa patrie, l'objet constant de toutes ses pensées, ses moments même de relâche; et l'édition de Polyæn que nous annonçons en est le fruit. Nous en parlerons tout à l'heure, après avoir donné quelques détails sur l'édition des *Vies de Plutarque,* et fait connaître ce qui compose le premier volume que nous avons sous les yeux.

Il contient : 1° des *Essais sur la langue grecque et sur l'instruction des Grecs,* etc., faisant suite à ce qui en a déjà paru dans les éditions d'Élien et d'Isocrate (1), et un avertissement sur Plutarque et sur l'édition que l'on en donne aujourd'hui; cette partie est écrite en grec moderne. 2° Le texte grec des Vies de Thésée, de Romulus, de Lycurgue, de Numa, de Solon, de Valérius Publicola, de Thémistocle, de Camille, de Périclès et de Fabius Maximus. 3° Les remarques de l'éditeur sur les endroits difficiles ou altérés qui se trouvent dans le texte; et cette partie, d'environ cent cinquante pages d'impression, est écrite en grec à la manière des anciens scholiastes. 4° Deux index : l'un des mots les plus remarquables et des noms propres, l'autre des mots de la langue grecque moderne sur lesquels l'éditeur

nom de *Bibliothèque grecque,* se compose jusqu'à présent de cinq volumes. Les tomes suivants des *Vies de Plutarque* sont sous presse et se succéderont d'assez près.

(1) Nous ne saurions trop recommander la lecture de cette suite de dissertations, aussi curieuses qu'instructives, à ceux qui étudient la langue grecque. Ils y trouveront, sur toutes les parties de la grammaire, sur la rhétorique, sur l'usage et la composition d'un bon dictionnaire, d'excellentes observations, et en tout une doctrine profonde exposée avec autant de clarté que d'intérêt.

a donné des éclaircissements; et 5° enfin une liste des auteurs qu'il a eu occasion de corriger ou d'expliquer dans ses remarques. M. Coray a pris pour base de son travail les éditions de Henri Estienne, de Bryan et de Reiske; et les corrections nombreuses qu'il a faites aux textes sont fondées en partie sur les variantes qu'ont données successivement ces divers éditeurs, et quelquefois aussi sur des conjectures et sur la connaissance profonde qu'a M. Coray de la langue grecque; en sorte qu'il en résulte un texte qui est, sans aucune comparaison, plus clair et plus pur que tout ce qu'on avait jusqu'à présent. Nous avons vu à ce sujet avec plaisir l'éclatante justice que le savant dont nous parlons s'est plu à rendre à notre illustre compatriote Jacques Amiot, dont il avoue que la traduction lui a été extrêmement utile (1), en lui suggérant dans plusieurs endroits de bonnes corrections, soit qu'Amiot eût travaillé sur des manuscrits que nous n'avons plus, soit qu'il eût fait de lui-même ces changements avantageux dans les endroits où le texte était manifestement altéré, et qu'un heureux instinct, joint à l'extrême habitude que son travail même avait dû lui donner du style de Plutarque, l'eût mis sur la voie de ces leçons plus exactes. M. Coray observe même qu'un grand nombre de corrections proposées par Reiske dans ses notes sont évidemment puisées à cette source; et il s'étonne avec raison que ce savant homme, qui sans doute était assez riche de son propre fonds, ait eu la faiblesse de dissimuler les obligations qu'il avait à Amiot.

Il ne faut donc pas trop ajouter foi au jugement sévère que Bachet de Méziriac a porté de la doctrine de cet homme célèbre; et bien certainement il y a beaucoup d'exagération dans les reproches d'infidélité et d'inexactitude qu'il a faits à sa traduction de Plutarque (2), qui sera toujours un monument précieux

(1) La meilleure édition de cette traduction est celle qui a été publiée par Cussac, en 1801 jusqu'à 1805, en 25 volumes in-8°. Elle a été revue par M. Clavier, qui n'y a joint que peu de notes, mais où brillent un excellent jugement et une érudition peu commune.

(2) Il prétend y avoir remarqué plus de deux mille fautes : Bachet de Mézi-

de talent, et qui aura toujours aux yeux des Français le mérite rare et inappréciable d'être l'un des ouvrages qui ont le plus contribué à épurer et à perfectionner leur langue.

Indépendamment du mérite de la correction qu'un éditeur doit chercher avant tout à donner aux ouvrages qu'il publie, il est encore de son devoir de ne négliger aucun des moyens qui peuvent contribuer à en rendre l'intelligence facile aux lecteurs qui sont déjà familiarisés avec la langue dans laquelle ils sont écrits; et les remarques que M. Coray a ajoutées à la fin de ce volume sur chacune des vies qui le composent nous ont paru atteindre complètement ce but intéressant. Il y indique soigneusement les endroits corrigés, les sources où il a puisé de meilleures leçons, celles qu'il a cru devoir adopter d'après ses propres conjectures, et les motifs qui l'ont déterminé dans l'un ou dans l'autre cas lorsque cela a quelque utilité, ou qu'il en peut résulter quelque véritable instruction pour le lecteur. Enfin, dans tous les passages où il a présumé que l'on pourrait être arrêté, soit par le défaut de netteté dans la construction des phrases, soit par le sens détourné de quelques expressions, soit faute de connaître quelques usages ou quelques faits moins familiers à ceux qui n'ont pas fait leur principale étude de ces matières, l'éditeur a eu soin d'éclaircir en peu de mots ces divers genres de difficultés : d'où il résulte que l'on trouve dans ses remarques un assez grand nombre de choses curieuses, soit sur la signification et sur l'étymologie de certains mots, particulièrement de ceux qui font encore aujourd'hui partie de l'idiome des Grecs, soit sur divers points relatifs à la connaissance de l'antiquité sous le rapport de l'histoire, des mœurs, de la géographie, etc.

riac était sans doute un très-savant homme, singulièrement versé dans la connaissance des langues de l'antiquité : c'était même un géomètre très-distingué pour le temps où il a vécu; mais il faut avouer que le discours qu'il prononça à l'Académie française, où il fut reçu en 1635, peu de temps après l'établissement de ce corps illustre, n'est qu'une satire violente et peu convenable de la traduction d'Amiot, dont Bachet de Méziriac ne sentait pas assez le mérite et avait peut-être vu avec un œil d'envie le prodigieux succès.

Achevons de faire connaître la manière de voir et de juger du savant dont nous examinons le travail, en citant le passage suivant de la préface, où il apprécie le style et le mérite propre de son auteur : « Le style de Plutarque, dit-il, est inégal, comme d'autres critiques l'ont observé avant moi ; quelquefois même la longueur de ses périodes nuit à la liaison des idées et à l'enchaînement naturel des expressions. Ce défaut tient à deux causes : l'une, c'est que Plutarque écrivait dans un temps où la décadence de la langue commençait déjà à se faire sentir ; l'autre, qu'on pourrait assigner à la vaste érudition de cet écrivain, est qu'il lui arrive souvent de mélanger divers genres de styles, parce que sa mémoire lui suggérait à la fois les pensées et les expressions d'un grand nombre d'écrivains, soit en vers, soit en prose.

« Avec tous ces défauts, le style de Plutarque est souvent riche en expressions et en tours qui lui donnent une grâce et une harmonie qui enchantent l'oreille du lecteur : ce charme se fait surtout sentir dans les endroits où il peint des couleurs les plus animées la beauté de la vertu et la difformité du vice. Plutarque mérite encore des éloges en ce que, sans avoir jamais la prétention d'imiter aucun écrivain en particulier, et sans vouloir donner à sa diction un autre caractère que celui que comportait alors l'état de la langue, il s'est attaché de préférence aux idées et aux choses.

« Aussi est-il si abondant en exemples et en préceptes utiles à la vie, que je doute qu'il existe aucun autre ouvrage qui soit plus riche en ce genre que ceux de Plutarque : au moins ne connaissons-nous aucun autre écrivain qui, avec une aussi vaste érudition, ait su comme lui faire servir ses connaissances à la plus grande utilité des hommes. On peut affirmer, sans crainte de se tromper, que quiconque se plaît beaucoup à la lecture de Plutarque est un ami de la vertu, ou du moins aspire à devenir vertueux.

« Les jugements que ce sage et judicieux écrivain porte des personnes et des choses sont presque toujours justes, et, s'il

arrive quelquefois au bon Plutarque de se tromper, ou, ce qui est peut-être moins excusable, de se contredire lui-même, pourrait-on lui en faire un reproche légitime? Ne sait-on pas que les préjugés de la patrie et de l'éducation, ceux que l'on contracte nécessairement au milieu des sociétés où l'on vit, et qui résultent des circonstances de toute espèce où l'on se trouve, nous assiègent et nous pressent de toutes parts avec tant de force, qu'il est bien difficile que la balance ne penche pas quelquefois, contre son gré, entre les mains du philosophe le plus sincèrement dévoué à la cause de la vérité? »

Cette édition, imprimée avec beaucoup de soin et de correction, sera enrichie des portraits des hommes illustres placés en tête de chaque *Vie* et gravés d'après des bustes ou des médailles dont l'authenticité est reconnue. Ce premier volume contient ceux de Thésée, de Romulus, de Lycurgue, de Numa, de Solon, de Thémistocle et de Périclès. La libéralité de MM. Zosima n'a point été alarmée de ce surcroît de dépense; ils ont regretté avec le savant éditeur qu'on ne pût pas retrouver les images de tous les grands personnages dont Plutarque nous a retracé les exploits et les vertus. Il eût été à désirer surtout qu'on eût pu orner du portrait de ce grand écrivain le frontispice de l'édition, et, pour y suppléer autant qu'il était possible, M. Coray a fait graver au milieu d'une couronne de laurier, entrelacée autour du serpent, symbole de l'immortalité, le nom de Plutarque, et au-dessous une ingénieuse épigramme d'Agathias qui se trouve dans l'*Anthologie*.

Je viens maintenant à l'édition de Polyæn, que M. Coray a publiée en même temps que le premier volume des *Vies des hommes illustres*. Polyæn est moins connu que Plutarque, et sans doute aussi bien moins digne de l'être. Il était né en Macédoine, et il exerçait la profession d'avocat à Rome sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle, qui, comme on sait, associa à l'empire Lucius Verus vers l'an 161 de notre ère. C'est tout ce qu'on sait concernant cet écrivain, et ce qu'il nous apprend lui-même dans l'espèce de préface qui est au commencement de son

ouvrage : il le dédia à ces deux princes étant déjà avancé en âge.
« La manière la plus simple et la plus naturelle de juger Polyæn, dit M. Coray, c'est de le comparer avec Élien ; comme celui-ci, il a pris chez les écrivains qui l'avaient précédé tout ce qu'il raconte; et, le temps ayant détruit un grand nombre des ouvrages où il a puisé les faits qu'il nous transmet, les *Stratagèmes de Polyæn* sont devenus, comme les *Histoires diverses d'Élien*, un livre nécessaire pour la connaissance complète de l'histoire. Ces deux écrivains ont encore entre eux ce trait de ressemblance, qu'ils ont compilé sans goût et sans jugement les livres qu'ils avaient sous les yeux ; espèce d'inconvénient dans lequel doivent nécessairement tomber tous ceux qui n'ont pas une connaissance suffisante des sujets qu'ils entreprennent de traiter.

« Le mot *stratagème* signifie proprement, comme on sait, une ruse de guerre; et néanmoins Polyæn, oubliant et son titre et son sujet, met au nombre des stratagèmes, tantôt des apophthegmes, tantôt des actions qui n'ont absolument rien de commun avec ce qui mérite véritablement ce nom; quelquefois il rapporte sous ce titre des traits de bassesse dignes des plus vils esclaves, ou des actions que le soin de sa propre conservation peut inspirer à l'homme le plus borné; d'autres fois, et c'est ce qu'il y a de plus blâmable, il vous donne pour des stratagèmes des injustices atroces, des parjures, des actes de cruauté, qui seraient punis partout du dernier supplice, ou, au contraire, des actes de vertu et d'humanité; enfin, il lui arrive de rapporter des faits ou tout à fait faux, ou mêlés de circonstances qui y répandent de la confusion et de l'incertitude, soit que sa mémoire l'ait mal servi, ou qu'il les ait copiés sans discernement, tels qu'il les a trouvés dans d'autres historiens peu dignes de foi.

« Son style, quoique meilleur que celui d'Élien, qui ne vint qu'après lui, a d'assez nombreux défauts : il multiplie jusqu'à la satiété les expressions synonymes, employées sans conjonctions; il pèche souvent contre la propriété des termes, contre l'emploi régulier des temps, des modes ou des formes des

verbes ; genre de fautes qu'on peut reprocher, au reste, à la plupart des écrivains qui ont vécu vers la même époque. »

On voit que M. Coray n'a point le faible qu'ont ordinairement les éditeurs pour l'écrivain auquel ils ont consacré leurs veilles. Le savant Casaubon, qui donna en 1589 une édition des *Stratagèmes de Polyæn,* ne montre ni cette fermeté de jugement, ni ce goût sévère qui distinguent éminemment le critique moderne. Dans son épître dédicatoire, adressée au célèbre Duplessis-Mornay, il appelle Polyæn *un écrivain élégant, réunissant la sagacité à l'érudition, et qui s'était montré sur les champs de bataille aussi bien que dans l'arène judiciaire* (1). Il donne encore de grands éloges au style de Polyæn dans sa Préface ; mais cette prévention et ce défaut de goût sont sans doute excusables eu égard à l'époque où écrivait Casaubon. C'est, au reste, à lui qu'on doit cet ouvrage, qu'il publia le premier, d'après un manuscrit extrêmement imparfait, et qu'il avait payé fort cher, comme il nous l'apprend lui-même : il y fit un nombre considérable de corrections, soit d'après ses propres conjectures, soit d'après la traduction latine de Juste Vulteius, imprimée auparavant à Bâle en 1550.

Cette édition de Casaubon, celle qui fut donnée depuis par un éditeur qui, avec le secours de deux nouveaux manuscrits, améliora le texte de Polyæn dans beaucoup d'endroits et le défigura en beaucoup d'autres par ignorance (2), composent, avec les variétés de lecture qu'il a pu recueillir, le fonds de l'édition de M. Coray, qu'on peut regarder comme entièrement nouvelle et incomparablement plus parfaite que celles qu'on avait jusqu'ici ; quoiqu'il avoue lui-même, avec cette candeur qui accompagne toujours le vrai mérite, qu'un éditeur habile, aidé de quelque bon manuscrit, y trouverait sans doute encore beaucoup

(1) Scriptor antiquus, elegans, acutus, eruditus, et... qui utramque militiam (sagatam, inquam, et togatam) secutus est.

(2) On veut parler ici de l'édition donnée à Leyde en 1690 par *Pancratius Maasvicius* en un volume in-8°. Celle de *Samuel Mursinna*, publiée à Berlin en 1756, n'en est qu'une réimpression exécutée avec assez d'élégance, et où il n'y a de plus que l'index des mots grecs.

de changements avantageux à faire. La comparaison des endroits où le texte de cette nouvelle édition diffère des précédentes occupe presque les cent dernières pages du volume, avec quelques notes qui servent à l'explication des passages ou des expressions les plus difficiles; enfin une table des chapitres et un index fort étendu des mots grecs et des noms propres ajoutent à l'utilité du livre en offrant de plus grandes facilités pour s'en servir.

Qu'il nous soit permis de le dire : les gens du monde, et même un grand nombre de ceux qui aiment et qui cultivent les lettres, surtout dans notre pays, ne savent pas assez peut-être ce qu'on doit de reconnaissance à de pareils travaux; ils ne songent pas assez à ce qu'il faut avoir acquis de connaissances diverses en grammaire, en histoire, en philosophie et dans tous les genres de poésie et d'éloquence, à ce qu'il faut de justesse, de pénétration, je dirai même de finesse d'esprit pour être en état de donner des éditions correctes et vraiment utiles des écrivains de l'antiquité. Cette carrière, qui semble peu attrayante et qui ne promet pas un grand éclat de renommée, parce que le nombre des juges capables d'apprécier le talent qu'on y développe est très-petit, a pourtant aussi un degré d'intérêt très-vif. Dans chacun des siècles qui ont suivi la renaissance des lettres en Europe, on a compté bien peu d'hommes qui s'y soient fait une réputation durable ou qui y aient obtenu de véritables succès; et peut-être l'on a trop oublié de nos jours, particulièrement en France, que les savants qui se sont distingués dans ce genre de littérature ont été comptés parmi les hommes les plus illustres et parmi les premiers esprits de leur temps et des pays où ils ont vécu, et qu'ils méritaient de l'être.

Que l'on réfléchisse, en effet, à la nature des travaux d'un critique occupé de rendre à un ancien écrivain sa pureté et sa clarté premières, autant du moins que cela est possible, à la difficulté de démêler, dans un grand nombre de manuscrits, d'éditions, qui souvent présentent la même phrase estropiée ou défigurée de mille manières, quelle a été la véritable pensée de

l'écrivain et quelles sont les véritables expressions dont il l'a revêtue : ne faut-il pas qu'il ait une connaissance approfondie de la langue de cet écrivain, de son style en particulier, de l'état des mœurs, des usages, des monuments, des opinions, à l'époque où florissait l'auteur sur lequel il travaille, et pour cela ne faudra-t-il pas qu'il ait lu avec soin et médité tous les autres écrivains qui ont traité des mêmes objets? En un mot, n'est-il pas évident qu'un critique tel que nous le supposons ici doit avoir lu soigneusement et avec ordre tous les bons écrivains, soit anciens soit modernes, dans tous les genres, et même un assez grand nombre de ceux qui méritent moins d'estime et qui promettent moins d'agrément ou d'instruction?

Mais que serait cette première et indispensable étude sans le jugement qui met en ordre tous les matériaux acquis, au moyen duquel on coordonne ses connaissances, on généralise ses idées; sans la sagacité, qui n'est souvent qu'un instinct rapide, qui dévoile, ou même qui révèle à celui qui en est doué les plus heureuses applications qu'il peut faire des plus vastes et des plus rares connaissances? Quelques éditeurs font un ambitieux étalage de tous les manuscrits qu'ils ont comparés avec le texte de leur auteur, et, à l'aide de ce vain charlatanisme, éblouissent les yeux du public et même de plusieurs hommes instruits qui n'ont pas réfléchi sur cette matière; mais il est aisé de comprendre que ces collations de manuscrits, qui seront sans doute toujours fort utiles à ceux qui sauront en faire un usage convenable, ne sont pourtant que la très-petite partie du mérite d'une édition; et que, lorsque celui qui s'en occupe n'est pas en état de fonder son travail sur la base d'une doctrine solide et profonde, et n'y joint pas le précieux avantage d'un jugement sain et mûri par la méditation, les manuscrits mêmes ne servent souvent qu'à l'égarer et ne peuvent que multiplier pour lui les chances d'erreur.

J'ai cru pouvoir me permettre ces observations, parce qu'elles ont pour but de combattre les préventions injustes que des gens même de beaucoup d'esprit montrent quelquefois contre les

érudits et contre l'érudition, et aussi parce qu'elles tendent à faire apprécier les travaux de ce genre avec plus de justesse et de justice qu'on ne le fait dans la plupart des écrits périodiques où l'on en rend compte. Je sais bien qu'en fait de sciences et d'érudition, les journaux sont communément aussi indulgents qu'ils sont sévères dans leurs jugements sur les ouvrages de littérature et de philosophie spéculative; mais, si l'on croit que l'indulgence excessive pour des ouvrages médiocres ou tout à fait mauvais, surtout quand ils sont destinés à l'instruction publique, n'a point d'inconvénient, on se trompe beaucoup; elle décourage des écrivains qui seraient capables de mieux faire, et elle égare ceux qui prennent pour guides les mauvais ouvrages sur lesquels on les a trompés.

IV

ΠΛΟΥΤΑΡΧΟΥ ΒΙΟΙ ΠΑΡΑΛΛΗΛΟΙ, etc. *Les Vies parallèles des hommes illustres de* PLUTARQUE, avec des remarques. — Tome II. — Paris, 1810, de l'imprimerie d'Eberhart. Un volume in-8° de plus de 500 pages. (*Mercure de France*, août 1810, t. XLIII, p. 274.)

En annonçant dans le *Mercure de France* (1) le premier volume de cette nouvelle édition des *Vies de Plutarque*, nous avons fait connaître dans quel esprit et dans quel but ce travail avait été entrepris par M. Coray; nous avons dit qu'il s'était voué à cette tâche pénible dans la vue de seconder le zèle de MM. Zosima, riches négociants grecs, qui consacrent des sommes considérables à l'impression des ouvrages les plus propres à ranimer dans leur patrie le goût des lettres et des sciences (2), et que

(1) *Voyez* le n° 117 du 15 juillet 1809.

(2) M. Michel Zosima, qui correspondait plus particulièrement avec l'éditeur, est mort à Livourne le 1er juillet de l'année dernière, vivement regretté de

c'est à ce zèle généreux et éclairé d'un savant illustre et de ses dignes compatriotes, que nous sommes redevables d'une suite d'excellentes éditions des meilleurs écrivains grecs, dont la collection se publie sous le titre général de *Bibliothèque grecque*.

Ce second tome des *Vies de Plutarque* forme le sixième de la collection. Il contient les vies d'Alcibiade, de Timoléon, de Pélopidas, d'Aristide et de Philopémen chez les Grecs, comparées à celles de Coriolan, de Paul-Émile, de Marcellus, de Marcus Caton et de Titus Quintius Flamininus chez les Romains; et conformément au plan adopté pour le premier tome, qui a paru l'année dernière, on a enrichi celui-ci de tous les portraits authentiques qu'on a pu se procurer. Ce sont ceux d'Alcibiade, de Socrate, de Persée, roi de Macédoine, de Marcellus, de Miltiade, de Scipion l'Africain, de Cléomène et de Philippe, roi de Macédoine. Ces portraits copiés d'après des bustes antiques existants dans différents musées, et sur des médailles de la Bibliothèque impériale, ont été gravés avec soin et intelligence. Enfin le volume est terminé par des remarques ou scholies grecques, comprenant environ cent dix pages d'impression en petit texte, par deux tables alphabétiques, l'une des noms propres et des mots dont on trouve l'explication dans les remarques, l'autre des mots de la langue grecque moderne sur lesquels le savant éditeur a eu aussi occasion de donner des éclaircissements, et par la liste des auteurs cités, corrigés ou expliqués dans les remarques. Un morceau d'environ trente pages, sous le titre de *Suite des Essais ou Réflexions sur l'éducation et la langue des Grecs,* écrit dans l'idiome moderne, sert de préface ou d'introduction à ce volume.

On ne saurait trop recommander aux jeunes hellénistes, et à tous ceux qui veulent acquérir une connaissance un peu approfondie de la langue grecque, l'étude attentive des remarques ou des commentaires, soit en français, soit en grec, que M. Co-

ses amis et de sa patrie dont il était le bienfaiteur. Ses frères, établis en Russie, et qui prenaient part à cette noble entreprise, la poursuivront avec le même dévouement.

ray a joints à toutes les éditions qu'il a publiées. Les travaux de cet homme éminemment distingué par sa vaste érudition, et par la justesse d'esprit qui en dirige constamment l'emploi, feront assurément époque dans cette science importante qui a pour objet la critique et l'interprétation des auteurs anciens. Quoiqu'il ait, comme les plus habiles hellénistes que l'on compte aujourd'hui en Europe, parcouru dans tous les sens le champ immense de la littérature grecque, jamais il ne se laisse entraîner à la tentation si commune d'étaler à tout propos les richesses qu'il y a recueillies, d'accumuler les citations et les passages semblables ou analogues à ceux qu'il explique. Un petit nombre d'exemples choisis avec autant de goût que de discernement lui suffisent pour donner l'autorité nécessaire aux principes ou aux interprétations qu'il propose. Une logique exacte et sûre préside à toutes ses discussions, et la vraie méthode analytique qu'il s'est rendue familière par la lecture des meilleurs ouvrages des philosophes français et anglais, lui fournit les moyens de répandre sur les sujets qu'il traite plus de lumière que ne font communément les grammairiens et les critiques.

Enfin M. Coray a, sur tous les savants qui ont cultivé avec le plus de succès la même branche de littérature, l'avantage d'être né dans le pays où l'on parle la langue d'Homère, de Sophocle et de Démosthène, dans le pays où cette langue, quoique sensiblement altérée, et même, si l'on veut, défigurée par une longue suite de siècles de barbarie, conserve néanmoins des restes précieux, des traces singulièrement curieuses de ce qu'elle fut dans le temps où elle brillait du plus grand éclat.

Une connaissance profonde de l'idiome des Grecs modernes, qui est sa langue maternelle, a donné à ce savant critique la facilité de remonter avec certitude à l'origine d'un nombre considérable de mots ou de locutions, dont il était impossible d'apprécier le véritable sens et la valeur propre sans ce secours; et il n'y a nul doute que les recherches nombreuses qu'il a faites en ce genre, indépendamment de l'utilité dont elles peuvent être pour ses compatriotes, qu'il a plus spécialement en vue,

ne servent aussi à jeter un nouveau jour sur quantité d'expressions qui sont passées du grec dans les langues modernes de l'Europe à l'époque où elles étaient encore barbares, et où des circonstances politiques, dont l'influence a été si remarquable, ont beaucoup multiplié leurs rapports avec l'empire d'Orient.

Au milieu de ces objets de pure érudition (1), l'éditeur ne perd pas de vue l'objet principal de tout ouvrage destiné aux études de la jeunesse, qui est de la garantir des préjugés nuisibles, de lui inspirer le goût de tout ce qui est bon et utile, et par-dessus tout l'ardeur d'acquérir une solide instruction, parce que c'est par là que l'on parvient à rendre des services importants à sa patrie et à ses semblables. Il a donc aussi répandu dans ses remarques quelques réflexions philosophiques et morales que le sujet semble appeler, mais il y met la discrétion convenable; elles sont semées de loin en loin, et présentées en peu de mots, de manière que, s'échappant, en quelque sorte, d'un cœur plein de l'amour de la vertu et de la vérité, elles n'en sont que plus propres à produire une impression vive et durable sur les jeunes esprits auxquels elles s'adressent.

Ainsi, lorsque Plutarque, dans la vie de Caton, raconte les efforts que cet homme intolérant et dur faisait auprès du sénat pour obtenir le renvoi des ambassadeurs d'Athènes, Carnéade, philosophe académicien, et Diogène, de la secte des stoïciens, dont le séjour à Rome y avait déjà disposé les esprits à recevoir avec avidité les sciences et les arts propres à adoucir les mœurs féroces d'un peuple jusqu'alors uniquement guerrier et conqué-

(1) Nous ne pouvons entrer dans aucun détail sur un genre de connaissance qui n'intéresse qu'un très-petit nombre de lecteurs; nous indiquerons seulement à ceux qui s'occupent de l'étude du grec, la note (page 361) sur le sens du mot συντίθεσθαι, et, à ce sujet, une correction très-heureuse du premier vers d'une épigramme de Posidippe citée par Athénée (liv. I, p. 411); celle sur le mot ὑπόνοιαι (p. 363), où l'auteur explique un passage de Thucydide (liv. II, ch. XLI); des observations grammaticales fort intéressantes (p. 369 et 370, 391, 396, etc.); une note (p. 417) sur un sens remarquable du mot σώζειν appliqué à l'interprétation des vers 28 et 33 du chant XXII[e] de l'*Odyssée*, etc., etc.

rant: « Or, faisoit-il cela, ajoute Plutarque, non pour ce qu'il eust aucune privée inimitié à l'encontre de Carnéades, comme quelques-uns ont cuidé; mais pour ce que généralement il haïssoit toute la philosophie, et que par une ambition il mesprisoit les muses et les lettres grecques : veu mesmement qu'il disoit que l'ancien Socrate n'estoit qu'un causeur et un séditieux qui taschoit, par tel moyen qu'il lui estoit possible, à usurper tyrannie, et à dominer en son pays en pervertissant les mœurs et coustumes d'icelui, et tirant ses citoyens en opinions contraires à leurs mœurs et coustumes anciennes. *Trad. d'Amyot.* » Comme l'opinion d'un personnage tel que Caton, dont le nom est devenu on ne sait trop pourquoi celui de la sagesse même, pourrait induire à erreur des esprits peu réfléchis, M. Coray a cru devoir faire, sur ce passage, la réflexion suivante : « Prenez garde, jeune homme, à laisser égarer votre jugement par cette calomnie de Caton, qui n'est ici que l'écho des Anytus et des Mélitus : mais ne prononcez entre Socrate et son accusateur qu'après avoir soigneusement pesé la vie de l'un et de l'autre. Reconnaissez dans la pauvreté volontaire de Socrate, dans son accueil affable et bienveillant pour tout le monde, le caractère d'un mortel véritablement divin, et concevez pour Caton, avide de gains usuraires, cruel à l'excès dans les châtiments qu'il infligeait à ses domestiques, toute l'aversion qu'il mérite. »

C'est en effet le même Caton qui portait au sein de sa famille, dans l'intérieur de sa maison, un caractère de despotisme, tellement absurde et stupide, qu'il ne souffrait pas que sa femme, ni ses enfants, ni ses esclaves eussent d'autre médecin que lui, et suivissent un autre régime que celui qu'il avait adopté pour lui-même. Il est vrai, ajoute Plutarque qui raconte ce fait, qu'il perdit de cette manière sa femme et son fils.

Au reste, les digressions de cette nature sont rares dans les notes du savant éditeur de Plutarque, comme on l'a déjà dit, et elles devaient l'être. C'est dans les discours qui servent d'introduction à chacun des volumes qu'il publie, qu'il a cru pouvoir s'étendre davantage sur tous les sujets qui intéressent le bon-

heur et le perfectionnement de la jeunesse de son pays. C'est dans ces espèces de harangues, écrites en langue vulgaire, qu'il développe ses vues sur les moyens divers qui peuvent concourir à la régénération de sa patrie, sur les entreprises littéraires qu'on peut tenter, sur les établissements d'instruction qu'il est possible dès ce moment d'y créer; c'est là qu'il les éclaire des lumières que son expérience et ses longs travaux lui ont fait acquérir.

Le discours qui est en tête du volume que nous annonçons est adressé aux habitants de Smyrne, au milieu desquels l'auteur lui-même est né et a passé son enfance. A l'exemple des Grecs de Chio et de Cydonie, les Smyrnéens ont fondé un gymnase, et ils ont mis dans cette création la munificence qu'on pouvait attendre d'une ville à qui son commerce procure des ressources plus étendues; ils ont placé à la tête de cet établissement l'un des hommes les plus distingués qui soient aujourd'hui parmi les Grecs, M. Coumas de Larisse, dont nous avons fait connaître les utiles travaux sur les sciences physiques et mathématiques (1), également recommandable par ses sentiments généreux, par son zèle pour le bien public et par ses rares connaissances. L'auteur de ce discours félicite ses compatriotes de cet heureux choix, leur rappelle l'antique splendeur de Smyrne, qui a été longtemps la *première ville* de l'Ionie et de l'Asie Mineure, titre qu'elle fut autorisée à prendre dans les médailles qu'elle faisait frapper, lesquelles attestent en même temps les progrès qu'elle avait faits dans les arts, dans les sciences, dans la civilisation en général, et le nombre de citoyens illustres en tout genre dont elle pouvait se glorifier.

Persuadé que les facultés intellectuelles dont l'homme est doué sont la seule chose qui le distingue des autres animaux, que la culture de ces mêmes facultés est l'unique source de tous les avantages que les nations civilisées ont sur les peuples barbares qui, faute d'avoir cultivé ce don précieux de la divinité,

(1) *Mercure* du 20 mai 1809, n° 409.

située à Courou-Tezmer, faubourg hors de la ville, et le 21 janvier de cette année, M. Étienne Dunca, né à Tyrnave en Thessalie, qui professe à Constantinople les mathématiques et la physique, de manière à mériter les applaudissements des plus éclairés de ses compatriotes, a invité tous les grands, les ecclésiastiques et les premiers de la nation, à assister à un examen public de ses élèves. Le concours des spectateurs fut, dit-on, immense : le patriarche et les archevêques composant le synode, des curieux de tout rang et de tout état, se rendirent de toutes parts à cette intéressante cérémonie; la mer, sur les bords de laquelle l'école est bâtie, était couverte de bateaux qui amenaient des lieux les plus éloignés de Constantinople des citoyens avides d'un spectacle aussi touchant que nouveau. Les élèves examinés sur l'arithmétique, l'algèbre et la géométrie, non pas sur des questions particulières auxquelles on les eût préparés à l'avance, mais suivant que le sort les appelait à répondre sur telle ou telle partie du cours, s'en tirèrent à la plus grande satisfaction de l'assemblée, qui ne pouvait contenir l'expression de sa joie et de son attendrissement. L'archevêque de Nicomédie, l'un des directeurs de l'école, prononça le discours de clôture et des prix furent distribués, au nom de la nation, à ceux des élèves qui s'étaient le plus distingués. Le patriarche témoigna, dans les termes les plus expressifs, sa satisfaction aux maîtres et aux disciples, et leur donna sa bénédiction. Quelques semaines après, une cérémonie du même genre eut lieu à Smyrne, où les élèves de M. Coumas furent interrogés publiquement sur les différentes parties des mathématiques, sur la logique et la géographie. Contrarié d'abord par les obstacles que lui avaient suscités quelques hypocrites et quelques fanatiques, il est parvenu à en triompher par l'ascendant que donne presque toujours un caractère ferme, un zèle ardent et reconnu pour le bien public, et des lumières supérieures (1). Cet

(1) Il paraît que les agents diplomatiques du gouvernement anglais n'ont pas rougi de jouer dans cette petite circonstance le rôle de délateurs, et qu'ils ont

examen, qui a duré une semaine, a été constamment suivi par une affluence si nombreuse de spectateurs de toutes les classes que les bâtiments de l'école pouvaient à peine les contenir; l'évêque, à la tête de son clergé, n'a cessé d'encourager par sa présence et par ses applaudissements les talents et les efforts du maître et des élèves, et a prouvé ainsi que le véritable amour de la religion s'allie dans les âmes honnêtes avec celui de la science, parce que l'une et l'autre sont des bienfaits pour l'humanité. C'est au milieu de ces séances où la joie de voir les lumières rappelées enfin dans leur antique séjour, se manifestait tantôt par de bruyants applaudissements, tantôt par un silence d'attendrissement, où tous les yeux mouillés de larmes exprimaient d'une manière encore plus vive les sentiments dont on était animé; c'est dans un de ces moments qu'un vieillard, frappé des avantages qu'offrait cette intéressante institution, s'écria avec enthousiasme : « O Dieu ! c'est une seconde raison que tu donnes à l'honne ! »

J'ai cru pouvoir donner quelque étendue à ces détails puisés dans des lettres écrites par des témoins oculaires des faits que je raconte, parce qu'il m'a semblé que ces faits ne seraient pas tout à fait déplacés dans un journal spécialement consacré à suivre et à signaler les progrès de l'esprit humain dans tous les genres de connaissances et dans tous les pays. Si pourtant quelques personnes ne me trouvaient pas suffisamment justifié par cette considération, j'oserais leur rappeler cet adage si connu, et qui exprime un sentiment dont on ne saurait trop se pénétrer :

Homo sum : humani nihil a me alienum puto.

cherché à alarmer les Turcs sur cette espèce d'essor que prend la nation grecque. A quel degré de bassesse la fureur de nuire peut faire descendre des hommes qui pourtant sont sans doute fiers de leur rang et de la civilisation de leur patrie !

V

Μύθων Αἰσωπείων συναγωγή. Recueil de fables d'Ésope, imprimé aux frais des frères Zosima, pour ceux qui étudient la langue grecque, 1 vol. 8°, de près de 600 pages, à Paris, de l'imprimerie d'Éberhart, 1810. (*Mercure de France,* avril 1811, t. XLVII, page 7.)

Qui ne sait combien notre esprit trouve plus de charme dans la contemplation des vérités morales, lorsqu'elles lui sont offertes sous le voile transparent de la fable ou d'une ingénieuse allégorie, que lorsqu'on les lui présente dans un langage simple et austère, plus propre à convaincre la raison qu'à toucher le cœur ou à séduire l'imagination? En effet, soit que le léger effort que nous faisons pour apercevoir ce qu'on veut nous faire entendre, et qu'on ne nous dit pas, nous rende plus attentifs, ou que notre amour-propre soit flatté de deviner ce qu'on avait l'air de vouloir nous déguiser; soit enfin que cette lumière de reflet, si l'on peut s'exprimer ainsi, qui semble se porter comme par hasard sur nos défauts, nos vices ou nos ridicules, nous blesse moins qu'une lumière directe qui viendrait les frapper tout à coup, et étaler aux regards tout ce qu'ils ont de hideux ou de choquant; il est certain que les fables nous plaisent et nous attachent souvent plus que la vérité même, et que, par leur moyen, celle-ci se grave plus sûrement et plus profondément dans notre esprit.

Tous les peuples de l'antiquité ont connu l'usage de cette sorte de fictions que nous désignons plus particulièrement par le nom d'*apologue,* et qui consiste à prêter aux animaux, aux plantes même et quelquefois aux êtres inanimés, un langage, des passions ou des actions analogues à celles des hommes. Dans cette vie toute champêtre des premiers peuples, soit pasteurs, soit cultivateurs, on avait sans cesse occasion d'observer

les habitudes des animaux, leurs ruses, leurs divers moyens de pourvoir à leur subsistance ou à leur sûreté. Il était impossible de méconnaître dans toutes leurs démarches une intention, un but déterminé, et de là à leur supposer une raison à peu près semblable à la nôtre, à leur prêter notre langage, il n'y avait, pour ainsi dire, qu'un pas. On supposa même et l'on alla jusqu'à croire qu'il y avait eu un temps où les animaux parlaient; l'aventure de l'ânesse de Balaam et la fable du cheval d'Achille pourraient prouver que cette opinion fut, à une certaine époque, plus sérieuse qu'on ne serait porté à le croire d'abord.

Ésope fut, chez les Grecs, non pas le premier qui créa ce genre de fictions, mais celui qui, par l'usage heureux et fréquent qu'il en fit, parvint, en quelque sorte, à se l'approprier tellement qu'on appelait *Fables d'Ésope* ou *Ésopiennes* toutes celles qui furent composées par quelques-uns de ses contemporains, et même par les auteurs qui le précédèrent ou le suivirent immédiatement. Les Athéniens attachèrent tant de prix au talent d'Ésope, il leur parut avoir si bien mérité de l'humanité en rendant la morale tout à fait populaire, et accessible même à l'enfance, qu'ils n'hésitèrent pas à lui faire ériger une statue par leur célèbre sculpteur Lysippe (1), à côté de celles des sept sages de la Grèce. « Ainsi, dit Phèdre, ils consacrèrent par un monument immortel la mémoire d'un esclave, afin de convaincre tous les hommes qu'il n'est personne qui ne puisse aspirer à la gloire, et qu'elle n'est pas le partage du rang ou de la naissance, mais celui de la vertu (2). »

Ce sont ces fables répandues autrefois parmi les Grecs sous

(1) Voyez, à ce sujet, une très-jolie épigramme grecque d'Agathias, dans les *Anal. gr.* de Brunck, t. III, p. 45.

(2) Æsopo ingentem statuam posuêre Attici,
Servumque collocârunt æterna in basi,
Patere honoris scirent ut cuncti viam,
Nec generi tribui, sed virtuti gloriam.
Phædr. Epil., I, 2.

le nom d'Ésope, dont un homme profondément versé dans la connaissance de leur langue nous a donné récemment un recueil extrêmement intéressant sous plusieurs rapports. Tandis que l'un des premiers corps littéraires de l'Europe décernait aux nombreux et utiles travaux de M. Coray une récompense honorable, tandis que la médiocrité jalouse se consumait en vains efforts pour égarer l'opinion sur son compte, ce savant modeste, loin de songer à repousser les attaques de ses adversaires, poursuivait en paix le cours de sa vie laborieuse, et tout en continuant de donner ses soins à l'édition des *Vies de Plutarque,* dont le troisième volume doit bientôt paraître, et à la traduction de Strabon, qui lui a été confiée par le gouvernement (1), il terminait cette édition des *Fables d'Ésope,* formant le septième tome de la *Bibliothèque grecque,* dont il a entrepris la publication il y a quelques années.

Ce volume se compose : 1° d'un discours préliminaire, en langue grecque moderne, *sur Ésope et sur la présente édition des fables qui lui sont attribuées;* 2° du texte grec, divisé en deux parties, dont l'une contient quatre cent vingt-six fables, et l'autre, sous le titre de *Fables parallèles* (παραλληλοι μῦθοι), présente à peu près tous les mêmes sujets, au nombre de trois cent soixante-six, traités d'une manière un peu différente; des notes placées au bas des pages indiquent les sources où chacune de ces fables a été puisée, les imitations qui en ont été faites par les meilleurs écrivains et l'indication des divers endroits de leurs ouvrages où ils y ont fait allusion; 3° vient ensuite une partie de trente-deux pages d'impression, en petits caractères, contenant de courtes annotations sur le texte de la partie précédente, puis une table comparative du texte donné par le nouvel éditeur, et de celui qu'avaient adopté les éditeurs précédents; 4° le volume est terminé par les index des auteurs cités, des fables, des noms et des mots remarquables, etc., et

(1) Concurremment avec deux savants célèbres, MM. Laporte-Dutheil et Gosselin, membres de l'Institut. Il en a paru deux volumes. Les livres III et IV, avec les notes qui les accompagnent, sont de M. Coray.

par un appendice de trente-six fables en langue grecque moderne, composées par un des amis de l'éditeur. Deux gravures représentant, l'une le buste d'Ésope, et l'autre celui d'Archiloque, d'après l'*Iconologie grecque* du célèbre M. Visconti, ajoutent à l'intérêt de ce volume, imprimé d'ailleurs avec beaucoup de correction.

M. Coray, dans la lettre à M. Alexandre Basili, qui sert d'introduction à son édition du roman d'Héliodore (1), avait tracé l'histoire complète de ce genre de littérature chez les Grecs ; il a suivi la même marche dans ce nouvel ouvrage, et son discours préliminaire est un morceau d'histoire littéraire également distingué par la vaste érudition que l'auteur y déploie, par le choix judicieux qu'il a su faire des nombreux matériaux dont il a fait usage et par le goût sévère qui a présidé à leur emploi. Peut-être ne nous saura-t-on pas mauvais gré de donner ici, d'après lui, une esquisse rapide de l'histoire d'Ésope et du genre dont il fut regardé comme le créateur. Chez les Romains, les fables d'Ésope succédaient immédiatement aux contes des nourrices, comme dit Quintilien (2) ; c'est la même chose parmi nous, et notre nation a de plus la gloire d'avoir produit le plus ingénieux et sans aucune comparaison le premier des fabulistes anciens et modernes ; plusieurs même de ses successeurs se sont montrés avec éclat dans la même carrière et trouveraient chez les nations voisines bien peu de rivaux qu'on pût leur comparer (3) : que de raisons pour appeler

(1) *Les Æthiopiques*, en deux volumes in-8. Paris, 1804.

(2) *Institut. orat.*, l. I, c. IX : *Æsopi fabellas, quæ fabulis nutricularum proxime succedunt, narrare sermone puro... (pueri)... condiscant., etc.* Tout ce passage mérite d'être lu et médité par les instituteurs de l'enfance. Le conseil que leur donne Quintilien, pratiqué avec discernement, pourrait produire les plus heureux résultats.

(3) Le charmant recueil publié récemment par M. Ginguené justifie l'opinion que nous osons énoncer ici. Il joint au mérite des fictions ingénieuses et d'une morale toujours noble et élevée, celui d'un style qui rappelle la pureté et la correction de Phèdre, mais souvent ornée et embellie par ce coloris poétique, par cette vérité de détail dont La Fontaine offrit le premier de si nombreux et de si brillants modèles.

notre intérêt sur ce genre de littérature et sur son histoire!

C'est à un Français (Bachet de Méziriac), également distingué par son érudition et par ses rares connaissances dans les mathématiques, que l'on doit d'avoir réduit la vie d'Ésope aux faits les plus authentiques et les mieux constatés, et de l'avoir dégagée de ce nombre considérable de fables absurdes et ridicules qu'y avait mêlées Planude, moine grec du XIV^e^ siècle. On ne sait point quelle fut la patrie du célèbre fabuliste; l'opinion la plus communément reçue est qu'il était Phrygien. Il naquit esclave, de parents esclaves, vers la 52^e^ olympiade, environ cinq cent soixante-dix ans avant l'ère vulgaire. Il fut contemporain de Solon et des autres sages de la Grèce célèbres à cette époque; il paraît qu'il se trouvait à la cour de Crœsus, roi de Lydie, lorsque le législateur d'Athènes y arriva, et l'on ne saurait douter qu'Ésope ne fût dès lors célèbre par sa facilité à inventer sur-le-champ des apologues et par le tour ingénieux qu'il leur donnait. Envoyé à Delphes par Crœsus, il offensa les Delphiens et surtout les prêtres du temple d'Apollon, en leur reprochant de vivre du produit de leurs vaines jongleries plutôt que de cultiver leurs terres, et surtout en se contentant d'offrir au dieu les sacrifices qu'il devait lui faire, et en renvoyant au roi les riches présents que ce prince avait destinés aux Delphiens. On sait par quelle horrible perfidie ceux-ci se vengèrent de cette injure : qu'ils firent cacher des vases sacrés dans le bagage d'Ésope au moment de son départ, et qu'ensuite ils le firent arrêter comme coupable d'un vol sacrilège et le condamnèrent à être précipité de la roche appelée *Hyampie*. C'étaient pourtant, dit Plutarque (1), ces mêmes hommes qui consentirent à recevoir de la courtisane Rhodopis, qui avait été la compagne d'esclavage d'Ésope, la dîme des produits de son infâme métier; c'étaient eux aussi qui ne rougirent pas dans la suite d'admettre dans leur temple une statue d'or de Phryné,

(1) Voyez le traité : *Pourquoi la prophétesse Pythie ne rend plus ses oracles en vers*, § 14.

autre courtisane non moins célèbre. Une contagion furieuse qui ravagea le territoire de Delphes, peu après la mort d'Ésope, parut être l'effet et la punition du crime de ses habitants.

Quant à ce qu'on dit communément de la difformité d'Ésope, que Planude et tous ceux qui ont écrit depuis lui et d'après lui, nous représentent comme bossu, extrêment laid et bègue, le savant Bentley, en rapprochant avec beaucoup de discernement tout ce que les anciens en ont écrit, semble avoir réfuté victorieusement cette assertion, et le passage d'Himérius (1), qui avait échappé à ses recherches et qu'on lui oppose, n'est peut-être pas aussi décisif que l'on a paru le croire; et, en ceci du moins, j'avoue que je ne partage pas tout à fait l'opinion du savant éditeur.

Il est probable, suivant M. Coray, qu'Esope n'a jamais rien écrit, mais que ses apologues se transmirent par tradition de génération en génération. D'ailleurs, ajoute-t-il, en admettant qu'Ésope eût écrit ses fables, il est hors de doute que celles que nous avons aujourd'hui sous son nom ne ressemblent nullement à celles qu'il avait composées. En effet, chaque époque a, comme chaque écrivain, un caractère de style qui lui est propre : le langage d'Ésope, contemporain d'Alcée, de Sapho, de Solon, de Mimnerme, de Stésichore, de Théognis, etc., dut avoir au moins quelque analogie avec celui de ces écrivains célèbres, et surtout s'éloigner entièrement de l'enflure barbare ou de la plate niaiserie qui nous choquent dans un grand nombre de fables que nous avons aujourd'hui sous son nom.

Le plus ancien et le premier de tous les apologues connus se trouve dans le *livre des Juges* de l'Ancien Testament (IX, 8 et *suiv.*). L'auteur est, à ce qu'on croit, le prophète Samuel. Cette fable, *le Buisson et les Arbres*, se trouve aussi dans l'historien Josèphe. La seconde fable qui soit venue à

(1) Sophiste du IVe siècle. Voyez *Orat.*, XIII, 5, p. 592, éd. Wernsd. Il me semble que tout ce que dit Himérius dans cet endroit peut aussi bien s'entendre de la mobilité des traits, de la variété des tons dans la voix, que de la difformité du visage ou d'un vice naturel de prononciation.

notre connaissance, et la première qui ait été écrite en grec, *l'Épervier et le Rossignol,* est du poète Hésiode (1), qui florissait environ 300 ans avant Ésope. Deux siècles après, Archiloque, de Paros, également célèbre par la beauté de son génie et par l'usage cruel qu'il en fit dans des vers pleins de fiel, paraît avoir mêlé aux satires violentes qu'il composait, quelques apologues, tels que ceux *du Renard et de l'Aigle, du Renard et du Singe,* etc., à moins que peut-être ces satires ne fussent une suite d'apologues liés entre eux et à une action unique, et formant une espèce de poème à peu près dans le genre de celui de l'ingénieux abbé Casti, intitulé : *Gli animali parlanti :* mais il est impossible d'établir aucune probabilité un peu satisfaisante sur les deux très-courts fragments qui nous restent de ces poésies d'Archiloque. Enfin Stésichore, contemporain d'Ésope, passe pour être l'auteur de l'apologue *du Cheval et du Cerf,* qu'il adressa, dit-on, aux citoyens d'Himère pour leur faire entendre le danger qu'ils couraient de tomber sous la tyrannie de Phalaris, suivant Aristote, ou de Gélon, comme le témoigne Conon. Quant à Alcée, qui vivait aussi vers le même temps, ce n'est qu'en passant, pour ainsi dire, qu'il fait allusion à la fable intitulée : *le Serpent et l'Écrevisse.*

Jusqu'ici, continue M. Coray, nous ne trouvons que des fables écrites en vers (à l'exception peut-être de celles de Stésichore) et cela ne pouvait pas être autrement, puisque la prose ne commença à être généralement en usage que longtemps après la poésie. Il est donc très-probable qu'Ésope, s'il écrivit ses fables, les écrivit en vers. La première fable écrite en prose est celle *du Joueur de flûte,* rapportée par Hérodote, postérieur à Ésope de cent vingt-six ans. Peu après cet historien, le poète comique Aristophane, Socrate et ses deux disciples Platon et Xénophon, et ensuite Aristote disciple de Platon, ou rapportent des fables qu'ils attribuent positivement à Ésope, ou font allusion à des apologues connus de leur temps et géné-

(1) Voyez le poème intitulé : *Opera et Dies,* v. 201-211.

ralement attribués à ce célèbre fabuliste. Ajoutons à ces écrivains qui tous ont fleuri avant l'ère vulgaire, Denys d'Halicarnasse, Diodore de Sicile et Nicolas de Damas, contemporains d'Auguste, qui font aussi mention d'Ésope et de quelques-unes de ses fables; on connaît assez celle *des Membres et de l'Estomac,* ainsi que l'application qu'en fit Ménénius Agrippa aux divisions du peuple et du sénat, comme le témoignent Tite-Live et Denys d'Halicarnasse.

Démétrius de Phalère, disciple de Théophraste, fut le premier qui s'occupa de recueillir les fables connues sous le nom d'Ésope, et après lui, Théopompe, ami de Jules César, fit une collection du même genre; mais ni l'une ni l'autre de ces collections n'ont pu échapper aux ravages du temps; elles étaient probablement en prose, car on ne connaît jusqu'à cette époque que Socrate qui se fût appliqué à mettre en vers quelques fables d'Ésope, particulièrement pendant le temps qu'il resta en prison avant sa mort.

Un écrivain nommé Babrius, ou Babrias, avait mis en vers choliambiques ces mêmes fables, qu'il avait partagées en dix livres, selon Suidas, qui ne nous apprend rien de plus à ce sujet. A quelle époque cet auteur a-t-il vécu ? On l'ignore entièrement. Un savant anglais (Tyrwhitt), d'après quelques indices qu'il a rassemblés, se croit autorisé à conjecturer que Babrias est un peu plus ancien que Phèdre : « Mais, ajoute M. Coray, l'élégance facile et continue de son style, à n'en juger que par les fragments assez nombreux que Suidas nous a conservés, me le ferait croire contemporain de Bion et de Moschus, ces deux poètes bucoliques chez lesquels se retrouve encore la grâce propre aux bons écrivains de la Grèce. Il est probable, poursuit notre savant éditeur, que Babrias avait pris ses fables de la collection de Démétrius, et la perte de ces petits poèmes est d'autant plus affligeante pour nous, qu'ayant, dans tous les autres genres, des poètes ou des écrivains illustres à opposer à ce que les nations éclairées de l'Europe moderne ont de plus distingué, la fortune jalouse nous a privés du seul qui

fût digne d'être comparé au charmant fabuliste de la France, à La Fontaine (1), etc. »

C'est probablement à la fantaisie qu'eut un certain diacre nommé *Ignatius Magister,* de réduire en quatrains les fables de Babrias, que l'on doit imputer la perte des ouvrages de cet ingénieux écrivain. Dans le cours du IXe siècle, où vécut cet Ignatius, le goût de la saine littérature avait depuis longtemps été étouffé chez les Grecs; depuis longtemps on avait la manie des abrégés, et l'idée qu'il eut de réduire ainsi un ouvrage précieux, parut sans doute un trait de génie qui fut accueilli avec la plus grande faveur. Dès lors on négligea le livre de Babrias, on multiplia les copies de ces misérables quatrains où il était horiblement mutilé, et maître Ignace usurpa le nom de l'auteur qu'il remplaçait; car on le retrouve dans les manuscrits tantôt sous le nom de Babrias, tantôt sous celui de Gobrias ou Gabrias, qui n'est évidemment qu'une corruption de l'autre nom. C'est ce prétendu Gobrias que La Fontaine a voulu désigner (livre 6, fable 1), lorsqu'il dit :

> Mais surtout *certain Grec* renchérit et se pique
> D'une élégance laconique;
> Il renferme toujours son conte en quatre vers;
> Bien ou mal, je le laisse à juger aux experts.

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans de plus grands détails sur

(1) La fable de *Philomèle et Progné* (La Font., III, 15) est imitée et presque traduite littéralement de Babrias: c'est la même grâce, la même naïveté touchante dans le dialogue, et le peu que La Fontaine y a ajouté lui donne un nouveau charme, entre autres ce vers qui n'est pas dans le poète original :

> Le désert est-il fait pour des talents si beaux ?

Dans les deux vers suivants :

> Je ne me souviens pas que vous soyez venue
> *Depuis le temps de Thrace* habiter parmi nous,

La Fontaine a rendu avec autant de bonheur que de fidélité une expression grecque (μετὰ Θρᾴκην) que Tyrwhitt, tout versé qu'il était dans cette langue, a mal comprise, et que les interprètes latins ont rendue d'une manière inintelligible, tant il est vrai que le génie est une espèce de divination bien supérieure à l'érudition; ce qui, au reste, ne doit pas autoriser, même ceux qui croient avoir du génie, à dédaigner l'instruction qui leur manque.

cette multitude de compilateurs, plus ou moins instruits, mais tous aussi dépourvus de goût que de jugement, qui, depuis le IXe jusqu'au XIVe siècle, depuis le diacre Ignace jusqu'à Planude, ont recueilli les fables attribuées à Ésope, ou, ce qui est plus fâcheux encore, nous ont donné sous ce nom leurs propres productions.

Nous ne pourrions, en abrégeant cette partie du travail de M. Coray, que citer des noms obscurs et barbares, et le mérite des réflexions du savant éditeur, l'intérêt qui résulte de l'exactitude de ses recherches, en ce qu'elles se rattachent à l'histoire générale de la littérature dont elles sont un fragment précieux, serait perdu pour les lecteurs. Bornons-nous donc à citer la conclusion qu'il tire lui-même de l'examen détaillé dans lequel il est entré sur ce sujet :

« Nous avons fait voir, dit-il, que la source primitive des fables d'Ésope fut la tradition, c'est-à-dire, les récits que firent ceux qui les avaient entendues de la bouche même de leur auteur, et qui les transmirent également de vive voix à leurs descendants ; j'ai dit que Démétrius de Phalère, Théopompe et Nicostrate, les recueillirent dans la suite par écrit en tout ou en partie, et que Babrias les mit en vers choliambiques. Nous ne savons jusqu'à quelle époque les trois premiers recueils ont subsisté. Quant à Babrias, on peut conjecturer d'après le titre du recueil d'Ignatius, et d'après les fragments conservés par Suidas et par Tzetzès, qu'il existait quelques copies de l'ouvrage de cet élégant écrivain jusque dans le IXe et même dans le XIIe siècle. Il est donc évident que les fables qui portent le nom de quelque écrivain connu, comme sont celles d'Aphthonius, de Libanius, etc., ont été puisées à cette source, et on ne peut guère douter que celles qui sont anonymes n'en soient également tirées. A dire le vrai, les expressions barbares, les vices de langage, le mélange monstrueux du sacré et du profane, les idées bizarres qui se trouvent dans les affabulations ou moralités ajoutées à ces fables anonymes, montrent assez qu'elles sont l'ouvrage de divers écrivains du IXe siècle et des

suivants, jusqu'au XIV^e^, et que la plupart d'entre eux étaient voués à l'état monastique. »

Ainsi, sur la fable *du Rossignol et de l'Hirondelle,* que quelqu'un de ces pieux anachorètes a eu soin d'écrire en prose et de dépouiller de tous les ornements dont il l'avait trouvée embellie dans l'ouvrage de Babrias, il fait cette judicieuse réflexion : « On peut comparer l'hirondelle aux hommes qui vivent dans le monde, et le rossignol représente les moines, amants de la solitude, où ils se consacrent à Dieu. »

Ailleurs le même compilateur, ou quelqu'autre non moins inepte, fait la plus bizarre application d'une maxime de Salomon (*Prov.* c. 3), à la fable des *Deux Coqs.* Le vainqueur s'élève dans les airs et y chante sa victoire, mais il est soudain déchiré par un aigle qui fond sur lui, tandis que le vaincu, qui s'était caché tout honteux dans un coin obscur, revient sans crainte

A son sérail ailé prodiguer ses tendresses.

« C'est ainsi, ajoute l'auteur de la moralité, que *le Seigneur* punit les orgueilleux et accorde sa grâce aux humbles. » Ne voilà-t-il pas un bel emploi de l'Écriture-Sainte?

Au reste, quoique mutilés et défigurés par l'ignorance et l'ineptie des siècles barbares, ces restes du génie des anciens pour la fable sont encore précieux, et quand on ne voudrait y voir que le fonds d'idées qu'un grand nombre de poètes modernes ont enrichi avec plus ou moins de succès, sous ce point de vue encore ils auraient un intérêt très-réel. Il faut donc savoir gré à M. Coray de nous en avoir donné la collection la plus complète qui ait encore été publiée. Il a réuni à tout ce qui avait déjà été mis au jour dans les collections de ce genre, comme celle de Nevelet, d'Ernesti, d'Hauptmann, etc., les fables jusqu'alors inconnues qui ont été données dans les notices des manuscrits de la bibliothèque de Paris, et tout ce que contenait de nouveau l'édition donnée à Florence, en 1809, par M. Furia, d'après un manuscrit qui n'avait été vu par aucun des précédents éditeurs. Mais ce qui distingue éminemment le

travail de M. Coray, c'est la correction qu'il a donnée à son texte, c'est le soin qu'il a pris de rapprocher du langage barbare des compilateurs le style des grands écrivains toutes les fois qu'ils ont traité les mêmes sujets; c'est d'avoir restitué les vers dans plusieurs fables que des copistes ignorants avaient écrites comme si c'eût été de la prose, et qui étaient restées sous cette forme dans l'édition de Florence (1).

Enfin, notre savant éditeur a donné un nouveau prix à son recueil en y joignant quelques allégories célèbres dans l'antiquité, telles que celle d'Hercule entre *le Vice et la Vertu,* attribuée à Prodicus de Céos, et rapportée par Xénophon; celle de *la Richesse et de la Pauvreté,* tirée du *Banquet* de Platon, etc. On trouve, dans la *Vie d'Apollonius de Tyane* par Philostrate, une fiction ingénieuse qui aurait fort bien pu entrer dans ce recueil. Apollonius, en faisant l'éloge du célèbre fabuliste, récite à ses amis un conte que sa mère, dit-il, lui avait fait, dans son enfance, au sujet d'Ésope. Nous le donnerons ici pour dédommager, s'il se peut, nos lecteurs de la sécheresse des détails dans lesquels nous avons été obligé d'entrer :

« Ésope, dans sa jeunesse, avait été berger; il faisait paître ses troupeaux dans le voisinage d'un temple consacré à Mercure, et, comme il avait un ardent amour de la sagesse, il demandait sans cesse au dieu de la lui accorder. Mais il n'était pas le seul qui désirât cette faveur; beaucoup de gens appor-

(1) La réimpression de cette édition, faite à Leipzig en 1810, en un volume in-8°, sur très-beau papier, est de beaucoup préférable à celle de Florence, parce qu'on y trouve de plus : 1° tout l'article *de Æsopo et aliis fabularum scriptoribus* de la Bibliothèque grecque de Fabricius, édit. de M. Harles; 2° la dissertation de Bentley sur Ésope; 3° celle de Tyrwhitt sur Babrias; 4° enfin celle de M. Huschke sur Archiloque et sur ses fables, morceau plein de goût et d'une excellente critique. Il paraît que c'est le savant M. Schæfer qui a soigné cette édition. On la trouve chez M. Fr. Schoell, libraire, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois. En la joignant à celle de M. Coray, on aura ce qu'il y a de plus complet sur cette matière. On trouve aussi, chez le même libraire, deux petites éditions d'Ésope, également imprimées à Leipzig, qui ne contiennent que le texte grec, à l'usage des écoles, et qui ne sont que l'abrégé de l'édition dont nous venons de parler.

taient, dans la même vue, de riches offrandes dans le temple; ceux-ci, de l'or ou de l'argent; ceux-là, un caducée d'ivoire; d'autres des présents également magnifiques. Ésope cependant, à qui sa pauvreté ne permettait pas d'offrir rien d'aussi précieux, et qu'elle forçait même à ménager le peu qu'il possédait, se voyait réduit à apporter sur l'autel, avec un peu de miel, le lait qui lui fournissait une de ses brebis. Pardonne, disait-il, ô Mercure : mais quoi ! dois-je m'amuser à tresser des guirlandes, et, pendant ce temps-là, négliger le soin de mon troupeau ? Enfin arriva le jour où le dieu devait distribuer la sagesse : si Mercure préside à l'éloquence, il préside aussi au gain, et n'est pas insensible aux présents : Toi, dit-il à celui qui lui avait consacré les plus riches offrandes, je te donne la philosophie; et toi, s'adressant à celui dont les présents lui avaient été ensuite les plus agréable, tu seras orateur; toi, astronome, dit-il à un troisième. Il accorda encore à un quatrième le talent de la musique, à un autre celui de la poésie épique, et à un autre celui de la poésie iambique. Mais lorsqu'il eut ainsi, malgré sa profonde prudence, distribué, sans le vouloir, toutes les parties de la sagesse, il se trouva qu'il avait entièrement oublié le pauvre Ésope. Alors il se ressouvint que les Heures, lorsqu'elles le nourrissaient sur le sommet de l'Olympe, et qu'elles le veillaient dans son berceau, lui avaient raconté la fable que la génisse avait dite à l'homme au sujet d'elle-même et de la terre, et que c'était ce qui lui avait dès-lors inspiré la fantaisie de dérober les bœufs d'Apollon; il accorda donc à Ésope le talent des fables. Reçois, ajouta-t-il, la dernière part qui reste dans le domaine de la sagesse, et la première instruction qui m'ait été donnée. Telle fut, ajoute Apollonius, l'origine de ces formes variées sous lesquelles se montra le génie d'Ésope, et de cet art de composer des fables, qui l'a rendu à jamais célèbre. »

VI

L'Iliade, traduite en vers français, suivie de la comparaison des divers passages de ce poème avec les morceaux correspondants des principaux poètes hébreux, grecs, français, allemands, italiens, anglais, espagnols et portugais, par M. Aignan. 3 vol. in-12. A Paris, chez Giguet et Michaud, imprimeurs-libraires, rue des Bons-Enfants. 1809. (*Mercure de France*, juin 1809, t. XXXVI, pp. 582 et 657.)

PREMIER EXTRAIT

L'Iliade est le chef-d'œuvre d'Homère; et Homère, le plus ancien écrivain que l'on connaisse, est aussi le plus grand des poètes qui ont jamais existé.

Le plan de *l'Iliade* est si heureusement conçu que, lorsque le génie de l'observation, en analysant les impressions qu'il avait reçues des chefs-d'œuvre des arts, a voulu tracer les règles qui doivent présider à toute composition régulière, c'est là qu'il a trouvé le modèle de cette régularité, fondée à la fois sur les principes de la plus saine raison et sur le sentiment le plus exquis de tout ce qui peut ou plaire à l'esprit ou émouvoir le cœur. L'abondance, la variété, la magnificence des détails qui viennent enrichir ce fonds, d'une admirable simplicité, sont telles que, comme ce grand poète a dit de l'Océan, que du trésor de ses eaux sont tirées les pluies qui fertilisent la terre, les ruisseaux, les rivières, les fleuves qui l'embellissent et la décorent, on a pu dire aussi avec vérité d'Homère lui-même, que ses immortels ouvrages ont été pour tous les poètes, et même pour tous les artistes des âges postérieurs, comme une source intarissable où ils ont puisé les beautés de tout genre qui ont illustré leurs plus sublimes productions; que leur imagination

s'est allumée au feu de son génie ; qu'en un mot, il a été comme le dieu qui les inspirait tous.

La langue dans laquelle Homère a écrit a probablement été celle du peuple au milieu duquel il vivait, et prodigieusement perfectionnée par lui ; mais tous les monuments de l'existence de ce peuple contemporain ont disparu dès longtemps, c'est-à-dire depuis plus de deux mille ans, et la langue de *l'Iliade* et de *l'Odyssée* n'est plus que la langue d'Homère. Formée des plus heureux et des plus riches éléments, et susceptible de se prêter avec une extrême facilité à toutes les compositions, à toutes les analyses qui pouvaient la rendre propre à l'expression de l'infinie variété de nos sensations, de nos idées, de nos sentiments et de leurs nuances les plus délicates et les plus fugitives ; seule, elle a suffi pour former dans les siècles suivants quatre idiomes divers appartenant à une même langue fondamentale, ayant chacun un caractère particulier de finesse, de grâce ou de majesté, et consacrés chacun par des chefs-d'œuvre dans tous les genres de poésie et d'éloquence, qui font encore aujourd'hui l'admiration et les délices de tous les esprits cultivés, de tous les hommes capables de penser et de sentir.

Plus on médite les poèmes d'Homère, plus on s'est familiarisé avec son langage, plus on se sent en quelque sorte confondu par l'éclat et par la grandeur de son génie. Aussi, chez tous les peuples de l'Europe qui ont une littérature, les ouvrages de ce grand poète, et particulièrement *l'Iliade,* ont-ils été traduits en vers. Quelques nations même, comme les Italiens et les Allemands, en possèdent jusqu'à deux traductions estimées, et l'on sait que les Anglais comptent celle de Pope parmi les belles productions de leur langue. C'est dans la France seule, illustrée par tant d'immortels ouvrages, en prose et en vers, et dont la littérature tient le premier rang entre celles des peuples modernes, que le premier et le plus sublime de tous les poètes n'a point encore trouvé d'interprète digne de lui. Cette réflexion, qui s'est présentée à M. Aignan, lui a

inspiré la noble émulation de remplir cette lacune vraiment affligeante dans le magnifique ensemble de nos richesses littéraires; et quand on songe aux difficultés sans nombre qu'offrait l'exécution d'une si grande entreprise, au talent et aux connaissances de plus d'un genre qu'elle suppose dans celui qui ose en avoir la pensée, on conçoit que c'est ici surtout que l'auteur a le droit de dire au censeur le plus sévère :

> Et si de t'agréer je n'emporte le prix,
> J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

Mais avant que d'entrer dans l'examen de l'ouvrage que nous annonçons, il convient peut-être de déterminer avec quelque précision ce que doit et ce que peut être la traduction d'un grand écrivain, et de faire juges le lecteur et l'auteur lui-même des principes d'après lesquels nous nous proposons d'apprécier son travail.

On conçoit d'abord qu'une traduction parfaitement exacte, c'est-à-dire dans laquelle on retrouve en détail toutes les impressions qu'on peut recevoir de la lecture de l'ouvrage original, est une chose tout à fait impossible, parce qu'il n'y a dans aucune langue un mot qui puisse être regardé comme l'équivalent de quelque mot d'une autre langue. En effet, les circonstances primitives qui président à l'établissement d'un peuple et celles qui contribuent ultérieurement à former ses mœurs, ses usages, ses opinions, ses institutions, ont une influence directe et nécessaire sur la formation et sur le perfectionnement de sa langue ; or, ces circonstances ne sont et ne peuvent jamais être les mêmes d'un peuple à l'autre. Voilà pourquoi un traducteur, quelque mérite et quelque talent qu'il ait, étant forcé d'employer des matériaux tout à fait différents de ceux qu'a employés l'écrivain original, ne peut jamais le reproduire avec une fidélité qui ne laisse rien à désirer; et, pour le dire en passant, voilà aussi pourquoi on ne peut se former une idée exacte et complète du mérite des grands écri-

vains de l'antiquité et des grands écrivains étrangers parmi les modernes, qu'en les lisant dans leur propre langue.

Mais, s'il est impossible de rendre avec une exactitude parfaite chaque trait dont se composent les tableaux, les sentiments et les pensées des poètes ou des orateurs qu'on entreprend de traduire, il est sans doute très-possible d'en représenter les formes générales, si l'on peut s'exprimer ainsi, et même quelques-uns des détails les plus fins ou les plus piquants, de manière qu'ils soient sur-le-champ reconnus par ceux qui sont familiarisés avec la manière de l'écrivain original, et qu'ils reçoivent de la copie une grande partie des impressions qu'ils ont éprouvées en contemplant ou en étudiant le modèle. Car plus un écrivain a su décrire avec fidélité les mœurs, les usages et les opinions de son temps, plus il a peint avec vérité les grandes scènes de la nature qu'il avait sous les yeux, les mouvements des passions qu'il a observés dans les hommes, suivant la différence de leurs habitudes, de leurs qualités naturelles ou acquises, de leur situation, de leur condition, etc.; plus son ouvrage est marqué d'une empreinte profonde et ineffaçable qui le fait distinguer de tout ce qui n'est pas lui. C'est ce qu'on appelle proprement sa couleur, et c'est ce qu'on a droit d'exiger que le traducteur reproduise avec le détail des images, des sentiments et des pensées, autant du moins que la différence des langues le permet; c'est donc suivant cette manière de voir que nous considérerons la traduction de M. Aignan.

Il l'a fait précéder d'un assez long discours préliminaire, tiré en grande partie d'une dissertation philologique de l'abbé Cesarotti sur Homère; et, dans les remarques qui suivent chaque chant, il a recueilli les imitations en vers qui ont été faites dans un grand nombre de langues, soit anciennes, soit modernes, des divers passages de *l'Iliade*.

C'est un luxe d'érudition dont on ne peut que savoir gré à l'éditeur, et quand il se trouverait dans ces remarques des rapprochements un peu forcés ou quelques citations inexactes,

on aurait mauvaise grâce d'insister sur l'un ou l'autre de ces deux inconvénients, très-peu graves assurément.

Mais on ne saurait avoir la même indulgence pour des jugements injustes et tout à fait hasardés sur les personnes. Par exemple, après avoir cité un fragment assez considérable du second chant traduit par feu M. Cabanis, M. Aignan pouvait bien dire comme il l'a fait (p. 225 du tome I^er^) : « Ces vers ne sont dépourvus ni de noblesse ni d'énergie; mais il est facile de voir qu'ils n'ont pas la couleur homérique. » Ce jugement sera plus ou moins juste, suivant que celui qui le porte aura lui-même un sentiment plus ou moins juste de ce qu'il appelle *la couleur homérique.* Mais il a tort d'ajouter : « Je crois qu'une traduction d'Ossian ou de Lucain aurait eu plus d'analogie avec le talent de M. Cabanis. » Ce jugement est bien certainement hasardé, puisque M. Aignan ne se fonde que sur un fragment d'environ deux cents vers écrits par l'auteur à l'âge de dix-huit ou vingt ans; j'ose même assurer qu'il paraîtra tout à fait faux à ceux qui ont connu M. Cabanis, et ce sont la plupart des gens de lettres les plus célèbres de notre temps. Ils savent que cet homme, distingué par l'étendue et la variété de ses connaissances, autant que par les plus rares qualités de l'âme, joignait à un talent éminemment flexible le goût le plus pur et le sentiment le plus profond du beau en littérature.

Mais pour mettre les lecteurs à portée de reconnaître par eux-mêmes la vérité de ce que j'avance, et combien l'écrivain que je réfute était peu autorisé à manifester une opinion aussi peu avantageuse sur le compte d'un homme qu'il n'a point connu, je comparerai avec sa traduction quelques fragments tirés de la traduction manuscrite de cet illustre académicien, qui m'a été confiée, et l'on jugera qui de lui ou de M. Aignan a le plus approché du modèle sublime d'après lequel ils ont travaillé l'un et l'autre.

On sait que le début de *l'Iliade* a été universellement admiré pour la manière franche et rapide dont le poète vous fait en quelque sorte entrer au milieu de son sujet. La colère d'A-

chille, la cause de cette colère, les Dieux s'intéressant aux destinées de Troie ou à celles des Grecs, le caractère des deux héros qui jouent le rôle le plus important dans tout le poème, l'un parce qu'il est le chef de l'armée, et que rien ne se fait sans son ordre ou sans sa participation ; l'autre, parce qu'il en est le plus grand guerrier et que son absence seule donne lieu à des désastres qui rappellent à chaque instant vers lui les vœux et les pensées ; tout cela est annoncé ou du moins indiqué presque dès les premiers vers avec un art d'autant plus admirable qu'il se montre moins. Voici comment le nouveau traducteur a rendu ce début :

> Chante le fier Achille et sa longue colère,
> O Déité ! *raconte un repos sanguinaire*
> Qui plongea les héros au ténébreux séjour,
> Et de leurs corps sanglants *engraissa le vautour :*
> Ainsi l'avait permis le maître du tonnerre,
> Depuis le jour fatal, où, planant sur la terre,
> La Discorde frappa de son sceptre odieux
> Atride, roi des rois, Achille, fils des Dieux ;
> *Quel céleste courroux* alluma cette haine ?
> Le courroux d'Apollon. Quand le roi de Mycène
> Eut du prêtre Chrysès *outragé les bandeaux*,
> Ce Dieu *livra les Grecs aux rapides fléaux,*
> Et la contagion, poursuivant ses ravages,
> Du Simoïs vengé dépeupla les rivages.

J'ai souligné ici plusieurs expressions qui me paraissent répréhensibles. *Raconte un repos sanguinaire,* n'est point dans le texte et ne pouvait pas y être, car on ne peut pas raconter un repos ; de plus *un repos sanguinaire* ne signifie pas, comme le traducteur l'a sans doute entendu, un repos qui a été cause que beaucoup de sang a été versé ; et si le lecteur devine ici la pensée de l'écrivain, il a le droit de lui dire ce que disait Fontenelle dans une circonstance à peu près pareille : « Je vous comprends bien, mais *je ne dois pas* vous comprendre. »

> Ainsi l'avait permis le maître du tonnerre.

Homère dit : « Ainsi s'accomplissait le décret de Jupiter. »

Et cette idée était d'autant plus nécessaire à conserver que le poète veut déjà faire entendre par là que la volonté expresse du maître des Dieux était que les Grecs éprouvassent, pendant l'absence d'Achille, des revers qui les forçassent à réparer l'outrage fait à ce héros. Les trois vers suivants s'éloignent aussi beaucoup trop du texte, et ont quelque chose de vague, qui ne nuit pas moins à l'intérêt qu'à la clarté : *Quel céleste courroux, etc.*, ne signifie pas : « Quel fut celui des dieux, etc. « Ces mots, *le courroux céleste,* présentent, en français, une idée très-précise et très-déterminée, en sorte qu'on ne peut pas dire : *Quel céleste courroux.* Enfin le dernier vers :

Du Simoïs vengé dépeupla les rivages,

manque tout à fait de clarté. Les habitants des rivages du Simoïs étaient proprement les Troyens, et assurément Homère ne dit point qu'ils furent victimes de la contagion. On trouvera dans les remarques sur ce chant la traduction du même morceau attribuée à M. Lebrun, et l'on sera forcé de convenir qu'il y a tout à la fois plus de poésie et plus de fidélité.

J'avoue que celle de M. Cabanis me paraît aussi préférable; la voici :

Chante, fille du ciel, la colère d'Achille,
Funeste à tous les Grecs, en douleurs si fertile,
Qui, de tant de héros, frappés avant le temps,
Envoya chez Pluton les mânes palpitants,
Tandis que leurs débris, jetés à l'aventure,
Des chiens et des vautours devenaient la pâture ;
Ainsi fut accompli l'arrêt du roi des Dieux,
Quand l'aveugle fureur d'un débat orgueilleux
Enflamma tout à coup d'une haine homicide
Achille, fils des Dieux, et le puissant Atride.
Qui divisa ces rois? brillant dieu de Délos,
Ce fut toi qui, t'armant de sombres javelots,
Du crime de son chef punis la Grèce entière;
Des refus inhumains, une menace altière
Avaient de ton ministre insulté les douleurs,
Quand, tenant dans ses mains tes bandeaux protecteurs,
Ton sceptre redoutable, il vint des fils d'Atrée
Racheter à grand prix une fille adorée.

Dans le troisième chant, Homère nous présente une scène d'un intérêt touchant et dont le charme et la grâce reposent délicieusement l'imagination fatiguée de l'appareil de la guerre et du bruit des combats. Hélène, sur les remparts de Troie fait connaître à Priam les chefs de l'armée ennemie, qui paraissent dans la plaine. Je mettrai d'abord sous les yeux du lecteur la traduction de M. Aignan, puis celle de M. Cabanis :

Vers les remparts de Scée elle a porté ses pas.
Là, des lois de Minerve augustes interprètes,
Discouraient et Priam et Clytus et Thymètes,
Panthoüs, Anténor, Lampus, Icétaon
Et l'ami de son roi, le noble Ucalégon.
La lice des combats à leur âge est fermée;
Mais, *par leurs faibles voix la sagesse exprimée*
Parle en accents pressés, pareils aux légers sons
De la maigre cigale annonçant les moissons.
Vers les vieillards, Hélène avec trouble s'avance;
Ils admirent tout bas sa beauté, *sa décence :*
« Non, disent-ils entre eux, ne nous étonnons plus
« De tant de flots de sang pour elle répandus (1),
« Voilà le port brillant, les traits d'une déesse;
« Cependant qu'on la rende aux peuples de la Grèce;
« Qu'elle parte; éloignons ces attraits dangereux,
« Qui perdraient avec nous nos enfants malheureux. »

Voici la traduction de M. Cabanis :

Mais autour de Priam assis sur les murailles,
Des chefs, jadis fameux dans le champ des batailles,
Prévoyaient, préparaient les destins d'Ilion.
Là sont Panthus, Lampus, Thymète, Icétaon,
Clitius, éprouvé dans de longues traverses,
Anténor, qui vainquit ses fortunes diverses,
Le noble Ucalégon, ce rejeton de Mars.
Plus jeunes, ils cherchaient, ils bravaient les hasards;
Aujourd'hui que le temps les livre à la vieillesse,
En tribut à l'État ils offrent leur sagesse.

(1) Ces expressions sont évidemment trop fortes, et peu convenables pour des vieillards sensés et calmes, tels qu'ils sont représentés ici. Homère dit simplement : « On ne doit pas trop s'indigner (ou s'étonner) que les Grecs et les Troyens supportent de si longs travaux pour une telle femme. »

Leur dispute est paisible, et leur débat prudent.
Telles, dans les étés, sous un soleil ardent,
Du milieu des buissons, de nombreuses cigales
Poussent de faibles cris, des voix toujours égales.
Tandis qu'ils s'occupaient d'un siège hasardeux,
Hélène, sur les murs, paraît à côté d'eux.
Tous ces sages vieillards, étonnés à sa vue,
Laissent de leurs discours la suite interrompue :
« Qu'elle est belle, en effet ! se disent-ils tout bas,
« Tant d'attraits ont bien pu causer tant de combats ;
« L'œil, toujours enchanté, croit voir une déesse ;
« Cependant, qu'elle parte, et qu'Ilion renaisse. »

Ce dernier hémistiche est faible sans doute, et la pensée du poète, rendue avec fidélité par M. Aignan, n'y est point du tout exprimée ; mais, dans tout le reste, il me semble que M. Cabanis l'emporte par la clarté, l'élégance et la douceur du style, et qu'il n'y a rien là qui ressemble ni à Lucain, ni à Ossian. Continuons : Priam rassure Hélène par des paroles pleines de bonté, et lui montrant celui qui paraît le chef des guerriers ennemis, il lui en demande le nom.

Je reprends la traduction nouvelle :

« Mon père, illustre roi que révère l'Asie,
« De crainte et *de pudeur* ton aspect m'a saisie.
« Pourquoi, quand j'ai quitté pour un hymen nouveau
« Mon époux, mes parents et ma fille au berceau,
« N'ai-je pas dans la tombe enseveli mon crime ?
« Quel est, demandes-tu, ce héros magnanime ?
« C'est..., je me sens rougir à ce funeste nom,
« C'est le chef de vingt rois, l'auguste Agamemnon,
« Monarque *non moins grand* que guerrier redoutable,
« Mon frère enfin, mon frère ! ô crime détestable ! »
Priam jette sur lui des regards étonnés :
« Grand roi, de quels honneurs tes jours sont couronnés !
« Pour te suivre aux combats, trop heureux fils d'Atrée,
« Que de Grecs ont quitté leur fertile contrée !
« Et moi, jadis aussi, j'obtins quelque renom,
« Lorsqu'à la voix d'Otrée et du brave Migdon,
« Contre les bataillons de l'Amazone altière,
« Des Troyens, sous mes lois, a flotté la bannière ;
« Je comptais cependant de moins nombreux soldats. »

Traduction de M. Cabanis :

« Mon père, dit Hélène, à votre auguste aspect,
Mon cœur, qui se retrace une vie imprudente,
Est pénétré d'amour et glacé d'épouvante.
Votre bonté facile irrite mes remords...
O dieux ! que n'ai-je vu le noir séjour des morts
Avant le jour coupable, où, quittant ma famille,
Un époux outragé, mes amis et ma fille,
Je voguai vers ces bords !... Partageant vos alarmes,
Hélas ! je dépéris, je me fonds dans les larmes...
Mon père ! quel guerrier me faites-vous revoir ?
C'est celui dont la Grèce adore le pouvoir,
L'auguste Agamemnon, l'exemple de la terre.
Grand dans l'art de régner, grand dans l'art de la guerre.
Longtemps il m'appela d'un nom plein de douceur;
C'était mon frère, hélas ! puis-je être encor sa sœur ? »
Priam, du fils d'Atrée admirant la puissance :
« Oh ! quel astre propice éclaira ta naissance,
« Mortel aimé du sort, monarque trop heureux !
« J'ai vu dans mon printemps les camps les plus nombreux;
« J'ai vu, sous les drapeaux de Migdon et d'Otrée,
« Des flots de combattants couvrir cette contrée,
« Lorsque près du Sangar, alarmé pour ses bords,
« Ses rois de l'Amazone arrêtaient les efforts,
« Et qu'en hâte, au secours de ces amis fidèles,
« J'amenai d'Ilion les forces fraternelles.
« Mais nos peuples nombreux, sans doute, n'auraient pas
« Égalé ceux qu'Atride entraîne sur ses pas. »

Je ne pousserai pas plus loin cette comparaison des deux traductions de cet admirable épisode, la supériorité de celle de M. Cabanis sur celle du nouveau traducteur doit paraître évidente à tout lecteur qui a quelque sentiment de la poésie et des beautés d'Homère. Au reste, je n'ai voulu que détruire, par ces observations, les préventions défavorables que pouvait donner le jugement de M. Aignan contre un ouvrage qui n'est pas encore publié, parce que malheureusement l'auteur ne l'a pas pu terminer, et que même il n'a pas pu mettre la dernière main à ce qu'il avait fait.

SECOND EXTRAIT

L'*Iliade*, traduite en vers français; suivie de la comparaison des divers passages de ce poème avec les morceaux correspondants des principaux poètes hébreux, grecs, français, allemands, italiens, anglais, espagnols et portugais; par M. AIGNAN. Trois vol. in-12. — A Paris, chez Giguet et Michaud, imprimeurs-libraires, rue des Bons-Enfants, n° 34 1809. (*Mercure de France,* tome XXXVI, page 657.)

En général cette nouvelle traduction annonce un écrivain qui a beaucoup de facilité, le sentiment du rhythme et de l'harmonie propres à la poésie française et l'habitude d'écrire en vers; il s'y trouve même beaucoup de pensées ingénieuses qui appartiennent au traducteur; mais c'est précisément ce que j'oserai lui reprocher; il me semble qu'il aurait dû prendre le plus grand soin de ne laisser paraître que l'esprit du grand poète, dont il se rendait l'interprète, ou plutôt son génie si sublime dans sa simplicité, et ne pas hasarder plusieurs traits, qui, malgré leur éclat, ou même par leur éclat inattendu, choquent le goût du lecteur qui s'est familiarisé avec le style toujours majestueux, la manière toujours noble et grande d'Homère et des écrivains qui l'ont pris pour modèle. Lorsqu'on rencontre des vers comme les suivants :

> Nos victimes, nos vœux seraient-ils un vain songe?
> Nos *serments* un *parjure*, et l'*oracle* un *mensonge ?*
> La terreur le *précède* et le trépas le *suit.*

ou lorsqu'on vous parle de la *pensée*, qui

> des objets absents prompte à s'entretenir,
> Des fruits de la *mémoire* enrichit l'*avenir;*

il est aisé de sentir que toutes ces antithèses brillantes, cette espèce de cliquetis de mots ou d'idées qu'on fait ressortir par

l'opposition des mots ou des idées contraires, sont une de ces ressources à l'aide desquelles l'esprit des modernes a trop souvent tenté de remplacer les beautés plus réelles et d'un ordre bien supérieur, que les anciens et leurs plus illustres imitateurs ont répandues dans leurs ouvrages; mais lorsque le nouveau traducteur nous représente Alceste, qui,

> Victime volontaire offerte au dieu jaloux,
> *Entra* dans le tombeau d'où *sortait* son époux;

on ne peut s'empêcher de se rappeler la plaisante indignation qu'éprouvait Boileau, lorsqu'en entendant Tourreil lire certains passages de sa traduction de Démosthène, il saisissait avec force le bras de Racine, et lui disait : « Vous verrez qu'il donnera de l'esprit à Démosthène. »

A cette première cause d'infidélité, qu'on pourrait attribuer à l'abus de l'esprit, il s'en joint une autre qui peut également donner une fausse idée d'Homère aux lecteurs qui ne le connaîtraient que par la traduction de M. Aignan; c'est qu'il ne s'est pas assez défié du penchant naturel que nous avons à substituer nos idées, nos connaissances, les notions familières que nous nous sommes faites des choses, à celles que veut ou que peut nous donner l'auteur que nous traduisons, et c'est un inconvénient dont on ne peut se garantir que par une étude approfondie de l'écrivain original, et par des méditations suivies sur l'ensemble et sur les détails de ses connaissances et de ses opinions, sur l'état de la société à l'époque où il a vécu. Une invocation aux Muses exprimée en ces termes :

> Vous qui des hauts sommets de la voûte azurée,
> Des siècles, comme un point, embrassez la durée, etc.

ne peut pas être fidèlement traduite d'Homère; la notion mathématique du *point,* l'idée abstraite de *durée,* l'idée plus abstraite encore de la durée des siècles comparée à un point, que de choses entièrement étrangères au siècle où vécut l'auteur de

l'*Iliade,* et que rien ne peut même faire soupçonner dans tout ce qui nous reste de lui ! Les deux vers suivants :

> Hector, *tu ne lis plus*, au milieu des combats,
> Sur mon casque ondoyant l'*arrêt de ton trépas,*

donnent lieu à des observations du même genre ; car d'abord il est très-douteux que l'écriture fût connue dans l'Asie au temps d'Hector, ou du moins que l'usage en fût familier à cette époque au point qu'on écrivît les décisions des juges ou des tribunaux, et bien certainement rien ne porte à le croire.

Lorsqu'il est question du sommeil de quelque héros, ou de quelque dieu, M. Aignan ne manque guère de représenter *Morphée lui versant ses pavots.* Mais quoique Homère ait personnifié le sommeil, le nom de Morphée ne se trouve pas une seule fois dans ses poèmes, et dans les seuls endroits de l'*Iliade* où il parle du pavot, il compare des guerriers mourants à cette fleur qui tombe surchargée de rosée ou coupée par le fer. *La sphère étoilée,* pour désigner le séjour des dieux, *ce globe malheureux,* pour désigner la terre, sont encore des expressions que le texte d'Homère, et l'ensemble des notions que nous donnent ses ouvrages, ne sauraient autoriser, et dont il me semble par conséquent que le nouveau traducteur n'aurait pas dû se servir. C'est pécher, en quelque sorte, contre le costume.

Une faute qui serait plus grave, parce qu'elle donnerait une notion tout à fait contraire à la vérité historique, mais qui n'est sans doute qu'une distraction du traducteur, c'est que dans deux endroits (*tome* II, *page* 110, et *tome* III, *page* 355), il nomme les Grecs *enfants d'Hélénus.* J'avoue que je ne saurais deviner quel est cet Hélénus dont les Grecs seraient descendus; il n'est question dans l'*Iliade* et dans tous les écrivains qui ont traité de cette époque reculée de l'histoire ancienne, que d'un Hélénus troyen, fils de Priam, habile dans l'art de la divination, et que Virgile, au troisième livre de l'*Énéide,* nous représente comme ayant succédé à Pyrrhus dans le royaume d'Épire,

et comme devenu l'époux d'Andromaque. Il faut donc croire que c'est d'Hellen, fils de Deucalion, que le traducteur a voulu parler.

La fidélité, qui est le premier devoir dans ce genre d'ouvrages, souffre toujours quelque atteinte du peu de soin qu'on met à reproduire les formes propres de l'original, auxquelles on en substitue d'autres qui lui sont plus étrangères; c'est encore une des causes qui contribuent à donner à la nouvelle traduction une physionomie, si l'on peut s'exprimer ainsi, différente de celle d'Homère. Ce poète, par exemple, ne fait presque jamais parler ses personnages d'eux-mêmes comme d'une troisième personne, et M. Aignan a très-fréquemment employé cette forme d'expression. Lorsque Homère fait dire à Agamemnon : « Nous nous sommes portés, Achille et moi, à de violents débats, à des discours outrageants au sujet d'une jeune fille, et c'est moi qui ai commencé à montrer de la colère; mais si nous nous réunissons pour les mêmes desseins, le malheur des Troyens ne pourra être retardé d'un seul instant. »

M. Aignan traduit ainsi :

> Offensé par Atride, Achille se repose;
> De moi, de mes destins, il sépare sa cause;
> Divorces malheureux qu'une femme a produits,
> Cessez, et d'Ilion les murs seront détruits.

On sent qu'il n'y a là ni la clarté ni le naturel du poète grec; et si ces apostrophes soudaines se répètent souvent dans la traduction, tandis qu'Homère les emploie très-rarement, si ce style indirect, qui n'est presque jamais celui d'Homère, est très-fréquemment employé par son traducteur, les impressions produites par ce dernier finiront par être assez différentes de celles que produit la lecture de son modèle.

Je m'arrêterai peu sur les détails du style; celui de M. Aignan est en général correct et poétique, comme je l'ai déjà dit : j'observerai seulement qu'il a péché quelquefois contre l'une des principales règles du style figuré ou métaphorique. On sait

que toutes les fois que l'on désigne quelque être physique et matériel par une expression métaphorique, il n'est pas permis de lui prêter des actions ou de le représenter dans des situations dont l'expression ne se trouverait plus d'accord avec celle dont on s'est servi pour le désigner; par exemple, si l'on dit *la Grèce* pour désigner les guerriers grecs, on ne pourra pas dire :

> Mais Ajax reconnaît la main toute-puissante
> Qui livre à la terreur *la Grèce pâlissante,*

et lorsque Hector s'avance au milieu du champ de bataille pour faire des propositions aux chefs ennemis, on ne dira pas :

> Faites silence, Hector veut *parler à la Grèce.*

De même, si l'on peut dire d'un héros qui passe pour être le fils d'une déesse, qu'il est un *rejeton des dieux,* il est bien évident qu'on ne pourra pas dire :

> Le rejeton des dieux
> *Tombe sur ses genoux,* etc.

parce qu'il y aurait ici contradiction entre l'expression figurée et l'expression physique et naturelle. Qu'on voie avec quel art Racine emploie les mots propres et prépare les expressions métaphoriques qu'il veut y joindre, dans ces vers de son *Iphigénie :*

> Déjà Priam *pâlit,* déjà Troie, *en alarmes,*
> *Redoute* mon bûcher et *frémit* de vos larmes,

et dans presque tout ce qu'a écrit ce grand poète.

Au reste, les observations critiques que je me suis permis de faire jusqu'ici ne portent que sur des détails; et en supposant que je ne me sois pas trompé, il serait aisé à l'auteur, avec le talent facile dont il paraît doué, de faire disparaître de son ouvrage les taches légères que j'ai indiquées, quand même elles seraient plus nombreuses encore qu'elles ne le sont en

effet. Mais je dois avouer que j'ai été généralement frappé dans cette nouvelle traduction d'un inconvénient qui m'a paru extrêmement grave : c'est que presque toujours les traits particuliers et caractéristiques par lesquels Homère signale en quelque sorte ses personnages, les objets, les situations, les sentiments qu'il décrit, se trouvent fondus dans des expressions vagues et générales, et plutôt résumés, s'il le faut ainsi dire, qu'imités fidèlement ou copiés avec exactitude par le traducteur. Il me semble, en un mot, que ce qui manque essentiellement à son ouvrage, c'est ce qu'on doit appeler proprement la couleur homérique.

Qu'il me soit permis, pour mieux faire entendre ma pensée, d'emprunter les expressions de l'homme célèbre dont j'ai déjà cité quelques morceaux dans mon précédent article, et qui, non content de consacrer à la traduction d'Homère quelques-uns de ses moments de loisir, avait profondément médité sur le génie et sur le caractère particulier de l'écrivain qui faisait ses délices. Dans une lettre à un de ses amis (1), destinée à servir de préface à une partie de la traduction qu'il avait dessein de publier, pour sonder le jugement du public sur cet ouvrage, il s'exprimait ainsi :

« Une qualité qui distingue éminemment Homère, c'est celle d'*individualiser*, pour ainsi dire, ses tableaux. L'imagination se plaît à ce rapprochement, qui, de traits épars dans la nature, forme un ensemble régulier; mais le sentiment ne s'attache point à ces généralités artificielles; il lui faut ou tel homme, ou tel être quelconque, ou telle particularité dans les images qui lui sont offertes pour que son émotion, se joignant à l'admiration de l'esprit, en fixe les souvenirs par des empreintes ineffaçables. Cette qualité seule a suffi plus d'une fois pour rendre intéressante la lecture d'écrivains d'ailleurs très-

(1) [L'auteur même de l'article, François Thurot. Cette lettre intéressante a été imprimée dans les *Œuvres complètes de Cabanis* (t. V, pp. 277 et suiv.), sous sous le titre de *Lettre à M. T**, sur les poèmes d'Homère*. Elle est suivie de fragments de la traduction de Cabanis.]

médiocres ; et lorsqu'elle se trouve jointe à ce choix des objets et des traits qui constitue le beau, elle répand sur les travaux du génie un charme sans lequel ils peuvent étonner, mais non plaire dans tous les temps, ni surtout laisser dans les âmes ces traces aimables qui ramènent vers un livre comme vers un ami.....

« Je ne parlerai point de cette scrupuleuse attention à décrire les lieux tels qu'ils sont dans la réalité, de ce respect pour les traditions, pour le caractère connu de ses héros, pour les récits des évènements passés, genre de mérite où les anciens et les modernes ont unanimement reconnu qu'il avait surpassé même les géographes et les historiens de profession ; je parle seulement de cet art avec lequel il donne toujours à chaque objet une manière d'être et une couleur propres : car ce n'est point une manière d'être et une couleur convenables à tout autre objet de la même espèce, mais à celui-là particulièrement qu'il veut mettre sous vos yeux. Peint-il un orage, un lion, le cours d'un fleuve, les bois et les rochers d'une montagne, ce ne sont ni un fleuve, ni un orage, ni un lion, ni des rochers et des bois tels que l'imagination peut les créer au hasard ; tous ces objets sont particularisés ; souvent le poète les prend dans la réalité des choses, il les a vus et il les caractérise avec une vérité parfaite ; mais lors même qu'ils ne sont que des fictions de son esprit, il lui suffit, pour les faire confondre avec la nature elle-même, de quelques-uns de ces traits fins qui semblent n'avoir aucun rapport avec le but dont il est occupé dans le moment, et qui, sans ajouter au tableau comme tableau, ne permettent pas à l'esprit de rester en doute sur l'existence réelle de l'original. »

Il me semble qu'il est impossible de caractériser avec plus de netteté et de précision ce genre de mérite si éminent dans Homère, et que j'avoue à regret que M. Aignan me paraît avoir trop rarement conservé dans sa traduction ; et, pour qu'on puisse juger jusqu'à quel point cette opinion peut être fondée, je suis obligé de citer un morceau d'une certaine étendue et

de le comparer avec le morceau qui lui correspond dans la traduction manuscrite que j'ai entre les mains; mais je supplie les lecteurs de ne pas croire que mon intention soit ici de prévenir leur jugement en faveur de celle-ci et de déprécier le talent du nouveau traducteur. J'avertis expressément que je choisis à dessein un morceau dans lequel il me semble n'avoir pas réussi au même degré que son illustre devancier; et certes ce procédé serait l'effet d'une partialité révoltante, s'il était question de comparer le mérite respectif des deux ouvrages, et non pas uniquement de faire comprendre par un exemple en quoi je trouve que M. Aignan n'a pas saisi la couleur et le caractère de son modèle. Le lecteur équitable ne peut et ne doit en effet que juger des morceaux isolés qui sont mis sous ses yeux, sans rien préjuger sur l'ensemble des deux ouvrages, puisqu'il n'y en a qu'un qui soit soumis à son examen.

Je choisirai, dans le XXII^e^ chant, le discours touchant d'Andromaque, au moment où, après avoir aperçu du haut des murailles le corps sanglant d'Hector entraîné par l'impitoyable Achille, elle revient du long évanouissement où cet affreux spectacle l'avait fait tomber.

Voici d'abord ce discours tel qu'il est dans la traduction manuscrite :

D'un époux malheureux épouse infortunée,
Hector, dès le berceau la même destinée
Nous avait réunis; toi né dans Ilion,
Moi dans les murs de Thèbe, empire d'Ætion,
Où les bois dont l'ombrage entoure Hypoplacie
Ont vu dans ses palais mon enfance nourrie.
Fruit amer de ses soins et du plus tendre amour,
Pour moi-même et *pour lui*, devais-je voir le jour?
Et toi, naguère encor le charme de ma vie,
Mon soutien, mon espoir, Hector, ombre chérie,
Tu me fuis; tu descends vers ces lieux souterrains,
Sombre abîme où vont tous s'engloutir les humains,
Me laissant après toi, dans un triste veuvage,
Avec ce tendre enfant, notre vivante image.
Enfant de la douleur, pour protéger ses jours,
Pour guider sa faiblesse, il n'a plus de secours!

Homme, il ne pourra point veiller sur son vieux père !
A la fureur des Grecs quand un hasard prospère
Le ferait échapper, quelques voisins puissants
Enlèveront bientôt les bornes de ses champs.
Les jours de l'orphelin délaissés, solitaires,
S'écoulent sans amis, sans conseils salutaires ;
Assiégés de besoins, de craintes, de regrets,
La honte abat son front et déforme ses traits ;
Toujours des pleurs amers sillonnent son visage ;
Des amis de son père attendant le passage,
S'il s'attache à leur robe, à leur manteau flottant,
Leur avare pitié s'enfuit en l'écoutant ;
Ou de leurs faibles dons la coupe presque vide
Irrite encor sa faim, rend sa soif plus avide (1).
Et l'enfant du bonheur, dont les riches parents
Font sous le toit natal fleurir les jeunes ans,
S'il voit l'infortuné dans un banquet aimable,
Il le frappe, il l'insulte, et l'arrachant de table :
— Sors d'ici, tu n'as point de père parmi nous !
L'orphelin, l'œil en pleurs, revient à mes genoux.
Veuve faible, indigente, hélas ! que peut ta mère,
Enfant trop cher ? Jadis, dans les bras de ton père,
Nourri des plus doux mets, chaque jour par nos soins
L'abondance et le choix prévenaient tes besoins :
Bientôt las de ces jeux qu'appelait ton caprice,
Tu dormais sur le sein d'une tendre nourrice,
Ou sur des lits moelleux la joie et le sommeil
Peignaient d'un vif éclat ton visage vermeil.
Mais, ô Dieu ! maintenant, jouet de la fortune,
Ces tems ne sont pour toi qu'une image importune.
Le nom d'Astyanax, *de Roi de la cité*,
Ce nom n'est plus permis à ta témérité...
Hector ne défend plus les murs sacrés de Troie !

Voici le même discours traduit par M. Aignan :

O malheureux Hector, épouse malheureuse !
De son astre et du mien l'influence est affreuse,
Quel nœud fatal vous joint, Priam, Eétion,
Champs de la Cilicie et plaines d'Ilion !
D'un père infortuné fille plus déplorable,
Ce jour que je respire *est un poids* qui m'accable !

(1) Il est à regretter que le traducteur n'ait pas pu rendre ici le sens littéral d'Homère : « Mouille ses lèvres, mais ne mouille pas son palais. »

Cher époux, tu descends au séjour de la mort,
Et seule, sans appui, je reste *sur ce bord*.
Ton fils, de notre amour ce triste et tendre gage,
Connaît déjà le deuil à la fleur de son âge.
De sa plaintive enfance il perd l'heureux appui;
Il n'attend rien de toi, tu n'attends rien de lui.
Ah! dût-il échapper aux malheurs de la guerre,
Souffrir est désormais son destin sur la terre.
D'avides étrangers vont dévorer ses biens;
En vain dans ses amis il cherche des soutiens.
Va-t-il à ces flatteurs qu'attirait sa fortune,
Peindre, les yeux baissés, sa misère importune?
Va-t-il à leurs genoux mendier des secours?
Il trouve tous les cœurs inflexibles et sourds,
Ou si par la Pitié la coupe est présentée,
L'Avarice accourant l'a bientôt écartée.
De la table où ses yeux les verront tous assis,
La main de ses égaux repoussera mon fils.
Ton père ne vit plus, supporte la misère,
Lui diront ces enfants *heureux d'avoir un père*.
Et je verrai mon fils gémissant, indigné,
Se jeter sur mon sein, de ses larmes baigné!
Souvenirs déchirants pour ma douleur mortelle!
Il recevait les mets de la main paternelle;
Lorsque, rassasié de plaisirs et de jeux,
Mon fils au doux sommeil abandonnait ses yeux,
Les bras de sa nourrice ou la pourpre moelleuse
Prolongeaient le repos de son enfance heureuse.
Astyanax! ô nom si chéri des Troyens!
De leur reconnaissance il serrait les liens;
Hector, il rappelait tes exploits, ton courage;
Seul, de nos ennemis tu repoussais la rage.

Que sont devenus ici les traits précis par lesquels le poète caractérise d'une manière si touchante le malheur d'un enfant orphelin et le malheur particulier du fils d'Hector? Combien les idées et les expressions que le traducteur y substitue sont vagues, et combien le lecteur, pénétré des beautés pathétiques d'Homère, regrette de les voir remplacer par des traits d'esprit!

Ou si par *la Pitié* la coupe est présentée,
L'Avarice accourant l'a bientôt écartée.

Cette antithèse recherchée n'est assurément pas aussi touchante que l'image de la coupe étroite et presque vide qui mouille à peine les lèvres de celui à qui elle est présentée dans sa détresse. Et c'est ainsi qu'en généralisant les traits et les idées, on détruit ou on efface presque toujours le sentiment, qui, par sa nature, ne peut en effet s'attacher qu'aux objets particuliers et déterminés.

On s'étonnera peut-être que je n'aie cité avec éloge aucun fragment de cette traduction, tout en rendant hommage aux talents et aux connaissances de l'auteur. Ce n'est pas que je ne pusse en effet trouver un assez grand nombre de morceaux purement écrits et élégamment versifiés ; mais en les considérant, comme j'ai dû le faire, sous le rapport de l'exactitude et de la fidélité au texte grec, et en m'interdisant même toute critique de détail sur la manière dont les expressions isolées étaient rendues, j'avoue que je n'ai point trouvé de fragments un peu considérables où les observations générales que j'ai faites précédemment ne s'appliquassent ; en sorte que si l'ouvrage que je viens d'examiner est généralement bien écrit, ce n'est pas au moins une traduction suffisamment exacte de *l'Iliade* d'Homère.

Je n'ajouterai plus qu'une remarque sur un passage du discours préliminaire de cette traduction, au sujet des opinions diverses qui partagent les savants sur la question de savoir si l'écriture était généralement connue des Grecs d'Asie à l'époque où l'on place l'existence d'Homère. M. Aignan se décide pour l'affirmative ; et, pour prouver qu'Homère lui-même a consigné l'existence de l'écriture au VI^e^ chant de *l'Iliade*, dans l'épisode de Bellérophon, il cite ces vers de sa traduction :

> Vers le roi de Lycie avec pompe exilé,
> Dans un *perfide écrit* que la haine a scellé,
> Le guerrier de sa mort porte l'arrêt funeste.

Véritablement la question serait complètement résolue, si

le texte grec était aussi positif que le sont les vers du traducteur; mais on se tromperait fort si l'on croyait qu'Homère eût employé ici aucun des mots grecs qui expriment les idées d'*écrit* ou de *lettres;* il ne les emploie même nulle part dans aucun de ses poèmes; et, dans le passage cité, il dit seulement que Prétus chargea Bellérophon de porter au roi de Lycie des *signes funestes;* ce qui ne peut guère s'entendre que d'une espèce de *quipos* ou de *chiffres,* dont le sens ne pouvait pas même être deviné par celui qui les portait.

VII

Bibliothèque d'Apollodore l'Athénien. Traduction nouvelle, avec le texte grec revu et corrigé, des notes et une table analytique; par E. Clavier, membre de la cour de justice criminelle séante à Paris. Deux volumes in-8° de plus de 500 pages. De l'imprimerie de Delance, rue des Mathurins, hôtel de Cluny. (*Décade*, an XIII (1805), 4° trimestre, 30 messidor, p. 146.)

Cet ouvrage ne saurait manquer d'être accueilli avec beaucoup d'intérêt par les gens de lettres, et, en général, par tous les hommes qui aiment à porter dans leurs connaissances de tout genre le plus grand degré de précision et d'exactitude qu'il soit possible d'atteindre. La *Bibliothèque* d'Apollodore étant, comme le dit le traducteur lui-même, la compilation la plus ancienne qui nous soit parvenue sur la mythologie et l'histoire héroïque de la Grèce, les notes nombreuses et savantes qu'il a jointes à sa traduction, et la table alphabétique très-détaillée et très-étendue dont il l'a accompagnée en font un dictionnaire de mythologie très-précieux, et où l'on pourra puiser des notions plus complètes, et des documents plus authentiques que dans aucun autre ouvrage du même genre.

Mais ce n'est pas le seul but que paraît s'être proposé M. Clavier; il a eu en vue de jeter une lumière plus abondante sur quelques points assez obscurs de l'histoire de la Grèce, sur l'origine des différents peuples qui y ont figuré, et sous ce rapport, le travail qu'il a fait sur Apollodore se liait à un autre travail plus important sur Pausanias, dont il est occupé depuis longtemps. On peut juger de la manière et de l'érudition du savant traducteur, par une digression sur les Pélasges, qui termine le volume des notes : on y reconnaît un esprit exact et une critique à la fois sévère et judicieuse ; et l'auteur y prouve avec autant de clarté qu'il est possible de le faire dans les questions de cette espèce, que *les Grecs, tous Pélasges d'origine, se partagèrent, à la suite de quelques divisions intestines, en deux nations principales, qui furent les Ioniens et les Doriens.* Enfin il y établit comme un fait qui porte, à la vérité, de grands caractères de vraisemblance, que ce fut là l'origine et la cause de ces divisions fréquentes qui éclatèrent entre les Athéniens et les Lacédémoniens, et qui, portées au plus haut degré d'animosité, produisirent la guerre du Péloponnèse, et ne finirent qu'avec la ruine de la Grèce entière. « En effet, Argos qui était l'ancienne métropole, étant entre les mains des Doriens, qui étaient un peuple nouveau, Athènes, la plus ancienne des villes Pélasges, prétendait exercer sur tous les Grecs les droits de métropole. Lacédémone, de son côté, les réclamait comme étant gouvernée par les Héraclides, qui étaient les descendants d'Inachus, premier roi des Pélasges. »

De là ces querelles sans cesse renaissantes et ces guerres continuelles qui finirent par affaiblir les deux peuples rivaux, et les préparèrent à devenir facilement la proie d'un vainqueur étranger.

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le détail des preuves sur lesquelles l'auteur établit la vérité de cette assertion, et dont la réunion suppose une lecture immense, et le véritable esprit de la critique historique et littéraire; mais nous remarquons que c'est faire de l'érudition un emploi très-heureux et

en même temps extrêmement utile, que de la faire servir à généraliser ainsi les idées dans une science qui en paraît d'abord aussi peu susceptible; c'est même le seul rapport sous lequel on puisse, à notre avis, donner un haut degré d'importance et d'intérêt à cette étude aride d'écrivains de tout genre, la plupart fort médiocres, de scholiastes, de commentateurs, de compilateurs de toute espèce qui se multiplièrent à l'infini, depuis l'époque de la décadence des lettres en Grèce et en Italie, et qui n'ont pas été moins nombreux depuis leur renaissance dans les temps modernes; c'est, dis-je, en tirant de la lecture de tous ces auteurs des résultats généraux et importants, soit relativement à la connaissance de l'histoire, soit relativement à celle des langues et de l'antiquité, qu'on rendra de véritables services à la raison humaine, en découvrant et propageant des vérités utiles, et surtout en diminuant la masse des connaissances de détail qu'on est encore forcé d'acquérir dans ces sciences pour les cultiver avec quelque succès. Car, il faut bien l'avouer, nous marchons encore dans cette route avec un bagage trop considérable, s'il est permis de se servir de cette expression, pour qu'il nous soit possible d'y faire des pas aussi sûrs et aussi rapides qu'on pourrait le désirer. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que l'esprit philosophique qu'on a porté en France, dans toutes les parties des sciences, pourrait, s'il était transporté, pour ainsi dire, dans l'érudition, lui donner, en quelque sorte, une face nouvelle; et déjà même, dans les écrits de quelques hommes supérieurs, tels que MM. de Sainte-Croix, Coray, Visconti, etc., elle a pris ce caractère de sagesse et d'utilité générale qui se remarque un peu moins peut-être dans ceux des savants qui les ont précédés. Le nom de M. Clavier, qui se place honorablement parmi ces noms respectables, nous rappelle à l'ouvrage d'Apollodore dont ces réflexions nous ont écartés; nous tirerons tout ce que nous allons dire, de la savante préface du traducteur. Apollodore, célèbre grammairien d'Athènes, qui vivait dans la 158ᵉ olympiade, environ cent cinquante ans avant notre ère, avait étudié

la philosophie sous Panætius, et la grammaire sous le célèbre Aristarque. Il s'était acquis une si grande réputation, que les Amphictyons lui décernèrent les honneurs publics. Il avait fait un très-grand nombre d'ouvrages, dont les principaux étaient un traité sur les Dieux, en vingt livres au moins; un commentaire en douze livres sur le catalogue des vaisseaux d'Homère, et une chronique en vers iambiques. « Quant à celui dont je donne la traduction, continue M. Clavier, est-il réellement de lui? Quelques savants en ont douté, et ce doute est fondé sur le silence des anciens, qui ont souvent cité les autres ouvrages d'Apollodore, mais qui n'ont jamais parlé de celui-ci. Ce silence ne serait qu'une preuve négative; mais elle acquiert beaucoup de force lorsqu'on considère le grand nombre de fautes dont cet ouvrage est rempli, fautes qu'on ne peut attribuer à un grammairien aussi savant que l'était Apollodore. »

Tannegui Lefèvre supposait que l'ouvrage que nous avons aujoud'hui n'était qu'un abrégé de celui de ce célèbre grammairien; mais M. Clavier est même porté à croire qu'Apollodore n'avait fait aucun ouvrage qui portât le nom de Bibliothèque, et que celui que nous avons n'est autre chose qu'un extrait de ceux qu'il avait faits sur la mythologie et l'histoire héroïque. Il fonde sa conjecture sur un passage d'Étienne de Byzance, *Apollodore, ou celui qui a abrégé ses ouvrages* (*Stephan. fragm. de urbib.* au mot *Dyme*). Ce qui prouverait qu'en effet il en existait déjà un abrégé à cette époque, c'est-à-dire, vers la fin du v^e^ siècle, et c'est probablement à cet abrégé qu'on a donné le nom de Bibliothèque.

Le savant éditeur confirme encore cette conjecture par la considération du style même de l'ouvrage qu'il a traduit; il est tellement rempli d'expressions poétiques, qu'on y reconnaît à chaque instant *disjecti membra poëtæ*. « Cela vient sans doute, dit M. Clavier, de ce que l'auteur original avait rapporté les passages mêmes des poètes dont il s'autorisait, comme l'a fait Athénée, et comme l'avait fait Étienne de Byzance, à en juger par l'article *Dodone* et quelques autres qui sont restés en entier.

L'abréviateur n'a pas conservé les vers, mais il ne s'est pas donné la peine d'en changer les expressions, etc. »

Mais, soit qu'on regarde le livre intitulé : *Bibliothèque d'Apollodore* comme l'abrégé d'un seul ouvrage ou de plusieurs traités du même auteur, il n'en est pas moins important par le grand nombre de faits qu'il renferme, et dont il y en a beaucoup qu'on ne trouve que dans ce livre, ce qui le rend absolument nécessaire pour l'intelligence des poètes et des monuments antiques. Et quand on songe aux sources précieuses dans lesquelles l'auteur avait puisé ; qu'il avait sous les yeux les poètes cycliques et les premiers écrivains en prose, tels que Phérécyde, Hellanicus, Acusilas, Hécatée de Milet, etc., on ne saurait trop regretter que son abréviateur ait mis quelquefois si peu de soin dans ses extraits, et que, négligeant les traditions anciennes, il se soit si souvent contenté de rapporter uniquement celles qui pouvaient servir à expliquer les auteurs qu'on lisait le plus de son temps, c'est-à-dire les poètes tragiques, qui ont précisément été de tous les écrivains ceux qui ont le plus défiguré les faits et les traditions les plus généralement reçues, dans le dessein de flatter la vanité ou les haines des Athéniens, pour l'amusement desquels ils écrivaient, et dont le jugement devait décider du sort de leurs ouvrages.

M. Clavier s'est attaché à suppléer autant qu'il a pu aux défauts de l'ouvrage sur lequel il a travaillé : il a tiré des fragments qui nous restent des plus anciens écrivains des documents plus authentiques et plus complets. Ces anciens écrivains peuvent être partagés en trois classes distinctes, les auteurs des Théogonies, des Titanomachies et des Gigantomachies, qui sans doute avaient recueilli beaucoup de traditions sur l'origine des peuples de la Grèce, mais dont les ouvrages n'existent plus: ceux des poèmes historiques, dont M. Clavier donne dans sa préface une liste assez étendue, et qui tous ont été perdus, à l'exception de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, enfin les poètes tragiques dont nous avons parlé tout à l'heure.

Telles étaient les sources où avaient puisé les plus anciens

historiens de la Grèce, parmi lesquels se trouve Hérodote, le seul dont l'ouvrage nous soit parvenu, et leurs travaux étaient d'autant plus précieux, qu'ils n'avaient rien tiré des poètes lyriques et tragiques qui n'avaient pas encore paru, ou qui du moins étaient trop récents pour faire autorité à l'époque où ces historiens écrivaient.

Ceux qui leur succédèrent, plus occupés de la manière de présenter les faits que de s'assurer de leur vérité, tels qu'Éphore, Théopompe, Callisthène, Timée, Héraclide de Pont, etc., devaient cependant avoir recueilli encore beaucoup de choses importantes et de documents précieux; mais leurs ouvrages ont été également perdus, et nous sommes réduits à puiser nos connaissances dans quelques compilateurs plus modernes, tels que Diodore de Sicile, Denys d'Halicarnasse, Strabon, Plutarque et Pausanias, et dans un nombre infini de grammairiens, de scholiastes, de Pères de l'Église, dans lesquels on trouve quelquefois des fragments précieux des écrivains originaux dont les ouvrages ont péri.

« C'est au milieu de ces traditions éparses, comme on le voit, dans une infinité d'ouvrages et souvent contradictoires, que j'ai cherché à découvrir la vérité, continue M. Clavier. Quelques points principaux indiqués par Homère, Hérodote et Pausanias, qui, bien que d'un âge très-inférieur, a rassemblé beaucoup de traditions originales, m'ont guidé dans ces recherches, et je crois être parvenu à éclaircir quelques parties très-obscures de l'histoire primitive de la Grèce. Il y a beaucoup de choses, ajoute-t-il, que je n'ai fait qu'indiquer et sur lesquelles je m'étendrai davantage dans mes notes sur Pausanias, auxquelles cet ouvrage doit servir d'introduction. »

L'utilité de pareilles recherches ne saurait être contestée que par ceux qui ignorent combien elles peuvent servir à expliquer les passages obscurs et difficiles des auteurs anciens et les monuments des arts; et, si l'on considère que c'est aux Grecs que nous devons nos sciences, notre civilisation et même nos langues modernes, du moins celles des contrées méridio-

nales de l'Europe, qui ne sont que des débris de la langue latine, laquelle peut être légitimement considérée comme un dialecte du grec, on reconnaîtra combien nous devons attacher d'interêt à tout ce qui tend à débrouiller ce chaos dans lequel se perd, pour ainsi dire, notre propre origine.

Ajoutons que, comme éditeur d'un ouvrage grec, M. Clavier s'est placé dès son début dans cette carrière, au rang des plus habiles hellénistes, et paraît destiné à soutenir avec succès l'honneur de ce genre de littérature dans notre pays, où, depuis longtemps, elle est malheureusement trop négligée. Nous n'entrerons point dans le détail des éditions d'Apollodore, antérieures à celles dont nous venous de parler; on jugera, par ce qu'en dit le savant éditeur lui-même, quel soin il a porté dans son travail, et, mieux encore par ses notes, de la sagacité qu'il montre dans ses conjectures, et de l'excellent esprit qu'il a porté dans ses discussions critiques en général. C'est, à notre avis, la preuve d'un talent très-réel et d'une érudition consommée, que d'avoir travaillé avec autant de succès sur un auteur déjà donné par le célèbre M. Heyne, et d'en avoir fait une édition qui ne le cède en rien à celle qu'avait publiée cet illustre et savant professeur. Disons enfin, pour faire la part de la critique, que nous avons remarqué, dans la traduction, quelques incorrections et même quelques locutions vicieuses; mais ces taches légères ne sauraient beaucoup déparer un ouvrage qui a tant de mérite d'ailleurs, et il sera très-aisé de les faire disparaître dans une édition subséquente.

VIII

Histoire des premiers temps de la Grèce, depuis Inachus jusqu'à la chute des Pisistratides, pour servir d'introduction à tous les ouvrages qui ont paru sur ce sujet, avec des tableaux généalogiques des principales familles de la Grèce; par M. Clavier, juge en la cour de justice criminelle séante à Paris. Deux volumes in-8°. — A Paris, chez *Léopold Collin*, libraire, rue Gilles-Cœur. 1809. (*Mercure de France*, décembre 1809, t. XXXIX, p. 272.)

Il y a peu de sujets qui soient enveloppés d'autant d'obscurité que l'histoire des premiers temps de la Grèce, non-seulement par le défaut des monuments authentiques dont un grand nombre ont été détruits par le temps, mais plus encore par le peu d'uniformité ou même par l'opposition qu'on observe entre les témoignages que l'on est forcé de comparer entre eux pour en tirer quelque lumière satisfaisante. Cependant telle est la pente naturelle, et en quelque sorte irrésistible, de l'esprit humain, qu'il éprouve comme un malaise et une espèce de fatigue insupportable, tant qu'il n'est pas parvenu à lier par une chaîne non interrompue ses idées ou ses connaissances, sur les sujets auxquels il s'applique; et ce besoin, qui semble tenir à la nature même de notre intelligence, a été la source des plus nobles découvertes comme des plus déplorables erreurs. En effet, si c'est à cette cause qu'il faut attribuer le nombre presque infini des systèmes insensés et ridicules qu'ont enfantés dans tous les siècles des esprits faux, et le nombre non moins grand peut-être des doctrines funestes, des préjugés absurdes qu'ont propagés dans tous les temps des esprits pervers, c'est à elle aussi qu'il faut attribuer les vérités utiles que le génie de l'observation, aidé d'un travail opiniâtre et d'une patience sans bornes, a su révéler aux hommes.

Dans l'état présent de nos connaissances sur l'histoire du globe que nous habitons, les Grecs paraissent, après les Juifs, le peuple sur l'existence et sur les transactions duquel nous ayons les documents les plus authentiques et les plus suivis. Comme nous ne savons, des révolutions des anciens empires de l'Orient et même de l'Égypte, que ce que nous en disent les livres juifs, assez peu d'accord avec Hérodote et Diodore de Sicile, qui ne s'accordent pas davantage entre eux, il est bien évident que nous n'avons sur cette partie de l'histoire des hommes que des notions aussi bornées que peu certaines. Peut-être obtiendra-t-on quelque jour des lumières plus satisfaisantes des savantes recherches que la Société anglaise de Calcutta fait, au sein même de l'Inde, sur l'histoire de ces vastes contrées; mais jusqu'ici la Grèce est, comme nous venons de le dire, le pays qui nous offre la suite la plus régulière des monuments historiques qui aient quelque authenticité. Malheureusement ceux qui portent ce caractère ne remontent guère plus haut que le commencement des Olympiades, c'est-à-dire, huit siècles environ avant l'ère vulgaire. Les temps antérieurs à cette époque, et qui comprennent les dix ou onze siècles qui s'étaient écoulés depuis la fondation des premiers royaumes en Grèce, avaient été désignés par Varron, le plus savant des Romains, sous le nom de *temps mythologiques* ou fabuleux; et l'on voit, par ce que dit à ce sujet Thucydide dans le début de son ouvrage, que les Grecs eux-mêmes n'avaient que des notions très-vagues sur l'histoire de toute cette période.

Il paraîtra donc surprenant, comme le remarque M. Clavier lui-même, que, privé de la plus grande partie des sources où les anciens pouvaient puiser, il ait osé entreprendre d'éclaircir ce qui leur paraissait d'une obscurité presque impénétrable; car c'est précisément l'histoire des temps mythologiques qui est l'objet de son ouvrage; il s'est proposé, en remontant jusqu'à l'arrivée des premières colonies orientales dans le Péloponnèse, de les suivre dans les divers établissements qu'elles firent sur presque toutes les côtes de la Méditerranée, dans la plupart des

îles, et même dans l'intérieur des terres, comme un sujet propre à fixer l'attention de ceux qui aiment à rechercher par quelle suite d'efforts, par quels degrés presque insensibles, l'homme partant de l'état sauvage, et pour ainsi dire brut, où la nature semble l'avoir jeté sur cette terre, s'est élevé à ce haut degré de perfectionnement, à ce point extraordinaire de développement de toutes ses facultés où nous le présentent les sociétés civilisées.

Mais, pour qu'on ne l'accuse pas de témérité dans une entreprise qui paraît au premier abord d'une difficulté insurmontable, il s'attache à rechercher les causes de l'obscurité dont ce sujet est enveloppé, et fait voir que cette obscurité vient beaucoup moins de la disette des monuments que du peu d'intérêt que les Grecs prenaient à l'histoire de ces premiers temps, et surtout du défaut de critique de la plupart des écrivains anciens; il observe ensuite que, bien que nous ayons perdu un grand nombre d'ouvrages originaux, nous avons conservé la plupart des traditions qu'ils contenaient. « En effet, dit M. Clavier, les poètes cycliques que nous avons perdus, mais dont il nous reste beaucoup de fragments, étaient contemporains d'Homère, ou ont vécu peu de temps après lui. Ces poètes, dont les principaux sont Hésiode, Créophyle de Samos, Arctinus de Milet, Stasinus de Chypre, Leschès, Pisandre de Camire, avaient traité de presque toutes les parties de l'histoire des temps héroïques, et c'est d'eux que les premiers historiens avaient tiré les généalogies sur lesquelles ils se fondaient. Il y a eu, depuis Hérodote jusqu'à nos jours, une foule innombrable d'écrivains qui se sont tous cités successivement, ce qui ne laisse aucun doute sur leurs époques respectives : et nous pouvons, d'après leurs ouvrages, établir une suite non interrompue de générations depuis Inachus, l'un des derniers rois Héraclides de Lacédémone; nous connaissons même ce qui s'est passé de plus important à chaque époque. »

Depuis la renaisssance des lettres, les savants les plus distingués des divers pays de l'Europe où elles sont cultivées,

ont tenté, avec plus ou moins de succès, d'éclaircir l'origine des nations de la Grèce; et en France MM. Geinoz, de la Nauze, Gibert et Belley, de l'ancienne Académie des inscriptions et belles-lettres, ont enrichi le recueil des mémoires de cette compagnie savante de plusieurs dissertations intéressantes sur ce sujet. Court de Gébelin, dans son grand ouvrage intitulé : *Le monde primitif analysé et comparé avec le monde moderne,* a aussi osé aborder cette question, et ce qui avait paru à ses devanciers d'une extrême difficulté lui paraît, à lui, la chose la plus simple et la plus facile. Je dirai un mot de son système, afin qu'on voie combien il est aisé, avec beaucoup d'esprit, de talent et de connaissances, de tomber dans des erreurs ridicules quand on se préoccupe pour les opinions ou les doctrines même les plus respectables, au point de ne savoir plus discerner les cas où elles sont applicables de ceux où elles ne peuvent nullement s'appliquer.

En effet, Court de Gébelin, après avoir analysé avec autant de clarté que de sagacité les opinions des savants académiciens que j'ai nommés tout à l'heure, après avoir montré qu'on ne peut presque en tirer aucun résultat satisfaisant, en vient à l'exposition de ses propres idées, qu'il appelle *vrai système de l'origine des Grecs.* Selon lui, Moïse avait tracé *de main de maître* la première carte de géographie qui ait jamais existé, et voici comment : en faisant la généalogie des enfants de Noé, Moïse nous dit que Japhet ou Japet, un des fils de ce patriarche, eut lui-même sept fils; que le quatrième s'appelait *Jon* ou *Javan;* et que celui-ci fut père d'*Élisa, Tharsis* ou plutôt *Thrasis*, *Ketim* et *Dodanim.* Or, qui ne voit que Tharsis donna son nom à la Thrace, que Kétim donna le sien à la Macédoine et à la contrée des Gètes au nord de ce royaume, que Dodanim fut le père des Doriens qui habitaient le pays situé entre la Macédoine et le Péloponnèse; et qu'enfin Élisa s'établit dans le Péloponnèse même, dont une contrée avait conservé le nom d'Élis ou Élide? « Un accord aussi parfait entre les quatre grandes divisions de la Pélasgie et les quatre fils d'Ion, pour-

suit notre auteur, démontre la vérité de ce que j'avance, et que Moïse avait d'excellents mémoires sur ce pays et sur sa population. »

Et tout ce raisonnement paraît au bon Court de Gébelin aussi incontestable qu'il paraîtra absurde à tous les lecteurs sensés. On devine bien que la méthode de M. Clavier, qui a soigneusement approfondi son sujet, n'est ni aussi expéditive, ni aussi cavalière, si l'on peut s'exprimer ainsi ; non seulement il ne croit point que la partie géographique de la Bible, dont il est peut-être assez difficile de se faire des idées bien nettes, doive être considérée comme un article de foi ; mais il pense même qu'on n'est point obligé d'adopter sans examen la chronologie des livres juifs ; car il ne s'agit ici ni de morale, ni de dogme, mais de nombres qui peuvent avoir été altérés, et qui l'ont été effectivement, puisque des chronologistes très-orthodoxes ont varié de près de deux mille ans sur l'époque de la création du monde. En effet, le père Petau ne la porte qu'à l'an 3983 avant notre ère, et D. Pezron, savant bénédictin, l'a reculée jusqu'à l'an 5868, sans qu'on l'ait accusé d'hérésie. On peut donc bien, ajoute M. Clavier, la reculer encore davantage sans offenser en rien la religion. Ajoutons que l'un des plus illustres érudits de notre temps, M. Larcher, à qui nous devons une excellente traduction d'Hérodote, accompagnée du commentaire le plus savant et le plus complet qui ait jamais été fait sur cet écrivain, malgré le profond respect et la croyance implicite dont il fait partout profession pour tout ce qui est contenu dans les livres hébreux, déclare que si, par un vain scrupule, il avait adopté la chronologie de ces livres, au lieu du système d'Hérodote sur les Égyptiens, les Tyriens, etc., système qui d'ailleurs est moins celui de l'historien grec que celui de ces différents peuples, ses lecteurs auraient été arrêtés à chaque pas, ce qui confirme pleinement l'opinion de M. Clavier à cet égard.

Mais il est temps de faire connaître plus en détail l'ouvrage de ce dernier écrivain, et de donner au lecteur une idée de ce

qu'il y trouvera d'utile ou d'intéressant. « Pour déterminer d'une manière un peu sûre la date du commencement des traditions historiques dans chaque nation, il faut partir d'une époque historique constante et commune à ces nations. Telle peut être pour les Grecs l'époque de la guerre de Troie, à laquelle tous les peuples de la Grèce eurent part. La généalogie des différents chefs qui la commandaient, prise, en remontant d'âge en âge, nous conduira jusqu'à un temps où nous ne trouverons plus que des générations absolument poétiques, des nymphes filles d'un fleuve, des hommes nés du commerce d'un dieu avec une femme mortelle, dont la famille sera inconnue, ou ne se trouvera que dans les critiques des siècles postérieurs à Alexandre. Alors nous regarderons cette époque comme celle du commencement de cette famille; tout ce qui l'a précédée en sera le temps fabuleux et inconnu. La généalogie d'Achille, par exemple, remontera par son père Pélée jusqu'à Æacus, souverain de l'île d'Ægine; mais cet Æacus étant le fruit des amours de Jupiter et d'une nymphe fille du fleuve Asopus, ce sera un homme nouveau dont les ancêtres étaient inconnus, et nous fixerons à la troisième génération avant la guerre de Troie le temps auquel l'île d'Ægine a été habitée, ou du moins celui auquel ses habitants auront commencé à former une cité. Il semble qu'une méthode aussi simple et aussi sûre aurait dû être suivie par tous les critiques; cependant elle n'a jamais été employée. L'ouvrage de Saumaise, *De lingua hellenistica,* et le commentaire de Prideaux sur les marbres d'Arondel, montrent dans quel embarras deux savants hommes se sont jetés pour ne l'avoir pas suivie, et pour avoir supposé que la durée des temps héroïques avait été la même pour tous les peuples de la Grèce. »

Telles sont les vues qui ont guidé l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons; elles sont tirées d'un travail inédit du savant Fréret, que l'on regarde à juste titre comme celui de nos écrivains qui a porté le plus de sagacité, de justesse et de profondeur d'esprit dans la critique historique; cet écrit intitulé :

Observations générales sur l'ancienne Histoire des premiers habitants de la Grèce, et qui doit paraître dans les derniers volumes des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (1), avait été communiqué à M. Clavier par feu M. de Sainte-Croix. Mais, pour s'engager dans une route aussi hérissée d'obstacles et de difficultés de toute espèce, il fallait toute l'érudition et toute la rectitude de jugement dont le même auteur a donné des preuves signalées dans son travail sur Apollodore, qui lui-même n'est qu'une suite ou une partie des profondes et savantes recherches dont il s'est occupé depuis un grand nombre d'années, en préparant la traduction et le commentaire de *Pausanias*, qu'il est sur le point de publier (2).

Pour entreprendre de remonter ainsi à l'origine des différents peuples, par la suite des générations des principales familles dépositaires de l'autorité souveraine, pour tracer l'histoire de leurs expéditions, de leurs migrations, de leurs alliances, de leurs traités, des établissements nombreux qu'ils avaient formés dans des lieux différents et à des époques diverses, il fallait avoir lu avec attention non seulement tous les principaux auteurs, mais cette foule de scholiastes, de commentateurs, de grammairiens, qui, parmi un nombre infini d'inutilités, de pensées ou d'opinions absurdes ou ridicules, nous ont néanmoins conservé des restes précieux des écrits que nous n'avons plus, soit en les citant textuellement, soit en nous en donnant l'analyse ou la substance; il fallait recueillir, comparer et discuter avec intelligence tant de témoignages, trop souvent obscurs ou contradictoires, et à l'aide d'une critique lumineuse en tirer les résultats qui présentaient, sinon un

(1) [Le mémoire de Fréret intitulé : *Observations générales sur l'origine et l'ancienne histoire des premiers habitants de la Grèce* a été publié dans le recueil des mémoires de l'Académie des Inscriptions, tome XLVII.]

(2) Le prospectus de cette édition proposée par souscription a paru il y a déjà assez longtemps; l'ouvrage doit s'imprimer chez M. Firmin Didot; et l'on ne peut que regretter vivement qu'une entreprise aussi utile et qui ferait même honneur à notre littérature, devenue si pauvre en ce genre, n'obtienne pas plus d'encouragements. [Le premier volume n'a paru qu'en 1814.]

caractère d'évidence absolument satisfaisante, au moins le plus haut degré de vraisemblance, et c'est ce que M. Clavier paraît avoir fait avec assez de succès pour qu'on doive lui savoir infiniment de gré de son entreprise. C'est par cette patience laborieuse, par cette suite d'efforts continuels et toujours dirigés vers un même but, qu'il est parvenu à tracer des tables généalogiques des principales familles qui ont régné dans la Grèce. Ces tables, aunombre de onze, présentent la suite non interrompue de tous les personnages dont les noms figurent dans les antiques annales du premier peuple véritablement civilisé dont nous ayons connaissance sur ce globe; car les grandes nations de l'Asie ayant été de tout temps soumises à des gouvernements despotiques, et l'Égypte, à l'époque où elle fut la plus florissante, paraissant avoir été asservie à un gouvernement théocratique, tous ces peuples n'ont jamais pu qu'être plus ou moins barbares.

Tel a donc été l'objet du travail de M. Clavier, de découvrir et de nous faire connaître, autant qu'il était possible de le faire, d'après les monuments qui nous restent encore, les rapports qu'eurent entre elles les différentes familles dont il nous trace la filiation; en sorte que ces généalogies se servissent, pour ainsi dire, réciproquement d'appui, et se prêtassent toutes une lumière mutuelle.

On sent assez qu'un livre de ce genre est peu susceptible d'extraits, et que les deux volumes qui le composent n'offrant, à peu de chose près, que la discussion des faits et des autorités sur lesquelles l'auteur se fonde pour établir ses opinions, la lecture peut même en paraître aride et fatigante. Mais le soin qu'a pris l'auteur de citer scrupuleusement les textes des nombreux ouvrages qu'il a lus ou consultés, et d'indiquer exactement les passages dont il s'appuie, fait de son livre un véritable trésor d'érudition sur cette matière, et l'index extrêmement étendu par lequel l'ouvrage est terminé donne au lecteur la facilité de disposer à l'instant de toutes ces richesses sur le sujet particulier de ses recherches, lorsqu'on a besoin d'éclair-

cissement sur tel ou tel objet qui peut l'arrêter dans la lecture des écrivains grecs, poètes, orateurs ou historiens, etc. On peut dire avec vérité que ce nouveau livre de M. Clavier, avec son édition d'Apollodore et les deux tables des matières jointes à ces deux ouvrages, composent, dans leur ensemble, le dictionnaire mythologique le plus savant qui existe, en même temps qu'il a, par-dessus tous les autres écrits de ce genre, l'avantage inappréciable d'indiquer avec la plus scrupuleuse exactitude les sources où l'on peut, à son gré, ou puiser une doctrine plus étendue que celle que vous offre l'auteur, ou recourir pour s'assurer de la vérité des résultats qu'il vous présente; car il est aisé de prévoir que dans un sujet comme celui qu'il a entrepris de traiter, il a été plus d'une fois forcé de hasarder des suppositions ou des conjectures, qui sont nécessairement susceptibles d'être plus ou moins contestés. C'était un inconvénient inévitable; mais la totalité du système tenant à un grand ensemble de vues et de faits, il est évident aussi qu'il n'y a que les savants qui ont acquis une érudition aussi étendue que celle de M. Clavier, et qui ont autant que lui médité sur ces matières, qui puissent, ou combattre avec avantage, ou confirmer par de nouvelles preuves plusieurs parties de détail sur lesquelles il reste encore beaucoup d'incertitude, ou quelques points essentiels du système de l'auteur, sur lesquels son opinion diffère de celles qu'ont émises d'autres savants également recommandables. M. Clavier reconnaît lui-même qu'il reste encore beaucoup de choses à éclaircir dans le sujet qu'il a traité; il se flatte seulement d'avoir marché dans une route plus exacte, d'avoir suivi un système plus conforme à la saine raison, et d'avoir lié, avec plus de justesse qu'on ne l'avait fait avant lui, un plus vaste ensemble de faits; et c'est un mérite qu'on ne saurait, à ce qu'il semble, lui contester sans injustice.

Peut-être aurait-il pu répandre un peu plus d'intérêt sur son ouvrage, et rompre la monotonie fatigante, qui résulte nécessairement des mêmes formes de discussion sur des sujets

toujours semblables, en semant çà et là quelques traits puisés aux sources mêmes d'où il tirait sa doctrine, et qui eussent servi à répandre plus de lumières sur l'état physique, politique et moral des Grecs dans les temps dont il essayait de retracer l'histoire. Il aurait dû surtout établir plusieurs divisions principales, relatives soit aux nations diverses ou aux différentes époques dont il parlait; c'eût été comme autant de points de repos pour le lecteur, qui peut se fatiguer d'avoir à suivre une discussion un peu aride et qui se soutient presque sans interruption pendant deux volumes entiers. Enfin, on pourra reprocher au style de M. Clavier de manquer quelquefois de correction, défaut plus sensible encore peut-être dans un écrit où l'on a rarement l'occasion de déployer d'autres qualités. Mais il y aurait peu d'équité à insister sur ces reproches, quelque légitimes qu'ils soient, et il n'en reste pas moins vrai que M. Clavier, par ce dernier travail et par l'ouvrage qu'il a précédemment publié, a pris un rang distingué parmi les savants de l'Europe qui cultivent avec le plus de succès cette branche intéressante des connaissances humaines, et s'est montré digne de l'honneur qu'il vient de recevoir en dernier lieu par le choix de l'Institut de France qui l'a admis dans son sein (1).

(1) [Clavier fut nommé, le 3 novembre 1809, membre de la classe d'histoire et de littérature anciennes.]

IX

Études de l'histoire ancienne et de celle de la Grèce, de la constitution de la République d'Athènes et de celle de Lacédémone; de la législation, des tribunaux, des mœurs et des usages des Athéniens; de la poésie, de la philosophie et des arts chez les Grecs; par Pierre-Charles Lévesque, chevalier de la Légion d'Honneur, membre de l'Institut, professeur d'histoire au collège impérial de France et dans la Faculté des lettres de l'Université impériale. 5 volumes in-8°. — A Paris, chez Fournier frères, libraires, rue Poupée, 7 (1811). (*Mercure de France,* avril 1811, t. XLVII, p. 156.)

Il est très-permis à un homme d'esprit, qui veut s'amuser un moment à soutenir un paradoxe, de s'écrier dans l'accès d'une feinte indignation :

Qui me délivrera des Grecs et des Romains ?

Un pareil vers est très-bon dans un ouvrage qui n'est évidemment qu'un badinage ingénieux, parce qu'il n'y a pas un homme de bon sens qui puisse y être trompé; mais nous avons vu ces hommes féroces et grossiers qui *travaillaient* en révolution, comme on s'exprimait dans ce temps-là, prendre cette idée au pied de la lettre; c'était très-sérieusement qu'ils songeaient à nous délivrer des Grecs et des Romains; déjà même ils avaient commencé à mettre à exécution ce beau projet, et ce n'est pas peut-être un des moindres maux qu'ils aient faits. Cependant la même main puissante qui nous a délivrés d'eux a rétabli, au contraire, par de solennelles institutions la culture des langues et de l'histoire des Grecs et des

Romains, et c'est un bienfait dont la postérité ne devra pas être moins reconnaissante que la génération actuelle. En effet, c'est à cette culture que les peuples éclairés de l'Europe doivent la civilisation qui leur assure une supériorité incontestable sur toutes les nations qui habitent le reste de la terre. L'étude de la littérature grecque et latine, qui a été une des causes les plus efficaces de cette civilisation, est encore, dans l'état présent de nos connaissances, nécessaire à son maintien et à ses progrès.

Or il est bien démontré que, dans cette route, on ne s'arrête jamais impunément; une nation qui cesse de croître en civilisation, ne devient pas l'égale des peuples barbares; elle leur devient inférieure, et finit, un peu plus tôt ou un peu plus tard, par être leur conquête et leur victime.

On doit donc accueillir avec quelque faveur les ouvrages qui, comme celui de M. Lévesque, ont pour but de porter une lumière plus sûre et plus abondante sur l'un des premiers et des principaux objets de nos études; qui, étant le fruit de longues et savantes méditations, tendent à donner plus de rectitude et de précision à nos idées et à nos connaissances sur les points les plus importants de l'histoire des anciens peuples. Si, comme on ne saurait en douter, l'expérience est le principal guide de notre raison, si nous trouvons dans ses leçons la règle la plus sûre de nos jugements et de notre conduite, de quel prix ne doit pas être à nos yeux une étude qui nous met à même de suppléer, par les richesses accumulées dans une longue suite de siècles, à l'indigence à laquelle la nature semblait nous avoir condamnés, sous ce rapport, en renfermant notre vie dans des limites si étroites!

Mais ce trésor de faits précieux, qui nous est parvenu à travers tant de générations successives, ne nous a été transmis ni dans toute son intégrité, ni dans toute sa pureté. Le temps en a détruit des portions considérables; d'autres ont été altérées dans leurs sources par l'ignorance ou par la mauvaise foi. Souvent les écrivains contemporains ont envisagé

les évènements, dont ils étaient témoins, avec un esprit prévenu, ou trop peu éclairé pour les apprécier avec justesse; quelquefois aussi ils les ont falsifiés à dessein, au gré des passions diverses dont ils étaient animés. L'ensemble des moyens qui peuvent nous aider à démêler les erreurs produites par cette double cause compose une science qui n'est née, pour ainsi dire, que de nos jours; c'est la critique historique, destinée à faire de grands progrès entre les mains de ceux qui viendront après nous, parce qu'elle a besoin, pour assurer sa marche, du perfectionnement des connaissances de tout genre auxquelles l'esprit humain peut s'appliquer.

Il ne faut donc pas s'étonner que l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons ait cru pouvoir entrer, à son tour, avec succès dans une carrière que le sage Rollin et l'illustre auteur du *Voyage d'Anacharsis* ont déjà parcourue avec gloire. Un autre point de vue, un but un peu différent, ont dû lui donner l'espérance que son travail, quoique portant sur des objets déjà traités par ces deux auteurs, ne serait ni sans intérêt ni sans utilité. On avait déjà observé qu'un des inconvénients du plan adopté par l'abbé Barthélemy dans son ingénieux et brillant ouvrage, c'est que, par la supposition même qui lui sert de base, il semblait s'être interdit, au moins en grande partie, le secours des lumières acquises depuis le IV^e^ siècle avant notre ère, époque où le prétendu voyage devait avoir lieu; de plus, un pareil cadre circonscrivait nécessairement beaucoup la période de l'histoire grecque que ce livre pouvait embrasser. Quant à Rollin, on convient généralement que cet écrivain, dont on ne saurait trop admirer le zèle pour l'instruction de la jeunesse, et dont on prise également le goût et la manière d'écrire toujours simple et attachante, n'a pas porté une critique assez sévère dans l'examen des faits qu'ils adoptait. Une position différente, et même le titre modeste d'*Études* qu'il donne à son livre, faisaient à M. Lévesque une loi de discuter avec sévérité les faits ou les opinions de toute espèce qu'il

avait à exposer, et lui donnaient le droit, comme il le dit lui-même, de ne pas se borner au rôle d'humble adorateur de tout ce qui porte la sanction de l'antiquité. C'est, en effet, sous ce rapport que son livre nous a paru véritablement utile et recommandable; c'est par la sage réserve qui en fait le caractère distinctif qu'il peut être plus particulièrement propre à former le jugement des jeunes lecteurs; ceux même qui seraient tentés de lui reprocher un scepticisme peut-être un peu exagéré sur quelques points, hésiteront sans doute encore à le condamner absolument, s'ils réfléchissent que la pente naturelle de l'esprit humain le porte, en général, vers un excès opposé, qui a souvent de plus graves inconvénients.

Il serait au moins superflu d'entrer dans de grands détails sur un ouvrage dont le sujet est dès longtemps familier à la plupart des lecteurs instruits; il suffira donc ici de faire connaître en peu de mots ce qui compose les cinq volumes de M. Lévesque.

Le premier contient des notions sur la Judée et sur les vastes contrées de l'Asie qui n'ont été que peu connues des écrivains grecs et latins, ou même qui leur ont été tout à fait inconnues, comme l'Inde proprement dite, le Thibet, la Chine, le Japon, la Tartarie. L'auteur entre ensuite dans cette partie de l'histoire ancienne qui nous a été plus particulièrement transmise par les Grecs, et dont il ne nous reste malheureusement que des fragments remplis d'obscurités et de difficultés de toute espèce. Telles sont les histoires des Phéniciens, des Assyriens, des Mèdes, des Perses et des Égyptiens, de ce dernier peuple surtout, de qui les lois, les opinions, les usages et les monuments chargés de figures symboliques (dont l'intelligence était peut-être perdue au temps même d'Hérodote), présentent à l'observation un phénomène unique et d'autant plus curieux, qu'il paraît n'avoir eu, sous tous ces différents rapports, aucun point de ressemblance avec aucune nation du globe. Quelle lumière ne jetterait pas sur la législation et la constitution politique des Juifs, par exemple, une connais-

sance plus parfaite de la forme du gouvernement chez les Égyptiens, au milieu desquels Moïse était né, et avait été élevé !

M. Lévesque a traité toute cette partie avec beaucoup de soin, et ce qui distingue particulièrement son travail de celui des écrivains qui l'ont précédé, c'est qu'il s'est aidé des lumières que lui fournissaient les vastes collections de faits recueillis par les modernes, et en général du progrès des différentes sciences dans le siècle précédent. Il a mis à contribution les précieux Mémoires de la Société asiatique de Calcutta, les voyages les plus récents en Égypte, etc.; il est évident qu'en suivant cette marche, il a dû donner plus d'intérêt à ses vues et de précision à ses résultats. Il est même probable que le temps amènera de nouvelles lumières sur ces objets importants, et que les efforts des savants chez tous les peuples éclairés de l'Europe, dirigés aujourd'hui par des méthodes plus sûres, éclairciront plusieurs difficultés qui nous arrêtent encore; mais ce qu'on pourra recueillir de l'histoire des anciens peuples ne sera jamais que le débris d'un vaste naufrage; et Bacon, qui avait porté un coup d'œil si profond sur toutes les parties des connaissances humaines, en désignant celle-ci sous le nom d'*Histoire imparfaite,* reconnaissait que cette imperfection est le résultat nécessaire de la nature même des choses.

L'histoire de la Grèce, à partir des temps héroïques, celle de la Sicile et de la Macédoine jusqu'au règne d'Alexandre, et depuis cette époque, l'histoire d'Athènes, de Lacédémone et de la ligue Achéenne, jusqu'à la réduction de la Grèce entière en province romaine; enfin l'histoire de la dynastie des Ptolémées en Égypte, jusqu'à la réunion de ce pays à l'Empire romain, tels sont les objets compris dans les trois volumes suivants de l'ouvrage de M. Lévesque. Le cinquième, présente un tableau rapide du développement des différents genres de connaissances, d'arts et de sciences chez les Grecs, depuis Homère, Hésiode et les poètes cycliques, jusqu'au v^e^ siècle

avant notre ère, et des notices intéressantes sur tous les hommes célèbres qu'a fournis, dans toute cette période, ce pays si fécond en génies et en talents de toute espèce. Le plan adopté par l'auteur lui laissait la liberté de traiter avec plus d'étendue les objets qui lui paraissaient les plus dignes de fixer l'attention, et de s'arrêter sur ceux dont le développement lui semblait le plus utile, sans s'assujettir à cette juste proportion qu'il aurait fallu établir entre les diverses parties d'une histoire suivie et régulière. Ainsi il a donné avec plus de détail et d'étendue l'histoire de la guerre des Mèdes et celle de la guerre du Péloponnèse; et ce sujet appartenait de droit à l'écrivain à qui nous devons la meilleure traduction de Thucydide qui ait été faite en notre langue.

Dans un autre genre, on trouvera beaucoup d'intérêt et de sagacité dans la manière dont il a traité la question de l'ancienneté des inscriptions et de l'écriture chez les Grecs. M. Lévesque adopte et appuie de nouvelles preuves l'opinion avancée, il y a quelques années, par le célèbre M. Wolf dans ses Prolégomènes sur l'*Iliade* d'Homère; et, quelque paradoxale que cette opinion paraisse au premier abord, il faut convenir qu'il s'en faut beaucoup que ceux qui l'ont combattue l'aient réfutée d'une manière victorieuse. Il reste au moins très-douteux que l'écriture fût connue du temps d'Homère, et très-probable que l'usage n'en était pas universellement répandu parmi les Grecs à cette époque.

On trouvera également de l'exactitude, de la clarté et de la précision dans ce que l'auteur dit de la constitution de la république d'Athènes, des mœurs et des usages des Athéniens; ces détails, qui ont le mérite d'être puisés aux sources par un écrivain dès longtemps familiarisé avec la lecture des historiens grecs, seront surtout utiles aux jeunes gens qui s'occupent de ce genre d'études; et certes on peut en croire l'auteur lui-même, lorsqu'il dit, avec ce ton de candeur et de modestie qui accompagne ordinairement le véritable mérite, « que son travail ne sera pas sans utilité pour une classe nombreuse de

lecteurs, qui du moins y trouveront l'avantage d'acquérir en peu de temps des connaissances qu'il n'a pu se procurer à lui-même que par un assez long travail, quelque méditation et beaucoup de loisirs ». Dans les notices sur les hommes célèbres, poètes, orateurs, philosophes, artistes, etc., dont M. Lévesque a esquissé la vie en traits rapides et caractéristiques, les pensées et les anecdotes sont choisies avec discernement et avec goût, et, si quelquefois le style n'a pas toute la correction ou toute la précision qu'on pourrait désirer, il faut l'attribuer sans doute à la forme même de l'ouvrage composé d'un nombre infini de pièces de rapport, d'extraits destinés d'abord à l'utilité particulière de l'auteur, et dans lesquels il pouvait sans inconvénient se permettre quelques négligences.

Ses réflexions générales sur les faits ou sur les personnes sont d'un esprit sage et sincèrement ami de la vertu et de la saine morale, et j'hésiterai d'autant moins à me permettre quelques remarques critiques sur un ou deux points sur lesquels je ne partage pas l'opinion de M. Lévesque, qu'il est aisé de voir que partout il a eu en vue de dire uniquement ce qu'il croyait utile et vrai.

« Les Juifs, dit-il, eurent des supplices trop rigoureux; mais c'est un reproche qu'ont également mérité et que méritent encore de nos jours tous les Orientaux; cet excès de rigueur dans les peines est né de l'horreur qu'inspire le crime et du désir de le réprimer. » J'avoue que cette réflexion ne me paraît pas juste : la rigueur des peines, partout où elle est établie, prouve la dégradation et la férocité des mœurs; elle a surtout lieu lorsque le peuple se trouve divisé en deux classes, entre lesquelles il y a une inégalité hors de toute proportion, comme cela a été, de tout temps, chez les Orientaux, comme cela est encore dans les colonies, quoique ces colons qui infligent des punitions si atroces à leurs nègres ne soient assurément pas des hommes plus vertueux que leurs compatriotes d'Europe, plus révoltés de l'idée du crime, et plus animés du désir de le réprimer.

Plus loin, M. Lévesque regarde la défense faite aux Juifs de prêter à intérêt, et l'obligation de donner aux pauvres, tous les trois ans, la dîme de leurs bénéfices, et tous les sept ans le produit de leurs terres, comme des preuves que leur législation ne le cédait en sagesse à aucune des législations antiques. « Aider les indigents, dit-il, fut une vertu chez les autres peuples ; chez le peuple d'Israël, ce fut une obligation légale, etc. » Cette manière de voir n'est peut-être pas encore très-juste.

On ne saurait discuter les lois des Juifs, par rapport aux Juifs eux-mêmes, dans les temps dont la Bible nous retrace l'histoire, puisqu'ils furent, pendant toute cette période, dans un ordre de choses surnaturel ; mais il est certain qu'en général, le législateur qui met une obligation légale à la place d'une vertu se trompe beaucoup ; et dans la question présente, par exemple, plus la taxe imposée aux riches, en faveur des pauvres, sera considérable, plus on diminuera chez les uns le sentiment de la compassion et chez les autres celui de la reconnaissance. Si, comme on le dit, la taxe établie en Angleterre pour les pauvres est devenue, par son accroissement aussi rapide qu'effrayant, une des plaies considérables de l'État, ce fait très-remarquable prouverait beaucoup contre l'assertion de M. Lévesque.

Au reste, ces observations, que je soumets à l'auteur lui-même, n'intéressent nullement la partie essentielle de son ouvrage, et j'ai cru pouvoir les hasarder, uniquement parce que dans un livre dont le caractère distinctif est l'amour de la vérité, et l'attention continuelle à ne donner pour certains que les faits qu'on a soumis à une critique sévère, des idées peu exactes, ou des opinions fausses sur quelques points, qui ne sont pourtant pas indifférents, peuvent avoir plus d'inconvénients que partout ailleurs, En un mot, les écrivains destinés, comme M. Lévesque, à faire autorité par la vaste étendue de leurs connaissances, par la sagesse et l'impartialité bien connue de leur caractère, sont précisément ceux dont il est le plus

important de réfuter les erreurs, ou du moins dans les ouvrages desquels il peut être le plus utile de signaler ce qu'on regarde comme des erreurs.

X

Essai sur l'effet, le sens, la valeur des désinences grecques, latines, françaises, et sur divers points de grammaire, etc., par J.-B. GAIL, lecteur et professeur impérial, 1 vol. in-8, 1808. — A Paris (de l'imprimerie de *Delance*), chez *Ch.-Fr. Gail,* neveu, au Collège de France.

Idiotismes de la langue grecque, précédés et suivis d'observations adressées à M. HERMANN; par le même, 1 vol. in-12, 1808. — Même adresse. (*Mercure de France,* août 1809, t. XXXVII, p. 474.)

J'ai longtemps hésité, je l'avoue, à me charger de rendre compte de ces deux ouvrages, qui me paraissent peu dignes de la célébrité de leur auteur. M. Gail jouit, comme savant et comme professeur, d'une réputation presque colossale : il se présente à la considération publique escorté d'un nombre considérable de volumes sur toutes les parties de la littérature grecque et en toutes sortes de formats; les encouragements les plus honorables, les distinctions les plus flatteuses, lui arrivent des extrémités de la terre, et en dernier lieu son adoption par l'un des premiers corps savants de l'Europe l'a porté au faîte des honneurs littéraires (1). Ne sera-ce pas une témérité impardonnable à un individu obscur d'oser faire entendre quelques réclamations au milieu de ce concert presque univer-

(1) [Gail fut nommé le 21 juillet 1809, membre de l'Institut (troisième classe, histoire et littérature anciennes).]

sel d'éloges et d'applaudissements? D'ailleurs, M. Gail, quoiqu'il soit homme poli et d'un caractère doux, n'entend pas trop raillerie en fait de critique; il voit incontinent, dans ceux qui ne l'admirent pas, des ennemis jaloux, envieux de sa gloire, et il s'empresse de les représenter comme tels. Dans cet état de choses je cours risque sans doute de donner de moi une idée défavorable à beaucoup de gens dont je ne suis pas connu : si la malveillance est de tous les sentiments celui qu'on doit le plus craindre d'inspirer, c'est surtout lorsqu'en sondant son cœur l'on peut se rendre le témoignage consolant qu'on n'y trouve ni haine ni envie contre qui que ce soit dans le monde.

Telles sont les réflexions qui m'ont longtemps arrêté; mais d'un autre côté le devoir d'un homme qui se charge de dire son sentiment sur les ouvrages nouveaux, et de ne faire aucune acception de personnes, est surtout de n'oublier jamais que l'intérêt de la science et de la vérité doivent l'emporter sur toutes les petites considérations individuelles et sur l'intérêt particulier de l'écrivain; or, c'est précisément parce que M. Gail a beaucoup de réputation comme helléniste, parce que ses productions sont louées avec excès dans les journaux et dans plusieurs ouvrages destinés à être mis entre les mains des jeunes étudiants; c'est parce que les honneurs dont il vient d'être comblé comme savant, semblent confirmer ces éloges et la haute opinion qu'on paraît avoir de sa doctrine, qu'il est de devoir rigoureux pour celui qui est appelé à en rendre compte au public, de montrer sans détour comment et pourquoi ces mêmes ouvrages lui paraissent des guides très-infidèles dans la science qu'ils sont destinés à propager.

Le lecteur comprendra sans peine, je l'espère, que l'on peut très-bien trouver un livre médiocre ou même tout à fait mauvais, sans avoir le moindre sentiment d'inimitié ou d'envie contre l'auteur, surtout lorsqu'on n'a jamais eu avec lui aucun rapport, lorsqu'on n'a jamais été dans le cas de rivaliser avec lui de prétentions dans aucun genre, lorsqu'on ne s'est jamais

trouvé, comme on dit vulgairement, sur son chemin, et lorsqu'on est destiné à ne s'y trouver jamais. Après ce préambule qui m'a paru nécessaire, je reviens à l'examen du Traité *des désinences*.

En parcourant ce volume, qui n'a guère que 300 pages et qui est composé de parties tout à fait disparates et étrangères les unes aux autres, on se demande d'abord à qui l'auteur l'a destiné ; est-ce aux maîtres, est-ce aux écoliers? et parmi ces derniers, est-ce à ceux qui ne savent encore absolument rien, ou à ceux qui sont déjà un peu avancés dans la connaissance de la langue grecque, ou à ceux qui l'ont à peine commencée? Il est impossible qu'un même livre puisse convenir à toutes ces différentes classes de lecteurs, et pourtant celui-ci, contenant des choses qui semblent destinées exclusivement à chacune d'elles, paraît, par cette raison même, ne convenir à aucune. En effet, on y trouve d'abord des *observations préliminaires* sur les désinences de plusieurs mots de la langue française, et sur les rapports qu'elles ont avec les désinences des mots grecs; et cette partie qui n'a que 22 pages peut convenir à toutes les classes de lecteurs : mais aussi, à deux ou trois petites observations près, plus ou moins sujettes à discussion, on n'y trouvera rien qui ne se rencontre partout ailleurs avec plus de développement. Vient ensuite une *excursion sur deux vers de Sophocle,* qui ne peut intéresser que les personnes un peu exercées dans la lecture des écrivains grecs (1). Enfin ce que l'auteur intitule *Recherches sur les désinences des noms et des verbes grecs, latins et français, ou Supplément à la grammaire grecque,* n'est, quoi qu'il en dise, qu'un extrait ou abrégé de sa Grammaire ; ce sont des tableaux et des rudiments de la déclinaison et de la conjugaison grecques, qui ne peuvent avoir d'utilité que pour des commençants qui ne connaîtraient encore

(1) M. Gail prétend y démontrer que le verbe grec συνθνήσκειν (*mourir avec*) signifie *vivre au delà, passer de cette vie dans une autre;* mais il est douteux que cette explication fasse fortune tant qu'il ne l'établira pas par des raisons plus solides qu'il ne l'a fait dans cette *excursion*.

que les lettres de l'alphabet. On trouve seulement dans la seconde partie quelques observations sur les dérivations et sur l'étymologie des mots grecs ; observations dans lesquelles il y a plusieurs choses fausses ou hasardées parmi un grand nombre d'autres que l'on rencontre dans presque toutes les grammaires.

Ce n'est pas que je veuille faire à M. Gail un reproche de prendre dans les écrits de ses devanciers les faits et les détails de la langue grecque et ce qu'on a pu dire de mieux pour les expliquer et en faire un système complet de connaissances bien ordonnées. Ce serait une folie très-ridicule assurément que de prétendre regarder comme non avenus les travaux successifs de tant d'hommes habiles et extrêmement laborieux qui ont traité le même sujet ; mais la seule chose précisément qu'on pourrait attendre d'un habile professeur dans l'état actuel de nos connaissances sur cette matière, je veux dire un choix judicieux des objets, un arrangement lumineux et méthodique des observations les plus utiles, d'où résulterait un ensemble de doctrine à la fois solide, facile à saisir et à embrasser, est précisément ce qui manque à tous les ouvrages élémentaires de M. Gail, et ce défaut s'y fait sentir à un point dont il est impossible de se faire d'idée quand on ne les a pas lus.

Par exemple, au lieu de joindre à la théorie de la conjugaison qu'il explique dans sa première partie les idées nouvelles de l'École de Hollande telles que les ont exposées Lennep et Scheid, et de montrer comment elles peuvent, à quelques égards, simplifier cette théorie, mais en avertissant toutefois qu'on doit fort souvent la regarder comme une hypothèse ingénieuse et utile, pour nous faire saisir la loi des transformations diverses que subissent les verbes dans leurs différentes formes, plutôt que comme représentant exactement les formes primitives de la langue, etc., notre savant professeur rejette tout ce détail dans la troisième partie de son livre, sous le titre étrange de *Miscellanea*, parce que ce titre se prête plus au désordre et à la confusion des idées et des notions. Il choisit

de toutes les manières de présenter sa doctrine celle qui est la moins propre à la faire entrer dans l'entendement des jeunes étudiants qu'il prétend instruire; car, en discutant contradictoirement devant eux ce qu'il appelle l'ancien et le nouveau système, il partage nécessairement leur attention entre deux séries d'idées, et les met dans l'impossibilité d'en saisir nettement aucune. Aussi, en le voyant s'échauffer, se passionner d'une si étrange façon sans objet comme sans motif, ils ne pourront sûrement pas comprendre à qui il en veut. En effet, à quoi bon gourmander Port-Royal, Furgault, le Roi (1), etc., de ce qu'ils n'ont pas adopté le système de Lennep ? M. Gail n'aurait-il pas mérité les mêmes reproches qu'eux, si Lennep n'avait pas écrit? Toute cette polémique a donc le double inconvénient d'être très-déplacée et très-peu propre à établir les vérités qu'on veut démontrer, surtout quand on s'adresse à des enfants qui ne peuvent pas être juges de la question controversée et avec lesquels on ne doit jamais employer qu'un langage clair, simple et calme.

Quelques savants avaient reproché à Lennep d'avoir un peu exagéré les idées qu'il avait puisées dans l'École d'Hemsterhuis et de Valckenaer; on trouvait généralement que Scheid avait exagéré encore les principes de Lennep; mais M. Gail enchérit sur eux tous. Il ne veut plus ni aoristes, ni futurs seconds, ni *paulo-post* futurs dans la conjugaison grecque; mais, comme ces formes temporelles y subsistent néanmoins et y sont réellement distinctes de toutes les autres, il arrive qu'en se laissant emporter à son zèle aveugle pour les nouveaux principes, notre professeur supprime le nom sans pouvoir supprimer la chose qu'il sert à désigner, et se jette ainsi dans d'étranges embarras.

On avait déjà remarqué tous ces défauts dans la *Grammaire* de M. Gail, dont ses *Miscellanea* sont tirés en grande partie.

(1) *Le Roi, dialecticien judicieux, qui, dans un article de quatre lignes, est bien loin de ce qu'il fallait dire* (Observ. prélim., p. ij). C'est ainsi que M. Gail caractérise cet écrivain.

On y avait remarqué surtout le manque de méthode; et la preuve qu'il n'a pas sur ce sujet des idées bien arrêtées, c'est l'article *Méthode* de l'index assez étendu qui se trouve à la fin de ce *Traité des désinences;* cet index n'est assurément pas l'écrit le moins curieux qui soit sorti de sa plume. J'en extrairai ce qu'il dit de la méthode d'enseignement qui lui est propre. « Quantité d'instituteurs publics, dit-il, m'ont invité à leur faire part de la marche que je suis dans l'enseignement du cours élémentaire. Je vais les satisfaire, quoique persuadé que je n'ai point de conseils à donner à des hommes de qui je gagnerais beaucoup à en recevoir. A la première leçon, *nous lisons l'alphabet et l'article;* à la deuxième, les deux premières déclinaisons; nous nous occupons à la troisième des 3e, 4e et 5e déclinaisons. Dès la quatrième, *nous expliquons,* faisant ce qu'on appelle les parties, des noms seulement, puisque nous ne savons que décliner. A la suite de douze à quatorze leçons, dont la première demi-heure est consacrée à conjuguer, et la seconde à traduire et à faire les parties, *nous sommes forts sur la conjugaison,* etc. » Avec une pareille recette, si tous les instituteurs publics ne rendent pas leurs écoliers très-habiles, ce ne sera pas la faute de M. Gail.

Mais veut-on voir un exemple de sa manière de raisonner? En voici un qui passe tout ce qu'on peut s'imaginer, et que je tire également de l'*index* dont j'ai déjà parlé : « Si l'on nous demande, dit-il, pourquoi δικαιόω signifie vouloir non pas conformément à la justice, mais *vouloir arbitrairement* (1), nous répondrons *que vouloir arbitrairement est la même chose que rendre justice.* Ce qui est juste n'a pas besoin d'être rendu juste. *On dira donc très-bien* de celui qui rend une chose juste, et qui donne à une chose la couleur de la justice, qu'il juge despotiquement. » Que penser, bon Dieu ! du livre où l'on rencontre un pareil langage?

(1) Nous ne conseillons à personne de croire que le mot grec δικαιόω signifie *vouloir arbitrairement.*

L'on pourrait, d'après cette citation, être un peu surpris que l'éloge le plus habituel que des journaux fassent de M. Gail soit celui de son talent d'écrire, de la pureté, de la grâce et de l'élégance de son style. On a même imprimé que ces qualités étaient portées en lui jusqu'à l'excès : il est vrai qu'une fois ce fut de l'ironie que celui qui en était l'objet eut l'ingénuité de prendre au sérieux.

Pour moi, j'ai toujours trouvé, en effet, comme M. Boissonade, que M. Gail prodiguait l'éloquence assez hors de saison; et je pourrais citer de nombreux exemples de cet abus du style soi-disant oratoire pris dans les ouvrages mêmes qui sont l'objet de cet article.

Telle est cette période emphatique au sujet de la voyelle *e*, p. iij des *Observations préliminaires* qui sont en tête du *Traité des désinences :* « *Doucement et sans efforts,* la voyelle *e* se prononce, et par l'enfant dont les yeux sont à peine ouverts à la lumière, et par le vieillard près de descendre dans la tombe. Que l'un et l'autre respirent, *qu'ils fassent une légère émission d'air,* et la voyelle *e* se trouve prononcée, et la preuve d'existence est donnée. » M. Gail est si satisfait de cette merveilleuse découverte qu'il y revient encore page 96 de la seconde partie de son ouvrage : « On a fait *une légère émission d'air* (1), dit-il, aussitôt est née la voyelle *e*, qui atteste *on ne peut pas mieux l'existence;* aussi cette voyelle, qui n'exige qu'une simple ouverture de bouche pour être entendue, se retrouve-t-elle en grec, en latin, en français, *et dans d'autres langues encore.* » Le savant professeur est ici trop timide dans ses assertions; nous pouvons l'assurer que la voyelle *e,* qu'il a démêlée avec tant de sagacité dans le grec, dans le latin et dans le français, existe dans toutes les langues de l'univers; au reste la voyelle *e* n'a pas seule le privilège d'exprimer l'idée d'existence. M. Gail

(1) Est-il bien sûr qu'*une émission d'air*, pourvu qu'elle soit *légère*, fasse toujours entendre la voyelle *e*, et suffise pour attester *on ne peut mieux* l'existence ? C'est une question de physiologie, ou même de *civilité puérile et honnête,* que je n'entreprendrai pas de résoudre.

nous apprend que les autres voyelles *a, i, o, u,* concourent aussi à la manifestation de ce grand phénomène « Mais, ajoute-t-il, afin d'être entendues et de devenir plus sensibles, elles exigent du mouvement, une forme déterminée et un jeu d'organe. Pour la prononciation de l'*u,* la bouche semble se rétrécir; les mâchoires se rapprochent pour l'*i;* les lèvres se serrent et se portent en avant pour *o;* quant à la lettre *a,* que Wachter, dans son *Glossaire germanique,* place *de droit divin* au premier rang, en avouant ces avantages, assurons néanmoins que pour être prononcée elle suppose un peu de force et *d'expansion de l'âme.* »

On ne voit pas assez dans cette dernière phrase si c'est M. Gail qui croit que Wachter a pu *de droit divin* placer la lettre *a* au premier rang, ou si c'est Wachter lui-même qui s'attribue ce droit; mais cela est au fond assez indifférent, puisque, si Wachter se l'attribue de sa propre autorité, M. Gail ne le lui conteste pas. Nous ne l'en blâmerons point; mais nous oserons lui reprocher d'avoir dissimulé la source où il a puisé son ingénieuse et profonde doctrine sur les cinq voyelles. Il a beau citer tout d'un trait *Abresch, Cattier, Port-Royal, le Dictionnaire de l'Académie française, d'Olivet, Beauzée, Regnier, Roubaud, Livois, Gaulthier, Xénophon,* et surtout *Thucydide* comme lui ayant fourni le fonds de ses idées (*V. les Observ. prélim.,* p. ij, not. 6); tout cet étalage scientifique de noms, si étonnés de se trouver à côté les uns des autres pour un pareil sujet, n'est rien qu'un piège adroit tendu à la bonne foi des lecteurs, pour leur faire perdre de vue le véritable auteur à qui M. Gail doit le fond et les détails de la théorie qu'on vient de faire connaître; c'est *Molière* dans le *Bourgeois gentilhomme.* Qu'on lise la scène sixième du second acte de cette admirable comédie, on y trouvera toutes les mêmes choses, mais mieux développées, et présentées d'une manière encore plus divertissante par le maître de philosophie de M. Jourdain que par M. Gail.

Je ne ne citerai plus qu'un exemple du talent d'écrire de ce

professeur, et je le prendrai dans ses *Idiotismes de la langue grecque,* dont il est temps que je m'occupe, et dont il faut bien au moins dire un mot avant que de finir. Le chapitre premier de ce Traité est consacré à expliquer l'origine de l'article grec, ses significations diverses, et en quoi il diffère de l'article français ; et voici comment notre auteur s'exprime au sujet de nos mots *le* ou *la,* etc. : « Si les Grecs, nos constants modèles, dit-il, nous ont donné *l'idée* de l'article, c'est aux Latins qu'appartient *la gloire* d'avoir *donné le mot :* aussi, comme descendant de *ille,* a-t-il d'abord participé à sa nature et rempli les fonctions de pronom démonstratif; mais avec le temps *jugé mot* explétif, il s'est vu *réduit* à la condition d'article. Devenu dès lors *prénom* de tous les substantifs, il a *voulu* en être *inséparable,* au point que se joignant à un adjectif, ou même à un adverbe (voy. *Dial. des Morts,* I., II), il le substantifie; et si un substantif *s'avise* de devenir adjectif, l'article alors *l'abandonne.* Ex. Le vrai grammairien doit être philosophe (1). »

« *Chassé* de la classe de pronoms démonstratifs, et *craignant* le même sort comme article; *redoutant* d'être appelé par les Scaliger, *otiosum loquacissimæ gentis instrumentum,* jugement qui a trouvé un vengeur, et que Beauzée (*Gramm.*, t. I^er^, p. 325) dénonce comme *indécent et faux;* d'autant plus jaloux de ses nouveaux droits qu'on l'avait dépouillé des anciens, il s'est efforcé de prouver qu'il contribuait éminemment au sens, à la précision et à la clarté des langues qui l'employaient; que le latin qui le repoussait n'était bien souvent obscur que par le défaut d'articles; *il a voulu* se montrer partout, et dans la prose, et *même dans la langue des Dieux.* »

Il faut avouer qu'on n'a jamais rien écrit de plus admirable sur aucune partie d'oraison, et que M. Gail mérite à tous égards l'éloge qu'il donne à Dumarsais d'être *un éloquent défenseur des articles;* assurément Dumarsais n'a plaidé nulle part leur cause

(1) Admirons l'heureux choix de cet exemple, et concluons-en que M. Gail n'est un si habile grammairien que parce qu'il est un très-grand philosophe.

avec autant de feu et d'une manière aussi pathétique. Au reste, je l'avoue à regret, mais le passage que je viens de citer est à peu près tout ce qu'il y a de neuf et d'intéressant dans les *Idiotismes* de M. Gail. En traduisant le traité de Viger sur cette matière, traité déjà traduit en français par Furgault, il en a copié toutes les erreurs (1), même celles qui sont signalées dans les notes qu'y ont ajoutées de très-savants hommes, tels que Hoogeveen, Zeune, et en dernier lieu le célèbre M. Hermann, l'un de ceux qui ont porté le plus de sagacité et de véritable esprit philosophique dans les sujets d'érudition, et particulièrement dans tout ce qui tient à la grammaire grecque. M. Gail, qui rend comme nous justice à cet illustre helléniste, avoue qu'il n'a pas lu en entier ses notes sur l'ouvrage dont il donnait un extrait ou un abrégé. On ne s'en aperçoit que trop..... son travail porte partout l'empreinte d'une précipitation qui va jusqu'à l'étourderie (2). Lui-même avoue dans chacun des deux ouvrages que nous examinons l'extrême négligence qu'il y a mise, par l'impatience où il était de les produire dans le plus court délai. Page 7 des *Idiotismes,* il dit : « Comme Furgault, j'ai profité du travail de Viger et de ses annotateurs. *Mais je suis bien loin d'offrir un ouvrage complet.* Je n'ai ni lu en entier les notes de M. Hermann, ni recueilli les idiotismes qui, dans mes éditions de Thucydide et de Xénophon, m'ont paru ou non indiqués jusqu'à présent, ou mal expliqués, etc. » Et dans les *Observations préliminaires* des *Essais sur les Désinences*, page 16: « Désirant (*voyez-en la raison* page 2, note 1) que cet ouvrage paraisse avec mes *Idiotismes grecs* et la quatrième édition de

(1) Je dis celles de Viger, je ne connais point le livre de Furgault.

(2) Ainsi il répète dans le texte les mêmes choses qu'il a dites dans les notes cinq ou six pages plus haut. Voyez *Observations préliminaires* du *Traité des désinences*, pp. v et xi. Ainsi il oublie, en écrivant un article de deux lignes, qu'il n'avait pas l'intention de parler en son propre nom. « Adoptons les fables d'Ésope (*M. Gail* en a fait une édition)... Voyez dans l'Index de mes *Essais sur les désinences* l'article *Méthode.* » Il dit ailleurs : « Je pourrais citer deux cents passages, on les trouvera dans l'Index de mon Xénophon. Comme *cet index n'est pas encore commencé,* etc. » Rien ne l'obligeait assurément à nous donner la preuve qu'il est dans l'impossibilité de citer les deux cents passages en question.

ma *Grammaire grecque, je ne puis lui donner toute l'étendue dont il est susceptible.* » On cherche à la page 2, note 1, et l'on n'y trouve pas plus de raison que dans tout le reste; mais on conçoit qu'il ne saurait y avoir de motif même plausible qui puisse déterminer un écrivain qui respecte le public et qui se respecte lui-même à donner trois mauvais ouvrages à la fois dans l'espace de temps qui suffirait à peine pour en faire un passable.

Il faudrait maintenant entrer dans quelques détails sur la manière dont le *Traité des Idiotismes* est exécuté, mais la nature de ce journal n'admet pas un pareil examen; je me contenterai donc de citer un seul exemple dans lequel l'auteur a prétendu corriger le savant M. Hermann. Je choisis celui-là de préférence, parce qu'il y est question d'un passage de ce Thucydide dont M. Gail a donné une édition fort vantée, et que de plus l'exemple est tel que les lecteurs même qui ne savent pas le grec pourront juger de quel côté est la raison.

Thucydide donc, au chapitre troisième du premier livre de son *Histoire,* observe que le nom d'*Hellènes* comme servant à désigner les différents peuples de la Grèce en général, n'a été usité qu'assez longtemps après Homère. « Lorsque Hellen et ses enfants, dit-il, eurent affermi leur autorité dans la Phthiotie, et que les habitants des différentes villes les eurent appelés à leur secours, on commença à les désigner chacun individuellement par le nom d'Hellènes..... » L'auteur ajoute ensuite : « *Or, tous ces Hellènes, ainsi dispersés dans les villes,* parlant la même langue et compris dans la suite sous une même dénomination générale, ne firent aucune entreprise commune avant l'époque de la guerre de Troie, parce qu'ils étaient trop faibles et séparés les uns des autres. »

Maintenant voici comment M. Gail propose de traduire cette dernière phrase : *Tous ceux qui pris un à un étaient Hellènes,* et ceux qui répandus en diverses villes entendaient leur langage, et ceux qui dans la suite furent compris sous la dénomination générale d'Hellènes, etc. Le lecteur qui ne sait pas le grec et

qui n'a point sous les yeux le passage que nous discutons ici, ne peut pas sans doute prononcer entre deux traductions si différentes; mais il peut au moins juger qu'il est impossible que Thucydide ait dit *tous ceux qui pris un à un étaient Hellènes;* car ce serait supposer que, pris deux à deux, trois à trois, ils n'étaient plus Hellènes, ce qui est absurde, On voit donc que si l'expression grecque ὡς ἕκαστοι, qui est ici le point particulier de la difficulté, a donné lieu, comme le prétend M. Gail, à bien des contre-sens; elle lui a fait faire, à lui, un *non-sens* complet.

Je ne m'arrêterai pas sur l'espèce d'appendice qui termine le *Traité des Idiotismes,* et qui, sous le titre d'*Observations grammaticales adressées au célèbre M. Hermann,* comprend une prétendue théorie de l'optatif, qui ne sera assurément approuvée par aucun homme sensé ayant une connaissance même médiocre de la langue grecque. M. Hermann et ceux de ses compatriotes qui cultivent avec le plus de succès cette belle langue, prendraient sans doute une étrange idée de la manière dont on la traite dans cette ville, qu'on peut appeler à juste titre la capitale du monde savant, si, à côté de M. Gail, ils ne voyaient pas des hommes tels que MM. Coray, Larcher, Chardon-la-Rochette, Laporte-Dutheil, Clavier et Boissonade. Je le répète, il m'est extrêmement pénible d'avoir à porter sur les ouvrages de ce professeur un jugement si différent de celui qu'en ont porté les autres journaux; et certes je voudrais y avoir trouvé autant à profiter pour ma propre instruction que j'y trouve à reprendre, malgré mon peu de science. Mais enfin, c'est au lecteur à juger par les citations assez nombreuses et scrupuleusement exactes que j'ai mises sous ses yeux, si c'est la vérité ou l'injuste partialité qui a conduit ma plume. Au reste, j'avertis encore une fois que je distingue essentiellement M. Gail et sa personne de ses livres.

Qu'on vante en lui la foi, l'honneur, la probité,
Qu'on prise sa candeur et sa civilité,
Qu'il soit doux, complaisant, officieux, sincère :

On le veut, j'y souscris et suis prêt à me taire.
Mais que pour un modèle on montre ses écrits,

qu'on les recommande à la jeunesse de nos Lycées et aux maîtres chargés de l'intruire, comme des ouvrages admirables et contenant une saine et profonde doctrine ; que dans un livre destiné à être journellement entre les mains des jeunes étudiants, on proclame M. Gail comme l'Hercule de la littérature grecque, *comme renfermant en lui seul plusieurs savants hellénistes* (1) ; ce serait trahir la cause de la vérité, celle de l'utilité publique et de la science que de ne pas réclamer contre de pareilles exagérations.

XI

Mémoire ou observations sur l'opinion en vertu de laquelle le jury institué par S. M. l'Empereur et Roi propose de décerner un prix à M. Coray, à l'exclusion du *Traité de la chasse de Xénophon*, du *Thucydide grec-latin-français*, et des *Observations littéraires sur Théocrite et Virgile*, de J.-B. Gail, membre de l'Institut, lecteur impérial, et, avec l'agrément de S. M. l'Empereur et Roi, chevalier de l'ordre de Saint-Wolodimir de Russie; accompagnées de *Remarques critiques sur Thucydide, Xénophon, Hippocrate, Théocrite, Isocrate et autres auteurs;* suivies d'une *Notice de ses travaux depuis vingt ans,* et divisées en deux parties; par J.-B. Gail. Prix de ce mémoire, 3 fr. ; prix de l'extrait du mémoire, 1 fr, 25 c. — A Paris, chez Auguste Delalain, libraire, rue des Mathurins-Saint-Jacques, an 1810. (*Mercure de France,* octobre 1810, t. XLIV, p. 396.)

Le jury institué pour les prix décennaux a cru devoir

(1) Voyez la Préface du *Nouveau Dictionnaire grec-français* par M. Planche, dont le travail est, au reste, digne d'éloges et fort recommandable.

décerner le prix de traduction du grec au *Traité d'Hippocrate, des airs, des eaux et des lieux*, dont M. le Dr Coray a publié une édition grecque et française, en deux volumes in-8°. « M. Coray, dit le jury, a rendu un véritable service à la science et à la critique, en traduisant ce traité, sur lequel ses remarques ont répandu une clarté nouvelle. Le nombre des passages qu'il a mieux entendus et de ceux qu'il a restitués, corrigés et expliqués d'une manière satisfaisante, est très-considérable. La sagacité de sa critique et le bonheur de ses conjectures semblent le conduire souvent jusqu'à l'évidence. La philologie et la science médicale répandues avec choix et sans profusion dans ses notes rendent la lecture de ce traité aussi intéressante qu'instructive. A l'égard du style, M. Coray a la modestie de dire, dans son Discours préliminaire, qu'on s'apercevra facilement que c'est un étranger qui traduit dans une langue étrangère. Cependant il n'y a rien de choquant dans son style, et l'on pourrait désirer que tous les Français qui se livrent principalement aux travaux de l'érudition écrivissent leur langue avec autant de pureté et de correction que M. Coray. »

Cette décision du jury a excité dans l'âme de M. Gail la plus vive indignation; il se croit, lui, beaucoup plus digne du prix que l'écrivain qu'on lui a préféré. Aussi, lorsque la troisième classe de l'Institut, dont M. Gail est membre, a été appelée à discuter le rapport du jury, en ce qui la concerne, M. Gail n'a-t-il pas manqué d'y faire entendre ses réclamations; mais la classe les a rejetées à l'unanimité, en confirmant le jugement du jury. M. Gail a donc aujourd'hui contre lui, non seulement l'opinion de ses premiers juges, mais aussi celle de la classe de l'Institut composée des hommes les plus capables d'apprécier la légitimité de ses prétentions.

Dans cette situation, fort décourageante, sans doute, pour un homme qui n'aurait pas, comme M. Gail, la conviction de ses forces et de son mérite personnel, il se présente intrépidement au public et au juge suprême, avec le *Mémoire à con-*

sulter et consultation, dont on a pu voir le titre bizarre au commencement de cet article. Le scandale de ces réclamations n'a-t-il pas déjà été beaucoup trop grand? Ceux qui ont attaqué le jury avec si peu de décence et de modération, n'auraient-ils pas dû s'apercevoir que leurs efforts n'étaient propres qu'à décrier les arts, les sciences et les lettres, et ceux qui les cultivent? Un membre de l'Institut, en mêlant sa voix à ces clameurs insensées, ne paraît-il pas perdre tout à fait le sentiment de sa propre dignité? D'ailleurs, comment prouve-t-on, autrement que par ses ouvrages, qu'on est un grand écrivain et un savant de premier ordre? Je n'examinerai point ici toutes ces questions. M. Gail est convaincu qu'on lui a fait une horrible injustice; il est persuadé que *la gloire de son pays* sera compromise, si on ne lui adjuge pas le prix : il faut donc l'en croire au moins jusqu'à ce que l'on ait examiné les raisons sur lesquelles il se fonde, et c'est ce que je vais faire.

Cette tâche, au reste, n'est assurément pas facile; il règne dans le mémoire du savant professeur un tel désordre, une telle confusion d'idées, les mêmes choses y sont redites et répétées si souvent et quelquefois si hors de propos, les faits les plus insignifiants, les raisonnements les plus étrangers au véritable objet de la question y viennent si fréquemment interrompre et égarer l'attention du lecteur, que ce n'est qu'avec bien de la peine qu'il peut parvenir à se faire une idée nette du but que l'auteur se propose, et des moyens par lesquels il a cru y parvenir. Mais on ne doit pas être surpris : la clarté et la précision ne sont pas les qualités dominantes du style de l'auteur, comme le savent ceux qui ont eu occasion de lire quelques-uns de ses nombreux ouvrages. D'ailleurs, en composant celui-ci, il se sentait déjà malade, très-malade, comme il l'avoue lui-même (1), et il n'est que trop aisé de voir qu'il

(1) P. 146 : « C'est donc *de l'argent que vous voulez?* a dit, dans une réunion littéraire, un savant d'un grand poids. *Réponse :* Non; car le prix n'est que de 5,000 fr., et il m'en coûtera peut être plus de 5,000 : 1° pour l'impression de mon

était alors dans un véritable accès de fièvre chaude. Essayons, toutefois, de démêler à travers ses digressions, ses contradictions, ses redites continuelles (*velut ægri somnia*), ce qu'il a voulu dire et prouver.

J'ai donc cru entrevoir que M Gail voulait établir les trois propositions suivantes : 1° qu'il est l'auteur d'une traduction française de l'*Histoire de Thucydide,* ouvrage bien plus considérable et bien plus important que le *Traité d'Hippocrate,* traduit par M. Coray, et qui est en effet très-court ; 2° que le travail de ce savant helléniste, auquel le jury et la troisième classe de l'Institut ont accordé le prix d'une voix unanime, est, dans le fait, fort peu estimable, sous le rapport de l'érudition et de la critique, aussi bien que sous celui du style ; 3° enfin, que si jusqu'à ce moment ses titres et ses réclamations ont obtenu un accueil très-peu favorable, c'est que M. Gail est l'objet et la victime d'une persécution inouïe, puisque, *depuis douze ans, tous les hellénistes de France* (1) *l'attaquent, le dénigrent, le déchirent à l'envi, et le harcèlent ou par d'audacieuses clameurs ou par de sourdes intrigues.* Voyons maintenant comment il démontre tous ces faits.

Sans doute, si M. Gail avait réellement donné une traduction de *Thucydide* passablement bonne, il eût été injuste d'accorder le prix à celle du *Traité des airs, des eaux et des lieux,* surtout en n'envisageant que le mérite de traducteur, parce qu'en effet, un ouvrage didactique, qui n'a qu'un petit nombre de pages, présentait infiniment moins de difficultés qu'une vaste composition historique éminemment remarquable par l'éclat et la magnificence du style, par l'intérêt et la profon-

Mémoire (*) ; 2° *pour* la maladie que je vais faire, à la suite de ce travail de vingt jours et quinze nuits ; 3° *pour* les honoraires des médecins. Ce n'est pas pour de l'argent que je plaide, mais pour repousser l'injustice, et *pour défendre* la gloire de mon pays. »

(1) *Moins un,* comme il le dit très-élégamment, p. 148.

(*) M. Gail ne compte pas apparemment sur un grand débit de son Mémoire, puisque l'exemplaire se vend 3 fr. ; et l'Extrait, 1 fr. 25 c., comme le titre même l'annonce.

deur des pensées, par des harangues d'une éloquence admirable. Mais, malheureusement pour M. Gail, cette traduction, qu'il donne comme son ouvrage, est celle du savant et respectable M. Lévêque, qu'il n'a fait que copier presque d'un bout à l'autre, et qu'il prétend s'approprier sans façon. Il ne pouvait donc se dissimuler que ce serait là le premier fait qu'on opposerait à ses prétentions, et il est curieux de voir comment il s'y prend pour anéantir ce fait accablant.

Il commence par rassembler un certain nombre de morceaux dans lesquels il croit avoir le mieux réussi à déguiser les phrases et les expressions de M. Lévêque, quoique les traces du plagiat y soient pourtant encore évidentes pour l'œil même le moins exercé, et il fait imprimer ces morceaux sur deux colonnes : « Pour mettre, dit-il, mes lecteurs à portée de juger si Thucydide *était traduit imparfaitement* avant moi, je vais offrir de nombreux échantillons de ma version placée en regard de celle de M. Lévêque. » Ces échantillons occupent environ soixante-douze pages.

Cependant il n'est pas encore bien rassuré sur l'effet que cet artifice maladroit pourra produire, et il croit devoir faire cette concession : « *Je dois beaucoup, il est vrai,* à la traduction de M. Lévêque; et pourquoi n'aurais-je pas profité d'une traduction que je savais être bien préférable à celle de ses devanciers? Oui : *j'en ai profité,* ainsi que je l'ai déclaré dans ma préface, et, *en diminuant le travail des mots,* j'ai donné plus de temps à celui des choses. » Mais, à mesure qu'il écrit, sa tête se monte, ses doutes sur la légitimité de son procédé s'évanouissent. Bientôt ce ne sont plus que *des chapitres tout entiers dans les livres VII et VIII seulement* qu'il a *empruntés* à la traduction de son confrère; et enfin, sa confiance s'accroissant avec le besoin qu'il a de la montrer, il met de côté toute mauvaise honte, tous les scrupules qui jusque-là semblaient l'avoir arrêté; il prend décidément son parti, et déclare, sans hésiter, « que *sa traduction ne doit rien, rien absolument à celle de M. Lévêque* dans tout ce qui, pour être compris,

exigeait érudition et logique, *comme ce qui,* pour être noblement exprimé, exigeait verve, éloquence et poésie; que, *malgré ses emprunts de brouillards,* sa traduction, louée par tout ce qu'il y a de plus savant et de plus grand en Europe, fruit de tant d'années de travaux, pouvait, *malgré ses emprunts, s'opposer* à la fameuse version des sept pages et demie de M. Coray, etc. ».

Cependant M. Gail sentait bien qu'on pourrait n'être pas très-frappé de la force d'une pareille logique, et lui représenter que sa distinction entre *le travail des mots* et *le travail des choses* n'est qu'une vaine subtilité, que dans une traduction le travail des mots, c'est-à-dire, le choix des expressions, l'emploi des locutions, la coupe et le tour des phrases, sont assurément des *choses* d'assez grande importance; qu'en supposant que les changements plus ou moins nombreux qu'il a faits à l'ouvrage de M. Lévêque, l'eussent amélioré, ce serait pourtant encore l'ouvrage de M. Lévêque, revu et corrigé par M. Gail; mais que si, au contraire, il avait souvent substitué des expressions impropres, des locutions vicieuses, de véritables contre-sens et des non-sens complets, dans les endroits qu'il avait changés (1), alors il était clair que cette traduction qu'il prétend s'attribuer, et en vertu de laquelle il veut qu'on lui adjuge le prix, n'est, dans le fait, que la traduction de M. Lévêque mutilée et défigurée par M. Gail.

Pressé par de telles objections, il ne lui restait plus que la ressource des déclamations, des récriminations les plus étranges, et en effet il y a recours : « Non seulement dans *mes*

(1) Dans la seule harangue d'Alcibiade, qui n'a pas plus de cinq à six pages, M. Gail a fait ou des fautes de langage, ou des fautes contre le sens de son auteur, partout où il a cessé de copier M. Lévêque. Ainsi, là où celui-ci a dit : *lancer des chars,* M. Gail dit : *émettre des chars;* au lieu de dire comme son devancier : *personne chez eux ne croit avoir une patrie à défendre,* il dit : *personne ne se croit une patrie,* ce qui signifierait, en français, *ne croit être une patrie,* c'est-à-dire, ce qui n'a aucun sens, etc. Il faudrait écrire un volume entier pour relever les méprises de tout genre qu'offrent les seuls *échantillons* que M. Gail a donnés de sa prétendue traduction.

harangues, dit-il, mais *dans cent passages* des récits, j'ai traduit *infiniment mieux* que M. Lévêque, et l'on ose *m'opposer mes emprunts,* et l'on ose me combattre *avec mes propres armes,* ou plutôt avec de honteux sophismes ! Quoi ! parce que *j'ai été généreux* envers M. Lévêque, parce que je n'ai relevé aucun de ses innombrables contre-sens ; parce que j'ai voulu les taire; parce que *j'ai couru çà et là priant les journalistes de ne point relever les fautes de M. Lévêque;* parce que je les ai suppliés de respecter ses cheveux blancs et sa vie, dont le calme ne devait point être troublé ; *parce que j'ai fait tout cela,* vous voulez m'opprimer ! etc. »

On pouvait lui répondre : Tout le pathos que vous venez nous débiter ici, traduit en bon français, signifie seulement : Quoi ! parce que j'ai pillé partout la traduction de M. Lévêque, parce que depuis je n'ai cessé de la diffamer et de la décrier de tous côtés, autant qu'il était en mon pouvoir, vous ne voulez pas me présenter à S. M. l'Empereur et à l'Europe comme un savant digne des plus honorables récompenses ! Mais M. Gail ne s'amuse pas à réfuter une objection aussi frivole. Il raconte (p. 96) comment il a collationné treize manuscrits de Thucydide (travail incomplet et insuffisant, puisqu'il a négligé de donner les accents des variantes, et surtout les scholies inédites de ses manuscrits) ; comment il les collationnait tout seul, quand personne ne l'aidait ; comment *il tenait d'une main un texte imprimé, de l'autre un texte manuscrit, puis du manuscrit il revenait à l'imprimé ;* comment il acheta une maison contiguë au Collège de France ; comment il *céda* pour de l'argent comptant *une indemnité future, lointaine,* et d'autant plus incertaine qu'elle devait résulter de la vente des exemplaires de *son Xénophon,* etc., etc., et d'autres détails de cette importance. Il dit et répète en plusieurs endroits : 1° *Mon Mémoire sur Thucydide ;* 2°, 3°, 4°, 5°, 6° d'autres Mémoires encore ; 7° *Un Index fait à la hâte.* 8° *Un manuscrit !* Tels sont les titres sur lesquels il fonde l'espoir de son triomphe.

Après avoir ainsi démontré comment la traduction de Thu-

cydide, par M. Lévêque, lui appartient véritablement, à lui M. Gail, il passe à l'examen critique de l'ouvrage de M. Coray, et si cette nouvelle victoire n'est pas moins difficile à remporter que la précédente, il n'y marche pas avec moins d'intrépidité. Mais d'abord, pour qu'on ne fût pas surpris de le voir entrer en lice avec M. Coray, dont tous les hellénistes de l'Europe prisent l'érudition peu commune et les profondes connaissances dans la langue grecque, M. Gail a pris une précaution : c'est de déclarer deux fois dans son mémoire (page 54 et 71) que *Denys d'Halicarnasse n'entendait pas bien le grec;* or, pour que M. Gail vît cela, il a fallu qu'il comprît mieux le grec que Denys d'Halicarnasse lui-même, et assurément personne n'oserait en dire autant de M. Coray; il est donc évidemment démontré *à fortiori* que l'auteur du mémoire est plus savant que M. Coray, il n'y a pas le mot à dire à cela. Voyons maintenant quelques échantillons de ses critiques.

M. Coray dit : « La première chose que doit faire un médecin en arrivant dans une ville qu'il ne connaît pas... » — « *Ville nouvelle pour lui,* dit M. Gail, rendrait, je crois mieux l'idée; car il la connaît au moins de nom. » Cependant, *ville nouvelle pour lui,* ne signifie rien en français; de plus on ne dit pas d'une ville qu'*on la connaît de nom,* et quoique M. Gail connaisse les noms de Londres et de Pékin, ce sont pourtant des *villes qu'il ne connaît pas.* Mais il n'importe, sa remarque subsiste.

Plus loin il est choqué, non plus de l'expression, mais de la pensée même qu'il trouve dans la traduction de M. Coray. « *Cette pensée,* dit-il, *me paraissant peu digne de la haute renommée d'Hippocrate.....* » Vous croyez qu'il va y substituer quelque pensée lumineuse ou sublime, point du tout; il prend sa canne et son chapeau et se met à courir tout Paris. « J'allai voir, poursuit-il, MM. Portal, Hallé, Chaussier..... » C'est dommage qu'il n'ait pas songé à M. Pinel, car c'était le seul qui pût lui donner de salutaires avis dans la situation où il se trouvait. Quoi qu'il en soit, il ne rencontra que M. Chaussier,

qui le mit, dit-il, sur la voie de *la pensée* qu'il n'avait pu trouver tout seul; *cette pensée,* ajoute-t-il, *fondée* sur le texte, se fonde en même temps, etc. Il disserte encore pendant une grande page sur cette pensée fondée qui se fonde, et il finit par ses paroles remarquables : « Pressé par le temps, étranger d'ailleurs à la médecine, *je ne puis fixer le sens de* περὶ ἑκάστου τε χρόνου, etc. » Et c'était le point de la difficulté qu'il s'était proposée.

Dans tout cet examen critique de la version de M. Coray, notre illustre professeur montre du moins qu'il possède au plus haut degré le merveilleux talent de parler sans rien dire. *Je n'ai pas le temps d'examiner un passage de Polybe; un plus ample examen m'est nécessaire;* telles sont les formules qu'il emploie fréquemment, et il espère bien que ses lecteurs compteront pour autant de fautes dans l'ouvrage qu'il attaque ainsi, les doutes que sa passion lui suggère, et que sa précipitation ou son incapacité ne lui permettent pas de résoudre.

Que M. Gail se soit montré tout à fait incapable de lutter en fait de critique et d'intelligence de la langue grecque avec celui qu'il lui plaît d'appeler *son rival,* quoique assurément personne n'ait songé à établir de comparaison entre lui et M. Coray, c'est ce qui n'étonnera personne. Mais qu'un professeur de littérature, né en France, qu'un traducteur qui a la prétention modeste de conserver « à Xénophon sa douce harmonie, à Thucydide son énergique précision, ses riches métaphores, ses mouvements oratoires, ses brillantes prosopopées, *ses étonnantes onomatopées...,* etc., » ait fait les fautes les plus grossières et les plus ridicules, toutes les fois qu'il entreprend de critiquer et de corriger le style d'un étranger, c'est ce qu'on aurait peine à croire; citons donc encore un ou deux exemples.

Là où M. Coray a dit, « l'urine que rendent ceux qui ont la pierre est extrêmement claire, » M. Gail dit : *Les calculeux pissent une urine très-claire,* et il ajoute avec un ton de jactance qu'on a peine à comprendre : « Ma traduction, quoique faite à la hâte, me semble *cent fois* plus littérale et plus claire. »

Elle n'est bien certainement que plus ignoble et plus incorrecte. « Les Scythes, en général, dit M. Coray ont le teint basané...; etc. » et moi, dit M. Gail, « je traduirais mot pour mot, et un enfant même allemand, même suisse, traduirait, sans étonner personne, *la nation scythe est basanée à cause du froid.* » Certes, tout le monde approuvera M. Coray, de n'avoir traduit ni comme un enfant allemand, ni comme un enfant suisse, ni comme M. le professeur Gail. Et qu'on ne s'imagine pas que je me sois donné beaucoup de peine pour trouver ces fautes grossières; ceux qui ont lu cet incroyable mémoire savent assez que je n'ai pu avoir que l'embarras du choix.

On a vu jusqu'ici comment l'illustre professeur a établi la vérité de ses deux premières propositions : 1° qu'il est l'auteur de la traduction de Thucydide; 2° que M. Coray n'est qu'un traducteur incorrect et un très-mauvais critique. Examinons maintenant comment il prouve ce système de persécution et de dénigrement dont il se plaint dans vingt endroits d'une manière si pathétique. Qui sont-ils, en effet, ces ennemis dont il se vante? Il n'en nomme pas un seul. Il cite en sa faveur les témoignages honorables de MM. de Sainte-Croix (1) et Heyne, et, pour parler son langage, *les Amar, les Hoffman, les Féletz, les Sévelinge;* il reconnaît que *le Moniteur, le Journal de l'Empire, le Mercure,* etc., ont cent fois publié ses louanges, et, pour établir la preuve de cette prétendue persécution dont il se dit l'objet, il est obligé de rapporter une critique de sa traduction

(1) On est d'abord un peu surpris qu'un savant du mérite de M. de Sainte-Croix ait donné des louanges si exagérées à des ouvrages qu'il était, mieux que personne, capable d'apprécier à leur juste valeur. Mais M. Gail a pris la peine de nous expliquer lui-même comment il était parvenu à obtenir cette marque d'excessive indulgence : *A tout moment*, il est vrai, dit-il, *j'étourdissais M. de Sainte-Croix de mes réclamations, à tout moment* je lui disais : Comment! les savants *honnêtes gens* ne prendront jamais mon parti, et ne fermeront pas la bouche à l'intrigue audacieuse? » Et remarquez ici que ceux qui ont le malheur de ne pas admirer les ouvrages du savant professeur sont traités d'intrigants audacieux, et ne peuvent pas, en effet, être d'honnêtes gens, car

> Qui méprise Cotin n'estime point son roi,
> Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.

du *Traité de la chasse* de Xénophon, insérée il y a sept à huit ans dans le *Magasin Encyclopédique,* et, depuis deux ans, un seul article du *Mercure* où l'on a parlé de ses ouvrages avec peu de respect et d'admiration; encore cet article était-il, dit M. Gail, d'un homme médiocre et tout à fait incapable d'apercevoir par lui-même les fautes qu'il relevait. Ainsi, voilà, de son propre aveu, deux ou trois articles dans le cours de huit années, deux individus qui seuls ont osé refuser de joindre leur voix à ce concert d'éloges dont il marchait sans cesse environné.

Il semble, en vérité, qu'il prenne à tâche de placer auprès de chacune des assertions dont il veut fournir la preuve tous les faits qui peuvent démontir et détruire cette assertion. Et d'ailleurs, à qui M. Gail persuadera-t-il que des hommes laborieux et paisibles, livrés sans cesse à des études qui font le charme et la consolation de leur vie, ou aux soins qu'exigent leurs affaires et leurs familles, ont formé une conspiration (ou *synomosie*, comme il le dit pour plus de clarté) contre le repos et la gloire de M. Gail? Ne voilà-t-il pas un objet bien digne de leur attention? Non, sans doute, ils ne consentiront à s'occuper un moment de ses œuvres et de sa personne que lorsque, par des provocations insensées, ou par des saillies indiscrètes d'un amour-propre en délire, il les forcera à réprimer son inconcevable arrogance et ses outrages; trop heureux de pouvoir rentrer aussitôt dans le calme de leur vie habituelle et dans le silence de leur cabinet! « Mais, dit-il, lorsqu'on est insulté *jusque dans les voies publiques,* lorsque tous les jours on est accablé de lettres anonymes... » Alors il faut avoir assez de bon sens pour mépriser les lettres anonymes, et assez de fermeté pour imposer aux insolents qui seraient tentés de vous insulter dans la rue (1); mais surtout il faut avoir assez de respect de

(1) « Mais, dit M. Gail, je ne veux pas me battre, pour trois raisons : 1° Il n'y a pas un seul armurier dans tout le pays grec et latin; 2° *d'ailleurs je ne sais pas si on prend une épée par la pointe ou par la poignée;* 3° mes parents m'ont élevé avec l'horreur du duel, et, dans un duel, on peut tuer un traducteur tout comme

soi-même et du public pour ne pas l'entretenir de pareilles pauvretés, car il n'y a sûrement là rien qui ait le moindre rapport avec la littérature ou avec les gens de lettres.

« Comparez, dit-il ailleurs du ton le plus lamentable, comparez M. Coray justement encouragé dans ses utiles travaux, *à M. Gail injustement découragé*..... à M. Gail ne recevant *ni honoraires*, ni prix, ni mention très-honorable, *à M. Gail* que personne ne soutient... » Quoi! tous les journaux et tous les écrivains cités précédemment par lui ne l'ont pas assez encouragé! Quoi! il occupe depuis vingt-cinq ans la première chaire de grec dans tout l'Empire, à laquelle sont attachés de fort bons appointements et un logement, et il se plaint qu'il ne reçoit point d'*honoraires!* Quoi! le gouvernement a fait imprimer à ses frais la traduction de Xénophon par M. Gail, et lui a donné, comme indemnité, une partie des exemplaires, les diverses commissions de l'instruction publique ont adopté plusieurs de ses livres élémentaires, et lui ont procuré un débit avantageux, il est chevalier de l'ordre de Wolodimir, membre de l'Institut, et il ose se plaindre que personne ne l'a *soutenu* et encouragé! Certes, jamais mérite aussi mince ne fut plus magnifiquement récompensé.

Je ne pousserai pas plus loin l'examen de ce Mémoire, je craindrais de faire partager au lecteur la fatigue et l'ennui que j'éprouve moi-même à m'en occuper : mais, quoique je n'aie relevé qu'une très-petite partie des contradictions et des fautes de tout genre que l'auteur y a accumulées comme à plaisir, je crois avoir montré avec évidence qu'on ne peut lui accorder ses trois propositions que par le renversement le plus complet des principes d'une saine logique, ou plutôt des plus simples lois du bon sens. En effet, si en se traînant servilement sur les traces d'un traducteur, en copiant ses expressions, ses phrases, etc., on est soi-même traducteur original, alors c'est véri-

un autre..., etc. » Tout cela était-il bien nécessaire à dire, bien utile au succès de sa cause? Je ne le crois pas.

tablement M. Gail qui aura traduit Thucydide, et non pas M. Lévêque. Si *en courant* chez tous les journalistes leur dire : « L'ouvrage de M. Lévêque est rempli de contre-sens et de fautes de toutes espèces, je vous en avertis, mais je vous prie de n'en rien dire, » on se montre *généreux* envers l'homme que l'on s'efforce ainsi de diffamer, alors M. Gail aura été *généreux envers M. Lévêque*. Si, *étranger à la médecine,* et n'ayant peut-être pas lu deux traités d'Hippocrate, ignorant les principes les plus vulgaires de la grammaire, au point de dire qu'un *écrivain penseur et dont la précision est l'attribut a dû souvent omettre l'article* (attendu que cette sorte de mots contribue éminemment à la clarté et à la précision), on est capable de juger un travail sur Hippocrate, fait par un médecin de profession, par un homme connu pour l'un des plus habiles critiques de l'Europe, alors M. Gail aura démontré que M. Coray est un mauvais critique. Si un homme assez peu instruit du bon usage de la langue française pour écrire (p. 89) *celui indiqué,* et (p. 93) *je lui remarquai,* etc. (1), peut être regardé comme un juge compétent de la correction du langage, alors M. Gail aura pu prouver que M. Coray est un écrivain incorrect. Enfin, si celui qui a été appelé très-jeune et sans aucun titre à remplir la première chaire de grec en France, qui a été constamment vanté et préconisé par tous les journaux, qui a reçu à toutes les époques de sa vie des récompenses à la fois utiles et honorables, est un homme *persécuté,* alors M. Gail aura porté jusqu'à l'évidence la démonstration de ce système de persécution dont il aime tant à se plaindre.

(1) Encore un exemple de l'étrange langage du savant professeur : « Souvent la danse, dit-il, n'est qu'une manière de marcher plus gracieuse, comme *la musique n'est qu'une façon de parler plus agréable...* Dans le ballet de *Télémaque,* Mentor ne fait que *remuer les mains* et marcher en mesure, *et cette action simultanée s'appelle danse,* à l'Opéra. Dans un autre ballet, le déserteur, principal personnage, n'exécute point même un seul pas, *dit proprement de danse,* et cependant *il donne un ballet.* » Le déserteur *qui donne un ballet ?* En vérité, M. Gail est admirable :

On n'a que lui qui puisse écrire de ce goût.

Quelqu'un dira peut-être en voyant l'innombrable amas de contradictions et de puérilités dont est rempli ce Mémoire : Quoi ! l'auteur n'avait-il pas un ami qui pût charitablement le dissuader de cette entreprise si nuisible à sa gloire? Au contraire, il nous apprend lui-même (p. 142) : « Qu'un jeune savant a employé tout ce qu'il avait d'éloquence et d'amitié pour le détourner du projet d'écrire *le présent Mémoire.* » Mais ne pouvait-il pas au moins se donner le temps de réfléchir, avant de le faire imprimer, au scandale qu'il devait nécessairement produire? point du tout : il avait ouï dire que S. M. l'Empereur devait prononcer sur les prix décennaux le 15 août (voy. p. 152). Quoi ! a-t-il pu penser que S. M. daignerait jeter les yeux sur un pareil écrit? et l'un de nos plus grands poètes ne lui avait-il pas dit dès longtemps :

> Va, le roi n'a point lu ton Mémoire ennuyeux ;
> Il a trop peu de temps et trop de soins à prendre,
> Son peuple à soulager, ses amis à défendre,
> La guerre à soutenir ; en un mot, les bourgeois
> Doivent très-rarement importuner les rois.

Oh ! que n'a-t-il fait cette réflexion salutaire ! ou, s'il voulait absolument produire ses étranges réclamations, qui l'obligeait à outrager aussi gratuitement et aussi indécemment deux hommes recommandables par leurs vertus, par leurs talents, et par de longs services rendus aux lettres et à l'érudition ? pourquoi exciter des journalistes à propager et à augmenter un pareil scandale (1)? Quant à moi, j'aurais bien voulu, je l'avoue, être dispensé de m'occuper de l'ouvrage et de son auteur ; mais, quelque répugnance naturelle que j'aie pour la critique de ces écrits dans lesquels rien ne dédommage du malheur de blâmer, parce qu'on n'y trouve, en effet, rien qui ne soit à reprendre, il m'a semblé que la justice et la vérité exigeaient que je misse le

(1) Plusieurs journaux, dit-on, ont déjà annoncé ce Mémoire avec beaucoup d'éloges.

lecteur à portée d'apprécier les titres et les réclamations de M. le professeur Gail, et la manière dont il a su les faire valoir (1).

XII

Sur deux traductions nouvelles en vers latins, l'une des *Hymnes de Callimaque* (2), et l'autre du *Roman pastoral de Longus* (3); par M. Petit-Radel, docteur-régent de l'ancienne Faculté, et professeur aux Écoles de médecine de Paris (*Mercure de France*), avril 1810, t. XLI, p. 343.

C'est un talent devenu assez rare de nos jours et dans notre pays que celui d'écrire en vers latins, et ce talent tient si étroitement à la culture des bonnes et solides études, qu'il faut toujours savoir gré à ceux qui l'exercent, malgré l'espèce de défaveur où il semble tombé aujourd'hui, et le peu d'encouragement qu'il reçoit du public. M. Petit-Radel s'est déjà fait une réputation par sa facilité en ce genre, et les deux nouveaux ouvrages qu'il a publiés depuis deux ans sont propres à la confirmer. On lui a pourtant reproché un défaut qui tient à l'excès même de cette facilité : son expression n'est pas toujours nette et correcte, il mélange un peu trop les mots et les tournures propres à des genres de style et de composition dif-

(1) M. Gail nous donne avis qu'une réponse à la critique de son Mémoire paraîtra incessamment. (*Note des Rédacteurs.*)

(2) *Hymnes de Callimaque le Cyrénéen*, traduits du grec en vers latins de même mesure que ceux de l'original, avec la version française, le texte et des notes; par M. Petit-Radel. Un volume in-8°. A Paris, chez H. Agasse, imprimeur-libraire, rue des Poitevins, n° 6. (1808.)

(3) *Longi sophistæ pastoralia Lesbiaca, sive de amoribus Daphnidis et Chloes poema erotico-poimenicon, e textu græco in latinum numeris heroicis reductum; cui accedit metaphrasis cujus verba genuinis auctoris verbis consonant. Operam utrique navavit* P. Petit-Radel, *doctor regens*, etc. *Parisiis, apud* H. Agasse, etc. Un vol. in-8° (1809).

férents, et ce défaut, il faut bien l'avouer, se retrouve encore dans les nouvelles productions que l'on annonce ici.

On peut applaudir d'abord au choix que l'auteur a fait des hymnes de Callimaque pour en faire l'objet de son travail ; c'est peut-être un des poètes grecs dont dont il serait le plus utile d'occuper quelquefois les jeunes gens dans le cours de leurs études; non, sans doute, à cause de la supériorité de son mérite sous le double rapport du style et des idées; il est en ce sens très-inférieur aux écrivains des beaux siècles de la littérature grecque, et même à Théocrite, dont il était à peu près contemporain ; mais la lecture du petit nombre de poésies qui nous restent de cet auteur peut singulièrement servir à perfectionner de jeunes étudiants dans la connaissance de la langue grecque, et l'érudition peu commune qu'il affecte même de répandre dans ses écrits, exigeant, de la part des professeurs qui l'interpréteraient, de grands développements sur tous les points de la mythologie et de la science de l'antiquité, ce serait encore pour leurs auditeurs une source abondante d'instruction agréable et variée.

La littérature grecque, à l'époque ou florissait Callimaque (vers la 130^{me} olympiade, environ 235 ans avant l'ère vulgaire), venait de subir une révolution dont l'influence fut singulièrement remarquable; parmi les longues guerres qui suivirent la mort d'Alexandre, au milieu des déchirements que produisit l'ambition des généraux qui se disputèrent les débris de son vaste empire, l'esprit humain avait perdu en partie ce ressort et cette énergie sans lesquels rien de véritablement grand ne peut se produire dans les lettres et dans les arts ; un grand nombre d'institutions favorables au développement du génie et des talents avaient été anéanties; et lorsque Ptolémée, fils de Lagus, parvenu à se rendre souverain indépendant de l'Égypte, conçut la noble pensée d'y ouvrir un asile à tout ce qu'il y avait encore de sciences et de lumières dans la Grèce et dans l'Asie, ce n'étaient plus que des débris de leur splendeur antique qu'il pouvait recueillir; la force des circonstances avait contraint le

génie d'abaisser son essor; les idées, les sentiments, tout avait déjà pris une direction moins franche et moins généreuse (1).

A cette première cause de dégradation qui avait frappé les lettres et les arts, pour ainsi dire, dans leur sol natal, s'en joignit une autre dont ils ne tardèrent pas à ressentir les effets, du moment où ils eurent été transplantés en Égypte. Des communications plus fréquentes et plus immédiates avec les peuples de l'Orient firent bientôt perdre aux Grecs le goût de cette simplicité précieuse, source de la grâce et du sublime dans tous les genres. Ils y substituèrent trop souvent l'exagération et l'emphase qui de tout temps ont caractérisé le génie oriental. Une circonstance singulière et nouvelle, qui servit sans doute éminemment au progrès des connaissances positives et au développement de la raison humaine, contribua cependant encore à donner aux esprits une direction qui, sous d'autres rapports, avait bien aussi quelques inconvénients: l'immense collection de livres de toute espèce, et en différentes langues, recueillis par les premiers souverains de l'Égypte, inspira aux lettrés qui se trouvaient réunis à Alexandrie, le goût des recherches et de l'érudition; et ce goût s'accrut, comme il arrive presque toujours, à mesure qu'on avait plus de moyens de le satisfaire, au point de devenir une passion qui s'attachait souvent aux plus frivoles objets. Les questions les plus minutieuses de grammaire et d'antiquité occupèrent

(1) « Donne-nous la vertu et la richesse. La richesse, sans la vertu, ne sait pas rendre l'homme heureux, ni la vertu, sans la richesse; donne-nous donc la vertu et la richesse. » C'est par cette pensée ignoble et puérile que Callimaque finit son *Hymne à Jupiter*, et son langage est, comme on voit, de niveau avec ses idées. Combien sont différents les sentiments qu'exprimait presque à la même époque, et aussi dans un hymne à Jupiter, le philosophe Cléanthe, qui n'avait point quitté Athènes, où il professait les sévères maximes du Portique!

Grand Dieu, père du jour et maître du tonnerre,
Du crime et de l'erreur daigne purger la terre,
Affranchis la raison du joug de ses tyrans;
Parle, laisse entrevoir aux mortels ignorants
Des éternelles lois le plan sage et sublime.

(Trad. de Bougainville.)

presque tous les esprits, et ces sciences furent tellement en vogue, qu'il n'y eut presque pas un poète, un astronome, un géomètre, etc., qui ne les eût cultivées avec soin, en même temps que l'art ou la science auxquels il s'était plus particulièrement consacré (1).

De là l'érudition qui se montre souvent avec affectation dans les écrits des poètes de cette époque, et particulièrement dans les hymnes de Callimaque. Son style est en général élégant et soigné, il a même quelquefois de la grâce et une sorte de naïveté : mais il s'élève rarement ; il manque presque partout de chaleur et de vie ; en un mot, comme l'a très-bien dit Ovide, il brille plus par l'art que par le génie.

Battiades semper toto cantabitur orbe.
Quamvis ingenio non valet, arte valet.

En vain quelques savants, et entre autres notre célèbre Henri Étienne, ont prétendu en appeler de ce jugement porté par un poète bien plus qu'eux en état de prononcer sur une pareille question. Et il faut bien remarquer encore que ce n'est pas des hymnes du poète de Cyrène qu'Ovide parle dans les vers que je viens de citer, mais de ses élégies et de ses poésies érotiques, qui devaient avoir un plus haut degré de mérite, puisque Catulle n'avait pas dédaigné d'en traduire ou d'en imiter une apparemment des plus parfaites, celle où le poète célèbre la chevelure de Bérénice mise au rang des constellations. Malheureusement il ne nous reste que cette imitation ou traduction de Catulle. Le temps a également détruit une foule d'autres ouvrages de Callimaque en prose et en vers. Un poème considérable intitulé *les Causes,* où l'auteur célébrait apparemment l'origine des fables des nations, des villes, etc.; un autre dont le titre était *Hécalè,* nom d'une femme qui, suivant les fables, avait donné l'hospitalité à Thésée lorsqu'il

(1) On peut voir une dissertation très-curieuse *sur le génie du siècle des Ptolémées*, par le célèbre M. Heyne, dans le premier volume de ses *Opuscula academica,* pp. 85 et suiv.

revint de l'île de Crète, etc.; il ne nous reste que six de ses hymnes, une soixantaine d'épigrammes, et des fragments recueillis par divers savants.

Ce sont les hymnes seulement que M. Petit-Radel a fait imprimer à la fin du volume qui contient sa traduction en vers latins; il y a joint une version en prose française, imprimée en regard de la traduction latine, et environ vingt pages de remarques destinées à donner quelques notions mythologiques et géographiques, que l'éditeur a jugées nécessaires. Mais je crains que, dans cet arrangement, il n'ait pris l'accessoire pour le principal, et n'ait ainsi ôté à son livre une grande partie de l'utilité qu'il aurait pu avoir.

Dans l'état présent de la littérature ancienne en France, il serait fort à désirer que ceux qui, comme M. Petit-Radel, ont le louable projet d'attirer l'intérêt et l'attention sur quelque ouvrage estimable de l'antiquité, y missent l'application nécessaire pour en rendre la lecture à la fois aussi facile et aussi instructive qu'il est possible. Or, on conviendra qu'ici, par exemple, l'objet principal ne devait pas être la version latine, mais le texte grec de Callimaque.

Je crois donc que l'éditeur, si son goût ou d'autres occupations plus importantes l'éloignaient d'entreprendre un travail plus approfondi sur cet auteur, aurait dû s'attacher à en donner le texte au moins avec toute la correction qu'il pouvait obtenir de la comparaison des deux ou trois éditions les plus récentes et reconnues pour les meilleures (celles d'Ernesti, de Bandini et de Brunck); il aurait pu même joindre au texte un extrait judicieux des savants commentaires de Spanheim, Ernesti, Ruhnken, Valckenaër, etc., et rejeter à la fin du volume sa traduction en vers latins : alors il aurait fait un livre extrêmement important pour le progrès des lettres dans nos écoles, et d'un autre côté il se serait épargné la peine de faire une traduction française, qui était à peu près inutile, après celle que nous devons au savant M. Laporte Dutheil.

Car, il faut l'avouer, le style de cette nouvelle version est

souvent inégal et incorrect; il pèche fréquemment contre la noblesse et la propriété de l'expression. Quelques exemples suffiront pour prouver ce que j'avance. Dans l'hymne (à Jupiter) on lit : « Ainsi *bien soigné* tu acquis cette force de corps qui t'est particulière, etc. » — « Tu versas sur chacun (des rois) l'opulence *que l'or amène à sa suite,* mais avec *ce jugement* qui ne pouvait blesser personne. » — « Quel est celui qui, voulant chanter dignement tes exploits, ne se serait point *désisté* de son entreprise? Il *n'en fut* et *n'en sera* jamais *aucun.* » Toutes ces phrases manquent évidemment d'élégance et de correction.

Dans plusieurs endroits aussi cette traduction manque de fidélité : ainsi, en lisant dans le même hymne à Jupiter la phrase suivante : « Un lait bienfaisant remplit aussitôt pour toi les mamelles de la chèvre Amalthée; *de temps à autre* tu goûtas aussi les dons savoureux de l'abeille Panacris; » on serait tenté de croire que Callimaque a voulu parler d'une abeille, nommée Panacris, chargée de nourrir Jupiter de son miel, comme la chèvre Amalthée le nourrissait de son lait; tandis que dans le texte grec le mot Panacris est une épithète, qui sert à désigner les abeilles en général, comme parcourant les sommités des montagnes, des collines, ou même des fleurs, pour y faire leur butin. Ailleurs, dans l'hymne à Diane, M. Petit-Radel s'exprime ainsi : « Tu découvres sur les coteaux du Parrhasius une troupe de biches, *chose d'autant plus étonnante* que naguère elles prenaient plaisir à brouter l'herbe fraîche sur les bords du *graveleux* Anaurus. » Mais ici il paraît n'avoir pas bien compris le sens des mots grecs (μέγα τι χρέος qu'il rend par ceux-ci : *chose d'autant plus étonnante,* etc.), et qui ne sont qu'une expression emphatique destinée à marquer la beauté et la grandeur extraordinaires de ces biches que rencontre Diane.

Ce n'est pas ici le lieu de s'arrêter beaucoup sur les vers latins du traducteur; quoique meilleurs, peut-être, à quelques égards, que sa prose française, ils ne sont pourtant pas exempts

de la plupart des défauts que je viens de remarquer. Je ne pourrais d'ailleurs que confirmer par des exemples de détail l'opinion que j'ai énoncée au commencement de cet extrait, et ce genre de discussions n'intéresse que bien peu de lecteurs (1). Par la même raison, je ne dirai que peu de chose de la traduction nouvelle en vers latins et en prose latine que le même auteur nous a donnée de Longus. Car il faudrait revenir sur les mêmes observations, faire remarquer les mêmes inconvénients ou les mêmes défauts que j'ai cru apercevoir dans la manière de l'écrivain ; ce qui est au moins inutile.

Je dirai seulement que j'ai vu avec regret, et tous les amateurs de la littérature grecque partageront sans doute ce sentiment, que l'éditeur n'ait pas eu l'idée de donner le texte grec de Longus avec sa traduction; il paraît n'avoir pas eu connaissance de l'excellente édition qu'en a donnée le savant M. Schæfer à Leipsick en 1803, et des corrections nombreuses que cet habile homme a faites, tant dans le texte grec que dans la traduction latine. Si M. Petit-Radel avait connu le travail du professeur allemand, il se serait sans doute dispensé de refaire la version en prose de son auteur; il n'aurait pas cru devoir manquer l'occasion de joindre à sa version métrique un texte beaucoup plus épuré que celui de feu M. Villoison, le meilleur que nous eussions jusqu'ici; il aurait pu même joindre à son édition les notes très-courtes et très-instructives qui accompagnent celles de Leipsick; il aurait

(1) En général, M. Petit-Radel m'a paru ne se pas assez défier de sa facilité à écrire le latin, d'où il résulte qu'il emploie souvent des expressions hasardées, et des tournures trop rapprochées du français, comme dans ce vers :

Neglexere pecus tutis educere septis.

Quelquefois aussi il ne dit pas ce qu'il veut dire : par exemple, dans l'hymne à Jupiter, *radice revulsus Funiculus cecidit*, me semblerait absolument inintelligible pour qui ne saurait pas d'ailleurs ce que le poète veut exprimer. J'ai cru remarquer aussi, dans la prose latine de l'auteur, quelques traces d'affectation. Il me semble, par exemple, qu'une métaphore aussi peu naturelle que celle-ci : *unde tractans eadem arma cycnus mantuanus genus expolivit*, etc., serait blâmable dans quelque langue que ce fût.

rendu ainsi un véritable service aux amis de la langue grecque, et assuré le débit de son livre.

Ce n'est pas que, dans la disette où l'on est en France de livres grecs, je ne préférasse de voir donner, dans cette langue, quelque autre ouvrage plus intéressant et plus utile que les *Amours de Daphnis et Chloé*. On ne doit guère songer au superflu que quand on a le nécessaire; et, jusqu'à ce que nous en soyons à ce point, je crois qu'en publiant des ouvrages grecs ou latins, on devra toujours avoir en vue l'intérêt et l'utilité de la jeunesse qui fréquente les écoles. Or, le livre dont je parle ici ne peut pas sans danger être mis dans les mains des jeunes gens. Voici le jugement sévère, mais parfaitement juste à mon avis, qu'en porte M. Coray : « On trouve dans Longus un style clair et facile, la justesse de l'expression unie au goût attique, et des périodes brillantes et bien arrondies; mais il manque souvent de sens et de jugement, ce qui est un défaut essentiel. D'ailleurs, on est rebuté par les obscénités qu'on rencontre dans son ouvrage; et, avec tout son atticisme, il n'est, dans beaucoup d'endroits, qu'un sophiste fort ennuyeux (1). » Que si l'on opposait à ce sentiment d'un savant respectable les opinions contraires de quelques autres hommes aussi fort recommandables, il suffirait, pour décider la question sous le rapport où je la considère ici, du témoignage de Longus lui-même, qui s'exprime ainsi à la fin du petit avant-propos dans lequel il expose le sujet de son livre. « Le conte, dit-il, en sera plaisant et agréable à plusieurs manières de gens, en ce qu'il pourra servir à guérir le malade, consoler le dolent, remettre en mémoire de ses amours celui qui aura autrefois été amoureux, *et instruire celui qui ne l'aura encore point été.* » (Trad. d'Amiot.)

On doit se tenir pour averti, après cet aveu naïf de l'auteur; et il est bien évident que ce n'est pas à de très-jeunes lecteurs qu'un pareil ouvrage peut convenir.

(1) Voyez la lettre à M. Basili, qui est au commencement du premier volume de l'édition grecque d'Héliodore par M. Coray,

XIII

Mélanges de critique et de philologie, par S. Chardon de La Rochette. Trois volumes in-8°. — Prix, 18 fr., et 22 fr. 50 c. francs de port; papier vélin, 30 fr., et 34 fr. 50 c. — A Paris, chez d'Hautel, libraire, rue de la Harpe, n° 80. (*Mercure de France*, avril 1812, t. LI, p. 166.)

La *critique,* c'est-à-dire ici l'art de discuter les textes des écrivains grecs et latins, et la *philologie,* c'est-à-dire l'ensemble des connaissances nécessaires pour pratiquer cet art avec succès, ou la science propre du critique, ne sont guère, en France, le partage que d'un très-petit nombre de personnes, et ce n'est pas assez pour le besoin qu'aurait l'instruction publique de ce genre de littérateurs. L'étude des langues grecque et latine étant chez nous, comme dans tout le reste de l'Europe civilisée, le fond de l'enseignement donné à la jeunesse, ne peut avoir de base solide, ni produire des résultats à la fois durables et étendus, qu'autant que les professeurs des humanités seront des hommes très-versés dans la critique et dans la philologie. M. Chardon de La Rochette, qui est au premier rang parmi les savants de l'Europe qui cultivent ce genre de connaissances avec le plus de succès, a donc fait une chose vraiment utile en rassemblant ce qu'il avait écrit et publié, à diverses époques, sur plusieurs ouvrages de littérature ancienne, et en perfectionnant ou augmentant les différents morceaux qui composent ce recueil. Nous ignorons si son livre a déjà eu, au moins en partie, ou s'il aura tout le succès dont il est digne; mais nous allons indiquer à ceux qui, par goût ou par devoir, s'intéressent à ces objets, ce qu'ils trouveront de plus important ou de plus remarquable dans les trois volumes que nous annonçons.

Le savant éditeur avertit, dans sa préface, que la plupart des articles que l'on trouvera dans ces *Mélanges* « ont été insérés autrefois dans divers journaux littéraires, et surtout dans le *Magasin encyclopédique,* mais que les plus importants ont été entièrement refondus, et que tous ont été corrigés et augmentés ». On voit par là qu'un grand nombre de ces articles ont été composés à l'occasion d'ouvrages dont M. C. D. L. R. s'était chargé de rendre compte, et l'on aimera à confirmer le témoignage qu'il se rend à lui-même, lorsqu'en parlant des censures qu'il a quelquefois mêlées à ses éloges, il dit : « J'ai suivi (à cet égard) la méthode qui m'a toujours paru la plus raisonnable et la plus décente; j'ai tâché d'être juste, impartial, et de n'employer aucune de ces formes *acerbes*, qui aigrissent au lieu de corriger, et qui, par cela même, font manquer le but auquel tout critique de bonne foi doit chercher à atteindre. Il est vrai, ajoute-t-il, que, n'ayant jamais été aux gages d'un journal, et pouvant choisir les ouvrages dont j'aimais à rendre compte, mon choix a dû nécessairement tomber sur ceux dont je pouvais dire beaucoup de bien et peu de mal. »

Pour éviter l'inconvénient qu'aurait l'énumération du nombre assez considérable d'articles dont se composent ces *Mélanges,* si nous suivions l'ordre selon lequel ils se trouvent insérés dans chaque volume, nous parlerons d'abord de ceux qui sont relatifs aux romans grecs, et qui occupent environ 250 pages dans tout l'ouvrage, puis nous rassemblerons, sous un même point de vue, ce qui concerne l'Anthologie grecque, et qui, en le réunissant, ne serait guère moins considérable, enfin nous ferons deux objets à part des *notices* sur des hommes célèbres, et de celles des ouvrages importants sur lesquels l'éditeur a rassemblé des renseignements curieux et instructifs.

On trouvera donc, au sujet des romans grecs, 1° une notice fort détaillée sur tous ceux qui sont venus jusqu'à nous, et dont les auteurs sont : *Héliodore, Achille Tatius, Longus,*

Xénophon d'Éphèse, Chariton, Eustathe ou *Eumathe, Théodore Prodromus;* indépendamment des réflexions judicieuses sur les divers degrés de mérite ou d'intérêt que l'on s'accorde à reconnaître à chacun de ces écrivains, tant sous le rapport du style que sous celui des pensées ou de l'imagination, on trouvera aussi un détail exact et précis des éditions ou traductions diverses qui ont été données de ces romans, des discussions savantes sur plusieurs endroits remarquables d'Achille Tatius et de Longus, et enfin le fragment de ce dernier romancier découvert dans un manuscrit de Florence, il y a quelques années, par M. Courier, officier français, qui a servi avec honneur dans l'artillerie, et qui joint à une grande connaissance de la langue grecque un talent rare pour la critique. Le texte grec de ce fragment, accompagné des notes de M. C. D. L. R., est suivi de la traduction latine qu'en a donnée M. Amati.

2° Une traduction des extraits donnés par Photius des romans grecs d'Antoine Diogène et de Jamblique. Le premier de ces deux écrivains avait composé un roman intitulé : *Des choses incroyables que l'on voit au-delà de Thulé,* en vingt-quatre livres, et c'est celui dont Photius a donné l'extrait. Son livre contenait aussi beaucoup de détails fabuleux sur la vie de Pythagore, qui nous ont été conservés par Porphyre; cet Antoine Diogène peut avoir vécu dans la première moitié du IIIe siècle. Quant à Jamblique, qu'il ne faut pas confondre avec l'auteur du même nom qui fut disciple de Porphyre, et qui vivait sous Constantin, il était Syrien de naissance, et naquit probablement, suivant M. C. D. L. R., vers la fin du règne de Trajan; il avait composé *les Babyloniques*, ou *Amours de Rhodanes et de Sinonis*, en trente-neuf livres, et c'est ce roman dont on trouve ici l'extrait d'après Photius, avec un grand nombre de notes critiques, historiques, grammaticales, etc., auxquelles l'éditeur a joint un fragment du texte de ce même roman, tiré des *Excerpta varia græcorum sophistarum ac rhetorum* (1), etc.,

(1) Publié à Rome, en 1641, par Allatius.

volume devenu extrêmement rare. Toute cette partie des Mélanges de M. C. D. L. R., n'avait point encore été publiée. Au reste, il ne s'est point fait illusion sur la valeur de ces compositions bizarres qu'il a traitées plus spécialement sous le rapport de l'histoire et de la critique littéraire. « Le roman d'Antoine Diogène, dit-il, fera connaître (aux auteurs ou aux amateurs de ce genre de littérature) tout ce que le merveilleux a de plus extravagant, et celui de Jamblique leur offrira des spectres, des cavernes, des tombeaux, et les péripéties les plus étonnantes. »

Un des monuments les plus précieux et les plus curieux de la littérature grecque est, sans contredit, cette multitude d'inscriptions anciennes à la louange des dieux, des héros, des hommes ou des femmes célèbres; des petites pièces galantes, mélancoliques, satiriques, philosophiques, etc., comprises sous le nom général d'*épigrammes*, et dont la collection est connue sous celui d'*Anthologie*. C'est aussi cet intéressant recueil qui a le plus exercé la sagacité et occupé les loisirs de notre savant éditeur. On sait que M. C. D. L. R., dans le séjour qu'il fit en Italie plusieurs années avant la révolution, avait trouvé le moyen de se procurer une copie fort exacte du célèbre manuscrit du Vatican, le plus précieux et le plus complet qu'il y eût en ce genre, copie qui lui avait coûté des soins et des frais très-considérables. Depuis il n'a cessé de travailler à épurer et à éclaircir le texte de cette précieuse collection, et il en aurait donné sans doute une édition plus parfaite que toutes celles que nous avons jusqu'à présent (telle qu'elle existe aujourd'hui dans son portefeuille), si des circonstances que tout le monde connaît, ou peut deviner, ne lui en eussent ôté la facilité ou les moyens. On doit donc s'attendre que tout ce qui a rapport à ce sujet dans ses *Mélanges* ne peut qu'avoir un très-haut degré d'utilité et d'intérêt, et c'est en effet ce qu'on reconnaîtra en lisant sa *Lettre à l'abbé de Saint-Léger, sur quelques éditions de l'Anthologie grecque*, l'article sur l'édition de cette même Anthologie avec la version latine de Grotius,

publiée par M. de Bosch, les *Éclaircissements sur quelques passages de Suidas,* etc., etc.

Nous ne nous arrêterons point sur les notices intéressantes données par M. C. D. L. R., de la vie et des ouvrages de l'abbé de Saint-Léger, l'un des plus habiles bibliographes de l'Europe, et du célèbre Villoison qui a rendu de si nombreux, de si éminents services à la philologie et à la littérature grecque : il suffit d'indiquer ces articles relatifs à des personnes et à des faits qui sont, pour ainsi dire, encore sous nos yeux. Nous dirons seulement que, par la manière dont l'auteur de ces Mélanges parle de ces deux hommes distingués dont il fut l'ami particulier, et par les témoignages multipliés qu'il donne de ses vastes connaissances dans les deux genres qu'ils cultivèrent avec tant de succès, il se montre leur émule et leur égal. Mais nous citerons, en ce genre (de notices biographiques), l'extrait fort étendu et plein d'intérêt que l'auteur nous donne d'un éloge d'*Antonio de Lebrija*, écrit en espagnol par D. Juan-Battista Muñoz, et imprimé à Madrid en 1796. Cet Antoine de Lebrija (*Ælius Antonius Nebrissensis*) fut un des hommes tels que le xv^e^ siècle en vit paraître plusieurs dans presque tous les pays de l'Europe, et qui, secondant avec ardeur l'impulsion donnée en Italie dès le siècle précédent, s'appliquaient à dissiper dans leur patrie les ténèbres de l'ignorance et de la barbarie. Antoine de Lebrija composa, pour l'Université de Salamanque, dont il fut professeur, et pour les autres écoles d'Espagne, un nombre considérable d'ouvrages relatifs à la littérature grecque et latine.

Il était même profondément versé dans la langue hébraïque, et ne négligea aucune des branches des connaissances que l'on cultivait de son temps. Il fut persécuté comme il est arrivé à presque tous les généreux propagateurs de la science et des lumières, parce qu'il y a toujours et partout des gens en fort grand nombre qui trouvent, ou qui croient trouver, un grand avantage dans l'ignorance et la stupidité de leurs contemporains. Il paraît, au reste, qu'à l'époque où D. Muñoz

prononçait cet éloge dans l'Académie d'histoire de Madrid (en 1796), l'étude du grec était encore fort peu encouragée dans ce pays, puisque l'orateur, en parlant des obstacles qu'Antoine de Lebrija avait trouvés à l'y introduire trois siècles auparavant, s'écrie : « Avis salutaire! qui m'oblige à retracer ici le mal de nos jours, non moindre peut-être que celui du siècle de Lebrija. Animé de son esprit, j'ose prédire que le manque de goût et le peu de solidité que l'on remarque dans les ouvrages modernes ne cesseront que lorsque l'on aura favorisé, par tous les moyens possibles, l'étude de la langue et de l'érudition grecques (1). »

Parmi les articles sur des ouvrages importants pour la philologie, nous recommandons plus particulièrement aux lecteurs jaloux de s'instruire en ce genre la notice concernant la *Bibliothèque critique* du savant et respectable M. Wyttenbach; celles qui ont pour objet les scholies sur Platon, recueillies par Ruhnken; la traduction d'Hérodote par M. Larcher; les éditions des *Caractères* de Théophraste, publiées en France et en Allemagne, par MM. Coray et Schneider, etc.; enfin, ils trouveront autant d'intérêt que de solide et agréable instruction dans les fragments que M. C. D. L. R. a extraits d'une traduction manuscrite d'Aristophane, par le P. Lobineau, Bénédictin, mort en 1727, à l'âge de soixante-un ans. La préface qu'il avait mise à la tête de cette traduction, et dont on trouvera ici une partie assez considérable, contient un précis des mœurs et des usages des Athéniens, composé uniquement d'après les pièces d'Aristophane, et d'après les scholiastes de ce poète. On peut juger du style et du tour d'esprit de cet écrivain par le passage suivant, où l'on trouve d'ailleurs une explication fort simple d'un fait dont l'origine peut être inconnue à beaucoup de lecteurs.

(1) *Saludable aviso, que me obliga a reproducir el mal de nuestros dias, acaso no menor que el de los tiempos de Lebrija. Alentado de su espiritu me atrevo a prenunciar que la presente falta de gusto y solidez en las letras seguira sin remedio, mientras no se favorezca por todos modos el estudio de la lengua y erudicion griega.*

« Il y avait partout beaucoup d'images des dieux, peintes sur des planches de bois. Jupiter était représenté avec un aigle, Minerve avec un hibou, Esculape avec un serpent. C'est comme les chrétiens représentent saint Roch avec son chien, saint Eustache avec son cerf, saint Gilles avec une biche, saint Antoine avec un cochon, saint Guingalvé avec une oie, saint Martin avec son cheval, saint Jérôme avec un lion, etc. On appelle *Gloire* parmi les chrétiens, et *Nimbe* parmi les antiquaires, un certain rondeau que l'on plaçait autrefois sur la tête des statues, et l'on s'imagine que ce rondeau est un apanage de canonisation ou de majesté. Les anciens mettaient un rondeau pareil sur la tête de leurs fausses divinités, et l'appelaient *petite lune* ou *ménisque;* mais leur intention, en y plaçant cette ménisque, n'était pas de marquer la béatitude de la personne représentée, ce n'était que pour empêcher que les oiseaux ne gâtassent les statues par ce qu'ils laissent échapper en volant. C'eût été, en effet, une chose scandaleuse et offensive des religieux regards, de voir un dieu barbouillé d'ordures, etc. »

Nous en avons dit assez pour faire connaître le mérite et l'utilité de ces trois volumes de M. Chardon de la Rochette; ils seront suivis de quelques autres, comme il l'annonce dans sa préface, si ce premier travail est accueilli avec faveur. Il y a bien quelques articles étrangers à la philologie, qu'il aurait pu supprimer sans inconvénient, parce qu'ils sont relatifs à des ouvrages qui n'ont ni l'importance ni le degré d'intérêt qui justifient l'honneur qu'il leur a fait d'en consigner l'extrait dans un recueil tel que le sien.

Peut-être aussi les détails purement bibliographiques y sont-ils un peu trop multipliés, surtout ceux qui concernent des livres dont la valeur est médiocre ou presque nulle; mais nous n'osons pas trop insister sur ce point : nous rendons très-volontiers hommage à la science du bibliographe, et, dans ce genre comme dans presque tous les autres, peut-être ne peut-on espérer d'obtenir le nécessaire qu'en s'adressant à ceux qui ont le superflu. Quoi qu'il en soit, il nous semble évident que ce

recueil ne peut qu'être infiniment utile aux personnes qui cultivent la littérature ancienne par goût ou par état, et nous ne saurions trop, surtout, en recommander la lecture à tous ceux qui sont chargés de l'enseignement des langues grecque et latine; ils y puiseront la connaissance d'une infinité d'ouvrages dont quelques-uns sont extrêmement importants; ils y prendront une idée claire de ce que c'est que la critique, de son utilité, du langage qui lui est propre, etc., en un mot de tout ce qui, comme nous l'avons dit précédemment, doit nécessairement faire partie des études d'un professeur d'humanités, qui aspire à remplir avec distinction les fonctions honorables qui lui sont confiées.

XIV

Sur le Nouveau Dictionnaire grec-français (1), et sur quelques autres livres nouveaux à l'usage des jeunes étudiants. (*Mercure de France,* novembre 1809, t. XXXIX, p. 7.)

Il est fort à souhaiter que l'étude de la langue grecque reprenne quelque faveur et quelque vie dans nos écoles par l'effet de la nouvelle organisation que l'instruction publique vient de recevoir (2), et l'ouvrage estimable que nous annonçons pouvant réellement contribuer à rendre cette étude plus facile à la fois et plus profitable aux jeunes gens qui font leur cours d'humanités, on doit de la reconnaissance à M. Planche,

(1) *Dictionnaire grec-français,* composé sur l'ouvrage intitulé : *Thesaurus linguæ græcæ*, de Henri Estienne, où se trouvent tous les mots des différents âges de la langue grecque, leur etymologie, leur sens propre et figuré, et leurs diverses acceptions justifiées par des exemples; par J. Planche. Un volume petit in-4° de 1500 pages, 1809. A Paris, chez Lenormant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois. Prix : 16 fr., broché.

(2) [Décret du 17 mars 1808, portant organisation de l'université.]

et pour le courage qu'il a eu d'entreprendre un travail aussi pénible, et pour le succès avec lequel il l'a exécuté. Le *Dictionnaire grec-latin* de Schrévélius était jusqu'à présent le seul qu'on mît en France entre les mains des écoliers, et, pour peu qu'on se soit occupé de ce genre d'études, on sait combien ce dictionnaire est incomplet, insuffisant, et même inexact dans bien des cas. C'était donc servir utilement la cause des bonnes lettres que de publier un dictionnaire incomparablement plus complet et plus étendu que celui dont on s'était servi jusqu'alors. Mais nous ne balancerons point à regarder comme un des plus grands mérites de ce lexique celui de donner la signification des mots grecs en français. En effet, outre qu'il est ainsi mieux approprié aux besoins des enfants ou des très-jeunes gens à qui on le destine, et dans lesquels il était absurde de supposer une connaissance de la langue latine assez étendue ou assez approfondie pour croire que la traduction latine d'une expression grecque ne fût pas souvent aussi inintelligible pour eux que le grec lui-même, il est hors de doute que le moyen le plus efficace qu'un Français puisse avoir pour exprimer la signification d'un mot d'une langue quelconque, c'est sa propre langue, surtout quand c'est à des Français qu'il veut faire entendre sa pensée. Il y a sans doute un assez grand nombre de mots et de tours de phrases grecs qui sont plus analogues au génie particulier de la langue latine, et qui, par conséquent, peuvent être exprimés avec plus d'exactitude par les mots latins qui leur correspondent; mais, en général, les impressions que nous recevons des mots de notre langue étant plus directes, plus immédiates, et par conséquent plus vives, il est à la fois plus convenable et plus naturel, de nous faire traduire d'abord les mots d'une langue que nous ignorons dans ceux d'une langue que nous savons le mieux. De plus, si la propriété des termes est une des qualités les plus précieuses du langage, soit lorsqu'on parle, soit lorsqu'on écrit, qu'on se figure combien il est difficile d'y atteindre quand on se sert d'une langue qui a cessé d'être

parlée depuis tant de siècles : aussi n'y a-t-il peut-être personne, parmi ceux qui s'appliquent à la lecture des écrivains grecs, qui, en comparant le texte de ces auteurs avec les traductions latines qu'en ont données de très-savants hommes, n'ait trouvé fort souvent le langage de leur original beaucoup plus clair que celui de son traducteur. Enfin, dans le cas dont il s'agit ici, le mot français, placé à côté du mot grec, met pour ainsi dire à nu l'objet ou l'idée que celui-ci représente, tandis que le mot latin ne les montre que voilés et comme enveloppés d'un nuage plus ou moins épais, qui vous dérobe toujours une partie des nuances les plus délicates ou des traits les plus fins qui les caractérisent.

Les gens qui ont pour système ou pour habitude de se déclarer contre toute innovation utile, contre toute amélioration possible, ne manqueront pas peut-être de tourner en objection contre le *Dictionnaire grec-français* les avantages mêmes que nous venons d'y faire remarquer; cette facilité, disent-ils, qu'on cherche à introduire par tous les moyens possibles dans l'étude des sciences est précisément ce qui nuit à leurs véritables progrès. L'un des plus savants hommes du xvii^e^ siècle, Huet, évêque d'Avranches, regardait les grammaires, les dictionnaires et les commentaires qui s'étaient déjà fort multipliés de son temps, comme une des causes de la décadence des lettres, et J.-J. Rousseau lui-même aurait désiré qu'au lieu de s'appliquer à chercher des méthodes faciles pour l'enseignement de tous les arts et de toutes les sciences, on eût trouvé, au contraire, un moyen de les apprendre difficilement. Mais d'abord l'objection de Huet n'est nullement fondée : ce qu'il appelait la décadence des lettres n'était que la décadence de l'érudition, puisque jamais la littérature, proprement dite, ne fut aussi florissante qu'elle l'a été à cette époque, et cela même était dû à la facilité plus grande que des hommes de génie tels que Racine, Boileau, Fénelon, etc., avaient trouvée à lire les grands modèles de l'éloquence et de la poésie antiques, et à se pénétrer de leurs

beautés. Je dirai plus, l'érudition même, quoiqu'elle fût moins généralement recherchée et répandue qu'elle ne l'avait été dans le siècle précédent, n'était certainement point alors dans un état de décadence, puisque Huet lui-même, Ménage, et beaucoup d'autres érudits de ce temps-là devaient précisément aux travaux de ceux qui les avaient devancés dans la même carrière, l'avantage d'avoir porté une lumière plus abondante dans les matières de critique et d'antiquité dont ils s'occupèrent.

Quant à l'objection de J.-J. Rousseau, c'est faute d'avoir compris la pensée de ce philosophe qu'on s'en autorise pour rejeter les améliorations que des hommes judicieux et réellement instruits pourraient introduire dans les procédés de l'enseignement; car il est bien évident que cet éloquent écrivain n'a jamais prétendu s'élever que contre ces méthodes soi-disant faciles, qui, ne s'adressant qu'à la mémoire, sans cultiver le jugement ou la raison, ne sont propres qu'à faire des discoureurs présomptueux, incapables de tirer aucun service réel de leur prétendu savoir.

M. Planche a pris pour base de son travail le grand ouvrage intitulé : *Trésor de la langue grecque*, fruit des travaux de toute la vie de cet Henri Étienne qui parut, au milieu des érudits du XVI^e^ siècle, comme l'Hercule de l'érudition grecque et latine, qui avait lu et collationné sur les meilleurs manuscrits et sur les meilleures éditions de son temps tous les grands écrivains de ces deux langues, et qui lui-même en donna (du moins des auteurs grecs) des éditions plus correctes que toutes celles qu'on avait avant lui; en sorte que les plus habiles critiques des âges postérieurs n'ont pas cru pouvoir se dispenser de les consulter avec le plus grand soin pour donner plus de perfection aux éditions nouvelles qu'ils ont entrepris de publier. Assurément M. Planche ne pouvait pas suivre un meilleur guide; mais nous regrettons qu'il n'ait pas cherché à tirer parti, surtout pour la partie étymologique et grammaticale, des nombreuses et précieuses observations que l'on doit aux travaux d'un grand nombre d'habiles hellé-

nistes, qui, dans tout le siècle qui vient de finir, et jusqu'à nos jours, se sont distingués, en Allemagne, en Hollande, en Angleterre et en France, par la justesse et la sagacité des vues qu'ils ont portées dans la critique et l'interprétation des auteurs grecs. Il paraît n'avoir eu connaissance de l'excellent lexique grec-allemand de M. Schneider (1) que lorsque son travail était déjà assez avancé, et c'est encore une circonstance malheureuse, parce qu'il aurait pu y puiser un grand nombre d'exemples des locutions les plus importantes à faire remarquer, et beaucoup de citations exactes et précises, au lieu que toutes celles qu'il rapporte, telles qu'il les a trouvées dans le dictionnaire de Henri Étienne, qui n'indiquait que le nom de l'écrivain d'où il les tirait, sont le plus souvent impossibles à retrouver; ce qui est un inconvénient réel.

On ne saurait trop recommander à ceux qui écrivent sur quelque point de critique, de grammaire ou d'érudition cette exactitude de détail dans les citations, à laquelle les savants des différents pays de l'Europe se montrent depuis longtemps très-fidèles. Ce procédé, en offrant aux lecteurs la facilité de vérifier par eux-mêmes les passages allégués, devient pour les moins exercés une source abondante d'instruction, et met les plus habiles à portée de redresser les erreurs qui ont pu échapper à l'auteur. Or, ce résultat ne peut avoir pour lui rien de pénible et d'affligeant, s'il a un amour sincère de la vérité et un vrai zèle pour la science.

L'ouvrage de M. Planche, tel qu'il est, mérite beaucoup d'éloges, et doit être d'une extrême utilité pour tous ceux qui entreprendront d'apprendre cette belle langue grecque; il aura sans doute plus d'une édition, pour peu que les études reprennent parmi nous l'éclat et l'activité auxquels elles semblent être appelées par les nouvelles institutions. Nous déclarerons donc ici, avec franchise, ce que nous aurions désiré de trouver

(1) On trouvera sur ce Lexique une notice fort intéressante dans le *Répertoire de littérature ancienne* de M. Schœll, libraire à Paris; ouvrage aussi curieux qu'instructif, et qui fait honneur aux talents et aux connaissances de son auteur.

dans ce nouveau dictionnaire ; non pas sans doute pour reprocher à l'auteur des omissions ou des erreurs presque inévitables dans la première édition d'un travail aussi étendu, mais plutôt pour lui prouver l'intérêt que ce travail nous inspire, et lui faire connaître quels seraient, suivant nous, les moyens de lui donner plus de perfection, et par conséquent plus d'utilité. D'abord, indépendamment de l'exactitude des citations qui s'y fait regretter, il nous semble que la partie étymologique n'y a pas été traitée avec tout le soin qu'on pouvait y mettre, surtout dans tout ce qui regarde la classe nombreuse de mots invariables, tels que les adverbes, les prépositions, les conjonctions. Ensuite, l'auteur aurait pu, dans beaucoup de mots, s'attacher à déterminer avec plus de soin la signification la plus générale et la plus étendue, ce qui lui aurait fourni le moyen de faire mieux sentir l'analogie qui existe presque toujours entre le sens propre et primitif des mots, et leurs divers sens figurés. D'un autre côté, il aurait peut-être été possible, dans plusieurs endroits, d'énoncer quelques principes simples et féconds de syntaxe, qui, par l'immensité des applications qu'ils peuvent recevoir, auraient singulièrement servi à répandre la lumière sur un grand nombre de locutions plus ou moins obscures ou difficiles, à l'aide de quelques renvois aux endroits où ces principes auraient été exposés. Enfin, on remarque entre les diverses parties de ce lexique une sorte de disparate qu'il sera facile et avantageux de faire disparaître dans une édition subséquente.

Les articles d'une partie de la lettre *Sigma* sont traités avec une exactitude de détail, une abondance et un choix d'exemples qu'on n'avait point observés jusque-là, et, au contraire, on remarque un peu moins de soins et de profondeur de doctrine dans les dernières lettres, qu'il n'y en a dans tout le reste du dictionnaire. Nous savons que l'auteur de cette partie de la lettre *Sigma*, dont nous venons de parler, est M. Chardon La Rochette, qui s'était chargé de revoir la totalité de l'ouvrage : les soins d'un homme aussi profondément versé dans la litté-

rature grecque, et que l'on peut justement placer parmi les hellénistes les plus distingués de l'Europe, sont une garantie suffisante de la correction et de l'exactitude qui sont si nécessaires dans les livres de ce genre. Nous nous empressons d'autant plus volontiers de rendre justice au travail de ce savant, que nous sommes assurés que, si M. Planche s'est refusé cette satisfaction, c'est parce que la modestie de son collaborateur lui en avait imposé le devoir (1).

Ajoutons à ces observations sur un utile et intéressant ouvrage destiné aux études de la jeunesse, quelques réflexions sur d'autres livres qui paraissent avoir la même destination, mais qui n'exigent pas un examen aussi étendu, ni une attention aussi sérieuse, puisque ce ne sont que des réimpressions d'ouvrages depuis longtemps ensevelis dans l'oubli, et qui peut-être ne méritaient pas d'en être tirés.

En effet ce sont d'étranges modèles à offrir à la jeunesse que les discours latins et les plaidoyers français d'un P. du Baudory (2), qui dans une harangue solennelle, où il entreprend de faire connaître les avantages dont les provinces sont redevables à Paris, et réciproquement tout ce que Paris doit aux provinces, fait entrer en ligne de compte, sous ce dernier article, les chapons du Mans, les pruneaux de Tours, les vins de Bourgogne et de Bordeaux, etc., qui, pour donner à ses auditeurs une juste idée de la variété des esprits et de la supériorité des talents qu'on trouve réunis dans la capitale de la France, s'exprime à peu près ainsi : « Voulez-vous des esprits doux et polis, plutôt coulant à la manière d'un fleuve qu'étincelant à la manière de la foudre ; plus propres à cueillir des fleurs qu'à arracher des ronces, représentant autant par leur trempe naturelle que par la situation des lieux tout l'agrément et la ferti-

(1) On lira, avec autant de plaisir que d'utilité, d'excellentes remarques sur l'ouvrage dont nous venons de parler, dans le *Journal de l'Empire* (n° du 20 juin 1809). Elles sont d'un savant très-versé dans ces matières.

(2) *Œuvres diverses du P. du Baudory,* nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée ; un vol. in-12 (1809). A Paris, chez Aug. Delalain, rue des Mathurins, n° 5.

lité des jardins, en un mot, de vrais esprits *tourangeaux?* Paris, vous en offre de tels, etc..... En voulez-vous de modérés sans lenteur, de doux sans insipidité, de solides sans rudesse, nés parmi les agneaux et imbus de toute la candeur des agneaux, en un mot des esprits *berrichons?* vous en trouverez encore à Paris de cette espèce, etc. (1). » Je fais grâce au lecteur de la description des esprits bretons, normands et gascons, travaillée dans un style non moins piquant et non moins ingénieux; il est assez évident que de pareilles inepties, pour être débitées en latin, et exprimées dans un style plein de recherche et d'affectation, n'en sont pas moins ridicules.

On pourrait croire qu'au moins les discours français du P. du Baudory seraient plus exempts de ces taches honteuses; mais c'est là, au contraire, qu'elles sont multipliées à un degré dont on ne saurait se faire une idée. Le plaidoyer sur le mérite des différentes sortes de services militaires, dans lequel l'officier de cavalerie, celui d'infanterie, l'officier du génie, d'artillerie, et celui de troupes légères, parlent chacun en faveur de leur arme pour lui faire donner la prééminence, est véritablement un chef-d'œuvre de déraison et d'impertinence, à quoi je ne connais rien de comparable. Ici c'est l'officier du génie qui compare les discours des deux concurrents qui ont parlé avant lui, à *deux bastions vides et mal flanqués,* à *deux bastions appuyés sur du sable,* et qui ne laisse à ses rivaux d'autre espérance que celle d'une prompte capitulation : la place qu'ils osent me disputer, ajoute-t-il, *a bien la mine de suivre la destinée des places flamandes et hollandaises qu'on assiège en abrégé, et qu'on prend à la volée.* Ailleurs l'officier d'artillerie s'exprime ainsi : « Son coup (du boulet de canon) est plus rapide que sa voix; *l'un a déjà emporté la tête, quand l'autre vient*

(1) *Vis ingenia suavia ac perpolita, fluentia magis quam fulminantia, decerpendis floribus quam vepribus evellendis aptiora, hortensem amœnitatem ac feracitatem non indole minus quam locorum situ referentia, verbo dicam, Turonensia? Suppeditabunt ejus modi Parisii..... Vis temperata sine tarditate, dulcia sine insulsitate, solida sine asperitate, inter oves nata et ovino candore imbuta, verbo dicam, Bituricensia? Sufficiet ejusmodi Lutetia.*

frapper l'oreille..... Chacune des pièces qui composent la batterie fait sa partie avec un concert admirable; si nos canons paraissent reculer, ce n'est que pour mieux frapper. Tous nos boulets marchent d'un pas égal; ils vont à l'ennemi fièrement et sans marchander, et l'on peut bien *cautionner* qu'il n'en restera pas un seul en arrière. » Voilà pourtant l'écrivain dont les libraires-éditeurs nous disent : « Le plaidoyer était la *grande partie* du P. du Baudory..... Il répand à pleines mains les fleurs de l'éloquence, les beautés du style et les grâces de la diction. » Il est à craindre cependant, malgré la prévention favorable de ces messieurs, qu'on ne leur sache pas beaucoup de gré de la peine qu'il se sont donnée pour exhumer ces misérables productions, que le public s'obstinera probablement à regarder comme non avenues, et avec beaucoup de raison, à notre avis.

Peut-être la réimpression du livre intitulé : *Musæ Rhetorices* (1) ne fera-t-elle pas beaucoup plus fortune. L'éditeur en a pensé autrement, comme on peut bien croire ; il s'est imaginé qu'un recueil de vers latins, composés autrefois par des écoliers de rhétorique, sur des sujets dont leurs professeurs leur donnaient toutes les idées principales et que ces professeurs corrigeaient ensuite avec plus ou moins de soin, pourrait offrir aux jeunes gens qui étudient aujourd'hui la poésie latine autant d'intérêt que d'utilité. Il faut espérer que les hommes éclairés qui dirigent maintenant l'éducation publique, en considérant combien est déjà court le temps que les jeunes gens peuvent consacrer à l'étude des grands modèles de la latinité, conseilleront à leurs élèves d'étudier l'art des vers latins dans Virgile, dans Ovide, Horace, et même dans Lucain, Stace et Claudien, plutôt que dans le recueil dont nous parlons, qu'ils les inviteront à apprendre le secret de la prose latine dans les admirables ouvrages de Cicéron, de Tite-Live, de Quintilien, etc.,

(1) *Musas rhetorices, seu Carminum libros quinque a selectis olim rhetorices alumnis elaboratos typis denuo mandavit et recognovit* J. A. Amar, *e præpositis bibliothecæ Mazarineæ*, etc.; un vol. in-12 (1809). *Parisiis, ap.* Aug. Delalain, *via Mathurinensium*, n° 5.

plutôt que dans le recueil des harangues latines des PP. de la Société de Jésus, dont le même éditeur nous menace encore.

En effet, un livre ne peut être recommandable que par le mérite du style, ou par celui des idées et des pensées qu'il renferme. Or, on sait assez, sans que nous le disions, ce que peut être le style de l'écolier de rhétorique qui réussit le mieux à faire des vers latins. Ce n'est la plupart du temps qu'un centon d'expressions prises çà et là dans les poètes qu'il a lus ou appris par cœur, et qu'il applique le moins mal qu'il peut au sujet qu'on lui propose de traiter. Or, veut-on savoir ce que sont ces sujets dans le recueil dont nous parlons? Des fictions absurdes, bizarres, ou horriblement dégoûtantes. C'est *l'origine du jeu de ballon, du jeu d'oie*, celle *du manchon, de la cadenette, du nœud d'épée* et *du nœud d'épaule*. Dans la première pièce, par exemple, *l'origine du volant,* on suppose qu'un des amours appelés *jeux*, mais né d'un père mortel, et mortel lui-même, s'est glissé parmi les nymphes de Diane pour en blesser quelqu'une de ses traits; il est découvert, on l'arrête, on lui donne *des coups de poing, des soufflets*, on lui pince le nez, on lui arrache les cheveux (1); les nymphes se font un jeu de se le renvoyer les unes aux autres, tant et si bien que le pauvre enfant meurt sur la place, et n'a plus (je ne sais trop comment) que la peau et les os (2). Alors une des nymphes imagine de planter sur un morceau de liége les plumes qu'on a arrachées de ses ailes, et fabrique ainsi un volant. Il manque pourtant encore des raquettes, et les nymphes n'imaginent rien de mieux que de couper en lanières la peau du petit garçon et de la tordre en manière de corde à boyau (3).

La pièce suivante, intitulée *l'Origine de la Paume,* contient

(1) ...Humeros pars tundit vindice pugno,
Pars malas tundit; trahit altera nasum;
Altera dilaniat crines...

(2) ... Jam pellis et ossa supersunt,
Prætereaque nihil...

(3) Reticulo deerant nervi quos dextera solers
Artificis medio solet intertexere ligno;
Præbuit hunc usum pellis dissecta puelli,
Tortaque ceu nervus...

des détails encore plus dégoûtants. Oreste, après avoir égorgé sa mère, met le cadavre dans un sac pour le traîner à la rivière, et le sac est métamorphosé en balle de paume (1). Oreste est d'abord effrayé de ce prodige, mais Pylade parvient à dissiper son effroi, et fait avec lui plusieurs parties de paume, ce qui lui rend insensiblement la tranquillité que ses remords lui avaient ôtée. Ce jeu s'est appelé en latin *pila*, parce que Clytemnestre, en tombant sous les coups d'Oreste, que secondait son ami Pylade, s'était écriée, *Heu! Pylade, Pylade* (2). Je passe sous silence une foule de détails atroces et révoltants dont cette belle composition est enrichie. Ailleurs on invite les poètes rhétoriciens à chanter la sainte colère du prophète Élisée qui fait dévorer par un ours quarante-deux petits enfants mal élevés, qui l'avaient appelé chauve, etc., etc. De bonne foi, est-ce sur de pareilles idées, sur de pareils tableaux qu'il convient d'arrêter l'imagination des jeunes gens, et ne voilà-t-il pas un beau moyen de leur former, comme on dit, l'esprit et le cœur? Il faut que la magie des mots latins, que le charme des dactyles et des spondées aient terriblement fasciné l'esprit de l'éditeur, pour qu'il ne pût envisager sans douleur la perte de chefs-d'œuvre comme ceux dont nous venons de donner une idée, et qu'il appelle pourtant des sujets d'une littérature élégante (3).

Ne craignons pas de le dire, les libraires qui se livrent avec tant d'ardeur et d'activité à ces réimpressions, sont ou fort

(1) At simul efflavit sub nato vindice mater
Infelicem animam atque unum sunt omnia vulnus,
Tristes relliquias consuto involvere sacco
Membraque ferro parat vicinum ad flumen Orestes,
Eluat ut puris maternum dedecus undis :
Cum subito exoritur tetrum ac mirabile monstrum;
Membra Clytemnestræ, qua durior altera conjux
Non fuit, in duri paulatim abiere figuram
Glomeris insuti villoso in tegmine lanæ.

(2) Et quoniam expirans clamaverat illa gemendo
Heu! Pylade, Pylade! pila nomine dicta latino est.

(3) *Jamdudum dolebamus*, dit-il dans l'Avis au lecteur, *quod perissent multa politioris litteraturæ argumenta, quæ proponi solebant adolescentibus in Ludoviceo institutis gymnasio.*

malavisés ou fort mal conseillés; ils pourraient assurément faire un meilleur emploi de leur travail et de leurs fonds. A quoi bon, par exemple, nous redonner le petit livre du P. Jouvency, intitulé : *Ratio discendi et docendi* (Manière d'apprendre et d'enseigner)? N'avons-nous pas sur cette matière le traité du sage et respectable Rollin, incomparablement plus étendu, plus instructif, mieux écrit et mieux pensé que le livre du P. Jouvency? A quoi bon donner une nouvelle édition des *Délices de la langue latine*, ouvrage qui contient presque autant d'erreurs que de mots, et dont le style est aussi barbare que les idées en sont absurdes (1)? Que prétend-on faire avec tous ces livres de Jésuites qu'on se propose de tirer de la poudre des bibliothèques pour en inonder nos lycées et nos pensionnats?

Sans doute les Jésuites ont obtenu autrefois des succès réels dans l'instruction de la jeunesse, mais on n'ignore pas que pour cet objet ils valaient beaucoup mieux que leurs livres; à l'époque même où ils étaient les plus florissants, les ouvrages publiés par les savants de Port-Royal étaient de beaucoup supérieurs à ceux de leurs adversaires, et depuis lors notre littérature s'est enrichie d'une foule de traités sur toutes les parties de l'instruction, sur toutes les branches des connaissances humaines, qui peuvent nous dispenser de recourir à ces sources qui ne sont ni très-abondantes, ni très-pures. Pour ce qui regarde l'étude des langues grecque et latine en particulier, nous pourrions tirer de grands avantages de la connaissance des livres publiés depuis trente ou quarante ans chez ceux de nos voisins qui cultivent cette partie de la littérature avec le plus de succès, et c'est, à ce qu'il me semble, vers ce but que doivent se diriger les travaux et les efforts de ceux qui aspirent parmi nous à rendre de véritables services à l'instruction publique.

(1) Voici les deux premières règles du § 1er : « Il y a, dit l'auteur, des cas plus élégants que d'autres, ce sont : 1° *l'accusatif, qui est meilleur que l'ablatif, où* il y a espace de lieu et de temps; 2° le substantif du superlatif *est mieux d'être* au génitif qu'au cas superlatif. » Un livre est jugé sans retour lorsque, dès la première page, on y trouve de telles inepties.

joignaient une sagacité peu commune à la plus vaste érudition. On peut donc conclure de là que, si l'on doit accueillir avec bienveillance et même avec une sorte de reconnaissance le zèle de ceux qui, dans la disette où nous sommes d'ouvrages utiles ou nécessaires au progrès des bonnes études, reproduisent avec plus de correction les livres qui sont comme le dépôt de la doctrine de l'ancienne Université de Paris, ces efforts, dont le but et l'intention sont d'ailleurs très-louables, ne doivent pourtant être encouragés qu'avec quelque restriction. Il est à désirer surtout que ceux qui travaillent à ranimer et à propager parmi nous l'étude et le goût de la littérature ancienne ne soient pas tout à fait étrangers à ce qui s'est fait et se fait chaque jour dans cette partie chez les autres nations de l'Europe, où ce genre de connaissances est cultivé depuis longtemps avec le plus d'ardeur et de succès.

Le Manuel des Étudiants, ou *Code de préceptes pour écrire avec élégance et pureté en latin,* suivi d'un *Abrégé des antiquités romaines pour faciliter l'intelligence des auteurs;* par J.-E.-F. Boinvilliers, associé correspondant de l'Institut de France, des académies de Paris, de Rouen, de Lyon, etc. Ouvrage classique, à l'usage des élèves des cours d'humanités, et faisant suite à toutes les grammaires latines.

Les réflexions que nous venons de faire sur la grammaire grecque de M. Furgault s'appliquent aussi à ce nouvel ouvrage, dont le fonds est pris d'un petit traité publié autrefois par un membre l'Université de Paris (M. Mercier), sous le titre de *Manuel des grammairiens.* Ce que dit M. Boinvilliers lui-même de cet ouvrage, que nous n'avons point lu, prouve qu'il serait possible et même utile, comme on l'a dit précédemment, de puiser désormais l'érudition à des sources plus pures et plus riches : « A la confusion des préceptes, à l'incohérence des matières, dit le nouvel éditeur, se joignait une incorrection de style qui choquait les personnes de goût, et pour cette raison principale on avait abandonné cet ouvrage..... J'ai pensé, ajoute M. Boinvilliers, qu'il fallait le faire revivre en le repro-

duisant sous une forme nouvelle, en évitant les défauts justement reprochés à l'auteur, en y observant surtout un ordre plus méthodique, etc. »

M. Boinvilliers a fait sans doute un travail utile aux jeunes gens qui étudient la langue latine, et ils s'instruiront dans son livre du bon usage de cette langue, en même temps qu'ils y puiseront la connaissance d'un nombre considérable de tours variés, de locutions diverses, un discernement juste de la valeur et de la propriété des termes. Mais on doit regretter pourtant qu'il n'ait pas suivi un meilleur guide que celui qu'il a adopté. Son auteur, par exemple, ne paraît pas s'être toujours fait des idées très-justes sur ce qu'on appelle *élégance,* en fait de style et d'expression.

En effet il donne souvent pour des tours *élégants* l'emploi de certains mots qui modifient essentiellement la pensée, et qu'il serait peu convenable d'adopter dans les cas où les modifications qu'ils expriment ne sont pas indiquées par la suite des idées. Par exemple, « l'adverbe *quidem*, nous dit-il, est fort élégant : 1° après un substantif propre ; 2° après le pronom *qui, quæ, quod;* 3° etc. » Cependant le mot *quidem,* exprimant une idée de restriction, d'exception ou d'exclusion, ne peut s'employer légitimement que dans les phrases où l'ensemble de la pensée comporte ou appelle l'expression d'une pareille nuance d'idées, et partout ailleurs, non-seulement il ne serait pas *élégant,* mais il serait même fort déplacé. « Le substantif abstrait, nous dit-on ailleurs, est d'un emploi plus élégant que le substantif concret ; c'est pourquoi Cicéron a dit : *Adolescentia voluptates prope intuens magis lætatur ; sed delectatur etiam senectus procul eas spectans* (au lieu de *adolescentes* et *senes*). Les jeunes gens se réjouissent davantage en voyant les plaisirs de près ; mais les vieillards goûtent aussi quelque joie en les considérant de loin. » Tout ceci manque d'exactitude : on a traduit *adolescentia* et *senectus* par *jeunes gens* et *vieillards,* uniquement pour faire coïncider la phrase française avec une prétendue règle d'élégance qui n'est nullement fondée ; il fallait dire en français

la jeunesse et *la vieillesse*, comme cela est dans le latin, parce que dans l'une et dans l'autre langue le subtantif abstrait exprime une idée plus générale que le substantif concret. Qu'on lise tout le traité de Cicéron *de Senectute*, on y verra cent fois les mots *senes* et *adolescentes* employés aussi bien que *senectus* et *adolescentia ;* et il serait ridicule de dire que cet éloquent écrivain a péché contre l'éloquence toutes les fois qu'il n'a pas employé ceux-ci au lieu de ceux-là. L'une ou l'autre expression peut être indifférente dans certains cas ; mais je crois qu'en général, la nuance qui les distingue est celle que je viens d'indiquer.

J'ai cru devoir insister un peu sur cet abus du mot *élégance*, qu'on peut observer dans presque tous les livres qui traitent de l'art d'écrire en latin, parce qu'il a l'inconvénient de faire perdre de vue la véritable acception des mots, et de donner de fausses directions par rapport à l'emploi qu'il convient d'en faire. Il n'est même pas rare de trouver, dans les compositions latines des hommes les plus habiles et les plus familiarisés avec cette langue, des traces de l'influence qu'exercent encore sur leur esprit, sans qu'ils s'en doutent, les notions peu exactes et les fausses règles sur l'élégance dont ils ont eu les oreilles rebattues dans leur jeunesse. On pourrait même attribuer en partie à cette cause le vide d'idées souvent reproché, avec quelque raison, aux harangues de nos orateurs latins modernes.

Au reste, je ne prétends point par ces observations déprécier le travail de M. Boinvilliers et détruire l'idée que j'ai donnée du mérite et de l'utilité de son livre ; seulement j'avertis les jeunes élèves, et même les jeunes maîtres qui en feront usage, que, toutes les fois qu'ils verront dans cet ouvrage, et dans les autres livres de ce genre, que telle expression ou tel tour s'emploie *avec goût*, *avec élégance*, *avec grâce*, et autres formules semblables, ils feront bien de ne pas adopter cette doctrine sans examen, et de s'appliquer à démêler la valeur propre du mot, la force particulière du tour qu'on

leur aura dit être élégants, parce que cette recherche est ce qu'il y a de plus propre à leur former à la fois le jugement et le goût.

Une autre observation sur laquelle je crois qu'il est aussi fort utile d'appeler l'attention de ceux qui donnent des ouvrages tels que celui-ci, c'est la convenance, et je pourrais dire même la nécessité d'indiquer très-exactement les auteurs, les traités et les chapitres, etc., où ils puisent les exemples qu'ils allèguent, de manière qu'il soit toujours possible et facile au lecteur de trouver sur-le-champ le passage dont ils s'autorisent. Les grammairiens et les philologues allemands, anglais, hollandais, etc., se sont montrés depuis longtemps exacts observateurs de cette pratique, et ce n'est pas l'un des moindres avantages que les livres qu'ils composent pour l'usage des étudiants ont sur les ouvrages du même genre imprimés en France. D'ailleurs ce soin n'est peut-être pas moins utile à l'auteur lui-même qu'à ses lecteurs; en songeant que ceux-ci pourront vérifier à l'instant, si la fantaisie leur en prend, le passage qu'il cite, s'assurer de la fidélité de son interprétation ou de la légitimité des conséquences qu'il en déduit, il porte involontairement, pour ainsi dire, une attention plus scrupuleuse sur ce qu'il écrit, ses idées acquièrent plus de rectitude, son ouvrage en devient d'autant plus utile et plus digne d'estime. En un mot, il me semble, et les véritables juges en ce genre seront sans doute de mon avis, que la négligence ou l'omission de ce soin, minutieux si l'on veut, ôte à un livre classique une grande partie de sa valeur.

Je ne dirai que peu de chose du petit traité sur les *Antiquités romaines* qui est la suite de celui que je viens d'examiner; le jugement qu'on en a porté dans le *Journal de l'empire* (du 27 septembre 1810) me paraît parfaitement juste. « Ce livre, a-t-on dit, est très-convenable aux écoliers pour lesquels il a été composé; il est court, il est très-clair, et contient à peu près ce qu'il y a dans les antiquités romaines de plus important à savoir pour l'intelligence des classiques. » J'aurais

pourtant désiré qu'en adoptant le traité de Nieuport, traduit par Desfontaines, M. Boinvilliers y ajoutât un plus grand nombre de ces mots ou de ces locutions latines, dont l'intelligence dépend essentiellement de la connaissance des mœurs et des usages, et qu'il eût pris la peine de rechercher et d'indiquer les passages des anciens auteurs qui sont en quelque sorte fondamentaux sur chaque objet, ou du moins sur les objets les plus importants.

XVI

Dialogue sur les orateurs, traduction nouvelle, dédiée à S. A. S. Monseigneur le prince Archichancelier de l'Empire, par Ch. Dallier, maître d'études au lycée de Reims. — Brochure in-8°. — A Paris, chez l'auteur, hôtel de Malte, rue de Richelieu, n° 65. 1809. — (*Mercure de France,* mai 1810, t. XLII, p. 83.)

Le *Dialogue sur les orateurs* est un des monuments les plus précieux qui nous restent d'une époque où la littérature latine, quoique penchant déjà vers son déclin, était cultivée par des hommes de génie qui avaient conservé l'élévation d'âme et la pureté de goût qui caractérisèrent les temps où l'art d'écrire et l'éloquence avaient eu le plus d'éclat. Malheureusement, cet ouvrage ne nous est pas parvenu tout entier; il y a, vers le milieu, une lacune considérable : néanmoins on y trouve beaucoup de faits curieux, d'observations importantes, et une discussion fort intéressante sur l'une des questions les plus dignes de fixer l'attention des esprits cultivés. A quelles causes fallait-il attribuer la décadence que l'on observait alors dans la littérature, ou plutôt la corruption de l'éloquence (1)? Tel est le

(1) On a souvent imprimé ce dialogue sous le double titre : *De oratoribus, seu*

sujet que l'on traite dans toute la dernière partie de ce dialogue. Deux questions assez étroitement liées à celle-là, la supériorité relative de l'éloquence sur la poésie et la détermination précise de la limite qui sépare les écrivains ou les orateurs qu'on peut appeler anciens de ceux auxquels convient plus spécialement le nom de modernes, sont traitées accessoirement et en forment, pour ainsi dire, la partie épisodique.

Des savants ont attribué cet ouvrage, les uns à Quintilien, les autres à Tacite, et la date assignée par l'un des interlocuteurs à cet entretien (la sixième année du règne de Vespasien), temps où l'auteur déclare qu'il était lui-même *fort jeune*, ne permet pas de croire que ce fût Quintilien, qui devait avoir alors plus de trente ans; d'autres raisons très-fortes contribuent encore à faire rejeter cette supposition. D'un autre côté, quoique l'âge de Tacite s'accordât mieux avec l'époque ou l'entretien est censé avoir eu lieu, beaucoup de très-habiles critiques ont été tellement frappés de la différence de style qui caractérise ce dialogue, comparé aux écrits authentiques qui nous restent de cet éloquent et profond historien, qu'il leur semble impossible que le même homme pût avoir composé des ouvrages non seulement de genres si différents, mais où la forme générale du style et de l'expression fût si complètement opposée. En un mot, il résulte de tout ce qui a été écrit de plus précis et de plus judicieux sur cette question par les hommes les plus versés dans la connaissance de l'antiquité et de la langue latine (1), qu'on ne peut donner un entier assentiment

de causis corruptæ eloquentiæ; mais les manuscrits ne portent que le titre : *De oratoribus*, le reste est une addition ou conjecture de Juste-Lipse, qui a servi de fondement à la fausse hypothèse de ceux qui attribuaient cet ouvrage à Quintilien. Cet auteur rappelle en effet, dans deux ou trois endroits, un traité de lui sur les causes de la corruption de l'éloquence, dont on ne saurait trop regretter la perte.

(1) Voyez, entre autres, les prolégomènes de l'excellente édition de ce Dialogue par M. Schulze (Lip., 1788); les notes de M. Spalding dans son édition de Quintilien (t. II, pp. 424 et suiv.), et celles de M. Oberlin sur Tacite (t. II, part. II, p. 669).

à aucune des deux hypothèses qui attribuent cet ouvrage soit à Quintilien soit à Tacite, et qu'on ignore en effet quel en est l'auteur.

On trouve dans le *Cours de littérature* de Laharpe une analyse succincte du *Dialogue sur les orateurs*. Une discussion élevée aux Écoles normales sur l'idée précise qu'il fallait attacher aux dénominations d'anciens et de modernes en fait de littérature, donna lieu à M. Garat de proposer au professeur dans cette partie (c'était Laharpe lui-même) quelques objections ou observations pleines d'éloquence et de raison et de lui rappeler à ce sujet le dialogue dont nous parlons. « Ouvrage, disait M. Garat, dont on n'a pas beaucoup parlé, et qui mérite d'être beaucoup lu; où l'on trouve très-souvent le goût de Quintilien, le génie de Tacite, et un certain éclat de couleur poétique qui sied bien à un Dialogue sur l'éloquence, où l'un des interlocuteurs est un poète, etc. » C'est à cette occasion que Laharpe écrivit, pour la séance suivante, l'analyse dont j'ai parlé tout à l'heure, et qui fait partie de l'appendice du chapitre IV de son *Cours de littérature*. Je tirerai des prolégomènes de l'édition de M. Schulze la notice suivante sur les interlocuteurs de ce Dialogue, afin d'en donner aux lecteurs une idée plus complète.

Il est adressé à un certain Fabius Justus, le même, à ce qu'on croit, à qui l'on trouve deux lettres écrites par Pline le Jeune, dans le recueil qui nous reste de cet auteur (1). Les interlocuteurs, au nombre de quatre, sont Curiatius Maternus, M. Aper, Julius Secundus et Vipstanus Messala. Maternus est présenté comme un homme doué d'une imagination brillante, d'un talent distingué pour l'éloquence, et qui, avec ces dispositions naturelles cultivées par l'étude, serait capable d'obtenir les plus grands succès dans la carrière du barreau; mais, entraîné par son goût pour la poésie, il néglige presque entière-

(1) Plin., *Epist.*, lib. I, ep. XI; lib. VII, ep. II. Il est encore question de ce même personnage dans la V^e^ lettre du I^er^ livre.

ment la profession à laquelle il semble appelé, et il ne s'occupe qu'à composer des tragédies, où il a occasion d'exprimer trop souvent des sentiments énergiques et républicains, qui peuvent lui susciter des ennemis redoutables, ce qui alarme pour lui ses amis Aper et Julius Secundus.

Ceux-ci viennent, en effet, le trouver le lendemain du jour où il avait fait une lecture publique d'une tragédie intitulée *Caton*. Cette lecture avait presque fait un scandale ; on en parlait beaucoup, et Aper, qui trouve Maternus occupé à relire son ouvrage, prend occasion de cette circonstance pour lui faire de vives représentations sur les dangers auxquels il s'expose (1) en s'obstinant à cultiver un art dont le moindre inconvénient est de lui fermer pour jamais la route des honneurs et de la fortune, tandis que l'éloquence du barreau, pour laquelle il est doué d'un si heureux talent, lui offrirait un moyen assuré de satisfaire son ambition sous ce double rapport.

Aper, qui, dans les représentations qu'il fait à son ami, mêle un brillant éloge de la profession d'avocat, en comparaison de laquelle il affecte de rabaisser beaucoup les travaux du poète, ne nous est guère connu que par ce dialogue. L'auteur nous le donne pour un homme qui ne manquait pas d'instruction, qui affectait une sorte de dédain pour les connaissances littéraires, quoique, au fond, il ne les eût pas négligées, mais qui s'imaginait par ce moyen donner une plus haute idée de son talent et du mérite de ses productions, lorsqu'on pourrait penser qu'il devait tout à la nature dénuée des ressources de l'art et de l'étude. En un mot, on nous le peint comme une espèce de sophiste, qui se plaît à soutenir des para-

(1) Si c'est, comme il peut paraître assez vraisemblable, le même Maternus que Domitien, au rapport de Dion (I, 67), fit périr pour s'être permis quelques propos contre la tyrannie, les craintes qu'expriment dans ce Dialogue les amis du poète, et qui sont comme une espèce de présage du sort qui l'attendait, confirment ce que le commencement de cet ouvrage exprime au reste assez clairement, c'est-à-dire qu'il ne fut composé que longtemps après l'époque où l'entretien est censé avoir lieu, et lorsque ceux qui en sont les interlocuteurs ne vivaient déjà plus.

doxes, uniquement pour le plaisir de disputer, et de montrer la sagacité et la souplesse de son esprit.

Julius Secundus, qui est venu avec Aper chez Maternus, ne prend la parole que deux fois, l'une pour se récuser comme juge dans la discussion entre ses deux amis, qui l'invitent à prononcer entre eux, et l'autre au moment de l'arrivée de Messala. Cependant il fut, au jugement de Quintilien, son contemporain et son ami, l'un des plus éloquents avocats de ce temps-là, et ce célèbre maître dans l'art oratoire, en déplorant la mort prématurée qui l'enleva, ne craint pas d'avancer que, s'il avait vécu plus longtemps, il aurait laissé un nom digne d'être placé par la postérité entre ceux que le talent de la parole a le plus illustrés. Il était neveu de Julius Florus, l'homme le plus éloquent qui fût alors dans les Gaules, où l'on cultivait les lettres avec beaucoup d'ardeur, et Quintilien rapporte à leur sujet une anecdote qui mérite d'être rappelée : « Dans le temps que Julius Secundus suivait les écoles de rhétorique, son oncle, le voyant un jour fort triste, lui demanda la cause de cet air morne et soucieux. Le jeune homme lui avoua avec franchise que depuis trois jours il était occupé d'un sujet qu'on lui avait donné à traiter, et que malgré tous ses efforts il n'avait pas seulement pu parvenir encore à trouver son exorde, ce qui non-seulement l'affligeait beaucoup pour le présent, mais même le désespérait entièrement pour l'avenir. Alors Florus souriant : Eh quoi ! lui dit-il, prétends-tu donc faire mieux que tu ne peux? »

Enfin le quatrième interlocuteur est Vipstanus Messala, que l'auteur du dialogue introduit au moment où la discussion est déjà entamée entre Aper et Maternus. Tacite, dont il paraît avoit été l'ami, rend hommage, en plusieurs endroits de ses Histoires, au mérite, à la naissance et aux qualités distinguées de ce personnage. Lorsque Vitellius et Vespasien se disputaient l'empire, Messala, qui commandait la septième légion, l'amena au secours de Vespasien, et l'historien dit de lui qu'il fut le seul qui montra dans cette guerre des sentiments vrai-

ment généreux, et qui tint une conduite digne d'éloges. Il avait le malheur d'avoir pour frère (apparemment né d'un autre lit) ce M. Aquilius Régulus dont il est si souvent question dans les lettres de Pline, comme d'un misérable qui s'était déshonoré par ses infâmes délations sous les règnes de Néron et de Domitien. Tacite loue en effet Messala des sentiments généreux et de l'éloquence qu'il fit paraître lorsque, après la mort de Néron, il s'efforça d'obtenir du sénat la grâce de son frère vivement poursuivi par ceux dont il avait dénoncé les parents ou les amis.

C'est dans la bouche de Messala que l'auteur du dialogue met la partie la plus intéressante de la discussion, celle où il expose les causes qui ont contribué à la corruption de l'éloquence. On peut en voir l'énumération et le résumé dans la partie du *Cours de littérature* de Laharpe que j'ai précédemment indiquée. Il faut cependant remarquer que, dans cet ouvrage, le mot *éloquence* est peut-être pris dans un sens trop restreint, et ne désigne que l'art de soulever ou de calmer les passions d'un peuple ou d'une assemblée nombreuse, de leur faire adopter les sentiments ou les opinions qu'on veut leur inspirer. En ce sens, le changement survenu dans la forme du gouvernement avait sans doute anéanti l'éloquence, comme l'observe Messala avec toute la circonspection et la discrétion que les circonstances exigeaient de lui; mais peut-être aurait-il été juste aussi d'ajouter que l'éloquence proprement dite, c'est-à-dire, l'art d'exprimer des pensées fortes et profondes dans un langage correct, énergique et brillant, n'était pas, à beaucoup près, aussi déchu qu'on semblait alors disposé à le croire, et ce qui le prouve, c'est que cet art se montre à un très-haut degré dans beaucoup de passages des écrits de Sénèque, de Lucain, et surtout dans Tacite. La pensée de l'homme de génie, forcée de se replier, en quelque sorte, sur elle-même, acquérait dans le silence plus de justesse et de profondeur, et son expression tirait souvent, de la contrainte même à laquelle elle était asservie, une vigueur nouvelle. C'est l'idée qu'exprimait, à ce

sujet, M. Garat, dans la conférence dont j'ai parlé plus haut, lorsqu'il disait : « Je voudrais qu'on distinguât l'éloquence de la pensée, et l'éloquence des passions. Celle-ci n'éclata que dans Rome libre; l'autre brilla dans la période suivante, où les malheurs mêmes de l'esclavage furent pour les esprits réfléchis des sources profondes de lumière. »

Je me suis un peu étendu sur ce *Dialogue des orateurs* à l'occasion de la nouvelle traduction dont j'ai à parler; et j'espère que ceux qui savent apprécier l'intérêt qu'il convient d'attacher aux excellentes productions de la littérature ancienne, me pardonneront cette espèce de prolixité, lorsqu'ils considéreront combien des ouvrages tels que celui sur lequel j'ai donné quelques renseignements, peuvent contribuer au perfectionnement des études, et combien la lecture en peut être utile aux jeunes gens qui sont déjà un peu avancés dans l'intelligence de la langue latine.

Il est à regretter que M. Dallier, auteur de la traduction nouvelle, n'ait pas connu l'édition de M. Schulze, que j'ai eu occasion de citer déjà plusieurs fois; il y aurait trouvé des éclaircissements satisfaisants sur plusieurs points qui paraissent l'avoir embarrassé, et même sur quelques autres où il n'a probablement pas cru qu'il y eût lieu de douter, mais sur lesquels il a commis des erreurs plus ou moins graves (1). Peut-être même aurait-il eu l'idée de joindre à sa version le texte du savant professeur allemand, avec un extrait des notes et des variantes les plus instructives et les plus intéressantes qui l'accompagnent, et il aurait donné par là à son travail un nouveau degré d'intérêt et d'utilité. En se bornant, comme il semble l'avoir fait, à consulter le texte et la traduction de M. Dureau de la Malle, dont il a adopté le plus souvent les opinions ou les

(1) Par exemple, il y aurait vu que *suum genium propitiare* ne signifie pas « être nous seuls le génie qui veille sur nous », mais n'adresser des vœux, ne rendre de culte qu'à son propre génie, et non à celui des princes, comme faisaient les Romains de ce temps-là. Il y aurait vu que le mot *interdictum* (au chap. XXXIX) ne signifie pas *une interdiction*, mais l'arrêt d'un tribunal qui envoie provisoirement en possession un homme à qui l'on dispute sa propriété, etc.

idées, il s'est renfermé, pour ainsi dire, dans des limites trop étroites, pour tout ce qui a rapport à la critique et à l'interprétation de son auteur. Et d'un autre côté, s'il avait comparé plus soigneusement sa propre traduction avec celle que nous devons à ce littérateur distingué (1), il aurait sans doute jugé convenable de faire disparaître plusieurs incorrections, plusieurs locutions trop familières, ou même tout à fait triviales, qui déparent son ouvrage, et dont assurément il n'a trouvé aucun exemple dans le style du traducteur qui l'avait précédé.

Ce jugement, peut-être un peu sévère, a besoin d'être appuyé sur des preuves; il faut donc citer : « Le nom d'orateur *n'est plus d'application* pour nous. » — « Avouer la médiocrité *du talent moderne.* » — On veut *qu'un orateur ait* dans son style *les mêmes grâces que le langage mesuré,* etc., » sont des locutions tout à fait incorrectes. — « L'esprit n'est point ici de mise. » — « Perdre votre temps en visions, etc., » sont des tournures trop familières que réprouvent entièrement le style noble et plein de dignité qu'a employé l'auteur du dialogue, et le sujet intéressant qu'on y traite.

Mais il est un autre genre de fautes plus graves encore dont le nouveau traducteur n'a pas su se garantir; c'est d'introduire dans son style des expressions qui tiennent à des usages ou à des opinions tout à fait modernes, et dont les anciens ne pouvaient avoir aucune idée, ce qui est, par rapport à l'auteur qu'on traduit, une véritable infidélité. Ainsi, lorsqu'on nous parle d'un *air de négligence,* etc., *qui faisait du style oratoire un style de journal, de cadences perlées,* de plaidoyers *tout ensemble récitatif et ballet;* quand on nous dit que *Cicéron fit sa philosophie sous Philon,* nous pouvons être sûrs d'avance que le texte

(1) La traduction que M. Dureau de la Malle a donnée du *Dialogue des orateurs* est généralement exacte et écrite avec élégance; mais on ne saurait approuver sans restriction les *Réflexions préliminaires* dont il l'a fait précéder (voyez le tome V de la seconde édition de sa traduction de Tacite). L'auteur y fait un étrange abus de son esprit, et il est difficile de porter plus loin l'exagération admirative, tant reprochée aux traducteurs, qu'il ne l'a fait à propos de quelques phrases de Tacite dont il donne une espèce d'analyse oratoire.

latin ne contient pas un mot de tout cela, parce que toutes les idée énoncées dans ces différentes phases étaient absolument étrangères aux Romains du temps de Tacite et de Quintilien.

Je ne pousserai pas plus loin ces réflexions critiques, et c'est même avec regret que je me suis vu dans l'obligation de signaler les fautes que j'ai remarquées dans la traduction que je viens d'examiner. L'auteur paraît être un très-jeune homme, déjà voué à la carrière de l'instruction ; et en s'appliquant, dans les moments de loisir que lui laissent des travaux pénibles, à accroître ses connaissances et ses moyens d'être utile, il donne sans doute un exemple qu'on doit désirer de voir imité par tous ceux qui remplissent les mêmes fonctions que lui. Le ton de modestie dont il parle lui-même de son ouvrage, dans le court avertissement qui le précède, appelle en quelque sorte l'indulgence à laquelle son zèle et son âge lui donnent d'ailleurs des droits fort naturels. Mais c'est précisément à cette époque de la vie, où l'on a communément à sa disposition tous les moyens de mieux faire, qu'il peut nous être utile que la critique s'explique avec franchise sur les défauts qu'elle remarque ou qu'elle croit remarquer dans nos premiers essais. Il y a d'ailleurs assez de bonnes choses dans cette traduction, et assez de preuves de sagacité dans le petit nombre de notes que l'auteur y a jointes, pour qu'on puisse être assuré qu'avec de l'attention et du travail il sera très-capable de produire des ouvrages véritablement estimables et utiles.

XVII

Études de l'Énéide de Virgile, à l'usage des lycées et des collèges, publiées par F.-H. Paillet, bibliothécaire de la ville, et professeur au lycée de Versailles. Un vol. in-8°, de l'imprimerie de Lebel, à Versailles. Se trouve à Paris, chez Lebel et Guitel, libraires, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17. 1810 (*Mercure de France,* juillet 1810, t. XIII, p. 15.)

C'était un sujet d'un extrême intérêt, et d'une grande utilité pour l'éducation littéraire de la jeunesse, qu'un examen approfondi de l'*Énéide* de Virgile sous les différents rapports sous lesquels elle peut être envisagée. Les rares beautés qu'on découvre dans la conception de ce poème, malgré l'état d'imperfection où la mort prématurée de son auteur l'a laissé, les défauts mêmes qu'on peut y observer, l'art sublime et le talent presque divin qui caractérise particulièrement le style de ce grand poète, la variété des faits, des traditions, des connaissances en antiquité, histoire, géographie, etc., qu'il a rassemblés dans son immortel ouvrage, tout cela forme un ensemble d'objets qui, traités avec l'érudition, le goût et le discernement convenables, offriraient à de jeunes lecteurs, et même à un grand nombre d'hommes, dont la première éducation a été ou négligée ou imparfaite, autant d'utilité que d'agrément. Les matériaux d'un pareil travail ne seraient même pas peut-être fort difficiles à réunir ; ils existent disséminés dans plusieurs ouvrages français, latins, allemands et anglais, dont le nombre n'est pas très-considérable, et la dernière édition de Virgile donnée en 1803 par le savant et respectable M. Heyne, qui réunit, et au delà, tout ce qui serait nécessaire sous le rapport de l'érudition, fournit en même temps des indications nom-

breuses sur les autres livres qu'on pourrait consulter avec succès pour l'exécution complète d'une entreprise de ce genre.

Malheureusement l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons paraît avoir ignoré l'existence de cette source d'instruction aussi pure qu'abondante, sur le sujet qu'il avait entrepris de traiter, ou du moins il paraît l'avoir entièrement négligée. Il a cru devoir adopter ces formes d'exposition légère et superficielle qui sont dès longtemps usitées dans les collèges et dans les pensionnats, et son livre n'est qu'une traduction libre ou abrégée de Virgile, avec une espèce de paraphrase des endroits qui lui ont paru le plus mériter cette distinction. Virgile n'est donc ici considéré ou *étudié* que sous un seul point de vue ; on n'y développe aux yeux des lecteurs que le tissu de sa narration avec quelques réflexions sur le goût, sur la convenance des idées ou sur les beautés du style, et les indications de divers passages des poèmes d'Homère que Virgile a imités. Mais il nous semble encore que sous ce rapport le travail de l'auteur n'est ni aussi complet, ni aussi soigné, à beaucoup près, qu'on pouvait le désirer. Trop souvent il a vu dans son auteur ce qui n'y est nullement, et plusieurs fois aussi il n'y a pas vu, ou du moins il a négligé de faire remarquer les beautés réelles qui s'y trouvent.

Il veut absolument que l'*Énéide* ne soit qu'une allégorie. « Énée, dit-il, après le sac de Troie, passe en Italie ; il y est accueilli par le roi Latinus qui lui donne sa fille. Des Troyens et des Latins il se forme un seul peuple, uni par les cérémonies d'une même religion : quelle richesse dans ce seul point d'histoire ! quel heureux concours de circonstances y découvre Virgile ! D'abord, *ce qui est pour lui le plus flatteur*, il voit dans Énée un portrait d'Auguste plus qu'ébauché : il sent, *en habile politique*, qu'il est à propos de diminuer par quelques moyens, dans les Romains, cet amour trop jaloux de leur liberté, et de les accoutumer à souffrir le joug du nouvel Empereur. C'est ce que lui offre encore son sujet, sans que ce peuple altier puisse même l'en soupçonner. »

Virgile saisissait sans doute avec empressement toutes les occasions de louer Auguste, dont les bienfaits l'avaient prévenu; il est même probable qu'il avait choisi de préférence un sujet qui lui offrait de nombreuses et éclatantes occasions de rehausser dans ses vers la noble origine et les qualités éminentes de son bienfaiteur, et l'on a eu raison de dire que, si Auguste n'avait pas été neveu et fils adoptif de César, nous n'aurions probablement pas l'*Énéide*. Mais vouloir que ce beau poème ne soit qu'une froide allégorie, qu'Énée ne soit qu'un emblème d'Auguste, et que l'intention du poète, en composant un ouvrage d'environ dix mille vers, ait été d'exercer sur l'opinion de ses contemporains la petite influence qu'on pouvait obtenir par une harangue ou par un écrit de quelques pages, c'est, à notre avis, être beaucoup plus *habile politique* que Virgile lui-même.

Nous savons bien que cette opinion, ou plutôt cette erreur, n'est pas uniquement propre à l'écrivain que nous réfutons; elle a été avancée et soutenue par quelques hommes qui ne manquaient ni de sagacité ni d'érudition, mais elle n'en choque pas moins les véritables principes du goût et la droite raison : « Il n'y a rien, dit à ce sujet M. Heyne, qui soit plus étranger au poème épique que l'allégorie, elle en détruit toute la force; elle abaisse et dégrade la dignité des personnages et des évènements; elle dissipe une illusion chère à l'esprit des lecteurs, refroidit l'enthousiasme dont ils seraient animés, et leur ôte tout le plaisir qu'ils se promettaient. »

L'auteur des *Études de l'Énéide* paraît aussi s'être fait des idées très-peu justes sur la nature et l'espèce des emprunts que le poète latin a faits à Homère, et, quel que soit son zèle pour la gloire de Virgile, on croirait à l'entendre que celui-ci n'a pas une idée, une conception, une image, un personnage, un fait, qu'il n'ait imités du poète grec. « Il semble, dit-il, que Virgile a voulu rassembler dans son *Énéide* tout ce qu'il y avait de plus beau dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*. Il réduit quarante-huit chants à douze, et *deux héros à un;* de deux poèmes dont l'un *traite* de

guerres, et l'autre de voyages, il n'en fait qu'*un de guerres et de voyages* tout ensemble... Ce qu'il dit d'Apollon, de Diane, d'Iris, d'Éole, du Sommeil, de Bellone, de la Discorde, de la Renommée, et de plusieurs autres dieux, *tout cela est pris et imité*... C'est aussi sur les héros d'Homère que Virgile a calqué les siens... Lavinie tient chez lui la place d'Hélène, Didon celle de Calypso et de Nausicaa, la Sibylle celle de Circé; Anchise dans les enfers *fait l'office* de Tirésias; Palinure dans le même endroit *revient à* Elpénor, *Didon à Ajax,* Déiphobe à Agamemnon, etc. » Enfin, il n'y a pas jusqu'aux bœufs des Harpies, qui, suivant l'auteur, *ont beaucoup de rapport* avec ceux du Soleil. Vraiment il faut bien que les bœufs ressemblent à des bœufs, des femmes à des femmes, des guerriers à des guerriers, etc. Il n'y a que la ressemblance, ou le rapport de Didon avec Ajax, que personne assurément n'admettra. Mais que conclure de tout ceci? que l'*Énéide* n'est pas un poème original, qu'elle n'étincelle pas de beautés uniquement propres à Virgile, de traits sublimes, de tableaux d'une vérité et d'une grâce inimitable, de sentiments nobles, vrais, touchants, et toujours appropriés avec la plus merveilleuse convenance aux personnages que le poète a créés et aux circonstances où il les a placés? Sans doute ce n'est pas là ce que l'auteur veut dire, et il serait bien fâché qu'on tirât une pareille conclusion de son livre : mais alors il faut avouer que l'espèce de digression qui le termine, sous le titre de *Rapprochement d'Homère et de Virgile,* dans laquelle il a accumulé tous les prétendus traits de ressemblance qu'on vient de voir entre ces deux poètes, et bien d'autres encore, il faut convenir, dis-je, que cette digression se compose d'idées tout à fait inexactes et trop peu réfléchies.

Parce qu'un érudit du XVI^e^ siècle (Fulvius Ursinus) a compilé une multitude de passages tirés de tous les auteurs grecs et latins antérieurs à Virgile, et s'est autorisé du moindre mot qui pouvait avoir quelque rapport éloigné avec les expressions de ce poète, pour représenter à l'instant ces expressions comme une imitation ou une traduction des auteurs qu'il cite, il ne fal-

lait pas s'en laisser imposer par cet étalage d'érudition; il suffisait d'un peu de réflexion pour apercevoir combien il arrive souvent à Fulvius Ursinus de rapprocher des passages qui n'ont absolument aucune ressemblance, aucune analogie; et ce qui prouve que l'auteur des *Études de Virgile* n'a pas toujours consulté cet écrivain même avec toute l'attention nécessaire, c'est qu'il lui arrive de prendre les citations qu'il y a trouvées, dans un sens différent de celui qu'elles ont réellement. Ainsi, lorsqu'à la fin du troisième livre Énée raconte la mort de son père, « ni le devin Hélénus, dit-il, ni la cruelle Céléno, ne m'avaient prédit ce malheur ». Sur quoi notre auteur s'exprime ainsi : « Cette dernière pensée est *d'Achille apprenant la mort de Patrocle.* » Or Achille, dans Homère, ne dit rien de pareil, en apprenant la mort de Patrocle, qu'il a déjà prévue au moment où Antiloque vient la lui annoncer; mais le passage cité par Fulvius Ursinus, sur le vers 712 du troisième livre de l'*Énéide*, dont il est question ici, est une réflexion d'Homère lui-même, qui, après avoir peint le combat furieux que se livrent les Grecs et les Troyens autour du corps de Patrocle, ajoute : « Achille cependant ignorait le trépas de Patrocle..... car sa mère, qui lui avait souvent annoncé les décrets de Jupiter, ne lui avait pas prédit alors la mort d'un ami si cher. » On voit, au reste, que ce passage d'Homère n'a qu'un rapport bien vague et bien éloigné avec celui de Virgile.

On ne saurait nier cependant que Virgile, Horace, et les autres grands poètes de cette époque, n'aient fréquemment imité les plus illustres écrivains de la Grèce, chacun dans le genre qu'il avait plus particulièrement adopté; ils n'avaient pas manqué de mettre à profit, pour leur propre compte, le précepte que l'un d'eux donnait aux auteurs de son temps :

Vos exemplaria græca
Nocturnâ versate manu, versate diurnâ.

Mais Virgile a imité Homère et les poètes d'Alexandrie, Horace a imité les lyriques grecs, comme Boileau a imité Horace

et Virgile, comme Racine a imité Euripide et les écrivains hébreux, et c'était ce procédé d'imitation qu'il eût été utile et intéressant d'approfondir et de développer dans un ouvrage tel que celui qui est l'objet de cet article; il fallait montrer comment le grand poète dont on se rendait l'interprète, en traitant un sujet, pour ainsi dire, contemporain de ceux qu'Homère a traités, en adoptant par conséquent le système mythologique du poète grec, en donnant à ses héros à peu près les mêmes mœurs, les mêmes opinions, les mêmes sentiments et les mêmes passions, a su pourtant créer un chef-d'œuvre qui porte l'empreinte d'un génie original, et modifier tout cet ensemble de données d'une manière propre à satisfaire les esprits les plus délicats d'un siècle où la civilisation était singulièrement perfectionnée.

Il semble que tout ce qu'a fait l'auteur du livre que nous examinons se soit borné uniquement à recueillir différents morceaux, pris çà et là dans Virgile, qu'il avait peut-être eu occasion d'écrire à différentes époques, pour les exercices de ses écoliers, et à remplir les intermédiaires par un travail du même genre. Mais il aurait dû penser que ce qui est bon pour un auditoire, toujours naturellement disposé à l'indulgence, n'est pas quelquefois supportable dans un livre destiné à guider la jeunesse dans ses études, et dont la composition doit être extrêmement soignée sous tous les rapports; que plusieurs traits familiers, ou destinés à égayer des auditeurs bénévoles, ne peuvent pas sans inconvénient se reproduire dans un ouvrage sérieux, où ils deviennent une sorte d'inconvenance; qu'enfin, si, dans le débit rapide de ces *examens* soi-disant *oratoires* d'un poète ou d'un écrivain quelconque, soit grec, soit latin, l'écolier chargé de faire valoir la doctrine de son professeur n'a jamais pour contradicteur qu'un ami complaisant, bien plus empressé à encourager le maître et l'élève qu'à relever les erreurs plus ou moins graves qui peuvent être échappées à l'un ou à l'autre, il n'en est pas de même d'un livre offert par le professeur tout seul au public, qui attend

de lui une doctrine solide, un travail sérieux et véritablement utile.

Si l'auteur des *Études de l'Énéide* avait fait ces réflexions, il n'aurait pas hasardé des pensées souvent communes et exprimées dans un style incorrect ou trop familier, comme lorsqu'il dit en parlant des Harpies : « Énée raconte à Didon tout ce qu'il eut à souffrir *de ces vilains oiseaux.* » — « Hélénus *leur fait servir des rafraîchissements;* mais, *comme le vent était bon,* Énée prie cet habile devin de l'instruire de la volonté des dieux. » Ici la liaison des idées n'est pas assez sensible, et l'on ne voit pas ce que le vent *bon* ou *mauvais* pouvait avoir de commun avec la prière d'Énée. — Ailleurs l'auteur s'exprime ainsi : « Quelle adresse dans tout ce discours! le début est d'une véhémence *à étonner l'ingrat le plus déterminé.* Didon veut d'abord *abattre son amant,* etc. » — « Ces vers sans césure *semblent tomber aux pieds d'Énée* avec Didon pour le fléchir. » — Plus loin il dit encore : « Le discours que Boileau met dans la bouche de la femme du *sieur Lamour* pour arrêter son mari. est absolument fait d'après celui-ci. » Et ensuite : « Si le discours de la *dame Lamour* est *calqué d'après* celui d'Énée, celui du perruquier l'est *d'après* la réponse d'Énée à Didon, etc., etc. » Il nous semble que tout cela n'est ni du bon goût ni du bon style.

Dans toutes les notes qui sont à la fin de ce volume, l'auteur a voulu développer avec plus de détail les premiers vers de l'*Énéide,* et ici encore il est tombé dans un excès souvent et justement reproché à ce genre d'explication ou d'analyse qui dégénère en minuties et en puérilités. On veut voir dans toutes les expressions d'un grand écrivain des beautés particulières, une énergie ou une grâce que personne n'y avait remarquées, de l'harmonie imitative, des effets, des intentions que le commun des lecteurs n'y soupçonne pas; on s'appesantit sur chaque mot, et l'on étonne quelquefois, en effet, par cet appareil et par tout ce fracas, des gens simples qui n'auraient jamais imaginé tant de belles choses. Ainsi, à propos de la description

que fait Virgile du séjour d'Éole et des vents, l'auteur de ces notes qui prétend, on ne sait trop pourquoi, que cette description *a donné lieu* à celle de l'alcôve du Trésorier dans le *Lutrin*, cite les vers de Boileau qui sont, en effet, d'une perfection admirable.

Dans le réduit obscur d'une alcôve enfoncée, etc.

Puis il continue ainsi : « Quelle mollesse raffinée! il n'y a pas un seul mot dans ce portrait qui ne caractérise l'épicurien le plus recherché..... *Réduit*, marque un lieu écarté, isolé, bien clos. *Obscur*, il fallait qu'il le fût pour pouvoir y dormir jusqu'au grand jour. Ce n'est pas assez d'un réduit obscur, il y a encore une *alcôve enfoncée*, etc. » Voilà comment en se donnant, en quelque sorte, la torture pour expliquer ce qui est fort clair, on finit par rendre obscures les notions et les expressions les plus familières. Le mot *réduit* n'exprime pas toujours un lieu *bien clos*, et quand on dit *le réduit d'une alcôve enfoncée*, on ne veut exprimer par là qu'une seule idée, et non pas deux idées distinctes, comme le prétend l'auteur de la note qu'on vient de lire.

Voilà bien des critiques; et c'est avec regret qu'on se voit obligé de signaler les défauts d'un ouvrage conçu dans un but louable, exécuté par un homme livré à des fonctions qu'on ne saurait trop encourager, et dont le zèle est assurément fort estimable; il n'a même prétendu, comme il s'en explique dans l'avertissement qui est à la tête de son livre, que mettre sous les yeux des lecteurs des observations *qui ont été faites nombre de fois par tous les professeurs éclairés qui ont expliqué Virgile à leurs élèves*. Mais c'est précisément parce que rien n'est si commun que ce genre d'observations et d'explications, parce que c'est à peu près ce qu'on entend répéter chaque année dans les exercices publics de nos pensionnats et de nos collèges, et ce qu'on trouve dans un grand nombre de livres publiés par les professeurs de ces établissements, que nous avons jugé utile de nous exprimer avec franchise sur les défauts et

sur l'insuffisance de ce mode d'interprétation des auteurs anciens. On s'autorise de l'exemple du célèbre Rollin qui, dans son *Traité des Études,* a donné quelques modèles de ce genre; mais il faudrait au moins mettre dans ces imitations la même sûreté de goût, la même justesse d'esprit qui caractérisaient ce sage et respectable écrivain. De plus on ne saurait nier que depuis lui la science de l'antiquité, la critique et l'érudition classique ont fait des progrès sensibles, dont il serait à souhaiter que la plupart de ceux qui écrivent sur ces matières fussent mieux informés qu'ils ne paraissent l'être. C'est dans les livres publiés depuis environ trente ans par les plus habiles philologues de l'Allemagne, de la Hollande et de l'Angleterre, qu'ils pourront recueillir un grand nombre d'observations précieuses, et on ne saurait trop les inviter à exploiter enfin cette mine si riche et si féconde.

XVIII

Decimi Junii Juvenalis Satiræ ad codices Parisinos recensitæ, lectionum varietate et commentario perpetuo illustratæ à Nic. Lud. Achaintre. *Accedunt Had. et C. Valesiorum notæ adhuc ineditæ. Parisiis, sumptibus et typis* Firmini Didot. 1810. Deux volumes in-8°, prix 18 francs. (*Mercure de France*, février 1811, t. XLVI, p. 206.)

L'invention de ce genre de poésie didactique, connu sous le nom de *satire*, est incontestablement due aux Romains; Horace et Quintilien, qui devaient être parfaitement instruits de ce fait, l'attestent de la manière la plus positive. On a prétendu que les petits poèmes appelés *silles* chez les Grecs, genre dans lequel se distingua particulièrement Timon de Phliunte, avaient été de véritables satires; mais, à en juger par les fragments peu nombreux qui nous en restent, ce n'étaient que

des *parodies* (1) de divers passages des poèmes anciens, dont on faisait des applications plus ou moins piquantes et malignes à quelques personnages ou à quelque évènement connu, comme l'a fait Boileau pour une des premières scènes du *Cid*. On sait qu'Ennius et Lucilius furent les premiers poètes latins qui se distinguèrent dans le genre satirique, et qu'ensuite Horace, Perse et Juvénal furent les plus illustres.

Voltaire, dans ses épîtres, dans ses discours et dans quelques-unes de ses poésies satiriques, est peut-être celui de nos poètes qui a le plus approché de la manière d'Horace; c'est souvent la même grâce, le même enjouement, le même art de présenter d'une manière vive et piquante les vérités les plus utiles, et si le poète moderne l'emporte sur son modèle par l'importance et l'abondance des idées, quelquefois même par l'éclat et la vivacité du style, de son côté Horace a plus généralement ce ton calme et cette dignité soutenue qui aident à la persuasion; il est plus exempt de ces personnalités dures, et quelquefois injustes, qu'on a reprochées à Voltaire.

La satire de Juvénal est devenue, pour ainsi dire, une espèce particulière dans ce genre d'écrire; elle a un caractère qui lui est propre, et qui est dû au moins autant à l'influence des circonstances dans lesquelles vécut l'auteur, qu'à la nature de son talent. Né vers l'an de Rome 795, au commencement du règne de Claude, il entrait dans sa cinquante-cinquième année, lorsque Rome et l'Empire commencèrent à respirer, après une période d'environ quatre-vingts ans que dura, presque sans interruption, le despotisme le plus féroce dont on ait jamais entendu parler. Élevé par le philosophe Comatus dans les principes sévères de la philosophie stoïcienne, son âme contracta de bonne heure une sorte de roideur inflexible, que le spectacle des vices et des crimes, qui avaient si longtemps fatigué ses regards et affligé son cœur, pouvait facilement faire dégénérer en une sorte de misanthropie.

(1) Voyez Brunck. *An. Gr.*, tome II, p. 67, et Diog. Laert. l. IX, c. 12, etc.

A cette même époque, la décadence du goût avait, comme il arrive toujours, suivi celle des mœurs. Les écoles de littérature retentissaient incessamment de déclamations ampoulées, dans lesquelles on croyait suppléer au vide des idées par l'emphase ridicule et la recherche bizarre des expressions; c'en est assez pour faire sentir comment la satire de Juvénal a dû être différente de celle d'Horace, et l'on conçoit que, quand même ces deux poètes auraient été doués d'un égal génie et d'un talent également flexible, la supériorité aurait encore dû demeurer à Horace, que les circonstances de tout genre avaient beaucoup plus favorisé. Mais on doit savoir gré à Juvénal d'avoir assez rarement sacrifié au mauvais goût de son siècle; l'indignation fut sa Muse, comme il le dit lui-même, *facit indignatio versum;* et, si un pareil sentiment a dû le rendre presque toujours étranger aux grâces et à l'aimable enjouement qui caractérisent les satires d'Horace, au moins élevait-il assez son âme et sa pensée pour lui faire dédaigner cette affectation puérile qui défigurait le style de ses contemporains, et souvent il l'aida à revêtir ses idées généreuses et ses sentiments énergiques des expressions les plus nobles et les plus pitoresques (1).

Juvénal est un des classiques latins qui ont le plus besoin d'être éclaircis par un bon commentaire, moins encore à cause de l'érudition qu'il affecte quelquefois qu'à raison des allusions continuelles qu'il fait aux usages et aux mœurs de son temps, en sorte qu'il ne fallait pas moins que les travaux successifs d'un grand nombre d'érudits, qui, depuis la renaissance des

(1) Dans le *Discours sur les satiriques latins* que Dussaulx a mis à la tête de son estimable traduction de Juvénal, il a développé avec beaucoup de justesse, et souvent avec une éloquence entraînante, les qualités réelles de l'auteur qu'il traduisait. C'est un très-bon morceau de littérature que les jeunes gens liront avec autant de plaisir que d'utilité; mais il convient d'y joindre la lecture des réflexions que La Harpe a faites sur ce même discours dans le tome II de son *Cours de littérature*. Il y réfute quelques exagérations et quelques paradoxes du traducteur de Juvénal, avec un ton de décence et de franchise noble dont il serait à souhaiter qu'il ne se fût pas trop souvent écarté.

lettres, ont consacré leurs veilles à cet auteur, pour le rendre accessible à ceux qui n'ont qu'une connaissance ordinaire de la langue latine. Grâce au zèle de M. Firmin Didot pour cette littérature ancienne, qu'il cultive avec autant de goût que de succès, nous avons enfin une édition de Juvénal infiniment recommandable, non-seulement par le choix de l'érudition et des notes, mais aussi par tout ce que l'art de la typographie, porté au plus haut degré de perfection, peut donner de beauté et d'élégance à un texte aussi correct qu'il est possible de l'espérer.

Il suffit, en effet, de jeter les yeux sur ces deux volumes, pour reconnaître qu'il sont dignes de la réputation du célèbre typographe à qui nous les devons, et c'est en faire le plus grand éloge. Une très-jolie gravure orne le frontispice du premier tome; le sujet en est pris dans la satire quatorzième, celle où le poète, comme l'a dit Boileau, fait

> au conseil courir les sénateurs,
> D'un tyran soupçonneux pâles adulateurs.

Elle représente Domitien présidant le Sénat, qu'il a convoqué en hâte au milieu de la nuit, pour assister à la réception d'un turbot monstrueux qu'un pêcheur vient lui présenter. Le crayon élégant de M. Lafitte a rendu cette scène avec beaucoup d'esprit et de noblesse. L'éditeur est M. Achaintre, qui a déjà fait preuve d'un savoir peu commun et d'une critique judicieuse, en soignant l'édition d'*Horace avec les notes de J. Bond,* sortie des mêmes presses en 1806. Ici, il a pris pour base de son travail le Juvénal publié à Leipzig, il y a environ dix ans, par M. Ruperti, recteur du gymnase de Stade (1), et l'un des plus habiles philologues de l'Allemagne. Faire

(1) *D. Junii Juvenalis Aquinatis Satiræ XVI, ad optimorum exemplarium fidem recensitæ, varietate lectionum perpetuoque commentario illustratæ, et indice uberrimo instructæ a Ge. Alex. Ruperti. — Vol. I, continens prolegomena, satiras, varietatem lectionis et indicem verborum. — Vol. II, commentarius in Juvenalis satiras.* Lipsiæ, sumptibus Caspari Fritsch. MDCCCI.

connaître ce qu'avait déjà fait ce savant célèbre pour la correction du texte de Juvénal, et pour en rendre l'intelligence plus facile, c'est donner une idée plus exacte et plus positive du mérite de l'édition qui nous occupe.

Pour donner à son texte toute l'exactitude qu'il était possible d'obtenir, M. Ruperti a conféré celui de l'édition de Deux-Ponts avec quatre-vingts manuscrits et un grand nombre d'éditions, dont il a donné le catalogue raisonné; et, après avoir choisi dans cet immense amas de matériaux ce qu'il avait jugé le plus propre à constituer la véritable leçon, il a rejeté dans des notes les variantes qui lui ont paru cependant mériter d'être conservées. Son commentaire est également extrait des écrits de tous les savants qui avaient travaillé sur Juvénal avant lui, de plusieurs dissertations manuscrites qui lui ont été communiquées, et il y a joint le résultat de ses propres recherches. Une attention scrupuleuse à renvoyer aux auteurs originaux qui peuvent servir à l'interprétation des divers passages, et à marquer exactement les endroits où il puise ses autorités, et ceux où l'on pourra trouver de plus amples renseignements, ajoute un nouveau degré d'utilité et d'intérêt à cet excellent travail du savant Allemand. Sans doute, bien loin de faire un crime à M. Achaintre d'avoir mis à contribution un fonds si riche d'observations et de lumières précieuses pour l'objet qu'il avait en vue, on aurait pu, au contraire, lui faire un reproche très-légitime s'il avait négligé d'en profiter.

Au reste, il est aisé de deviner que dans un aussi grand luxe d'érudition il doit y avoir beaucoup de superflu, et quoique le nouvel éditeur paraisse très-disposé à regarder le superflu en ce genre comme chose très-nécessaire, il a cru devoir supprimer une grande partie de celui qu'avait réuni son devancier; mais ses propres travaux et une circonstance heureuse l'ont mis à même de dédommager à cet égard les amateurs qui se feraient une peine de cette perte, quelle qu'elle soit. D'abord il a collationné lui-même avec le plus grand soin trente-six manuscrits de la Bibliothèque impériale, qui n'a-

vaient pas pu être employés par M. Ruperti, et les variantes qu'il en donne dans un grand nombre d'endroits peuvent entrer en compensation pour celles de l'édition allemande qu'il a jugé convenable de passer sous silence. De plus, il a fait imprimer pour la première fois les notes d'Adrien et Charles de Valois, dont M. Chardon de la Rochette (1) possédait le manuscrit, et que ce savant, également recommandable par sa profonde érudition et par son zèle pour tout ce qui est utile aux lettres, a bien voulu céder à M. Didot. Ce commentaire, élégamment écrit de la main de Charles de Valois, est muni de l'approbation de Fontenelle (2); une pareille addition ne peut que donner plus de prix encore à ce livre, qui se recommande par tant de titres à l'estime des gens de lettres et des amateurs de la saine littérature.

Il ne me reste plus, pour en donner une idée complète au lecteur, qu'à exposer en détail l'ordre et la distribution des matériaux dont se compose l'édition de M. Achaintre, et c'est ce que je vais faire. Dans une préface latine, généralement bien écrite, l'éditeur expose le plan qu'il a suivi dans son travail, rend justice à celui de M. Ruperti, et témoigne sa reconnaissance aux personnes qui ont bien voulu l'aider de leurs conseils; particulièrement à M. F. Didot, qui lui a fourni plusieurs notes pleines de goût et de sagacité, et qui sont indiquées par les initiales F. D. Un de ses anciens condisciples, ajoute-t-il, lui a obligeamment communiqué des remarques et des conjectures extrêmement précieuses. Nommer M. Boissonade, c'est en effet donner une idée très-avantageuse des ressources que l'éditeur a dû trouver dans l'érudition également sûre et variée de son ami. Je ne parlerai point de quelques opi-

(1) Il a donné une excellente notice de cette édition de Juvénal dans le *Magasin encyclopédique*, numéro d'octobre 1810, pp. 432 et suiv.

(2) Elle est ainsi conçue : *J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, les notes sur Juvénal, et j'ai cru que l'utilité dont elles peuvent être pour l'intelligence de ce poète, et le nom de leurs auteurs, les rendraient recommandables au public. Paris, ce 1^er^ février* 1703. (On a eu soin de faire graver la signature de Fontenelle.)

nions un peu exagérées, et de quelques erreurs littéraires de M. Achaintre, dont on a fait justice peut-être un peu sévèrement dans un autre journal. Le texte entier de Juvénal, avec le commentaire perpétuel de l'éditeur, et des notes critiques au bas des pages, et enfin six tables des mesures linéaires, itinéraires, géodésiques, etc., des Romains, rapportées à notre système métrique, voilà ce qui compose le premier volume.

Le second comprend la vie de Juvénal, le catalogue raisonné des manuscrits, éditions et traductions de ce poète, une notice sur les divers savants qui ont successivement commenté ses satires. Ici, comme dans le volume précédent, M. Achaintre a profité de l'édition allemande, en modifiant, quelquefois en réfutant les opinions de M. Ruperti, et presque toujours avec une saine critique et une louable impartialité. Viennent ensuite les notes jusqu'alors inédites dont j'ai parlé tout à l'heure, puis les commentaires des anciens scholiastes de Juvénal, recueillis par le célèbre Pierre Pithou, et les corrections de ce savant jurisconsulte sur ces scholiastes. Le volume est terminé par un index général de tous les mots qui se trouvent dans le poète latin.

Il est bien difficile que, dans un ouvrage aussi considérable, il ne se glisse pas quelques erreurs ; il est même impossible que, dans l'explication de tous les mots d'un auteur, comme celle que donne le commentaire de M. Achaintre, on ait toujours rencontré le sens exact et incontestable de chaque mot. Pour que le mérite de l'éditeur soit bien constaté, et pour que son travail ait de justes droits à l'estime et à la reconnaissance du public, il suffit que la très-grande partie soit à l'abri de tout reproche, et c'est ce qui a lieu ici. D'ailleurs il arrive plus d'une fois que les critiques se trompent dans leurs jugements, que ce qui leur paraît une faute n'est réellement pas répréhensible; que telle manière de voir ne leur semble préférable que parce qu'elle est la leur; et quant à moi, ce n'est qu'avec une défiance très-fondée de mes propres lumières que je hasarderai les observations suivantes.

Sat. I^re^, v. 85.

Quidquid agunt homines, votum, timor, ira, voluptas,
Gaudia, discursus, nostri est farrago libelli.

Il me semble que le nouvel éditeur, d'après M. Ruperti, a mal expliqué le mot *discursus* par *perturbationes animi* (désordres de l'esprit ou des idées); il signifie *démarches, intrigues;* c'est dans ce sens que l'ont employé Pline le jeune (1), Martial (2), etc.; la traduction de Dussault est donc exacte, en rendant ainsi ces deux vers : « Colère, volupté, joie, chagrins, projets, *intrigues*, tout ce qui meut les humains sera la matière de mon livre. »

Dans cette même satire, v. 155 et suiv.

Pone Tigellinum; tædâ lucebis in illâ
Quâ stantes ardent qui fixo gutture fumant
Et latum mediâ sulcum diducit arenâ.

Tous les interprètes ont été fort embarrassés pour expliquer le dernier vers; la plupart y ont vu l'expression d'une autre espèce de supplice que celui qui est exprimé dans les deux vers précédents, et c'est en ce sens que Dussaulx l'a traduit : « Soit; mais nomme Tigellinus..... Que quelqu'un s'en avise; son cadavre empalé servira de fanal, et traîné sur l'arène, il y tracera un large sillon. » Ce sens serait plus probable en admettant l'ingénieuse conjecture proposée par M. F. Didot, *quâ stans exardet*, etc. Mais comment l'expression *latum sulcum diducit* pourrait-elle convenir à celui ou à ceux qui sont représentés dans les vers précédents, *stantes fixo gutture?* Je crois qu'il faut l'entendre de l'effet de la lumière de cet affreux bûcher, qui, dit le poète, *ouvre un* vaste sillon au milieu des ténèbres dont l'arène est couverte.

Qu'il me soit permis de hasarder encore mon sentiment sur un passage de la cinquième satire, qui a moins embarrassé les

(1) *Epist.* XXIII, lib. VIII.
(2) *Epigr.* XXXIX, lib. VII.

commentateurs, mais où je crois voir une difficulté réelle; c'est au vers 88 et suivants. Le poète décrit tous les genres d'humiliations, toutes les avanies auxquelles était exposé alors un parasite à la table des riches. Le maître de la maison, dit-il, arrosera son poisson avec l'huile d'olive la plus exquise, et celle qu'on te donnera sentira la lampe; « car poursuit-il, on ne remplit vos burettes que de cette mauvaise huile qui nous est apportée par les petites barques des Africains. »

.....Illud enim vestris datur alveolis quod
Canna Micipsarum prorâ subvextit acutâ.

Puis il ajoute :

Propter quod Romæ cum Bocchare nemo lavatur,
Quod tutos etiam facit à serpentibus atris.

On veut que le mot *Bocchare* soit ici un nom propre et commun en Afrique, pour désigner, en général, un homme de cette contrée, et l'on traduit : « Voilà pourquoi personne à Rome ne veut se baigner avec ceux qui ont coutume de se frotter de cette huile, dont l'odeur suffit pour vous garantir de l'approche des serpents. » Je conçois bien comment le poète a pu exprimer les barques africaines par *Canna Micipsarum;* le nom de Micipsa avait été celui de plusieurs rois Numides; mais j'ai peine à croire qu'il ait employé le nom propre *Bocchar* dans le vers suivant pour désigner aussi un Africain, et de plus la construction de la phrase deviendrait alors extrêmement irrégulière, le relatif *quod* du quatrième vers se trouvant beaucoup trop loin du mot auquel il se rapporte. Je serai donc porté à croire qu'il faut lire *Bacchare* au lieu de *Bocchare*, et qu'ici Juvénal s'est servi, comme il lui arrive si souvent, d'une expression plus grecque que latine, pour désigner une huile, une essence en général. En effet, on voit dans Pline (1) que la plante appelée *Bacchar* servait à composer une espèce d'huile ou d'essence, et Athénée (2) nous apprend que cette huile servait chez les

(1) L. XXI, c. XVI.
(2) L. XII, p. 553. Voyez aussi L. XV, p. 690.

Grecs à oindre les pieds, etç.; alors le sens des deux vers qui nous occupent serait : « Voilà pourquoi personne à Rome ne veut faire usage, même pour le bain, de cette huile dont l'odeur est si pénétrante, qu'elle suffirait pour vous garantir de l'approche des serpents. »

Je ferai une dernière observation sur le vers 31 de la onzième satire, et je citerai le passage tout entier, parce qu'il est d'une excellente philosophie, et qu'il mérite d'être remarqué.

> ..... *E cœlo descendit* γνῶθι σεαυτὸν
> *Figendum, et memori tractandum pectore, sive*
> *Conjugium quæras, vel sacri in parte senatûs*
> *Esse velis; nec enim loricam poscit Achillis*
> *Thersites, in qua se traducebat Ulysses.*
> *Ancipitem seu tu magno discrimine causam*
> *Protegere affectas, te consule*, etc.

« C'est du ciel qu'est descendue cette maxime qui doit être gravée en caractères ineffaçables dans nos cœurs, *connais-toi toi-même*. Ne l'oubliez jamais, soit que vous songiez à serrer les nœuds de l'hymen, ou que vous aspiriez à prendre place dans l'enceinte sacrée du sénat; car enfin Thersite ne réclame point les armes d'Achille, sous lesquelles Ulysse lui-même s'exposait à paraître ridicule. Voulez-vous braver les dangers qu'entraîne la défense d'une cause épineuse, consultez vos moyens, etc. » Ici M. Achaintre veut qu'on joigne le mot *ancipitem* à *traducebat se*, et qu'on entende par là qu'Ulysse, revêtu des armes d'Achille, faisait douter s'il n'était pas lui-même le héros dont il portait l'armure; c'est aussi le sens que Dussaulx a suivi, mais j'avoue que je ne saurais adopter cette opinion. D'abord ce dernier sens me semble un peu forcé; ensuite les idées *ancipitem causam* et *magno discrimine* s'appellent si naturellement l'une l'autre, qu'on ne peut guère les séparer; enfin, *se traducere ancipitem* me semblerait une locution tout à fait vicieuse dans le sens qu'on veut lui donner ici. Mais ces différentes observations et quelques objections, plus ou moins importantes, qu'on pourrait faire encore,

n'empêchent point que le travail de M. Achaintre ne soit infiniment recommandable ; et le public accueillera sûrement avec la même faveur le nouvel ouvrage qu'il nous promet, les *Satires de Perse*, qui sont en ce moment sous presse.

XIX

ΗΛΙΟΔΩΡΟΥ ΑΙΘΙΟΠΙΚΩΝ ΒΙΒΛΙΑ ΔΕΚΑ, etc., c'est-à-dire : *les dix livres des Éthiopiques d'Héliodore,* nouvelle édition, avec des remarques en faveur des Grecs, enrichie des Variétés de lectures recueillies par Amiot, et jusqu'à présent inédites, entreprise à la sollicitation et publiée aux frais d'Alexandre Basile, par le docteur Coray. — Deux volumes in-8° de 954 pages, de l'imprimerie de J.-M. Eberhart (1804). (*Décade,* an XIII, 1er trimestre, 30 brumaire (21 nov. 1804), p. 398.)

C'est faire sans doute un véritable plaisir aux amateurs de la langue grecque et de la bonne littérature que de leur annoncer un nouvel ouvrage de M. Coray. Ce savant, connu par sa profonde érudition, par la sagacité de sa critique et la justesse de son goût, avait déjà enrichi la France de deux excellentes éditions d'ouvrages importants (1), destinés à propager les lumières et l'amour des lettres parmi les Grecs ses compatriotes ; il vient encore de leur offrir un nouveau et précieux fruit de ses travaux et de ses veilles. Des deux volumes que nous annonçons, le premier contient le texte d'Héliodore, mais infiniment plus correct qu'il ne l'était dans aucune des éditions précédentes; le second contient des observations et éclaircissements

(1) *Les Caractères de Théophraste,* avec la traduction française et des notes critiques et historiques; un vol. in-8°; chez Fuchs; et *le Traité d'Hippocrate, des airs, des eaux et des lieux*, également avec la traduction, et enrichi de notes critiques et historiques, etc.; deux volumes in-8°; chez le même libraire.

sur tous les endroits difficiles de l'auteur, des remarques critiques et philologiques écrites en grec, dans le genre des commentaires d'Eustathe sur Homère.

On s'étonnera peut-être que M. Coray, si capable d'apprécier le mérite éminent des grands écrivains de la Grèce, ait consacré ses soins à l'édition d'un auteur qui leur est nécessairement très-inférieur, puisqu'il a vécu dans un siècle où les sciences, les arts et les lettres étaient tombés dans une entière décadence; mais on voit dans l'épître qu'il adresse à son ami, M. Alexandre Basile, et que l'on trouve au commencement du premier volume, que c'est uniquement pour faire plaisir à cet ami que M. Coray s'est déterminé à travailler sur Héliodore. Comme cette épître contient d'ailleurs une dissertation curieuse sur les romanciers grecs qui ont précédé ou suivi l'auteur des *Éthiopiques,* une notice sur Héliodore lui-même, avec l'exposé des moyens que l'éditeur a employés pour rendre cette édition plus correcte et plus utile à ceux de ses compatriotes qui s'occupent de ce genre de littérature, etc., nous croyons ne pouvoir mieux faire que d'en tirer tout ce que nous dirons sur cet ouvrage, d'autant plus qu'elle est écrite dans une langue (le grec moderne) qui n'est pas encore très-familière à la plupart de ceux même qui ont étudié les lettres grecques. C'est donc désormais M. Coray lui-même que l'on entendra; voici le début de son épître :

« Ne confondez point, mon ami, cette épître avec ces dédicaces banales, pour ainsi dire, dont on affecte communément d'orner les ouvrages nouveaux; vous n'êtes pas plus disposé à en recevoir une de ce genre que moi à en écrire. Regardez-la plutôt comme une de ces conversations philologiques que nous avions souvent ensemble en nous promenant dans le jardin des Tuileries à Paris, ou comme une de ces lettres que je vous adresse de temps à autre, depuis que je suis privé de votre conversation. Vous m'aviez témoigné le désir de voir paraître une nouvelle édition, et surtout, s'il était possible, une édition plus correcte de l'agréable ouvrage d'Héliodore; je me suis

empressé de satisfaire votre désir, afin de vous convaincre que l'amitié que j'ai pour vous pouvait seule me déterminer à entreprendre un travail dont mes occupations présentes semblaient devoir m'éloigner, etc. »

L'auteur, après avoir discuté la définition que Huet, dans son *Traité sur l'origine des romans*, donne de ce genre d'ouvrages, détermine d'une manière plus précise l'idée que les écrivains grecs s'en étaient faite; ensuite il explique l'origine du mot roman, dont il ne croit pas qu'on doive introduire l'usage dans la langue grecque. Le mot *mythistoria* lui paraît plus conforme au génie de cette langue et plus propre à exprimer la nature de la chose qu'il désigne, quoique ceux qui s'en sont servis les premiers fussent des Romains (1), et qu'ils ne l'aient pas employé pour désigner un *roman* proprement dit, mais une histoire ou biographie particulière, mêlée cependant de faits apocryphes, ou du moins d'anecdotes scandaleuses et peu dignes de la gravité de l'histoire; enfin, il esquisse rapidement l'histoire des romans grecs et de leurs auteurs.

« Quelques savants, dit-il, prétendent que ce genre d'écrits fut connu chez les Grecs vers le temps d'Alexandre, ou du moins peu après le règne de ce prince. Ils regardent Cléarque, disciple d'Aristote, comme le premier qui ait composé de ces sortes d'ouvrages, quoiqu'il soit probable, comme Huet le soupçonne avec raison, que le livre de Cléarque intitulé *Erotica*, n'était pas un roman, mais plutôt un recueil abrégé de diverses narrations sur des sujets d'amour, comme ce qui nous reste de l'ouvrage de Parthénius, intitulé *des Aventures d'amour*, et les narrations de Plutarque et de quelques autres sur ce même sujet; cette conjecture acquiert encore plus de probabilité par le témoignage d'Athénée (l. 12, p. 573), qui nous apprend que le premier livre des *Érotiques* de Cléarque contenait l'histoire des amours de Gygès, roi de Lydie. Il paraît aussi que Cléarque

(1) Capitolin, dans la vie de Macrin, c. 1; et Vopiscus, dans celle de Firmien, c. 1.

avait fait entrer dans ses narrations des dissertations philosophiques sur l'amour; suivant en cela l'exemple d'Aristote, son maître, et celui de Théophraste, qui avait été comme lui disciple de ce philosophe, puisque l'un et l'autre avaient écrit des discours intitulés *Eroticon*, et il y a lieu de présumer que c'est à l'imitation de ces écrivains que Plutarque composa la dissertation que l'on trouve parmi ses ouvrages sous le même titre.

« Peut-être serions-nous autorisé à porter le même jugement sur Antiphane, quoique Antoine Diogène, dans ses histoires fabuleuses, intitulées *des Merveilles de Thulé* (voy. Photius, *cod.* 166) dise positivement qu'Antiphane, qui était beaucoup plus ancien que lui, avait écrit des récits merveilleux du même genre. Au reste il n'est pas facile de découvrir ce qu'était cet Antiphane, ni à quelle époque il florissait. Quelques-uns croient que c'est le même que le poète comique Antiphane, de la ville de Bergue, en Thrace, dont le caractère impudent et menteur donna lieu à ces façons de parler proverbiales, *un conte bergéen*, pour dire un mensonge incroyable; *bergaïser*, pour mentir impudemment.

« Quoi qu'il en soit donc, le premier romancier connu que l'on doit citer, est Antoine Diogène, qui vécut après le règne d'Alexandre. Il ne nous reste de son ouvrage *sur les Merveilles de Thulé*, que l'argument qui a été copié par Photius. Les principaux personnages du roman sont Dinias et Dercyllis son amante, comme dans Héliodore, Théagène et Chariclée; dans Achille Tatius, Clitophon et Leucippe, etc., d'où Photius conjecture avec raison que l'ouvrage d'Antoine a été le modèle et comme la source et l'origine de tous ceux du même genre.

« Après Antoine Diogène, on nomme Aristide de Milet, auteur des contes obscènes et licencieux qu'il intitula *Milésiaques*. Ces productions de la mollesse ionienne furent traduites en latin par Sisenna, historien romain, contemporain de Sylla, et le goût que les Romains prirent à cette lecture peut être regardé comme une preuve incontestable de la

corruption qui commençait dès lors à dégrader leurs mœurs. Suréna, général des Parthes, dans le butin qu'il fit sur les Romains lorsqu'il vainquit Crassus, ayant trouvé, suivant ce que dit Plutarque (*Vie de Crassus*, ch. 32), les *Milésiaques* d'Aristide, présenta ce livre au sénat de Séleucie, raillant amèrement les Romains, de ce que même en temps de guerre ils ne pouvaient s'abstenir de la lecture d'écrits aussi infâmes.

« Je ne vois pas trop pourquoi on rangerait dans la classe des romans les *Discours sybaritiques;* c'étaient, comme le dit positivement Hésychius, au mot *Sybaritikoi logoi*, des fables à l'imitation de celles d'Ésope, dont elles ne différaient qu'en ce que les personnages des *Fables sybaritiques* étaient des hommes (1) et non pas des animaux dépourvus de raison, comme dans la plupart de celles d'Ésope. Il est plus que probable que les *Discours sybaritiques* étaient ce qu'on appelle en français des contes, probablement dans le genre de ceux de Boccace ou de La Fontaine, peut-être même très-semblables aux *Milésiaques* d'Aristide. Ce qui me porte à le croire, c'est l'étroite amitié qui régnait entre les deux peuples, je veux dire les Sybarites et les Milésiens.

« Lucius de Patra, qui florissait vers le temps d'Antonin et de Marc-Aurèle, écrivit les *Métamorphoses magiques des hommes changés en animaux, et des animaux changés en hommes*, dont Lucien nous a conservé un exemple dans un conte assez licencieux intitulé : *Lucius ou l'Ane.* Ce conte est, en quelque sorte, un abrégé des deux premiers livres des *Métamorphoses* de Lucius, comme le dit Photius *(Cod.* 129). A considérer la nature du roman, il paraît que ni les écrits de Lucius, ni ceux d'Aristide, ni les *Discours sybaritiques* ne doivent être rangés dans ce genre d'ouvrages.

(1) « Élien (*Var. hist.*, l. XIV, c. xx) nous a conservé un de ces apologues des Sybarites, qui est très-court. C'est celui d'un pédagogue qui réprimandait très-sévèrement son élève pour avoir ramassé une figue qu'il avait trouvée. Le pédant la lui ôta des mains avec colère, et la mangea lui-même sur-le-champ avec avidité. »

« Jamblique, Babylonien de naissance, florissait à peu près dans le même temps que Lucius : son ouvrage était intitulé : *Fiction dramatique où sont représentées des aventures d'amour*, et selon Suidas : *Babyloniques*. Sinonis et Rhodané, son amant, sont les principaux personnages du roman, dont il ne nous reste que la notice assez étendue qu'en a donnée Photius (1). Après Jamblique on place Héliodore; mais puisque, je dois entrer dans un plus grand détail sur cet écrivain, je passe immédiatement à Tatius.

« On ne sait dans quel temps vécut Achilles Tatius, né à Alexandrie, et auteur d'un roman assez licencieux, intitulé : *les Aventures de Clitophon et de Leucippe*. Il paraît néanmoins qu'il fut postérieur à Héliodore, qu'il imite en beaucoup d'endroits et toujours très-malheureusement. Son style est rempli d'affectation; il se montre partisan outré des digressions sophistiques, et n'épargne pas à ses lecteurs les détails obscènes, dont au moins on ne trouve pas la moindre trace dans Héliodore. S'il faut en croire Suidas, Tatius était non-seulement chrétien, mais même évêque.

« On ne connaît pas davantage le lieu ni l'époque où vivait Longus, auteur du roman pastoral de *Daphnis et Chloé*. Son nom, s'il n'a pas été altéré par les copistes, paraît tout à fait latin, et doit avoir été un surnom plutôt qu'un nom propre. Quoi qu'il en soit,..... (2). On peut justement appliquer à ces écrivains à prétentions si ridicules, le mot d'un Lacédémonien qui, au rapport de Plutarque, entendant un rhéteur débiter de grandes périodes, s'écria : Par les Dieux! voilà un homme d'un fier courage, qui remue si habilement la langue sans sujet.

« Suidas fait mention de trois romanciers qui ont porté le nom de Xénophon : le premier, d'Antioche, qui, comme Jamblique, composa un roman sous le titre de *Babyloniques;* le

(1) Voyez aussi Huet, *sur l'Origine des romans*, p. 68, et la nouvelle édition de la *Bibliothèque grecque* de Fabricius, t. VII, p. 153.

(2) [Voir ci-dessus, p. 182, la suite de ce passage.]

second, Cyprien, et auteur des *Cypriaques ou Aventures de Cinyre de Myrrha et d'Adonis;* et le troisième, Éphésien, le seul dont l'ouvrage nous soit resté. Il est intitulé : *les Éphésiaques,* ou *Aventures d'Anthéas et d'Abrocoma.* A ne considérer que le style simple et sans affectation de cet auteur, on pourrait croire qu'il a écrit dans un temps où le goût du beau n'était pas encore tout à fait éteint parmi les écrivains. Mais on y remarque une foule de phrases et de locutions propres à la langue vulgaire, ce qui me fait regarder ce Xénophon comme de beaucoup postérieur à Héliodore.

« Il faut en dire autant de Chariton, auteur des *Amours de Chéréas et de Callirrhoé :* son style est également simple et négligé, mais il est aussi lâche et décousu ; sa fable est peu sensée, et c'est plutôt un tissu de contes qu'une intrigue nouée avec art. Dorville, qui en a donné une édition enrichie de notes savantes, regarde avec raison cet auteur comme postérieur à Héliodore, à Achilles Tatius, à Longus et à Xénophon. Il emploie souvent des tournures et des expressions tirées de la langue vulgaire, d'où je conjecture que Chariton a écrit vers la fin du VIII^e^ ou peut-être même du IX^e^ siècle. »

M. Coray parle encore de trois ou quatre écrivains qui n'ont été que les plats imitateurs, ou copistes, de ceux qu'il vient de nommer, ou même les copistes les uns des autres ; tels sont un Eustathius ou Eumathius, qu'on a très-mal à propos confondu avec l'illustre archevêque de Thessalonique, auteur des commentaires sur Homère ; celui-ci, de qui nous avons un détestable roman intitulé : *Histoire d'Hisminé et d'Hisminias,* vivait probablement vers le milieu du douzième siècle. — Vient ensuite un Théodore, surnommé Prodromus ou Ptochoprodomus, qui n'a donné, sous le titre d'*Histoire de Rhodante et de Dosiclès,* qu'une misérable copie des *Éthiopiques;* enfin, un Nicétas Eugénianus, qui a composé en vers ïambiques *les Aventures de Drosilla et de Chariclès,* à l'imitation de Prodromus, comme il s'en vante lui-même au titre de son ouvrage. Il est probable que cet Eugénianus vivait vers la fin du XII^e^ ou au

commencement du XIIIe siècle. La misérable rapsodie qui porte son nom est encore inédite. Mais il est temps de revenir à Héliodore, qui a donné lieu à cette digression.

« Cet auteur florissait vers la fin du quatrième siècle de l'ère chrétienne, sous le règne de Théodose le Grand, et sous celui d'Arcadius et d'Honorius ses fils. Il était d'Émisa, ville de la Phénicie, peu éloignée des bords de l'Oronte, et l'une des plus fameuses de celles qui étaient sous la domination des Séleucides, successeurs d'Alexandre. C'est là qu'il y avait un temple du Soleil, qu'on y adorait sous le nom d'Alagabal ou Élagabal, d'où le stupide Antoninus, qui était parti d'Émisa pour prendre possession du trône impérial, fut surnommé Héliogabale, parce qu'il avait d'abord été fait prêtre du Soleil. Il est probable que c'est pour faire allusion à ce culte qu'Héliodore dit à la fin de son livre (si toutefois cette fin est de lui), *composé par Héliodore, Phénicien d'Émisa, fils de Théodose, de la race du Soleil.* Soit que ses ancêtres eussent, en effet, la prétention d'être issus de ce dieu; soit, comme cela est plus probable, qu'il ait seulement voulu dire par là que quelques-uns d'entre eux avaient été prêtres du Soleil.

« Photius rapporte simplement qu'Héliodore fut évêque; mais Socrate et Nicéphore ajoutent que c'était de Tricca, en Thessalie, qu'on nomme aujourd'hui, en langue vulgaire, *Triccala.* Ces deux historiens rapportent aussi qu'il écrivit les *Éthiopiques* étant encore très-jeune, et conséquemment avant qu'il eût été élevé à l'épiscopat. »

M. Coray s'autorise de ce fait, pour réfuter une anecdote rapportée par le seul Nicéphore qui dit que le synode national de Thessalie ordonna à Héliodore de brûler son roman, comme un livre dont la lecture pouvait être dangereuse pour la jeunesse, ou de se démettre de son évêché, et qu'il préféra la conservation de son livre au trône épiscopal. L'Église, ajoute notre auteur, possédait alors un grand nombre de savants prélats qui n'étaient pas de caractère à se scandaliser des sages amours de Théagène et de Chariclée, ni à exclure de l'épiscopat

un homme dont les mœurs étaient aussi pures que celles d'Héliodore, et qui portait, pour ainsi dire, à l'excès l'amour de la chasteté, etc. Nous ne suivrons point le savant éditeur dans le détail des preuves dont il s'appuie également pour démontrer que l'on ne saurait raisonnablement attribuer à Héliodore un mauvais poème sur l'alchimie, qui a été mis sous son nom. Il paraît évident que cette misérable rapsodie ne peut être attribuée qu'à quelque écrivain du XII^e^ ou du XIII^e^ siècle.

M. Coray discute ensuite le mérite littéraire du roman d'Héliodore, et il montre que cet écrivain a connu les règles qui constituent un poème régulier; règles qui ne sont, au reste, importantes et utiles qu'en ce qu'elles sont fondées sur l'observation de la nature, et qu'elles guident l'écrivain ou l'artiste vers le but qu'il doit se proposer, c'est-à-dire, l'imitation exacte de cette même nature, soit dans les caractères qu'il invente, soit dans les lieux qu'il décrit, dans les passions ou les faits dont il trace le tableau. Passant ensuite à l'examen du style de son auteur, M. Coray observe qu'il est une imitation, ou même une espèce de parodie des meilleurs écrivains anciens, et particulièrement d'Homère et d'Euripide, mais il rend également justice à l'adresse et à l'habileté avec laquelle Héliodore a su employer toutes ces pièces de rapport, au point de donner à son style un air d'originalité tel, qu'il faut un œil très-exercé pour apercevoir les vols ou les emprunts que cet écrivain s'est permis. De son temps, et même quelques siècles avant lui, la langue grecque était presque devenue une langue morte, en sorte que ceux qui voulaient écrire en grec, ne faisaient guère qu'imiter les anciens auteurs.

Après avoir parlé des différentes espèces d'imitateurs que produisit cette époque, et dont les uns n'étaient que d'impudents et ridicules plagiaires, tandis que les autres, à l'exemple d'Héliodore, s'étaient familiarisés avec les expressions et les tournures des bons écrivains, au point de se les rendre propres, M. Coray entre dans le détail des diverses éditions qui ont paru du roman d'Héliodore, et des secours qu'il a eus

pour la sienne. Il paraît que celle qui fut donnée en 1596 par Jérôme Comelin, avec la traduction latine par un noble polonais, a servi de type, en quelque sorte, à toutes les éditions postérieures qui n'ont fait que la reproduire avec très-peu de changements. C'est donc sur celle-là que le nouvel éditeur a cru devoir travailler, et il en a rappelé les pages aux marges du texte qu'il a fait imprimer. Il a tiré quelques secours de l'exemplaire sur lequel Amiot avait fait sa traduction, et où ce savant littérateur avait consigné les variantes du manuscrit du Vatican, qu'il avait collationné à Rome avec l'édition de Bâle donnée en 1534 par Vincent Opsopœus : enfin, ce n'est que lorsque son travail était presque entièrement achevé qu'il a eu connaissance d'un exemplaire chargé des notes manuscrites et des variantes du savant Saumaise, et, pour ne pas priver le public du travail nécessairement précieux et intéressant d'un aussi habile helléniste, M. Coray a fait imprimer toutes ces notes et variétés de lecture, à la fin du second volume de cette nouvelle édition. Mais, quels que fussent les travaux de ceux qui l'ont précédé dans cette carrière, on peut affirmer avec vérité qu'il a plus contribué, lui seul, à la correction et à la pureté du texte d'Héliodore que tous ses devanciers.

La lettre dont tous ces détails sont extraits, est terminée par une digression sur les moyens de perfectionner la langue grecque moderne. L'auteur, qui est un véritable ami de sa patrie, et qui s'adresse à un compatriote qui partage à cet égard tous ses sentiments, ne pouvait traiter un sujet plus important, et il y porte cette raison saine et cette sage critique mûrie par la réflexion et par l'étude assidue des grands modèles, qui caractérisent spécialement tous ses écrits. Sans doute il veut que ceux de ses compatriotes qui aspirent à la gloire de recréer en quelque sorte la langue grecque, s'y préparent par une connaissance approfondie des anciens écrivains, mais il est loin de penser, comme quelques personnes de sa nation, que cette régénération du langage puisse s'opérer en rétablissant dans l'idiome moderne le plus grand nombre des locutions, et, en

général, la syntaxe et la phraséologie des Grecs anciens; ce serait méconnaître entièrement le but, et, par conséquent, le manquer, que d'y marcher par cette route.

Tels sont les objets que M. Coray a traités dans la dissertation, en forme d'épître, qu'il a placée à la tête du premier volume de son édition, contenant le texte d'Héliodore. Il l'a fait suivre des extraits de Photius et Psellus, etc., où ces écrivains ont fait mention de l'ouvrage sur lequel il a travaillé; et, enfin, d'une espèce d'argument où lui-même a tracé d'une manière plus complète la fable, et exposé plus en détail toute la contexture de ce roman.

Le second volume contient, comme nous l'avons déjà dit, des commentaires très-étendus sur le texte d'Héliodore; c'est là que le savant éditeur rend compte des motifs qui l'ont déterminé à adopter telle leçon plutôt que telle autre, justifie les corrections qu'il a cru devoir faire, et propose les conjectures qui se sont offertes à son esprit. Indépendamment de ces notes purement critiques, on y trouve un grand nombre de remarques grammaticales et philologiques, que les personnes même qui ont acquis beaucoup d'érudition liront avec plaisir et intérêt, et qui seront de la plus grande utilité pour ceux qui étudient la langue grecque et l'antiquité. Enfin, les index qui terminent ce volume, et qui sont faits avec soin, donnent la facilité de s'en servir comme d'une espèce de dictionnaire philologique et grammatical où l'on trouve la solution d'une foule de difficultés, les significations peu communes d'un grand nombre de mots qu'on chercherait vainement dans les lexiques ordinaires.

C'est ainsi que M. Coray a su donner un très-haut degré d'utilité à un ouvrage, pour ainsi dire, frivole; c'est ainsi qu'il a confirmé, par son exemple, ce principe qu'il veut que l'on inculque de bonne heure à ceux de ses jeunes compatriotes qui se vouent à la culture des lettres, de ne pas écrire une phrase, une ligne, un mot qui ne puisse produire directement ou indirectement quelque avantage, grand ou petit, à cette patrie que ous doivent chérir avec idolâtrie. Félicitons aussi M. Alexandre

Basile du noble emploi qu'il fait de sa fortune, en contribuant avec tant de zèle au progrès et à la propagation des lumières dans son pays; félicitons-le surtout de ce qu'il sait unir, à des talents distingués dans sa profession, un esprit cultivé et des connaissances très-étendues dans cette belle littérature grecque qui a servi de modèle à tout ce que le génie a produit de grand et de sublime en ce genre dans les temps modernes, et de ce qu'il se connaît en véritable gloire. Si la Grèce moderne possède beaucoup de citoyens comme M. Coray, comme son digne ami M. Alexandre, et quelques autres négociants connus ainsi que lui par leur zèle philantropique et par le noble usage qu'ils font de leurs richesses, il ne faut point douter que cette régénération de la nation grecque, qui est l'objet de tous leurs vœux, ne s'achève enfin, et qu'il viendra un jour où les regards des amis de la raison et de l'humanité, fatigués du spectacle de dégradation et de servitude qu'offrent tant d'autres climats et tant d'autres pays, se tourneront avec quelque consolation vers cette terre classique du génie et de la liberté.

XX [1]

Théorie des sentiments moraux, ou essais analytiques des jugements que portent naturellement les hommes d'abord sur les actions des autres et ensuite sur leurs propres actions : suivi d'une dissertation sur l'origine des langues, par Adam Smith ; traduite de l'anglais sur la 7e édition, par S. Grouchy Vve Condorcet. Elle y a joint huit lettres sur la sympathie. 2 vol. in-8° de 500 pages chaque. Paris, chez Buisson, rue Hautefeuille, n° 20, an VI de la République (1798).

L'ouvrage de Smith sur les fondements de la morale était connu depuis longtemps comme un livre plein de vues fines

(1) [Ce compte rendu ne paraît pas avoir été publié.]

et profondes, d'observations précieuses, et d'une excellente philosophie, mais la traduction que nous en avions était extrêmement imparfaite, et, depuis qu'elle avait paru, l'auteur original avait revu son ouvrage à différentes reprises, et l'avait considérablement changé et augmenté. C'était donc un véritable service à rendre aux lettres et à la philosophie que de faire connaître en France cet excellent ouvrage, et c'est le but que remplit parfaitement la traduction que nous annonçons. Elle est écrite avec autant de pureté que d'élégance, nulle part on n'y ressent la contrainte et la gêne que semble devoir entraîner la nécessité où l'écrivain est de se plier et de s'asservir, en quelque sorte, aux idées d'autrui. C'est véritablement un livre français et un livre très-bien écrit, et cela ne peut arriver que lorsque le traducteur est parfaitement maître de sa langue et du sujet. On ne saurait s'empêcher de reconnaître ce double avantage dans la Citoyenne Condorcet, et, si ses *Lettres sur la sympathie* prouvent que les matières philosophiques les plus abstraites et les idées métaphysiques les plus déliées lui sont familières, son style prouve également que, malgré la gêne de notre langue, la traduction conserve sous sa plume toute la grâce, la précision et la flexibilité dont elle est susceptible.

Il nous serait difficile, vu la multiplicité des objets que ce journal embrasse, d'y donner une analyse très-étendue de l'ouvrage de Smith. Ceux que ce sujet intéresse (et qui ne doit-il pas intéresser?) éprouvent un grand plaisir à suivre plus facilement et plus distinctement la chaîne des idées et des principes de l'auteur dans l'excellente traduction de la Citoyenne Condorcet. Nous nous bornerons à rendre un compte succinct de ses *Lettres sur la sympathie* dans lesquelles elle a étendu et quelquefois combattu les idées que renferme l'ouvrage original.

Smith regarde la *sympathie* comme la source de tous nos sentiments moraux ; et il entend par ce mot sympathie, la faculté que nous avons de partager les passions et les affections quelconques des autres êtres. Cette faculté n'est, comme on voit,

que le résultat de notre susceptibilité physique; et Smith reconnaît expressément cette vérité. Mais l'auteur des lettres observe avec raison qu'il n'a pas assez pris soin de rattacher, pour ainsi dire, à cette première cause, tous les faits qu'il observe et dont il constate l'existence. « Avant d'examiner, dit-elle, les causes de la sympathie que nous éprouvons à l'occasion d'un mal moral, il faut examiner les causes de celle que nous éprouvons à l'occasion des maux physiques. » Ces causes sont dans le sentiment douloureux que nous fait éprouver la vue des maux d'autrui, par le souvenir de ceux que nous avons éprouvés nous-mêmes, ou par l'idée des maux semblables auxquels nous pouvons être exposés; « en effet, dès que le développement de nos facultés et l'expérience répétée de la douleur nous permettent d'en avoir l'idée abstraite, cette seule idée renouvelle en nous l'impression générale faite par la douleur sur tous nos organes. » Il faut en dire autant du plaisir, avec cette différence que, l'intensité du plaisir étant moindre que celle de la douleur, son impression générale sur nos organes est moins facile à réveiller. C'est donc d'abord comme êtres sensibles que nous sommes susceptibles de sympathie pour les maux physiques; mais cette sympathie que notre sensibilité commence, et qui est une partie de ce que nous comprenons sous le nom d'*humanité*, se complète par la réflexion. « C'est elle qui, par les habitudes qu'elle donne à notre sensibilité, en prolongeant son mouvement, fait que l'humanité devient dans nos âmes un sentiment actif et permanent, qui, brûlant de s'exercer, va, sans attendre qu'on l'excite, chercher le bonheur des hommes dans les travaux des sciences, dans les méditations de la nature, de l'expérience et de la philosophie, ou qui, s'attachant à l'infortune, la suit partout et en devient le consolateur, le dieu. Le sentiment de l'humanité est donc, en quelque sorte, un germe déposé au fond du cœur de l'homme par la nature, et que la faculté de réfléchir va féconder et développer. »

L'auteur explique ensuite comment, de la seule sympathie

physique devenue individuelle, fortifiée par diverses circonstances, rendue plus active, plus énergique par l'enthousiasme, naissent en nous des peines et des plaisirs moraux : la réflexion qui termine cette troisième lettre est d'une grande vérité, et exprimée avec une force et une précision remarquables. « Non seulement le spectacle et le souvenir des peines et des plaisirs moraux ou physiques des autres sont accompagnés en nous de peine et de plaisir ; mais cette sensibilité une fois éveillée et excitée dans notre âme se renouvelle à la seule idée abstraite du bien ou du mal. Il en résulte pour nous un motif intérieur et personnel de faire du bien et d'éviter de faire du mal, motif qui est une suite de notre qualité *d'êtres sensibles et capables de raisonnement*, et qui peut, dans les âmes délicates, servir à la fois de moniteur à la conscience et de moteur à la vertu. »

Dans la lettre quatrième, l'auteur réfute quelques erreurs de Smith sur les causes de notre compassion pour les malheurs des princes et des personnages que la fortune a placés au-dessus des autres hommes : elle pense avec raison que l'excès de sensibilité, en pareil cas, vient de ce que nous imaginons qu'ils doivent être d'autant plus affectés de leur sort qu'ils semblent devoir moins s'y attendre ; elle prouve aussi, contre l'opinion des philosophes anglais, que notre sympathie pour les peines physiques est généralement plus forte et plus douloureuse que pour les peines morales, et que, si l'imitation des premières nous affecte moins, c'est en partie parce que cette imitation est, de sa nature, beaucoup moins propre à produire l'illusion qui nous attendrit sur le spectacle simulé des peines morales. Les recherches sur les causes du rire, sur les causes de l'empire que certains hommes exercent sur ceux qui les écoutent et qui les lisent, sont un modèle de discussion profonde et lumineuse et de sagacité philosophique. Le parallèle des ouvrages de Voltaire et de ceux de J.-J. Rousseau, qui termine cette quatrième lettre, est tracé avec autant de grâce et d'esprit que de vérité. L'origine des idées morales et du sentiment que nous avons de nos droits et de nos devoirs, du juste et de l'injuste,

est la matière des trois lettres suivantes. « Il résulte nécessairement de la satisfaction que nous fait naturellement éprouver le spectacle ou la seule idée du plaisir ou du bien-être d'autrui, un plaisir pour nous-même lorsque nous leur en procurons. — Au contraire, la vue ou l'idée du malheur d'autrui nous fait éprouver un sentiment douloureux ; et le sentiment est plus vif lorsque nous sommes la cause volontaire, ou même involontaire, de ce malheur. » Le premier de ces deux sentiments, devenu par l'habitude et par la réflexion une idée abstraite, est la source de toutes les affections bienveillantes et bienfaisantes qui peuvent entrer dans le cœur de l'homme : le second, modifié de la même manière, produit l'idée abstraite de ce sentiment importun et quelquefois insupportable nommé remords ; « ces deux sentiments sont universels, ils composent les principes et le fondement de la morale du genre humain. » A mesure que nous réfléchissons sur nos sentiments sympathiques, à mesure que nous comparons les affections qui peuvent nous déterminer à agir, nous parvenons à les apprécier d'une manière plus conforme à la raison et au bien général ; dès lors, nos actions, qui n'étaient que bienfaisantes et humaines, acquièrent une bonté et une beauté morales : de là naît l'idée de la vertu, c'est-à-dire *des actions qui font aux autres un plaisir approuvé par la raison*. Cette définition de la vertu ne nous paraît pas tout à fait exacte : le mot vertu, comme l'ont observé Helvétius et Rousseau, signifie *force*, et toute action vertueuse suppose un effort sur soi-même pour faire aux autres un bien qui contrarie nos penchants ou nos intérêts ; du moins la vertu proprement dite est l'habitude de pareilles actions, de même le vice est l'habitude des actions nuisibles que la raison et la conscience désavouent et qu'un intérêt apparent et actuel ou l'empire du plaisir nous porte à commettre. La Citoyenne Condorcet termine cette intéressante analyse par l'examen des causes principales qui peuvent nous détourner de la vertu, du sentiment de nos devoirs ; et elle observe avec raison que ces causes sont le produit de nos mauvaises institutions ou du moins pro-

digieusement renforcées par elles. Dans tout ce qu'elle dit à ce sujet on reconnaît un esprit juste, étendu, éclairé, une âme élevée dégagée de préjugés et pénétrée des grands principes de liberté qui peuvent seuls accélérer le perfectionnement de l'espèce, et le bonheur des sociétés politiques. Au reste peut-être la sympathie est-elle une cause trop subalterne, si l'on peut s'exprimer ainsi, pour être regardée comme le fondement de la morale : l'auteur des lettres paraît l'avoir senti en s'occupant d'étendre à cet égard l'idée de Smith. Mais peut-être aurait-il été possible de montrer plus directement encore comment toutes nos idées morales tiennent à l'amour de soi, qui n'est pas l'égoïsme comme on sait très-bien, mais qui résulte nécessairement du sentiment de notre propre conservation, sentiment dont la nature semble avoir voulu se servir pour assujettir les êtres animés à ses vues, et qu'elle nous a commandé impérieusement en nous donnant la sensibilité physique.

XXI

Cabanis. Les six premiers mémoires sur les rapports du physique et du moral de l'homme.

Lettre aux Auteurs de la Décade (1).

Citoyens,

C'est à vous qui êtes honorablement inscrits parmi les partisans et les défenseurs de la saine philosophie, qu'il appartient de signaler les progrès qu'elle a fait faire à la raison humaine. Permettez-moi donc d'appeler votre attention sur une suite de mémoires qui se trouvent parmi ceux de l'Institut

(1) [*Décade,* an VIII (1800), 3e trimestre, 20 floréal, p. 262.]

national (1), et qui me paraissent propres à répandre sur la science positive de la morale, une lumière également précieuse et incontestable. Le C. Cabanis à qui nous devons ce beau travail, y expose « les rapports de l'étude physique de l'homme avec celle des procédés de son intelligence ; ceux du développement systématique de ses organes avec le développement analogue de ses sentiments et de ses passions, rapports d'où il résulte clairement que la physique, l'analyse des idées et la morale ne sont que les trois branches d'une seule et même science, qu'on peut appeler à juste titre *la science de l'homme.* »

Pour caractériser le degré de perfectionnement que cette science vient d'acquérir par les méditations du C. Cabanis, peut-être faut-il jeter un coup d'œil sur l'état où l'avaient laissée les philosophes qui l'ont précédé dans cette carrière. Et d'abord un fait assez remarquable, c'est que depuis Aristote jusqu'à Locke, et l'on pourrait dire même jusqu'à Condillac, tout ce qui a été écrit sur la métaphysique, la logique, l'analyse des sensations et des idées, n'a été à proprement parler que de la grammaire générale ; c'est-à-dire que ces philosophes n'ont fait la plupart du temps qu'analyser les mots et déterminer, avec plus ou moins de succès, le nombre et la nature des idées qui y sont attachées. Que l'on relise attentivement l'*Essai* de Locke, dit M. Horne-Tooke (2), et que l'on juge si les conclusions de cet immortel écrivain, lorsqu'elles sont exactes, ne sont pas également justes et évidentes, en substituant le mot *termes* au mot *idées* partout où il parle de la comparaison, de la composition, etc., des idées. Il est aisé de voir, pour le dire en passant, que, dans l'état où était la philosophie rationnelle à l'époque où Descartes voulut établir la doctrine des idées innées, il ne fallait, pour réfuter cette doctrine, que demander si les mots

(1) Partie des *Sciences morales et politiques*, t. I, depuis la page 37 jusqu'à la page 208.

(2) M. Horne Tooke est l'auteur d'un ouvrage très-neuf et très-ingénieux sur la grammaire générale. [ΕΠΕΑ ΠΤΕΡΟΕΝΤΑ *or the diversions of purley.* 1786.]

aussi sont innés. Mais un principe important, ou plutôt, comme le dit très-bien le C. Cabanis, un dernier résultat auquel ces considérations ont donné un degré d'évidence palpable, pour ainsi dire, c'est que nos idées viennent des sens. On sait quel parti Helvétius, Condillac, Charles Bonnet, et quelques autres hommes de génie, ont tiré de cette vérité. Cependant, faute d'attacher à l'expression de sensibilité physique toute l'étendue qu'elle comporte réellement, il s'est trouvé plusieurs phénomènes qu'ils ont mal expliqués, et un grand nombre d'autres encore qu'ils semblent n'avoir pas aperçus. Il était réservé à un homme qui joindrait, à des connaissances profondes en physiologie, un esprit aussi juste qu'étendu, de rectifier les erreurs échappées à ces illustres écrivains, et d'ouvrir une route nouvelle, une source féconde en applications utiles à l'éducation, à la morale, en un mot au bonheur et au perfectionnement des nations et des individus.

Les mémoires du C. Cabanis me paraissent réunir éminemment ces divers avantages, et j'ai pensé, citoyens, que vous accueilleriez avec intérêt l'exposé rapide que je vous fais de sa doctrine. Au reste, on conçoit facilement que ce n'est pas dans un simple extrait qu'on peut prendre une idée suffisante de cette doctrine aussi neuve qu'importante, et dont la nouveauté même rend presque indispensables tous les développements dont l'auteur l'a appuyée. Mon but est donc essentiellement de fixer l'attention des bons esprits sur l'ouvrage même du C. Cabanis, qui a su exposer ses idées dans un style à la fois noble, élégant et facile, et parfaitement approprié à la dignité du sujet.

Le premier mémoire intitulé *Considérations sur l'étude de l'homme et sur les rapports de son organisation physique avec ses facultés intellectuelles,* sert en quelque sorte d'introduction à tout le système des recherches que l'auteur se propose de faire, et des idées qu'il veut établir. Il y marque nettement son point de départ, les conditions qu'il croit nécessaires pour assurer le succès dans ce genre de considérations, et les questions accessoires qu'il peut être utile d'écarter, soit parce qu'elles sont

entièrement inaccessibles à l'esprit humain, d'après la nature de ses facultés, soit parce que, dans l'état actuel de nos connaissances, on peut en regarder l'examen comme prématuré. Ainsi, après avoir esquissé rapidement l'histoire de la *philosophie rationnelle,* il observe que les hommes qui ont eu le plus de vues utiles et importantes dans cette partie, ont assez généralement eu des connaissances physiologiques, et que c'est pour avoir été plus étrangers à ce genre d'instruction qu'Helvétius et Condillac sont tombés l'un et l'autre, dans des erreurs capitales. « S'ils eussent mieux connu l'économie animale, dit le C. Cabanis, le premier aurait-il pu soutenir le système de l'égalité des esprits? Le second n'aurait-il pas senti que l'âme, telle qu'il l'envisage, est une faculté, mais non pas un être; et que si c'est un être, à ce titre, elle ne saurait avoir plusieurs des qualités qu'il lui attribue? » — « Puisque nos idées, dit-il ailleurs, ne sont que le résultat de nos sensations comparées, il s'ensuit qu'il n'existe pour nous de causes extérieures que celles qui peuvent agir sur nos sens, et que tout objet auquel nous ne saurions appliquer nos facultés de sentir, doit être exclu de ceux de nos recherches. »

Jusqu'ici les écrivains qui ont traité de l'analyse des sensations n'ont envisagé la faculté de sentir que dans les organes des sens proprement dits; mais il s'en faut bien que les impressions particulières à ces organes embrassent l'universalité des phénomènes produits par la sensibilité physique, répandue ainsi que la vie dans tout le système de l'économie animale : système, qui lui-même est susceptible d'éprouver des modifications variées à l'infini, à raison de l'âge, du tempérament, du sexe, du climat, du régime, de l'état sain ou maladif, etc. Cette seule considération, dont la plus légère attention suffit pour nous faire sentir l'éclatante vérité, nous montre la science de l'homme sous un point de vue entièrement neuf, et ouvre à l'esprit de recherche et d'analyse un champ immense et bien séduisant par la multitude et l'importance des faits qu'on peut y recueillir. « C'est sous ce point

de vue, dit avec raison le C. Cabanis, que l'étude physique de l'homme est principalement intéressante ; c'est là que le philosophe, le moraliste, le législateur, doivent fixer leurs regards, et qu'ils peuvent trouver à la fois et des lumières nouvelles sur la nature humaine, et des vues fondamentales sur son perfectionnement. » Mais encore une fois il ne peut être permis de marcher dans cette route nouvelle qu'à ceux à qui les sciences physiologiques et médicales sont familières; et sous ce rapport, qui mieux que le C. Cabanis pouvait entreprendre de développer les idées et les théories importantes auxquelles ces considérations peuvent conduire?

Dans l'*Histoire physiologique des sensations,* qui fait la matière du second mémoire, l'auteur, toujours attentif à bien assurer sa marche, et à ne laisser derrière lui aucune difficulté qu'il soit possible d'éclaircir, s'arrête un moment sur une discussion qui s'était élevée entre les plus célèbres physiologistes. Haller niait que la sensibilité fût l'unique cause des mouvements organiques, et il reconnaissait dans les fibres musculaires, ou plutôt dans les nerfs qui sont unis à ces fibres, une propriété distincte et même indépendante, à certains égards, de la sensibilité, et il lui donnait le nom d'*irritabilité.* L'école de Stahl et beaucoup d'autres soutenaient, au contraire, que l'on devait uniquement rapporter à la sensibilité tous les phénomènes dont les disciples de Haller croyaient devoir faire deux classes distinctes. Mais ce n'est guère ici qu'une question de mots, comme l'observe le C. Cabanis. « En effet, dans l'une et dans l'autre hypothèse, les phénomènes s'expliquent à peu près de la même manière, et l'analyse philosophique s'y applique également bien ; seulement, il y a plus de simplicité dans celle de l'école de Stahl, et l'unité du principe physique y cadre mieux avec l'unité du principe moral, *qui bien certainement n'en est pas distinct.* »

Une vérité universellement reconnue, et qui résulte des expériences les plus simples et les plus familières, c'est que les nerfs sont le siège particulier de la sensibilité ; qu'ils distri-

buent dans tout le système de nos organes, dont ils forment le lien général. Mais les impressions qui affectent les diverses parties de ce système ne se font pas d'une manière uniforme ; « elles ont, au contraire, relativement à l'individu qui les reçoit, des effets très-différents ; les unes lui viennent des objets extérieurs ; les autres, reçues dans les organes internes, sont le produit des fonctions vitales : il a presque toujours la conscience des unes, il peut du moins s'en rendre compte. Il ignore les autres ; il n'en a du moins aucun sentiment distinct. Enfin les dernières déterminent les mouvements dont la liaison avec leurs causes échappe à ses observations. » Ainsi la circulation du sang, l'action péristaltique des intestins, etc., déterminée par des forces musculaires, ou par certains mouvements toniques, très-ressemblants à ceux que les muscles, proprement dits, exécutent, se font à notre insu. Il faudrait donc maintenant déterminer quelles sont les affections morales et les idées qui dépendent particulièrement de ces affections internes, et dont les organes des sens ne sont tout au plus que des instruments subsidiaires. L'auteur conclut de l'observation exacte et suivie des phénomènes « que les déterminations dont l'ensemble est désigné sous le nom d'*instinct*, ainsi que les idées qui en dépendent, doivent être rapportées à ces impressions intérieures, suite nécessaire des diverses fonctions vitales. » C'était beaucoup sans doute que d'avoir bien établi que toutes les idées et toutes les déterminations morales sont le résultat des impressions reçues par les différents organes ; mais c'est assurément un progrès bien important que d'avoir montré que ces impressions ont des différences générales très-évidentes, et qu'on peut les distinguer par leur siège et par le caractère de leurs produits. Enfin on peut assurer hardiment que c'est avoir fait un grand pas de plus, dans la carrière des sciences morales et politiques, que d'avoir rattaché les observations embarrassantes qui regardent l'instinct à l'analyse philosophique.

Il restait encore une grande lacune entre les impressions internes ou externes, d'une part, et les déterminations morales

ou les idées, de l'autre. La philosophie rationnelle a désespéré de la remplir; et, sans doute, s'il avait été question de remonter à l'essence et à la cause première de ces phénomènes, on ne pourrait qu'applaudir à cette sage retenue. Mais il était possible au moins de jeter quelque lumière sur le mode d'association, pour ainsi dire, des impressions et des idées : c'est à quoi le C. Cabanis est parvenu à l'aide d'une analyse aussi ingénieuse que sévère. Voici comment il expose le résultat de ses recherches sur cet objet : « On peut considérer, dit-il, les opérations de la sensibilité comme se faisant en deux temps. D'abord les extrémités des nerfs reçoivent et transmettent le premier avertissement à tout l'organe sensitif, ou seulement à l'un de ses systèmes isolés; ensuite l'organe sensitif réagit sur elles, pour les mettre en état de recevoir toute l'impression; de sorte que la sensibilité, qui, dans le premier temps semble avoir reflué de la circonférence au centre, revient, dans le second, du centre à la circonférence; et que, pour tout dire en un mot, les nerfs exercent sur eux-mêmes une véritable réaction pour le sentiment comme ils en exercent une autre sur les parties musculaires pour le mouvement.

« ..... Pour se faire une juste idée de la pensée, » ajoute-t-il ensuite, « il faut considérer le cerveau comme un organe destiné spécialement à la produire, de même que l'estomac et les intestins à faire la digestion, le foie à filtrer la bile, etc. Les impressions, en arrivant au cerveau, le font entrer en activité comme les aliments, en tombant dans l'estomac, l'excitent à la sécrétion plus abondante du suc gastrique et aux mouvements qui favorisent leur dissolution. La fonction propre de l'un est de se faire des images de chaque impression particulière, d'y attacher des signes, de les combiner, de les comparer entre elles, d'en tirer des jugements et des déterminations, comme la fonction de l'autre est d'agir sur les substances nutritives dont la présence le stimule, de les dissoudre, d'en assimiler les sucs à notre nature. »

Non-seulement le système nerveux réagit sur lui-même

pour produire le sentiment, et sur les muscles pour produire le mouvement, mais encore l'organe cérébral a la faculté de se mettre en action, pour ainsi dire spontanément, et de déterminer des mouvements analogues dans les autres organes, en vertu des causes dont l'action s'exerce dans son sein et s'applique directement à ses parties internes. Cette propriété est inhérente à la nature du système nerveux, et résulte essentiellement de la vitalité qui y paraît éminemment concentrée. « Nous remarquons donc clairement trois sortes d'opérations de la sensibilité que la différence de leurs effets nous force de ne pas confondre : la première se rapporte aux organes des sens; la seconde, aux parties internes, notamment aux viscères des cavités de la poitrine et du bas-ventre (et il faut comprendre avec ces derniers les organes de la génération); la troisième, à l'organe cérébral lui-même, abstraction faite des impressions qui lui sont transmises par ses extrémités sentantes, soit internes, soit externes. » Il est évident que ces observations répandent beaucoup de lumière sur un grand nombre de phénomènes jusqu'ici inexpliqués, tels que les extases dont l'effet est de concentrer la sensibilité, la pensée et la vie, pour ainsi dire, dans les foyers nerveux ; les songes, particulièrement ceux qui ne sont pas le produit d'impressions reçues par les extrémités sentantes; les délires, tantôt partiels, tantôt généraux « qui non-seulement changent les relations morales de l'homme avec le monde extérieur, mais qui modifient en outre si puissamment la manière dont nos facultés purement organiques sont affectées dans ces nouvelles relations, etc... »

En voilà assez sans doute pour faire connaître le mérite et l'importance du travail du C. Cabanis, et pour inspirer à ceux qui s'intéressent à ce genre de considérations le désir de le suivre lui-même dans les nombreux et savants développements qu'il donne à ses idées : c'est pourquoi je ne m'arrêterai point sur la dernière partie de ce mémoire où il décrit avec autant d'exactitude que de sagacité le mécanisme et les propriétés particulières, si je puis m'expliquer ainsi, de chacun des organes

de nos sens proprement dits. Ce morceau, quoique traité d'une manière neuve dans les détails, contient des notions plus familières à la plupart des lecteurs, et, par cela même qu'il est écrit dans un style extrêmement attachant, ne pourrait que perdre à être présenté dans un extrait. Je reviendrai dans une autre lettre sur la suite de ces mémoires, insérés dans le volume que la classe des sciences morales et politiques de l'Institut national a publié cette année.

Salut, etc.

Seconde lettre aux auteurs de la Décade, sur quelques mémoires de C. Cabanis, etc. (1). — (*Décade,* an VIII (1800), 3e trimestre, 20 et 30 prairial, p. 461 et 521.)

Citoyens,

J'ai tâché de montrer, dans la lettre que je vous ai précédemment adressée (2), comment le C. Cabanis, par des observations plus précises sur l'organisation physique de l'homme, par des considérations plus approfondies sur le mécanisme de la pensée, était parvenu à placer les sciences qu'on appelle métaphysiques et morales, au rang des sciences physiques naturelles, et à donner ainsi à cette partie de nos connaissances un degré de certitude et d'évidence dont on aurait eu peine à les croire susceptibles. Je vais maintenant exposer les développements ultérieurs, que le même Citoyen a donné à cette doctrine à la fois si neuve et si intéressante, et les applications heureuses qu'il en a faites à l'analyse de l'influence des âges, des sexes,

(1) Voyez le tome II des *Mémoires de l'Institut national,* pp. 107-287, classe des sciences morales et politiques.

(2) Voyez le n° 23 de la *Décade philosophique,* etc., [ci-dessus p. 251 et suivantes.]

et des tempéraments, sur les idées et les affections morales. Peut-être les esprits faibles, ou prévenus de certaines opinions, verront-ils avec quelque frayeur les progrès de cette philosophie audacieuse, qui, remontant par une marche serrée des effets aux causes, rétrécit prodigieusement l'empire des qualités occultes, et des abstractions vagues; mais qu'ils se rassurent, en considérant que, lors même qu'on serait parvenu à rattacher l'ensemble des phénomènes à un fait unique, dont le mode d'action serait connu, le principe de cette action sera sans doute éternellement inexplicable, et que là ils pourront toujours placer tous les rêves dont leur imagination aime à se nourrir; qu'ils nous permettent donc, en leur offrant cette consolation, de les inviter à être un peu moins intolérants. Mais je reviens aux mémoires du C. Cabanis.

Dans ses considérations sur l'influence des âges, après quelques détails préliminaires sur les divers degrés d'accroissement que prennent les corps organisés (les végétaux et les animaux), les uns par les transformations successives que subit le mucilage, qui semble être leur principe constituant, les autres par celles que subit la gélatine, qui dans les animaux est le principe analogue au mucilage dans les plantes, l'auteur établit sur une foule de faits physiologiques et pathologiques les plus incontestables, des principes extrêmement lumineux, touchant les modifications diverses qu'éprouve l'économie animale aux différentes époques de la vie, et les modifications correspondantes qui se manifestent dans les idées et les affections morales de l'individu. Ainsi, chez les enfants, par exemple, la prédominance relative du système nerveux, la quantité plus considérable de vaisseaux, l'irritabilité plus vive des muscles, donnent lieu à une multiplicité d'impressions, d'où résultent nécessairement des déterminations tumultueuses et continuellement variables; « mais en même temps l'organe cérébral, dans lequel les principes mêmes de la vie se préparent et s'élaborent, moins raffermi par les membranes cellulaires qui l'embrassent, ou qui se glissent dans ses divisions, entre facilement en jeu. Les

moindres stimulants dont il éprouve l'action directe dans son sein, excitent de sa part des opérations d'autant plus faciles et plus promptes, qu'elles tiennent encore de près à celles de l'instinct, et d'autant plus favorables au développement de tout le corps, qu'elles sont plus générales et diffuses, qu'elles se fixent plus rarement dans un point particulier; de sorte que la vie s'exerçant par tout, et sans cesse d'une manière égale, y prend chaque jour une nouvelle consistance. »

Une époque très-remarquable dans la vie des enfants et qui est marquée par des changements trop frappants pour qu'ils pussent échapper à la sagacité des anciens observateurs, c'est celle qui s'annonce vers leur septième année par la seconde dentition; alors les humeurs et les solides prennent tout à coup des caractères plus prononcés, la révolution qui se fait en même temps dans le moral n'est pas moins sensible, et, si tous les peuples civilisés placent à cette même époque l'âge de raison, il ne faut pas croire, dit le C. Cabanis, que ce soit au hasard et sans motif. En effet, c'est dans la période qui la suit, et qui précède l'âge de la puberté, c'est de sept à quatorze ans que le tissu cellulaire commence à s'élaborer davantage, que les solides ont plus de ton, que les stimulants répandus dans chacun des fluides prennent une activité plus considérable. Aussi cette période est-elle la plus décisive pour la culture du jugement : « C'est alors que les impressions commencent à se rasseoir, à se régler, que la mémoire, sans avoir perdu de sa facilité, commence à mettre mieux en ordre cette multitude d'impressions, et devient tout ensemble plus systématique et plus tenace..... C'est alors aussi qu'il s'établit, entre l'enfant et les êtres sensibles qui l'environnent, des rapports véritablement moraux, que son jeune cœur s'ouvre aux affections touchantes de l'humanité. Heureux, ajoute le C. Cabanis, lorsqu'une excitation précoce ne lui donne point des idées qui ne sont pas de son âge, et n'éveille point en lui des passions qu'il ne peut encore diriger convenablement, ni même sentir et goûter ! »

L'adolescence introduit dans le système une nouvelle série de mouvements ; elle trouve déjà le tissu cellulaire, et toute la contexture des solides dans un état de condensation, d'élaboration, d'énergie qui manifeste la force journellement croissante des opérations. La crise de la puberté qui l'a précédée, en faisant refluer dans le sang un nouveau principe extrêmement actif, augmente beaucoup encore les qualités stimulantes de ce fluide. C'est le moment où l'organe cérébral tout entier reçoit le plus de ces impressions dont les causes agissent dans son sein même, c'est aussi celui où l'imagination exerce le plus d'empire; c'est l'âge de toutes les idées romanesques, de toutes les illusions... « Alors toutes les affections aimantes se transforment si facilement en religion, en culte ! On adore les puissances invisibles comme sa maîtresse, peut-être uniquement parce qu'on adore ou qu'on a besoin d'adorer une maîtresse ; parce que tout remue des fibres devenues extrêmement sensibles, et que cet insatiable besoin de sentir, dont on est tourmenté, ne peut se satisfaire suffisamment sur des objets réels. »

J'ai cru devoir exposer, avec quelque étendue, les idées de l'auteur dans cette partie de son travail, afin de mettre les lecteurs à portée de saisir l'esprit de sa méthode dans ce parallèle soutenu entre deux ordres de facultés, dont les progrès sont tellement analogues, tellement liés entre eux, qu'il est impossible de ne pas voir que le développement des unes est la cause immédiate et nécessaire du développement des autres. Il est aisé de sentir d'ailleurs que les explications physiologiques se compliquent en raison des phénomènes eux-mêmes ; mais, comme l'observe avec raison le C. Cabanis, ce n'est pas un nouvel ordre de phénomènes, c'est seulement une gradation plus forte, une nuance plus marquée dans l'énergie des fonctions dont il a tracé le tableau ; qu'il me suffise donc d'observer que partout et toujours les faits les plus authentiques servent d'appui à sa théorie, et que, si elle n'est pas dans tous les cas applicable aux individus pris isolément, cela tient à l'imperfection de nos connaissances dans l'état actuel ; mais que l'application générale

de ses principes est tellement frappante d'évidence, qu'il est aisé de pressentir que le progrès des lumières ne fera que les confirmer.

En effet, on voit dans toute la suite des faits que présentent les révolutions physiques qui caractérisent les époques de l'âge mûr et de la vieillesse, la cause immédiate de phénomènes moraux que présentent généralement ces mêmes époques ; ainsi l'âge mûr est marqué par les affections hypocondriaques et mélancoliques, par les passions ambitieuses, tristes et personnelles, parce que, bien qu'alors l'organisation ait acquis le plus grand degré d'énergie, la faculté de sentir n'a plus néanmoins cette flexibilité précieuse, cette fleur de délicatesse, si je puis m'exprimer ainsi, qui est le principe des affections douces, des sentiments nobles et désintéressés ; il semble que la rigidité des organes communique aux impressions, et même aux opinions cette persistance et cette opiniâtreté qui les caractérisent à cette époque.

Il en est de même à peu près de la vieillesse dans certains cas, avec cette différence que les solides acquérant encore plus de densité, plus de roideur, la faiblesse ou l'embarras des fonctions réparatrices diminue progressivement les forces du système nerveux, et que le principe même du mouvement s'affaiblit à mesure que les instruments deviennent moins capables d'obéir à son impulsion, d'où il résulte nécessairement qu'à raison des progrès de l'âge, les opérations de l'esprit doivent de jour en jour prendre plus de lenteur et d'hésitation, le caractère devenir de plus en plus défiant et timide : « La difficulté d'être augmentant dans une progression continuelle, le sentiment de la vie ne se répand plus au dehors ; une nécessité fatale replie sans cesse le vieillard sur lui-même, et son égoïsme est l'ouvrage immédiat de la nature. »

L'auteur explique avec beaucoup de sagacité et de netteté comment dans la vieillesse les impressions les plus récentes s'effacent aisément, et comment celles de l'âge mûr s'affaiblissent, tandis que celles du premier âge, au contraire, redevien-

nent souvent plus vives et plus distinctes. Je ne m'arrêterai pas sur l'explication de ce phénomène qui exigerait de trop grands développements ; mais les réflexions qui terminent cette intéressante partie du travail du C. Cabanis m'ont paru dignes de l'attention de tous les hommes qui pensent. « La mort, dit-il, n'a rien de redoutable aux yeux de la raison : elle n'épouvante que les imaginations faibles qui ne savent jamais apprécier au juste ce qu'elles quittent et ce qu'elles vont retrouver ; ou les âmes coupables, qui souvent au regret du passé, si mal mis à profit pour leur bonheur, joignent les terreurs vengeresses d'un avenir douteux. Pour un esprit sage, pour une conscience pure, la mort n'est que le terme de la vie, *c'est le soir d'un beau jour.*» Bacon avait recommandé aux recherches des médecins de son temps les moyens de rendre nos derniers moments heureux encore, ou du moins paisibles, et jamais, en effet, sujet ne fut plus digne d'exciter les efforts du génie. Le C. Cabanis se propose de développer avec étendue ses vues sur cette importante question, et ce sera un nouveau service qu'il aura rendu à la philosophie et à l'humanité.

Il est évident que les modifications apportées par le progrès des années dans l'organisation physique de l'homme, ont, généralement parlant, la même influence sur celle de la femme ; mais il existe incontestablement, d'un sexe à l'autre, des différences physiques et morales trop prononcées pour qu'elles ne méritent pas un examen attentif, et cet examen est l'objet du mémoire intitulé : *De l'influence des sexes sur le caractère des idées et des affections morales.* C'est d'abord un fait certain que les fibres charnues sont plus faibles, et le tissu cellulaire plus abondant chez les femmes que chez les hommes. Or la faiblesse des muscles, qui résulte de cette constitution, inspire un dégoût d'instinct pour les exercices violents, ramène à des amusements et à des occupations sédentaires, donne lieu à une sensibilité plus active, à une mobilité plus grande dans le système nerveux, en sorte que les impressions, étant plus fugitives et plus multipliées, ont moins de persistance et de profondeur. Ces

données sembleraient presque suffisantes pour expliquer les dispositions, les goûts et les habitudes générales des femmes ; elles aimeront de préference les travaux qui demandent plus d'adresse que de vigueur, elles s'exerceront plutôt sur des petits objets, et par conséquent leur esprit acquerra plus de finesse et de pénétration que de force et d'étendue, etc. En analysant ainsi les détails d'un assez grand nombre de faits relatifs à l'économie animale dans les deux sexes, et en comparant ces faits entre eux, on entrevoit les raisons des différences et des ressemblances les plus remarquables.

Mais, lorsqu'on en vient aux considérations morales, le tableau qui se présente est infiniment plus vaste, les objets en sont infiniment plus variés et plus nombreux, et, comme l'avoue le C. Cabanis, il n'est pas aisé de démêler avec précision les causes de tant de phénomènes confus. Tout ce qu'il dit sur les différences essentielles qui caractérisent la nature morale, pour ainsi dire, des deux sexes, sur les inconvénients auxquels s'exposent les femmes qui affectent des qualités ou des habitudes qui ne doivent pas leur appartenir, est plein de justesse et de la plus saine raison. Peut-être néanmoins n'a-t-il pas assez modifié certains principes généraux qu'il établit, et auxquels le perfectionnement de l'art social et les excellentes réflexions du C. Cabanis lui-même, à la fin de ce mémoire, doivent nécessairement apporter quelques restrictions. « Il faut, dit-il, que l'homme soit fort, audacieux, entreprenant ; que la femme soit faible, timide, *rusée*. Telle est la loi de la nature, etc. » Sans doute la nature a fait l'homme plus fort que la femme, et de cette différence naturelle résultent les qualités et les grâces mêmes propres à chaque sexe ; mais, comme la raison perfectionnée apprend à l'homme à n'être ni audacieux, ni entreprenant contre la justice, cette même raison apprend à la femme à n'être ni faible ni timide dans les circonstances où les qualités opposées lui deviennent nécessaires. Quant à la ruse, c'est l'arme que le faible opprimé oppose à l'oppresseur injuste, et dans un système de choses bien ordonné cette arme doit deve-

nir inutile. J.-J. Rousseau, l'un des écrivains qui ont peint, avec le plus de charme et de vérité, les femmes telles qu'elles sont, avec leurs qualités et leurs défauts, n'a peut-être pas aussi bien vu ce qu'elles pourraient être pour leur bonheur et pour le nôtre. Ses idées sur cet objet, quoique présentées avec toute la magie de cette éloquence vraiment entraînante, dont aucun écrivain peut-être n'a possédé le secret au même degré que lui, sont la plupart du temps incohérentes ou fausses ; il semble n'avoir vu dans les femmes que les objets de la sensualité des hommes, ou de cet amour délirant et enthousiaste qui fait à la fois le charme et le tourment des beaux jours de notre jeunesse, mais dont l'influence ne peut, sans le plus grand inconvénient, s'étendre sur un âge plus avancé ; et sous ce rapport il est impossible de combattre les funestes impressions qui peuvent résulter des ouvrages de Rousseau, avec plus de force et de véritable supériorité que ne l'a fait le C. Cabanis dans les divers passages que je vais transcrire : « Non, l'amour, dit-il, l'amour, tel que le développe la nature, n'est pas ce torrent effréné qui renverse tout : ce n'est point ce fantôme théâtral qui se nourrit de ses propres éclats, se complaît dans une vaine représentation, et s'enivre lui-même des effets qu'il produit sur les spectateurs fascinés : c'est encore moins cette froide galanterie, qui n'a pas même, en se jouant dans l'expression recherchée des sentiments tendres et délicats, la prétention de tromper la personne à laquelle ils s'adressent... Sous le régime bienfaisant de l'égalité, sous l'influence toute-puissante de la raison publique, libre enfin de toutes les chaînes dont l'avaient chargé les absurdités politiques, civiles ou religieuses, étranger à toute exagération, à tout enthousiasme ridicule, l'amour sera le consolateur, mais non l'arbitre de la vie ; il l'embellira, mais ne la remplira point, car, lorsqu'il la remplit, il la dégrade, et bientôt il s'éteint lui-même dans les dégoûts... »

Les anciens, qui étaient éminemment doués du génie de l'observation, avaient bien remarqué qu'à certaines formes

extérieures très-prononcées, à certaines constitutions physiques distinctes, correspondent généralement des passions, des affections morales très-caractérisées, et qui sont constamment les mêmes pour les mêmes tempéraments : mais, sur les faits de l'économie animale qu'ils avaient su démêler avec tant de finesse et décrire avec tant de vérité, ils avaient élevé un système faux, parce que l'art des expériences, ce puissant et heureux supplément de l'observation directe, leur était inconnu. Le Cit. Cabanis, en appliquant les découvertes des modernes dans l'anatomie et dans la physiologie, à la recherche de l'influence des tempéraments sur la formation des idées et des affections morales, a jeté le plus grand jour sur ce sujet si important, et il est parvenu, par une route entièrement différente, mais bien plus sûre, à des résultats qui confirment en grande partie la théorie des anciens, et qui lui ont donné l'occasion, en appuyant cette théorie sur ses véritables bases, de la modifier à certains égards, et de la compléter à quelques autres.

Ainsi, au lieu de quatre tempéraments principaux ou simples que les anciens avaient admis, le sanguin, le bilieux, le flegmatique ou pituiteux, et l'atrabilaire ou mélancolique, le Cit. Cabanis en admet six ; mais les Anciens rapportaient à la prédominance de quatre humeurs primitives, le sang, la bile, la pituite et l'atrabile, les quatre tempéraments dont nous venons de parler, et cette hypothèse, qui a quelque chose de séduisant par sa simplicité, ne peut être admise sous aucun rapport, parce qu'aucun phénomène de l'économie animale, mieux observée et mieux connue, ne la justifie, et que l'atrabile telle que les Anciens la décrivent, c'est-à-dire formant une humeur naturelle du corps, n'existe véritablement pas. Laissons donc de côté la doctrine des anciens qui ne nous offre que des observations directes, pleines, à la vérité, de justesse et de sagacité, et revenons à la théorie de notre auteur qui nous présente un grand ensemble de faits parfaitement liés, et d'observations plus justes, plus étendues, et par conséquent plus fécondes en conséquences très-importantes.

Le premier fait sur lequel l'auteur arrête son attention dans cette recherche, c'est la fonction propre des poumons, qui est de respirer l'air atmosphérique, et, en le décomposant, de déterminer dans le sang des changements remarquables. Ils transforment le chyle en sang, et contribuent en grande partie à la production de la chaleur animale ; d'où il est aisé de conclure que des poumons plus volumineux produisent, toutes choses égales d'ailleurs, une sanguification plus active et plus complète, fournissent une plus grande quantité de chaleur, et impriment par conséquent un mouvement plus rapide au sang. Un autre état organique, qui accompagne communément celui qu'on vient de décrire, et qui en dérive naturellement, c'est celui qui est caractérisé par la souplesse des muscles, par la docilité des fibres qui sont en même temps imprégnés d'une vitalité considérable et partout égale et constante. De là, une aisance remarquable dans les fonctions, qui produit un grand sentiment de bien-être, et, pour passer à l'état moral qui est le résultat immédiat de cette organisation, de là l'éclat et la grâce dans les idées, la douceur et la bienveillance dans les affections, mais aussi une sorte de mobilité et d'inconstance. L'esprit manquera de force et de profondeur; en un mot, ce sera le tempérament sanguin des Anciens avec tous les caractères qu'ils lui prêtent dans leurs descriptions.

La capacité plus grande de la poitrine, la souplesse des solides, l'exacte proportion des humeurs, caractérisent donc le tempérament sanguin; mais, si, à la première des conditions qui déterminent le tempérament, on joint le volume plus considérable, ou l'activité plus grande du foie, les résultats deviendront entièrement différents. La bile qui est filtrée par cet organe est une humeur très-active, très-stimulante, qui imprime aux solides des mouvements plus vifs et plus forts, qui agit même immédiatement sur le système nerveux, et par lui sur les causes primitives de la sensibilité. Ordinairement les effets de la bile coïncident avec ceux de l'humeur séminale. Ces deux produits de fonctions et d'organes si différents

acquièrent toute leur énergie à peu près aux mêmes époques; et le plus souvent elles ont des degrés correspondants d'exaltation. Il est aisé de voir que dans un pareil état organique les sensations seront extrêmement vives, et que, d'un autre côté, la tension et la roideur que ces humeurs si actives imprimeront aux solides et au système nerveux nuiront singulièrement à l'aisance et à la facilité des mouvements. Mais laissons le C. Cabanis lui-même nous tracer la peinture animée des effets qui résultent de cette disposition des organes : « Les résistances, dit-il, qui se font sentir dans toutes les fonctions, le caractère âcre et ardent que les dispositions ou la quantité de la bile impriment à la chaleur du corps, l'extrême sensibilité de toutes les parties du système, donnent à l'individu un sentiment presque habituel d'inquiétude. Le bien-être facile du sanguin lui est entièrement inconnu. Ce n'est que dans les grands mouvements, dans les occasions qui emploient et captivent toutes ses forces, dans les occasions qui lui en donnent la conscience pleine et entière, qu'il jouit agréablement et facilement de l'existence ; il n'a pour ainsi dire de repos que dans l'excessive activité. » Tels sont les traits caractéristiques du tempérament que les anciens ont désigné sous le nom de *bilieux*.

Maintenant, si, au lieu de ces poumons et de ce foie volumineux qui lui sont propres, on suppose une poitrine étroite et serrée, jointe à la constriction habituelle du système épigastrique, tout change de face. Les causes de résistance sont portées à peu près à leur dernier terme, la roideur originelle des solides s'accroît de plus en plus, les extrémités nerveuses sont douées d'une sensibilité vive; les muscles sont très-vigoureux, la vie s'exerce avec une énergie constante, mais elle s'exerce avec embarras, avec une sorte de gêne. De là, des déterminations pleines d'hésitation et de réserve, des sentiments plus réfléchis, des appétits ou des désirs qui prennent plutôt le caractère de la passion que celui du besoin. C'est aux symptômes dont on vient de voir l'esquisse sommaire et rapide

que l'on peut reconnaître le tempérament mélancolique. Une autre circonstance, qui peut servir à expliquer la grande énergie et l'activité constante du cerveau dans les hommes de ce tempérament, c'est l'influence particulière des organes de la génération, influence qui peut se présenter sous mille formes variées qui la dénaturent, mais que l'œil attentif de l'observateur sait toujours démêler. « Il la reconnaît dans l'austérité d'une morale excessive, dans les extases de la superstition, dans ces maladies extraordinaires qui font les prophètes et les pythonisses... Il retrouve cette influence de l'amour dans les idées et les passions qui paraissent le plus étrangères à ses impulsions primitives, et jusque dans les privations superstitieuses ou sentimentales qu'il s'impose à lui-même. »

Enfin, si, malgré la capacité plus grande de la poitrine et le volume des poumons, la production de la chaleur et la force de la circulation sont peu considérables, ce qui peut venir de la mollesse originaire des fibres et du défaut d'énergie dans le foie et dans les organes de la génération, il se formera une quantité d'humeurs inertes, de mucosités, qui, épanchées de toutes parts, gêneront et affaibliront de plus en plus les vaisseaux, émousseront la sensibilité des extrémités nerveuses, détruiront graduellement le ton naturel des fibres charnues et la force des muscles, etc.; ce sera le tempérament pituiteux ou flegmatique des anciens. On devine assez quelles doivent être les habitudes et les affections morales résultant d'un pareil état des organes; les sensations du flegmatique auront peu de vivacité, ses mouvements seront faibles et lents, et la tendance générale de ses habitudes le portera au repos; il ne connaîtra ni cette inquiétude particulière au bilieux, ni la gaieté brillante et la vivacité qui caractérisent le sanguin, en un mot, « le flegmatique sent, pense et agit lentement et peu ».

A ces quatre tempéraments, parfaitement observés et décrits par les médecins anciens, mais dont ils ne soupçonnaient pas même les véritables causes, le C. Cabanis en ajoute deux

autres : 1° celui qui est caractérisé par la prédominance du système nerveux ou sensitif sur le système musculaire ou moteur ; 2° celui qui se distingue, au contraire, par la prédominance du système moteur sur le système sensitif. En effet, on a observé que la faculté du mouvement n'était pas toujours en raison de la sensibilité ; qu'une partie, ou même le corps tout entier, pouvait être peu sensible, et cependant capable de se mouvoir avec vigueur, ou peu capable de se mouvoir quoique fort sensible. Mais l'influence prédominante du cerveau peut s'exercer sur des fibres fortes, ou sur des fibres faibles. Dans le premier cas, il en résulte des déterminations profondes et persistantes, des élans durables, un enthousiasme habituel, des volontés passionnées; dans le second, des déterminations légères et fugitives, des impressions multipliées qui se succèdent sans relâche, et se détruisent mutuellement, des idées et des affections passagères, etc. L'auteur observe, à cette occasion, que l'une de ces deux modifications appartient plus spécialement à la nature particulière de l'homme, l'autre à la nature particulière de la femme.

Au reste, il est aisé de reconnaître les différences essentielles et fondamentales qui caractérisent les deux tempéraments établis par le C. Cabanis; c'est au premier, à celui dans lequel dominent les forces sensitives, qu'appartiennent les hommes doués d'une imagination vive et brillante, d'une aptitude remarquable aux travaux de l'esprit, aux sciences et aux arts; tandis que les individus qui n'éprouvent que le besoin d'exercer sans relâche leurs facultés mécaniques, qui sont entraînés dans une action violente et continuelle, qui presque toujours devance la réflexion et souvent même la rend impossible, qui ne vivent, pour ainsi dire, que par l'exercice ou la conscience de leur force extérieure, appartiennent essentiellement au tempérament où dominent les forces motrices. L'auteur observe avec raison que les mœurs de ces deux espèces d'hommes doivent paraître quelquefois n'appartenir qu'à peine au même système d'existence, et que le temps et la pratique de la vie, en déve-

loppant, en fortifiant leurs caractères divers, ne font que rendre plus sensible cette ligne de démarcation.

C'est de la complication et de la combinaison de ces six tempéraments variés à l'infini et dans des proportions infiniment diverses, que se composent ceux que l'on a occasion d'observer ; aucun n'a les caractères exacts et précis que l'on vient de présenter ; aucun ne s'offre avec cet équilibre exact et parfait des qualités ou facultés diverses qui formerait le tempérament le plus heureux, le plus propre à assurer la jouissance pleine et entière de chacun des instants de la vie, et à lui garantir une longue durée. D'un autre côté, le tempérament peut être modifié, jusqu'à un certain point, par le régime, en prenant ce mot dans son acception la plus étendue : mais l'observation a démontré qu'un tempérament bien caractérisé ne change pas, et que même il se transmet des parents aux enfants ; le mélange des races est peut-être le moyen le plus efficace de modifier et d'améliorer la nature humaine, et cet objet si digne de l'attention du moraliste et du philanthrope, appelle toutes les recherches du moraliste et du médecin observateur. Telles sont les conclusions du C. Cabanis, et les vues de perfectionnement auxquelles il s'est élevé en terminant cet intéressant ouvrage, qui n'est pas l'un des moins beaux monuments de la philosophie de ce siècle.

En réfléchissant sur l'ensemble des faits présentés dans toute la suite de ces travaux, on ne peut s'empêcher de reconnaître que la nature morale a ses lois nécessaires et invariables, comme la nature physique, ou plutôt que cette distinction, produit de la faiblesse de notre intelligence, s'évanouit devant un examen plus approfondi, et une connaissance plus étendue des phénomènes, puisque, encore une fois, les affections qu'on appelle morales sont le résultat immédiat de certaines dispositions et combinaisons des organes et de leurs éléments constitutifs. Or, si l'on est parvenu à connaître quelques-unes des lois qui régissent le monde physique au point de prévoir et de déterminer avec certitude quelques-unes des révolutions et des

modifications ou altérations auxquelles il peut être exposé, pourquoi ne pourrait-on pas aspirer à prévoir en partie, et à préparer les révolutions qui peuvent avoir lieu dans un autre ordre de choses, qui nous touche de bien plus près, et sur lequel nos moyens d'action sont beaucoup plus directs? Je ne doute point, quant à moi, que s'il est donné au génie de l'homme de pénétrer dans l'avenir, c'est surtout en suivant cette route de perfectionnement que lui ont tracée les sévères et exacts observateurs de la nature, qu'il y parviendra. Laissons la médiocrité jalouse et irritée s'attacher à verser le ridicule et la calomnie sur ces spéculations sublimes et si importantes au bonheur de l'humanité; le philosophe qui s'en occupe ne daigne pas apercevoir les vains et stériles efforts qu'elle fait pour le détourner de ses nobles travaux.

Il poursuit en paix sa carrière,
Versant des torrents de lumière
Sur ses obscurs blasphémateurs,

Salut, etc.

Rapports du physique et du moral de l'homme; par F.-J. CABANIS, membre du Sénat conservateur, de l'Institut national, de l'École et Société de médecine de Paris, de la Société philosophique de Philadelphie, etc., etc. 2 vol. in-8, de plus de 500 pages. A Paris, chez Crepart, Caille et Ravier, libraires, rue du Pavé Saint-André-des-Arts, n° 12. — (*Le Citoyen Français,* 19 fructidor an X (1802), n° 1021).

L'influence de ce qu'on appelle *le physique*, c'est-à-dire le système entier des organes matériels de l'homme, sur ce qu'on appelle le moral, c'est-à-dire sur l'ensemble de ses déterminations intellectuelles, de ses passions et de ses habitudes, n'a jamais, que je sache, été contestée de bonne foi par aucun homme de bon sens. Mais ce fait, qu'il est si facile à chaque homme

de vérifier par lui-même et sur lui-même, était jusqu'ici demeuré à peu près stérile entre les mains des philosophes, et, s'il a donné lieu à quelques modifications que les législateurs ou les instituteurs des peuples ont ajoutées à leurs lois ou à leurs préceptes, ils y ont été plutôt conduits par l'observation de quelques phénomènes isolés, que par un ensemble de vues ou par un système d'idées suivies et liées entre elles sur cet objet. Il en a été de même du fameux axiome : *nihil est in intellectu quod non fuerit prius in sensu ;* « il n'y a rien dans notre intelligence qui n'y soit arrivé par les sens. » Reconnu et énoncé par Aristote, il n'est devenu la source d'une théorie admirable de nos facultés et la base de l'*idéologie*, c'est-à-dire la méthode générale des sciences, qu'après que Bacon, Locke, Hobbes et surtout Condillac, lui ont eu donné, par leurs méditations, une grande partie des développements dont il était susceptible. Ce que ces philosophes illustres et plusieurs écrivains recommandables qui leur ont succédé ont fait pour l'axiome d'Aristote, le Cit. Cabanis vient de le faire pour cette vérité presque triviale qu'on entend à chaque instant dans la bouche de tout le monde : *le physique influe beaucoup sur le moral ;* et, en effet, elle n'est qu'une conséquence de cet axiome si célèbre, ou plutôt elle y est comprise tout entière. Mais il l'a rendue féconde en résultats importants ; il a montré qu'elle se rattachait à tous les faits principaux sur lesquels est fondée la connaissance de l'entendement humain ; qu'elle complétait l'explication de plusieurs phénomènes qu'on n'expliquait jusqu'ici que d'une manière inexacte ; qu'elle en rendait sensibles plusieurs autres qui n'avaient point encore été aperçus, et qui néanmoins sont essentiellement liés à ceux que l'on connaissait déjà ; il a fait voir que les opérations de l'intelligence et de la volonté se trouvant confondues à leur origine avec les autres mouvements vitaux, le principe des sciences morales, et par conséquent ces sciences elles-mêmes, rentraient dans le domaine de la physique, et ne devaient plus former qu'une branche de l'histoire naturelle de l'homme ; que l'art d'y vérifier les observations, d'y tenter les expériences, et d'en

tirer les résultats certains qu'elles peuvent fournir, ne différait en rien des moyens qui sont journellement employés, avec la plus entière et la plus juste confiance, dans les sciences pratiques dont la certitude est le moins contestée, puisque les unes et les autres se forment également par l'étude sévère et par la comparaison des faits, s'étendent et se perfectionnent par les mêmes méthodes de raisonnements. Il faut bien s'attendre que de pareilles assertions ne manqueront pas d'exciter la fureur de quelques écrivains, qui, dans leur zèle sincère ou affecté, crient anathème à tout ce qui s'appelle philosophie, raison, perfectionnement ou progrès de l'esprit, etc., etc. Mais que faire à cela? Qu'ils nous indiquent donc quelque autre mot que celui de *raison*, par exemple, pour exprimer cette faculté d'observer des faits, de les comparer, d'en tirer des déductions, etc.; faculté qui est incontestablement la seule qui distingue l'homme parmi toutes les espèces d'animaux existantes, la seule qui le place au rang le plus élevé dans l'échelle des êtres connus; qu'ils nous indiquent donc quelque autre mot que celui de *philosophie,* pour exprimer l'application de cette même raison à la recherche des vérités, de quelque espèce qu'elles soient, auxquelles il est donné à l'intelligence humaine d'atteindre. Le mot *honneur,* qui exprime ce sentiment généreux qui nous porte à ne faire que des actions propres à nous attirer l'estime et le respect de nos semblables, subsiste encore avec éclat dans la langue, quoiqu'à une certaine époque de la Révolution, des furieux se fussent proposé de le *déshonorer* et de le rendre infâme; espérons que les mots *raison* et *philosophie* subsisteront aussi et conserveront leur dignité, quoique aujourd'hui, d'autres insensés, ou peut-être les mêmes, prennent à tâche de faire regarder comme absurdes et ridicules les idées qu'on y attache.

Mais, dira-t-on peut-être, il n'est pas simplement ici question de raison et de philosophie; les assertions que vous venez de produire ne tendent à rien moins qu'à établir la doctrine du matérialisme, et l'on répétera tous les lieux communs cent fois

rebattus, sur tout ce que cette doctrine a de dangereux et de funeste ; qu'elle dessèche les cœurs, qu'elle sape les religions dans leurs fondements, etc., etc. Et, d'abord, si l'écrivain qui nous fait une pareille objection est un hypocrite effronté, un de ces hommes devenus insensibles à tout, hors leur intérêt du moment, et qui se sont toujours faits les défenseurs des idées qu'ils croyaient le plus en faveur, nous n'avons rien à lui dire, et nous savons très-bien qu'on ne peut rien persuader à celui qui n'est de bonne foi sur rien. Mais nous tâcherons de calmer les esprits timides qui seraient sincèrement effrayés de voir qu'un philosophe cherche à donner à la morale une base sensible et accessible à la simple raison, parce que le besoin, le premier sentiment que nous inspire cette raison, cultivée et éclairée par tous les moyens qui sont en notre pouvoir, c'est de vivre en paix avec tous les hommes qui ont un cœur droit et un amour sincère de l'ordre et de la vertu.

Nous leur dirons : Dans le vaste ensemble des phénomènes de l'univers et de leurs causes, qui frappent notre intelligence, il y en a une partie qui a été, ou qui peut être déterminée et assignée d'une manière nette et précise par la simple raison, celle-là compose la science purement humaine; l'autre partie, infinie et sans limites, par rapport à la première qui est infiniment limitée, est un abîme sans fond, où se perd et s'anéantit l'intelligence de l'homme ; celle-là sera, si l'on veut, le domaine de la science théologique. Le sentiment y sert de guide ; mais le sentiment est quelque chose qui, de sa nature, est vague, indéterminé, arbitraire et inconstant, et, du moins dans les choses purement humaines, il a besoin d'être réglé par la raison. Il résulte de là que le seul moyen que les hommes aient de s'entendre entre eux et de vivre en paix, c'est de s'éclairer réciproquement par des communications franches et des discussions calmes sur tous les objets qui sont du domaine de la science purement humaine, et de s'accorder mutuellement beaucoup de support et d'indulgence sur tous les sentiments qui sont du ressort de la théologie. En effet, en faisant usage de la raison,

on peut espérer de convaincre un être raisonnable, mais il est très-difficile d'amener à votre sentiment celui qui déclare ne pas sentir comme vous. Dans les siècles précédents, les catholiques, par exemple, les protestants, les luthériens ont été tour à tour persécuteurs et persécutés; il y a eu de tous les côtés une foule innombrable d'hommes massacrés, brûlés, tourmentés par les plus horribles supplices, et il ne paraît pas que personne, surtout aucun de ceux qu'on traitait avec tant de cruauté, ait jamais été convaincu.

Si donc un philosophe avait réussi à tirer la science de la morale, du nombre des sciences théologiques, pour en faire uu objet de spéculation et de démonstration accessible à la simple raison, bien loin de l'injurier et de le regarder comme coupable de lèse-majesté divine, il faudrait avoir pour lui beaucoup de reconnaissance, car il s'ensuivrait que les hommes qui diffèrent entre eux de tant de manières diverses sur les sentiments religieux, pourraient parvenir à n'avoir qu'une seule et même opinion sur la morale, et ce serait pour la société tout entière un bienfait inappréciable.

Nous avons cru devoir nous arrêter un peu sur cette objection, parce que déjà quelques journaux, en parlant de l'ouvrage du Cit. Cabanis, lui ont fait un reproche grave d'avoir traité sous le point de vue purement physiologique et philosophique cette question de la morale, qu'il ne s'était même pas proposé de traiter expressément, et dont il ne parle que parce qu'elle se trouve, pour ainsi dire, sur sa route, et qu'elle se lie d'elle-même aux autres objets qu'il voulait éclaircir, parce que dans le fait tout se lie dans un esprit bien ordonné, comme dans la nature qui est le sujet de ses contemplations. Il est donc clair que les critiques du Cit. Cabanis ne l'ont lu que très-superficiellement, ou ne l'ont pas compris, et qu'en lui prêtant un raisonnement absurde, d'après une seule phrase de son introduction, qu'ils confondent avec la préface, ils ont prouvé que c'était de leur part un parti pris de décrier tout ce qui porte le nom de philosophie, sans se soucier le moins du monde des

intérêts de la vérité, ou des lois de la décence. A la bonne heure : c'est leur affaire bien plus que la nôtre, et les vrais philosophes ont plutôt lieu de se féliciter que de se plaindre que leurs adversaires aient adopté un système qui les rendra infiniment moins dangereux pour les esprits bien faits et pour les cœurs honnêtes. Mais revenons à l'ouvrage même du Cit. Cabanis.

Des douze mémoires qui le composent, les six premiers, formant le premier volume, avaient été lus dans diverses séances de l'Institut et insérés dans les deux premiers volumes du recueil de cette illustre société. Ceux-là sont connus de tous les lecteurs pour lesquels ce genre de spéculation peut avoir quelque intérêt. Les six derniers, qui forment le second volume et qui servent de complément aux précédents, n'ont été ni lus à l'Institut, ni imprimés. Nous nous bornerons à indiquer sommairement les objets qui sont traités dans les deux volumes, et nous regrettons d'autant moins d'être obligés de nous renfermer dans ces limites étroites, qu'aucune analyse ne peut dispenser de lire et de méditer un ouvrage aussi neuf et aussi important.

Le premier mémoire, qui sert comme d'introduction à l'ouvrage tout entier, contient des vues générales sur l'étude de l'homme, l'auteur y trace un tableau rapide des progrès de cette vaste et importante étude, et montre que ceux qui ont le plus avancé la science qu'elle a pour objet, depuis les Grecs jusqu'à nos jours, ont presque toujours été des hommes qui avaient, relativement à l'époque où ils ont vécu, le plus de connaissances physiologiques, et il établit en conséquence que c'est désormais à l'étude approfondie de l'homme physique, que la connaissance de l'homme moral devra ses progrès ultérieurs. Il trace le plan de son ouvrage et la série des objets qu'il se propose d'examiner en détail.

Le second et le troisième mémoire comprennent *l'histoire physiologique des sensations ;* cette partie, qui sert de base à tout l'ouvrage, en est par là même la plus importante ; elle est aussi celle qui offre le plus de faits neufs et curieux, d'observations

fines, ingénieuses et fécondes en résultats intéressants ; en un mot, c'est là que l'auteur ouvre une nouvelle route aux écrivains qui voudront après lui pénétrer dans la connaissance de l'intelligence humaine ; et non-seulement il ouvre la route, mais il y pénètre lui-même fort avant ; il signale, si l'on peut s'exprimer ainsi, les divers embranchements par lesquels elle communique avec les autres parties de nos connaissances, et l'on peut dire sans crainte d'être démenti par aucun homme impartial, et qui ait quelque lumière sur ces objets, qu'il n'existe sur la théorie des sensations aucun ouvrage aussi complet à beaucoup près et aussi propre à faire faire à la science de l'homme des progrès également sûrs et rapides.

Dans les mémoires suivants, jusqu'au neuvième inclusivement, on cherche à déterminer, autant que cela se peut dans l'état actuel de nos connaissances, l'influence des âges, des sexes, des tempéraments, des maladies, du régime et du climat sur la formation des idées et des affections morales. Une vaste série de faits les plus incontestables et les plus décisifs, liés entre eux de manière à s'éclairer et à s'appuyer réciproquement, présentés dans un style tout à la fois noble, simple et clair, la réserve la plus sévère, portée même jusqu'à la timidité, dans les déductions que leur authenticité et leur enchaînement pourrait l'autoriser à en tirer ; voilà ce qui caractérise cette partie du travail du Cit. Cabanis.

Le dixième mémoire, intitulé : *Considérations touchant la vie animale, les premières déterminations de la sensibilité, l'instinct, la sympathie, le sommeil et le délire,* porte les mêmes caractères de sagacité, de sagesse et de retenue, et mérite les mêmes éloges : mais ici l'auteur profitant des forces qu'il a acquises, en quelque sorte, par son travail même, et par le vaste ensemble de faits et de phénomènes qu'il a eu occasion de rassembler et de méditer, s'élève à des spéculations d'un ordre plus important : on voit qu'il s'est rendu maître de toute la chaîne de ses idées, il la parcourt en tout sens avec plus de facilité, et nous dirions même avec plus de sûreté, si ce qui est

un mérite au point de sa course où il est alors parvenu, n'eût pas été peut-être un tort, ou du moins un inconvénient, avant qu'il fût arrivé jusque-là.

Enfin, dans le onzième mémoire, qui traite *de l'influence du moral sur le physique*; et dans le douzième, *sur les tempéraments acquis,* l'auteur résume et présente sous un point de vue plus particulier ces deux parties de son travail, l'une en étant, pour ainsi dire, la base fondamentale, et l'autre une des divisions les plus intéressantes sous le double point de vue de la physiologie et de la morale.

Nous n'avons fait que présenter ici, en quelque sorte, la table des matières de l'ouvrage du Citoyen Cabanis, et c'est tout ce que nous pouvions faire dans une feuille de la nature de celle-ci. Au reste, l'auteur ne s'est point dissimulé que, dans la carrière toute nouvelle qu'il a ouverte, il y a sans doute un grand nombre d'observations qui ont pu lui échapper. « Je n'ai point, dit-il, la prétention de l'avoir parcourue jusqu'au bout; mais des hommes plus habiles et plus heureux achèveront ce que trop souvent je n'ai pu que tenter; et mon espoir le plus solide est d'exciter leurs efforts, etc. » Nous n'ajouterons plus qu'une dernière observation sur le style de cet ouvrage : il est partout clair, noble, élégant et précis, comme nous l'avons dit; mais il a cela surtout de remarquable que les détails mêmes qui offrent le plus de prise à l'imagination, qui sont le plus susceptibles de l'exalter et de l'égarer, sont traités avec un ton de gravité et de simplicité qui en peut rendre la lecture sans inconvénient même pour la plus pure innocence. En un mot, le langage du Citoyen Cabanis, traitant en médecin et en philosophe des divers organes de l'homme, de l'influence des sexes, etc., est beaucoup plus chaste, s'il faut le dire, que celui du Citoyen Chateaubriand, par exemple, dans le chapitre de la chasteté de son livre sur le Christianisme (1). Cela ne nous étonne pas sans

(1) [*Génie du Christianisme,* première partie, liv. I, chap. IX, sur le sacrement de l'Ordre. Examen de la virginité sous les rapports poétiques.]

doute, car cela devait être; mais le fait peut paraître assez singulier aux hommes à qui leurs préjugés religieux ou autres inspirent des idées si déplorables et si étranges sur ce qu'ils appellent la philosophie et les philosophes.

XXII

Projet d'Éléments d'Idéologie à l'usage des Écoles centrales, par le C. Destutt-Tracy, membre du Sénat conservateur et membre associé de l'Institut national. Un vol. in-8°. A Paris, chez Pierre Didot l'aîné, imprimeur, aux galeries du Louvre, n° 3; Firmin Didot, libraire, rue de Thionville, n° 116; Debray, libraire, au Palais du Tribunal, galerie de bois. — (*Décade*, an X, 1er trimestre, 20 et 30 frimaire (11 et 21 décembre 1801), pp. 469 et 521).

PREMIER EXTRAIT

La science qu'on appelle *idéologie*, ou exposition de l'origine et de la génération des idées dans l'entendement, ne fait, pour ainsi dire, que de naître, ou du moins n'a été considérée et traitée comme une véritable science que depuis un assez petit nombre d'années, et, déjà elle a beaucoup d'ennemis et de détracteurs obstinés. Un cri presque général de proscription s'est élevé dans ces derniers temps contre la philosophie et les philosophes; et comme l'idéologie est la base essentielle de toute saine philosophie, elle a dû avoir sa part dans la défaveur qui s'attachait à celle-ci. Heureusement que cet état de choses, quelque peu encourageant qu'il soit, n'a point effrayé le C. Tracy qui, dans l'ouvrage que nous annonçons, s'est montré le digne interprète des sentiments des vrais philosophes, comme il a été l'heureux promoteur de leur doc-

trine : voici comment il s'exprime à ce sujet dans sa préface : « Je vois qu'à la fureur de tout détruire a succédé la manie de ne rien laisser s'établir, et que, sous prétexte de haïr les écarts de la révolution, on déclare la guerre à tout ce qu'elle a produit de bon : c'est une mode qui a remplacé nos beaux airs... Il semble que ce soit déjà un usage gothique parmi nous que celui de cultiver sa raison et de l'affranchir du joug des préjugés, etc., etc. » Mais, continue-t-il, « comme au milieu de cette nouvelle lutte on peut être quelques années sans s'occuper de la science que je traite, et, par conséquent, de mon ouvrage, il est possible que, quand on le lira, la manie actuelle soit déjà oubliée; c'est pourquoi j'ai voulu en faire mention ici, afin que l'on se rappelle un jour qu'elle a beaucoup retardé les progrès de nos études, sans toutefois refroidir notre zèle, ni altérer notre tranquillité! »

Ce sont particulièrement les écoles publiques que l'auteur a eues en vue; il voudrait que l'analyse des facultés de l'entendement, ou la science de l'origine et de la génération de nos idées, fît partie essentielle de l'enseignement dans nos écoles centrales, et il a raison : on ne pourra opposer à ce vœu que de misérables sophismes, ou les préventions les plus déraisonnables; mais de pareils obstacles s'anéantiront tôt ou tard devant la toute-puissance de la vérité, et, si quelque chose peut hâter un moment si désirable, c'est assurément l'ouvrage du C. Tracy, où la science des idées est exposée avec tant d'ordre et de netteté, son utilité prouvée avec tant d'évidence, qu'il est impossible qu'un esprit doué de quelque justesse et de quelque impartialité se refuse à la conviction qui en résulte.

Essayons de tracer une esquisse rapide de cette doctrine à la fois si simple et si féconde en résultats précieux et applicables à toutes les parties des connaissances humaine; montrons, autant qu'il nous sera possible, la liaison et l'enchaînement des idées de l'auteur, qui a éminemment le mérite de présenter dans un ordre parfait, et avec une méthode extrême-

ment lumineuse, les vérités déjà connues, et celles qu'il doit à ses propres méditations.

Nos idées sont la sensation elle-même quand elle a lieu, et le souvenir de la sensation quand elle a cessé. Appelons *sensibilité*, la faculté de sentir ou de percevoir des sensations; *mémoire*, la faculté de sentir des souvenirs; *jugement*, la faculté de sentir des rapports; *volonté*, la faculté de sentir des désirs. — Si de l'examen de ces quatre facultés, considérées chacune séparément les unes après les autres, il résulte qu'elles suffisent à former toutes nos idées, il sera constant qu'il n'y a rien autre chose dans la faculté de penser, et que, par conséquent, elles la composent tout entière. On en conclura que *penser*, *c'est* donc toujours sentir, et ce n'est rien autre chose. — Sentir est un phénomène de notre existence, qu'on ne saurait expliquer; c'est notre existence elle-même dont la cause nous est et nous sera éternellement inconnue. Ici se trouvent nettement marqués, et le point de départ de la science, et les premiers objets de recherches propres à conduire à un progrès ultérieur.

En examinant successivement les quatre facultés dont nous venons de parler, on trouvera qu'il faut attribuer à la sensibilité proprement dite certaines affections ou impressions internes qui méritent d'être remarquées à cause de leur influence sur notre faculté de penser, et la sensation de mouvement qui est le principe et la cause de la sensibilité elle-même. — La mémoire a cela de remarquable, qu'elle ne nous apprend ni la cause, ni la manière dont se produisent les sensations qu'elle nous donne; en sorte que, sans le jugement ou la faculté d'apercevoir des rapports, nous ne saurions jamais distinguer une sensation actuelle d'une sensation de souvenir. — Pour sentir un rapport, il faut deux idées, et il n'en faut jamais que deux ; chacune d'elles, à la vérité, peut être très-complexe, mais elle est toujours considérée comme un terme unique, et, dans chacun de nos jugements, il n'y a toujours que deux idées ou deux systèmes d'idées opposés ou comparés l'un à l'autre, d'où

il suit que, dans ce que les grammairiens appellent *proposition*, il ne peut y avoir essentiellement que deux termes; et que ce n'est pas le verbe *être* qui sert à prononcer le jugement, mais que la forme indicative, ou affirmative, qu'on lui donne, produit cet effet. Remarquons aussi qu'il n'y a point de proposition négative, et que la négation ne porte jamais sur le verbe; mais qu'elle sert uniquement à modifier l'attribut.

Ce sont les sensations de désir qui développent en nous la volonté ou faculté de vouloir; cette faculté a cela de remarquable qu'elle dirige, pour ainsi dire, la plupart du temps, les mouvements de nos membres et les opérations de notre intelligence. Mais peut-elle s'exercer au hasard et indépendamment des causes qui la produisent? Il est évident que cela est absolument impossible, et qu'une pareille supposition serait tout à fait absurde. Nous tirerons de ceci une observation importante, parce qu'elle est le fondement unique et inébranlable de toute la morale : c'est que, puisque notre volonté, qui dirige nos actions, est le produit de nos désirs, et que nos désirs sont le résultat de nos jugements, le seul moyen que nous ayons pour les bien régler, est de porter des jugements justes et vrais.

Maintenant, avec quelque scrupule et quelque sagacité que nous analysions nos idées les plus composées, il ne s'y trouvera jamais une seule idée élémentaire, en un mot, aucune partie composante, qui ne puisse être rapportée à l'une des facultés que l'on vient de considérer. Il n'y a que l'acte de la faculté de sentir qui soit une idée absolument simple; du moment où nous rapportons la sensation à un être quelconque hors de nous, l'idée cesse d'être simple, et se compose de l'action de sentir et de celle de juger; seulement, elle n'est encore que particulière à un seul fait. Le souvenir de cette idée particulière, réveillé à l'occasion de plusieurs autres faits semblables, devient une idée générale et commune à toutes les sensations du même genre, dans laquelle nous faisons abstraction des circonstances de temps et de lieu, ou autres pareilles, qui sont

uniquement propres et particulières à chacune d'elles. — Il en est de même de nos idées des êtres réels, nous les formons de la réunion de toutes les impressions qu'ils font sur nous. C'est donc en réunissant plusieurs de nos idées ou perceptions élémentaires que nous formons nos idées composées individuelles, et en retranchant de celles-ci quelques circonstances que nous les généralisons; et dans ces idées générales, qui ne sont que des manières de classer les idées que nous avons acquises sur les individus, et, par conséquent, de pures créations de notre esprit, il n'y a jamais que des sensations, des souvenirs, des jugements et des désirs.

Mais, ici, il se présente une objection qui, toute bizarre qu'elle paraisse, n'a jamais été discutée d'une manière absolument satisfaisante. On nous dit : Selon vous, *penser*, c'est sentir, c'est s'apercevoir de son existence ; une sensation est quelque chose qui se passe en nous : il en est de même, à plus forte raison, des souvenirs de ces sensations, des rapports que nous apercevons entre elles, et des désirs qu'elles font naître. Nous appelons *corps* les êtres auxquels nous attribuons nos sensations : mais, pour que ce jugement soit juste, il faut, premièrement, que ces corps existent ; secondement, qu'ils soient les causes des impressions que nous ressentons. La première chose à examiner est donc celle-ci : *Y a-t-il des corps?* Et la seconde : *Comment le savons-nous?* Assurément, s'il y a une question qui paraisse absurde et ridicule, c'est celle-là ; cependant deux écrivains d'une rare sagacité et de beaucoup d'esprit, Berkeley et Malebranche, ont soutenu, l'un, qu'il n'y avait absolument dans la nature rien de pareil à ce que nous appelons *corps* ou objets extérieurs ; et l'autre, qu'on ne pouvait croire à leur existence qu'en vertu de la révélation, et parce que les livres de Moïse en font mention : et ce qu'il y a de plus étonnant encore, c'est que les arguments dont ils ont étayé ce sophisme n'ont point été complètement réfutés. Le C. Tracy nous paraît le seul qui ait résolu la question avec succès. Voici comment il raisonne : Tout le monde convient que les sensations tactiles

sont les seules qui nous donnent des connaissances vraies de l'existence réelle des corps, et que ce sont elles qui nous apprennent à rapporter à ces mêmes corps les impressions qu'ils font sur nos autres sens; mais on avait négligé de faire voir qu'il y a, outre la sensation du toucher, deux conditions nécessaires pour rendre cette découverte inévitable, c'est le mouvement et la volonté. « En effet, quand je me meus, et que je le sens, et que j'éprouve en même temps le désir de me mouvoir encore, si mon mouvement s'arrête, si ma sensation de mouvement cesse, mon désir subsistant toujours, je ne puis méconnaître que ce n'est pas là un effet de ma seule vertu sentante; j'apprends nécessairement une autre existence que la mienne, celle qui s'oppose à l'accomplissement de mon désir; ce désir est en moi, est *moi :* ce qui lui résiste, ce qui lui est contraire, est hors de moi, en est distinct. Ainsi, voilà manifestement un être qui sent, qui est moi, et un être qui est senti, qui n'est pas moi. Remarquons, au reste, que, pour que cette résistance soit connue, il ne suffit pas de sentir un désir, il faut que tantôt ce désir soit suivi d'un effet, et que tantôt cet effet éprouve une opposition. »

Telle est donc la manière dont nous parvenons à nous assurer de l'existence des corps qui nous environnent, et de celle de notre propre corps; la propriété qu'ils ont de résister à ceux de nos mouvements qui sont déterminés par la volonté est la première que nous découvrons en eux, et nous la nommons force d'*inertie*. Il est évident qu'elle nous est connue par le moyen d'une autre propriété générale des corps, leur *mobilité;* mais il existe encore une troisième propriété dans les corps qui résulte également de la mobilité, c'est l'*impulsion*, ou la force en vertu de laquelle, lorsqu'ils sont en mouvement, ils communiquent aux autres corps une partie de leur mouvement. Vient ensuite l'*attraction*, qui n'aurait pas lieu non plus sans la mobilité, mais qui n'en est pas une conséquence nécessaire, et sous ce nom il faut comprendre la gravitation céleste, la pesanteur terrestre, les affinités chimiques avec leurs dépendances, l'adhésion, la cohésion, etc. — L'*étendue* n'est

ni une circonstance ni un effet de la mobilité, elle n'existe pour nous qu'en vertu de sa relation avec le mouvement, mais elle a cette propriété remarquable et très-importante, qu'elle se mesure par elle-même, sans intermédiaire, avec une commodité extrême, à cause de la netteté et de la permanence de ses divisions. L'auteur observe à ce sujet que cette propriété de l'étendue n'a pas été assez remarquée jusqu'à présent; « on n'a pas encore fait voir nettement, dit-il, en quoi elle consiste, on n'a pas vu qu'elle est la cause du degré de certitude des diverses sciences, et, en général, on a été porté à attribuer ce plus ou moins de certitude à la manière de procéder de ces sciences que l'on croyait fort différente, tandis que la nature de l'esprit humain et de ses facultés étant une fois connue, il est aisé de se convaincre que sa marche doit être la même dans toute les branches de ses connaissances, etc. » Au reste, nous croyons que c'est à tort que le C. Tracy reproche aux géomètres en général d'avoir négligé de montrer que, dans toutes les opérations qu'ils font sur les quantités des diverses espèces, ils n'opèrent que sur des nombres abstraits. Cette observation n'a point échappé à plusieurs d'entre eux, et ils n'ont pas manqué de la consigner dans leurs écrits.

De l'étendue dérivent nécessairement la *divisibilité*, la *forme* ou *figure*, l'*impénétrabilité* et la *porosité*, qui en est une conséquence générale, mais non pas nécessaire. Enfin, vient la durée, propriété commune à tout ce qui existe, qui est indépendante de la mobilité, dont la seule succession de nos sensations nous donne l'idée, mais que nous ne pouvons mesurer que par le mouvement, lequel n'est lui-même constaté que par l'étendue qu'il nous fait connaître; en sorte que l'étendue, la durée et le mouvement, se servent réciproquement de mesure, ou plutôt que la mesure de tous trois s'exprime en parties d'étendue.

Tel est l'ordre systématique dans lequel le C. Tracy a cru devoir ranger les propriétés des corps; et il y a été conduit par l'examen approfondi de ces mêmes propriétés et de l'enchaîne-

ment qui les unit entre elles. Nous ne saurions trop conseiller aux jeunes élèves la lecture de cette partie intéressante de son ouvrage, ou plutôt nous sommes persuadés qu'ils feront des progrès d'autant plus rapides dans les diverses études auxquelles ils s'appliquent, qu'ils se seront plus soigneusement pénétrés des principes et des vérités qui y sont exposés. Aussi adoptons-nous entièrement la réflexion par laquelle l'auteur termine cette analyse des propriétés des corps, de leur relation et de leur mesure : « L'enseignement de toute science, dit-il, devrait réellement commencer par nous expliquer comment nous connaissons les objets dont elle traite ; ce qui prouve que l'examen de nos opérations intellectuelles est l'introduction naturelle à tous les genres d'études. »

SECOND ET DERNIER EXTRAIT

La partie de l'ouvrage du C. Tracy, dont nous avons rendu compte dans le numéro précédent (1), constitue proprement ce qu'on peut appeler la science idéologique. Les chapitres suivants, dans lesquels l'auteur examine les rapports de notre faculté de nous mouvoir avec celle de sentir, l'influence de notre volonté sur notre faculté de nous mouvoir et en général sur celle de penser, et les effets que produit en nous la fréquente répétition des mêmes actes; ceux dans lesquels il traite du perfectionnement graduel de nos facultés intellectuelles, et des signes de nos idées, peuvent être considérés à la fois comme les corollaires les plus remarquables qui résultent de la doctrine qu'il a établie, et comme servant d'introduction à plusieurs sciences extrêmement importantes, telles que la grammaire, la logique, l'enseignement de la morale privée et de la morale publique, ou l'art social, la théorie de l'éducation et celle de la législation, qui n'est, comme le dit très-bien le C. Tracy, que l'éducation des hommes faits.

(1) [Voir ci-dessus p. 281 et suiv.].

Nous avons déjà indiqué le point de vue sous lequel la question de la volonté, qui a donné lieu à tant de discussions, était envisagée dans cet ouvrage; ramenée à ses véritables termes, elle se réduit uniquement à celle-ci : Notre volonté dépend-elle uniquement d'elle-même? ou, ce qui est la même chose, pouvons-nous vouloir sans cause et uniquement parce que nous voulons vouloir? — Il est bien évident que non. — En quoi donc consiste notre liberté? — Uniquement dans le pouvoir d'exécuter notre volonté, répond le C. Tracy; et toutes les fois qu'on donne un autre sens à ce mot, on ne s'entend plus. Il ne peut donc pas y avoir de liberté avant la naissance de la volonté; et il ne pouvait être question que d'examiner ce qui fait naître notre volonté; car c'est le seul moyen que nous ayons de la connaître et de la diriger, c'est-à-dire, de satisfaire à la fois à ce qu'exigent de nous la raison et la morale. Observons, au reste, que, malgré les déclamations affectées des défenseurs hypocrites du libre arbitre, il est de fait que c'est leur système absurde qui est profondément immoral et subversif de tout ordre et de toute sécurité dans la société, tandis que celui que nous venons d'exposer, lié dans toutes ses parties, et parfaitement conforme à la nature de nos facultés, assied la morale sur ses véritables bases; et ce qu'on peut dire de mieux en faveur des partisans du libre arbitre, c'est qu'heureusement ils ont presque toujours été assez inconséquents pour agir comme s'ils n'y croyaient pas...

Un fait, dont l'observation est très-importante, et qui tient de très-près à la question de la liberté, à cause de son influence sur les déterminations de notre volonté, c'est la manière dont nous sommes, en quelque sorte, modifiés par la répétition fréquente des mêmes actes, ou, ce qui est la même chose, par nos habitudes. « C'est une loi générale de tous nos mouvements, dit le C. Tracy, que, plus ils sont répétés, plus ils deviennent faciles et rapides, et que, plus ils sont faciles et rapides, moins ils sont perceptibles, c'est-à-dire, plus la perception qu'ils nous causent diminue, jusqu'au point même de s'anéantir, quoique le mou-

vement ait toujours lieu. » Cette observation seule suffit pour expliquer une foule de déterminations et de mouvements dont la rapidité nous surprend chaque jour; elle nous donne, en quelque sorte, la clef de plusieurs faits qui autrement nous paraîtraient absolument incompréhensibles. « Elle nous explique même pourquoi un homme dominé par un désir devenu habituel agit, pour le satisfaire, contre les lumières les plus évidentes de la raison; c'est que, pendant qu'il porte avec réflexion quelques jugements sensés qu'il perçoit nettement, parce qu'il les porte avec peine, il en porte en même temps un grand nombre d'autres, dont il ne s'aperçoit presque pas précisément parce qu'ils lui sont extrêmement familiers, et que, par cette raison-là même, ils en excitent une foule d'autres qui l'entraînent en sens contraire. » Sans doute, pour concevoir comment la chose peut se passer ainsi, il faut admettre qu'il s'accomplit instantanément dans notre faculté intellectuelle une foule d'opérations très-compliquées; qu'elle perçoit une foule de sensations, de souvenirs, de rapports, de jugements, dans un moment presque indivisible; mais d'abord le fait est constant, et, quelque merveilleuse que paraisse cette rapidité de mouvements de notre intelligence, ce n'est pas là ce qui doit nous effrayer. Le merveilleux n'a rien en soi qui doive répugner à notre raison, si l'on entend par le merveilleux, un fait ou une série de faits bien manifestes, dont la cause est inexpliquée, ou même inexplicable; mais ce qui doit la révolter, c'est l'absurde, c'est ce qui implique évidemment contradiction dans les termes; parce que ceux-ci n'ayant été inventés et admis que pour servir à distinguer, les unes des autres, nos sensations, nos idées ou nos conceptions, et leur usage étant le résultat d'une convention expresse, en quelque sorte, parmi les hommes qui parlent une même langue; celui qui me présente comme une vérité, c'est-à-dire comme une proposition éternellement et rigoureusement admissible, un tissu de mots qu'il emploie à la fois dans le sens généralement convenu, et dans un sens directement contraire à celui-là, est très-évidem-

ment un insensé, ou un fourbe qui se joue insolemment de ma raison (1).

Encore une fois, il faut savoir beaucoup de gré au C. Tracy d'avoir traité avec autant d'étendue et de précision qu'il l'a fait, ce sujet important de nos habitudes, de leurs causes et de leurs effets ; c'est là qu'on trouve toute la théorie de l'éducation proprement dite, ou l'art de diriger les déterminations morales de l'homme, puisque les mœurs ne sont guère que les habitudes considérées sous un point de vue un peu plus particulier ; et qu'on peut prévoir avec certitude quelle sera, dans telle ou telle circonstance donnée, la volonté de l'homme dont on connaît les habitudes.

C'est de cette possibilité de modifier nos habitudes et de les diriger que résulte celle d'un perfectionnement presque indéfini dans l'individu et dans l'espèce même ; et il faut bien prendre garde que, si l'influence de l'éducation sur les individus est incontestable, elle doit avoir une puissance tout autrement active, et une influence, pour ainsi dire, absolue, sur des masses d'individus ; d'où il est facile de conclure qu'un système d'instruction publique bien organisé, et parfaitement en rapport avec toutes les parties importantes de la législation et de la constitution d'un peuple, tendrait rapidement à améliorer ses destinées et pourrait, sans aucune de ces secousses toujours si funestes à la liberté et au bonheur public, porter ses institutions elles-mêmes à un degré de perfection dont nous nous ferions difficilement une idée dans l'état actuel des choses autour de nous. Au reste, la perfectibilité de l'homme est un fait bien constaté, et, en examinant les causes auxquelles tient cette merveilleuse propriété, on trouve qu'elle est moins le résultat des qualités propres et particulières à l'individu, que celui des moyens ou des facultés qu'il acquiert dans l'état de société.

Le plus étonnant, sans contredit, comme le plus puissant de

(1) Quoi ! tu veux me donner pour des vérités, *traître*,
Des contes que *je vois* d'extravagance outrés !
MOLIÈRE, *Amphitryon*.

ces moyens acquis, la plus admirable invention de l'homme en société, c'est celle qui lui sert à exprimer ses idées d'une manière incomparablement plus parfaite qu'aucune autre espèce d'animaux ne peut le faire. On s'est beaucoup occupé, dans ces derniers temps, de recherches sur l'origine, la nature et l'utilité ou l'inconvénient des signes de nos idées ; mais il faut avouer que personne n'a encore traité cette importante question avec autant de netteté, de précision, et, l'on pourrait dire même, avec autant d'étendue que le C. Tracy. Les deux chapitres qu'il y a consacrés ne sont assurément pas les moins intéressants et les moins instructifs de son ouvrage.

« Les signes de nos idées, dit-il, sont de diverses espèces : nous en avons qui s'adressent à la vue et au tact, etc. ; mais les plus généralement usités, parce qu'ils sont les plus commodes et les plus susceptibles de perfection, sont ceux qui partent de l'organe vocal et s'adressent à l'organe de l'ouïe.

« Tout système de signes peignant directement nos idées est une vraie langue ou un langage.

« Tous nos systèmes de signes, toutes nos langues, sont presque entièrement de convention, pour peu qu'ils soient perfectionnés; mais ils ont tous pour base commune les actions que nous font faire nécessairement nos pensées, et qui par cela même les manifestent et en sont les signes naturels. »

Partant de ces idées fort simples, puisqu'elles ne sont que des faits constatés par l'expérience et le sentiment habituel de chaque individu, l'auteur examine les effets, les avantages et les inconvénients des signes. Non-seulement ils servent à la communication de nos pensées; mais ils nous aident à combiner nos idées élémentaires, à en former des idées composées, et à les fixer dans notre mémoire. En effet, il n'y a dans notre entendement que des idées abstraites et généralisées, et elles n'y ont pas d'autre soutien que le signe qui les représente.

L'explication que le C. Tracy donne de cet effet des signes est très-ingénieuse, et nous paraît approcher beaucoup de la vérité. « Nos perceptions purement intellectuelles étant très-

légères, et par là même très-fugitives, parce que les mouvements internes par lesquels elles s'opèrent ébranlent très peu le système nerveux, le signe qui s'y joint les fait participer à l'énergie de la sensation dont il est la cause ; il constate et fixe le résultat d'opérations intellectuelles dont le sentiment disparaît; il devient une formule que nous nous rappelons facilement, parce qu'elle est sensible, et que nous employons dans des combinaisons ultérieures, quoique nous ayons oublié le mode de sa formation. Ainsi, » ajoute le C. Tracy, « nous sommes aussi réellement conduits par les mots de nos raisonnements, que l'algébriste par les formules dans ses calculs. Si le résultat n'est pas complètement le même dans les deux cas, la différence tient à la nature des idées, mais le mécanisme est pareil. »

Il résulte de tout ceci, non pas que les signes nous sont nécessaires pour avoir des idées, car il est bien évident que l'idée doit précéder le signe institué pour la représenter; mais qu'à mesure que nous faisons de nouvelles combinaisons de nos idées, le nombre de nos signes augmente, et que, plus nous sommes parvenus à fixer, par leur moyen, les nuances diverses et les plus délicates de nos idées, plus nos analyses deviennent fines et exactes.

Les signes ont aussi la propriété d'accroître les effets, bons et mauvais, qui résultent en nous de la fréquente répétition des mêmes opérations intellectuelles, et tels sont leurs avantages et leurs inconvénients principaux, comme moyen de former nos idées. — Comme moyens de communication, il est évident que nous leur devons toutes nos relations sociales, et la possibilité de jouir de toutes les connaissances accumulées par les siècles et par les individus; mais souvent aussi elles nous sont présentées d'une manière bien incomplète et bien peu exacte. De plus, comme nous apprenons le plus souvent les signes avant de connaître par nous-mêmes les éléments des idées qu'ils représentent, nous composons d'abord ces idées d'une manière fausse ou peu précise, quelquefois même nous perdons de vue,

dans un autre temps, quelques-uns des éléments que nous y avons fait entrer, même avec raison; d'où il arrive, ou que nous nous trompons nous-mêmes dans l'usage que nous en faisons, ou que nous n'entendons pas les autres.

L'auteur observe lui-même que les signes peuvent donner lieu encore à un grand nombre d'autres considérations importantes, et il se propose d'y revenir en traitant de la grammaire et de la logique. Nous avons tout lieu de croire que l'accueil qu'a déjà reçu cette première partie de son travail, de la part des hommes qui s'occupent de ce genre de spéculations, et le succès qu'il ne saurait manquer d'avoir auprès de tous les bons esprits, le détermineront à compléter les applications qu'il a dessein de faire de sa doctrine aux parties les plus intéressantes des sciences morales et politiques. Le livre que le C. Tracy nous donne en ce moment sous le titre modeste de *Projet d'Éléments*, est l'exposition très-claire et très-précise de ce qu'on sait de positif et d'essentiel sur le sujet dont il traite; et nous croyons qu'il fera époque dans l'histoire de la philosophie française. Au reste, cette philosophie a cela de très-remarquable qu'elle est extrêmement éloignée de tout ce qui s'appelle esprit de secte ou de parti; en sorte que tout écrivain français, qui publie un ouvrage sur les matières philosophiques, pourra très-bien dire: La philosophie française est tout ce qu'il y a de vrai dans mon livre, sauf les erreurs, qui sont à moi.

Cette disposition d'esprit qui nous paraît devoir être celle de tous les gens de lettres dignes de quelque estime, doit conduire à des résultats très-heureux et peut-être, le moment n'est pas éloigné où nous en verrons quelques-uns se manifester d'une manière assez sensible pour frapper tous les esprits non prévenus. Déjà même on convient assez généralement que la supériorité de la France dans les sciences physiques et mathématiques est due au perfectionnement que les philosophes ont introduit dans les méthodes de raisonnement; pourquoi ces mêmes méthodes, quand elles auront acquis un nouveau degré de perfection (et il est impossible qu'elles ne l'acquièrent pas,

un peu plus tôt ou un peu plus tard), ne s'appliqueraient-elles pas avec un égal succès à des combinaisons d'un autre ordre, à des objets plus compliqués, sans doute, mais qu'on ne peut pas entreprendre de traiter indépendamment de la raison? Quant à nous, si nous osons opposer notre faible jugement aux assertions orgueilleuses des détracteurs de la philosophie, nous croyons qu'il faut toujours qu'elle entre pour quelque chose dans tout ce qui se fait de bien, ou même de supportable, en quelque genre que ce soit; car la philosophie n'est, en dernière analyse, que l'application éclairée et méthodique de la raison aux divers objets dont l'esprit humain peut avoir occasion de s'occuper.

XXIII[1]

Éléments d'idéologie, seconde partie, Grammaire, par le C. Destutt-Tracy, membre du Sénat conservateur et correspondant de l'Institut national. Un volume in-8. A Paris, chez Courcier, imprimeur-libraire, quai des Augustins. An XI. — (*Décade,* an XII, 1er trimestre, 20 frimaire (12 décembre 1803), p. 468).

On connaît les *Éléments d'idéologie* publiés, en l'an IX, par le C. Tracy. Le succès de cet ouvrage, les avantages précieux et reconnus que l'on pouvait en retirer pour l'enseignement public, faisaient vivement désirer la suite des travaux auxquels il sert d'introduction et de base. Le C. Tracy vient d'acquérir un nouveau droit à la reconnaissance des bons esprits, en publiant la grammaire dont nous allons rendre compte. Ce nouvel écrit nous a même paru supérieur, à plusieurs égards, à celui

(1) [MM. Daunou et Tracy fils présumaient que ces extraits étaient de Thurot, sans en être sûrs.]

dont il est la continuation, et en quelque sorte le développement, et nous n'avons pas hésité à croire qu'il méritait d'être compris dans la classe peu nombreuse de ceux qui, sur un sujet donné, important et difficile, approfondissent, simplifient et rapprochent toutes les idées fondamentales; de ceux qui accélèrent et assurent la marche de l'esprit humain dans sa carrière indéfinie. Il nous semble que la manière la plus convenable de louer de tels ouvrages, c'est d'en parler avec exactitude.

Nous ne nous arrêterons pas à la dénomination d'idéologie, par laquelle on a restreint et déterminé ce qu'il y avait de vague et d'insignifiant dans le mot métaphysique : encore moins entreprendrons-nous de justifier le but et d'expliquer l'importance de l'idéologie. Les ennemis de cette science sont et doivent être en effet les mêmes que ceux de la philosophie; espèce d'hommes dont il semble que l'on n'eût jamais fait justice autrement que par le silence et le mépris, si on avait réfléchi plus généralement à tout ce qu'il y a de vil dans leurs motifs, ou de puéril et de faux dans leur genre d'esprit. On nous permettra néanmoins une observation très-simple et qui peut-être ne sera pas inutile, si parmi ceux qui, faute d'idées, déclament contre l'idéologie, il en est qui, au malheur de l'ignorance, ne joignent pas le tort de la mauvaise foi.

Toutes les questions qui tiennent, d'un côté, aux principes de la grammaire, et de l'autre, aux révolutions, à l'influence et à l'origine des langues, ont toujours été généralement regardées comme très-importantes. Aussi ont-elles été le sujet des méditations et des recherches de beaucoup d'hommes de talents très-divers et très-inégaux. Cependant nous n'avons jusqu'à présent, sur les principes de la grammaire et sur l'histoire philosophique des langues, que des ouvrages dont les meilleurs ne contiennent que des hypothèses ingénieuses ou hardies, quelques faits curieux mais isolés, des aperçus heureux mais inutiles, faute de tenir à des principes fixes et démontrés.

Si donc, après tant d'ouvrages insuffisants sur ces objets,

il en paraissait un dans lequel des observations vraies et importantes, mais antérieurement incomplètes et isolées sur la grammaire, se trouveraient liées, éclaircies et confirmées par beaucoup d'observations nouvelles ; dans lequel des aperçus utiles, mais vagues, sur la théorie du langage, seraient rattachés, pour la première fois, à des principes simples et féconds ; dans lequel enfin on trouverait précisément ce que l'on aurait dû y chercher : si d'ailleurs cet ouvrage était évidemment le résultat d'une méthode particulière, employée avec toute la sagacité imaginable, il nous semble qu'il serait facile à tout bon esprit, en rendant justice au talent personnel de l'auteur, de reconnaître en même temps les avantages de cette méthode (1).

Or tel nous a paru l'ouvrage du C. Tracy ; et tel nous osons présumer qu'il sera trouvé par tous les hommes capables de l'entendre.

Toutes les idées développées dans cet ouvrage sont-elles donc tellement démontrées qu'elles soient à l'abri de toute objection, et doivent-elles être adoptées sans discussion ultérieure ?

Nous n'oserions répondre par l'affirmative à la première question ; et, quant à la seconde, elle serait écartée, avec raison, par tous les amis des lumières, et surtout par l'auteur lui-même. D'un côté, plus des vérités nouvelles sont remarquables par leur finesse, leur originalité ou leur profondeur, et plus elles sont propres à provoquer les objections, non-seulement des esprits superficiels, mais encore de ceux auxquels il ne manque qu'un certain degré de force pour les sentir et les admettre. D'un autre côté, plus une théorie est neuve et importante, et moins il faut qu'elle soit adoptée sans discussion. Il est donc très-désirable que les idées du C. Tracy soient examinées et discutées avec une attention scrupuleuse et sévère. Il ne nous appartient pas d'énoncer une opinion sur le résultat

(1) Cette méthode est l'idéologie elle-même, considérée dans l'une de ses applications.

définitif de cet examen : mais, plus on y portera de philosophie, de pénétration et de bonne foi, et plus on sera frappé du genre et du degré de talent dont le C. Tracy vient de faire preuve.

Donnons une idée de l'objet, du plan, et de quelques détails de son ouvrage.

On définit ordinairement la grammaire, la science des signes. Mais, ces signes ne pouvant être que ceux de nos idées, la grammaire elle-même n'est autre chose que la suite de la science des idées, la théorie de leur expression, théorie qui suppose nécessairement la connaissance des opérations par lesquelles notre esprit parvient à former des idées.

La liaison intime qui existe entre la théorie de la formation des idées et celle de leur expression avait été aperçue et vaguement énoncée par MM. de Port-Royal; elle avait été sentie par Dumarsais, et soupçonnée par d'autres écrivains grammairiens ou philosophes. Mais Condillac est le premier qui en ait apprécié toute l'importance et qui en ait tiré un parti utile. Il reste néanmoins encore beaucoup de vague, d'incertitude et de lacunes dans tout ce qu'il a écrit sur la formation du langage; ce qui vient, suivant le C. Tracy, d'avoir voulu établir une théorie des signes avant d'avoir approfondi et fixé la théorie des idées.

Ces observations, par lesquelles l'auteur détermine l'état où il a trouvé la science dont il va traiter, et fait connaître l'objet spécial de son ouvrage, sont développées dans une introduction doublement intéressante par l'exposition des motifs qui l'ont porté à composer une grammaire, et par les réflexions accessoires auxquelles il a rattaché cette exposition.

Telles sont celles qu'il fait sur l'esprit d'analyse, considéré, soit comme mesure, soit comme instrument des progrès de l'esprit humain. On a regardé souvent comme un signe de décadence et d'épuisement du génie ce penchant à tout discuter, à tout apprécier, à se rendre compte de toutes ses impressions. Cette opinion est si fausse et si vaine qu'on ne conçoit pas bien qu'elle ait pu entrer même dans l'esprit d'hommes ennemis de

la philosophie ; le C. Tracy la combat par des observations incontestables, mais il la réfute surtout par l'ensemble de son ouvrage. C'est une nouvelle prouve, ajoutée à beaucoup d'autres, que les créations de l'esprit d'analyse, indépendamment du genre d'utilité qui les caractérise, ne sont pas celles qui exigent le moins de finesse, de force et d'étendue dans la faculté de penser.

Au reste, le C. Tracy établit avec précision quelles sont les conditions nécessaires pour que l'esprit d'analyse ne devienne pas l'instrument de l'erreur ou le mobile de vaines recherches. Il en exige deux : la première, c'est le savoir fondé sur l'observation des faits ; la deuxième, c'est l'exercice indépendant de notre intelligence. Les Romains et les Grecs ont manqué du premier, et les théologiens ont longtemps privé les modernes du second. Mais les bonnes méthodes sont maintenant unies à la liberté de penser ; et cette alliance doit faire espérer, pour l'esprit humain, un degré de perfectionnement auparavant impossible.

Après ces considérations préliminaires, le C. Tracy entre en matière.

Ce qui a dû l'occuper, en commençant une grammaire fondée sur la connaissance de nos opérations intellectuelles, a été de marquer le point de contact essentiel et primitif entre les deux sciences ; c'est-à-dire, de chercher, dans la formation même de nos idées, ce qui doit servir à expliquer la formation du langage, et comment le mécanisme de la pensée détermine celui du discours. Avertissons d'abord que l'auteur appelle langage tout système, et discours toute émission de signes.

Juger et sentir, voilà toute notre intelligence. Juger, ce n'est même encore que sentir. On a dit que c'était sentir des rapports. Le C. Tracy trouve cela vague et obscur. Voici en quoi consiste proprement, suivant lui, l'opération intellectuelle que l'on a désignée par le mot juger.

Juger, ce n'est pas avoir une idée nouvelle ; c'est apercevoir, c'est sentir, dans une idée déjà présente à notre esprit, une circonstance qui la modifie. Mais sentir cette circonstance,

c'est avoir une seconde perception, une seconde idée renfermée dans la première. C'est donc proprement sentir qu'une idée en renferme une autre. Ainsi, quand j'ai une perception, une idée, *je sens*. Quand je démêle dans cette idée une circonstance quelconque qui en fait partie et qui la modifie, *je juge*. Dans le premier cas, j'ai une perception que je regarde comme absolue, comme existante par elle-même; dans le second, j'ai une perception que je considère comme relative, comme n'existant que dans une autre.

Il résulte de là deux observations fondamentales. La première est que toutes nos idées simples ou complexes, étant différentes et distinctes les unes des autres, exigent des signes différents, soit simples, soit complexes. Nos jugements, au contraire, n'étant tous que le produit d'une même opération intellectuelle, peuvent être représentés par un signe unique et invariable.

En second lieu, pour exprimer une idée simple ou complexe, il suffit de la désigner par un seul signe simple ou complexe. Pour exprimer un jugement, il faut de toute nécessité énoncer deux idées, et de plus indiquer que l'une est considérée comme une circonstance de l'autre, ou comprise dans l'autre.

Tout langage doit donc avoir des signes distincts pour exprimer les idées isolées, et un signe unique et spécial pour énoncer l'acte du jugement. Ainsi, tout discours représente ou des perceptions isolées, ou des perceptions liées les unes aux autres par le jugement.

Mais ici se présente un fait important; c'est qu'il n'y a qu'un langage déjà cultivé et perfectionné qui puisse avoir des signes pour exprimer les idées isolées. Cette propriété n'appartient même, du moins à un degré éminent, qu'au langage des sons articulés. Dans l'enfance du langage, il n'y a point de signe qui ne représente une impression composée de plusieurs perceptions. Nos connaissances premières résultent de la perception de groupes d'objets, et non d'objets isolés. Ainsi les signes du langage primitif de l'homme, du langage d'action, représentent

chacun un jugement tout entier. Tel est aussi, mais tel est invariablement le langage des animaux, dont chaque geste, chaque cri, doit être considéré comme l'expression simultanée de deux sensations liées par un acte de même nature que celui de juger. C'est un aperçu juste, neuf et beau que celui de cette différence essentielle de la faculté du langage dans l'homme et dans les animaux. Le développement en serait intéressant et curieux, en ce qu'il ramènerait à un point de vue fixe et saillant plusieurs questions jusqu'ici très-mystérieuses sur la nature de l'homme. Le C. Tracy n'en a peut-être pas tiré tout le parti que comportait la profondeur de son ouvrage.

En disant que tout le discours est composé, ou d'énoncés de jugements, ou de signes d'idées isolées, le C. Tracy n'a eu en vue que d'exprimer, dans leur plus grande latitude, la liaison et la correspondance du langage avec la faculté de sentir. Par sa propriété effective et par sa destination spéciale, tout discours n'est réellement formé que d'énoncés de jugements. Dans son état primitif, il ne peut l'être d'autre chose; et, quand il possède des signes distincts pour les idées isolées, ce perfectionnement n'est, dans la réalité, qu'un moyen plus facile et plus étendu d'énoncer des jugements.

L'essence du discours est donc d'être composé de propositions, car proposition et énonciation de jugement sont synonymes. La proposition est donc l'élément immédiat du discours, et les éléments que lui donnent les grammairiens ne sont, à proprement parler, que ceux de la proposition elle-même. Pour pénétrer plus avant dans le mécanisme du discours, c'est donc la proposition qu'il faut examiner et décomposer; et c'est dans le langage des sons articulés que cet examen est le plus facile.

On a vu que, dans l'origine et l'enfance du langage, chaque proposition est exprimée par un seul signe. Mais ce signe est nécessairement un signe composé, puisqu'il doit représenter une idée absolue et une idée relative, de manière à indiquer que celle-ci est contenue dans la première. La décomposition

de ce signe unique et primitif nous donnera les véritables éléments de la proposition.

Le mot mal à propos nommé *substantif* est le seul qui ait la propriété d'exprimer les idées que nous considérons comme ayant dans notre esprit une existence propre et indépendante de toute autre idée. Il est donc le premier élément de la proposition. Quel en est le second, c'est-à-dire quel est le signe de l'idée relative ou attributive? Est-ce le mot auquel on donne le nom d'adjectif? Voici le raisonnement ou plutôt l'indication du raisonnement par lequel le C. Tracy prouve que ce ne peut pas être ce mot-là.

Par un singulier raffinement de nos langues, qui constitue une de leurs propriétés les plus remarquables, nos adjectifs n'expriment jamais une idée comme effectivement et actuellement existante dans un sujet, mais seulement comme devant exister dans un sujet. Ils sont bien signes d'idées relatives, d'idées comprises dans d'autres; mais, dépouillés, par une abstraction raffinée, de la faculté d'exprimer l'existence actuelle et positive, ils ne peuvent pas être l'attribut actuel et positif d'un sujet quelconque, ni par conséquent le second élément de la proposition; car une idée peut être considérée comme attributive, comme contenue dans une autre, sans être considérée comme existante.

L'adjectif *étant, existant,* est le seul qui, par sa signification propre, exprime l'idée d'existence. Il n'y a donc que lui qui puisse la donner à tous les autres, quand il s'y trouve compris. Or l'union de l'adjectif *étant* avec les autres adjectifs produit les verbes. Un verbe doit donc être considéré comme un adjectif complet, un adjectif renfermant l'idée d'existence, et par cela même, ou plutôt par cela seul, pouvant avoir des modes et des temps. On voit maintenant pourquoi il n'y a pas de proposition sans verbe.

Mais, par cela seul que l'idée attributive est considérée comme existante d'une manière vague et indéfinie, il n'y a pas encore une proposition parfaite, ou un énoncé formel de juge-

ment; il faut, pour cela, que l'idée attributive renferme d'une manière précise et déterminée celle d'existence. C'est ce qui ne peut être que lorsque l'existence est considérée comme ayant lieu suivant un mode particulier, et dans un tel temps. Dire d'une chose qu'elle existe de telle ou telle manière, c'est plus qu'énoncer simplement qu'elle existe. Il n'y a donc de proposition parfaite que lorsque le verbe est à un mode défini.

Voilà le second élément de la proposition trouvé; c'est le verbe, puisqu'avec le nom il suffit pour énoncer un jugement. S'il n'y a pas de signe particulier dans le discours pour représenter l'acte de juger, c'est qu'il se trouve implicitement renfermé dans le verbe.

Ces idées sur la décomposition du discours et de la proposition forment les deux premiers chapitres de la grammaire du C. Tracy. Nous les avons indiquées avec une certaine étendue, et nous aurions voulu les indiquer avec clarté, parce qu'elles sont comme le fondement de tout le reste de l'ouvrage. Pour en sentir toute la finesse et toute la profondeur, il est indispensable de les lire avec les développements que l'auteur leur a donnés. C'est alors qu'on est vivement frappé de l'ordre et de l'enchaînement dans lequel se succèdent les vues, tour à tour les plus ingénieuses et les plus fécondes, de l'appui qu'elles se prêtent mutuellement, et du jour nouveau qu'elles jettent sur la théorie du langage, et, par réflexion, sur celle des idées.

Nous connaissons la forme essentielle et primitive de la proposition dans toute espèce de langage; mais, dans les langues parlées, aux signes élémentaires dont nous venons de parler, se joignent plusieurs signes accessoires qui servent à rendre l'expression de la pensée plus facile et plus complète. Ces signes accessoires sont ce que les grammairiens nomment ordinairement les parties du discours, bien qu'elles ne soient, à proprement parler, que les parties de la proposition.

Le C. Tracy consacre le troisième chapitre de son ouvrage à l'examen de ces sortes de signes; et, sans s'arrêter aux di-

verses classifications qui en ont été faites, il examine l'usage et les fonctions propres de chacun.

Il commence par les signes qui, dans nos langues parlées, expriment encore une proposition tout entière. Ce sont plusieurs mots dont les uns sont ordinairement classés parmi les adverbes, et les autres parmi ce qu'on appelle les particules; mais ce sont essentiellement les interjections, les seuls signes du langage naturel qui soient restés dans les langues articulées, et qui y conservent encore leur propriété première d'énoncer un jugement entier.

On peut donc appliquer à l'interjection la méthode de décomposition donnée pour la proposition en général. C'est une nouvelle manière, aussi exacte qu'ingénieuse, de confirmer par l'examen des faits ce qui a été démontré par la théorie.

Les noms dits *substantifs* sont le premier signe nécessaire pour décomposer le signe unique et composé de la proposition dans l'état primitif du langage. C'est ce que nous avons déjà vu. Ces noms seront donc aussi les premiers éléments de l'interjection. Mais une interjection à laquelle on ajoute un signe exprès et positif pour désigner le sujet de la proposition qu'elle représente, perd une partie de sa signification, et ne peut plus exprimer que l'idée secondaire comprise dans l'idée absolue à laquelle on vient de donner un signe particulier. Elle devient attribut relativement au sujet exprimé par ce signe; elle devient verbe : et voilà la première origine de ce mot réputé jusqu'ici d'une nature si mystérieuse.

On retrouve donc, en décomposant l'interjection, les deux mêmes signes élémentaires qu'avait déjà donnés la décomposition de la proposition : le nom et le verbe.

Le développement des propriétés et des fonctions de ces deux signes occupe deux paragraphes distincts, dont chacun, au mérite de contenir plusieurs vues nouvelles, de rectifier des erreurs ou des inexactitudes anciennes, joint encore l'avantage de rattacher à des principes simples et profonds plusieurs vérités importantes restées jusqu'ici sans démonstration rigou-

reuse. Un autre avantage de ces deux paragraphes, c'est de servir d'éclaircissement à plusieurs idées des deux premiers chapitres qui, pour être bien saisies, doivent être présentées sous des points de vue aussi variés que le permet la nature du sujet.

Le nom et le verbe étant démontrés les seuls signes nécessaires pour former la proposition, ceux qui leur servent de développement ne méritent que le nom de signes utiles.

Parmi ceux-ci, les adjectifs tiennent le premier rang. Ils seraient encore mieux nommés *modificatifs,* à raison de leur fonction propre et constante qui est de modifier une idée. Mais ils peuvent la modifier de deux manières, ou dans sa compréhension, c'est-à-dire en y ajoutant plus ou moins d'idées accessoires; ou dans son extension, c'est-à-dire en déterminant le nombre d'objets auxquels l'idée dont il s'agit est actuellement appliquée, parmi ceux à qui elle convient.

De là, le C. Tracy forme deux classes distinctes d'adjectifs : l'une de ceux qui modifient une idée dans sa compréhension; et l'autre de ceux qui la modifient dans son extension.

A la première, appartiennent tous les signes communément appelés adjectifs; dans la seconde, le C. Tracy place d'autres signes que l'on range ordinairement dans diverses autres classes. Tels sont certains noms de nombre, plusieurs pronoms et particulièrement les articles. Ces modificatifs ne peuvent modifier que les noms; ceux de la première classe peuvent également modifier et les noms et le verbe *être.*

Quant à la *préposition,* l'auteur la considère avec raison comme un mot très-remarquable. Sa fonction essentielle est de lier tantôt les noms, tantôt les verbes, tantôt les adjectifs avec une idée subordonnée et complémentaire.

Une des idées particulières de ce paragraphe, c'est de considérer comme de véritables prépositions, c'est-à-dire comme jouant le rôle de prépositions, les syllabes désinentielles qui, dans certaines langues, forment les cas des noms, et, dans toutes, les personnes, les nombres, les modes et les temps des verbes.

Il est encore plus original, et nous croyons également exact, d'avoir regardé comme de vraies prépositions toutes les syllabes qui forment les composés et les dérivés des mots radicaux. Ce sont des prépositions incorporées, ainsi que les précédentes, avec les mots qu'elles modifient. Aussi ne forment-elles pas un élément particulier de la proposition. Celles-là seules ont cette propriété, qui occupent une place à part, et qui sont isolées des mots qu'elles modifient. Ces dernières, l'auteur les regarde toutes comme dérivées de noms et d'adjectifs; et il a ramené les recherches du célèbre Horne-Tooke, sur ce point intéressant de la grammaire, à des vues générales qui doivent donner à la fois plus de certitude et plus d'intérêt aux recherches de ce genre.

Nous ne nous arrêterons pas au paragraphe de l'adverbe, parce que le C. Tracy s'y est peu arrêté lui-même, et que la nature et les fonctions de ce mot n'exigeaient pas la même sagacité que celles de quelques autres.

Les paragraphes sur la conjonction et les adjectifs conjonctifs sont plus intéressants et plus neufs. La conjonction, de même que l'interjection, exprime toujours une proposition entière, mais une proposition qui n'a pas un sens absolu. Toutes les conjonctions dérivent leur propriété conjonctive de la conjonction *que* qu'elles renferment nécessairement, et que l'on pourrait regarder comme la conjonction unique, de même que le verbe *être* est l'unique verbe. Ces assertions générales sont développées dans l'ouvrage du C. Tracy avec des détails dont l'exactitude et la clarté ne laissent rien à désirer.

Quant aux adjectifs conjonctifs, communément nommés pronoms relatifs, l'auteur est le premier grammairien qui les ait considérés comme un élément particulier du discours. Il a été conduit à ce résultat par ses observations sur les adjectifs déterminatifs *il* et *le*, et sur la conjonction *que* dont il a vu que les adjectifs conjonctifs cumulaient les fonctions.

Le cinquième chapitre traite de la syntaxe. Le C. Tracy débute par des considérations préliminaires aussi justes qu'in-

téressantes sur l'objet spécial de cette partie du langage. Examinant ensuite d'une manière générale les moyens de la syntaxe, il les divise en trois classes : 1° La place que l'on donne aux signes dans le discours ; 2° certaines altérations qu'on leur fait subir ; 3° l'invention de certains signes destinés à marquer le rapport des autres entre eux. Au premier genre de ces moyens se rapportent les lois de la construction ; au deuxième les déclinaisons de tous les signes véritables du discours ; au troisième la ponctuation et l'usage des autres signes qui servent à indiquer les divers degrés de liaison et de dépendance où sont entre elles les diverses parties du discours.

Ce que le C. Tracy a fait de plus important, en traitant de la construction, c'est d'avoir résolu, avec netteté et précision, la question, si débattue et si peu éclaircie, sur ce qu'on doit appeler construction naturelle, ou sur ce qu'on doit entendre positivement par construction inverse. Le C. Tracy appelle construction naturelle celle où le signe de l'idée dont on est affecté le plus vivement, précède tous les autres ; c'est la manière de s'exprimer propre à toutes les affections violentes. La construction directe consiste à placer les signes de la proposition de manière que l'ordre dans lequel ils se succèdent représente l'enchaînement dans lequel se suivent les idées dont se forme un jugement. C'est la manière dont on s'exprime quand on parle avec calme et de sang-froid. Il résulte de là qu'une construction inverse peut être une construction naturelle ; mais non qu'il n'y ait pas une construction qui doive être désignée par la dénomination de directe, et par conséquent une construction inverse.

Tout ce qui concerne la déclinaison des noms et des adjectifs est expliqué avec la même netteté. Mais un des chapitres les plus distingués et les plus neufs de tout l'ouvrage, c'est une digression sur les temps des verbes, que l'on peut regarder, à certains égards, comme un développement et, à d'autres, comme le complément de la théorie de l'auteur sur cet élément

nécessaire de la proposition. Il n'est personne qui, en s'occupant de ce sujet, n'en ait vivement senti la difficulté réelle, et celle qu'y ont ajoutée les incertitudes, le vague et l'obscurité de toutes les théories des grammairiens : nous osons avancer qu'il n'est personne, non plus, qui ne doive être également frappé de la simplicité,de la clarté et de l'ordre que le C. Tracy a portés dans ce sujet, jusqu'ici inextricable.

Il serait trop long d'indiquer la marche, les procédés, les aperçus ingénieux qui l'ont mené aux résultats énoncés dans ce chapitre; mais nous indiquerons au moins ces résultats.

De tout ce qui précède, on aurait déjà pu recueillir que l'auteur distingue trois modes dans chaque verbe : le mode adjectif, le mode substantif et le mode attributif. Ici, il établit cette division d'une manière positive.

Le mode adjectif et le mode substantif ont chacun quelques temps, et ils pourrraient les avoir tous, mais c'est au mode attributif qu'ils sont multipliés.

En considérant le mode nommé conditionnel comme la suite de celui que l'on désigne ordinairement par la dénomination d'indicatif, l'auteur compte en tout douze temps : un présent, et cinq temps passés par rapport à lui; un futur, et de même cinq temps passés par rapport à lui.

Ce sont deux séries de temps, dont l'une exprime l'existence considérée comme positive, et l'autre, l'existence considérée comme éventuelle.

Outre ces deux manières de considérer l'existence, il y en a une troisième que le C. Tracy nomme existence subordonnée. C'est celle qu'exprime le mode ordinairement nommé subjonctif. Ce mode n'est véritablement qu'un cas oblique du mode attributif; aussi n'a-t-il que six temps qui répondent également aux deux séries de ce dernier.

Telle est l'esquisse imparfaite du plan et des idées principales de cette partie de l'ouvrage du C. Tracy, qui a pour objet la théorie des signes fugitifs de nos idées. La suite est consacrée à la théorie de leurs signes permanents et spécialement de

l'écriture. Dans un second extrait, nous ferons connaître cette seconde partie qui n'est ni moins originale ni moins profonde que la première, et qui est plus curieuse encore par l'importance, l'étendue et la singularité de ses résultats sur des questions du plus grand intérêt dans l'histoire de l'esprit humain et de l'espèce humaine : et nous hasarderons peut-être, sur l'ensemble et sur certaines parties de l'ouvrage du C. Tracy, quelques observations particulières que l'étendue de cet extrait ne nous permet pas de placer ici.

SECOND EXTRAIT (1)

La principale considération qui se présente, quand on examine l'influence et les effets du langage dans leur ensemble et leur profondeur, c'est que le langage n'est pas seulement un moyen d'exprimer nos idées, mais un instrument à l'aide duquel la faculté de penser acquiert plus de souplesse et d'activité, plus de force et d'étendue. Cette vérité, depuis longtemps devinée ou soupçonnée par des hommes de génie, traitée souvent d'opinion paradoxale par les hommes superficiels, est enfin démontrée d'une manière qui ne permet plus d'en méconnaître la certitude ni l'importance. Le C. Tracy doit être compté au nombre de ceux qui ont le plus contribué à la rendre familière.

Une conséquence générale de cette vérité, c'est que l'écriture, c'est-à-dire la représentation des signes transitoires et fugitifs de nos idées par des signes durables et permanents, étant un perfectionnement essentiel du langage, doit être regardée par cela même comme un nouveau moyen de perfectionner et d'étendre la faculté de penser. La considération des divers rapports de l'écriture avec le langage devient par là d'une haute importance ; car ces rapports expriment réellement

(1) [*Décade*, an XII, 2e trimestre, 10 nivôse, p. 16.]

les divers degrés d'influence que les divers systèmes d'écriture doivent exercer sur la marche de l'esprit humain et de la civilisation. C'est relativement à ce point de vue général que nous exposerons les idées du C. Tracy sur la représentation de la parole par l'écriture.

Pour bien faire entendre en quoi consiste précisément l'opération de transformer en signes durables et permanents de nos idées les signes d'abord fugitifs de ces mêmes idées, le C. Tracy examine les moyens et les conséquences de cette transformation relativement à un langage qui serait composé d'attouchements ou de gestes. Nous nous bornerons à le suivre dans l'examen de l'hypothèse réelle, c'est-à-dire de celle où les signes fugitifs à transformer en signes durables sont des sons articulés.

Quels sont les différents moyens d'opérer cette transformation, et quels sont les effets propres de chacun de ces moyens? La première manière qui se présente, c'est d'attacher une figure peinte ou tracée à chacun des mots du langage parlé. Il est évident qu'il faut, dans cette hypothèse, un nombre de figures égal au nombre des signes articulés. On a dès lors deux langues qui se correspondent, l'une parlée, l'autre écrite, ou pour mieux dire peinte; mais celle-ci n'a pas une valeur immédiate, une valeur qui lui soit propre; elle ne fait que représenter la valeur de l'autre : c'est ce qu'on appelle communément une écriture hiéroglyphique ou symbolique. Cette écriture est applicable aux attouchements et aux gestes tout comme aux sons, c'est-à-dire aux trois diverses espèces de signes dont le concours forme le langage naturel ou d'action.

Mais il y a une seconde manière de rendre permanents les signes fugitifs de nos idées, lorsque ces signes sont formés de sons articulés; et cette seconde manière est exclusivement propre à ce genre de signes.

Les mots d'une langue parlée résultent d'un assez petit nombre de sons distincts entre eux, et dont les combinaisons actuelles expriment le nombre réel des mots de cette langue,

tandis que leurs combinaisons possibles expriment la faculté qu'elle a de s'enrichir de mots nouveaux, ou d'imiter ceux des autres langues. Si donc, au lieu de peindre chaque mot entier par une figure, on ne peint que les sons distincts qui entrent dans sa composition, on aura une écriture proprement dite, laquelle sera alphabétique ou syllabique, suivant que les diverses circonstances des sons articulés seront représentées chacune par un signe simple et unique, ou que plusieurs circonstances de ces mêmes sons seront exprimées par un signe unique composé.

L'écriture peinte et l'écriture proprement dite atteignent donc l'une et l'autre le but essentiel de toute écriture, celui de rendre durables et fixes les signes d'abord transitoires et passagers du langage. Mais, quand on examine de près les conséquences et les propriétés exclusives de chacun de ces deux procédés en particulier, on y trouve tant de différence et d'inégalité qu'il est impossible de n'en être pas frappé. Le C. Tracy est entré dans cet examen, et il y a porté la précision et la sagacité habituelles de son esprit. Il serait trop long de rappeler ses diverses observations sur ce sujet ; nous en indiquerons du moins une qui nous a paru neuve et qui se rattache à un fait aussi curieux que bien constaté.

Parmi les désavantages inséparables de l'écriture hiéroglyphique, il en est un dont l'influence n'avait pas encore été évaluée pour ce qu'elle est. Nous allons essayer de faire entendre en quoi il consiste. Une langue parlée et une écriture hiéroglyphique qui la représente subissent chacune des changements, comme toutes les inventions appliquées à l'usage habituel des grandes masses d'hommes. Mais, par la nature particulière de chacune des deux inventions dont il s'agit ici, l'une ne peut pas servir à noter, à indiquer les variations de l'autre. Les altérations que la langue parlée a subies dans l'intervalle de deux siècles, par exemple, seraient exactement marquées par l'écriture usitée au commencement de cet intervalle, si cette écriture représentait des sons. Mais, dans l'hypothèse dont il

est question, elle ne représente que des idées ou plutôt des signes d'idées, sans aucun égard aux articulations et aux autres circonstances des sons dont ces signes sont composés. Elle ne peut donc pas servir à indiquer des changements qui seraient supposés ne porter que sur les sons. Un inconvénient analogue existe dans l'écriture, quand il s'agit d'y interpréter par la parole un caractère qui représente un mot oublié ou tombé en désuétude. Cette interprétation est nécessairement arbitraire et hasardée, le caractère dont il s'agit n'ayant qu'une valeur représentative du mot que l'on suppose perdu, et nulle valeur propre qui puisse rappeler ce mot.

Ainsi, quand on nous dit que l'écriture chinoise est composée de quatre-vingt mille caractères symboliques dont les lettrés les plus savants ne parviennent guère à connaître plus de quinze mille, il est permis de présumer que ce dernier nombre représente pour le moins tous les mots auxquels il est possible, dans l'état actuel de la langue chinoise, d'attacher des idées précises ; et que l'immense surplus de ces nombres n'est autre chose que l'indéchiffrable peinture des mots qui se sont perdus dans les révolutions de cette langue. Il nous semble que l'on pourrait conclure d'une foule de faits et d'analogies qu'un peuple chez lequel il existerait une classe d'individus qui aurait réellement besoin de quatre-vingt mille mots pour énoncer ses idées, serait parvenu à un degré de culture intellectuelle supérieur à tout ce que nous connaissons, et même à ce que nous pourrions imaginer en ce genre ; et, certes, ce n'est pas là l'idée que l'on doit se faire des Chinois. On dit aussi qu'il existe chez eux des bibliothèques qui contiennent jusqu'à dix millions de volumes. Si le fait est vrai, il faut nécessairement que les cinquante ou soixante mille caractères dont le lettré le plus habile est invinciblement condamné à ignorer la signification se trouvent employés dans cette effrayante quantité de livres.

Au reste, tout ce que nous savons, non-seulement de l'histoire des Chinois, mais de celle des anciens Egyptiens, confirme également la théorie du C. Tracy sur l'influence intellectuelle,

politique et morale, d'un système d'écriture hiéroglyphique.

De toutes ses observations sur cet intéressant sujet, l'auteur tire une conséquence indirecte très-ingénieuse et qui se rattache à la question de l'existence d'un peuple primitif dont tous les autres peuples auraient hérité leurs arts, leurs sciences et leurs principales institutions sociales, question qui n'a guère pu paraître jusqu'ici que curieuse et hardie, parce qu'on est loin d'avoir rassemblé ou même soupçonné toutes les données qui peuvent servir à la résoudre, mais dont la solution ne doit pas encore être jugée impossible, et jetterait un jour tout nouveau sur l'histoire de l'espèce humaine.

Frappé de trouver chez les grands peuples se servant d'hiéroglyphes, et d'ailleurs les plus anciens dont l'histoire fasse mention, des connaissances d'un ordre incompatible avec leur système d'écriture, observant, en outre, que ces connaissances ne se montrent, chez les peuples dont il s'agit, que comme les fragments et les débris dispersés et mutilés d'un monument dont on n'aperçoit plus les proportions ni l'ensemble, le C. Tracy en conclut qu'elles doivent être nées chez un peuple antérieur dont le nom et le pays sont encore ignorés.

Il résulte de toutes ces considérations que rien n'est plus important pour une nation que la détermination par laquelle elle adopte ou l'écriture hiéroglyphique, ou l'écriture proprement dite, conclusion qui peut paraître singulière à des esprits bornés, et qui est cependant rigoureusement vraie, rigoureusement déduite d'une foule de raisonnements et de faits qui se prêtent un jour et un appui mutuels.

De l'examen des propriétés distinctes et des effets divers de l'écriture alphabétique et de l'écriture hiéroglyphique, le C. Tracy passe à l'explication de l'origine de l'une et de l'autre. C'est une de ces questions difficiles et rebattues qui ont exercé plus souvent la patience des érudits que l'attention des philosophes, et sur lesquelles il est peut-être impossible d'arriver à une solution complète, et surtout incontestable. Il n'est pas

difficile de présumer que celle qu'en a donnée le C. Tracy est neuve et ingénieuse; mais son plus grand mérite est d'être fondée sur des considérations prises dans la nature de l'esprit humain, et sur une observation très-déliée de ses procédés dans la formation de ses idées.

Il combat d'abord l'opinion assez commune, et jusqu'ici accréditée par les recherches de plusieurs érudits, que les alphabets sont dérivés de l'écriture hiéroglyphique, et ne sont que le dernier terme, le dernier progrès de celle-ci. Cette opinion n'est appuyée sur aucun fait positif, et elle est contraire à quelques-uns, circonstance qui devrait suffire pour la faire rejeter; mais ce n'est pas tout : l'écriture alphabétique et l'écriture hiéroglyphique sont deux procédés fondés sur des vues de l'esprit totalement différentes, et dont on ne saurait concevoir que l'une puisse jamais mener à l'autre. La seule cause qui nous paraisse devoir abolir une écriture symbolique chez une nation où elle a été une fois établie, c'est la conquête de cette nation par une autre qui, parlant une langue différente, possède en même temps un alphabet. Si la langue parlée de la nation vaincue est remplacée par celle du peuple conquérant, l'écriture qui en était la représentation se trouve anéantie par cela seul. C'est probablement ce qui est arrivé autrefois en Égypte, pays conquis tant de fois et par tant de nations diverses. C'est probablement ce qui arrivera tôt ou tard à la Chine, si les Tartares qui ont une écriture alphabétique conservent leur domination dans cette vaste et singulière contrée. Le C. Tracy a développé ces idées avec beaucoup de clarté, et il nous semble qu'elles ne laissent aucune incertitude sur la question à laquelle elles se rapportent.

L'invention des hiéroglyphes comme représentation de la parole, ou plutôt des idées exprimées par la parole, n'est pas difficile à concevoir. Leurs transformations et leur complication successives ne le sont guère plus. On en trouve les traces dans diverses écritures hiéroglyphiques. Mais il n'en est pas de même de l'invention de l'alphabet; ou du moins on est for-

tement tenté de la regarder comme le résultat d'un degré de culture et de civilisation supérieur à celui que supposent la découverte et l'usage des hiéroglyphes; et par conséquent comme appartenant à une époque distincte et postérieure. Le C. Tracy ne pense pas de même. L'invention de ces deux manières d'écrire peut être rapportée, suivant lui, au même degré de culture et de développement de l'esprit humain, et il considère l'adoption de l'une, à l'exclusion de l'autre, comme l'effet de circonstances particulières impossibles à déterminer, mais ne dérivant pas d'une inégalité réelle de culture intellectuelle et sociale, et ne devant par conséquent pas être rapportée à deux époques distinctes de l'histoire de l'esprit humain. Il attribue l'origine de l'écriture, proprement dite, à la musique, dont il suppose avec raison l'existence antérieure à celle des alphabets. Cette opinion n'est pas seulement très-ingénieuse; elle est fondée sur le rapprochement de plusieurs circonstances essentielles de la nature du langage articulé en général, et de l'état primitif de ce langage. Nous essayerons d'indiquer l'opinion du C. Tracy sur cet objet; mais cela nous sera plus facile, lorsque nous connaîtrons ses idées sur la chose même dont toute écriture, proprement dite, est la représentation; c'est-à-dire, sur la parole. Il faut, d'ailleurs, savoir en quoi consiste précisément cette dernière, quelles en sont les circonstances caractéristiques et les éléments, afin d'être bien assuré de ce que doit être un système d'écriture, pour servir à la représenter fidèlement, pour reconnaître jusqu'à quel point les écritures qui nous sont connues remplissent cette fonction.

Cette partie du travail du C. Tracy est, sans contredit, une de celles où il a fait le plus heureusement usage de l'esprit d'analyse. Aucune n'est plus féconde en applications et en conséquences immédiates, ce qui prouve que l'auteur s'est élevé jusqu'au principe auquel se subordonnent tous les faits que peut embrasser une discussion sur la nature des sons articulés, et sur la manière dont ces sons doivent être représentés par

des signes écrits. Il faut une certaine mesure d'attention pour bien saisir les idées du C. Tracy sur cet objet, non que ces idées soient obscures en elles-mêmes, ou rendues avec obscurité, mais simplement parce qu'elles sont très-nouvelles et contraires à plusieurs préjugés consacrés par une longue habitude. C'est presque toujours dans ce sens que certaines vérités exigent quelque effort de réflexion pour être comprises.

On regarde communément les *voix* qui, dans nos alphabets, sont représentées par les voyelles, comme une espèce de sons, et les *articulations* figurées par les consonnes, comme une autre espèce de sons constituant avec les premiers les éléments de la parole. Or, ni les voix, ni les articulations, ne peuvent être prises pour des sons complets et différents entre eux; ce sont deux qualités distinctes l'une de l'autre, et toutes deux inhérentes à chacun des sons dont est formé le langage articulé; elles ne suffisent même pas pour constituer un son quelconque dans ce langage, c'est-à-dire qu'elles n'en sont pas les seules circonstances, les seules propriétés constantes et nécessaires. Le C. Tracy en compte trois autres : la *durée*, le *ton* et le *timbre*. Ici nous allons le citer textuellement, pour ne pas courir le risque de mal rendre ses idées, en les rendant en d'autres termes.

« Chacun des sons du langage oral, » dit-il, « résulte de l'émission d'une certaine quantité d'air qui sort de la gorge, pendant que le système entier de l'organe vocal est disposé d'une certaine manière. Quand cette disposition de l'organe change en tout ou en partie, d'une manière ou d'autre, ce n'est plus le même son qui se continue, c'en est un autre qui lui succède. Chaque son, chaque émission d'air réellement distincte d'une autre, réellement différente d'elle par quelque circonstance que ce soit, forme une syllabe naturelle ou physique. Ces syllabes naturelles ou physiques sont toujours séparées l'une de l'autre par un mouvement quelconque dans l'organe, par un changement dans sa disposition, qui interrompt l'émission de l'air, ou seulement la modifie. Si ces syllabes naturelles ou

physiques ne sont pas exactement les mêmes que celles qui sont reconnues et avouées par les grammaires, les rhétoriques et les poétiques des différentes langues, et qu'on peut appeler syllabes conventionnelles ou artificielles, la raison en est que les premières (ou les sons réels) ne sont pas toujours aisées à démêler; et que plusieurs de ces syllabes physiques s'unissent ou se confondent facilement avec celle qui les suit ou qui les précède, parce qu'elles sont ou très-brèves ou très-sourdes, ou que le mouvement organique qui les sépare est très-peu sensible. »

Après cette explication nécessaire du mécanisme général de la formation des sons de la parole, il nous semble qu'il sera aisé de reconnaître et de distinguer leurs circonstances et leurs propriétés caractéristiques.

La voix est une des plus essentielles et des plus marquées. On pourrait dire, à ce qu'il nous paraît, qu'elle est surtout déterminée par la forme et le degré d'ouverture extérieure de la bouche; c'est elle qui fait que le son est un *a* ou un *i*, plutôt qu'un *o* ou un *e*.

La *durée* du son est ce qui le fait être long ou bref. Elle est déterminée par le plus ou moins de persistance de l'organe vocal, dans la situation qu'il a prise pour émettre le son.

Le *ton* d'un son en est cette circonstance qui nous le fait appeler grave ou aigu, c'est-à-dire qui détermine son élévation dans l'échelle de la gamme.

Nous ne nous arrêterons pas à ce que l'auteur appelle *timbre* dans le son; c'en est une circonstance réelle et perceptible, mais très délicate, impossible à noter, et par conséquent, étrangère à l'histoire des signes permanents.

Quant à *l'articulation*, il est beaucoup plus facile de sentir en quoi elle consiste, que de l'expliquer. Les définitions qu'en ont données nos meilleurs grammairiens attestent suffisamment la difficulté de la définir avec clarté et précision. Le C. Tracy cite celles de Girard et de Beauzée, et il n'a pas de peine à en démontrer le vague et l'insuffisance. Ses propres idées sur le

même sujet approchent beaucoup plus du degré d'évidence que comporte ce sujet. Suivant lui, « l'articulation est une modification du son, qui n'en est ni la voix ni le ton, qui ne les altère point, et qui en diffère en ce qu'elle n'affecte le son qu'au moment où il commence, et qu'ensuite elle ne se fait plus remarquer pendant tout le temps qu'il se prolonge. C'est proprement la manière dont le son commence à nous affecter, le résultat de la manière dont il commence à être produit. »

Éclaircissons ces considérations générales par leur application à des cas particuliers, et tâchons de faire entendre, par cette application, que toutes les propriétés que nous venons de distinguer dans le son vocal en sont des propriétés essentielles et distinctes, des circonstances sans le concours et l'ensemble desquelles il ne saurait avoir lieu.

Voyons ce qui se passe quand on prononce une voyelle : la voyelle *a*, par exemple. On regarde communément le résultat de cette prononciation comme un son simple et complet. Mais, d'abord, il est impossible de percevoir le son dont il s'agit sans lui attribuer une certaine durée, sans le concevoir plus ou moins bref, plus ou moins long, ou, si l'on veut, sans pouvoir lui appliquer une mesure prise de l'idée du temps. Quelle que soit d'ailleurs sa durée, il a une autre qualité appréciable par une autre mesure prise de l'idée de l'espace, il peut être rapporté à un degré quelconque de l'échelle des sons considérés dans leurs intervalles ou dans leurs nuances du grave à l'aigu. Voilà donc déjà deux circonstances inséparables du son *a*, sans lesquelles il ne peut pas être produit, indépendamment desquelles il ne serait pas complet. Il n'est pas aussi facile de distinguer dans le même son *a* une articulation ; il y en a pourtant une. C'est ce que l'on reconnaîtra si, comparant la voyelle *a* dans le mot *amour*, où elle paraît simple et pure, et dans le mot *hache*, où elle est modifiée par une aspiration très-sensible, on observe que la même modification est commune à cette voyelle, dans les deux cas supposés, mais seulement à un degré différent ; qu'elle est une circonstance nécessaire du son *a* dans

l'un et dans l'autre exemple, mais faible dans l'un, et très-marquée dans l'autre. Il y a une aspiration dans l'*a* du mot *amour*, tout comme il y a une durée dans l'*a* le plus bref, un ton dans l'*a* le plus grave ou le plus bas dans l'échelle de la gamme.

Le C. Tracy établit donc que les aspirations sont de vraies articulations, susceptibles de divers degrés de force ou de rudesse, et se retrouvent toujours à un degré quelconque dans le son qui résulte de la prononciation d'une voyelle, lorsqu'on n'y distingue pas une articulation plus sensible. On peut remarquer, en passant, que les voyelles correspondantes des diverses langues varient beaucoup pour le degré d'aspiration avec lequel on les prononce. On peut avancer aussi, comme un fait général, que toutes les aspirations, de même que toutes les articulations gutturales d'une langue, s'adoucissent à mesure que le peuple qui parle cette langue se polit et se civilise.

Examinons maintenant ce qui résulte de la prononciation d'une consonne, B, par exemple. Ou l'on ne produit aucun effet sur l'organe de l'ouïe, supposition dans laquelle il n'y a aucun son produit, ou bien l'on ajoute à la consonne dont il s'agit une voix aussi faible, aussi brève que l'on voudra, mais distincte de l'articulation.

Ces *voix*, les plus faibles que l'on puisse distinguer dans un son où l'*articulation* est la circonstance la plus marquée, le C. Tracy les nomme des *schéva*, tout comme il appelle *aspirations* les *articulations* les plus légères qui puissent exister dans un son où la voix est dominante.

On peut voir maintenant que, pour figurer les quatre qualités du son vocal, il faut quatre sortes de signes; que la réunion de tous ces signes est indispensable pour exprimer un son tout entier, et que, par conséquent, il n'y a pas de son qui doive être appelé plus particulièrement une *voix* ou une *articulation* qu'une *durée* ou un *ton*.

A cette analyse du son vocal le C. Tracy a rattaché deux genres de recherches, les unes plus générales et plus hypothétiques, sur l'origine de l'écriture alphabétique, les autres plus

particulières et plus positives, sur le plus ou moins de conformité des diverses écritures, et surtout de la nôtre, avec la nature et les propriétés du son. Dans le numéro suivant nous indiquerons aussi rapidement que cela sera possible les résultats principaux de ces différentes recherches.

TROISIÈME EXTRAIT (1)

Il nous reste à exposer les idées du C. Tracy sur l'origine de l'écriture en général, et à indiquer les applications qu'il fait de l'analyse du son vocal à l'examen de certains systèmes d'écriture en particulier.

Il est très-naturel de supposer, et le C. Tracy suppose, en effet, que les hommes ont dû faire usage du langage articulé longtemps avant de songer à en représenter les sons par des signes écrits. Durant cet intervalle, plusieurs des arts nécessaires aux besoins et aux jouissances de la vie sociale ont dû être inventés et cultivés. La musique a été un de ces arts, car on la trouve à tous les degrés de civilisation.

Dans l'enfance du chant, les tons sont en petit nombre; on peut même supposer qu'ils n'y sont pas beaucoup plus variés ni beaucoup plus marqués que dans le langage. On aura pu facilement attacher à chacun d'eux un signe particulier. De là, les notes musicales dont on découvre des traces dans des monuments de la plus haute antiquité. Ces notes, spécialement destinées à désigner ce qui constitue l'essence du chant, se trouvaient propres par là même à exprimer une des circonstances du son vocal, celle par laquelle la parole est plus ou moins analogue au chant.

Quand on aura cherché à noter dans les sons musicaux une autre qualité que le ton, on y aura noté la durée, autre circonstance caractéristique de ce genre de sons.

(1) [*Décade*, an XII, 2e trimestre, 20 nivôse, p. 84.]

Les signes qui marquaient ces deux circonstances suffisaient pour la notation de la musique. Mais observons que l'on ne peut énoncer les signes dont il s'agit, c'est-à-dire, les chanter, les solfier, sans ajouter aux sons dont ils expriment les uns le ton, les autres la durée, des articulations et des voix qui en complètent l'énonciation, mais qui n'en marquent que des circonstances indifférentes à leur propriété musicale.

La notation de la musique, étant par le fait la notation d'une partie des qualités du son vocal, était réellement un premier pas vers la représentation de la parole par l'écriture; elle suffisait pour en indiquer à la fois la possibilité et les avantages. Mais il y avait cette différence entre la musique et la parole, que les circonstances du son, indifférentes et sous-entendues dans la première, c'est-à-dire l'*articulation* et la *voix*, étaient principales et dominantes dans la seconde. On inventa donc, pour représenter celle-ci, des consonnes et des voyelles, par un motif et par un procédé analogue à ceux qui avaient fait inventer des notes pour figurer la première.

Dans les perfectionnements successifs de l'écriture, des signes qui, dans l'origine, avaient été exclusivement affectés au son musical, des signes propres à marquer le ton et la durée furent ajoutés à ceux qui représentaient l'articulation et la voix; et l'on eut des accents pour désigner tantôt l'élévation, tantôt la quantité d'une syllabe.

On pourrait pousser beaucoup plus loin le développement de ces analogies de propriétés et d'origine entre les signes de la musique et ceux de l'écriture; et ce développement donnerait lieu à des considérations neuves et intéressantes sur la nature et les propriétés spéciales de la musique et de nos langues ordinaires, envisagées comme deux branches particulières du langage, en prenant ce mot dans la signification la plus étendue qu'on puisse lui donner; comme deux arts ayant un point de contact, primitif dans la nature du son vocal, des différentes qualités duquel ils se sont, pour ainsi dire, divisé la culture et le développement. Toutes ces considérations se rattacheraient

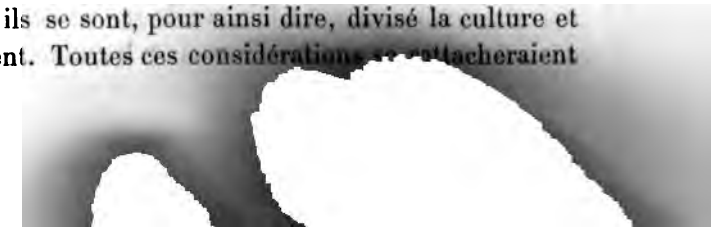

aux vues générales énoncées par le C. Tracy ; mais elles sortiraient des bornes d'un extrait, même beaucoup plus étendu que celui-ci.

Cette manière d'envisager l'invention de l'écriture alphabétique comme un résultat immédiat des besoins sociaux de l'homme et de son organisation intellectuelle, comme une suite et, en quelque sorte, comme un perfectionnement nécessaire de l'usage du langage articulé, ramène toutes les questions et toutes les recherches sur ce vaste et difficile sujet à un point de vue général bien déterminé. L'écriture dont il s'agit, n'étant que la représentation des diverses qualités du son vocal, suppose l'analyse de cette espèce de son. Cette analyse n'a pas été faite d'un seul coup; elle a dû être le résultat de vues et d'expériences successives. D'un côté, le ton est la circonstance la plus sensible du son vocal, dans l'origine du langage articulé; c'est donc celle que les hommes ont dû remarquer le plus tôt. D'un autre côté, c'est celle qui constitue spécialement un art qui, même dans l'imperfection de son état primitif, fait déjà une des jouissances les plus vives et les plus habituelles de l'homme; c'est donc celle qu'on a eu l'intérêt le plus direct à représenter par des signes qui en rendissent les diverses modifications permanentes. Les notes musicales peuvent donc être regardées comme le premier pas dans l'analyse du son vocal; et l'analogie de motifs et de procédés entre cette opération et les opérations subséquentes était assez marquée pour être bientôt aperçue, et pour donner lieu à la découverte de l'écriture; ou, ce qui est la même chose, à l'analyse complète du son vocal. Ces considérations, tirées de la nature des choses et de celle de nos facultés, ne doivent pas être regardées comme des hypothèses arbitraires et inutiles : elles forment l'unique genre de démonstration auquel on puisse prétendre dans une discussion où il s'agit d'expliquer des faits généraux et constants dans l'histoire de l'esprit humain, et où les faits particuliers et accidentels manquent tout à fait, ou du moins ne suffisent pas pour résoudre le problème dans lequel on les admet comme données.

Pour achever d'esquisser l'opinion du C. Tracy sur l'origine de l'écriture, il nous reste à indiquer les distinctions qu'il établit entre l'écriture alphabétique proprement dite, et l'écriture syllabique. Les procédés qui ont mené à la formation de l'une et de l'autre pourraient n'être envisagés que comme deux modifications peu différentes d'un même principe fondamental. Le C. Tracy regarde néanmoins l'écriture syllabique comme plus éloignée que l'écriture alphabétique du procédé intellectuel qui a dû conduire à la notation du chant. Il doute même qu'il y ait jamais eu d'écriture vraiment syllabique ; quand il cite comme telle celle des Éthiopiens, il la cite sans être bien assuré qu'elle ait réellement ce caractère. Il pense d'ailleurs, contre une opinion assez accréditée, que cette espèce d'écriture, quelle que soit son origine, n'a jamais pu être l'état primitif d'un véritable alphabet, ni conduire à en former un. Il y aurait plusieurs réflexions à faire sur ces idées du C. Tracy. Nous remarquerons seulement que l'écriture syllabique est effectivement très rare ; mais qu'il en existe cependant quelques exemples célèbres. Telle est réellement celle des Éthiopiens, formée de deux cent deux caractères, résultant de la combinaison de vingt-six consonnes avec sept voyelles. Peut-être un examen attentif de cet alphabet syllabique eût-il fait penser au C. Tracy qu'il n'avait pu être formé que par altération d'un véritable alphabet existant à une époque antérieure.

L'application de l'analyse du son vocal à la formation d'une écriture qui serait une représentation exacte et précise de la parole, à l'examen des alphabets de diverses langues et spécialement de la nôtre, sans occuper beaucoup de place dans l'ouvrage du C. Tracy, y est néanmoins traitée avec assez de détail pour être d'une utilité directe.

Nous savons qu'il faut, dans l'écriture, quatre genres de signes pour représenter les quatre qualités essentielles du son vocal. En prenant un certain nombre d'alphabets, on distingue effectivement dans la réunion de leurs caractères, les quatre genres de signes dont il s'agit, c'est-à-dire, des signes pour

marquer les articulations, et auxquels on a donné le nom de consonnes; d'autres pour marquer la voix, et de là nommés voyelles; d'autres pour indiquer le ton, et de là désignés par le nom d'accents; et enfin des signes destinés à noter la durée du son, et qui sont aussi, pour l'ordinaire, nommés accents. Mais ces divers signes n'existent à la fois dans aucun alphabet particulier, dans aucun ils ne sont assez variés pour exprimer d'une manière complète les combinaisons nécessaires des qualités diverses du son vocal; dans aucun enfin, l'emploi des signes d'une même classe n'est restreint à représenter exclusivement des circonstances du même genre.

Passant de ces observations générales à l'examen spécial de notre écriture, le C. Tracy en considère les différents signes relativement aux diverses qualités du son vocal qu'elles représentent ou devraient représenter.

Il fait voir que nous n'avons pas de signes pour les tons, ceux que nous nommons accents ne marquant ordinairement dans les mots que des circonstances étrangères à la qualité grave ou aiguë du son. Nous marquons quelquefois la durée ou le temps, mais il s'en faut bien qu'à cet égard les signes de notre écriture puissent noter fidèlement notre prononciation.

Nous n'avons que cinq voyelles ; et il est constaté pour tout le monde que nous avons plus de cinq voix. Le C. Tracy en compte jusqu'à dix-sept, et ce nombre a été reconnu par plusieurs grammairiens.

Quant aux articulations, il en distingue vingt qu'il divise en deux classes ; en constantes ou isolées, et en variables ou jumelles. Le fait qui donne lieu à cette division, c'est qu'il y a des articulations qui se correspondent, et ne paraissent différer que par le contact plus ou moins fort des mêmes parties de l'organe vocal ; telles que celles représentées par les consonnes B et P, V et F. Il y a d'autres articulations absolues et sans analogues, et qui par là peuvent être nommées isolées. Telles sont celles que nous figurons par les consonnes M, N. Le C. Tracy donne de ces diverses articulations un tableau systé-

matique très bien fait, mais qu'il faut avoir sous les yeux pour s'en faire une idée précise.

Nons dirons seulement qu'il admet comme des articulations distinctes dans notre langue, et qui devraient avoir un signe particulier, les sons de *gn* dans *règne,* de *ill* dans *paille*, et l'aspiration légère de l'*a* dans *amour*. Presque toutes ses vues sur ce sujet sont conformes à celles des hommes les plus éclairés parmi ceux qui se sont occupés des mêmes recherches ; mais il leur a donné un degré de certitude et de fixité qu'elles n'avaient pas, en les ramenant à un principe général, dont la découverte et la démonstration exigeaient la plus grande sagacité.

On peut maintenant calculer le nombre de caractères qu'il faudrait dans notre alphabet, pour pouvoir le regarder comme régulier et complet.

Pour noter le nombre réel des articulations de notre langue, il faut vingt consonnes; pour en noter toutes les voix, il faut dix-sept voyelles.

Le C. Tracy regarde deux accents qui marqueraient les deux tons extrêmes du son vocal comme suffisants. On laisserait sans signe particulier les tons moyens du discours qui en forment le ton fondamental. Ce n'est donc que de deux signes qu'on a besoin pour marquer les tons.

Prenant le schéva, c'est-à-dire la plus brève de toutes les voix, pour mesure d'unité de la durée du son, et admettant que la plus longue durée qu'il serait utile ou nécessaire de noter dans notre langue soit égale à celle de quatre schévas, il nous suffit de trois caractères ajoutés à tous les précédents, pour compléter notre alphabet.

Ainsi donc quarante-trois signes suffiraient pour noter avec exactitude toutes les variations sensibles du son vocal dans notre langue. Le C. Tracy dit avec raison qu'un alphabet composé de ce nombre de signes serait bien près d'être un alphabet universel; car, dans toutes les langues connues, il n'y a réellement que très peu de sons particuliers à quelques-unes d'entre elles.

Le C. Tracy veut donc réformer notre alphabet? vont demander sans doute, d'un ton indigné, tous ces hommes qui, à chaque victoire de la raison sur l'erreur et les préjugés, crient et s'agitent avec l'emportement de gens dont on viole la propriété. Que ces hommes se rassurent; on ne leur propose pas de changer la moindre chose à cette écriture dont nos pères, les Bourguignons et les Francs, déterminèrent le génie, lorsqu'après avoir anéanti dans les pays envahis par eux les monuments d'une longue civilisation, ils comblèrent l'humiliation des Romains, en travestissant, par la prononciation teutonne, la langue de Virgile et d'Horace en un affreux jargon; en un mot, lorsqu'ils s'avisèrent d'apprendre à lire, au risque de se mettre en état de sentir un jour quel mal ils avaient fait au monde. On ne veut introduire aucune innovation dans cette écriture qui fait le tourment de l'enfance, et qu'elle ne parvient à déchiffrer qu'après s'être accoutumée à regarder comme nuisibles et trompeuses les premières indications de l'analogie; de cette écriture enfin qui, si elle n'était pas une représentation infidèle et arbitraire, représenterait un des langages les plus disgracieux et les plus durs qui aient jamais frappé des oreilles humaines. Le C. Tracy prouve très-bien les vices et les imperfections de l'écriture dont il s'agit; mais il prouve tout aussi bien l'impossibilité de la réformer. Quelque mauvaise et incommode qu'elle soit, c'est une institution devenue réellement immuable par son application à des besoins sociaux simultanés relativement à de très-grandes masses d'hommes, à des besoins variés, urgents et continus. Le C. Tracy propose seulement de créer le modèle d'une écriture parfaite et régulière qui, sans usurper les privilèges de l'écriture actuelle, sans en faire disparaître les inconvénients, nous épargnerait au moins la honte de les ignorer. Il indique les moyens de former ce modèle; et il développe très-bien les divers genres d'utilité, éloignée ou prochaine, qu'il aurait infailliblement.

L'ouvrage que nous voulions faire connaître est terminé par l'examen d'un problème philosophique dont on a cherché sou-

vent la solution, et dont il nous semble que l'on eût mieux fait de démontrer la vanité déguisée sous une fausse apparence de grandeur, par l'examen du problème de l'institution d'une langue universelle.

L'auteur réduit cette question fameuse à des termes très-simples, et au véritable point de vue sous lequel elle aurait dû être envisagée pour devenir un sujet de recherches vraiment philosophiques et de discussions vraiment utiles.

Une langue universelle est-elle possible comme langue usuelle? Peut-on établir une langue universelle savante?

Jusqu'à quel point serait-il utile qu'il y eût une langue savante universelle? Enfin une langue parfaite est-elle possible, abstraction faite de toute idée d'universalité?

A toutes ces questions, le C. Tracy répond par la négative. Il ne peut y avoir aucune incertitude sur la première. Faisons une supposition extravagante, et pourtant la seule qu'il semble que l'on puisse faire pour l'établissement d'une langue usuelle universelle; supposons qu'un peuple, conquérant de la terre entière, veuille faire adopter sa langue par tous les peuples qu'il a soumis, et que ceux-ci soient animés du zèle le plus rare pour le succès de cette fantaisie de leur vainqueur, il ne résultera jamais de là l'établissement d'une langue universelle. Une pareille langue exige qu'à un même nombre de signes tous les hommes existants attachent les mêmes idées; la supposer établie, c'est donc, par le fait, supposer entre tous les hommes une égalité parfaite quant au nombre et à la nature de leurs idées habituelles. C'est, en d'autres termes, supposer qu'ils contracteront simultanément dans toutes les parties de la terre les mêmes habitudes morales, qu'ils recevront les mêmes impressions physiques; c'est supposer sur la surface entière du globe le même sol et le même climat; c'est supposer une longue série d'absurdités.

Il y a un cas où une langue peut devenir universelle comme savante; c'est celui où un peuple, célèbre par ses succès dans les lettres et les sciences, intéresse tous les savants des autres

nations à la connaissance de sa langue usuelle, et les oblige à étudier les productions écrites en cette langue, sous peine de rester au-dessous de la culture de leur siècle. Tel a été le latin en Europe. Mais ce cas particulier, passager et indépendant de toute détermination humaine, ne résout pas la question générale dont il s'agit.

Pour ce qui est de l'utilité, une langue savante en a une évidente ; elle fait que tous les savants des divers pays peuvent communiquer entre eux à moins de frais et de temps et de travail. Mais elle a un inconvénient qui fait plus que balancer cet avantage ; elle rend la communication des hommes éclairés de chaque pays avec la masse de leurs concitoyens, lente, incertaine, difficile et presque nulle.

On demande maintenant si une langue peut être parfaite. Dans le sens réel et philosophique, la perfection d'une langue doit s'entendre de la faculté d'exprimer nos idées avec une clarté, une exactitude et une précision qui rendent l'erreur impossible, ou du moins toujours évitable. Or ce genre de perfection ne peut jamais être obtenu, nous dit le C. Tracy, parce que les signes de nos langues ont une incertitude, un vague qui ne tiennent pas seulement à leur nature, mais à l'imperfection de nos facultés intellectuelles, à ces accidents inappréciables par lesquels la sensibilité humaine varie dans chaque individu, et qui font que le même objet ne cause jamais une impression parfaitement égale, parfaitement la même à deux personnes différentes.

Ce beau chapitre est terminé par le tableau des qualités générales qu'une langue devrait avoir pour être aussi parfaite que l'exigent nos besoins, et que le comportent nos facultés.

Terminons, par quelques observations générales, un extrait déjà long en lui-même, mais insuffisant et rapide, si l'on a égard à la nature et à l'importance de l'ouvrage qui en fait le sujet.

Ce que nous sommes le plus pressés de faire remarquer, c'est qu'il serait injuste et téméraire de juger plusieurs idées

qui font partie de cet ouvrage, d'après les indications trop générales et trop vagues d'un extrait. Privées de leurs développements et de leurs accessoires, quelques-unes peuvent paraître hasardées, qui, dans l'ouvrage même, reçoivent, des détails dont elles sont environnées, un degré de force et de clarté d'où naît la conviction, ou du moins cet état sérieux et réfléchi de l'esprit, quand il cherche à se décider sur une question qui l'a frappé.

Plus on méditera les résultats divers des recherches du C. Tracy, plus on sera disposé à reconnaître qu'il vient de faire faire à la grammaire, considérée comme branche de la science des idées, un des pas les plus grands et les plus sûrs qu'elle ait faits; un pas égal à celui qu'elle avait fait par les travaux de Condillac, à partir du point où Condillac en était resté. Toutes ses idées ne sont pas neuves; mais celles qu'il a adoptées de ses prédécesseurs reçoivent, de celles qui lui appartiennent en propre, tantôt plus de certitude et de clarté, tantôt plus d'importance et d'étendue. D'ailleurs ces dernières forment incontestablement la partie la plus originale, la plus intéressante, la plus utile et la plus considérable de sa grammaire.

Quant à la manière dont le C. Tracy expose ou développe sa pensée, elle est habituellement vive, énergique et souvent piquante. Son style a plus de force que de grâce, plus de cette précision qui annonce qu'un écrivain s'est approprié son sujet par une méditation profonde, que de cette élégance continue où la facilité et la simplicité sont le fruit de l'art et du travail, et à laquelle tant d'écrivains affectent des prétentions si vaines, malgré le privilège qu'ils ont de n'être jamais distraits par des idées du soin d'arranger des mots.

S'il y avait un reproche à faire à l'ouvrage du C. Tracy, quant à la forme, ce serait peut-être d'être d'une lecture un peu difficile pour ceux qui ne sont pas familiers avec le genre des discussions qui en font le sujet. La finesse, la sagacité, la pénétration paraissent être les qualités dominantes de son auteur; et, quand elles sont accompagnées d'un jugement sain, dirigées par une méthode sûre et appliquée à des vues sérieu-

ses, ces qualités forment un genre de talent très-original et très-utile.

Il est échappé quelques légères inexactitudes de faits au C. Tracy ; mais ces inexactitudes ne nuisent à aucun principe, à aucune idée importante, parce qu'elles sont citées à l'appui des vérités générales et n'en sont pas la déduction. C'est ainsi, par exemple, qu'il raisonne quelquefois sur l'alphabet des Orientaux modernes, comme si cet alphabet n'avait pas de voyelles constantes et jamais sous-entendues dans l'écriture. Cependant, des six voyelles que les Orientaux comptent dans leurs langues, ils n'en suppriment, en écrivant, que trois : l'*a*, l'*e* et l'*o* brefs ; l'*a*, l'*i* longs et l'*ou* sont constamment représentés dans leurs écritures. Mais les difficultés qui naissent de la suppression des trois voyelles brèves suffisent bien pour motiver les excellentes observations et les vues véritablement philosophiques du C. Volney, sur le système d'écriture des Arabes, des Persans et des Turcs ; elles suffisent aussi pour autoriser la plupart des considérations du C. Tracy sur le même sujet.

Il y aurait un genre de travail très curieux et très intéressant à faire sur celui et d'après celui qui nous occupe, et qui ferait bien connaître la sagacité et la justesse des réflexions qui ont présidé à la composition de ce dernier. Ce serait de chercher, dans les diverses langues les plus singulières, tous les faits qui viendraient à l'appui des idées et des vues générales du C. Tracy, et de les disposer, d'après ses vues, dans un ordre qui représenterait la marche graduelle de l'esprit humain dans la formation et les révolutions des langues. Nous sommes persuadés que la collection de ces faits serait très nombreuse. Un autre travail, dont celui du C. Tracy inspire naturellement l'idée, qui serait moins curieux, qui aurait un objet moins étendu que le précédent, mais dont l'exécution serait plus facile et d'un avantage plus immédiat et plus certain, ce serait l'application de sa grammaire générale à la grammaire particulière d'une de ces langues dont la connaissance sert à la fois à perfectionner le goût et à étendre le jugement, telles que les

langues grecque et latine. Ce serait une bonne expérience à faire sur l'idéologie. La foule des pédants et des sots serait obligée de reconnaître et d'avouer l'utilité de ses applications, ou de proscrire le grec et le latin, dès qu'il serait prouvé par le fait que la philosophie moderne peut servir non seulement à épargner du temps et de l'ennui dans l'étude d'Homère et de Virgile, mais encore à multiplier les fruits et les charmes de cette étude.

Quoique nous nous soyons livrés au plaisir de parler longuement de l'ouvrage du C. Tracy, nous ne lui avons pas encore donné le genre d'éloge qu'il nous semble le plus glorieux de mériter ; on reconnaît dans l'auteur de cet ouvrage un ami zélé et sincère de la vérité et de la raison, un écrivain animé du noble besoin de concourir à rendre la jouissance de ces premiers biens de l'homme plus complète, plus générale et plus assurée, et dont les travaux obtiendront la reconnaissance de tous ceux qui ont assez d'élévation dans les sentiments et dans les idées pour espérer l'amélioration du sort de l'humanité.

XXIV

Abrégé d'un cours complet de lexicographie et de lexicologie latine et française, à l'usage des élèves de l'École polymathique ; par P.-R.-F. Butet, directeur de cette école, professeur de physique au lycée républicain, etc. Deux vol. in-8. A Paris, chez Renouard, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n° 42, et à l'École polymathique, rue de Clichy, n° 337. — (*Décade*, an X (1802), 3e trimestre, 30 floréal, p. 335.)

Une des difficultés les plus propres à arrêter ceux qui se livrent à l'étude des langues, c'est celle qui tient au vocabulaire ou à la connaissance de la signification et de la valeur des

mots de la langue qu'on apprend, par rapport à la langue qu'on sait déjà. Il est certain que le plus ou moins de succès, en ce genre, dépend essentiellement du plus ou moins de mémoire de chaque individu. Mais n'y a-t-il pas quelque moyen de réduire à des lois constantes les analogies ou ressemblances qu'on remarque souvent entre les mots d'une langue et ceux d'une autre, surtout lorsque l'une semble avoir, en grande partie, fourni les matériaux qui ont servi à former l'autre, comme la langue latine, par exemple, par rapport à la langue française? Tel est le problème que s'est proposé le C. Butet; problème, il faut l'avouer, dont les savants qui jusqu'à présent ont écrit sur la grammaire et sur les étymologies, n'avaient traité que quelques parties isolées, à mesure que l'occasion s'en présentait.

Les éléments du langage sont les mots, et ces mots, dans l'état actuel de nos connaissances, se présentent sous deux aspects : écrits, ou prononcés. Dans l'un et l'autre cas, on considère l'espèce et la nature des idées qu'ils présentent à l'esprit, et ces idées varient pour le nombre et pour la nature, à raison des diverses parties dont les mots sont composés. L'analyse des mots écrits est l'objet de ce que le C. Butet appelle *lexicographie*, et celle des mots prononcés par l'organe vocal est l'objet de ce qu'il nomme *lexicologie*. Nous allons examiner successivement ces deux parties de son travail.

Il divise son traité de *lexicographie* en trois parties : dans la première, il examine la nature et les propriétés de chacun des éléments qui entrent dans la composition des mots écrits; c'est une exposition analytique de l'alphabet qui est la collection de ces divers éléments. Dans la seconde, il considère les altérations que ces éléments subissent dans les mots qui passent d'une langue à l'autre, d'un siècle à un autre, ou d'une forme significative à une autre. Enfin, dans la troisième, il expose la pratique de ces mêmes altérations, ou l'application des principes démontrés dans les deux sections précédentes, aux différentes transformations des mots.

Déjà les savants qui ont précédé l'auteur dans cette carrière de recherches étymologiques avaient traité avec quelque étendue la théorie des altérations qui fait l'objet des deux premières parties de son ouvrage. Ils avaient observé qu'un mot peut être altéré de six manières différentes: trois par voie d'addition et trois par voie de soustraction, ou suppression de quelque lettre, au commencement, au milieu ou à la fin du mot, et enfin que les lettres se transforment souvent les unes dans les autres par l'analogie qu'ont entre eux les mouvements de l'organe vocal destiné à les produire. Ils avaient même donné à ces altérations diverses des noms dont il est peut-être assez inutile de charger la mémoire des enfants, attendu que les expressions telles que celles-ci : addition ou suppression initiale, médiale ou finale, et transformation, seront toujours plus claires que les mots bizarres de *prothèse,* d'*épenthèse,* de *paragoge,* d'*apocope,* de *syncope,* d'*aphérèse* et de *métagramme,* qui ne peuvent présenter les mêmes idées qu'à ceux qui ont déjà quelque habitude de la langue grecque.

Au reste, le C. Butet observe avec raison que les écrivains qui l'ont devancé n'avaient pas mis, à beaucoup près, dans les applications qu'ils ont faites de ces lois, toute la justesse et la précision qu'on pouvait désirer. Ce qui regarde surtout la transformation des lettres les unes dans les autres a été traité dans leurs ouvrages avec une extrême inexactitude. Il est parvenu, au moyen d'une analyse plus rigoureuse des articulations propres à l'organe vocale, et des rapports qu'ont avec elles et entre eux les signes écrits qui les représentent, à porter une lumière plus abondante et plus pure dans cette partie de la science étymologique. La tendance qu'ont toutes les langues à l'abréviation est encore une cause constante d'altérations très-nombreuses et très-compliquées, dont le mode d'action était difficile à déterminer, et l'auteur a porté dans cette partie assez neuve de son travail une sagacité et une justesse de vues qui peuvent la rendre utile. Je n'entrerai

pas sur cette matière dans des détails qui pourraient paraître fastidieux à un grand nombre de lecteurs, je renvoie à l'ouvrage lui-même ceux que ce genre de connaissances intéresse.

Dans sa *lexicologie,* le C. Butet a pour objet d'examiner, comme on l'a dit tout à l'heure, les rapports des mots de la langue latine avec ceux de la langue française comme représentant des idées ou des collections d'idées plus ou moins analogues entre elles. Il considère les mots comme composés tout au plus de trois parties essentielles, l'une qu'il appelle *radicale,* qui est toujours un substantif, un verbe ou un adjectif; l'autre, qu'il nomme *prépositive,* qui n'est presque jamais qu'un mot de l'espèce de ceux que les grammairiens appellent prépositions ou adverbes, enfin la troisième, qu'il nomme *postpositive,* n'est autre chose que la collection des désinences ou terminaisons diverses, au moyen desquelles les mots expriment différentes nuances d'une même idée ou signification primitive ou fondamentale. On ne saurait nier qu'il y ait de l'ordre et de la méthode dans cette distribution; et si l'auteur a fait, comme il l'annonce, un dictionnaire complet de la langue française dans cet esprit et en suivant cette marche, il peut, à juste titre, se flatter d'avoir fait un ouvrage utile. Mais il faut convenir, d'un autre côté, qu'il s'est trop pressé de réduire en système un simple procédé de recherches étymologiques, fruit d'une analyse exacte à certains égards, mais qui ne pouvait, sous aucun rapport, le conduire à un système complet de la langue, comme il paraît l'avoir pensé. En effet cette opinion, que nous croyons peu fondée, n'a fait que l'engager dans un travail qui a dû lui coûter beaucoup de peine et d'embarras, et qui n'est absolument d'aucune utilité, si même il n'est pas tout à fait nuisible, dans l'application que l'on prétend en faire à l'enseignement de la langue latine.

Le C. Butet divise tous les mots de l'une et l'autre langue en trois ordres : le premier, des constructions *radicales,* qui se divisent en trois sous-ordres, lesquels se subdivisent eux-mêmes en différentes classes subdivisées encore en un assez

grand nombre de genres, lesquels ont un certain nombre de variétés et sous-variétés. Il fait la même chose pour le second ordre, comprenant les constructions prépositives, et la même chose encore pour le troisième ordre, qui comprend les constructions postpositives, et il s'est donné la peine de créer des noms nouveaux pour tous ces ordres, sous-ordres, classes, sous-classes, genres, variétés et sous-variétés, en sorte qu'il n'y a pas, ou presque pas, un mot dans l'une et l'autre langue qu'on ne puisse exprimer par un mot nouveau, ou du moins par un assez long assemblage de ces mots nouveaux composant le système du C. Butet.

Mais, en bonne foi, quel avantage peut-on trouver à cela? Qu'apprennent ces mots nouveaux à l'enfant qui, à force d'attention ou d'étude, est parvenu à en charger sa mémoire? Rien, absolument rien qu'une partie très-incomplète de la signification du mot qu'on lui fait ainsi nommer; souvent même cela peut le conduire à y attacher des idées qui n'y sont point du tout, qui n'entrent nullement dans la collection de celles qu'il représente.

Mais, dit l'auteur, c'est un moyen de procéder à l'analyse complète et précise de chaque mot. Voyons comment il fait lui-même cette analyse, c'est-à-dire, les exemples qu'il en offre; et si non seulement l'analyse est plus précise par d'autres moyens plus simples et plus naturels que ceux qu'il emploie, si même le langage dont il se sert donne lieu à des idées ou à des notions fausses des mots qu'il prétend analyser, il restera démontré, du moins nous le croyons, que cette langue nouvelle qu'il a créée est non-seulement inutile, mais même nuisible au progrès de la science grammaticale.

Voici un problème qu'il se propose (page 318 et suiv.) : « Quelle est la formule lexicologique du mot *inexpérience*, et conséquemment le radical auquel elle se rapporte? » — Voici la solution : « C'est l'initif-exitif-péritif, actif-présent, abstractif-absolutif du radical I, IT, signe de mouvement, de translation dans l'espace, en un mot, signe d'aller. » — Nous

ne nous arrêterons point sur la bizarrerie de cet assemblage de mots si étrangement accumulés : l'auteur pourrait dire que la langue une fois admise, ainsi qu'il l'a expliquée, sera intelligible pour ceux qui auront pris la peine de l'étudier; et nous admettons cette raison, quoiqu'elle ne soit pas, à beaucoup près, à l'abri de toute objection. Mais nous lui dirons : la force de votre mot *initif* ne sera parfaitement intelligible que pour ceux qui auront acquis la connaissance complète et exacte des sens divers de la préposition *in* en composition avec d'autres mots; il en est de même de votre mot *exitif,* par rapport à la préposition *ex,* et du mot *péritif,* par rapport à la préposition *per,* et ainsi de toutes les prépositions. Or, quand on sait tout cela, les mots que vous avez inventés pour désigner cette connaissance sont absolument superflus.

Je ne parle par des mots *actif-présent* et *abstractif-absolutif,* qui ne tiennent point proprement au système de lexicologie, et par lesquels on ne fait que rendre des idées qui s'expriment un peu différemment et d'une manière plus juste, à mon avis, dans le langage ordinaire des grammairiens. Voici donc comment on traduirait, à peu près, en langue vulgaire, cette solution du C. Butet : Le mot *inexpérience* est composé d'un substantif dérivé du verbe latin *ire* et des trois prépositions latines *in, ex* et *per; perire,* aller par, parcourir en tous sens, d'où le participe *periens,* et le substantif inusité *perientia,* pour lequel on se sert de *peritia;* en y joignant la préposition *ex,* on a *experientia,* comme marquant qu'on est sorti de cet endroit qu'on a parcouru en tous sens, et que par conséquent on connaît bien (expérience); enfin la préposition *in,* dont l'effet est souvent de marquer opposition, contradiction, signifie ici l'absence ou le défaut absolu de la qualité exprimée par le mot *experientia* (inexpérience). Il n'y a rien là que de clair et de précis, et les mots d'*initif-exitif-péritif,* etc., si on leur attache quelques idées, n'en présentent pas d'autres que celles-là, et ne les présentent pas, à beaucoup près, d'une manière aussi nette et aussi intelligible.

Ce langage n'est pas plus nécessaire pour la solution de la seconde espèce de questions, c'est-à-dire, pour celles dont l'objet est de trouver la forme des mots, leur racine, et les prépositions ou adverbes, etc., qui entrent dans leur composition. Voici, par exemple, le problème que l'auteur propose à son élève (pag. 320) :

« Quel est du radical S T (comme signe de cessation de mouvement, de fixation), l'initif-coïtif, énonciatif verbal secondairement nom actif, attributif, modificatif adverbial ? » C'est le mot *inconstitutionnellement* qui donne la solution de ce problème; mais il est bien évident que les mêmes objections sur la nécessité de connaître la valeur des prépositions latines *in* et *cum,* etc., en composition avec d'autres mots, reviennent ici dans toute leur force, et que toutes ces nouvelles dénominations du C. Butet n'ont tout au plus que la valeur d'un chiffre qui sert plutôt à déguiser le langage ordinaire qu'à l'éclairer et à le simplifier. Ajoutez à cela que la plupart d'entre elles, étant tirées du latin, on ne parvient à les entendre que lorsqu'on est déjà un peu familiarisé avec cette dernière langue. Ainsi l'espèce de mots qu'il nomme *giratifs,* par exemple, ne présente quelque idée nette qu'à celui qui sait que le mot *girare*, en latin, signifie *tourner,* et il voit alors par quelle analogie l'auteur a pu donner ce nom à tous nos mots composés du mot *tourner,* comme *tourne-vis, tourne-broche,* etc. Mais l'élève comprendra-t-il que *tourne-vis* est le *giratif* de *vis,* ou *tourne-broche* le *giratif* de *broche ?* — Il est clair que cela ne lui donnerait point d'idée, ou, s'il s'avisait de croire avoir quelque idée à ce sujet, il se tromperait, et l'effet de cette prétention serait de lui fausser l'esprit. Que s'il entend seulement par *giratif* un mot destiné à représenter ceux de nos mots dans la composition desquels entre le mot *tourner*, comme je crois que l'entend lui-même le C. Butet, alors il est bien évident que la nouvelle dénomination n'est qu'un chiffre, dont l'effet est de déguiser l'expression vulgaire et commune bien plus que de l'éclaircir.

J'ai cru devoir entrer dans ces détails, pe[illegible]

fastidieux, parce que, lorsqu'on réfute l'opinion d'un homme distingué par ses connaissances et par son zèle pour le progrès des lumières, on se doit à soi-même d'éviter tout ce qui pourrait donner lieu à des imputations de partialité ou de légèreté dans l'examen qu'on a fait de l'ouvrage sur lequel on hasarde son jugement. C'est au public éclairé, c'est à l'auteur du système de lexicologie que je soumets les réflexions que l'on vient de lire. Si elles sont justes, comme je le crois, il en résulte nécessairement que la partie positive du travail du C. Butet, c'est-à-dire ses recherches étymologiques, peut être fort utile, parce qu'il m'a paru y avoir porté beaucoup de sagacité et une attention laborieuse ; quant à la partie systématique, je ne la crois exacte qu'à certains égards, et je réprouve surtout la nomenclature comme inutile, et par conséquent plutôt nuisible qu'avantageuse dans la pratique de l'enseignement.

XXV

Notice sur deux ouvrages publiés dans le cours des années 1807 et 1808, par M. Coumas de Larisse en Thessalie, pour l'instruction des Grecs, ses compatriotes. (*Mercure de France*, mai 1809, t. XXXVI, p. 355.)

Lorsque je rendis compte, il y a quelque temps (1), de l'édition d'*Isocrate*, donnée par le savant et respectable M. Coray, édition dont l'Europe est redevable au zèle patriotique et à la munificence de MM. les frères Zosima, négociants grecs, qui consacrent une partie de leur opulence à répandre dans leur pays le goût des sciences et des lettres, je crus devoir profiter de cette occasion pour réfuter les calomnies que quelques voyageurs mal intentionnés, et encore plus mal informés peut-

(1) *Mercure* du 3 septembre, n° 572. [Voir ci-dessus, pp. 60 et suiv.]

être, semblaient s'être plu à répandre contre la nation grecque ; je m'attachai à faire connaître quelques faits bien authentiques, qui prouvent l'excellent esprit dont une grande partie des Grecs sont animés, et avec quelle ardeur la nation presque entière semble se porter vers tous les moyens d'améliorer sa condition et de marquer enfin sa place parmi les peuples civilisés.

Les deux ouvrages que j'ai en ce moment sous les yeux m'offrent seuls un grand nombre de faits nouveaux qui confirment l'opinion que j'ai précédemment énoncée sur ce sujet, et qui, par cela même, ne peuvent manquer d'intéresser les véritables amis de la raison et de l'humanité.

Le premier de ces ouvrages est un *Recueil de traités élémentaires sur les diverses parties des mathématiques et de la physique*, en huit volumes in-8, imprimés à Vienne en 1807 ; le second est une traduction des *Leçons élémentaires de chimie*, de M. Adet, ouvrage composé par ordre du gouvernement, à l'usage de nos lycées, imprimée l'année dernière, aussi à Vienne, en deux volumes in-8 ; mais le traducteur y a ajouté plusieurs développements puisés dans les écrits de nos plus célèbres chimistes.

L'écrivain a qui la Grèce doit ces deux intéressants ouvrages est M. Constantin Coumas de Larisse ; et c'est déjà un phénomène assez curieux que de voir un homme né et élevé dans la ville qui fut jadis la capitale des états d'Achille, non seulement être parfaitement instruit des doctrines de nos savants les plus célèbres, mais développer par écrit et de vive voix (1) à ses compatriotes les sublimes théories des Lagrange, des Laplace, des Lavoisier, des Bertholet, etc., et payer à ces hommes illustres le tribut d'éloges et d'admiration qu'ils ne s'attendaient guère à recevoir que chez les nations les plus éclairées de l'Europe.

(1) M. Coumas a été appelé depuis quelque temps à la place de professeur des sciences dans le Gymnase de Smyrne.

Les cinq premiers volumes de ce recueil, que l'auteur a intitulé : *Chaîne élémentaire de traités de mathématiques et de physique*, comprennent, outre les éléments de l'arithmétique, de la géométrie et de l'algèbre, en y comprenant la théorie des équations et des suites, des notions sur l'application de l'analyse à la géométrie, aux sections coniques, aux courbes en général, et même quelques idées sur les calculs différentiel et intégral, et sur leur application aux courbes transcendantes, sur la mécanique, l'hydraulique et l'hydrostatique. Les deux suivants contiennent une exposition abrégée des phénomènes de l'optique et des lois de la catoptrique et de la dioptrique, un traité de trigonométrie sphérique, et des notions élémentaires sur l'astronomie et sur le système du Monde. Enfin, on trouve dans le huitième volume quelques idées ou notions succinctes sur différentes branches de physique et d'histoire naturelle, telles que la théorie du son, la météorologie, l'anatomie, la minéralogie, la botanique et la chimie.

Je ne saurais mieux faire connaître l'excellent esprit de l'auteur et les sentiments estimables par lesquels il est animé et soutenu dans ses travaux, qu'en donnant une analyse rapide des deux discours préliminaires qu'il a mis en tête de ses ouvrages. Son cours de mathématiques et de physique est écrit tout entier en grec littéral, et annonce un homme qui a préludé, pour ainsi dire, par de bonnes études littéraires à celles des sciences exactes; mais les éléments de chimie sont en grec vulgaire, sans doute parce que l'auteur a pensé que les connaissances qu'il y expose étant susceptibles d'intéresser une classe plus nombreuse d'individus, par les applications continuelles qu'on en fait dans les arts, dans les manufactures, et par les explications si satisfaisantes que donne la chimie, des phénomènes les plus ordinaires et des faits qui sont le plus habituellement sous nos yeux, il ne devait rien négliger pour rendre cette science accessible à toutes les classes de lecteurs. En général, les Grecs qui aspirent à contribuer à l'instruction et à la régénération de leur patrie ne sauraient trop s'appliquer à

cultiver et à perfectionner leur langue vulgaire ; c'est un point de la plus haute importance : il n'y a point de peuple sans une langue nationale ; et quelque analogie qu'il y ait, soit pour le fond, soit pour la forme, entre le grec ancien et le grec moderne, ce serait un projet tout à fait insensé que de tenter de rétablir l'ancienne langue ; il y aurait même un grand inconvénient à faire trop de violence à l'idiome moderne pour le rapprocher du langage ancien. Les mœurs, les opinions, les usages, les idées, tout est changé, et doit changer encore de plus en plus ; les écrivains de cette nation, qui seront doués d'assez de talents pour se faire une réputation durable et méritée par les productions de l'esprit, seront infailliblement ceux qui, nourris de la lecture et de la méditation des modèles sublimes que produisit jadis leur pays dans tous les genres de littérature, sauront en faire passer dans leurs ouvrages la substance et les grâces immortelles, mais avec des formes de langage nouvelles et appropriées au caractère particulier de leur idiome, avec ces nuances délicates et cette teinte locale, pour ainsi dire, qu'un heureux instinct et l'habitude de vivre et de converser avec les plus éclairés et les plus distingués d'entre leurs compatriotes, leur aura appris à saisir (1). Mais je reviens aux deux discours préliminaires de M. Coumas.

Dans celui qui sert d'introduction à son cours de mathématiques, il commence par donner à ses lecteurs quelques notions sur l'histoire de l'origine et des progrès de la géométrie et de l'algèbre. Il fait voir combien cette dernière science, dont les premiers germes se montrent dans l'arithmétique de

(1) Ce sujet a été traité avec autant de profondeur que de développement par le savant professeur Coray, dans la lettre à son ami M. Alexandre Basili, au commencement du premier volume de son édition d'Héliodore, et dans les *Essais sur la langue et sur la grammaire grecques*, qui servent de prolégomènes à ses éditions d'Élien et d'Isocrate. Dans ces divers écrits, que caractérise une vaste érudition unie à une grande justesse d'esprit, M. Coray donne à ses concitoyens l'exemple et le précepte à la fois. Ils ne sauraient suivre un guide plus sûr, et plus complètement dévoué à leurs véritables intérêts.

Diophante, géomètre grec, qui florissait à Alexandrie vers le milieu du IVe siècle de notre ère, suivant l'opinion la plus probable, s'est accrue rapidement, et à quelle hauteur admirable elle s'est élevée entre les mains de Newton, des Bernouilli, d'Euler et de leurs illustres successeurs. Il rend hommage aux laborieux et utiles écrivains dont les veilles ont été consacrées à répandre ces précieuses connaissances, à en faciliter l'intelligence, et à ce sujet il paie un juste tribut d'éloges à notre estimable et savant compatriote, M. Lacroix, dont l'excellent *Traité de calcul différentiel et intégral*, en trois volumes in-4°, a été un bienfait inappréciable pour tous ceux qui cultivent cette belle science loin des contrées où abondent les secours de toute espèce.

L'admiration qu'inspire à l'auteur l'étendue et la multiplicité des ressources qu'on trouve chez les peuples éclairés de l'Europe, pour l'étude et la culture des sciences, fait naître dans son âme un sentiment douloureux de compassion pour sa patrie. « Hélas ! s'écrie-t-il, à l'époque où des génies sublimes, tels qu'un Descartes, un Newton, éclairaient l'Europe, dont ils étaient les bienfaiteurs, la Grèce, qui avait jadis produit et nourri ces sages célèbres, auxquels tous les peuples civilisés ont dû tant et de si grands avantages, asservie sous un joug ignominieux et cruel, était privée des trésors de son antique sagesse et dépouillée de ses riches et glorieux ornements. Au milieu des maux sans nombre qui l'accablaient, elle n'était occupée que des moyens de subvenir à l'indigence et à la détresse de ses enfants orphelins. Mais, sachant combien peu il faut compter sur la reconnaissance due aux bienfaits, elle n'attendait que de ses fils un remède à ses douleurs et la fin de ses peines. Elle avait vu jadis la philosophie faire naître et multiplier dans son sein les biens de toute espèce, tracer aux hommes les règles de conduite les plus sûres, adoucir leurs mœurs sauvages et leur inspirer les plus nobles sentiments d'humanité ; elle l'avait vue distinguant les maux qui naissent de l'ignorance d'avec ceux qui sont nécessairement attachés à

la condition humaine, adoucir les uns et remédier aux autres, et d'une voix plaintive elle nous conjurait de revenir au culte de cette divinité bienfaisante. Enfin, cette voix sacrée de la patrie fut entendue de quelques Grecs, qui s'empressèrent de ramener parmi nous l'étude et le goût des lettres et des sciences, etc. » Ici, l'auteur signale à la reconnaissance de ses concitoyens les noms de quelques-uns de ceux qui, soit par leurs écrits (1), soit par leurs leçons, ont tenté les premiers de faire revivre les bonnes études dans la Grèce, et l'éloge touchant qu'il fait des rares vertus et des talents distingués du maître dont il reçut les premières instructions dans un gymnase de la Thessalie annonce que M. Coumas lui-même unit les qualités précieuses de l'âme à un esprit orné et cultivé.

Je ne dirai que peu de choses du discours préliminaire qui précède le *Traité de Chimie* du même auteur : c'est à peu près la même marche, ce sont les mêmes principes et les mêmes sentiments. Il commence aussi par quelques notions sur l'histoire de l'origine et des progrès de la chimie, qui, comme on sait, doit plusieurs expériences intéressantes aux recherches illusoires des alchimistes, comme l'astronomie a dû plusieurs observations précieuses à l'art imposteur des astrologues. Cette manière de procéder dans l'enseignement des sciences, en donnant d'abord à ceux qui doivent les étudier quelque connaissance de ce qu'elles étaient avant de parvenir au degré de perfection plus ou moins grande où nous les voyons aujourd'hui, a le double avantage d'inspirer un plus vif intérêt aux lecteurs,

(1) Les écrits, dans tous les genres de science et de littérature, se sont singulièrement multipliés dans la Grèce depuis un certain nombre d'années. A la vérité, ce ne sont pour la plupart que des traductions, et l'on conçoit que cela devait être ainsi ; mais, en général, un bon esprit a présidé au choix des livres qu'on a traduits : ce sont presque tous les meilleurs ouvrages français, anglais et allemands. On trouve, dans le *Journal de l'Empire* du 11 septembre 1808, une Notice assez étendue sur l'état actuel de la littérature des Grecs. Elle est de M. Boissonade, qui joint un goût sûr à beaucoup d'érudition, et dans les écrits duquel règne toujours ce ton de politesse et de décence qui est l'un des caractères distinctifs des véritables gens de

et de les préparer même, à quelques égards, à comprendre plus facilement les théories auxquelles les premiers faits ont donné naissance. On peut donc dire que l'histoire des sciences fait une partie essentielle de leur enseignement, en vertu du principe naturel et incontestable qui veut qu'en tout genre d'instruction on procède du simple au composé, du connu à l'inconnu ; et il faut féliciter M. Coumas d'avoir su saisir cette vue intéressante du véritable esprit méthodique qui doit présider à l'enseignement.

On s'attend bien que, dans une esquisse des progrès que la chimie a faits depuis environ un demi-siècle, les noms des philosophes français qui ont contribué d'une manière si éclatante à la régénération de cette science, aussi attrayante par la variété que par l'utilité des objets auxquels elle s'applique, tiennent le rang le plus honorable. Aussi l'écrivain dont je parle s'est-il plu à célébrer la gloire de l'illustre et infortuné Lavoisier, qui, le premier, porta dans les sciences physiques cette méthode d'analyse philosophique dont il confesse qu'il a pris des leçons dans les écrits de Condillac; celle de ses célèbres collaborateurs, MM. Bertholet, Guyton de Morveau, Fourcroy, etc., dont les travaux multipliés ont agrandi la sphère de nos connaissances et enrichi nos arts d'un grand nombre de découvertes précieuses ; et, sous ce dernier rapport, il paie un légitime tribut de reconnaissance à M. Chaptal, dont plusieurs écrits ont pour objet spécial l'application de la chimie aux manufactures et aux arts, et à M. Fourcroy, qui, dans son *Système des connaissances chimiques,* a présenté avec une juste étendue les nombreuses et différentes branches de cette science qu'il a professée si longtemps avec le plus brillant succès.

Dans la dernière partie de ce discours, M. Coumas entre dans quelques détails sur le langage qu'il a adopté et sur plusieurs expressions qu'il a été en quelque sorte forcé de créer pour composer une langue chimique qui ne s'écartât pas trop des lois d'analogie propres à la langue grecque. Cette dis-

cussion grammaticale, quoiqu'elle ne soit pas sans intérêt et sans utilité, serait trop étrangère à l'objet de cet article, et au goût de la plupart des lecteurs. Je me bornerai donc à en extraire une seule observation qui confirme la réflexion que tous ceux qui ont quelque connaissance de la langue grecque avaient faite sur le mot *oxygène,* employé pour désigner le corps simple, ou regardé jusqu'à présent comme tel, que les chimistes considèrent comme le principe acidifiant, ou générateur des acides. « Je l'ai appelé *oxygone,* dit M. Coumas; car suivant l'analogie de notre langue, *oxygène* signifierait produit ou engendré par les acides, ce qui est précisément le contraire de ce qu'on a voulu dire. Au reste, ajoute-t-il, je ne prétends pas, en faisant cette observation, critiquer ou réformer l'expression adoptée par les savants français; ils peuvent mieux que moi juger de la manière dont il leur convient de transporter dans leur langue les terminaisons de nos mots. » En effet, puisque le mot *oxygène* est adopté et parfaitement entendu de tous ceux qui ont occasion de s'en servir, il ne faut plus songer à y substituer le mot *oxygone* qu'on aurait probablement fait adopter dans le principe, si on l'avait voulu. Il en résulte seulement ce très petit inconvénient, que toutes les fois qu'on expliquera l'étymologie du mot *oxygène,* on sera obligé, pour ne pas dissimuler la vérité, d'y faire observer ce léger défaut d'analogie par rapport à la langue d'où il est tiré.

Les deux ouvrages dont je viens de parler ont été proposés par souscription, et les listes des souscripteurs ont été imprimées à la fin de chaque ouvrage : on y voit les noms d'une foule de citoyens de toutes les classes et de tous les cantons de la Grèce; des négociants, des sociétés d'amis de leur patrie qui se sont formées dans tous les pays où ces intéressantes associations pouvaient avoir lieu sans inconvénient, ont souscrit pour un nombre d'exemplaires qu'ils font distribuer dans les écoles et dans les gymnases des différentes contrées, en sorte que ceux qui ont entrepris cette utile publication ont pu être assurés du débit de près de six cents exemplaires

de chaque ouvrage, avant même que l'impression fût achevée (1). Mais ce qui fait naître surtout des réflexions consolantes sur l'état actuel des esprits et des idées dans la Grèce, et ce qui suffit pour donner le démenti le plus formel aux écrivains qui ont osé calomnier le clergé grec en l'accusant d'une ignorance aveugle et d'un fanatisme stupide, c'est que l'on trouve parmi les souscripteurs dont nous parlons un grand nombre d'archevêques, d'évêques et d'ecclésiastiques de tout rang, à la tête desquels est le patriarche même de Constantinople, qui, en s'inscrivant pour plusieurs exemplaires, semble avoir voulu donner le signal de ce noble élan vers tous les sentiments propres à améliorer les destinées de sa patrie.

Sans se permettre de rien préjuger sur les évènements auxquels peut donner lieu la situation présente de l'Europe, il est au moins possible d'espérer et de prévoir jusqu'à un certain point que ces évènements seront favorables à la nation grecque. Grâce à l'esprit de vertige et de démence qui semble s'être emparé du gouvernement féroce sous le joug duquel elle gémit depuis si longtemps, il peut arriver d'un moment à l'autre que ce joug soit brisé sans retour; et ce qui paraît incontestable, c'est que l'heure de l'affranchissement trouvera tous les Grecs dès longtemps préparés ; c'est que chaque jour le souvenir des vertus, des exploits, des grandes actions en tout genre qui ont illustré leurs ancêtres se ravive, pour ainsi dire, dans leurs âmes, et y fait naître un vif désir de ressaisir un jour au moins une partie de cet immense héritage de gloire, dont ils ont été si longtemps dépossédés. En un mot, on ne saurait douter, par tous les faits qui se multiplient chaque jour pour démentir les assertions contraires des détracteurs de ce peuple généreux, qu'aussitôt qu'il sera délivré des entraves cruelles qui le captivent encore, il ne marche à grands pas vers la civilisation et vers tous les biens qu'elle amène à sa suite.

(1) MM. Zosima seuls, dont il a été question au commencement de cet article, ont souscrit pour cinquante exemplaires de chaque ouvrage.

Dois-je craindre de m'être fait illusion sur l'intérêt du sujet sur lequel j'ai cru devoir arrêter un moment l'attention des lecteurs? En voyant avec quel empressement, avec quelle reconnaissance des hommes animés des plus nobles sentiments proclament dans leur pays la gloire de nos sciences, de nos arts, et des savants dont notre patrie s'honore, aurais-je eu tort de croire qu'il y avait aussi quelque justice à leur donner l'espérance qu'ils ne peuvent être ni dédaignés ni méconnus de ceux qu'ils se plaisent à regarder comme leurs maîtres et comme leurs modèles? Je ne saurais le croire.

XXVI

Essais de métaphysique, brochure in-8° d'environ 80 pages d'impression. A Paris, chez Léopold Collin, libraire, rue Gilles-Cœur. 1809. (*Mercure de France*, Juillet 1809, t. XXXVII, p. 263.)

« Cet ouvrage paraît avoir été composé par un professeur de l'Université de Gottingue. Il est tombé, par suite des évènements de la guerre, dans les mains d'un employé supérieur de l'armée française, connu par son goût pour les belles-lettres. Cet administrateur s'est occupé, dans les moments de loisirs que lui laissaient les devoirs de sa place, d'en faire la traduction, etc. » Voilà ce que nous apprend l'*avant-propos* qui précède l'ouvrage lui-même, auquel on a donné le titre plus spécial d'*essai nouveau sur les idées*, avec cette épigraphe latine : *Mentibus nostris inest natura insatiabilis quædam cupiditas veri audiendi.* (La nature a mis dans nos âmes un désir insatiable de connaître la vérité.) Au reste, cette brochure n'est point, à proprement parler, la traduction de l'ouvrage allemand dont il est question dans l'avant-propos ; elle n'est tout au plus qu'un

résumé ou un exposé rapide des vues les plus neuves et des points principaux de la doctrine du professeur de Gottingue ; elle n'est qu'une espèce de *rapport* que l'écrivain français fait sur l'ouvrage qu'il dit avoir traduit.

Le motif qui l'a déterminé à cette entreprise, et qui paraît lui avoir inspiré un degré d'intérêt assez vif en faveur de l'auteur dont il s'occupait, est louable sans doute, puisque c'est, comme il le dit lui-même, le plaisir ou la surprise qu'il a éprouvée en n'y trouvant *ni l'obscurité si commune aux métaphysiciens allemands, ni rien qui décèle le kantisme.* C'est assurément l'indice d'un bon esprit, et d'un amour sincère de la vérité, que ce goût pour les idées claires, que cette aversion naturelle pour les doctrines obscures et mystérieuses qui ont malheureusement séduit et même égaré beaucoup d'hommes d'un talent distingué en Allemagne , et qui peut-être y auront arrêté pour un terme assez long encore les progrès de la saine philosophie. Mais nous osons croire que, si des occupations plus importantes avaient permis à l'auteur de cette brochure de se mettre un peu plus au courant de ce qui a été écrit en France et en Angleterre sur ces matières, depuis une vingtaine d'années, il aurait attaché moins d'importance aux idées particulières du professeur de Gottingue, dans tous les points où sa doctrine s'écarte des principes généralement admis dans ces deux pays sur les mêmes objets.

En effet, il avoue lui-même qu'il n'a pu se dissimuler le manque de méthode qui se faisait sentir dans l'ouvrage qu'il traduisait. Or, c'est déjà un préjugé bien défavorable que ce défaut de méthode, contre un traité de métaphysique, puisque cette science est en quelque sorte la méthode des méthodes, et que par la nature même de ses recherches elle tend à mettre entre les idées dont elle s'occupe le plus d'ordre qu'il est possible, n'y ayant pas pour elle d'autre moyen de revenir sur ses traces et de s'assurer de la vérité et de reconnaître la fausseté des principes qu'elle admet. Mais enfin arrêtons-nous aux parties isolées de la doctrine du professeur allemand qui sont l'objet de

cette brochure, sans insister davantage sur l'inconvénient qu'elles ont de ne pas tenir à un ensemble d'idées bien ordonnées, et essayons de faire connaître ce que sont en elles-mêmes ces diverses parties.

« On en remarque, dit l'écrivain français, trois parties bien distinctes, qui pourraient chacune faire la matière d'autant de traités particuliers. La première est une discussion purement métaphysique ; c'est la paraphrase de cet adage de l'école : *Nihil est in intellectu quod non fuerit prius in sensu* (tout ce qui est dans l'entendement résulte d'impressions faites antérieurement sur les sens). L'auteur développe dans la seconde quelques principes des beaux-arts... La troisième est un essai de physiologie, etc. » Mais d'abord, quant au sujet traité dans la première partie, nous sommes obligés de le dire, bien loin que le professeur allemand ait ajouté aucune vue nouvelle à ce qu'on en peut voir dans les ouvrages de Locke, de Condillac, d'Helvétius, et dans d'autres écrits plus récents, où les mêmes principes ont été exposés avec une clarté et une méthode dignes des plus grands éloges (1), son langage est trop souvent extrêmement peu exact : j'en apporterai pour preuve les définitions qu'il donne des mots *idée* et *sensation*.

« J'appelle *sensation*, dit-il, toute secousse produite dans un organe quelconque par l'impression des objets extérieurs ; cette impression est produite elle-même par l'agitation des corps qui nous environnent. Quand cette secousse a été sentie assez fortement pour laisser des traces dans le cerveau, les traces qu'elle a laissées s'appellent *idées*. Ainsi, ajoute-t-il, une idée est la conscience d'une sensation. » Il nous semble qu'il aurait été plus exact de dire qu'une *sensation* est la conscience de l'impression produite sur nos organes par les corps extérieurs ou par les diverses parties de notre propre corps, et que certaines idées sont les souvenirs des sensations qui ont été

(1) Voyez l'ouvrage [de Tracy] intitulé : *Éléments d'idéologie*, seconde édition, imprimé chez Courcier. Paris (1804).

assez vives, ou assez souvent répétées, pour que nous en conservions la mémoire. Je dis *certaines idées*, car il y a un grand nombre d'idées qui n'existent et ne peuvent exister pour nous qu'à l'aide des signes de divers genres qui nous les rappellent, ou qui les représentent. Ce n'est donc que par extension de la signification du mot que celles-ci prennent aussi le nom d'*idées*, quoiqu'on puisse et qu'on doive même les considérer, en dernière analyse, comme le résultat de notre faculté de sentir.

C'est dans ces matières surtout que la précision et la rigoureuse exactitude du langage sont d'une indispensable nécessité; car, plus notre manière de concevoir les objets est nette, étendue et conforme à ce qui se passe réellement dans l'entendement, plus le langage à l'aide duquel nous représentons nos conceptions acquiert lui-même de justesse et de clarté, plus il se perfectionne lui-même par la science, et la science par lui; cette double réaction est infaillible et nécessaire. Mais aussi, quand les idées ne sont pas bien arrêtées, quand les conceptions ne sont pas nettes, le langage a une sorte d'indétermination et même d'obscurité qui fatigue le lecteur ou l'auditeur, lorsqu'ils ne sont pas accoutumés à se payer de mots. Or il nous semble que la manière dont le professeur allemand a procédé dans la seconde partie de ses recherches a un peu cet inconvénient.

En effet, lorsqu'il se propose d'expliquer notre amour pour le beau, notre goût pour les vers et pour le chant, l'origine ou la création des arts et des sciences, de nos goûts ou frivoles ou solides, en partant, comme il le dit, d'un besoin vague et général d'augmenter la masse de nos idées, lequel procède lui-même d'une inquiétude vague pour l'avenir, dont personne n'est exempt, etc., on sent trop que toutes ces explications ne pourront avoir rien d'assez précis et d'assez lumineux pour satisfaire un esprit juste et avide de connaissances réelles; et, quelque justesse que l'auteur ait pu mettre d'ailleurs dans certaines observations de détail, quelque finesse ou quelque sagacité dont on puisse le louer dans plusieurs de ses aperçus, on ne pourra jamais reconnaître, dans l'ensemble de ses idées

sur ce sujet, de quoi fonder une *théorie* proprement dite, ni rien qui y ressemble.

Une erreur dans laquelle les métaphysiciens même les plus célèbres sont tombés quelquefois, c'est de croire que les comparaisons ou les métaphores puissent rendre raison de certains faits de notre intelligence : en voici un exemple tiré de l'écrit qui nous occupe. L'auteur entreprend d'expliquer l'effet que font sur notre esprit les différents genres de style, et la cause de cet effet; or voici comment il s'exprime : « Les styles, dit-il, ne sont qu'un ensemble d'idées en vertu duquel les fibres sont plus où moins affectées... Quand cet ensemble... agit simplement sur les fibres, c'est-à-dire, sans que l'impression soit assez sentie pour durer encore après le premier ébranlement, on dit alors c'est le style simple. Quand les fibres du cerveau résonnent après le premier ébranlement qu'elles ont reçu, c'est le style tempéré; mais quand, après avoir été ébranlées, elles résonnent, elles frémissent *aussi longtemps qu'il est possible*, c'est le style sublime, etc. » Assurément, c'est bien ici que l'adage trivial, comparaison n'est pas raison, peut recevoir son application la plus rigoureuse; car tout ceci ne signifie rien autre chose sinon que le style simple nous affecte un peu, que le style tempéré nous affecte un peu plus, et que le style sublime fait sur nous la plus grande impression; et cette seconde manière de dire la même chose a sûrement moins d'inconvénients que l'autre. Je n'examine pas d'ailleurs si cette définition serait exacte en littérature, elle ne l'est sûrement pas; mais j'observe seulement que ce langage moitié physiologique, moitié métaphysique, par lequel on croit souvent expliquer beaucoup de choses, n'explique absolument rien, et nuit singulièrement à la clarté des idées.

Je ne m'arrêterai pas sur la troisième partie de cet écrit, dans laquelle le professeur de Gottingue explique, comme le dit son interprète, par les lois de la mécanique éternelle, la manière dont tous les êtres animés existent et se réparent; sur la manière dont il déduit du seul fait de la pression de l'air sur

nos corps les trois principes qui embrassent, suivant lui, toute la création, et auxquels il donne les noms de principe actif, principe inerte et principe vital. Sans avoir des notions fort étendues en physiologie, il est aisé de voir que la pression de l'atmosphère n'est pas la seule cause de tous les effets que l'auteur lui attribue exclusivement ; et, quand sa prétendue découverte à cet égard serait aussi démontrée qu'elle me paraît sujette à contestation, il ne me semble pas qu'il en dût résulter de grandes lumières pour la métaphysique, où plutôt cela ne changerait rien à l'état de la question pour ce qui regarde cette science en particulier.

Je conviendrai volontiers, au reste, qu'il y a dans la doctrine du professeur de Gottingue des détails d'observation intéressants, et je le féliciterai sincèrement d'être entré dans une route différente de celles où s'égarent d'une manière si déplorable le plus grand nombre de ses compatriotes ; mais j'avouerai avec la même franchise qu'il ne m'a pas paru y avoir encore assez affermi sa marche, pour pouvoir y faire de véritables découvertes.

Ajoutons, puisque nous en sommes sur ce sujet, qu'il y a lieu de regretter que, par une de ces révolutions bizarres qu'éprouvent quelquefois les idées et les opinions chez un grand peuple, la métaphysique, naguère cultivée en France avec beaucoup de succès, y soit aujourd'hui si fort négligée, et presque abandonnée. Cette science, dans la dernière moitié du siècle qui vient de s'écouler, avait pris, sous la plume des écrivains français, un caractère d'utilité générale vraiment incontestable. Elle avait renoncé à toutes les questions abstruses, à tous les sujets d'une vaine et ambitieuse curiosité, qui l'avaient occupée autrefois, pour ne s'appliquer qu'aux diverses parties des connaissances humaines où elle pouvait espérer de porter quelque lumière nouvelle, et, puisqu'il faut le dire, cet espoir n'avait pas été entièrement trompé. Il ne serait même pas fort difficile de démontrer que c'est, en grande partie, aux progrès que plusieurs écrivains d'un mérite éminent avaient

fait faire à la véritable et saine métaphysique, que nous devons la supériorité que nous avons obtenue sur les nations voisines, dans plusieurs genres de sciences ou d'arts en apparence fort étrangers aux spéculations dont elle s'occupe.

Il est bien vrai que depuis quelques années on entend déclamer de toutes parts, avec une sorte de fureur, contre la métaphysique et en général contre la philosophie, et, à la honte de l'esprit humain, ce scandale s'est renouvelé plus d'une fois dans le cours des siècles : si néanmoins, sans se laisser effrayer de tout ce vain bruit, on pèse les suffrages au lieu de les compter, on trouvera d'un côté les noms d'une foule d'hommes illustrés par les plus rares talents et souvent aussi par les plus sublimes vertus, et de l'autre la multitude aveugle et ignorante, égarée par quelques hypocrites uniquement habiles dans l'art des cabales et des intrigues. Mais, malgré tous leurs efforts, la vérité a toujours fini par triompher, et, grâce aux progrès des lumières, ils ne trouvent plus, comme autrefois, la puissance publique disposée à servir leurs fureurs. Les Gouvernements, plus éclairés qu'il ne l'ont jamais été, regardent, pour ainsi dire, de plus haut le conflit des opinions humaines, bien sûrs que celles qui sont vaines et insensées finiront par se dissiper et par s'évanouir sans retour, pour faire place à celles qui sont fondées sur la raison et sur la vérité. En faut-il davantage pour encourager les hommes que leurs talents et leur zèle pour le bien de l'humanité appellent à étendre et à propager les connaissances utiles?

XXVII

Exposé de la méthode élémentaire de H. Pestalozzi; **suivi d'une notice sur cet homme célèbre, son institut et ses principaux collaborateurs; par DAN.-ALEX. CHAVANNES, membre du Grand Conseil et de la Société d'Émulation du canton de Vaud. Nouvelle édition. — Un vol. in-8. A Paris, chez J.-J. Paschoud, libr., quai des Augustins, n° 11. 1809. (*Mercure de France*, septembre 1809, t. XXXVIII, pp. 88 et 137.)**

PREMIER EXTRAIT

Il y a peu de personnes qui n'aient entendu parler de la méthode ingénieuse de Pestalozzi, et des succès vraiment merveilleux qu'a déjà obtenus cet homme respectable dans l'application qu'il en a faite à l'éducation de la première enfance. C'est surtout le soulagement des pauvres habitants des campagnes qu'il a eu en vue dans tout le cours de ses travaux; et son noble désintéressement, la persévérance avec laquelle il a marché vers un but si utile, ne font pas moins d'honneur à son caractère, que la sagacité des moyens qu'il a employés pour y parvenir n'en fait à son esprit. M. Chavannes entreprit le premier, il y a environ trois ans, de nous faire connaître les intéressants travaux de son compatriote, qui n'a rien publié qu'en allemand. La notice sur Pestalozzi, sur sa méthode et sur son institut, imprimée en 1805, inspira parmi nous le plus vif intérêt à tous ceux qui savent attacher du prix aux idées saines et utiles. On ne peut donc que savoir beaucoup de gré à l'auteur du soin qu'il a pris de publier une nouvelle édition de cette notice, plus développée et augmentée des vues nouvelles, du tableau des améliorations et des perfectionnements

que Pestalozzi et ses collaborateurs ont pu donner à leur entreprise, dans les trois années qui se sont écoulées depuis que la première édition de cette brochure a paru.

En considérant le degré de perfection où sont portés la plupart de nos arts, on a lieu sans doute d'être étonné que celui qui semblerait devoir être le plus facile, qui du moins est le plus habituellement pratiqué et le plus indispensable, je veux dire l'art d'instruire l'enfance, soit encore si imparfait, qu'on doive regarder comme un bienfait inappréciable l'invention d'une méthode raisonnable et sûre pour cet objet. Mais si d'ailleurs on réfléchit qu'une pareille méthode ne peut être le résultat que d'une observation générale et attentive de nos facultés intellectuelles, et que ce ne peut être que longtemps après qu'un grand nombre de connaissances ou de sciences particulières, plus ou moins immédiatement applicables aux besoins de la Société, ont été créées et perfectionnées, qu'il peut être permis à l'homme de porter un œil attentif et observateur sur les procédés de son intelligence considérée comme une faculté générale et qui embrasse tous ses moyens de connaître et d'agir en vertu de ses connaissances; on s'étonne moins que l'art de transmettre les idées, et d'en diriger la marche ou le développement progressif, ne fasse pour ainsi dire que de naître.

Le célèbre Pestalozzi a fait faire à cet art un pas très remarquable : j'ignore ce qu'il a pu devoir à l'étude directe des ouvrages de Locke, de Condillac, de Charles Bonnet, de J.-J. Rousseau, etc. Je ne sais pas même s'il a jamais lu ce que ces illustres philosophes ont écrit sur ce qui faisait l'objet habituel et presque exclusif de ses méditations, mais je n'en suis pas moins convaincu qu'il a puisé, soit sciemment, soit à son insu, les vues qui ont dirigé sa marche et qui l'ont assurée, dans la masse des idées saines qui se trouvaient répandues dans le monde à l'époque où il a commencé à s'en occuper.

En effet, la nécessité de commencer avec les enfants par les idées sensibles les plus simples et les plus à leur portée

pour les conduire par une marche lente, mais sûre, à des idées intellectuelles très composées ; le soin extrême qu'il faut avoir de ne franchir aucune idée intermédiaire sans s'être assuré que l'enfant peut la suppléer par lui-même et la supplée en effet ; l'habitude qu'on ne saurait lui faire contracter trop tôt d'analyser tous les objets qui frappent ses sens, c'est-à-dire d'en considérer les diverses parties chacune à part et dans un ordre régulier et déterminé pour se faire une idée nette et complète de l'ensemble et de ses détails ; l'importance des notions premières et fondamentales sur lesquelles on ne saurait trop insister ni revenir trop souvent, puisque c'est sur elles que repose tout l'édifice de nos connaissances, et que chaque degré de perfection qu'elles acquièrent n'est presque qu'une transformation de ces notions fondamentales, chaque pas que nous faisons dans la science n'est guère qu'un nouvel aspect sous lequel nous les envisageons ; l'utilité incontestable ou plutôt l'indispensable nécessité d'attacher à chaque objet un signe clair et précis qui le distingue encore mieux et qui le mette, en quelque sorte, à notre disposition, ce qui consiste à déterminer avec le plus de justesse qu'il est possible l'emploi et les acceptions des mots, voilà ce que les philosophes que j'ai cités précédemment, et tous les écrivains qui ont marché sur leurs traces et qui ont traité les mêmes sujets qu'eux, ou des sujets analogues, ont expressément recommandé ; telles sont les vérités fondamentales qu'on peut extraire des écrits de Locke, de J.-J. Rousseau, et surtout de Condillac par rapport à l'objet particulier qui nous occupe en ce moment.

Mais, comme l'a très bien observé Pascal, si toutes les vérités sont dans le monde, on manque le plus souvent à les appliquer, et c'est ici que l'application est assurément le point essentiel. D'ailleurs, quoique les principes fondamentaux d'un art ou d'une science quelconque aient été déjà trouvés par un ou plusieurs hommes de génie, tant qu'ils n'en ont pas fait une application directe et méthodique, on peut dire que l'art n'existe pas ; et celui qui le premier se trouve conduit par une suite

d'expériences, ou même, si l'on veut, de tâtonnements, à réunir les principes épars dans leur véritable ordre de déduction, et à en faire une application vraiment utile et sûre, a encore une assez belle part de gloire, puisqu'on peut, jusqu'à un certain point, le regarder comme le véritable créateur de l'art.

C'est à cette sorte de gloire que Pestalozzi paraît avoir aspiré, et ses efforts pour l'obtenir ont été couronnés par le succès. Le désir de servir utilement la classe utile et trop dédaignée des habitants de la campagne semble avoir été la passion dominante de toute sa vie; c'est dans la vue de satisfaire ce penchant, qui ne peut être que celui d'une âme forte et généreuse, qu'on le vit dès sa jeunesse embrasser la profession d'avocat, puis celle d'agriculteur, puis enfin celle d'instituteur, à laquelle son génie semblait l'appeler plus spécialement.

Mais ce n'est qu'après avoir échoué plus d'une fois dans ses entreprises, après avoir vaincu une foule d'obstacles de différents genres, qu'il est parvenu à former enfin ces intéressants établissements qui attestent aujourd'hui sa haute capacité, et qui, longtemps après lui, feront bénir sa mémoire.

Voici comment il parle lui-même de sa première tentative et du peu de succès qu'elle eut : « Je vécus pendant des années, dit-il, au milieu d'un cercle de plus de cinquante enfants dont les parents étaient dans la plus profonde misère. Je partageai dans ma pauvreté mon pain avec eux; je vécus moi-même comme un mendiant, pour apprendre à des mendiants à vivre en hommes..... Mon plan échoua ; mais, au milieu des efforts inexprimables que j'avais faits, j'avais appris des vérités innombrables, et je ne fus jamais plus fortement convaincu de la bonté de mon projet que lorsque je me vis forcé d'y renoncer. »

Il semble que ce soit le privilège des idées grandes et généreuses d'inspirer à ceux qui en sont une fois pénétrés un courage à l'épreuve de tous les revers. Ruiné en quelque sorte par la chute de son premier établissement, Pestalozzi n'en suit pas avec moins d'ardeur l'objet de ses méditations, et, en attendant

qu'il ait pu trouver l'occasion et les moyens de former quelque nouvelle entreprise, il publie divers ouvrages où il expose ses vues et ses idées sur l'éducation. D'abord une espèce de roman populaire intitulé : *Léonard et Gertrude,* qui fit une grande sensation; puis *Christophe et Else, ou entretiens de la soirée sur Léonard et Gertrude;* puis une feuille helvétique, destinée aux habitants de la campagne. Enfin il donna, en 1797, une première esquisse de sa méthode sous ce titre : *Mes recherches sur la marche de la nature dans le développement de l'homme.*

Les vues neuves et intéressantes répandues dans ces divers ouvrages attirèrent l'attention des hommes éclairés, et des membres du gouvernement s'intéressèrent au sort et aux projets de leur auteur; l'un deux même engagea Pestalozzi à se mettre à la tête d'une école dans un pays qui venait d'être dévasté par la guerre. Le dénuement absolu où il allait se trouver de toutes les ressources nécessaires pour former un pareil établissement, la nécessité de pourvoir seul aux besoins de toute espèce dont il allait être assiégé dans une maison qui n'était pas même réparée, au milieu des maladies qui désolaient cette contrée, rien ne put arrêter l'ardeur de son zèle. On ne lira pas sans intérêt les détails qu'il donne sur sa position à cette époque, dans une lettre adressée à son ami Gessner, dont nous avons déjà cité un passage :

« Je serais descendu dans le plus profond des abîmes, dit-il, pour m'approcher de mon but, et j'y réussis en effet..... Les enfants s'élevèrent insensiblement jusques à quatre-vingt, tous d'âges inégaux, et tous, un très petit nombre excepté, absolument ignorants; quelle tâche ! J'osai cependant l'entreprendre; et bientôt ceux qui vinrent me voir furent étonnés de l'effet que je produisais..... C'était le résultat d'une idée simple, mais dont je ne pouvais pas me rendre raison. Ce n'était que le pressentiment de l'art que je cherchais ; je ne savais pas précisément ce que je faisais, mais je savais ce que je voulais..... mourir ou arriver à mon but.....

« L'ignorance absolue où j'étais de la marche que je devais

suivre me força à m'arrêter longtemps sur mes premiers pas; et cela me conduisit à juger par expérience du haut degré auquel les forces intellectuelles de l'enfant peuvent s'élever, lorsqu'on a soin de le retenir sur les points élémentaires jusqu'à ce qu'il se les soit entièrement rendus propres. Je sentis, comme je ne l'avais jamais fait, la liaison étroite qui existe dans chaque branche de connaissances entre ses points élémentaires et son ensemble, et je vis de même les lacunes innombrables que la négligence et le désordre à cet égard doivent nécessairement produire. Les effets de l'attention que j'apportai à donner à l'enseignement de mes points élémentaires la plus grande perfection possible surpassèrent mon attente. Je vis se développer rapidement chez mes enfants un sentiment intime de forces qui jusqu'alors leur avaient été inconnues..... Ils avaient la conscience de ce dont ils étaient capables; et bientôt les difficultés et les dégoûts des écoles ordinaires s'évanouirent, etc. »

Les détails dans lesquels nous venons d'entrer sur la personne de Pestalozzi et sur ses premières tentatives nous ont paru, indépendamment de l'intérêt qu'ils peuvent avoir en eux-mêmes, propres à répandre quelque jour sur l'exposé de sa méthode, que nous ne pouvons donner que d'une manière assez incomplète, parce que l'ouvrage que nous analysons ne nous fournit pas sur plusieurs points essentiels tous les développements que nous aurions désirés. Nous ajouterons seulement, pour terminer ce récit abrégé des travaux de Pestalozzi, qu'il fut forcé par les évènements de la guerre d'abandonner encore l'établissement de Stanz, dans le canton d'Underwald, celui-là même dont nous venons de parler, au moment où il commençait à prospérer; que, malgré les dégoûts qu'on chercha à lui donner, et les persécutions qu'on lui fit éprouver, aidé enfin de la protection d'un gouvernement éclairé, il parvint à former les deux établissements qui existent aujourd'hui, l'un à Buchsée, village à deux lieues de Berne, et l'autre à Yverdun, jolie ville du canton de Vaud, et où l'on pratique avec le plus

grand succès sa méthode d'enseignement, dont nous allons essayer de donner quelque idée.

Qu'on se rappelle que c'est principalement le développement des forces intellectuelles de l'enfance et l'instruction de la jeunesse de la classe pauvre que Pestalozzi a eus en vue, et l'on concevra d'abord que, pour l'un de ces deux objets, ses travaux, s'ils ont eu d'heureux résultats, ne peuvent manquer de devenir un avantage inappréciable pour toutes les classes de la société, puisque dans toutes le premier développement de l'intelligence est à peu près abandonné au hasard des circonstances; mais, si de plus l'instruction qu'il donne à la jeunesse est fondée sur les mêmes principes que celle qu'il donne à l'enfance, si les moyens qu'il emploie pour accroître la masse des connaissances de l'une se déduisent immédiatement de ceux qu'il a employés pour donner à l'autre ses premières notions; si enfin ces connaissances sont celles dont l'application est indispensablement nécessaire dans tous les états et dans toutes les situations de la vie, n'est-il pas évident que cette seconde partie des travaux de l'habile instituteur pourra fort bien convenir à la jeunesse de tout état et de toute condition? Or, voici comment il procède d'abord pour l'enfance :

L'enfant, du moment où il commence à vivre, reçoit une multitude infinie d'impressions de tout ce qui l'environne; et c'est ainsi qu'il apprend à faire usage de ses divers organes, qu'il acquiert, sans s'en douter et presque sans le vouloir, un grand nombre de connaissances diverses. Il parvient à connaître en très peu de temps la plus grande partie des objets qui sont communément à sa portée, leurs différentes parties, leurs qualités ou propriétés et leurs noms. Le premier pas que fait Pestalozzi dans la vue d'aider à ce développement nécessaire et spontané de l'intelligence, c'est de le régulariser en quelque sorte, de coordonner et de fixer par une observation plus régulière et plus attentive cette multitude d'idées et de notions que l'enfant est forcé d'acquérir; et, pour y parvenir, c'est aux mères de ces enfants ou à celles qui leur en tiennent lieu que l'insti-

tuteur s'adresse. Il a composé pour elles un petit traité, où il leur apprend à présenter aux enfants un sujet d'observation déterminé qui puisse arrêter leur attention et leur donner les premiers principes d'une analyse régulière et détaillée des objets.

Le premier qu'il choisit est le *corps humain,* celui de tous les objets qui se présente le plus naturellement et dont l'observation peut être répétée avec le plus de facilité; il offre aux mères sur cette matière une suite de dix exercices dont l'intérêt augmente progressivement. L'enfant apprend à connaître et à nommer les diverses parties de son corps avec leurs divisions et sous-divisions dans le plus grand détail; celles qui sont simples, doubles, quadruples, etc.; leur connexion entre elles, les particularités ou qualités propres à chacune d'elles; les différentes parties qui ont des qualités semblables; leurs fonctions ou usages particuliers, etc. : et ainsi jusqu'au dixième exercice, où l'enfant s'essaie à rassembler tout ce qu'il a appris sur chaque partie de son corps, et en fait ainsi la description la plus complète qu'il est possible d'en faire avec les connaissances qu'il a.

L'auteur travaille, dit-on, à donner encore plus d'étendue et un plus haut degré d'utilité à ce *Manuel des mères;* il doit y indiquer les procédés convenables pour développer chez l'enfant la faculté de distinguer les divers sons et articulations du langage et de les produire ; la manière de lui apprendre à nommer les objets qui se présentent à lui, leurs parties les plus remarquables, leurs propriétés les plus sensibles ; les actions diverses qu'il fait ou qu'il voit faire, etc., tout cela dans un ordre naturel et approprié à l'intelligence naissante de cet âge, en joignant toujours l'image nette et précise de la chose au mot qu'elle exprime, puisque les leçons doivent toujours être faites en présence des objets.

J'abrège ici beaucoup les détails qu'on pourra lire avec autant d'utilité que d'intérêt dans l'ouvrage de M. Chavannes; et l'on applaudira sans doute à la justesse des réflexions qu'il

fait sur les avantages que doit avoir dans la pratique de l'éducation ce *Manuel des mères.* « La plus grande difficulté, dit-il, celle qui arrête à chaque instant ceux qui sont appelés à enseigner des jeunes gens, est la peine qu'ils ont à s'en faire entendre. Les choses même les plus simples exigent des définitions pénibles, et qui souvent encore deviennent inintelligibles pour l'élève, qui n'a aucune idée juste de la vraie acception des termes dans lesquels elles sont conçues.

« Le *Manuel des mères,* en familiarisant de bonne heure l'enfant avec une foule d'objets et d'opérations diverses, soit de la nature, soit de l'art, gravera en même temps dans sa tête les véritables signes de la langue qui les rappellent. L'instituteur qui recevra l'enfant ainsi préparé aura donc une base sur laquelle il pourra s'appuyer avec confiance. En un mot, comme le dit fort bien M. Chavannes, le *Manuel des mères* est destiné à montrer aux parents comment ils doivent enseigner à leurs enfants, à voir avec réflexion et avec ordre les objets qui les entourent, et à s'exprimer sur ce qu'ils voient d'une manière bien claire. »

Telle est l'idée abrégée qu'on peut se faire de la première partie de la méthode de Pestalozzi, partie d'autant plus intéressante qu'elle remplit, à ce qu'il nous semble, une lacune très sensible et fort importante dans l'éducation des enfants de tous les pays et de toutes les conditions. En effet, si, comme cela paraît assez probable, la somme des idées que nous acquérons depuis les premiers jours de notre naissance jusqu'à l'âge de sept à huit ans égale, ou surpasse même celle des idées réellement nouvelles et originales que nous acquérons dans tout le reste de notre vie quelque longue qu'elle soit; si c'est principalement par le secours des mots que notre faculté de penser et de raisonner se développe et se fortifie; ou plutôt, si, comme on ne saurait en douter, les mots nous sont absolument nécessaires pour penser et pour raisonner ; combien ne doit-on pas priser une méthode qui, sans fatiguer l'enfant, sans lui faire faire autre chose que ce qu'il fait lui-même tous les jours et à

chaque instant, lui donne une quantité prodigieuse d'idées nettes et précises, et lui fait acquérir en même temps la faculté de les exprimer par les termes les plus convenables et les plus justes? Il ne cherche qu'à voir, à toucher, à exercer tous ses sens; pourquoi ne l'aiderait-on pas à bien faire ce qu'il est si empressé de faire? pourquoi ne pas le seconder dans l'acquisition de facultés dont un heureux instinct lui révèle si impérieusement le besoin? pourquoi enfin, à cette quantité trop considérable de mots mal déterminés, inutiles, ou qui même ont souvent un plus grand inconvénient, et qui pourtant se gravent dans sa mémoire avec tant de facilité et malheureusement d'une manière trop durable, ne tenterait-on pas de substituer les mots qui sont les signes d'une foule d'idées ou de notions qu'il lui sera sans cesse utile ou nécessaire de combiner pour lui-même, ou de communiquer aux autres?

Cette idée de Pestalozzi est simple; la méthode qui en est le résultat l'est également: on ne l'en trouvera sans doute pas moins précieuse, et son auteur n'en mériterait pas moins notre reconnaissance quand le service qu'il rend à la première enfance se bornerait là; mais le principe dont il est parti est aussi fécond qu'il est simple; et les deux autres parties de sa méthode, qui ne sont pour ainsi dire qu'une émanation de ce principe, n'offrent pas une utilité moins étendue, ni moins évidente.

DEUXIÈME EXTRAIT

Entre les idées que nous avons dans l'esprit, il y en a qui peuvent être immédiatement comparées par elles-mêmes, l'une avec l'autre, comme l'observe Locke (1), et l'esprit est capable d'apercevoir le rapport qui existe entre ces idées aussi clairement qu'il voit qu'il les a en lui-même. « Cette espèce de connaissance, qu'on peut appeler *connaissance intuitive* (ou *intuition*), est

(1) [*De l'entendement humain,* liv. IV, chap. II, § 51.]

la plus claire et la plus certaine dont la faiblesse humaine soit capable. Elle agit d'une manière irrésistible, » dit encore le même philosophe; « semblable à l'éclat d'un beau jour, elle se fait voir immédiatement comme par force dès que l'esprit tourne la vue vers elle; et, sans lui permettre d'hésiter, de douter, ou d'entrer dans aucun examen, elle le pénètre de sa lumière. » C'est cette intuition, si bien définie par Locke (1), que Pestalozzi a prise pour base de sa méthode. Rapportant à trois points fondamentaux ce qui constitue la connaissance que nous pouvons avoir sur les objets, *le nom, le nombre et la forme;* il en fait sortir les trois différentes branches de sa méthode, qui comprend, 1° la dénomination et la considération des principaux objets de la nature et de l'art, avec l'intuition des rapports qu'ils ont, soit entre eux, soit avec leurs diverses parties : c'est ce que nous avons expliqué dans notre précédent extrait, en faisant connaître le livre de Pestalozzi intitulé, *Manuel des mères;* 2° *l'instruction intuitive du rapport des nombres;* et 3° *l'instruction intuitive du rapport des formes ou des dimensions.* Ce sont les deux dernières parties qu'il nous reste à faire connaître.

Fidèle à son principe de fonder toutes les notions abstraites sur des idées sensibles, Pestalozzi veut que, pour donner à l'enfant les premières idées de nombre et de quantité, la mère ou l'instituteur arrêtent son attention non seulement sur les parties de son corps qui peuvent être réunies et former des quantités, telles que les doigts, les ongles, les jointures, mais qu'ils aient même recours à d'autres objets sensibles, comme des jetons, des pierres, des noix, etc., en attachant les noms *un, deux, trois,* etc., à ces objets, afin que l'enfant les voyant varier

(1) Dans le *Dictionnaire de l'Académie française* (cinquième édition), on ne trouve sur le mot *intuition* que cette seule définition : *il se dit de la vision claire et certaine que les bienheureux ont de Dieu.* Cet article, probablement très orthodoxe, mais aussi très insuffisant, sera sans doute réformé dans l'édition du Dictionnaire de notre langue, que la seconde classe de l'Institut prépare en ce moment. [Voir la note à la fin du volume].

sans cesse, tandis que les noms restent les mêmes, il en vienne de lui-même à séparer l'idée du nombre de celle de la chose, et par là à s'élever à la notion abstraite de la quantité, ou au sentiment net et précis du *plus* ou du *moins,* indépendamment de l'espèce des objets qu'il a sous les yeux.

Ce premier pas fait, il commence avec l'enfant ce qu'il appelle l'instruction intuitive (ou sensible), du rapport des nombres. Il y procède à l'aide de trois tableaux, dont le premier présente dix unités isolées, puis dix assemblages de deux, de trois, etc., jusqu'à dix unités ; et les différents exercices que l'on fait faire à l'enfant sur ce tableau le familiarisent avec les idées des rapports des nombres entiers entre eux, en lui donnant à chaque fois la conviction intime et le sentiment irrésistible de la réalité du rapport aperçu et prononcé. Le second tableau produit de même pour résultat la connaissance des rapports infiniment variés des fractions quelconques de l'unité avec un nombre donné d'unités. Enfin, par la pratique de tous les exercices que l'on fait faire à l'élève sur le troisième tableau, il acquiert également la connaissance intuitive des rapports des fractions avec d'autres fractions ; en sorte que d'abord par la seule inspection d'un tableau dont la construction est d'une extrême simplicité, il est en état de résoudre des questions de nombre fort compliquées, et que bientôt même il parvient à les résoudre sans le secours d'aucun tableau. « C'est ainsi, dit M. Chavannes, que j'ai vu plusieurs élèves établir *de tête,* et presque en un instant, le rapport de sommes dictées au hasard et exprimées en monnaies différentes ; par exemple, en florins d'Empire et en livres tournois, et le réduire à ses moindres termes, jusques à des fractions de deniers. »

Sans doute ces calculs peuvent devenir excessivement difficiles, ou même tout à fait impraticables, au moins pour les enfants qui ne sont pas doués d'une sagacité et d'une force de tête peu communes, lorsque les conditions du problème sont fort compliquées et qu'on propose d'opérer sur des nombres un peu considérables. Aussi ces opérations faites de mémoire

ne sont-elles pas le but principal de la méthode, bien qu'elle en rende l'exécution plus facile que ne le fait la pratique ordinaire de l'arithmétique. « Dans le système de Pestalozzi, » dit encore l'écrivain que nous analysons, « l'instruction intuitive du rapport des nombres doit s'élever par trois degrés bien distincts : 1° le calcul intuitif proprement dit, ou la marche des tableaux; 2° la force de penser et de combiner, qui en résulte, appliquée aux objets réels; 3° les chiffres employés comme moyen de soulagement. » En effet, il est facile de concevoir que les opérations faites avec les chiffres n'étant qu'une traduction abrégée des combinaisons que l'élève fait à l'aide de ses tableaux, qui seulement ont le mérite de lui faire toucher, en quelque sorte au doigt et à l'œil, la vérité incontestable des rapports qu'il a occasion de considérer, il saisit avec une extrême facilité toutes les règles qui dirigent l'emploi de ce nouveau moyen, et que la seule chose qui présente aux commençants quelque difficulté dans l'arithmétique ordinaire, c'est-à-dire la démonstration des principes sur lesquels sont fondées les transformations qu'on fait subir aux nombres dans le cours des diverses opérations, devient pour l'élève formé par la méthode de Pestalozzi une véritable affaire d'*intuition*. Cette réflexion seule suffit, à ce qu'il nous semble, pour constater la supériorité et les précieux avantages de cette méthode sur toutes celles qu'on a employées jusqu'ici pour le même objet.

La faculté de combiner à l'instant et de mémoire les rapports plus ou moins nombreux, plus ou moins compliqués des quantités, est encore entretenue et augmentée chez les élèves de Pestalozzi par la pratique de la troisième partie de sa méthode, qu'il désigne sous le nom d'*instruction intuitive du rapport des formes ou des dimensions*, et dont il a voulu faire, comme il le dit lui-même, un moyen artificiel pour exercer l'œil de l'enfant à saisir les formes et à déterminer les dimensions des objets que l'intuition simple lui a fait connaître, et pour former sa main à les tracer. Ainsi elle comprend trois objets; d'abord la connaissance analytique et raisonnée des formes diverses sous

lesquelles les corps peuvent se présenter, puis la manière d'apprécier leurs dimensions ou les rapports numériques de ces dimensions, puis enfin le procédé à l'aide duquel on accoutume les enfants à les représenter avec autant de justesse que de fidélité. Mais de ces trois objets, l'estimable écrivain à qui l'on doit tant de détails curieux sur la méthode de Pestalozzi, n'a traité avec quelque étendue que celui qui est relatif à la connaissance des dimensions, et dans lequel la manière de procéder se rapproche beaucoup de celle que je viens d'exposer au sujet de la théorie des opérations sur les nombres.

Soit que M. Chavannes n'ait pas eu le loisir de donner à cette partie intéressante de son travail tout le développement dont elle était susceptible, et qui était nécessaire pour en faire mieux ressortir le mérite et l'utilité, soit qu'ayant saisi lui-même avec facilité des procédés dont la simplicité l'a vivement frappé, parce qu'il les avait sous les yeux, il n'ait pas assez considéré que des lecteurs pour qui toutes ces idées sont nouvelles, et qui sont privés de tous les moyens d'obtenir les éclaircissements dont ils auraient besoin, auraient beaucoup de peine à se faire une idée nette de la marche de Pestalozzi dans la pratique de cette instruction intuitive du rapport des formes, il est certain qu'elle ne nous a pas semblé exposée avec assez de méthode et de clarté ; et ici nous avons un véritable regret de nous voir réduits à ne présenter que le résultat où la méthode de l'ingénieux instituteur est maintenant parvenue sous ce rapport.

« Quant à l'art de tracer exactement les lignes et les courbes, dit M. Chavannes, *la méthode* tend essentiellement à former l'œil et la main de l'élève, et à l'amener à faire sans règle, sans compas, sans rapporteur, des figures très compliquées et pour lesquelles on a jugé jusqu'à présent ces divers instruments indispensables. Tous ceux qui ont vu l'institut de Berthoud ont aussi vu les élèves de Pestalozzi tracer sur leurs ardoises des figures régulières de toute espèce, inscrites dans des carrés, dans des triangles, dans des cercles, avec la plus grande pureté

et à l'épreuve du compas; imiter fidèlement les contours de tous les traits des cartes géographiques, et même les réduire à une plus grande ou moindre échelle. »

Il serait superflu d'insister sur l'extrême importance d'un pareil résultat. Qui ne voit en effet combien ce genre d'éducation donné à la classe destinée à peupler les ateliers des arts de toute espèce,à pratiquer les différents métiers où l'adresse de la main et la justesse du coup d'œil sont si nécessaires, doit faciliter le travail de ceux qui s'y livreront après avoir été ainsi exercés ? Combien ces études et ces travaux préliminaires épargneront à l'apprenti de dégoûts et de peines, combien même ils peuvent à la longue contribuer au perfectionnement des produits de l'industrie dans tous les genres ! Ajoutez à cela que le procédé méthodique par lequel on fait acquérir aux élèves la facilité d'exécuter toutes sortes d'opérations graphiques, par la liaison qu'il a avec les autres branches d'enseignement dont nous avons déjà parlé, exerce et fortifie de plus en plus en eux l'habitude de l'analyse et du raisonnement, et même la faculté de s'exprimer avec justesse et avec netteté sur tous les détails des opérations qui leur sont devenues familières; car c'est encore un des points essentiels du système de Pestalozzi; jamais le maître ne fait pratiquer à l'élève aucune opération de la main ou de l'intelligence sans apprendre en même temps à énoncer et cette opération elle-même et tous ses détails dans le langage le plus correct.

Nous ne nous arrêterons pas sur les applications que Pestalozzi et ses dignes collaborateurs ont faites des principes généraux de leur méthode à divers objets d'instruction plus particulière, comme les langues allemande et française, la géographie, les premiers éléments de la botanique et de l'histoire naturelle. Quelques-unes de ces branches d'enseignement, au jugement même de ces hommes aussi modestes qu'éclairés, ne sont pas encore portées au degré de perfection, où ils croient pouvoir les faire parvenir. Le procédé que l'un d'eux, M. Tobler, a imaginé pour apprendre à lire à une certaine quantité d'enfants à

la fois, nous a paru ingénieux et tout à fait conforme à l'esprit de la méthode qui préside aux autres parties de l'enseignement; car c'est encore, à ce qu'il nous semble, une vue très importante du système d'instruction de Pestalozzi, que d'avoir senti combien il est avantageux d'occuper tous les enfants d'une même classe dans le même instant; et surtout d'avoir trouvé le moyen de s'assurer qu'ils s'occupent réellement de l'objet qu'on leur propose; ce seul point bien constaté donne à l'institution dans laquelle il se rencontre une supériorité immense sur toute autre qui a négligé un pareil avantage. En effet, si, dans toutes nos écoles publiques, on obtient si peu de résultats satisfaisants, c'est en grande partie parce que, sur un nombre quelconque d'enfants que l'on instruit ensemble, il n'y a presque jamais que celui auquel l'instituteur s'adresse qui donne quelque attention à ses leçons, tandis que tous les autres sont livrés à la dissipation ou à l'indolence, si naturelle à leur âge; et ce n'est ni la faute des élèves, ni même, à proprement parler, celle des instituteurs, mais celle des mauvaises méthodes. Rendez l'attention possible en la rendant facile et agréable, trouvez le moyen d'exciter insensiblement les facultés intellectuelles de l'enfant, en n'exigeant qu'un exercice modéré de ses facultés physiques, bannissez, autant qu'il est possible, la contrainte et le dégoût, et vous serez étonné des succès que vous obtiendrez par cette voie.

Dans quelque genre que ce soit, la véritable habileté ne consiste pas à atteindre quelquefois le but, mais à ne le manquer que rarement; or, si l'on juge sur ce principe la plupart de nos écoles publiques, où, sur cent élèves appliqués aux mêmes objets d'études, il y en a peut-être plus de quatre-vingts qui n'en sortent que très médiocrement instruits des sciences qu'ils devraient y apprendre, on se convaincra qu'apparemment nos méthodes d'enseignement sont fort imparfaites; et si, comme on ne saurait en douter d'après une foule de témoignages authentiques et respectables, Pestalozzi obtient chaque jour des résultats tout contraires, il faut en conclure que nécessaire-

ment sa méthode a une supériorité réelle et incontestable sur les méthodes ordinaires.

Cet homme respectable, en créant sa méthode, qui consiste proprement dans le *Manuel des mères* et dans ce qu'il appelle l'instruction intuitive du rapport des nombres et des formes, n'avait d'abord eu pour but que de donner, dans l'éducation domestique de l'enfance, une base à l'instruction publique ; il ne s'était proposé que de préparer en quelque sorte les enfants à profiter avec plus de succès de l'enseignement qu'ils recevraient dans les écoles où ils étaient destinés à entrer plus tard. La nécessité où il se trouva de rassembler une certaine quantité d'élèves pour pratiquer par lui-même le mode d'instruction qu'il avait imaginé, et pour tenter les nombreuses expériences qui étaient nécessaires au développement de son système, a fait voir que ce système pouvait s'appliquer avec encore plus de succès à des instituts ou pensionnats publics, et agrandit ainsi la sphère du bien qu'il est destiné à produire. En faisant donc connaître l'institut de Pestalozzi tel qu'il existe aujourd'hui, nous achèverons de donner à nos lecteurs une idée plus complète de sa méthode et des avantages qui en résultent sous quelques rapports dont nous n'avons pas encore eu occasion de parler.

On a vu précédemment que l'établissement formé d'abord à Berthoud par Pestalozzi est maintenant divisé en deux instituts, dont l'un est fixé à Buchsée et l'autre à Yverdun ; mais tous deux sont dirigés par les mêmes principes et suivant les mêmes vues, à quelques nuances près qui résultent de la différence des localités. A la tête de l'un et de l'autre sont des hommes qu'un amour ardent de l'humanité et le zèle le plus pur pour le progrès des lumières a dès longtemps attachés au fondateur de ces utiles établissements, qui, ayant d'abord été occupés du projet de perfectionner ou de créer même les moyens propres à répandre l'instruction dans les classes pauvres, saisirent avidement l'occasion que Pestalozzi leur offrait de réaliser leurs vues philanthropiques et se dévouèrent avec lui aux travaux de

tout genre qu'exigeait le développement et le perfectionnement de son système; tels sont MM. Buss et Barraud, qui dirigent le pensionnat d'Yverdun; MM. Tobler et de Muralt, qui se sont chargés de celui de Buchsée; tandis que l'illustre fondateur, aidé de deux autres de ses collaborateurs, MM. Krusi et Niederer, s'occupe des travaux littéraires et de la composition des livres élémentaires qui contribueront à fixer l'usage et à assurer le succès de sa méthode. Les détails que M. Chavannes a donnés sur le caractère et la personne de chacun des instituteurs associés à Pestalozzi sont pleins d'intérêt et très propres à appeler sur ces hommes estimables la confiance et la considération qu'inspirent toujours les lumières et les talents unis aux vertus. « La confiance qu'ils ont dans la sûreté de leur méthode leur inspire, » dit notre auteur, « une sorte d'enthousiasme philanthropique qui se répand sur toutes leurs actions, sur toutes leurs paroles; ils regardent leurs élèves comme leurs enfants, ils cherchent à les captiver par tous les moyens possibles; et, se regardant à leur tour comme les instruments de la plus belle des entreprises, l'amélioration de l'instruction publique, ils vivent entre eux dans la plus parfaite union et se soutiennent mutuellement dans leurs travaux. »

Les élèves de chaque institut sont divisés en différentes classes selon leur capacité. Ils n'ont jamais de livres entre les mains, excepté dans le moment des exercices de lecture, et ne travaillent qu'avec le maître; celui-ci debout devant le tableau, prononce distinctement en allemand et en français les divers details des opérations qu'il exige des écoliers, qui tous répètent après lui avec une sorte de cadence chacune de ses expressions. Ce mode d'instruction pourrait avoir des inconvénients si les élèves étaient en trop grand nombre; mais comme il y a plusieurs sous-maîtres, et que les élèves les plus avancés en font encore souvent l'office, les réunions appelées à une même leçon ne sont guère de plus de douze écoliers à la fois, ce qui rend la surveillance facile. Ainsi, tous ces enfants sont occupés en même temps d'une manière qui les intéresse sans les

fatiguer. « Qu'on les suive en effet, » dit encore M. de Chavannes, « d'aussi près qu'on voudra, on les trouvera aussi attentifs à leurs leçons du soir qu'ils l'ont été à celles du matin. Un nouvel attrait les y ramène toujours, c'est celui du sentiment intime qu'ils ont de leurs progrès et le peu de peine que leur donne une marche qui est calculée sur le développement insensible et gradué de leurs forces intellectuelles. »

On vient de voir comment ces sages instituteurs sont parvenus à s'assurer que le temps consacré aux études et aux leçons par leurs élèves est utilement employé et l'est tout entier. Ils n'ont pas porté moins de sagacité et de bon esprit dans la combinaison des moyens de rendre également utile et profitable, pour la jeunesse qui leur est confiée, le temps des récréations, les heures de délassement qu'il est nécessaire d'entremêler aux travaux sérieux et aux exercices d'instruction. « Pour cet objet, disent-ils dans un *prospectus* raisonné qu'ils ont publié depuis peu en allemand, nous avons adopté une suite d'exercices propres à développer progressivement le corps. Cette suite part des mouvements les plus simples et les plus faciles, et s'élève à des mouvements toujours plus variés et plus composés; elle doit amener l'enfant à pouvoir dans tous les cas se servir aisément et sûrement de ses membres avec la liberté et l'agilité la plus entière. Dans tout ce qui tient à la gymnastique, nous veillons à ce que les succès que nos élèves peuvent obtenir ne servent pas d'aliment à la vanité et à la présomption..... Après le développement du corps, ajoutent-ils, rien ne contribue plus à donner une aptitude générale pour toute vocation quelconque que les travaux mécaniques; nous rassemblons pour cela une provision d'outils de tout genre dont nos élèves apprendront à se servir; nous y joindrons les éléments de la mécanique. » Enfin, indépendamment de la nourriture saine et convenable, du libre et fréquent exercice en plein air, une extrême attention à la propreté, à la bonne tenue et à la grâce de tous les mouvements, des directions sur les moyens que les élèves devront employer eux-mêmes pour conserver

leur santé et leurs forces, font partie du régime diététique adopté par ces hommes estimables dans leurs pensionnats.

Quiconque a eu occasion d'observer ce qu'est la jeunesse dans nos maisons d'éducation, soit dans ce qu'on appelle le temps des classes, soit dans celui des récréations, combien surtout dans ces moments de relâche, abandonnés presque à eux-mêmes, les enfants prennent d'habitudes vicieuses dans les manières et dans le langage, quelle funeste influence les individus d'un caractère violent, emporté, exercent dans ces moments sur la masse de leurs condisciples, appréciera sans doute les vues saines de Pestalozzi et de ses collaborateurs à cet égard, et fera des vœux pour qu'une réforme du même genre puisse aussi s'établir quelque jour dans nos écoles. L'effet avantageux qu'elle aurait sur les mœurs et sur la raison des élèves est presque incalculable; et, indépendamment des soins tout particuliers que l'on donne à l'instruction morale et religieuse dans les deux établissements de Buchsée et d'Yverdun, je ne balance point à attribuer à ce sage et judicieux emploi de tous les moments de la journée, la modestie, la douceur, la docilité et l'affection touchante pour leurs maîtres, qui, suivant M. Chavannes, caractérisent si généralement les élèves de ces deux écoles.

Une circonstance que nous ne devons pas omettre en terminant cet extrait d'un ouvrage sur lequel nous ne saurions trop appeler l'attention de tous les hommes qui s'intéressent au bonheur de leurs semblables et aux moyens d'améliorer la destinée des individus de toutes les classes, c'est la réunion du grand établissement d'agriculture formé par M. Fellemberg dans sa terre d'Hofwill, avec l'école de Buchsée qui en est voisine. Ce généreux citoyen, si digne par la grandeur et la noblesse de ses vues d'apprécier celles de Pestalozzi, dont il était depuis longtemps l'ami, vit avec joie l'établissement de l'institut de Buchsée, et n'hésita pas à se charger d'en prendre la direction sous le rapport économique. « La liaison déjà très-intime des deux établissements, dit encore le *prospectus* que nous venons

de citer, par l'unité du but, l'étendue et la nature des moyens déjà rassemblés, l'est devenue d'une manière absolue. Nos élèves jouiront de tout ce qui peut les initier dans les diverses branches de l'agriculture, prés, champs, forêts; dans les opérations de commerce et de change, la tenue des livres d'après les meilleurs procédés connus, etc.

..... Dans ce qui tient à l'agriculture, on ne se bornera pas aux seules parties de détail, on s'attachera encore à donner ces idées générales pour saisir un grand ensemble ;..... et nous espérons par là remplir une lacune qui nous a souvent fait rencontrer les plus grandes difficultés dans le cours de notre pratique. »

Quel que soit le sort réservé à ces beaux et utiles établissements dus aux efforts combinés de deux hommes éminemment remarquables par la réunion si rare des plus nobles passions de l'âme et d'une haute capacité d'esprit, et quand même la prospérité dont ils jouissent aujourd'hui serait, contre toute probabilité, arrêtée dans son cours, il resterait toujours à Pestalozzi d'avoir saisi le premier un ensemble de vérités aussi simples que fécondes sur un des points qui intéressent le plus l'humanité et qui peuvent le plus essentiellement contribuer à développer ces germes de perfectibilité que chaque homme apporte en naissant, et qui trop souvent sont dénaturés, ou même entièrement étouffés par les mauvaises institutions.

Extrait d'une lettre adressée aux rédacteurs du *Mercure* sur la *Méthode de Pestalozzi.* — (*Mercure de France,* décembre 1809, t. XXXIX, p. 472.)

Le système d'éducation de Pestalozzi, ou plutôt le livre de M. de Chavannes, qui en donne une idée malheureusement trop incomplète, a été jugé à Paris fort diversement, comme on devait s'y attendre. Le *Mercure de France* en a rendu un compte assez favorable; d'autres journaux l'ont critiqué avec plus ou

moins de ménagement ; et il était naturel que les partisans de la nouvelle méthode d'instruction, regardant les critiques comme fort injustes, nous adressassent leurs réclamations en faveur d'une cause à la défense de laquelle ils nous regardent en quelque sorte comme intéressés. Un citoyen de Grenoble nous a invités à publier, à ce sujet, une lettre très bien faite, dans laquelle il réfute fort en détail tout ce qui a été écrit dans nos journaux contre le système adopté dans les écoles de Stanz et d'Yverdun, dont il se montre un zélé partisan ; mais, quoique modérées et toujours décentes, les réponses directes que l'auteur de la lettre fait à quelques-uns de ces critiques donneraient peut-être lieu à des répliques où il se mêlerait un peu d'amertume, et c'est ce qui nous empêche de la publier textuellement. Le *Mercure* doit avoir un autre objet que d'engager des discussions d'où il résulte toujours plus de scandale que de véritable lumière : les passions elles-mêmes sont fatiguées d'animosités, et la raison se révolte quand elle en retrouve l'esprit et le ton dans les discussions littéraires.

On a combattu la méthode de Pestalozzi par des raisonnements et par des plaisanteries ; nous avouerons franchement que les raisonnements ne nous ont pas paru d'une grande force ; quant aux plaisanteries, aux sarcasmes, fussent-ils heureux, l'on sait qu'en général ils ne prouvent rien, et nous les regardons comme étrangers à la question. En conséquence, ce que l'auteur de la lettre aurait pu répondre à ce genre d'attaque doit moins intéresser les bons esprits que des raisons positives, des faits ou des arguments nouveaux. Voici des additions de cette nature que notre correspondant fournit à l'exposé du livre de M. de Chavannes, inséré dans un des précédents numéros du *Mercure*.

L'auteur commence par rassurer ces consciences timorées, dont le zèle, aussi pur qu'il est édifiant, s'alarme à la seule idée de voir se propager certaines doctrines regardées généralement comme contraires à la morale et à la religion. « Ce

serait une erreur, dit-il, que de supposer aux opinions philosophiques les plus répandues en Allemagne je ne sais quelle tendance au matérialisme. Rien n'est plus éloigné des théories de Kant, de Fichte, de Schelling et de Bardili, lesquelles se partagent chez nos voisins presque tous les esprits portés à la méditation. Combattre d'une main le matérialisme, le fatalisme et l'athéisme, et de l'autre la sottise, l'irréflexion, la métaphysique *populaire*, la métaphysique *ambitieuse et vaine*, le fanatisme et la supertition, tel est le double but que se sont constamment proposé les philosophes allemands modernes, trop peu connus parmi nous... Quant à Pestalozzi, nul ne professe des sentiments religieux plus prononcés, et il ne néglige rien pour faire passer dans l'âme de ses élèves cette croyance de la Divinité, cette foi vive et confiante, cette reconnaissance et cette adoration profonde dont il est lui-même pénétré. »

Qu'il nous soit permis d'observer à ce sujet que quelques écrivains de notre temps prodiguent en effet trop légèrement et trop inconsidérément l'accusation de matérialisme ; en sorte qu'ils courent risque de la discréditer tout à fait en donnant lieu de croire, ou qu'ils ne savent pas bien ce qu'ils veulent dire, ou que peut-être ils ne sont pas de très-bonne foi, et qu'une pareille accusation n'est de leur part qu'un moyen de décrier auprès des personnes qui ont plus de zèle que de lumières ceux à qui ils croient qu'il est de leur intérêt de nuire.

« Pestalozzi et les hommes qui, en Allemagne, ont le plus marqué dans la carrière de l'éducation, » dit encore l'auteur de la lettre, « ne supposent nulle part, et n'ont aucun besoin de supposer, le principe de l'*égalité des esprits* qu'on a paru leur prêter en France et contre lequel on s'est élevé... Mais tous s'accordent à penser que les intelligences humaines doivent être d'une nature à peu près semblable, puisque les hommes n'ont qu'une même logique, une même arithmétique, une même géométrie, etc. Plusieurs vont même jusqu'à imaginer qu'on verrait également en tous lieux régner une même religion, une même morale, une même science de régir les hommes et d'élever

les enfants, si chacun apportait à cet examen une raison exercée et quelque bonne foi. » Il paraît en effet assez évident qu'il n'y aurait pas moyen de concevoir une méthode, ni rien qui y ressemble, si l'on ne commençait par supposer que tous les esprits sont susceptibles d'être frappés des mêmes objets et des mêmes raisonnements, quoique véritablement ils ne le soient pas tous au même degré. Quant au système de l'égalité absolue des esprits, présenté et défendu par Helvétius d'une manière très ingénieuse, ce n'est guère qu'une chimère qui ne nous semble pas devoir être fort dangereuse.

Notre correspondant paraît aussi un peu choqué du ton dédaigneux avec lequel nos plus fameux critiques parlent depuis quelque temps de toutes les tentatives qui ont été faites en France dans la dernière moitié du siècle précédent, et de celles qu'on fait encore en Allemagne, en Angleterre, etc., pour améliorer les méthodes d'éducation et d'instruction ; il ne paraît nullement disposé à s'en laisser imposer par la hauteur presque insultante avec laquelle ils semblent lui prescrire une admiration exclusive pour nos anciennes pratiques, et lui interdire jusqu'à l'espoir que le temps et l'expérience puissent rien perfectionner. Il a même l'air de croire que c'est faute de connaître assez exactement ce qui s'est fait et s'exécute encore chaque jour en ce genre, qu'ils prennent un langage aussi affirmatif, et sa lettre contient à cet égard plusieurs renseignements qui ne paraîtront peut-être pas tout à fait dépourvus d'intérêt, ou qui du moins peuvent piquer la curiosité de quelques-uns de nos lecteurs.

« On conteste, » dit-il, « à la pédagogique (1) moderne ses

(1) C'est le nom que les Allemands ont donné à l'art d'instruire et d'élever la jeunesse, pris dans le sens le plus étendu. Ils désignent aussi par le nom de *catéchétique* l'art de composer les livres, ou *catéchismes*, destinés à l'enfance : ils ont appelé *linguistique* cette partie des études qui a pour objet la connaissance ou l'acquisition de plusieurs langues. C'est aux écrivains de cette nation à voir jusqu'à quel point il leur convient de créer ou d'adopter tous ces mots nouveaux : quant à nous, nous ne conseillerons nullement aux écrivains français de s'en servir : la nécessité n'en est point évidente ; le bon goût et le génie propre de notre langue semblent les réprouver entièrement. (N. D. R.)

progrès ! mais on ignore, sans doute, qu'à Londres, dans un établissement dont le duc de Bedford et le marquis de Sommerville ont fait les premiers frais, John Lancaster, seul, et sans avoir besoin d'être secondé par aucun autre maître, distribue l'instruction à mille enfants du peuple, contenus dans une salle unique, lesquels, au bout d'une année de leçons, savent parfaitement lire, écrire, compter et récitent avec intelligence un catéchisme moral et religieux, rédigé avec soin. On ignore qu'en moins de trois mois, Olivier donne à des enfants de quatre ans une instruction plus perfectionnée encore, etc... On ignore surtout que les véritables *pédagogues* font un cas médiocre de ces succès trop hâtifs, et qu'ils ont appris à préparer de loin et à laisser mûrir des fruits dont la qualité supérieure dédommage assez de ce qu'ils sont moins précoces. On ignore les étonnants résultats que présente, depuis vingt ans, l'établissement de Schnapfenthal, particulièrement dans ce qui tient à l'éducation physique, aux exercices gymnastiques, aux arts industriels, et à la culture morale et religieuse. Enfin, on semble ignorer jusqu'à l'existence d'une foule de très-bons écrits sur l'éducation... Or, s'il est vrai que ces critiques n'aient aucune connaissance de cette belle branche de la littérature et de la philosophie, s'ils ignorent, en effet, jusques aux titres des ouvrages de *Basedow, Besewitz, Stuve, Trapp, Gedicke, Campe, Niemeyer, Schwarz, Arndt, Zachariæ,* etc., sur l'éducation en général ; de *Struve, Villaume, Faust* et *Fischer*, etc., sur l'éducation physique ; de *Gutsmuths, Blaschs, Steutinger, Loechmann*, etc., sur la gymnastique des écoles, les jeux de l'enfance et l'art de développer l'industrie ; de *Hahn, Schulze, Zerrenner, Overbeck, Natorp,* etc., sur la discipline scolastique et la conduite des études ; de *Lohr, Thieme, Hahn, Sintenis, Glatz, Salzmann,* etc., sur la morale et l'art de toucher le cœur en amusant l'imagination, de *Pohlmam, Tillich, Olivier, Stephani, Krugg, Horstel, Bertuch, Funke,* etc., sur le mode du premier enseignement... (Je m'arrête, quoiqu'il ne me fût pas difficile d'ajouter à cette liste les noms de beaucoup d'autres auteurs

estimables)... Si dis-je, ces messieurs n'ont jamais entendu parler de tout ce monde-là, je leur contesterai à mon tour le droit de porter un jugement sur l'état actuel des méthodes d'instruction, sinon en France, du moins en Allemagne. »

Ici l'auteur de la lettre, il faut l'avouer, donne peut-être un peu d'avantage sur lui à ses adversaires ; ils se moqueront de cette foule de noms *tudesques* qu'il accumule avec si peu de discrétion ; il aura beau dire que ce sont ceux d'hommes qui ont écrit avec beaucoup de sagacité, de profondeur et de talent sur toutes les parties de l'art d'instruire et d'élever la jeunesse ; ils ne verront là que

des noms durs et barbares
N'offrant de toutes parts que syllabes bizarres ;

et il n'y a pas moyen que la meilleure cause puisse se soutenir chez nous avec de tels appuis. Que dirons-nous de la *pédagogique* et des *pédagogues ?* N'est-il pas clair qu'un homme est perdu sans ressources dans l'esprit de ses lecteurs quand il a le malheur de se servir de ces termes-là, et qu'il est bien plus commode de les tourner en ridicule que de rechercher avec un peu de patience et de bonne foi si, sous ces expressions assez étranges, ne se cacheraient pas quelques idées saines ou quelques vues utiles ? Voilà ce que notre correspondant n'a peut-être pas assez pris en considération ; mais revenons aux preuves qu'il allègue en faveur de Pestalozzi et de sa méthode.

Les résultats obtenus jusqu'à présent dans les écoles où cette méthode est pratiquée sont sans doute ce qu'il y a en ce genre de plus capable de faire impression sur les esprits impartiaux, et nous en trouvons ici plusieurs qui méritent d'être connus. Cette partie de sa méthode à laquelle Pestalozzi a donné le nom d'*instruction intuitive du rapport des formes*, est déjà pratiquée avec assez de succès pour qu'on puisse y voir un moyen puissant d'accroître la vigueur de l'intelligence et la justesse du coup d'œil. « Le respectable commissaire du canton

de Berne, chargé par le gouvernement de l'examen de la première école qui fut établie à Burgsdorf, M. *Ith*, raconte qu'il a vu un enfant de dix ans copier, en la réduisant, une carte géographique prise au hasard (c'était celle de Suède), et cela en moins d'une heure, sans le secours d'aucun instrument de mathématiques, avec autant d'exactitude que de propreté. M. *Ith* ajoute qu'il possède une mappemonde faite sous ses yeux par un autre élève sans plus de secours, et de manière à défier d'habiles ouvriers, munis des meilleurs instruments, de produire quelque chose de plus parfait. »

Voici une question du genre de celles qu'on propose souvent aux élèves des écoles de Pestalozzi et que presque tous ceux de l'âge de onze à douze ans résolvent avec une extrême facilité:

« Partager un carré en onze autres carrés, au moyen de sept lignes seulement, en telle sorte que, des carrés partiels, les uns soient le quart, d'autres le neuvième, et d'autres le trente-sixième du carré primitif? — On voit, » poursuit la personne qui nous écrit, « on voit tous ces enfants tracer un carré avec la craie, tirer ensuite les sept lignes d'une main ferme, obtenir ainsi les onze carrés dans la proportion demandée, démontrer par le raisonnement que le problème est résolu convenablement, et démontrer par-dessus le marché que les lignes sont pour la rectitude à l'épreuve de la règle, pour la longueur à l'épreuve du compas, que les angles sont de même à l'épreuve du rapporteur, et partout ces nouveaux carrés à l'épreuve du calcul des surfaces. »

Un fait bien propre, suivant notre auteur, à démontrer que les procédés de Pestalozzi sont essentiellement conformes à la marche de la nature dans la formation et l'enchaînement de nos idées, et aux lois de la plus stricte analogie, c'est que les élèves sont très-promptement mis en état de suppléer leurs maîtres, et que, lorsque quelque circonstance oblige ceux-ci à s'absenter et à interrompre le cours d'une leçon, il est rare qu'il ne se trouve pas plusieurs écoliers capables de faire suivre à leurs camarades l'instruction commencée. On a même vu, dans quel-

ques écoles de la Suisse, des maîtres, qui avaient adopté quelques parties de la nouvelle méthode, devancés par la sagacité de leurs élèves, s'avouer vaincus par eux, et leur laisser avec plaisir la tâche de s'instruire les uns les autres, sous leur surveillance.

Il est douteux, néanmoins, que ces faits et d'autres semblables produisent sur l'esprit des critiques l'effet que notre correspondant paraît en attendre. Ils souriront de pitié à tous ces détails, qu'ils regarderont comme autant d'exagérations ridicules ; ils ne verront dans celui qui nous les transmet, et dans ceux qui oseraient témoigner qu'ils y prennent quelque intérêt, que les dupes d'un vain charlatanisme, et encore serait-ce une modération dont il faudrait leur savoir gré. Mais, comme il est possible pourtant que ces faits soient exacts, et que d'un autre côté ceux qui les combattent ne paraissent pas avoir des idées bien claires de ce que c'est qu'une méthode, et de la puissance d'un pareil instrument, nous devons, du moins en faveur des lecteurs qui ont, comme nous, la simplicité de croire que l'on n'a pas encore atteint en France le plus haut degré de la perfection en ce genre, ajouter encore un fait qui nous est donné comme un des plus brillants résultats de la méthode de Pestalozzi.

M. Schmid était un jeune pâtre tyrolien dont cet estimable instituteur se chargea, lorsqu'il entrait déjà dans sa seizième année, annonçant, à la vérité, d'heureuses dispositions, mais n'ayant reçu encore aucune espèce d'instruction, et ne sachant pas même lire ni écrire. En moins de huit années, ses talents se sont développés au point qu'il vient de publier sur le dessin et sur la géométrie deux ouvrages qui le placent parmi les écrivains les plus distingués par la profondeur et l'originalité des vues et des idées. « Je regrette, » dit l'auteur de la lettre, « de ne pouvoir donner une analyse de ces livres importants (surtout de celui qui concerne l'enseignement de la géométrie) ; ceux qui ont lu M. de Chavannes avec trop peu d'attention ou trop de prévention pour pouvoir démêler dans son écrit les traits

essentiels de la nouvelle méthode et en saisir l'esprit, résisteraient difficilement à l'influence qu'exercerait sur eux M. Schmid. Ils verraient dans sa Géométrie comment on doit partir d'apperceptions fournies par la nature même ; comment on doit développer chacune de ces apperceptions par des questions simples, mais ingénieusement et savamment calculées ; comment on doit épuiser, pour ainsi dire, tout ce qui est contenu dans une combinaison de notions ou d'intuitions simples, avant de passer à la combinaison qui suit le plus immédiatement dans l'ordre naturel ; comment une science se forme peu à peu de parties liées entre elles suivant les lois d'un enchaînement nécessaire. En un mot, ils verraient la géométrie sortir, si l'on peut s'exprimer ainsi, de la tête des enfants, comme Minerve sortit de celle de Jupiter, seulement d'une manière un peu moins brusque ; et cela sans que le maître ait jamais donné une définition, énoncé un théorème à l'avance, et fait autre chose que des interrogations, qui forcent l'élève à se replier sur lui-même, le guident dans sa réponse, la sollicitent et la dictent en quelque sorte... Malheureusement il faudrait un volume pour rendre tout ceci sensible au plus grand nombre des lecteurs.

« Il faudrait un autre volume, » ajoute enfin l'écrivain que nous citons, « pour développer ce qui s'est fait, ce qui va se faisant, et ce qui se projette encore dans l'école d'Yverdun, pour le perfectionnement d'une discipline scolastique toute paternelle, pour la simplification et l'accroissement d'utilité de la gymnastique, pour la culture des organes des sens, pour le plus parfait exercice de toutes les qualités de l'esprit et du cœur, pour l'étude des langues et celle des sciences, pour l'acquisition du bon goût dans les lettres et dans les arts, et enfin pour les progrès des élèves dans la philosophie spéculative, la morale et la religion. Il est impossible d'entrer ici dans le moindre détail sur ces divers objets : l'on doit se borner à montrer, au moins par leur énumération, combien est rétrécie, mesquine et peu conforme à la vérité, l'idée que bien des gens se sont faite de la méthode

de Pestalozzi. Son universalité et l'uniformité de sa marche, aussi simple que sûre, seront bientôt mises dans un nouveau jour par la publication du *Cours d'algèbre* de M. Schmid, de celui de *Géographie* par M. Tobler, et de celui de *Musique* par MM. Pfeiffer et Mægeli : d'autres cours non moins intéressants les suivront de près, tandis que Niederer et Pestalozzi continuent à exposer dans une feuille périodique (*Wochenschrift*) la théorie et la pratique générales de l'éducation, et particulièrement de celle du premier âge. »

Ces renseignements sont curieux sans doute, et propres à exciter l'intérêt de tous ceux qui, vivement pénétrés de l'importance d'un bon système d'éducation, ne voient pas sans quelque satisfaction tout ce qui peut tendre à améliorer les méthodes ordinaires, si éloignées encore de la perfection. Mais, nous l'avouerons, nous aurions désiré trouver dans la lettre de notre correspondant, ce qui nous a paru manquer aussi dans le livre de M. de Chavannes, des notions plus précises sur la marche que fait suivre à l'intelligence le système de Pestalozzi, et sur la manière dont on y procède dans le développement successif des idées ou des connaissances qu'on fait acquérir aux enfants sur un sujet donné : car c'est là le point fondamental de la question, et ce point, il faut le dire franchement, ne nous paraît pas suffisamment éclairci ; on ne fait que l'entrevoir dans les détails qui nous ont été transmis sur la manière dont on donne aux enfants les premières notions de l'arithmétique, mais on doit convenir aussi que c'était l'objet qui présentait le moins de difficultés. Nous ne dissimulerons donc point que nous ne nous croyons pas encore suffisamment éclairés pour donner un assentiment complet et entier à ce qu'on appelle *la méthode* par excellence ; mais les faits attestés par un grand nombre de personnes dont la probité et les lumières doivent inspirer la confiance, l'approbation que les gouvernements de plusieurs cantons suisses, que ceux de Prusse et de Hollande, de Suède et de Danemark lui ont donnée, en l'adoptant pour l'instruction de leurs sujets, sans doute d'après un examen sérieux et réfléchi,

et sur le rapport d'hommes capables d'en juger avec discernement, nous paraissent non-seulement exiger qu'on suspende au moins son jugement, mais justifier la prévention favorable que nous n'avons pas craint de manifester dans l'extrait que nous avons fait du livre de M. de Chavannes.

Au reste, les ouvrages qu'on vient de publier d'après les principes du nouveau mode d'instruction, et ceux qu'on annonce comme devant bientôt paraître, mettront probablement le public à portée de se former une opinion définitive sur cette intéressante question. Si la Géométrie de M. Schmid, par exemple, est accueillie avec estime à Paris, où l'on peut dire que siège en ce moment le *tribunal des mathématiques* de l'Europe, ce sera un triomphe incontestable pour les partisans de Pestalozzi ; la meilleure manière de convaincre ceux qui nient le mouvement, c'est de marcher devant eux. Le système de cet homme célèbre subit aujourd'hui, en France, la même épreuve qu'il a subie depuis longtemps en Allemagne, où une foule d'écrivains l'ont combattu : quiconque est parvenu à se faire, sur quelque sujet un peu important, un ensemble d'idées nouvelles, ou même qui se présentent avec l'apparence de la nouveauté, peut être assuré, s'il s'avise de leur donner de la publicité, qu'il verra s'élever à l'instant contre lui une foule d'ennemis et de contradicteurs. Soit paresse, soit incapacité d'esprit, plusieurs ne daigneront pas même faire le plus petit effort pour le comprendre, et ne l'en condamneront pas pour cela avec moins de hauteur : d'autres auront ou croiront avoir intérêt à le décrier, et Dieu sait alors si les sophismes de toute espèce, les insinuations perfides, les sarcasmes et les injures lui manqueront au besoin. Telle est la marche constante, et apparemment nécessaire, des choses dans l'état actuel des esprits parmi nous. Il n'y a guère que les vérités mathématiques qui n'aient pas été combattues avec fureur : encore Hobbes remarque-t-il, avec raison, qu'il est douteux qu'elles fussent parvenues à s'établir si des sectes nombreuses, des corps en crédit ou des individus puissants s'étaient crus intéressés à les repousser... Mais, vous

répond l'homme qui a pris son parti, *je ne veux pas qu'on me prouve,* et là-dessus il démontre, lui, à tous les gens frivoles, inattentifs ou passionnés, c'est-à-dire aux trois quarts au moins de ceux qui, pourtant, sont vos juges, que vous êtes un enthousiaste insensé et un visionnaire ridicule; il leur donne même charitablement à entendre que vos motifs pour adopter l'opinion qu'il combat pourraient fort bien n'être ni très-purs, ni très-estimables... Que faire en pareil cas? Laisser parler ceux qui savent si bien mettre de leur côté l'avantage de la discussion, chercher à s'éclairer soi-même de plus en plus, rassembler avec patience et avec zèle tous les faits propres à porter quelque jour la conviction dans les esprits non prévenus, et attendre tout de la lente mais infaillible justice du temps.

XXVIII

Rapport fait à la Classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut de France sur l'état actuel de la littérature ancienne et de l'histoire en Allemagne, par Ch. Villers. — (*Mercure de France,* Janvier 1810, t. XL, p. 221.)

PREMIER EXTRAIT.

.....Ingenuas didicisse fideliter artes
Emollit mores nec sinit esse feros.

(Ovide.)

Lorsqu'on étudie l'histoire des connaissances humaines, on est étonné de la rapidité de leurs progrès à de certaines époques, et de la langueur funeste où elles sont tombées pendant de longues périodes; on est effrayé surtout du peu d'influence qu'elles ont eue dans les moments mêmes de leur plus grand éclat, sur les passions des hommes, pour les modérer, et sur leur bonheur, pour l'accroître. C'est pourtant un fait incontes-

table que les mœurs des nations ne se sont adoucies qu'à mesure que les esprits se sont éclairés, et quand les arts et les sciences n'auraient, en leur faveur, que d'être un lien de bienfaisance et d'estime réciproques entre les peuples que divisent trop souvent tous les autres genres d'intérêts et d'opinions, quand ils ne feraient qu'éclairer et fortifier cette sympathie secrète qui appelle l'homme vers son semblable, et en quoi consiste proprement ce qu'on appelle *humanité,* ils seraient sans doute, pour la race humaine, un bienfait inappréciable. Mais il n'y a qu'une culture fidèle, si l'on peut s'exprimer ainsi, qui puisse produire ces heureux résultats ; il faut les avoir étudiés de bonne foi et en conscience, pour en recueillir de solides avantages. Les connaissances frivoles et superficielles, en quelque genre que ce soit, ne sont que l'aliment d'une orgueilleuse et déplorable médiocrité.

C'est par la culture des lettres et des arts que les peuples anciens dont l'histoire nous est le mieux connue sortirent de cette barbarie qui est l'état naturel de l'homme à la naissance des sociétés ; c'est par la culture de ces mêmes lettres et de ces mêmes arts que nos aïeux sortirent, il y a quatre ou cinq siècles, d'un état de barbarie encore plus désastreux, parce qu'il était le produit d'une dégradation antérieure de l'état social. Depuis cette époque, les nations civilisées de l'Europe, reconnaissant l'importance du service qu'elles avaient tiré de ces connaissances précieuses, en ont soigneusement gardé le dépôt, comme un moyen de conserver et d'accroître les avantages qu'elles leur devaient : à côté de la littérature et des arts se sont élevées les sciences exactes et les sciences naturelles auxquelles elles servent de guide et d'appui ; celles-ci sont parvenues entre les mains des modernes à un degré de perfection où rien presque ne peut nous faire soupçonner qu'elles soient jamais arrivées dans les temps passés, et c'est tout cet ensemble de travaux et de lumières, sur tous les objets accessibles à son intelligence, qui compose la véritable grandeur de l'homme et sa véritable dignité ; c'est là, s'il le faut ainsi dire, l'unique

échelle de comparaison, d'après laquelle il soit possible d'évaluer la supériorité ou l'infériorité d'une nation, à l'égard d'une nation, et, en général, d'un individu à l'égard d'un individu.

Mais il serait aussi téméraire qu'inutile d'entreprendre de pareilles comparaisons, et peut-être même serait-il impossible d'y porter assez de justice et d'impartialité. D'ailleurs, toutes les parties du vaste domaine des sciences ont été tour à tour cultivées, avec plus ou moins de zèle et de succès, par les divers peuples de l'Europe. Telle de ces parties jette aujourd'hui le plus vif éclat dans un pays où elle semblait oubliée, il y a à peine un siècle, et telle autre, qui était autrefois en faveur dans ce même pays, y est maintenant, pour ainsi dire, honteusement délaissée, tandis qu'elle fait l'honneur et la gloire d'une contrée voisine. Ainsi vont se modifiant sans cesse toutes les choses humaines, par l'action du temps et des circonstances nouvelles sous l'influence desquelles il place successivement les nations.

Cependant il n'est aucun genre de connaissances qui n'ait son utilité directe et immédiate, et qui, par la quantité plus ou moins grande des rapports qui le lient avec d'autres, ne puisse contribuer à éclairer ceux-ci d'une lumière précieuse : il n'en est donc aucun qu'on puisse négliger sans inconvénient, et, à cet égard, les compagnies savantes qui se sont formées dans nos temps modernes au sein des divers États de l'Europe, paraissent destinées à rendre d'importants services à l'humanité. Embrassant dans le cercle de leurs attributions l'encyclopédie des sciences, elles se trouveront intéressées à n'en laisser périr aucune ; elles prêteront à toutes ensemble et à chacune en particulier l'appui de la considération qui les environne elles-mêmes, et du crédit dont elles jouissent auprès des gouvernements qui les protègent.

C'est ainsi que la troisième classe de l'Institut de France, chargée plus spécialement du dépôt des connaissances relatives à la littérature ancienne et à l'histoire, a déjà osé faire entendre au pied du trône l'expression de sa sollicitude sur l'état de

langueur où sont tombées parmi nous les études dont elle s'occupe; c'est ainsi que cette même classe a donné sa sanction à un rapport très-intéressant que lui fit l'année dernière M. Ch. Villers sur l'état actuel de ces études en Allemagne, où elles sont suivies avec autant d'ardeur que de succès.

Je n'entreprendrai point de présenter aux lecteurs un extrait suivi de ce rapport, qui, quoiqu'il n'embrasse que les trois années à peu près qui ont précédé l'époque où il a été fait, se compose néanmoins d'un nombre fort considérable de notices abrégées et de titres d'ouvrages publiés sur toutes les parties de l'érudition, lesquels ne peuvent guère intéresser que ceux qui font leur occupation de ces sortes de recherches ; mais j'essayerai d'en faire connaître l'esprit général, et, en parcourant les principales divisions dont cet écrit se compose, de donner une idée de l'ensemble assez considérable des objets qu'il embrasse, de ce qu'est en elle-même la science dont il offre le tableau, et de l'intérêt qu'elle doit inspirer.

M. Ch. Villers a fait précéder son rapport par quelques observations préliminaires dans lesquelles il s'est proposé de faire ressortir le caractère distinctif des lettrés de l'Allemagne, et d'indiquer quelques-unes des causes de la direction particulière qu'ont prise les travaux de cette classe nombreuse d'érudits, au milieu desquels il vit depuis plusieurs années, et dont quelques-uns lui sont intimement connus. On reconnaît, dans tout ce qu'il dit à ce sujet, l'homme très-instruit, qui joint, à la finesse de l'esprit d'observation, le talent d'exprimer avec noblesse des idées libérales et des sentiments généreux ; mais peut-être trouvera-t-on qu'il s'est un peu trop livré à la séduction des divisions systématiques, et à la facilité de généraliser ses idées, dans le passage suivant:

« La nature, » dit-il, « en posant une barrière immense entre les peuples du continent de l'Europe, semble surtout les avoir partagés en deux races distinctes dont le tempérament et le caractère diffèrent à un très-haut point. La première, qu'on peut appeler la race *Gallique*, occupe le Sud et l'Ouest de la

grande chaîne des Alpes et du bassin du Rhin. L'autre, la race *Germanique,* dont les limites géographiques s'étendent depuis le golfe Adriatique, le Rhin, la mer du Nord, jusqu'aux provinces allemandes de l'empire de Russie, et qui comprend le Danemark, même la Suède et la Hongrie, a sa littérature particulière, qui est dominante dans les pays qui viennent d'être indiqués. Le caractère de cette littérature se ressent en général du caractère de la nation, plus calme, plus patient, plus méditatif, *plus enclin à se soumettre à l'empire des idées,* que le caractère gallique, lequel à son tour est plus vif, *plus disposé à embrasser l'empire des réalités,* et à s'y fixer des buts qu'il poursuit avec ardeur, etc. »

J'avoue que la théorie de l'influence des climats sur les facultés morales et intellectuelles de l'homme ne me paraît pas encore assez avancée pour qu'on puisse risquer d'en faire de ces applications qui peuvent bien séduire au premier coup d'œil par un caractère vague de vraisemblance, mais qui ne supportent pas un examen un peu sérieux. Il paraît assez évident que les deux extrêmes de la température sur notre globe dénaturent l'espèce humaine ou la détériorent à un degré très-sensible ; mais, quand il est question d'expliquer les différences caractéristiques de nations assez voisines les unes des autres, l'effet de la température est un élément dont il nous est jusqu'à présent interdit d'évaluer le mode ou la quantité d'action ; et je crois qu'il vaut mieux avoir recours aux causes plus prochaines, plus sensibles et plus immédiates auxquelles les différences qu'on observe peuvent être attribuées. L'influence des circonstances politiques et des gouvernements, par exemple, est constamment celle dont les effets sont à la fois les plus évidents et les plus étendus : c'est par elles que sont modifiées, de la manière la plus puissante, les mœurs, les habitudes et les opinions des peuples, et M. Villers, dans quelques passages de l'écrit que j'examine ici, et dans un autre ouvrage à peu près du même genre, intitulé : *Coup d'œil sur les Universités d'Allemagne*, a fort bien su démêler ces

causes plus réelles, et déterminer la nature et l'espèce de leurs effets.

Mais, si le jugement qui attribue, pour ainsi dire, exclusivement aux nations germaniques la patience dans les recherches et la faculté des méditations abstraites, paraît pour le moins un peu hasardé, attendu que toutes les branches de la philosophie spéculative semblent avoir été cultivées avec autant de succès par les peuples du midi que par ceux du nord; si l'on a peine à admettre, et peut-être même à comprendre bien nettement, la distinction fondamentale que l'auteur établit entre ces deux races, dont l'une se compose, selon lui, d'individus plus enclins à se soumettre à l'empire des idées, et l'autre d'hommes plus disposés à embrasser l'empire des réalités, on trouvera, ce me semble, autant d'intérêt que de vérité dans les traits du tableau rapide que l'auteur nous présente de la littérature ancienne en Allemagne, et du caractère propre des hommes qui la cultivent :

« Le littérateur allemand, dit-il, apporte dans ses travaux sur les langues, dans ses recherches sur les antiquités, dans sa manière de traiter l'histoire, une assiduité, une persévérance, une exactitude scrupuleuse qui lui fait soigner attentivement les détails les plus minutieux..... L'importance qu'il attache à des choses qui peuvent paraître superflues à d'autres, lui fait volontiers dire tout ce qu'il sait..... A cette sorte de conscience littéraire et de droiture extrême de l'érudit allemand, il faut ajouter la considération de cette circonstance importante, qu'il ne travaille ni pour une cour, ni pour un monde modelé sur elle, qui fassent de l'élégance et d'un goût raffiné les conditions suprêmes du succès de tout ouvrage d'esprit.....

« Le lettré allemand est isolé de ce qu'on appelle le monde; son public est dispersé sur un vaste terrain, depuis Berne jusqu'aux portes de Pétersbourg..... de telle sorte, que, d'un côté, le public juge avec une assez grande liberté, et que, de l'autre, le savant jouit dans son travail d'une assez grande indépen-

dance, et se trouve pleinement affranchi de toute influence étrangère ou à ses études ou à ses méditations.....

« J'ajouterai encore que, soit par leur vie solitaire, soit par un noble trait du caractère de l'homme, et qui se trouve plus développé chez eux, les savants allemands aiment généralement la science et la vérité, pour l'intérêt le plus pur de la science et de la vérité elle-même; ils cherchent peu à faire de l'effet; ils calculent peu l'impression extérieure, et la sacrifient sans peine à une perfection idéale, à un progrès général de l'esprit, qui semble être leur idole à presque tous..... Enfin, je remarquerai que ces traits généraux d'éloignement de la faveur et des grands..... donnent à la littérature allemande des formes plutôt républicaines que monarchiques, plutôt l'air d'un forum que d'une cour. Mais n'en doit-il pas être ainsi? Et ce lien des sciences, qui embrasse tous les siècles, toutes les contrées et tous les rangs, ne fait-il pas évanouir toutes les inégalités sociales? L'expression même de *république des lettres* est si bien consacrée par un assentiment universel, que les princes les plus jaloux de leur pouvoir l'ont entendue et répétée sans répugnance. »

On ne peut qu'applaudir aux sentiments et au talent d'un écrivain qui sait penser et s'exprimer ainsi. M. Ch. Villers présente ensuite, dans plusieurs articles séparés, une idée sommaire des différents genres dans lesquels se divise la littérature ancienne, telle qu'on l'envisage aujourd'hui en Allemagne. Il cite, en chaque genre, les auteurs les plus célèbres, donne les titres et quelquefois même indique le but et le mérite particulier des ouvrages les plus remarquables qu'ils ont publiés dans le cours des trois années, dont il fait en quelque sorte l'histoire littéraire. Dire que cette partie comprend les noms de plus de deux cents écrivains et l'annonce de plus de cinq cents ouvrages, c'est donner une idée de l'activité avec laquelle cette branche des connaissances est cultivée, et du haut degré d'intérêt qu'on y attache dans le pays où un pareil phénomène a lieu.

Le vaste champ de l'érudition grecque et latine ayant été parcouru depuis longtemps dans toutes les directions, on ne s'étonnera point que plusieurs savants aient entrepris d'en tracer pour ainsi dire la carte, et de composer des ouvrages propres à guider dans leur marche ceux qui entreprennent de le parcourir à leur tour. De là est née une sorte d'enseignement qui n'existe point chez nous, non plus que les livres destinés à la faciliter. Ces livres, sous les noms d'*Encyclopédie philologique*, de *Manuel de la Littérature* ou des *Études classiques*, présentent un tableau général des diverses parties dont se compose la science de l'antiquité, en indiquent le but et le sujet particulier, font connaître les auteurs et les ouvrages les plus utiles à lire sur chaque objet, etc. M. Villers a consacré le premier article de son rapport à cette classe d'écrits, et annonce, comme un morceau extrêmement curieux en ce genre, un mémoire publié par M. le professeur Wolf, dans le premier cahier d'un journal qu'il a fait paraître à Berlin, en 1807, sous le titre de *Musée archéologique*. On sait, en effet, que tous les écrits de cet illustre professeur portent l'empreinte d'un goût sûr, uni à une rare sagacité et à une érudition aussi profonde que variée.

Dans les articles suivants de son rapport, sous les titres de littérature grecque et latine, d'archéologie, paléographie, etc., M. Villers passe en revue les travaux d'un nombre considérable de professeurs auxquels on doit des éditions plus correctes des auteurs anciens, accompagnées de commentaires qui en facilitent prodigieusement l'intelligence (1), ou des lexiques plus étendus, plus complets, ou des traités élémentaires sur la

(1) Telles sont, pour la littérature latine, les éditions de *Quintilien*, par M. Spalding; de *Sénèque*, par M. Ruhkopf; de *Phèdre*, par M. Schwabe; de *Tite-Live*, par M. Ruperti, et, pour la littérature grecque, les *Hymnes d'Homère*, par M. Matthiæ; le traité de Denys d'Halicarnasse, *De l'arrangement des mots*, par M. Schæfer, avec ses *Meletemata critica* sur une partie du traité du même auteur, intitulé : *Ars Rhetorica*, etc., etc. On peut consulter, à cet égard, l'utile *Répertoire* publié par M. Schœll, à Paris; on y trouvera un ample supplément aux notices fournies par le rapport de M. Villers.

grammaire et sur ses diverses parties (1), ou des recherches sur différents points d'antiquité, dont il résulte une lumière plus abondante qui se réfléchit sur le système général de nos connaissances en ce genre (2). Ainsi la mythologie, considérée sous le point de vue le plus étendu, a été l'objet des travaux de trois hommes éminemment distingués par leur savoir, MM. Stutzmann, Wagner et Kanne (3), dont les deux premiers ont tenté de remonter à l'origine première de toutes les fables religieuses, en suivant la voie des recherches et des conjectures historiques, tandis que l'autre tente d'arriver au même but par la voie des recherches philologiques et étymologiques.

Ainsi, la géographie ancienne s'est enrichie d'une édition précieuse de Pomponius Méla, due au zèle actif et à l'ardeur infatigable de M. Tzschucke, qui a joint, à ses propres remarques sur cet auteur, un choix judicieux de tout ce qu'il y avait de meilleur et de plus instructif dans les notes des éditeurs ou des commentateurs qui l'ont précédé, et qui donnait en même temps ses soins à l'édition de Strabon, publiée d'abord par Siebenkees, mort avant d'avoir pu mettre la dernière main à son travail.

(1) On peut citer en ce genre l'excellent *Lexique grec-allemand* de M. Schneider, à qui l'on a dû, dans ces derniers temps, une édition précieuse de Vitruve, et une édition non moins importante de la *Politique d'Aristote ;* la *Nouvelle Grammaire grecque* de M. Buttmann, pleine de vues saines et philosophiques, et surtout celle de M. Matthiæ, infiniment recommandable, particulièrement pour la syntaxe dont il a fait un ouvrage tout à fait neuf par l'abondance et le choix des matériaux ; la nouvelle édition du *Traité des ellipses de Lambert Bos*, par M. Schæfer ; une dissertation du célèbre M. Hermann, sur le même sujet, insérée dans le *Musée archéologique* de M. Wolf. Il serait trop long de citer ici tout ce qui se distingue en ce genre par un mérite éminent.

(2) Citons comme exemple une dissertation envoyée à la Société des sciences de Prague, par M. le Dr Munter, évêque de Séelande, avec ce titre : *les Traces des idées religieuses provenantes d'Égypte, et qu'on trouve encore en Sicile et dans les îles voisines.* (Prague, 1806.)

(3) Les titres de ces ouvrages sont : *Philosophie de l'histoire de l'humanité,* par M. J.-J. Stutzmann. (Nuremberg, 1808) ; *Idées sur une mythologie générale de l'ancien monde,* par M. J.-J. Wagner, professeur à Wurtzbourg (Francfort, 1808); *Premières Chartes de l'histoire,* ou *Mythologie générale*, par M. J.-A. Kanne. (Bayreuth, 1808).

Depuis l'établissement de la réforme dans une grande partie des États du nord de l'Europe, il s'y est formé une branche particulière de littérature tout à fait étrangère aux savants des pays catholiques, ou du moins dont ils ne se sont point occupés à beaucoup près avec autant de zèle et d'intérêt que ceux des pays protestants ; c'est celle qui est désignée, dans le rapport fait à l'Institut, sous le nom de *Littérature biblique,* ou de l'Ancien et du Nouveau Testament. Nous ne sommes plus au temps où la connaissance du texte des livres sacrés n'était accessible qu'aux seuls ecclésiastiques, ou à ceux auxquels ils consentaient à en permettre la lecture ; et l'on conçoit assez que, sans altérer en rien le caractère de sainteté que la révélation leur donne, il doit être permis de les considérer humainement dans ce qu'ils ont de purement humain. Ainsi, les copies diverses qui nous ont été transmises des différents textes, les traductions qui en ont été faites à diverses époques et dans différentes langues, etc., sont des accessoires dont l'examen rentre dans les attributions de la critique littéraire proprement dite, et a singulièrement exercé la sagacité des savants allemands ; on peut dire même qu'elle leur a donné occasion, ainsi qu'aux savants hollandais, d'enrichir la littérature grecque d'une foule de dissertations précieuses sous le rapport philologique et grammatical.

Mais on doit plus encore au zèle dont ces hommes laborieux ont été animés pour ce genre de critique ; on lui doit d'avoir presque entièrement renouvelé la culture des langues orientales, et d'avoir donné le plus haut degré d'intérêt et d'activité aux recherches qui ont pour objet les langues et les antiquités de l'Orient, et ici je ne puis mieux faire connaître le but et l'esprit de ces études intéressantes, qu'en citant l'espèce de préambule dont M. Villers a fait précéder l'article de son rapport qui est relatif à cette partie de la littérature ou plutôt de l'érudition qu'on pourrait appeler transcendante :

« On entendit dans le principe, dit-il, par littérature orientale, celle des Hébreux particulièrement, des peuples qui avaient

été avec eux en relation directe, ou dont la langue avait quelque analogie avec la leur ; en un mot, l'Orient signifiait alors l'Asie antérieure ou sémitique, la Syrie, la Chaldée, l'Arabie. Les premiers voyageurs vénitiens, et, après eux, le commerce et les missions religieuses firent connaître successivement plusieurs autres Orients, l'Orient mongol, l'Orient indou, l'Orient chinois et le japonais. Il y a donc en effet plusieurs littératures orientales, et il faut y ajouter une littérature égyptienne, qui, depuis quelques années, s'est singulièrement enrichie. Outre la connaissance locale de tant de peuples, de tant de langues, de tant de religions diverses, de tant de mœurs et d'opinions, la plupart des orientalistes s'occupent encore de l'influence directe qu'ont pu exercer, de deux manières différentes, sur notre culture actuelle, ces anciennes peuplades de l'Orient : l'une par l'influence des Orientaux sur le génie, les opinions et la mythologie des Grecs, les maîtres des Romains et les nôtres ; l'autre, par l'influence des idées de ces mêmes Orientaux sur la Judée, sur le berceau de notre religion, sur sa naissance, sur ses premiers dogmes et son développement. C'est dans l'Inde surtout que l'histoire semble vouloir établir le foyer originaire de tant d'opinions mystiques et religieuses. C'est avec l'Inde qu'on s'efforce de mettre en rapport l'Orient antérieur, hébréo-arabe ou sémitique. Il est, pour leur servir de lien, un peuple intermédiaire, qui a pris et traduit des uns et des autres ; qui a transmis, à son tour, à ceux-ci ce qu'il avait emprunté de ceux-là. Ce sont les Persans, qui deviennent ainsi un objet principal dans les études de l'orientaliste, qui parlent une langue dans laquelle on découvre des analogies singulières avec le grec et avec l'allemand. Combien d'intérêt offre donc, en somme, aux recherches du savant européen, cet Orient, dont il se trouve, pour ainsi dire, descendu ; au moins d'où procèdent, en partie, ses idiomes modernes, ses idées morales et religieuses, la mythologie et la poésie grecques, qui ont tant contribué à sa propre culture ! » J'ai cru devoir mettre tout ce morceau sous les yeux du lecteur, parce qu'il m'a paru présenter, avec autant de net-

teté que d'intérêt, une série intéressante d'idées sur un sujet généralement assez peu connu et pourtant très-digne de fixer l'attention des hommes qui pensent. Du reste, il serait superflu d'indiquer même ici les ouvrages les plus distingués qui ont paru depuis peu en Allemagne sur la littérature orientale (1).

L'histoire de la littérature, qui n'est à proprement parler que l'histoire de l'esprit humain, si importante au progrès des lumières et de la raison, lorsqu'elle est traitée dans un bon esprit et avec méthode ; genre de recherches et de travail dont les anciens ne nous ont laissé que peu d'exemples, et dont Voltaire et Condillac ont su, chacun à leur manière, faire un objet d'intérêt et de véritable instruction ; l'histoire littéraire, dis-je, est devenue en Allemagne une science particulière, et, dans les Universités de ce pays, la matière d'un enseignement spécial. Le plus remarquable des ouvrages cités à ce sujet par M. Ch. Villers, est une sorte d'Encyclopédie historique qui se publie à Gœttingue depuis 1796, sous le titre d'*Histoire des sciences et arts, depuis leur renaissance jusqu'à la fin du* XVIII^e^ *siècle*. M. Eichhorn, qui en avait conçu le plan, et choisi ses coopérateurs, en a cédé depuis la direction à M. Heeren, bien digne par ses talents et par la variété de ses connaissances de présider à une pareille entreprise (2). L'ouvrage entier, dont il existe déjà environ cinquante volumes, se compose de parties séparées, et quelques-unes sont traitées avec un talent distingué. On cite entre autres, l'Histoire des arts du dessin, par M. Fiorillo, l'Histoire des belles-lettres, par M. Bouterweck,

(1) Je ne puis pourtant m'empêcher de nommer à cette occasion M. le professeur Séverin Vater, connu par ses travaux intéressants dans la littérature grecque, par la publication du second volume du *Mithridates* d'Adelung, à la rédaction duquel il a essentiellement contribué, et par d'excellents travaux sur la grammaire générale, comme l'auteur d'une grammaire hébraïque incomparablement supérieure à tout ce qu'on connaissait jusqu'alors dans le même genre.

(2) On doit, entre autres, à M. Heeren une excellente édition des *Eclogæ physicæ et ethicæ* de Stobée ; un ouvrage plein de recherches curieuses et de vues philosophiques, intitulé : *Idées sur la politique, les rapports et le commerce des peuples les plus considérables de l'ancien monde*, et un *Manuel de l'histoire des États de l'antiquité*, qui peut être regardé comme un chef-d'œuvre en ce genre.

celle de la philologie et de l'étude des classiques par M. Heeren, celle des mathématiques par M. Kæstner, de la physique par M. Fischer, etc., etc.

Pressé par la foule des objets vraiment dignes d'intérêt qui s'offrent à moi dans un tableau si riche, quoiqu'il ne soit qu'une partie du grand ensemble de la littérature allemande, et qu'il n'embrasse qu'une période extrêmement courte, craignant, dans un sujet que j'affectionne plus particulièrement, de me laisser aller à une sorte de séduction que tous les lecteurs ne partageraient pas, et de tomber ainsi dans des longueurs fatigantes et importunes peut-être pour le plus grand nombre, je me hâterai de parcourir encore quelques sommités dans les deux ou trois divisions du rapport de M. Villers qui me restent à faire connaître.

SECOND ET DERNIER EXTRAIT (1).

Tous les différents genres de connaissances dont j'ai parlé précédemment, ne font, en quelque sorte, que servir de préliminaires et d'introduction à une science du plus haut intérêt pour l'homme, et cette science, c'est l'histoire proprement dite. On ne s'étonnera donc point qu'elle soit cultivée avec la plus grande activité par des littérateurs qui sont incessamment occupés d'études intimement liées à celle-là ; d'études qui leur fournissent à la fois la connaissance des modèles du style propre à ces sortes d'ouvrages, celle des faits parallèles ou analogues chez tant de nations et à tant d'époques diverses, d'où résulte nécessairement une intelligence plus sûre de la marche des passions humaines, et, jusqu'à un certain point, la faculté de prévoir la nature et l'espèce des évènements auxquels elles peuvent donner lieu dans un état de choses déterminé. Aussi M. Ch. Villers, en annonçant cette division de son travail, nous

(1) [*Mercure de France*, février 1810, t. XL, p. 280.]

prévient-il que c'est ici surtout qu'il est obligé de se tenir en garde contre l'abondance des matériaux qui s'offrent à lui, et que le simple catalogue de tous les écrits historiques qui ont paru en Allemagne dans le cours de deux ou trois ans qui ont précédé son rapport, formerait un volume; mais il n'a voulu appeler l'attention des savants auxquels il s'adressait, que sur les productions qui portent le caractère d'une érudition peu commune, ou sur celles qui se distinguent par l'originalité ou la nouveauté des vues et des recherches, ce qui, en excluant une quantité assez considérable de livres estimables d'ailleurs, réduit beaucoup, comme il le dit lui-même, le nombre des citations.

Obligé de me restreindre encore plus que ne l'a fait M. Villers, je me bornerai à indiquer ici les ouvrages qui me paraissent le plus susceptibles d'exciter l'intérêt et de piquer la curiosité des lecteurs. Le premier est intitulé : Nestor, ou *Annales russes dans leur langue originale* (l'esclavon), *comparées, traduites et interprétées par Auguste Louis de* Schlœtzer, *professeur d'histoire et de politique à l'Université de Gœttingue, chevalier de l'ordre de Saint-Wladimir*, etc. En 1765, M. de Schlœtzer, académicien résidant à Pétersbourg, fut chargé, par un ukase exprès de l'impératrice Catherine II, de rechercher les monuments les plus anciens et les plus authentiques de l'histoire de la Russie, et de mettre en ordre ses anciennes annales : c'est donc le résultat des travaux d'une vie entière, d'une vie laborieuse et illustre, consacrée à l'étude de l'histoire et des sciences politiques, que ce savant a commencé à publier, et qu'il a dédié à l'empereur Alexandre Ier. « Ici, » ajoute M. Ch. Villers, « se trouve éclaircie non-seulement la vieille chronique du moine *Nestor,* le *Grégoire de Tours* de la Moscovie, qui nous révèle l'origine et l'accroissement du plus vaste empire qui existe, mais encore l'histoire des rapports de ces peuples esclavons avec tous leurs voisins, avec l'empire de Byzance, avec notre Europe occidentale. Dans les notes, commentaires, excursions et autres pièces critiques qui accompagnent sa traduction de l'annaliste

russe, M. de Schlœtzer, avec l'érudition, la vigueur et la finesse d'esprit qui le distinguent, a comparé, rapproché, éclairci les divers points de contact de l'histoire des anciens Moscovites avec celle des autres peuples aux mêmes époques ; ce qui fait de cet ouvrage une des bases les plus solides de l'histoire générale des nations modernes d'une partie de l'Europe et de l'Asie. Le premier volume est consacré tout entier à une *Introduction à l'ancienne Histoire de Russie*, où l'on trouve les vues les plus lumineuses et les plus piquantes sur l'essence et la méthode de la critique historique en général. Le second renferme l'histoire de Russie, ou l'*Avant-Rurik* (dans le sens où Mézerai a dit l'Avant-Clovis) et le règne de ce prince ; le troisième renferme celui d'*Oleg*, et le quatrième celui d'*Igor*. L'ouvrage entier doit être de douze volumes. » Un homme qui, malgré le tort très-réel qu'il a eu de mettre l'Europe entière dans la confidence de ses travers et de ses ridicules, n'est pourtant dépourvu ni de talent ni de connaissances, et qui, au lieu de se rendre trop fameux, aurait pu aspirer à une juste célébrité, M. Kotzebue enfin, a publié à Riga, en 1808, les quatre premiers volumes d'une *Histoire ancienne de la Prusse*, qui l'élève, suivant M. Villers, à un rang distingué parmi les historiens. Remontant aux temps les plus reculés, à ceux qui précédèrent l'époque où le commerce de l'ambre jaune commença à faire soupçonner l'existence de la Prusse aux peuples méridionaux, M. Kotzebue a entrepris de tracer le tableau des révolutions successives qu'a éprouvées ce pays, révolutions qui se lient à l'histoire de tout le nord pendant le moyen âge, aux annales de l'Allemagne, de la Pologne et de la Hanse ; jusqu'ici, dit-on, son ouvrage est conçu avec force, avec dignité, et est écrit de ce style noble et correct à la fois qui convient à l'histoire.

Mais une circonstance tout à fait inattendue, et qui paraît devoir ajouter beaucoup d'intérêt à cette nouvelle production historique, c'est la communication que l'auteur a obtenue à Kœnigsberg des monuments que renferme l'*Archive secrète* teutonique. Il paraît, d'après l'aperçu qu'il donne lui-même dans

sa préface, des pièces contenues dans cette archive, qu'elle lui offrira plus de documents précieux que n'ont pu lui en fournir les recherches multipliées qu'il a faites jusqu'à présent dans les bibliothèques et les archives des villes, des gouvernements, des monastères et des particuliers de toutes les contrées du Nord qu'il a parcourues. « Il est douteux, » dit encore M. Ch. Villers, « que jamais historien se soit vu possesseur d'une mine aussi riche, et non encore exploitée. »

Enfin, la période dont nous parcourons ici les productions littéraires a vu se terminer un grand et important ouvrage; c'est l'*Histoire d'Allemagne* de feu M. Schmidt, dont le dernier volume a paru à Ulm en 1808. Le corps entier de cet ouvrage est divisé en *Histoire ancienne* et *Histoire moderne;* la première section composée de cinq volumes, et la seconde de dix-sept. On doit à M. Milbiller, qui a continué et terminé avec succès ce travail intéressant, un *Abrégé de l'Histoire d'Allemagne* (1).

L'influence des mêmes circonstances politiques et des mêmes opinions religieuses qui a porté les savants de ce pays à diriger en grande partie leurs recherches littéraires vers la critique et l'interprétation des livres sacrés qui servent de fondement à la religion chrétienne, comme je l'ai déjà remarqué, leur fait attacher une égale importance à cette branche de l'histoire qui a exclusivement pour objet les révolutions qu'a subies le dogme et qui ont agité l'Église, et le nombre des ouvrages qu'on voit

(1) Indépendamment de ces grands travaux sur l'histoire générale de l'Allemagne, il a paru des histoires particulières de quelques parties de ce vaste pays, qui méritent d'être remarquées, tant par l'intérêt du sujet que par le talent et l'exactitude avec laquelle elles sont traitées. Tels sont les ouvrages suivants : *Histoire du Tyrol*, par M. le baron de Hormayr, dont les volumes ont été publiés successivement depuis 1806 à Tubingue, chez Cotta. *La plus ancienne histoire de la Bavière et de ses habitants, tirée des originaux et des sources.* A Nuremberg, 1807, en un vol. in-8; par M. Mannert, l'un des hommes de lettres les plus laborieux et les plus instruits en histoire et en géographie tant ancienne que moderne, et à qui l'on doit un ouvrage du plus grand mérite sur cette dernière science. *Histoire de Trèves*, par M. Wyttenbach, bibliothécaire de cette ville; quatre volumes in-12, à Trèves. Outre les matériaux connus, l'auteur a fait usage de pièces manuscrites ignorées jusqu'à présent.

paraître en Allemagne, presque chaque année, sur cette matière, est très-considérable. Parmi les écrivains cités dans le rapport fait à l'Institut, comme l'ayant traitée avec le plus de talent et d'étendue, on distingue M. Henke de Helmstedt, auteur d'une *Histoire générale de l'Église chrétienne suivant l'ordre des temps*, imprimée à Brunswick; et M. Plank, professeur de théologie à Gœttingue, auteur d'une *Histoire de la constitution sociale de l'Église chrétienne*. M. Ch. Villers dit du premier : « Le style de M. Henke est rapide et animé, sage et noble à la fois; son savoir est profond, ses vues sont fines et ingénieuses; enfin son ouvrage peut être regardé comme classique, et il a essentiellement contribué à perfectionner l'étude de l'Histoire ecclésiastique. » Il dit du second : « Personne sans doute n'a pénétré plus avant que M. Plank dans le mécanisme et les ressorts secrets de la société tant religieuse que civile des chrétiens, et n'a aussi bien dévoilé la politique et l'esprit de leurs pontifes. L'exposition du plan de Grégoire VII par exemple, que M. Plank envisage sous un point de vue tout nouveau, nous a paru être un morceau achevé (1). »

Il faudrait encore parler de ce nombre prodigieux de thèses, de programmes, de discours académiques, parmi lesquels il s'en trouve toujours d'extrêmement intéressants, par la manière dont on y traite les questions les plus épineuses ou les plus

(1) Je trouve dans cette partie du rapport de M. Ch. Villers un fait qui paraîtra sans doute assez singulier pour devoir être remarqué, et qui peint en même temps le caractère de candeur et d'indépendance qui distingue les gens de lettres de l'Allemagne. En 1800, M. le comte de Stolberg, également recommandable par ses écrits où brille un talent distingué, joint à une érudition peu commune, et par la noblesse et l'élévation de son caractère, a fait, à l'âge de cinquante ans, abjuration du protestantisme pour embrasser la religion catholique. Il a publié depuis une *Histoire de Jésus-Christ*, et peut-être les recherches et les méditations auxquelles cette entreprise l'engagea l'ont-elles déterminé à faire cet acte solennel. D'un autre côté, en 1805, M. Wolfter, savant professeur de l'Université de Heidelberg, qui jouissait d'une excellente réputation, et qui venait d'achever une *Histoire de la réformation*, mourut pendant l'impression de son livre, après avoir abjuré, peu avant sa dernière heure, le catholicisme dans lequel il avait vécu, pour faire profession du protestantisme.

curieuses de littérature ancienne, d'histoire, d'archéologie, etc.; il faudrait parler de ces nombreux ouvrages périodiques qui, sous le nom de *Bibliothèques, Magasins, Annales*, etc., propagent avec une merveilleuse activité les meilleures doctrines, les idées les plus saines sur toutes les parties des connaissances humaines, de ces collections suivies d'auteurs classiques qui s'impriment dans plusieurs villes en même temps, etc., etc.

Mais j'en ai dit assez pour faire comprendre avec combien d'ardeur et de succès l'étude des langues anciennes, celle de l'histoire et de l'antiquité, sont cultivées en Allemagne, surtout depuis environ soixante ans. Il n'est personne qui ne voie que, sous ce rapport, la France est restée fort en arrière de ses voisins; non pas qu'il ne s'y soit trouvé à toutes les époques, et qu'il ne s'y trouve encore aujourd'hui des hommes supérieurs en chaque genre, et qu'on pourrait opposer avec confiance à ce que les nations voisines ont de savants les plus distingués; mais il y a entre nous et les Allemands cette différence bien remarquable, que toutes les branches des connaissances qui sont chez nous l'attribution exclusive de la troisième classe de l'Institut (1), sont en Allemagne un objet d'études et d'enseignement dans toutes les Universités, et même dans un grand nombre de gymnases ou écoles du second ordre.

Et qu'on ne s'imagine pas que cette infériorité soit le résultat de l'interruption des études pendant le cours d'une révolution sanglante, à laquelle si peu d'institutions utiles avaient échappé; il s'en fallait beaucoup que l'instruction que l'on recevait dans l'Université de Paris, il y a vingt-cinq ou trente ans, fût aussi complète, aussi forte, qu'elle l'était à la même époque dans les Universités d'Allemagne et de Hollande. La langue grecque y était fort négligée; la critique du texte des auteurs, si propre à former le jugement des jeunes étudiants et à les familiariser avec la connaissance des détails de grammaire, y était à peine

(1) [La troisième classe de l'Institut portait alors le nom de *classe d'histoire et de littérature anciennes.*]

connue; l'histoire même et la connaissance complète de l'antiquité n'y étaient point l'objet d'un enseignement spécial. On se bornait à l'interprétation des auteurs et à la pratique de l'art d'écrire en latin, soit en prose, soit en vers. Je suis loin cependant de vouloir, par cette observation, rabaisser le mérite des hommes qui composaient alors le premier corps enseignant de la France. Élevé moi-même dans le sein de l'ancienne Université, je sais que la plupart des professeurs joignaient, à un goût très-pur et à un savoir peu commun, des vertus plus précieuses encore et un zèle aussi actif que désintéressé; mais ils étaient forcés, par la nature même de l'institution, de se renfermer dans un cercle trop borné.

Au reste, si l'influence des révolutions politiques et religieuses avait donné à la culture des lettres anciennes, dans l'Allemagne, un degré d'importance et une direction qu'elle ne pouvait avoir en France; si la division de ce pays en un assez grand nombre d'États indépendants y avait nécessairement formé plusieurs foyers d'instruction, d'où se réfléchissait une lumière plus abondante et plus vive; si l'émulation qui devait naître entre des savants parlant la même langue et voués aux mêmes travaux, dans des contrées très-voisines les unes des autres; si la considération particulière dont ces savants étaient environnés; si, dis-je, tant de causes diverses ont contribué à donner chez nos voisins, à ce genre de connaissances, une activité et un développement qu'il ne pouvait avoir chez nous, il est évident qu'on ne saurait regarder cette supériorité comme un mérite propre des individus, et qui leur appartienne exclusivement, pas plus qu'on ne pourrait sans injustice imputer à ceux qui se sont trouvés dans des circonstances toutes différentes une infériorité qui tenait au système général des choses et des idées autour d'eux.

Je le déclare donc positivement, afin qu'on ne s'imagine pas que j'aie voulu, en énonçant sur l'ancienne Université de Paris un fait qui me semble d'une vérité incontestable, m'associer à la secte malheureusement trop nombreuse et trop active des

détracteurs de la gloire littéraire de la France. Je sais que ce corps illustre renfermait un nombre considérable d'hommes d'un vrai mérite, à qui il n'aurait fallu qu'une très-légère impulsion donnée par l'autorité dont ils dépendaient pour les mettre à même de rivaliser de célébrité et de succès avec ce que la Hollande et l'Allemagne avaient alors de plus habiles professeurs. Je suis très-convaincu que les hommes distingués formés par cette ancienne école, et que l'Université actuelle compte parmi ses plus fermes appuis, n'attendent que le signal qu'ils vont recevoir des chefs illustres que le choix du souverain a mis à leur tête, pour donner à notre instruction publique tout l'éclat et tout le développement dont elle est susceptible.

Mais, dira-t-on peut-être, la France n'est-elle pas infiniment plus riche que l'Allemagne en productions originales d'un mérite éminent? N'est-ce pas à la supériorité incontestable de sa littérature sur toutes celles de l'Europe, qu'elle doit le glorieux avantage de voir sa langue devenue, pour ainsi dire, classique chez toutes les nations civilisées? Que gagnerons-nous donc à donner chez nous plus d'activité à la culture des langues anciennes et de l'érudition, à répandre et à propager davantage ce genre de connaissances?

On peut répondre, ce me semble, à cette objection, que ce n'est pas tant pour les sujets doués par la nature d'un génie heureux ou de talents extraordinaires, qu'un système général d'instruction publique est nécessaire, que pour la masse des individus auxquels il doit s'appliquer. Les premiers, soit par l'impulsion de leur propre nature, soit par l'intérêt particulier qu'ils sauront inspirer, trouveront toujours les moyens de développer ces facultés peu communes qu'ils ont reçues en partage, tandis que la foule des esprits ordinaires languira dans l'ignorance, faute de bonnes méthodes, de moyens d'instruction étendus et multipliés. Les chefs-d'œuvre littéraires qui font la gloire d'une nation, peuvent donc ne pas être une preuve de la supériorité de l'instruction publique chez cette même nation; et comme ce ne sont pas les artistes supérieurs et capables d'ajouter

aux produits de leur industrie le dernier degré de fini et de perfection qui contribuent à la richesse d'un État, mais plutôt le nombre des manufactures où l'on est parvenu à donner à la fabrication des objets usuels une supériorité sensible sur ceux des pays avec lesquels on est en concurrence; ainsi ce sont moins les ouvrages d'un certain nombre de génies du premier ordre qui contribuent à donner à un peuple sur ses voisins l'avantage d'une instruction plus générale et plus étendue, que le nombre des écoles où les éléments des sciences et des lettres sont enseignés par des professeurs habiles et d'après les meilleures méthodes existantes. Il serait superflu, sans doute, d'insister davantage sur ces vérités. Ce n'est pas à l'époque où nous vivons qu'il peut être nécessaire de démontrer aux hommes sensés et de bonne foi qu'il y a toutes sortes de biens à attendre et aucun inconvénient à redouter d'une plus grande somme de lumières et de connaissances, répandue dans la masse des concitoyens d'un grand empire.

Lettre à M. Thurot sur une opinion qu'il attribue à l'auteur du Rapport fait à la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut de France, et sur quelques points de différence entre la France et l'Allemagne (1).

Je vous dois des remerciements, Monsieur, pour l'indulgence avec laquelle vous avez traité mon *Rapport* à l'Institut (2). Vous avez fait voir en même temps, dans le compte que vous en avez rendu, combien votre esprit est libre de tous ces petits préjugés nationaux qui s'opposent à la propagation des vraies lumières, et combien il sait s'élever jusqu'à cette hauteur cos-

(1) [*Mercure de France*, avril 1810, t. XLI, p, 504.]

(2) Ce rapport a été rendu public sous ce titre : *Coup d'œil sur l'état actuel de la littérature ancienne et de l'histoire en Allemagne*. Rapport fait... par Charles Villers. Amsterdam, au bureau des arts... et à Paris, chez Treuttel et Würtz, 1809, in-8°.

mopolite à laquelle tant de barrières artificielles disparaissent, et d'où l'on apprend à juger en homme toutes les choses humaines.

Permettez-moi cependant, Monsieur, de réclamer contre une légère erreur qui vous a échappé en m'associant aux partisans d'une opinion que je ne partage en aucune manière : celle qui attribue à l'influence des différents climats la diversité qu'on remarque dans le caractère, dans les facultés morales et intellectuelles des nations.

A Dieu ne plaise que je ravale ainsi l'homme au rang d'une simple machine, qui dépend en entier des influences extérieures, du degré de chaud ou de froid ! Personne, j'ose le dire, n'est plus éloigné que moi de ce matérialisme grossier, qui a eu en France ses bruyants et superficiels apôtres dans la dernière moitié du siècle qui vient de s'écouler. Je me suis déclaré assez hautement contre cette doctrine dans mon exposé de la *Philosophie de Kant* (1801), et dans quelques autres écrits, sans doute oubliés. Mais il m'importe singulièrement de m'inscrire derechef contre cette opinion qui n'est pas la mienne, et de ne pas passer pour un de ses adhérents aux yeux des lecteurs attentifs que peut avoir ce journal.

J'ai posé, comme fait, et comme fait indubitable, qu'il existe dans la nature, dans l'esprit, dans les dispositions originaires de la nation française, ou de la race *Gallique* en général, et celles de la race *Germanique*, une différence très-marquée, d'où résultent deux modes d'existence, ou deux caractères nationaux parfaitement opposés. J'ai ajouté que les Alpes et le Rhin séparaient la demeure de ces deux races, dont l'une habitait à l'ouest et l'autre à l'est de cette barrière. Mais il ne m'est pas venu dans l'esprit de vouloir faire entendre, par là, que la différence dans le caractère des deux nations résulte de la différence des climats sous lesquels ils vivent. J'ai indiqué géographiquement les contrées respectives qu'elles occupent, mais seulement comme un fait, et non pas comme une cause. Une différence sensible de climat n'existe même pas entre ces deux

contrées. L'Ile-de-France et la Souabe, la Bourgogne et la Suisse sont situées sous la même latitude, et Paris n'est guère plus méridional que Francfort. J'avouerai avec vous, Monsieur, que des extrêmes de température, aussi opposés que l'Espagne et la Laponie, par exemple, peuvent influer sur les habitudes et sur l'organisation extérieure des peuples, de telle sorte qu'il en résulte entre eux des nuances marquées et des dissemblances surtout dans le physique.

Mais c'est de toute autre chose qu'il est ici question, et, même en accordant que le climat pourrait être l'un des éléments de la variété qui se remarque dans les divisions de l'espèce humaine, cet élément serait ici presque identique, et par conséquent devrait disparaître dans la comparaison à établir entre l'Allemagne et la France. Ce n'est donc pas du climat que j'ai pu vouloir parler.

Et, en effet, il est assez d'autres causes de la différence extrême qui se remarque entre les hommes, causes qui sont inhérentes à leur propre nature, et qu'il ne faut pas aller chercher hors d'eux, ni dans l'aspect du ciel, ni dans le sol qu'ils habitent. Ne voyons-nous pas de ces contrastes entre deux frères qui ont sucé le même lait, habité toujours les mêmes lieux? Or, tout comme l'individualité de la nature humaine se prononce d'une manière opposée dans deux frères, dans deux compatriotes, dont l'un peut être un homme bouillant, emporté, enclin aux plaisirs des sens, l'autre un homme calme, réservé, et n'ayant d'ardeur que pour les jouissances de l'esprit : de même, dis-je, cette individualité diverse de la nature humaine peut aussi se prononcer de deux manières très-différentes dans la masse de deux nations ou de deux races diverses. Cette différence originaire une fois établie, la dissemblance des lois, des idiomes, des religions, des idées et institutions de toute espèce, contribue à la renforcer toujours davantage; les chemins que parcourent ces deux races, en avançant dans la civilisation, deviennent de plus en plus divergents; et enfin elles arrivent chacune à un autre mode d'existence morale, à un

autre caractère, à un autre aspect et à un autre plan du système entier de la vie.

. . Voilà ce qui est arrivé aux Allemands et aux Français, ou à la race Gallique et à la race Germanique. Ces deux races forment aujourd'hui sur le sol de l'Europe deux mondes, dont l'aspect moral diffère à un très-haut point, deux mondes que la capricieuse nature a voulu faire voisins après les avoir destinés à être antipodes. Chacun de ces deux mondes a sa nuance caractéristique, ses idées particulières, ses goûts, sa mesure pour apprécier la vie, sa manière de sentir et de voir, sa littérature, qui en est l'expression. Il n'est pas aisé d'expliquer à fond d'où ce phénomène procède; mais à coup sûr le climat y est pour bien peu de chose. Cependant le contraste des deux nations existe. C'est une vérité de fait, une vérité constante, et que je ne cesserai de répéter, jusqu'à ce qu'elle soit reconnue et qu'elle ait généralement cours. Je vois assez combien peu l'on s'entend et l'on s'apprécie réciproquement. Rien n'est plus naturel, partant de points tout opposés et ne tendant point aux mêmes buts; il devient pourtant tous les jours plus nécessaire de s'entendre. Le premier pas à faire pour y parvenir est de reconnaître que l'on diffère, et de s'assurer sur quels points.

Je pense qu'une aussi importante recherche n'est pas indigne d'occuper les esprits supérieurs des deux grandes nations qui se trouvent aujourd'hui plus rapprochées et plus confondues que jamais, par tant d'évènements qui se passent sous nos yeux, et par la nouvelle organisation politique qui se prépare pour l'Europe.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mon estime et de ma considération.

VILLERS,

Correspondant de l'Institut, etc.

1er mars 1810.

M. Villers ne veut pas qu'on le soupçonne de matérialisme, et je n'ai jamais eu l'intention d'en accuser ni lui, ni personne;

ainsi il faut qu'il ait mal saisi ma pensée, comme il paraît que j'ai mal compris la sienne : c'est un accident malheureusement trop commun, même entre les gens qui sont de la meilleure foi, et qui ne peut, sans doute, altérer en rien les sentiments d'estime réciproque qu'ils se doivent. J'ignore quels sont les écrivains que M. Villers a voulu désigner en les appelant de *bruyants et superficiels apôtres d'un matérialisme grossier ;* mais je dois croire qu'il n'a pas moins d'aversion pour les déclamateurs hypocrites qu'on a vus de nos jours outrager la mémoire des hommes de génie qui ont illustré la France dans le XVIII^e^ siècle, que pour les sophistes dont il réprouve la doctrine erronée. Il serait bien temps, comme le dit l'auteur de cette lettre, que l'on songeât à *s'entendre* sur les points qui méritent le plus de fixer l'attention des hommes capables de penser et de raisonner, dans quelque pays qu'ils soient.

On a, pour parvenir à ce but important, plus de science et de sagacité peut-être qu'il n'en faut, mais quand aura-t-on toute la modération et toute l'impartialité qui seraient nécessaires ?

XXIX

The life of Michel Angelo, etc. *Vie de Michel-Ange Buonarroti,* avec ses Poésies et ses Lettres ; par RICH. DUPPA, écuyer. Seconde édition, Londres, 1807. 1 vol. in-4. — (*Mercure de France,* mars 1810, t. XLI, pp. 19 et 83.)

PREMIER EXTRAIT

— E quel, che a par sculpe et colora
Michel, più che mortale, Angel divino.
ARIOST., *Orl. Fur.*, cant. XXXIII.

Les ouvrages de biographie paraissent avoir eu dans ces derniers temps une grande vogue en Angleterre, et c'est prin-

cipalement à M. William Roscoe qu'est due cette impulsion donnée aux travaux des littérateurs de son pays. Ses Vies de Laurent de Médicis et du pape Léon X, par la multiplicité et l'étendue des recherches qu'il y a jointes sur l'histoire des arts et de la littérature dans cette brillante époque, ont inspiré un vif intérêt à toutes les classes de lecteurs, et le succès mérité qu'ont obtenu ces ouvrages a engagé plusieurs écrivains distingués à entrer dans la même carrière. Parmi ceux-ci, nous connaissons M. Shepherd, auteur d'une *Vie de François Poggio Bracciolini*, plus communément appelé en France *le Pogge*, dont nous donnerons peut-être quelques extraits dans le *Mercure*, et M. Richard Duppa, à qui l'on doit la *Vie de Michel-Ange*, que nous entreprenons ici de faire connaître.

Déjà M. Roscoe, dans les deux ouvrages que nous venons de citer, et qui tous deux ont été traduits en français, avait donné des détails assez étendus et assez curieux sur la vie et sur les travaux de ce grand artiste: ce sera pour nous une raison de passer rapidement sur les faits que l'on peut regarder comme suffisamment connus, et de nous attacher plus particulièrement à ceux que l'écrivain, dont nous analysons l'ouvrage, doit à ses propres recherches. Le fonds en est pris dans deux essais de biographie publiés avant la mort de Michel-Ange, par deux de ses amis et de ses élèves, Condivi et Vasari. « En profitant des matériaux fournis par ces deux biographes, » dit l'écrivain anglais, « je n'ai voulu m'en rapporter qu'à mon propre jugement sur les travaux de Michel-Ange. On peut avec les mêmes données se former des opinions non moins authentiques et plus impartiales que celles des contemporains eux-mêmes; mais je n'ai omis aucun fait, aucune anecdote qui méritassent quelque confiance. Outre ces auteurs, j'ai consulté tous les écrivains de cette époque qui me semblaient pouvoir jeter quelque lumière sur mon sujet, et qui m'ont servi en effet à relever plusieurs méprises de Vasari et de Condivi, et à augmenter la somme des faits recueillis par eux. J'ai aussi ajouté, pour rendre l'intelligence du texte plus facile, les dessins au trait de tous

les ouvrages un peu importants de cet artiste, aussi étonnant comme peintre que comme sculpteur et comme architecte. Enfin, ses poésies et ses lettres font également partie de ce volume. »

On voit que l'intention de l'auteur a été d'élever à la gloire de ce grand homme un monument honorable, et, si l'on ne trouve pas toujours dans son ouvrage la dignité du style et la force des pensées d'accord avec l'intérêt et l'élévation du sujet, on doit au moins lui savoir gré du soin qu'il a pris de recueillir tous les faits importants, de la critique judicieuse qu'il a portée sur leur examen, de l'ordre lumineux dans lequel il les a disposés, en les rattachant, toutes les fois que cela pouvait être utile, aux évènements politiques de cette période remarquable de l'histoire moderne, et surtout on doit priser en lui un respect constant, et un sentiment vrai des principes de la saine raison et du goût, comme nous aurons occasion de le faire voir dans la suite de cette analyse.

Michel-Ange naquit au château de Caprese, en Toscane, le 6 mars 1474, et descendait de la noble et illustre famille des comtes de Canossa (1). Son père, *Lodovico di Leonardo Buonarroti Simone,* était alors *podestà,* ou gouverneur de Caprese et Chiusi (l'ancien Clusium, capitale des États de Porsenna au temps des Tarquins). La folie de l'astrologie judiciaire était alors en vogue dans toute l'Europe, et l'on prétend que l'astrologue qui fut consulté au moment de la naissance de Michel-Ange, ayant observé que les planètes de Mars, de Vénus et de Jupiter étaient en conjonction, n'hésita pas à prédire que l'enfant

(1) Béatrix, sœur de Henri II, avait été donnée en mariage au comte Boniface de Canossa, alors seigneur de Mantoue. De ce mariage naquit la comtesse Mathilde, femme d'une sagesse et d'une piété exemplaires, qui, après la mort de Godefroy son mari, continua de posséder en Italie, outre Mantoue, Parme et Reggio, cette partie de la Toscane appelée le patrimoine de Saint-Pierre. En l'an 1250, un membre distingué de cette famille, A. M. Simone, alla s'établir à Florence, et y fut immédiatement fait citoyen de la République, et élevé aux plus importantes magistratures. C'est de lui que descendait Michel-Ange (Ascanio Condivi, *Vita di Michel Agnolo,* §§ 1, 2 et 3).

serait doué d'un génie extraordinaire et obtiendrait les succès les plus étonnants dans les arts qui charment les sens, tels que la peinture, la sculpture, etc. Si cette prédiction eut véritablement lieu, on dut se la rappeler avec admiration, au moment où les talents de l'enfant commencèrent à jeter quelque éclat, et oublier que l'astrologue avait fait les mêmes prédictions pour cent autres enfants dont jamais personne n'entendit parler depuis.

Les circonstances les plus insignifiantes prennent un léger degré d'intérêt, lorsqu'elles sont relatives à un grand homme, et l'on saisit, avec un empressement dont il est impossible de se rendre compte, les faits les plus minutieux qui paraissent avoir quelque analogie avec ce qu'il a été dans la suite de sa vie. Michel-Ange fut confié en naissant à la femme d'un maçon, fille d'un homme de la même profession, et notre grand artiste disait quelquefois, en plaisantant, qu'il n'était pas étonnant qu'il prît tant de plaisir à manier le ciseau, puisque c'était le premier outil qu'il eût vu et touché chez sa nourrice.

Il commença fort jeune l'étude du dessin, et son premier essai en peinture fut la copie coloriée d'une gravure qui représentait les tentations de saint Antoine ; il s'attacha surtout à étudier, d'après nature, les formes et les couleurs des divers objets qui entraient dans cette composition. Ce fut à peu près vers le même temps que, voulant s'assurer s'il avait copié une tête qu'on lui avait prêtée, avec assez d'exactitude pour tromper le propriétaire lui-même, il lui rendit sa copie au lieu du tableau original. Il avait eu soin auparavant d'exposer son ouvrage à la fumée, pour lui donner un air de vétusté qui aidât à l'erreur. Cette petite supercherie ne fut connue, en effet, que lorsqu'il l'eut racontée à un de ses camarades. C'était vers l'an 1487 ; Michel-Ange n'avait guère que treize à quatorze ans.

Cependant son père vit d'abord avec assez de chagrin le goût passionné de cet enfant pour la peinture et pour les arts du dessin : il n'envisageait pas sans douleur l'idée que l'héritier de l'illustre famille des Simone Buonarroti n'occuperait dans

la société qu'un rang fort inférieur à celui auquel sa naissance semblait l'appeler. Le bon messer Lodovico ne savait pas qu'un génie supérieur est une dignité plus éminente qu'aucune de celles que les sociétés politiques ont créées. Celles-ci sont l'œuvre des conventions humaines; l'autre est l'œuvre de la nature, grand et durable, en quelque sorte, comme elle. Michel-Ange, parvenu au comble de son art et illustré par cent chefs-d'œuvre immortels, ne pouvait-il pas bien dire : Sans moi, la postérité saurait-elle qu'il exista des comtes de Canossa? C'est qu'en effet le bon ordre des sociétés veut que les personnes élevées en dignité obtiennent des respects et des hommages pendant leur vie, mais l'ordre de la nature veut qu'ils soient oubliés promptement après leur mort, lorsque, dépourvus de tout mérite personnel, ils n'ont pas laissé de traces durables de leur existence. Au reste, les scrupules du père de Michel-Ange ne tinrent pas longtemps contre la passion plus forte de son fils, et il le plaça lui-même sous la direction de Domenico Ghirlandajo (1), le plus habile peintre qui fût alors à Florence.

Cet homme ne tarda pas à reconnaître les talents éminents dont son élève était doué; mais, loin de ressentir pour lui cet intérêt qu'inspire aux âmes généreuses et vraiment embrasées de l'amour des arts un génie dont les premières lueurs commencent à se manifester, il n'éprouva qu'une étroite et basse jalousie, et il porta, dit-on, cette faiblesse au point de refuser à son jeune élève les secours et les conseils qui auraient pu hâter ses progrès. Mais il n'était pas en son pouvoir d'arrêter

(1) Son véritable nom était Domenico di Tommaso di Currado di Gordi. Il naquit à Florence en 1451 et mourut en 1495. Le surnom de *Ghirlandajo* lui fut donné à cause de l'habitude qu'il avait d'orner de guirlandes de fleurs les têtes d'enfants qu'il peignait dans ses tableaux. Il avait un talent très-distingué et une réputation égale à son mérite. Sixte IV le fit venir à Rome où il concourut, avec Luca Signorelli, Pierre Pérugin et d'autres artistes alors célèbres, à orner la chapelle que ce pontife avait fait construire dans le Vatican, connue sous le nom de chapelle Sixtine. Il fut le premier qui eut assez de bon goût pour rejeter l'emploi des ornements d'or et d'argent dans la peinture, et pour sentir qu'ils nuisaient essentiellement à l'harmonie des couleurs.

l'essor de Michel-Ange ; déjà il savait recevoir les leçons d'un maître bien supérieur au Ghirlandajo, et dès l'âge de quinze ans il montra dans deux circonstances remarquables combien il était destiné à surpasser celui qui s'était chargé de l'instruire. Voyant un jour un de ses camarades copier, d'après un dessin du maître, un portrait de femme, il prend la plume et trace sur le dessin même des contours qui laissent apercevoir les défauts du trait original, tant sous le rapport de la correction que sous celui de la noblesse et de l'élégance du style. Vasari, entre les mains duquel ce dessin tomba dans la suite, raconte qu'il le montra, en 1550, à Michel-Ange, qui éprouva quelque plaisir à le revoir, et ajouta avec une modestie bien rare : « Je possédais cette partie de l'art, à cette époque de ma jeunesse bien mieux que je ne fais aujourd'hui que je suis vieux. »

Dans une autre occasion il donna une preuve signalée de son étonnante facilité à copier tous les objets qu'il avait sous les yeux. Domenico était chargé d'orner de peintures l'église de Santa Maria Novella à Florence : un jour qu'il fut forcé de s'absenter, Michel-Ange profita du temps de son absence pour exécuter un dessin où étaient représentés les échafauds, les élèves occupés à peindre, et en un mot tous les détails qu'offrait cette scène vaste et animée, avec tant d'art et de correction, que Domenico lui-même, à son retour, en fut frappé d'étonnement, et fut contraint d'avouer que c'était plutôt là l'ouvrage d'un maître consommé dans son art, que celui d'un élève.

Un talent aussi prodigieux ne pouvait plus être mûri et perfectionné que par l'étude des chefs-d'œuvre de l'art antique : heureusement c'était vers cette époque (1489 et 1490) que Laurent de Médicis venait de former dans les jardins de Saint-Marc une précieuse collection des débris de l'ancienne sculpture échappés aux ravages du temps, et il la destinait à servir d'école aux artistes de sa patrie. On sait qu'ayant demandé au Ghirlandajo quelques-uns de ses élèves pour les faire travailler dans ses jardins, Michel-Ange fut un de ceux sur lesquels tomba le choix, qu'il ne tarda pas à captiver l'amitié de cet

illustre citoyen, et que bientôt après il fut admis à sa table et logé dans son palais. Cette circonstance fut, pour ainsi dire, une nouvelle ère dans la vie de ce grand artiste ; c'est alors que ses liaisons et ses rapports habituels avec les savants et les littérateurs illustres qui composaient la société de Laurent de Médicis, ou qui vivaient dans sa maison, et particulièrement avec le célèbre Politien, ouvrirent à Michel-Ange une nouvelle source d'instruction et de connaissances en tout genre, qui agrandirent ses vues et ses conceptions, et secondèrent dans la suite merveilleusement son génie. Tous ces faits sont consignés dans la *Vie de Laurent*, par M. Roscoe, et nous ne croyons pas devoir nous y arrêter, non plus que sur les évènements qui suivirent la mort de cet illustre protecteur des arts, arrivée en 1498, et sur la courte et désastreuse administration de son fils, Pierre de Médicis, qui se montra si peu digne de succéder à un aussi grand homme.

Lorsqu'en 1494, les Médicis et leurs partisans furent obligés de sortir de Florence, Michel-Ange se retira à Bologne, où il fut accueilli avec beaucoup d'empressement et de distinction par un des plus illustres citoyens de cette ville, nommé Aldovrandi ; il y exécuta une statue de saint Pétrone, et retourna à Florence après un an d'absence : il avait alors vingt-un ans. C'est à cette époque de sa vie que se rapporte l'anecdote si connue d'une statue de l'Amour endormi, qu'il venait de terminer et qu'il fit enterrer aux environs de Rome, dans un endroit où l'on faisait des fouilles pour y trouver quelques restes de l'art antique. Cette statue fut trouvée en effet, et fut singulièrement admirée. On la vendit au cardinal de Saint-George (1) pour la

(1) C'était le même cardinal Jérôme Riario, qui avait été envoyé par le pape Sixte IV son oncle à Florence, pour y diriger la fameuse conspiration des Pazzi. Laurent de Médicis, qu'on avait voulu faire périr, échappa heureusement au fer des assassins ; mais Julien, son frère, tomba percé de coups. Cet affreux complot, dont les auteurs étaient le pape lui-même, le cardinal Riario son neveu, l'archevêque de Pise et plusieurs autres ecclésiastiques, s'exécuta dans l'église, un dimanche, à la grand'messe, et au moment de la consécration. Voyez la *Vie de Laurent de Médicis*, t. I, p. 211 et suiv.

somme de 200 ducats. Le cardinal fut néanmoins bientôt informé que cette statue qu'il avait achetée comme antique était l'ouvrage d'un sculpteur de Florence, et il envoya aussitôt dans cette ville une des personnes attachées à sa maison, pour y prendre tous les renseignements possibles à cet égard, et s'assurer de la vérité. A peine fut-on informé que Michel-Ange était le véritable auteur de ce bel ouvrage, qu'il reçut de toutes parts les éloges les plus flatteurs, et qu'on l'engagea vivement à se rendre à Rome, comme le seul théâtre où ses talents pussent trouver à se produire d'une manière digne de lui. On lui fit même espérer qu'il serait accueilli avec faveur par le cardinal de Saint-George ; mais ce cardinal, conservant toujours un dépit secret de l'aventure qui avait mortifié sa vanité, rendit à l'artiste son ouvrage, et, ayant fait arrêter celui qui le lui avait vendu, l'obligea à restituer la somme qu'il avait reçue.

Pendant son séjour à Rome, Michel-Ange exécuta, en 1498, à l'âge de vingt-quatre ans, un groupe en marbre, qui représente la Vierge tenant le Christ mort sur ses genoux ; ce groupe, remarquable par la perfection du travail, et connu sous le nom de *la Pietà*, orne aujourd'hui une chapelle de l'église de Saint-Pierre sous l'invocation de la *Vergine Maria della febbre* (la Vierge Marie de la fièvre).

Après de longues et funestes dissensions, la république de Florence avait enfin recouvré sa tranquillité sous l'administration sage et ferme de Pierre Soderini, élu, en 1502, gonfalonier perpétuel (le nom de gonfalonier, ou porte-étendard, était celui de la première magistrature de cette république). Les amis de Michel-Ange l'engagèrent avec beaucoup d'instances à revenir dans sa patrie, l'assurant que le nouvel administrateur, connu par son goût pour les arts, par la noblesse et l'élévation de ses sentiments, ne manquerait pas d'accueillir un homme pour le talent duquel il avait déjà la plus haute estime. En effet, l'artiste, aussitôt après son retour, fut chargé de tirer parti d'un très-beau bloc de marbre qui avait déjà été ébauché autrefois par un sculpteur, mais avec si peu d'adresse ou d'in-

telligence, qu'il semblait désormais impossible d'en faire aucun usage. Michel-Ange en fit une statue colossale de David, universellement admirée, et qui fut placée dans une des plus belles places publiques de Florence.

Il exécuta aussi vers cette époque divers ouvrages en bronze, entre autres un groupe de Goliath vaincu par David. Enfin, c'est vers ce temps (1503) que, sur l'invitation de Soderini, ce grand homme traita concurremment avec le célèbre Léonard de Vinci le sujet de la bataille de Pise gagnée par les Florentins sur les Pisans. « Telle était, dit Vasari, la supériorité de ce dessin sur tout ce qu'on avait vu jusqu'alors, que quelques-uns l'ont regardé comme une œuvre d'une perfection absolue, qui a fait le désespoir de ceux qui ont voulu l'imiter, ou même en approcher, et lorsque ensuite il fut exposé dans le palais des papes pour l'honneur de Michel-Ange et la gloire de l'art, il devint, pendant plusieurs années, l'objet constant de l'admiration des étrangers et des nationaux qui, en étudiant ce chef-d'œuvre et en dessinant d'après lui, sont devenus des artistes de premier ordre. »

Cependant le moment approchait où Michel-Ange allait déployer son génie dans une carrière, en quelque sorte, toute nouvelle ; le cardinal Julien de Rovère venait d'être élu pape sous le nom de Jules II, homme d'un caractère violent et emporté, plus fait pour commander à des soldats que pour être le chef d'une religion qui ne prêche que la paix, la charité et l'abnégation de soi-même : il avait pourtant un goût très-vif pour les arts et pour la magnificence ; il tenait pour maxime que l'instruction donne du ressort et de l'élévation aux âmes dans les classes inférieures de la société, imprime à la noblesse un plus grand caractère de dignité, et est pour les souverains le plus précieux joyau de leur couronne. Il s'empressa d'appeler Michel-Ange à Rome, et, pendant les dix années que dura son règne, il lui fit faire plus de choses et de plus grandes choses que tous les autres souverains sous le règne desquels ce grand artiste a parcouru sa longue et honorable carrière.

Le pontife le chargea d'abord de faire les dessins d'un monument destiné à lui servir de mausolée, et Michel-Ange, s'en étant occupé sur-le-champ, donna à ses plans tant de magnificence et de grandeur que l'orgueil du pape en fut singulièrement flatté ; il demanda combien coûterait l'exécution d'un pareil projet, et l'artiste ayant répondu que la dépense pourrait bien s'élever à cent mille couronnes : « Vous pouvez, repartit le Saint-Père, y employer jusqu'au double de cette somme », et sur-le-champ, il donna à San-Gallo, son architecte, l'ordre de s'occuper des moyens d'exécuter le plan proposé. « Ceux qui sont disposés à voir les plus grands évènements dans de très-petites causes, » dit à ce sujet l'auteur dont nous tirons tous ces faits, « pourront très-bien trouver qu'en cette occasion Michel-Ange donna, sans s'en douter, la première impulsion au grand œuvre de la réformation. En effet, » ajoute-t-il, « San-Gallo proposa à cette occasion de joindre au mausolée projeté une église qui, par la beauté et l'élégance du style, répondît à la magnificence du mausolée, ou de rebâtir sur un nouveau plan l'église de Saint-Pierre qui était ancienne et dégradée, et ce fut là l'origine de ce vaste et superbe édifice qu'on mit cent cinquante ans à achever, et qui est aujourd'hui le plus magnifique ornement du monde chrétien. Mais, pour suivre cette grande entreprise, on se trouva au dépourvu d'argent, et, pour subvenir aux besoins du trésor, on vendit des indulgences : un moine de Wittemberg osa opposer son autorité à celle de l'Église, et de là vint cette grande révolution qui ébranla jusque dans ses fondements la religion catholique dans le temps même où on lui élevait le plus beau monument dont on eût encore eu l'idée. »

Toute cette période, sans contredit la plus brillante de la vie de Michel-Ange, ses travaux pour le mausolée de Jules II, son départ subit de Rome, pour quelques mécontentements qu'il eut de se voir négligé du pape et exclu de sa présence, la manière dont il rentra en grâce auprès du pontife à Bologne, où celui-ci venait d'entrer en conquérant, ses travaux pour la

chapelle Sixtine que le Saint-Père fit décorer avec tant de magnificence et consacra à la mémoire de Sixte IV son oncle ; tous ces détails, dis-je, sont assez généralement connus, et se retrouvent dans l'histoire de la *Vie et du Pontificat de Léon X* par M. Roscoe (1). Le volume que nous avons sous les yeux contient un plus grand nombre de particularités moins importantes, et une description très-étendue des sujets peints par Michel-Ange dans le plafond de la chapelle Sixtine.

Ce grand ouvrage fut terminé vers la fin de l'année 1512, dans l'espace de vingt mois, et le pape officia solennellement dans la chapelle, le jour de la Toussaint de la même année. Il avait pressé la conclusion de ces travaux avec cette impétuosité de caractère qu'il mettait dans tout ce qu'il désirait, et qui était encore augmentée par le sentiment de sa vieillesse, et la réflexion qu'il n'avait pas de temps à perdre. Il fit ôter l'échafaud avant que l'artiste eût retouché à son gré toutes les parties de son ouvrage, et dans la suite il n'y eut plus moyen d'y revenir. Cependant il lui semblait qu'il manquait encore à tout cet ensemble de beautés un degré d'éclat et de magnificence que la richesse de la matière aurait pu lui donner, et il se proposait de faire dorer une partie des ornements de la chapelle ; l'artiste osa s'opposer à ce projet : « Saint-Père, dit-il au pontife, dans ces siècles d'innocence on ne portait ni or ni argent, et les personnages que j'ai représentés n'étaient ni riches, ni avides de richesses ; c'étaient de saints hommes pour qui l'or était un objet de mépris. » Au reste, Jules II mourut peu de mois après (21 février 1513), et le cardinal Jean de Médicis, si connu sous le nom de Léon X, lui succéda dans la chaire de Saint-Pierre.

Les talents de Michel-Ange restèrent inutiles pendant toute la durée de ce règne ; Léon n'employa ce grand artiste qu'à faire exploiter les carrières des montagnes de Pietra-Santa, où il s'était persuadé faussement qu'on trouverait du marbre aussi

(1) T. IV, p. 211 et suiv. de la traduction française.

précieux que celui de Carrare, et à diriger les travaux d'une route qui conduirait de ces carrières à la mer. Peut-être néanmoins trouvera-t-on les réflexions que fait l'auteur anglais à ce sujet un peu trop chagrines :

« Huit ans et quelques mois, » dit-il, « sont un espace de temps bien peu considérable, pour tout ce que la renommée attribue à ce pape. Un peu de bien, fait par celui qui peut faire beaucoup de mal, est ordinairement fort exagéré par les craintes ou par les espérances des contemporains, et c'est sans doute à cette magie qui environne toujours le pouvoir suprême qu'il faut attribuer, en grande partie, les éloges prodigués à Léon X, et les nombreux panégyriques, soit en prose, soit en vers, dans lesquels on s'est plu à exalter des évènements qui auraient jeté bien peu d'éclat sur les destinées obscures d'un homme privé. » Il est pourtant vrai de dire que c'était surtout aux Médicis, et spécialement à Laurent, père de Léon X, et à Côme son bisaïeul, que l'Italie dut en grande partie le degré de supériorité où les arts et la littérature parvinrent dans tout le cours du xv^e^ siècle ; et si, comme on doit l'avouer, cette période pouvait légitimement être appelée le siècle des Médicis, certes, ni les contemporains, ni la postérité ne peuvent être accusés d'injustice pour l'avoir caractérisé par le nom du premier souverain qu'il y ait eu dans cette illustre famille, de l'héritier immédiat des deux plus grands hommes qu'elle eût produits, et qui lui-même, après tout, était loin de se montrer indigne de recueillir un si noble héritage. En effet, s'il négligea Michel-Ange, il eut pour Raphaël un attachement qui ne faisait pas moins d'honneur à son cœur que l'admiration sentie qu'il montra pour les productions de ce peintre sublime n'en faisait à son goût et à son discernement, et l'on sait avec quelle généreuse munificence il encouragea tous les genres de littérature.

Adrien VI, cardinal de Tortose, succéda à Léon X, mort le 1^er^ décembre de l'année 1521. Il n'eut que les vertus de son état, et fut généralement regardé comme un homme sans

talent, sans caractère et tout à fait indigne de la place qu'il occupait; tant les hommes sont conséquents dans leurs jugements. Au reste, son règne ne dura que vingt mois, et le cardinal Julien de Médicis lui succéda sous le nom de Clément VII. Les affaires importantes dans lesquelles il se trouva engagé ne lui laissèrent pas le loisir de s'occuper des arts. Michel-Ange demeura donc à Florence, continuant ses travaux d'architecture et de sculpture, pour la bibliothèque et l'église de Saint-Laurent, et pour la chapelle de cette même église, destinée à servir de sépulture aux Médicis.

Enfin, en 1529, les Florentins informés du traité conclu à Barcelone, entre le pape Clément VII et l'empereur Charles V, traité qui assurait à la famille de Médicis la souveraineté de l'État de Florence, dans la personne d'Alexandre de Médicis, petit-neveu du pontife, résolurent de faire les derniers efforts pour défendre leur liberté. Ils commencèrent par fortifier leur ville et réclamèrent les talents de leur illustre compatriote, qui fut chargé de suivre les travaux des fortifications, comme architecte et comme ingénieur. Ferrare passait alors pour la ville d'Italie la mieux défendue, et où les ouvrages de ce genre avaient été ordonnés avec le plus d'art et d'habileté. Michel-Ange, désirant profiter des lumières qu'il pourrait recueillir dans cette ville sur l'objet important qui l'occupait, se hâta donc de se rendre à Ferrare; il y fut accueilli, par le duc Alphonse d'Este, avec tous les égards et toute la distinction qu'un homme de génie pouvait attendre d'un prince si digne de l'apprécier.

Le duc lui fit communiquer avec la plus grande complaisance tous les plans, tous les renseignements qu'il pouvait désirer, et, lorsqu'il fut sur le point de partir, ce seigneur lui dit en plaisantant : « Vous êtes mon prisonnier, et je ne vous laisserai point aller que vous ne me donniez l'espoir d'avoir de votre main quelque ouvrage de peinture ou de sculpture. » Une pareille demande avait quelque chose de trop flatteur pour que l'artiste ne s'empressât pas d'y satisfaire, et aussitôt

après son retour à Florence, malgré les occupations pénibles auxquelles il s'était voué, il commença, pour le duc, un tableau de Léda, qu'il ne put achever que longtemps après. Ce tableau fut dans la suite apporté en France et acquis par François I^er^.

Malgré les efforts de Michel-Ange et de ses généreux compatriotes, la ville, assiégée par les troupes de l'Empereur, fut forcée de se rendre le 9 août 1530. « Telle fut la fin de la république de Florence, après trois siècles d'agitations et de fortunes diverses; cependant, » ajoute notre auteur, « au milieu des guerres civiles, des calamités intérieures et extérieures de toute espèce, le génie ne cessa point d'y briller du plus grand éclat, et, quelle que soit la cause de ce phénomène, nos temps modernes doivent plus de lumières à cette république renfermée dans un territoire si borné, qu'à tous les États de l'Europe qui contribuèrent à sa ruine. »

SECOND ET DERNIER EXTRAIT

Michel-Ange avait défendu avec trop de zèle et de dévouement sa malheureuse patrie, pour ne pas redouter la vengeance des vainqueurs. Aussi, quoique l'une des conditions auxquelles les Florentins avaient capitulé fût l'amnistie que le pape promettait solennellement d'accorder aux citoyens qui avaient été du parti contraire à sa famille, tous ceux qui connaissaient le caractère également cruel et perfide de Clément VII s'empressèrent de se dérober par la fuite aux fureurs du pontife. Michel-Ange fut de ce nombre, et, quelques perquisitions que l'on fît dans sa maison, et dans tous les lieux où l'on pouvait présumer qu'il se serait retiré, on ne parvint pas à découvrir son asile. Enfin, le pape écrivit lui-même aux magistrats de Florence, et donna par une déclaration publique les assurances les plus positives qu'il ne serait rien fait à Michel-Ange, s'il consentait à sortir de sa retraite, et à terminer les travaux de

la Bibliothèque et du mausolée des Médicis. L'artiste souscrivit à ces conditions et se hâta de remplir la tâche qui lui était imposée ; mais il n'éprouvait plus qu'un dégoût invincible pour ces travaux et une aversion, bien légitime sans doute, pour ceux qui les lui commandaient. Indépendamment des tombeaux des ducs Julien (1) et Laurent de Médicis, qu'il exécuta dans la nouvelle sacristie de l'église de Saint-Laurent, il fit pour la même église une statue de la Vierge, tenant le Christ enfant dans ses bras. Ce morceau passe pour une de ses plus belles productions en sculpture ; *della quale*, dit Condivi, *giudico esser meglio tacere, che dirne poco.*

Le cardinal Farnèse, doyen du sacré collège, avait succédé à Clément VII (mort au mois de septembre 1534), sous le nom de Paul III. Ce nouveau pontife n'avait pas moins que ses prédécesseurs le goût du faste et de la magnificence, et dès les premiers temps de son règne il fit appeler Michel-Ange pour lui commander des travaux qu'il avait le projet de faire exécuter. L'artiste s'excusa en alléguant des engagements par écrit qui l'obligeaient à satisfaire le duc d'Urbin, neveu de Jules II,

(1) Une des figures qui décoraient le monument du duc Julien représentait la Nuit endormie. Jean Strozzi y mit cette inscription :

La Notte, che tu vedi in si dolci atti
Dormir, fu da un Angelo scolpita,
In questo sasso ; e perche dorme, ha vita ;
Destala, se nol credi, e parleratti.

« Cette Nuit que tu vois, dont le sommeil a des grâces si touchantes, fut sculptée par un ange sur ce marbre ; elle dort, mais elle est pleine de vie. Réveille-la, si tu ne le crois pas, et elle te parlera. »

Michel-Ange répondit par les vers suivants :

Grato m' é 'l sonno, e più l'esser di sasso,
Mentre che'l danno e la vergogna dura :
Non veder, non sentir m'é grata ventura.
Però non mi destar, deh parla basso.

« Le sommeil m'est doux : il m'est plus doux encore de n'être qu'une pierre insensible dans ces temps de calamités et d'ignominie : ne point voir, ne point sentir, est un bonheur pour moi. Ainsi, garde-toi de m'éveiller... Ah ! parle bas. »

qui le pressait de terminer le monument consacré à la mémoire de ce pontife. « Quoi! s'écria le saint-père avec colère, ce que j'ai désiré de faire depuis trente ans, aujourd'hui que je suis pape, je ne pourrais en venir à bout!... Où est-il ce contrat, que je le déchire? » Il semblait assez difficile de résister à un homme aussi absolu dans ses volontés, et Michel-Ange, jaloux de son indépendance, prit la résolution de se retirer à Gênes. Le pontife, qui fut apparemment informé de son projet, vit bien qu'il fallait avoir recours à des moyens plus doux: il alla voir l'artiste, lui prodigua les éloges et les caresses. Les cardinaux qui l'accompagnaient se chargèrent de négocier avec le duc d'Urbin les arrangements qui pouvaient concilier ses désirs et ceux du pape, et, après avoir terminé la partie du monument de Jules II (1) qu'il devait encore exécuter, notre grand artiste commença dans la chapelle Sixtine son tableau du *Jugement dernier*.

Tout ce qui concerne ce magnifique ouvrage est trop connu et se trouve en trop d'endroits pour qu'il soit nécessaire de nous y arrêter ici ; nous dirons seulement que Michel-Ange le termina au mois de décembre de l'an 1541, à l'âge de soixante-sept ans. C'est à propos de ce tableau que le trop fameux Arétin lui écrivait : *Il mondo ha molti rè, ed ha un solo Michel-Angelo.* « Il y a beaucoup de rois dans le monde, mais il n'y a qu'un seul Michel-Ange. » Il peignit ensuite dans la chapelle Pauline, que l'on venait de bâtir, la *Conversion de Saint-Paul*, le *Crucifiement de Saint-Pierre* et divers autres tableaux. Ces derniers ouvrages lui donnèrent beaucoup de fatigue, et il reconnut avec douleur que ce genre de travail était désormais trop péni-

(1) La figure de Moïse, qui occupait le milieu de ce mausolée placé dans l'église de San Pietro in vincolo (Saint-Pierre aux liens), est un des plus beaux ouvrages de Michel-Ange, et produisit la plus grande sensation. Vasari raconte qu'on vit souvent des Juifs en grand nombre se presser autour de cette admirable image de leur premier législateur, et lui adresser leurs hommages. Le Musée impérial possède deux statues d'esclaves, qui avaient été destinées à orner ce même monument; elles sont aussi d'une grande beauté, et c'est après les avoir vues que Falconnet écrivit : « J'ai vu le Michel-Ange, il est effrayant ! »

ble pour son âge avancé; en conséquence il pria Sa Sainteté de permettre que le plafond fût exécuté d'après ses dessins, par *Perino del Vaga*. Mais ce projet alors suspendu ne fut plus repris dans la suite.

Dans l'année 1546, Michel-Ange fut nommé par le pape architecte de la basilique de Saint-Pierre, à la place d'Antoine de San-Gallo, qui venait de mourir : il répugnait à se charger d'un si grand fardeau : mais le pontife lui signifia ses ordres d'une manière qui ne souffrait ni refus, ni objections; il accepta donc ce pénible emploi, mais à condition qu'il ne recevrait pas d'appointements, et que cette clause serait stipulée expressément dans le bref de sa nomination, attendu qu'il n'entreprenait cette tâche que par un motif de dévouement religieux; que, de plus, il aurait le pouvoir de remplacer par d'autres personnes à son choix tous ceux qui se trouvaient sous ses ordres et dont il aurait lieu d'être mécontent; qu'enfin, il lui serait permis de faire aux plans et aux dessins de San-Gallo tous les changements ou suppressions qu'il jugerait convenables, et d'y substituer ce qui lui paraîtrait plus simple ou d'un meilleur style. Le bref fut expédié conformément à ces conventions.

Ce grand édifice, dont Jules II avait posé la première pierre quarante ans auparavant (18 avril 1506), n'était pas encore fort avancé, quoiqu'on y eût consacré des sommes immenses, dont la levée avait été le motif ou le prétexte de ces exactions scandaleuses qui avaient soulevé contre l'autorité des Papes une partie de la chrétienté. Au Bramante, qui en avait été le premier architecte, et qui en avait donné le premier plan, avaient succédé Julien de San-Gallo, puis le célèbre Raphaël d'Urbin, puis Antoine de San-Gallo, neveu de Julien, que remplaçait enfin Michel-Ange. A chacune de ces époques les plans primitifs avaient été modifiés ou changés. Il paraît, par une lettre de Michel-Ange que l'on a encore, qu'il avait la plus haute estime pour les talents du Bramante, et qu'il aurait adopté son plan avec de très-légers changements, si la difficulté de se procurer

l'argent nécessaire pour l'exécution d'un projet aussi vaste ne l'eût contraint d'en resserrer les dimensions pour se conformer à la nécessité des temps. Il fit donc un nouveau dessin original sur le modèle d'une croix grecque, et sur une échelle moins considérable que celle du plan primitif.

On se doute bien que l'envie ne vit pas sans une sorte de fureur le haut degré de faveur et de crédit où ce grand artiste était parvenu : il est même facile de deviner qu'avec un caractère ferme et une probité scrupuleuse, arrivant à une place où il se trouvait dans la nécessité de réformer une foule d'abus, il dut se faire un nombre considérable d'ennemis, et c'est ce qui ne manqua pas d'arriver ; mais il était résolu de tout supporter pour conduire à sa fin le grand monument qui devait si essentiellement contribuer à sa gloire, ou du moins pour le laisser en mourant tellement avancé, qu'il ne fût plus possible de s'écarter de ses plans. Au reste, ses ennemis se bornèrent à quelques intrigues sourdes et obscures pendant le pontificat de Paul III, dans l'esprit duquel ils le voyaient trop bien affermi.

Mais, dès les premiers moments du règne de Jules III, successeur de Paul (1), l'envie tenta un effort qu'elle crut suffisant pour faire tomber le crédit de Michel-Ange, et pour lui ôter la place d'architecte de Saint-Pierre. Toute cette intrigue était conduite par les deux cardinaux Salviati et Marcello Cervino. Il y eut une accusation intentée en forme contre l'artiste, et le pape le fit comparaître en présence de ses adversaires pour répondre à leurs griefs. On prétendait qu'il avait rendu l'église trop obscure en ne faisant que trois fenêtres pour trois chapelles,

(1) Paul III mourut au mois de novembre 1549, après un règne de quinze ans, qui fut signalé par trois évènements remarquables : la bulle d'excommunication contre Henri VIII, roi d'Angleterre, datée du 30 août 1535 ; l'établissement des Jésuites en 1540, et l'ouverture du concile de Trente en 1542. Paul III avait peut-être quelques qualités estimables, mais il eut le tort impardonnable de dissimuler et d'encourager même par sa faiblesse les turpitudes et les attentats de son fils naturel Pierre-Louis Farnèse, l'un des plus odieux scélérats dont l'histoire d'aucun pays fasse mention.

dont les murailles commençaient à s'élever ; et le pape l'invita à répondre à cette objection. Là-dessus, Michel-Ange commença par demander quels étaient les députés de ses accusateurs, « C'est nous, » dit aussitôt le cardinal Marcello, en se nommant, et montrant le cardinal Salviati. « Eh bien ! reprit Michel-Ange, on doit placer trois autres fenêtres au-dessus de celles que vous venez de désigner. — Vous ne nous en aviez pas prévenu, répliqua le cardinal. — Je ne suis point obligé, reprit aussitôt le vieillard avec assez de chaleur, et je ne serai jamais dans le cas de rendre compte, ni à Votre Éminence, ni à aucune autre personne, de ce que j'ai dessein de faire. Vos fonctions sont de fournir les fonds, de faire surveiller les voleurs, et de me laisser le soin de bâtir l'église de Saint-Pierre. » Puis, se tournant vers le pape : « Saint-Père, ajouta-t-il, vous voyez ce que je gagne à tout ceci ; si de pareilles machinations ne tournent pas au profit de mon salut, je perds mon temps et ma peine. — Sois sans inquiétude, » lui dit le pape en lui frappant sur l'épaule, « tu en seras récompensé dans cette vie et dans l'autre. » Et là-dessus il lui donna les assurances les plus positives de son estime et de sa confiance.

En effet, Jules III fut, de tous les protecteurs de Michel-Ange, celui qui lui montra le plus de véritable affection, et qui avait le plus d'admiration pour ses talents ; il le consultait sur tous les objets qui pouvaient être de son ressort. Malheureusement ce pontife n'avait pas une élévation d'âme qui répondît(1) à sa dignité, et l'artiste se tint toujours à son égard dans la mesure propre à éloigner une familiarité qui n'est jamais sans inconvénient avec les souverains d'un caractère peu estimable. Jules III mourut en 1555, et le cardinal Marcello, qui était en

(1) A son avènement au trône pontifical, il donna un grand scandale à toute la chrétienté, en s'empressant d'élever au cardinalat et de combler des biens de l'Église un jeune garçon de seize ans, né de parents obscurs, et qui n'avait été jusqu'alors qu'un domestique de sa famille. Les catholiques jetèrent les hauts cris contre une pareille indécence, et les luthériens, qui étaient alors dans toute la ferveur de leur zèle antipapiste, ne manquèrent pas de s'en prévaloir.

quelque sorte l'ennemi personnel de Michel-Ange, fut élu à la place de Jules; mais il ne vécut que peu de jours après son élection, et Paul IV occupa alors la chaire de Saint-Pierre.

Ce nouveau pape n'y porta qu'un caractère sombre et cruel, et une ambition non moins démesurée que les plus avides de ses prédécesseurs. Il avait contribué à l'établissement de l'inquisition à Rome sous le pontificat de Paul III, et rempli les fonctions d'inquisiteur; il se montra, pendant toute la durée de son pontificat, animé de ce même esprit de fanatisme et d'intolérance, il ne s'occupa guère des travaux de l'église de Saint-Pierre, et dépensa des sommes considérables pour faire fortifier Rome, et la mettre en état de résister aux troupes de l'empereur. Il avait même voulu faire effacer les magnifiques tableaux de la chapelle Sixtine; et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que les cardinaux, qui avaient plus de jugement et de goût que lui, parvinrent à le détourner de ce projet suggéré par un esprit de bigoterie ridicule et barbare. Il se contenta de faire couvrir les nudités de figures par Daniel de Volterra, qui, à cause de cette circonstance, fut surnommé *il Braghettone*. Il y a eu peu de pontifes dont l'esprit et les habitudes fussent plus opposés au caractère et aux sentiments des hommes qu'il gouvernait. Aussi à sa mort, qui arriva au mois d'août 1559, le peuple de Rome se livra-t-il aux excès d'une joie tumultueuse qui ressemblait presque à une sédition.

Sous le règne de son successeur, Pie IV, les arts reprirent en partie la faveur dont ils avaient joui sous les règnes précédents. Michel-Ange fit, par l'ordre de ce pape, les dessins d'une des portes de Rome appelée *Porta Pia*, du nom même du pontife, et plusieurs autres dessins pour les autres portes qu'on avait le projet de faire de bâtir; deux ans après, il fut encore chargé de présider aux travaux que le pape fit exécuter pour changer les bains de Dioclétien en une église sous le nom *Santa Maria degli Angeli*. Michel-Ange avait alors quatre-vingt-sept ans; ainsi on le vit sans cesse, avec une activité dont il y a bien peu d'exemples, joindre d'autres occupations aux travaux assidus

qu'exigeait de lui la construction du grand monument dont il était le principal architecte ; car ce fut vers ce même temps qu'il présenta le modèle du dôme de Saint-Pierre.

Cependant l'envie lui suscitait encore de nouveaux chagrins à la fin de sa carrière, ainsi qu'on le voit par une lettre de lui au cardinal de Carpi, datée du mois de septembre 1560. « On a dit à Votre Excellence, écrivait-il, que les travaux allaient extrêmement mal, et pourtant je puis l'assurer qu'eu égard aux embarras et aux difficultés de toute espèce dont nous sommes environnés, il est impossible de faire mieux... Mais, comme il peut arriver que par l'intérêt que j'y prends et par l'effet de ma vieillesse je me fasse illusion à moi-même, ce qui serait, contre mon intention, très-préjudiciable au succès de cette grande entreprise, j'ai le projet de supplier très-prochainement sa Sainteté, et je supplie, par la présente, Votre Excellence de me délivrer enfin de ce fardeau que j'ai supporté dix-sept ans par l'ordre des papes, et sans aucun émolument, comme Votre Excellence le sait. Dans cette espace de temps néanmoins, on a pu voir clairement combien les travaux ont été avancés par mes soins ; mais, encore une fois, je prie Votre Excellence de m'affranchir de cette peine, elle ne saurait me rendre un plus grand service, etc. »

Ce ne fut pourtant que deux ans après que la cabale de ses ennemis tenta un dernier effort pour dépouiller de son emploi un grand homme dont l'unique tort était de vivre trop longtemps au gré de ceux qui aspiraient à s'en emparer ; ceci se passait dans l'année 1562, et, le 17 février de l'an 1563, Michel-Ange mourut à l'âge de près de quatre-vingt-neuf ans. Ainsi, dans tous les temps et dans tous les pays, on a vu l'homme de génie contraint de lutter pour ainsi dire jusqu'à sa dernière heure, contre la malveillance et les intrigues de la médiocrité jalouse. Au reste, il laissa en mourant l'église de Saint-Pierre à peu près au point où il avait désiré de l'avancer, et il ne restait plus qu'à asseoir et à construire le dôme qui couronne ce majestueux édifice.

Il fut d'abord enterré à Rome dans l'église des Saints-Apôtres, mais l'Académie de Florence supplia le grand-duc Côme Ier de s'entremettre auprès du pape afin que les restes d'un homme qui faisait tant d'honneur à sa patrie y fussent déposés, et la translation eut lieu. Tout ce qu'il y avait à Florence d'hommes distingués par leurs talents dans tous les genres de littérature et d'arts s'empressèrent de contribuer à la magnificence des obsèques qu'on lui fit, et le célèbre historien Benedetto Varchi prononça, dans cette solennité, son éloge funèbre.

Michel-Ange ne fut pas seulement le premier sculpteur, et, avec Raphaël, le plus grand peintre des temps modernes; il prit aussi un rang distingué parmi les poètes de son temps, et il composa un assez grand nombre de sonnets, de stances et autres petits poèmes qui furent, dans la suite, recueillis et publiés par son petit-neveu, appelé Michel-Ange le jeune, auteur lui-même de deux poèmes d'un genre fort singulier, *la Fiera* et *la Tancia*, mais estimés comme des ouvrages où l'on trouve souvent beaucoup d'esprit et de finesse, et classés par les littérateurs italiens parmi les ouvrages qu'ils nomment *testi di lingua*, c'est-à-dire, ouvrages faisant autorité dans la langue.

Quant à notre grand artiste, il imita plus particulièrement dans ses poésies le goût et la manière de Pétrarque, bien qu'il eût une admiration profonde pour les poèmes du Dante (1), son compatriote, dont le génie semble l'avoir plusieurs fois

(1) Lorsque les académiciens de Florence présentèrent à Léon X une requête pour le prier de permettre que les restes du Dante fussent transférés de Ravenne, où il était enseveli, dans sa ville natale, où ils voulaient lui ériger un monument, Michel-Ange se joignit à eux. *Io Michel Agnolo*, écrivait-il, *schultore il medecimo a V. S. supplicho offerendo mi al divin poeta fare la sepultura sua chondecente e in loco onorevole di questa citta.* Cette demande ne fut pas accordée. On ne saurait trop regretter la perte de l'exemplaire du Dante qui avait appartenu à Michel-Ange : c'était un grand in-folio avec le commentaire de Landino, sur les marges duquel l'artiste avait dessiné à la plume tous les sujets intéressants du poème. Ce volume fut perdu, avec d'autres effets précieux, dans un navire qui périt en allant de Livourne à Civita-Vecchia.

inspiré dans la composition de ses tableaux. « La religion et l'amour, » dit M. Duppa, « composent le fonds de la plupart de ses sonnets; il a quelquefois traité les sujets religieux avec beaucoup de succès, mais il est monotone ou languissant dans les autres. Un mélange bizarre de platonisme et de théologie métaphysique y tient la place de sentiments plus vrais; c'était l'esprit de ce temps-là : mais on n'imagine point une véritable passion, quand on ne l'a point ressentie, et on est bien sûr de glacer et d'ennuyer les autres en leur peignant des sentiments dont on est soi-même peu touché. » Pour donner à nos lecteurs une idée du talent poétique de Michel-Ange, nous citerons ici une petite pièce de vers adressée à l'un de ses amis (Luigi del Riccio), et qui nous a paru l'une des plus intéressantes du recueil :

Non sempre al mondo è si pregiato e caro
Quel che molti contenta,
Che non sia alcun che senta
Quel ch'è lor dolce, a se crudo et amaro,
Ma spesso al folle volgo, al volgo ignaro
Convien ch'altri consenta,
E mesto, rida dov'ei ride e gode,
E pianga allor che più felice siede.
Io del mio duol quest'uno effetto ho caro,
Ch'alcun di fuor non vede
Chi l'alma attrista, o i suoi desir non ode,
Ne temo invidia, o pregio onore e lode
Del mondo cieco, che rompendo fede,
Più giova, a chi più scarso esser ne vede,
E vò per vie non caspeltate e sole.

« Ce qui plaît à la multitude n'est pas toujours si véritablement utile et précieux au monde, qu'il ne se rencontre des esprits qui n'y trouvent qu'amertume et affliction : mais souvent on est contraint de se conformer à l'opinion du vulgaire ignorant et insensé, de partager son rire et sa joie, quoiqu'on ait le cœur accablé de tristesse; de paraître affligé, lorsqu'intérieurement on éprouve un sentiment de bonheur. Pour moi, je tire au moins de ma mélancolie ce précieux avantage qu'au-

cun œil profane ne lit au fond de mon âme le sujet de sa tristesse, que personne n'entend ses vœux secrets. Ne craignant point l'envie, prisant peu les honneurs et les éloges d'un monde aveugle, qui, toujours prêt à trahir sa foi, prodigue ses faveurs aux cœurs faux et perfides, je marche dans des sentiers non frayés et solitaires. »

Comme ces poésies ont été rarement imprimées (1) et ne se trouvent pas communément, qu'il nous soit permis de citer encore le sonnet suivant, à la louange du Dante :

Dal mondo scese ai ciechi abissi, e poi
Che l'uno e l'altro inferno vide, e a Dio,
Scorto dal gran pensier, vivo salio,
E ne diè in terra vero lume a noi,

Stella d'alto valor co i raggi suoi,
Gli occulti eterni a noi ciechi scoprio,
E n'hebbe il premio al fin che'l mondo rio
Dona sovente a i più pregiati eroi.

Di Dante mal fur l'opre conosciute,
E'l bel desio da quel popolo ingrato,
Che solo a giusti manca di salute :

Pur fuss' io tal ; ch' a simil sorte nato,
Per l'aspro esilio suo con la virtute
Darei del mondo il più felice stato.

« Il descendit de ce monde dans les sombres profondeurs des abîmes, et après avoir contemplé l'un et l'autre enfer, guidé

(1) Le texte que nous avons sous les yeux, et qui fait partie de l'ouvrage de M. Duppa, a été imprimé exactement d'après l'Édition originale donnée par le petit-neveu de Michel-Ange, avec ce titre : *Rime di Michel-Agnolo Buonarroti, raccolte da Michel-Agnolo suo nipote. In Firenze, appresso i Giunti, con licenza de' superiori.* 1623. En 1726, Bottari donna à Florence une seconde édition de ces poésies en un volume in-12, intitulé : *Rime di Michel-Agnolo Buonarroti il vecchio, con una lezione di Benedetto Varchi, e due di Mario Guiducci sopra di esse.* M. Duppa avait déjà fait imprimer ces mêmes poèmes dans la première édition de son ouvrage (Londres, 1806, un volume in-4°). Les deux morceaux que nous citons ici sont sous les n^os^ CXX et LXXII, et les vers rapportés dans la première note de ce second extrait sont sous le n° CXXIV.

par sa sublime pensée, il s'éleva jusqu'au trône de Dieu, et sut nous en donner ici-bas une lumière véritable.

« Astre sans prix, ses rayons dévoilèrent à nos yeux environnés de ténèbres les secrets de l'éternité, et il en obtint enfin la récompense qu'un monde coupable réserve trop souvent aux héros les plus dignes de ses hommages.

« Ce peuple ingrat méconnut les services du Dante, et les nobles vœux que formait son cœur; car il n'y a que l'homme vertueux qui ne puisse échapper à la persécution.

« Oh! puissé-je lui ressembler! Destiné à un sort pareil au sien, je changerais avec joie le rang le plus éclatant pour son dur exil et pour sa vertu. »

Tel est, en général, le caractère des poésies de Michel-Ange; des pensées nobles et élevées, un style ferme et approprié à ces pensées, mais qui n'a pas toujours cet éclat, cette richesse et cette correction qui ne s'acquièrent que par des études sérieuses, et par un long exercice, même lorsque l'on est doué d'un grand talent; or il est évident qu'un artiste, dont la vie entière fut consacrée à de si grands et si continuels travaux, ne put donner aux lettres que quelques moments de loisir que lui laissaient par intervalles ses autres occupations. Écrire des vers était alors pour lui un nouveau moyen de répandre au dehors cette surabondance de dons précieux que la nature lui avait si libéralement départis.

Au reste, si les productions de son génie dans les autres arts commandent l'admiration, celles de son esprit en littérature inspirent un sentiment de respect et d'amour pour sa personne, lorsqu'on apprend par le témoignage de ses contemporains que ces sentiments si purs et si généreux, ces préceptes d'une raison si ferme et si éclairée qu'on rencontre dans ses écrits, dirigèrent en effet sa conduite dans tout le cours de sa vie. On aime à le voir s'écrier, dans quelques stances qu'il composa sur les délices de la vie champêtre : « O aveuglement de l'avarice! esprits bas et rampants, qui abusez des biens de la nature!... Dans votre insatiable fureur, vous oubliez combien

la vie est courte et combien peu de chose suffit à nos besoins (1) ! » lorsqu'on sait qu'en effet jamais homme ne fut plus sobre et plus modéré dans ses désirs, et que, dans les temps où il se vit le plus riche, il vécut toujours, disait-il lui-même, comme s'il avait été pauvre. On aime à le voir s'attendrir sur la mort de son vieux serviteur Urbino, devenu son ami plutôt que son domestique, et dire à l'archevêque Louis Beccadelli dans un sonnet qu'il lui adresse : « Je suis toujours avec vous par la pensée, et je pleure cependant mon bon Urbino, qui, s'il vivait, serait peut-être ici près de moi. Tel était mon désir..... Sa mort néanmoins m'avertit, et m'appelle vers un autre chemin ; il m'attend dans le ciel pour y habiter avec lui (2). » Mais combien on est plus touché de la vérité de ces sentiments lorsqu'on lit dans Vasari le trait suivant : « Michel-Ange, causant un jour avec ce fidèle serviteur, lui dit : Que deviendrais-tu, Urbino, si je venais à mourir ! — Hélas ! répondit-il, il faudrait bien que je servisse un autre maître ! — Pauvre garçon, reprit Michel-Ange, j'aurai soin que tu ne sois pas réduit à cette triste nécessité, et sur-le-champ il lui fit présent de deux mille écus. »

Plein d'enthousiasme pour son art, il savait rendre une justice franche et entière au mérite de ses devanciers et de ses contemporains. Lorsqu'il vit pour la première fois les bas-reliefs des portes de l'église de Saint-Jean à Florence,

(1) O avarizia cieca, o bassi ingegni,
Che disusate il ben della natura.
. . . . . .
Nè v'accorgete in insaziabil foco,
Che'l tempo è breve, e'l necessario è poco.
(*Rime*, n° CXXXI.)

(2) Perchè pensando son sempre con voi,
E piango intanto del mio amato Urbino,
Che vivo, or forse saria costà meco.
Cotal fu'l desir mio ; sua morte poi
Mi chiama e tira per altro cammino,
Et ei m'aspetta in cielo, a albergar seco
(*Rime*, n° CXXII.

exécutés par Laurent Ghiberti, il dit qu'ils étaient dignes d'orner les portes du ciel. En voyant des tableaux de Masaccio dans une autre église de la même ville : « Ces personnages-là étaient vivants du temps de Masaccio, » s'écria-t-il. On lui montra un jour un tableau de Jacques de Puntormo, qui n'avait alors que dix-neuf ans : « Si ce jeune homme vit, dit-il, et s'il continue à travailler ainsi, il portera son art jusqu'au ciel. » L'anecdote suivante, racontée par Vasari, fait voir aussi combien il était indulgent même pour les artistes les plus médiocres. Bugiardini, peintre sans aucun talent, avait entrepris de faire son portrait; après une séance de deux heures, le peintre invite Michel-Ange à voir s'il a saisi la ressemblance : « Comment! s'écrie celui-ci, vous avez placé un œil au milieu de la tempe? » Mais le pauvre peintre, après avoir bien examiné son ouvrage et le modèle qu'il avait sous les yeux, finit par déclarer qu'il voyait la chose comme il l'avait rendue. « Eh bien! reprit Michel-Ange avec beaucoup de sang-froid, continuez; c'est apparemment la faute de la nature. »

On peut juger par les faits de divers genres que nous a fournis l'ouvrage anglais que nous venons de parcourir, avec quelle scrupuleuse attention M. Duppa a étudié son sujet, et jusqu'à un certain point dans quel esprit il l'a traité. Nous regrettons que les bornes de cet extrait ne nous permettent pas de traduire, comme nous l'aurions désiré, ses réflexions générales sur les arts du dessin et les observations particulières sur les travaux de Michel-Ange qui se trouvent à la fin de l'ouvrage; elles nous ont paru, comme nous l'avons déjà dit, pleines de justesse, et dictées par un goût sûr et éclairé. Voici comment il termine ces réflexions : « Ce n'est qu'en étudiant les ouvrages de Michel-Ange qu'on peut le connaître à fond. Son génie était vaste et austère, quelquefois bizarre et capricieux : ce n'est pas toujours un modèle qu'il faille suivre sans précaution; mais on l'étudiera toujours avec beaucoup de profit. Ceux qui jusqu'à présent l'ont pris pour guide, n'en ont guère saisi que ces traits saillants qui se prêtent à une

imitation vague et peu fidèle ; leurs efforts malheureux n'ont abouti qu'à une sorte de caricature grossière. L'originalité, lorsqu'elle n'a pas sa source dans la nature, ou qu'elle n'est pas le résultat du sentiment, peut éblouir pour un temps les yeux du vulgaire ; mais ce qui ne ressemble à rien de ce qui peut être vu ou entendu, mourra bientôt avec son auteur, quelque ingénieux que soient les moyens par lesquels il tente d'égarer le goût du public. » C'est ainsi que M. Duppa développe l'épigraphe grecque qui accompagne le titre de son livre, et qui s'applique si bien, en effet, au grand artiste dont il a écrit la vie : ΜΩΜΗΣΕΤΑΙ ΤΙΣ ΜΑΛΛΟΝ Η ΜΙΜΗΣΕΤΑΙ. « On parviendra plutôt à le contrefaire qu'à l'imiter. »

XXX

Sur quelques ouvrages nouveaux où il est traité de l'éducation des filles. — (*Mercure de France*, avril 1810, tome XLI, p. 546.)

L'éducation de la jeunesse intéresse trop vivement toutes les classes de la société, et occupe la vie presque entière d'un trop grand nombre de personnes, pour qu'on puisse s'étonner de la multitude de livres que chaque année voit éclore sur un pareil sujet. En ceci, sans doute, comme dans tout le reste, le mauvais ou le médiocre l'emporte infiniment sur le bon ; mais parmi la foule de ceux qui consacrent leurs veilles à ce genre de travaux, s'il n'y a que très-peu de personnes qui parviennent à se distinguer par des succès véritablement remarquables, il n'y en a presque point aussi qui ne soient animés d'un zèle sincère, et dont les intentions ne soient pures. Cette seule réflexion doit suffire, ce me semble, pour désarmer la rigueur de la critique : le respect dû à la vérité veut qu'elle soit fran-

che, sévère même, sur un objet aussi important, mais l'équité veut qu'elle ne soit ni dure ni offensante envers ceux dont l'unique tort est de n'avoir pas réussi à faire tout le bien qu'ils avaient désiré ou espéré de faire. Tel est l'esprit dans lequel j'ai cru devoir examiner les trois ouvrages dont je vais parler, et qui tous trois traitent du même sujet.

Le premier est intitulé : *Conseils d'un père et d'une mère à leurs enfants, sur l'éducation de leurs filles* (1). La doctrine en est saine et les idées en sont pleines de justesse et souvent de sagacité. L'auteur ne se flatte point de présenter des vues neuves sur le sujet qu'il traite, ni d'enseigner des vérités inconnues jusqu'à lui; il n'a aspiré qu'à rassembler et à rapprocher, en les dégageant des erreurs qui les accompagnent quelquefois, les vérités trouvées et développées par les hommes de génie et les écrivains supérieurs qui ont déjà parcouru avec éclat cette intéressante carrière.

Le principe fondamental sur lequel repose tout l'ouvrage est que *le caractère de l'homme bien organisé n'est que le produit de ses premières habitudes, et que ses vices ou ses vertus sont dus à son éducation, c'est-à-dire, à l'influence de ses semblables sur son enfance et sur sa jeunesse.* Il faut convenir qu'en effet ceux qui attribuent en grande partie nos talents, nos qualités bonnes ou mauvaises à ce qu'ils appellent *la nature,* se sont trop rarement rendu compte de l'idée précise que l'on doit attacher à ce mot, et qu'on ne peut absolument en attacher aucune à celui d'*éducation,* si l'on refuse d'embrasser, avec l'auteur de cet écrit, « l'idée consolante qu'une fatalité aveugle ne rend pas l'homme bon ou mauvais; qu'il dépend de lui d'être vertueux et heureux, ou, pour mieux dire, que sa bonne ou sa mauvaise destinée est presque toujours le résultat nécessaire de la conduite de ceux qui le dirigèrent dans son enfance et dans sa jeunesse; qu'enfin, dès que nous commençons à sentir, à nous rappeler

(1) Un volume in-12, avec cette épigraphe tirée de l'ouvrage même : *Faites le bonheur de votre famille, et vous travaillerez au vôtre.* Chez Deterville, libraire, rue Hautefeuille, n° 8. 1810.

le passé et à en faire la comparaison avec le présent, nous commençons aussi à nous former des habitudes dont l'influence nous dirigera, ou même nous asservira plus ou moins dans la suite. » Mais, en adoptant cette partie de la doctrine d'Helvétius, l'auteur a soin d'y mettre les restrictions convenables : « Nous ne prétendons pas, dit-il, qu'on peut *pousser les succès* de l'éducation jusqu'à donner à tous les caractères des nuances égales et uniformes... Tant de hasards, de chocs, d'évènements imprévus se rencontrent dans le cours de la vie, qu'il serait fou de dire qu'on peut tout prévoir et tout maîtriser. »

Cet ouvrage, destiné spécialement à présenter aux parents les vues qui peuvent les diriger dans l'éducation de leurs enfants, traite plus en détail de celle des filles, parce que ce sont elles que l'on élève plus communément dans la maison paternelle, au lieu que l'usage et des motifs, à quelques égards impérieux, veulent que les garçons soit d'assez bonne heure envoyés dans les pensions ou autres établissements d'éducation publique. D'ailleurs, dans tout ce qui regarde les soins et la surveillance dont le premier âge doit être l'objet, les mêmes observations, les mêmes pratiques de conduite, peuvent, à quelques petites modifications près, s'appliquer également aux enfants de l'un et de l'autre sexe.

L'auteur a cru devoir présenter d'abord avec quelque étendue les motifs qui donnent une très-haute importance à l'éducation des femmes et développer les inconvénients de celle qu'elles reçoivent trop ordinairement : tout ce qu'il dit à sujet ne paraîtra peut-être commun ou rebattu qu'à ceux qui ne savent pas combien les idées raisonnables et saines ont besoin d'être représentées souvent et redites de mille manières pour devenir en effet communes, et combien il est à désirer qu'elles le deviennent. On accusera peut-être aussi d'exagération le tableau qu'il fait des inconvénients que présentent la plupart des pensionnats où l'on élève les jeunes demoiselles ; mais il faudrait démontrer que ces inconvénients sont particuliers à quelques établissements de ce genre, qui font excep-

tion entre tous les autres; au lieu que malheureusement ce sont, au contraire, ceux où l'éducation est raisonnable et sensée qui font exception. Mais, en avouant une vérité aussi triste, n'oublions pas que les préjugés ou les idées fausses du plus grand nombre des parents, sur un objet aussi important, mettent, en quelque sorte, les instituteurs et les institutrices dans la nécessité de les tromper, comme ils veulent absolument qu'on les trompe.

Sous ce rapport encore, l'ouvrage que j'annonce peut être fort utile en indiquant le véritable but qu'on doit se proposer dans l'éducation des filles, les qualités essentielles qu'on doit aspirer à leur faire acquérir, et les moyens les plus naturels et les plus sûrs de parvenir à ce but. Les conseils que donne l'auteur ont le mérite d'être également praticables pour toutes les conditions, ou plutôt de l'être surtout pour les familles qui composent la classe moyenne de la société, c'est-à-dire, celles où les habitudes de raison et de modération sont le plus nécessaires, et où heureusement aussi elles peuvent le plus facilement s'introduire, quand elles n'y existent pas. Il serait inutile, au reste, d'entrer ici dans le détail des vues et des préceptes que contient un livre très-court par lui-même. On n'apprendrait rien de nouveau à ceux qui ont eu occasion de réfléchir sur ce sujet et qui ont lu les meilleurs ouvrages qui en traitent. L'auteur des *Conseils,* etc., a su y puiser les vérités les plus utiles, et l'on voit, par la manière dont il les reproduit, que la méditation et l'expérience les lui ont rendues propres.

Je dois pourtant l'avouer, si le fonds et la plupart des détails de cet ouvage me paraissent tout-à-fait dignes d'éloges, la forme m'en a paru moins heureuse, et j'avais été d'abord prévenu défavorablement par le ton un peu trop dogmatique qui y règne dès le début. Dans tout le cours du livre, le père et la mère parlent toujours ensemble à leurs filles, ce qui donne au style une tournure trop uniforme et quelquefois pénible : d'ailleurs on a peine à se prêter à cette supposition de deux personnes pensant, parlant, observant, écrivant tou-

jours à la fois en commun, et l'idée qu'ils ont eue d'écrire chacun alternativement une page du manuscrit qu'ils ont remis, disent-ils, à leurs filles, sera peut-être trouvée un peu puérile. On est peut-être aussi choqué involontairement de la sorte d'affectation que l'auteur, ou les auteurs, mettent à se citer eux-mêmes pour modèles dans presque toutes les circonstances importantes, et de l'admiration un peu trop naïve qu'ils témoignent pour leurs propres succès; en sorte que plusieurs fois leur langage est en contradiction avec la modeste simplicité qui est visiblement dans leur intention. Mais ces défauts, si réellement on peut leur donner ce nom, et si ce n'est pas moi qui ai tort de juger ainsi, n'empêchent pas que le livre ne soit, comme je l'ai dit, fort utile et fort estimable, et l'on ne saurait trop exciter l'auteur, ou les auteurs, à publier la seconde et la troisième partie de ces *Conseils*, où ils annoncent qu'ils traiteront de ce qui est relatif à l'instruction de l'adolescence, et de tout ce qui tient au développement des passions. Ce complément ne peut qu'être extrêmement intéressant, soit qu'ils jugent à propos de le produire sous la même forme, ou qu'ils trouvent convenable de la modifier un peu.

Les *Promenades instructives et morales de M^me^ de Maintenon avec deux demoiselles, élèves de Saint-Cyr* (1), ouvrage qui n'est pas, comme le précédent, destiné aux parents ou aux institutrices, mais aux jeunes personnes elles-mêmes, auraient peut-être offert beaucoup d'agrément et d'intérêt, si le cadre avait été rempli avec assez de jugement et de talent. M^me^ de Maintenon, douée d'un esprit éminemment juste, éclairé et délicat, d'une raison exercée et mûrie par l'observation profonde des hommes et du monde, placée par la fortune dans des circonstances aussi extraordinaires que variées, où toutes les passions qui peuvent agiter le cœur humain s'étaient manifestées à elle sous toutes les formes qu'elles peuvent prendre, d'autant moins susceptible de s'en laisser imposer par celles

(1) Un volume in-12. Chez H. Nicolle, libraire, rue de Seine, n° 12. 1809.

des autres qu'elle avait su asservir les siennes propres à un système de conduite calculé et suivi avec autant d'habileté que de persévérance ; Mme de Maintenon enfin, qui avait fait de l'éducation des femmes l'objet particulier de ses réflexions, était sans doute un digne interprète des plus sages et des plus intéressants préceptes que l'on pût donner sur ce sujet ; les mettre dans sa bouche, était déguiser sous l'attrait d'une fiction qui avait un degré de vraisemblance suffisante ce que l'exposition toute simple des mêmes vérités pouvait avoir d'aride et de languissant. Malheureusement, l'auteur n'a su saisir ni les opinions, ni les sentiments, ni surtout le langage qu'il convenait de prêter à cette femme célèbre, et il est impossible de se montrer plus qu'il ne l'a fait au-dessous d'une pareille tâche.

En effet, quel homme un peu instruit, je ne dis pas de tous les détails qui regardent Mme de Maintenon, mais seulement de la manière de penser générale à cette époque au sujet de la religion, croira que cette dame si célèbre par sa dévotion aurait pu dire à de jeunes personnes qu'elle se chargeait d'instruire et de diriger : « Je désirerais que vous ne formassiez vos opinions, en matière de religion, que sur l'Écriture sainte. Vous embrasserez celles que vous trouverez clairement révélées. » Comment l'auteur a-t-il pu ignorer assez complètement tout ce qui concerne Mme de Maintenon elle-même, et le genre d'esprit du monde et des sociétés où elle a vécu, pour oser lui prêter le jargon ridicule d'une héroïne de roman moderne ? « *Éveillez* ici, mes chères filles, *toute votre sensibilité*. L'amitié, *le sentiment*, les plus douces affections de l'âme, vont dorénavant être l'objet de nos entretiens ; c'est pourquoi vous me voyez aujourd'hui chercher les lieux les plus solitaires de ce parc, leurs épais ombrages, etc., etc. » Il y a encore *des gazons émaillés de mille pâquerettes, des accents doux et prolongés du rossignol, des ruisseaux, de la mélancolie*. Ce serait faire injure au jugement du lecteur que d'insister davantage sur l'inconvenance d'un pareil langage.

Mais ce qui est encore plus inconcevable que tout le reste,

c'est l'étrange théorie que l'auteur prête à M^me^ de Maintenon au sujet *des liaisons du cœur entre les deux sexes*. S'il arrive à une jeune fille de ne pouvoir résister au désir de faire confidence de son secret à quelqu'un, le choix de la personne qui doit en être dépositaire exige, suivant lui, la plus grande circonspection : et d'abord si c'est *une amie* à qui l'on s'adresse, « il faut bien prendre garde *que ce ne soit pas* une personne engagée dans les liens du mariage, surtout si le plus parfait accord règne entre elle et son époux » ; ce sont les propres paroles de l'auteur : et veut-on savoir pourquoi il recommande cette précaution ? il va nous le dire : « C'est qu'il est des moments dans cet état où l'on n'est pas assez sur ses gardes, et dans lesquels votre amie, quoique la plus digne et la plus estimable des femmes, peut laisser échapper quelques mots que, dans d'autres instants, et à tout autre qu'à son mari, elle aurait été incapable de se permettre.» Et le résultat de toutes ces belles réflexions, c'est que *peut-être ne ferait-on pas si mal* de donner aux hommes la préférence pour de pareilles confidences. Ne voilà-t-il pas des jeunes personnes bien endoctrinées ?

Je ne m'arrêterai point à relever les fautes de langage, les expressions triviales ou inconvenantes qui se rencontrent presque à chaque page dans ce livre. J'en ai dit assez pour qu'on puisse l'apprécier à sa juste valeur ; et, quoique l'éditeur prétende qu'il est *non-seulement utile mais nécessaire aux jeunes personnes*, etc., je suis très-persuadé qu'il n'y a point de parents sensés qui ne doivent s'empresser de l'écarter des mains de leurs filles, à moins qu'ils ne soient bien sûrs qu'elles auront assez de raison pour voir combien il en est dépourvu.

Les *Discours sur l'éducation des femmes*, etc. (1), dont il me reste à parler, ont été prononcés, comme nous l'apprend l'auteur lui-même, devant une assemblée nombreuse et brillante, qui a daigné les approuver, et ces suffrages lui font espérer

(1) *Discours sur l'éducation des femmes, et plan d'éducation pour une jeune princesse*, etc. Brochure in-12 de 112 pages. A Paris, chez Lebel et Guitel, libraires, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 27. 1810.

ceux de ses lecteurs. Il est fâcheux qu'un professeur de littérature et de botanique médicale (ce sont les titres que prend l'auteur), livré depuis longtemps à l'enseignement, ne sache pas encore que les éloges donnés à l'orateur dans une distribution de prix sont une politesse d'usage, qui ne tire nullement à conséquence ; et, puisqu'il faut dire ici ce que j'en pense, les applaudissements que lui ont procurés son *Discours pour l'examen du mois de mars,* et son *Discours de clôture*, prouvent uniquement l'indulgence de l'assemblée qui les entendait. Il me semble, en effet, qu'on eût été fort excusable de ne pas goûter beaucoup des phrases telles que celle-ci : « *Vos demoiselles*, Messieurs, ne craignons point de le dire, ont reçu trop d'éloges, pour qu'il soit nécessaire de rappeler, à leur louange, que l'année est trop peu avancée pour que nous ayons pu approfondir nos matières, et que les rigueurs de la saison, dont nous sortons à peine, ne s'opposaient pas peu à leurs progrès. » En voyant l'auteur, dans ce même *Discours du mois de mars*, citer parmi les femmes célèbres *Jeanne d'Arc, d'Orléans*, j'ai craint un moment qu'il ne se fût imaginé que notre illustre héroïne, si connue sous le nom de *Pucelle d'Orléans,* était née dans cette ville qu'elle arracha aux mains des Anglais ; et si l'on peut pardonner une pareille erreur au professeur de botanique, il faut avouer qu'elle serait inexcusable dans le professeur de littérature ; mais je me suis sûrement trompé : c'est peut-être une faute d'impression, ou peut-être l'orateur s'est il fait scrupule de prononcer le véritable surnom de Jeanne d'Arc devant son auditoire.

Je ne m'arrêterai point à examiner le *Discours de clôture,* ni *la note* qu'une princesse étrangère a demandée au professeur, pour l'éducation de *sa demoiselle ;* je rendrais volontiers justice au zèle et aux bonnes intentions de l'écrivain ; il paraît avoir voulu suivre plus particulièrement dans ce dernier écrit la doctrine et les opinions de Condillac, et certes c'était choisir un fort bon guide, mais il n'a pas assez pris soin de démêler ses propres idées sur le sujet qu'il voulait traiter ; il n'a saisi que

très imparfaitement les vues du philosophe sur l'autorité duquel il s'appuie, et en tout je crois qu'il aurait mieux fait de mûrir davantage les écrits qui composent ce petit volume, avant que de les livrer à l'impression.

XXXI

Des effets de la religion de Mohammed, pendant les trois premiers siècles de sa fondation, sur l'esprit, les mœurs et le gouvernement des peuples chez lesquels cette religion s'est établie. **Mémoire qui, sous l'épigraphe : *Fatis accede deisque*, a remporté le prix d'histoire et de littérature anciennes de l'Institut de France, le 7 juillet 1809 ; par M. Œlsner, ci-devant plénipotentiaire de la ville libre de Francfort auprès du Directoire de la République française. — Un volume in-8. A Paris, chez F. Schœll, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 29. 1810. (*Mercure de France*, juin 1810, t. XLII, p. 462.)**

La classe d'histoire et de littérature anciennes de l'Institut avait proposé pour sujet du prix qu'elle est dans l'usage de distribuer chaque année, *d'examiner quelle a été, pendant les trois premiers siècles de l'hégire, l'influence du mahométisme sur l'esprit, les mœurs et le gouvernement des peuples chez lesquels il s'est établi.*

Le mémoire dont on va rendre compte fut envoyé au concours de l'année 1807, et obtint dès lors une mention honorable : ce témoignage flatteur de la part de ses juges engagea l'auteur à redoubler de zèle et d'application pour obtenir enfin leurs suffrages, et, profitant des observations auxquelles son premier essai avait donné lieu, il réussit en effet à satisfaire complètement les savants qui avaient déjà applaudi à ses efforts, et

c'est le mémoire couronné en 1809 qu'il publie aujourd'hui. Il serait superflu d'ajouter nos éloges au suffrage de l'Institut ; nous nous bornerons donc à faire connaître, autant que cela est possible dans un extrait peu étendu, les principales vues et les idées les plus remarquables que renferme le mémoire de M. Œlsner, et nous observerons seulement, à ce sujet, que, parmi les nombreux services rendus aux sciences et aux lettres par les compagnies savantes depuis leur établissement, un des plus signalés, sans doute, est cette direction aussi utile qu'intéressante qu'elles ont donnée à l'esprit de recherche par les questions pour la solution desquelles elles offrent des récompenses glorieuses, par l'appui et l'encouragement qu'elles ne cessent de donner aux hommes de tous les pays qui exercent leur esprit et cultivent leur raison. A cet égard, et ce n'est assurément pas le seul, l'influence avantageuse qu'elles ont exercée sur le progrès et sur la propagation des connaissances humaines est incontestable.

L'auteur du mémoire que nous analysons a divisé son travail en deux parties, dans lesquelles il a embrassé la série des faits relatifs aux deux périodes les plus remarquables de l'histoire des Musulmans, dont se composa à peu près l'intervalle des trois premiers siècles de l'hégire (1). Dans la première partie, qui comprend une période d'environ cent trente ans, depuis Mahomet jusqu'à la chute des califes Ommyades, ses successeurs immédiats, il traite successivement de l'état de l'Arabie, des mœurs, du caractère et de la disposition des esprits dans ce pays et dans les contrées voisines à l'époque où cet homme extraordinaire y opéra la plus étonnante révolution dont les annales du monde fassent mention. Il observe la naissance et les progrès de ce fanatisme ardent, de cet esprit de prosélytisme dont les premiers sectateurs de l'islamisme se montrèrent animés, le

(1) C'est, comme on sait, le nom qu'on donne à l'ère musulmane, d'un mot arabe qui signifie *fuite;* elle date de la nuit du 16 juillet 622 de l'ère chrétienne, parce que c'est dans cette nuit que Mahomet partit de la Mecque pour se réfugier à Yatrib, plus communément connue sous le nom de Médine.

génie militaire des Sarrasins qui seconda si merveilleusement leur passion dominante, les causes de corruption et de dégradation, les discordes, tant civiles que religieuses, qui, dans la Perse, et surtout dans l'empire d'Orient, devinrent pour eux une nouvelle occasion, un nouveau moyen de succès. Enfin il puise aux sources les plus authentiques des détails non moins curieux qu'instructifs sur la succession et l'étendue des conquêtes des premiers Mahométans, sur l'établissement des nombreuses colonies qu'ils fondèrent, sur leur forme de gouvernement, sur leurs mœurs et sur l'esprit agricole qui se développa assez promptement et avec beaucoup de succès parmi eux. Cette partie du travail de M. Œlsner est terminée par un parallèle entre les Ommyades et les Abassides, nouvelle dynastie qui succéda au trône des califes, et qui prit son nom de Aboul Abbas, le premier d'entre eux et l'auteur de la révolution.

C'est ainsi que l'auteur prépare et amène la seconde partie de son ouvrage, qui comprend proprement cette période même du règne des Abassides, jusque vers le temps où leur empire commença à se diviser, et où l'Égypte et l'Afrique s'en emparèrent sous le gouvernement des califes appelés Fatimites, vers l'an 296 de l'hégire ou 909 de notre ère (1).

Cette dernière partie du mémoire renferme un tableau abrégé de l'état de la littérature chez les Sarrasins, de leurs opinions, de leurs connaissances en jurisprudence, en politique, en médecine, en un mot des progrès rapides par lesquels ils s'élevèrent pendant quelque temps à un degré de supériorité remarquable par rapport aux nations chrétiennes de l'Europe, qui étaient à la même époque dans un état complet de barbarie. Les Arabes, dans les beaux temps du règne des califes Abassides, se trouvèrent véritablement sur la route d'un perfec-

(1) On sait que l'Espagne fut arrachée aux califes abassides, et que, dès l'avènement de cette nouvelle dynastie, Abdérame, premier roi de Cordoue, et le seul prince de la famille des Ommyades qui eût échappé à la fureur de l'usurpateur, s'établit dans cette partie de l'Europe une souveraineté indépendante, vers l'an 138 de l'hégire, ou 756 de l'ère chrétienne.

tionnement qu'on voit avec regret s'arrêter et déchoir presque aussi rapidement qu'il s'était opéré. Ils cultivèrent avec ardeur toutes les sciences et toutes les branches de la littérature ; les beaux-arts seuls furent négligés par eux, particulièrement les arts du dessin, que leur culte proscrivait expressément.

On lira sans doute avec plaisir les réflexions judicieuses que fait à ce sujet l'auteur du Mémoire : « Une des causes, dit-il, qui arrêtèrent l'essor du génie arabe, c'est que l'islamisme regardait la plupart des beaux-arts comme des hérésies. Ces arts, qui ne prétendent qu'à nous occuper agréablement, vont plus loin dans leurs effets. Tandis qu'ils charment les sens, qu'ils excitent l'imagination, et qu'ils entretiennent la sensibilité, ils augmentent la capacité de l'âme. En épurant le goût, ils perfectionnent le jugement, car le goût lui donne la certitude d'un heureux instinct qui réagit sur toutes nos facultés intérieures ; et, comme les ressorts de l'esprit se tiennent réciproquement, l'un participe tôt ou tard à l'engourdissement de l'autre. Enfin, il est impossible que le génie d'un peuple remplisse bien une grande sphère de développement, lorsqu'il ne se dilate pas en tous sens. »

L'ouvrage est terminé par quelques considérations sur le commerce des Arabes, dans l'intérieur de leur vaste empire, en Espagne, à Constantinople, sur la côte d'Afrique, dans l'Inde et en Chine. L'auteur y signale les causes de prospérité et d'agrandissement que devaient donner à leurs relations commerciales les habitudes et les opinions des Musulmans ; l'encouragement qui résultait, pour la profession de commerçant, de l'exemple du prophète lui-même qui avait commencé par l'exercer, et des termes honorables dans lesquels il en parle dans le Koran, en sorte que cette profession n'éprouva point chez les Sarrasins l'inconvénient qui, chez nous, par exemple, a longtemps arrêté son essor, le dédain des classes privilégiées ou des hommes élevés en dignité. Revenant ensuite à l'examen des circonstances qui amenaient chez ces mêmes peuples la décadence de leur activité commerciale, il n'oublie pas de faire remarquer, avec

Montesquieu, que l'erreur de Mahomet, qui confondit la notion de l'intérêt avec celle de l'usure, doit être comptée comme une des principales causes de cette décadence, par l'intensité même que les lois prohibitives donnèrent à ce fléau qu'elles voulaient détruire. Mais une cause plus générale et plus profonde qu'aucune autre de celles qui contribuèrent au déclin rapide de la prospérité des Sarrasins, c'est le despotisme politique qui, arrêté un moment par les circonstances au milieu desquelles l'islamisme était né et s'était propagé, tendit chaque jour à devenir plus absolu; c'est cette maladie, en quelque sorte endémique chez les nations asiatiques, et qui semble destinée à arrêter chez elles toutes tendances vers un meilleur ordre de choses, auquel des circonstances extraordinaires et imprévues pourraient donner lieu.

En effet, un phénomène dont on ne peut s'empêcher d'être vivement frappé, en réfléchissant sur l'histoire des peuples de l'Europe, comparés à ceux de l'Asie, c'est que ceux-ci, en exceptant toutefois les hordes errantes des Tartares et des Arabes, plus particulièrement connus sous le nom de *Bédouins*, ont été constamment soumis à un despotisme absolu, tandis que la tendance générale du caractère et des opinions chez ceux-là a toujours réprouvé cette forme de gouvernement, qui n'a jamais pu s'y établir que pendant des intervalles de temps plus ou moins longs, et tantôt chez une nation, tantôt chez une autre, mais à aucune époque chez toutes. Il paraît à peu près hors de doute que l'ignorance est la principale cause qui maintient chez les nations de l'Asie une forme d'administration si désastreuse pour les peuples, et si fatale surtout aux souverains et à leurs familles; mais cette ignorance n'est point, comme on est généralement porté à le croire, le produit des dogmes ou des opinions religieuses des Asiatiques, et de la religion de Mahomet en particulier. L'Évangile, qui promet le royaume du ciel aux pauvres d'esprit, et dont les maximes tendent toutes à humilier la raison, et à inspirer du mépris pour la vanité des sciences humaines, était peut-être d'autant plus propre à produire

cet effet, qu'il n'a pas manqué de se trouver dans tous les temps et dans tous les pays des fanatiques disposés à pervertir l'esprit de ces maximes si salutaires quand elles sont prises dans le véritable sens que leur donnait leur auteur. Les principes de Mahomet sur le même sujet auraient dû, au contraire, singulièrement favoriser l'instruction et le désir d'acquérir des connaissances dans les pays où sa religion fut adoptée; quoi de plus propre en effet à produire un pareil résultat que les maximes suivantes du prophète arabe, rapportées par M. Œlsner : « Enseignez la science, car celui qui l'enseigne craint Dieu, et qui la désire, l'adore; qui en parle, loue le Seigneur; qui dispute pour elle, livre un combat sacré; qui la répand, distribue l'aumône aux ignorants, et qui la possède, devient un objet de vénération et de bienveillance. » « L'étude des lettres, dit-il encore, vaut le jeûne, et leur enseignement vaut la prière. A un cœur noble elles inspirent des sentiments plus élevés, et elles humanisent les pervers. » Comment est-il arrivé cependant que l'ignorance a toujours asservi les peuples d'Asie, qu'au milieu des bouleversements dont cette vaste contrée a été sans cesse le théâtre, il ne s'y soit pas fait une seule révolution dans la forme des gouvernements et dans le système des idées ou des habitudes de ces peuples, que même une religion nouvelle n'en ait pas pu rompre le cours? C'est une question qui n'est peut-être pas indigne d'occuper la sagacité des esprits les plus éclairés.

La question inverse de celle qu'a traitée M. Œlsner, dans son Mémoire, n'aurait peut-être pas été tout à fait sans intérêt aussi: jusqu'à quel point l'esprit, les mœurs, et les opinions ou habitudes morales et politiques des peuples pour qui elle était destinée, ont-ils influé sur la religion de Mahomet? On peut même dire de toute fausse religion, comme celle-là, qu'elle est incessamment modifiée, depuis son origine et dans tout le cours de sa durée, par les mœurs et les opinions des hommes qui la professent. Il n'y a, comme on sait, que la vérité dont le caractère soit l'immutabilité, et qui soit ce qu'elle est par elle-même, et indépendamment de tout intérêt des passions, de toute com-

binaison de la politique humaine. Mahomet prêcha l'unité de Dieu et renversa les idoles du temple de la Mecque, parce que l'idée abstraite d'une divinité unique convenait très-bien aux Arabes du désert, qui ne peuvent avoir ni temples ni images, et parce que la garde du temple et le culte des idoles étaient le privilège particulier des Koreischites ses adversaires, qui jouissaient des plus grandes richesses et du plus grand crédit dans sa patrie. Il ne parle dans le Koran d'Abraham et de Moïse qu'avec le plus grand respect, parce que c'était un moyen d'attirer à lui les Juifs; et, en mettant Jésus-Christ au rang des prophètes, il ménageait et attirait également les chrétiens qui se trouvaient en grand nombre dans ces contrées. Les hommages même qu'il rend à la Vierge, qu'il nomme pure et immaculée, lui conciliaient en particulier les Nestoriens, secte de chrétiens alors aussi fort nombreuse, et qui professaient à peu près les mêmes opinions à cet égard, puisqu'ils niaient que la Vierge fût la mère de Jésus-Christ comme Dieu, bien que par l'opération du Saint-Esprit elle l'eût enfanté sans contracter de souillure, etc., etc. En un mot, tout prouve que la religion de Mahomet n'a été composée que d'opinions et de dogmes qui tous existaient avant lui, et, pour ainsi dire, autour de lui, et sous *l'influence* non seulement de l'esprit et des mœurs des peuples chez lesquels elle s'est établie, mais très-souvent même sous l'influence des plus petites circonstances de sa vie, puisqu'il savait très-bien, au besoin, faire descendre du ciel un verset de l'Alcoran, soit pour se faire autoriser à prendre sa part du butin quand il avait d'abord cru devoir la refuser, soit pour d'autres occasions tout aussi peu importantes.

Au reste, il faut l'avouer, ces questions *d'influence* d'une cause souvent très-vague et très-indéterminée, ou du moins très-compliquée, sur un ordre de choses qui lui-même se compose d'une infinité d'éléments très-difficiles à déterminer, sont presque impossibles à résoudre à la rigueur. Aussi voyons-nous que l'auteur du Mémoire qui nous occupe a plutôt présenté le tableau *des effets* de la religion de Mahomet, etc., comme le

porte le titre de son livre, que celui de *l'influence* de cette religion, comme le demandait le programme de l'Institut, ce qui n'a pas empêché qu'on ne rendît justice aux talents et à l'érudition peu commune qu'il y a développés. L'ouvrage de M. Œlsner est, à proprement parler, un tableau historique et philosophique de la naissance et des progrès de l'islamisme, des circonstances diverses par lesquelles ont passé les peuples qui l'ont fondé, de leurs arts, de leurs mœurs, de leurs sciences, etc.; et, par cette raison même, la lecture en est aussi attachante qu'elle est instructive par le grand nombre de faits qu'il y a rassemblés, et par l'indication scrupuleuse des sources où il les a puisés. Les observations qui lui sont propres décèlent un esprit accoutumé à réfléchir, à généraliser ses idées, et à envisager dans leur ensemble de vastes séries de causes et d'effets, d'où il sait faire souvent ressortir les résultats les plus importants pour la morale, pour l'ordre public, en un mot, pour tout ce qui peut intéresser le bonheur des hommes en société.

Son style n'est pas exempt de fautes, sans doute; on y rencontre de temps à autre des traces légères de germanisme, particulièrement dans l'emploi des prépositions, etc.; mais il y a assurément beaucoup de mérite à écrire en français comme il le fait, et l'on trouve dans son ouvrage plusieurs morceaux qui n'offrent pas la moindre trace de ces défauts qu'il est si difficile à un étranger d'éviter. De ce genre, est le tableau suivant des mœurs des Sarrasins dans les premiers temps de leur ferveur religieuse; on y trouvera, ce me semble, l'intérêt des sentiments et des idées, uni à la correction et à la facilité de l'expression: « Un heureux mélange de simplicité et d'énergie, de désintéressement et de bonne foi, de modestie et de bravoure, de piété et d'amour pour la chose publique, fait le charme de ces mœurs. La médiocrité des besoins donnait de l'indépendance personnelle, la sobriété garantissait contre les écarts des passions, la sainteté du serment et le respect pour les droits et la propriété de chacun mettaient tout le monde à l'abri de l'oppression et de la misère. Telle était la crainte de jouir d'un bien

mal acquis, que de grands personnages ne voulaient devoir leur subsistance qu'au travail de leurs mains. Le simulacre de cette délicatesse passa jusqu'aux Abassides, qui, entourés de la pompe d'une cour orientale, faisaient des paniers et des nattes que leurs courtisans s'empressaient d'acheter au poids de l'or. L'horreur pour l'injustice, le mépris des choses de ce monde, l'ardeur pour la propagation de la foi, un maintien grave, une conduite franche et loyale, forment les traits caractéristiques de la première époque de l'islamisme. L'empereur des Musulmans, maître de toute l'Arabie, de l'Égypte, d'une partie de la Nubie et des côtes d'Afrique, régnant sur la Palestine, la Syrie, la Mésopotamie, l'Irach et nombre d'autres provinces de la Perse, vient une nuit trouver Abd-ur-Rhaman pour aller faire avec lui la garde de Médinah, afin que la paix de quelques étrangers, arrivant avec des marchandises, ne soit pas troublée; et c'est le même Omar qui, dans une autre occasion, s'écrie avec une noble fierté : « Moi, jadis pauvre berger, gardant les troupeaux de mon père, je ne reconnais aujourd'hui rien au-dessus de moi que le maître des cieux. » C'est ce même Omar qui, ayant entendu les plaintes d'un juif contre un gouverneur de province, traça sur une brique grasse qui lui tomba sous la main : « Faites cesser les plaintes qu'on me fait de vous, ou quittez votre gouvernement. »

Nous regrettons de n'avoir pu donner, dans cet extrait, qu'une idée assez imparfaite de tout ce que le travail de M. Œlsner contient de curieux et d'intéressant, mais s'il a été forcé lui-même de presser et d'accumuler les faits et les idées, pour traiter son sujet dans l'espace qui lui était prescrit, que pouvions-nous faire autre chose qu'indiquer sommairement les objets dont se compose son Mémoire, nous qui sommes réduits à nous resserrer dans des limites encore plus étroites? Quoique nous eussions dû voir avec satisfaction quelqu'un de nos compatriotes traiter ce sujet avec toute l'érudition et toute la sagacité nécessaires pour obtenir les suffrages du corps savant qui l'avait proposé, nous nous féliciterons néanmoins de l'im-

partialité qui a fait adjuger le prix à un étranger. Déjà il est arrivé plusieurs fois aussi que des Français ont été couronnés par le suffrage des académies établies dans les autres pays de l'Europe, et ce noble échange de succès et de lumières imprime au siècle qui en est témoin un caractère imposant d'amour de la vérité, de penchant pour tout ce qui est bon et utile, de quelque part qu'il vienne. Les compagnies savantes donnent en cela, aux individus qui se consacrent à la culture des sciences et des lettres, dans quelque pays qu'ils soient, un exemple qu'ils doivent s'empresser d'imiter. Il est bon, sans doute, d'observer les différences caractéristiques qui existent entre les lettrés, ou plutôt entre les procédés que suivent les gens de lettres des diverses contrées, dans leurs travaux et dans leurs études, parce qu'il peut y avoir quelque utilité à constater les faits de ce genre ; mais il est au moins superflu d'insister beaucoup sur ces différences, d'en faire la base d'une classification toujours sujette à de grandes difficultés ; il peut même y avoir quelque inconvénient à insister sur ces prétendues distinctions, qui peuvent si facilement devenir un sujet de divisions entre des hommes qui, pour leur intérêt aussi bien que pour celui de la société, doivent marcher unis vers un seul et même but : la vérité et l'utilité générale.

XXXII

Eudoxe. Entretiens sur l'étude des Sciences, des Lettres et de la Philosophie ; par J.-P.-F. Deleuze. — Deux vol. in-8°. — Prix, 12 fr., et 15 fr. 25 cent. franc de port. Paris, chez Fr. Schoell, libraire, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 29, 1810. (*Mercure de France*, août 1810, t. XLIII, p. 465.)

Cet ouvrage est du petit nombre de ceux qui se distinguent également par l'importance du but que l'auteur s'est proposé,

et par le mérite de l'exécution. La plupart des livres où l'on traite de la méthode d'étudier les sciences sont destinés à servir de guides aux jeunes gens qui commencent le cours ordinaire des études classiques, ou qui y sont déjà avancés; mais ils n'y trouvent pas assez de renseignements pour se diriger dans la carrière de l'instruction, lorsque, livrés à eux-mêmes, à leur entrée dans le monde, il leur serait si nécessaire d'adopter des conseils salutaires sur le plan de conduite qu'ils doivent suivre désormais. Cependant on convient généralement que c'est de la *seconde éducation*, c'est-à-dire de celle qu'on se donne, en quelque sorte, à soi-même, à l'époque dont je parle, que dépend presque entièrement le succès de nos travaux dans tout le cours de notre vie : l'on doit donc savoir gré à M. Deleuze d'avoir porté son attention sur un objet aussi important, et d'avoir recueilli dans les meilleures sources, et dans la conversation des hommes les plus éclairés les conseils qu'il offre ici aux jeunes gens qui ont la noble ambition de se distinguer par leurs connaissances et par les services qu'ils espèrent rendre un jour à la société. Pour exécuter un pareil travail, il fallait joindre à des lumières peu communes un grand discernement et un zèle ardent pour le bien public, et le livre seul de M. Deleuze suffirait pour prouver qu'aucun de ces précieux avantages ne lui a manqué.

Il suppose qu'*Eudoxe* sortant, à l'âge de vingt ans, de l'université de Gœttingue, où il a terminé sa première éducation avec tout le succès qu'on peut attendre des plus heureuses dispositions, unies à un goût décidé pour les sciences, vient, suivant les dernières volontés de son père, trouver l'ami intime dont celui-ci lui a expressément recommandé de rechercher et de suivre les conseils pour diriger sa jeunesse ; cet ami est *Ariste*, père de famille également recommandable par ses rares connaissances et par ses vertus ; il habite une maison de campagne voisine du lac de Genève. C'est dans les entretiens d'Eudoxe avec cet homme respectable que se développe tout un plan d'études que l'auteur a conçu et qu'il a voulu rendre

aussi complet qu'il était possible, comme le plus approprié au but qu'il s'est proposé. Eudoxe, qu'on suppose avoir rédigé ces entretiens, avant de quitter le séjour champêtre où ils se sont passés, y mêle le récit de quelques incidents où la famille d'Ariste paraît, pour ainsi dire, dans le fond du tableau, et qui servent à confirmer la haute idée qu'il nous donne de la sagesse et de la bonté du philosophe dont il retrace les leçons.

Peut-être quelques personnes n'approuveront-elles pas l'espèce de fable ou de fiction à laquelle l'auteur a cru devoir rattacher les diverses parties du grand ensemble de vues et de principes qu'il expose; peut-être penseront-elles qu'en général cette forme est peu convenable pour les ouvrages de ce genre, parce que, si l'on donne assez de développement à la partie romanesque de l'ouvrage, pour qu'elle puisse avoir un véritable intérêt, les objets plus sérieux que s'y trouvent mêlés deviennent trop subordonnés pour produire sur l'esprit des lecteurs tout l'effet qu'on en attendait; tandis que si, d'un autre côté, on laisse à ces mêmes objets la prépondérance qu'ils doivent naturellement avoir, la fable devient à son tour d'un intérêt tellement secondaire, que tout ce qui s'y rapporte n'est plus, en quelque sorte, qu'un hors-d'œuvre, dont l'effet est plutôt de distraire l'attention que de plaire à l'imagination. J'avoue, quant à moi, que je partage un peu ce sentiment: mais ce léger défaut, si c'en est un, peut très-facilement disparaître dans une édition subséquente, et il y a lieu d'espérer que l'ouvrage de M. Deleuze n'en restera pas à la première.

Au reste, on ne peut qu'applaudir à l'idée qu'il a eue de supposer que le jeune homme à qui s'adressent ses leçons, non-seulement a terminé ses premières études avec succès, mais même a pris la résolution de suivre la carrière des sciences avec le projet de consacrer sa vie entière à la philosophie, comme lui offrant le moyen le plus puissant et le plus noble d'être utile aux hommes en les éclairant. Cette fiction est d'autant plus légitime qu'elle donne occasion à l'auteur d'embrasser dans son plan la presque-totalité des connaissances humaines,

d'en montrer l'enchaînement méthodique tel qu'il l'a conçu, et de faire apercevoir les rapports plus ou moins sensibles qui les unissent, l'influence plus ou moins directe qu'elles exercent les unes sur les autres. Il a eu d'ailleurs soin de faire observer, dans plusieurs endroits de son livre, qu'il ne regarde point la philosophie, proprement dite, comme une profession ; il pense, au contraire, qu'il est du devoir de chaque individu de se vouer autant qu'il le peut à quelque emploi particulier, à quelque science qu'il doit cultiver plus spécialement, parce que c'est le moyen le plus direct et le plus sûr d'acquitter sa dette envers la société.

Je parcourrai successivement les différents sujets qui sont traités dans l'ouvrage de M. Deleuze, suivant l'ordre qu'il leur a assigné dans les neuf entretiens dont son livre se compose.

L'auteur commence par déterminer, avec autant de précision qu'il est possible, le degré d'instruction où il suppose qu'Eudoxe est parvenu au moment où Ariste entreprend de lui tracer un plan d'études qui doit occuper une grande partie de sa vie. Il suppose que, dans les années qu'a duré son séjour à Gœttingue, le jeune adepte de la philosophie a fait assez de progrès dans l'intelligence des langues grecque et latine, pour être en état de lire avec facilité les écrivains les plus importants dans ces deux langues, dont quelques-uns lui sont même devenus familiers dans le cours de ses premières études ; qu'il a acquis de plus des notions élémentaires d'histoire, de géographie, de chronologie, de calcul et de géométrie, etc., en un mot que si Eudoxe n'a encore pénétré fort avant dans aucune des sciences auxquelles il s'est appliqué, il a du moins des idées nettes et précises sur leurs éléments, et qu'il sait bien ce qu'il a appris. La langue allemande, qu'il a dû nécessairement se rendre familière pendant son séjour dans l'université, est mise au nombre des acquisitions importantes de ses premières années attendu le grand nombre d'ouvrages extrêmement intéressants sur toutes les parties des sciences et de l'érudition dont elle s'est enrichie depuis près d'un siècle.

C'est en partant de ces données qu'Ariste trace à son jeune ami la route qu'il doit suivre pour acquérir de nouvelles connaissances, et d'abord il commence par fixer d'une manière précise l'idée qu'on doit se faire de la philosophie: il la définit, avec d'Alembert, l'application de la raison aux différents objets sur lesquels elle peut s'exercer; en sorte qu'*être philosophe*, suivant lui, *c'est juger en tout et agir en tout* selon la raison. On conviendra, sans doute, que cette précaution était indispensable, dans un temps où l'on peut dire sur ce sujet, comme sur beaucoup d'autres, ce que Caton disait dans le Sénat Romain: *Jam pridem equidem nos vera rerum vocabula amisimus* (1). Enfin, pour qu'il ne reste pas le moindre doute sur sa pensée et sur l'objet qu'il a en vue, voici comment l'auteur l'expose lui-même: « J'appelle philosophie, dit-il, l'étude des différentes sciences, considérées dans leurs principes généraux, et dans les rapports qu'elles ont entre elles et au bonheur des hommes. Ainsi, la théorie de toutes les sciences et de tous les arts est également son objet..... Le philosophe, contemplant à la fois les diverses sciences, s'applique à les rapprocher, à en réunir, à en généraliser les principes, à les arranger, pour ainsi dire, comme dans un cercle dont l'homme est le centre, afin que de chacune d'elles partent des rayons qui aboutissent à lui. Mais son étude principale, celle à laquelle il s'attache plus particulièrement, c'est la morale, que je définis la connaissance des moyens par lesquels on peut rendre les hommes plus vertueux et plus heureux. »

Avant donc que d'entrer dans l'exposition des méthodes propres à chaque science en particulier, ou du moins aux plus importantes d'entre elles, Ariste invite Eudoxe à revenir avec une application particulière sur les connaissances dont il a déjà étudié les principes élémentaires, et à les approfondir autant qu'il est possible de le faire quand on ne veut cependant pas

(1) « Il y a longtemps que nous ne savons plus attacher aux mots leur véritable signification. » *Sall. Bell. Catil.*

s'y livrer exclusivement, parce que ces connaissances sont comme les instruments, en quelque sorte, à l'aide desquels on saisit plus sûrement et plus facilement les vérités ou les faits propres aux sciences. Ainsi la grammaire, la logique, les mathématiques, le dessin, etc., sont autant de moyens dont l'application nous facilite l'acquisition des sciences, et dont la culture peut être regardée comme un travail préliminaire par rapport aux autres études. Ici, comme dans tout le reste, le sage instituteur indique à son élève les meilleurs ouvrages, les meilleures méthodes, le but et la liaison des connaissances diverses, etc., et c'est le sujet des deux premiers entretiens.

Dans le troisième, après quelques réflexions générales sur la division des sciences naturelles, sur leurs principes fondamentaux, sur la différence que doit introduire, dans la manière de les envisager, la variété des objets que chacune d'elles considère plus particulièrement, Ariste expose successivement ses vues sur l'étude de la minéralogie, de la botanique, sur celle de l'histoire des animaux, des insectes, etc., sur la chimie, la physique, et les arts mécaniques qui dépendent de ces deux sciences. Partout il s'attache à caractériser avec précision ce que ces diverses branches de l'étude de la nature ont de plus remarquable, et par quels points elles semblent s'unir ou se confondre avec les branches les plus voisines, Toujours il signale les meilleurs ouvrages connus en chaque genre, les méthodes les plus estimées et les plus récentes. Mais ici il ne m'appartient pas d'apprécier le travail de l'auteur sur un genre de connaissances auxquelles je suis moi-même trop étranger. Le talent et l'instruction de M. Deleuze dans cette partie, ses relations habituelles avec les savants les plus célèbres, sont assez généralement connus, pour qu'on doive prendre toute confiance dans la doctrine qu'il a cru devoir adopter. Ce troisième entretien est terminé par des considérations sur l'utilité des voyages pour se perfectionner dans l'histoire naturelle, et se préparer à étudier l'histoire, sur les limites dans

lesquelles il convient de circonscrire l'étude de chaque science, selon le but qu'on se propose.

Le plan d'études pour l'histoire universelle, ancienne et moderne, est la matière des trois entretiens suivants ; c'est une des parties les plus intéressantes de l'ouvrage, semée de réflexions et d'observations aussi utiles qu'attachantes, et qui présentent des vues neuves et propres à l'auteur. On voit qu'il a soigneusement étudié ce sujet, et comme, d'après sa manière de voir, c'est principalement l'homme que le philosophe doit avoir en vue dans ses travaux et dans ses recherches, on sent que cette partie qui est, en quelque sorte, le complément de la connaissance de l'homme, de ses passions, de ses facultés, de ses vertus, de ses vices ou de ses erreurs, est aussi celle que M. Deleuze a traitée avec le plus de complaisance et de détail. On peut dire même, et il le donne plusieurs fois à entendre, qu'il n'a regardé toutes les autres sciences dont il a eu occasion de parler jusque-là, que comme un accessoire, pour ainsi dire, ou comme un moyen qui sert à donner à la connaissance de l'histoire plus de justesse, d'étendue et de profondeur.

En effet, l'histoire, envisagée sous son véritable point de vue, est de toutes les sciences la plus vaste et la plus utile, surtout si on l'étudie dans les sources, comme le conseille M. Deleuze, si l'on y fait entrer tout ce qui a rapport aux mœurs, aux usages, aux arts, aux formes diverses d'administration et de gouvernement, parce que c'est là plus particulièrement que l'on peut apercevoir la liaison et la correspondance réciproque de tous ces différents rapports, c'est là qu'on peut les voir réfléchir les uns sur les autres une lumière nouvelle et inattendue. Je n'entrerai point dans le détail des objets que comprend l'ouvrage de M. Deleuze sur cette partie; je ne pourrais qu'en donner une idée trop vague et trop incomplète, et je me borne à conseiller au lecteur de recourir au livre même, où elle m'a paru traitée avec autant de succès que de talent.

Le septième entretien est consacré aux livres de voyages. L'auteur y indique le genre d'utilité de ces sortes d'ouvrages,

le choix qu'il convient de faire entre eux, l'ordre dans lequel il est le plus avantageux de les lire, et donne les règles de critiques d'après lesquelles on peut se diriger dans cette lecture considérée particulièrement comme complément des études.

Ici se termine proprement la tâche que M. Deleuse semblait s'être imposée; Ariste a tracé à son jeune élève la route longue et pénible qu'il doit parcourir, s'il veut sincèrement se dévouer au noble ministère d'éclairer ses semblables; et la carrière qui s'est ouverte à ses yeux exigera de lui vingt années de travaux, poursuivis avec une constance inébranlable. Mais il fallait aussi faire entrevoir le but de tant de peines et de sacrifices fait à l'amour de la science et de la vérité. C'est dans le huitième entretien que l'auteur développe ses idées sur ce sujet. A l'époque où le philosophe, après avoir parcouru le long cercle de travaux dont on vient d'indiquer la suite et l'enchaînement, se trouve enfin riche d'un grand nombre de connaissances précieuses, de faits importants, d'observations qui lui sont propres sur tous les objets qui peuvent le plus intéresser le bonheur des sociétés et des individus, il peut, avec quelque espoir de succès aspirer à communiquer au public le fruit de ses études et de ses méditations, et ici l'auteur passe en revue les divers genres d'ouvrages qu'on peut avoir dessein d'entreprendre; ce qui amène des réflexions pleines de justesse et d'intérêt sur l'art d'écrire, sur le choix des sujets, sur les caractères distinctifs des plus célèbres écrivains, sur la composition et la rédaction des ouvrages. Cet entretien est terminé par un examen des diverses méthodes qui peuvent être employées à l'exposition de la vérité et par l'esquisse d'un traité de philosophie morale.

Le neuvième et dernier entretien, sur la poésie, paraîtrait presque un hors-d'œuvre, considéré par rapport à ce qui semble être le but principal de l'auteur, mais il complète sa théorie sur la littérature proprement dite, et sous ce point de vue il se rattache au plan général de l'ouvrage. D'ailleurs, on y remarque une grande variété de connaissances dans un genre qui semblerait devoir être plus étranger, sinon à l'auteur, au

moins au sujet de son livre, et ce morceau, quoique de peu d'étendue, contient plus d'idées saines et de véritable instruction qu'on n'en trouve souvent dans de gros volumes publiés *ex professo* sur la même matière.

On peut entrevoir, dans cette esquise rapide, l'utilité et l'importance du livre que j'ai essayé de faire connaître. On l'appréciera mieux encore en le comparant avec un ouvrage composé dans les mêmes vues et presque sous le même titre, à la fin du XVII^e^ siècle, par l'un des plus savants hommes de ce temps-là. Je veux parler des *Entretiens sur les sciences*, par le P. Bernard Lami, de l'Oratoire. M. Deleuze se trouvait dans une position bien plus avantageuse pour traiter un pareil sujet, aussi l'emporte-t-il de beaucoup sur son devancier, par l'enchaînement et la précision des méthodes, par l'étendue et la justesse de ses vues; seulement, j'oserai appeler son attention sur deux passages de son livre, dont l'un m'a paru contenir une opinion hasardée, et l'autre une doctrine que je crois peu exacte. Dans le premier, l'auteur, conduit incidemment à examiner la question du passage de l'état sauvage à celui de civilisation, déclare qu'il ne comprend pas comment ce passage a pu s'opérer : « Quand on prouverait, dit-il, que des peuplades barbares ont reçu la civilisation, on ne ferait que reculer la difficulté; il resterait à prouver comment ceux qui la leur ont portée l'avaient acquise, et comment la première horde de sauvages a pu se civiliser d'elle-même. J'avoue, ajoute-t-il, que l'impossibilité de résoudre ce problème suffirait seule pour me faire penser que, lorsque l'homme a été placé sur la terre, il a reçu du créateur, non-seulement des facultés, mais encore une première instruction pour faire usage de ces facultés. » Cette manière de résoudre la question est assurément très-facile, mais elle ne porte aucune lumière à l'esprit. D'ailleurs, des facultés données à l'homme avec cette condition qu'il lui faudrait nécessairement une instruction préliminaire et surnaturelle pour en faire usage, ne seraient réellement pas des facultés, et peut-être qu'en considérant comment s'opère chaque jour sous nos yeux

le développement des facultés des enfants par l'effet des impressions qu'ils reçoivent des objets qui les environnent, et des circonstances au milieu desquelles ils vivent, on ne jugera pas le passage de l'état sauvage à l'état civilisé si impossible que M. Deleuze semble le croire.

Mais, s'il paraît s'exagérer ici l'impuissance des facultés de l'homme, il ne paraît pas moins s'exagérer celle de la raison dans un autre endroit de son ouvrage, et cet inconvénient serait, si je ne me trompe, plus grave que le premier. « Comparez sans cesse votre conduite avec vos principes, dit Ariste à Eudoxe, et que le regret d'une faute vous garantisse d'en commettre d'autres..... — Mais, répond Eudoxe, pour juger la règle de mes jugements, pour savoir si mes principes ne sont pas des erreurs... — Je vous vois venir et je vous arrête, répond Ariste... Les principes de la morale sont gravés dans nos cœurs; l'homme vivant en société les trouve en lui-même à mesure que ses facultés se développent, et qu'il connaît les rapports qui l'unissent à ses semblables; il en saisit la vérité, l'utilité au premier aperçu. S'il les soumet à la discussion, quel moyen aura-t-il ensuite de s'assurer de la justesse de ses raisonnements? Si la raison se fait juge de la droiture du sentiment, il faudra qu'à son tour le sentiment soit juge de la droiture de la raison : il vaut mieux laisser chacun dans son empire. Que la raison vous dirige seule dans l'étude de la nature ; mais en morale n'écoutez que la voix de votre conscience. »

Tout ceci, il faut l'avouer, ne semble pas assez exact : il y a même une sorte de contradiction dans le langage de l'auteur : car, si les principes de la morale sont *gravés* dans nos cœurs, comment l'homme ne les trouve-t-il qu'à mesure que ses facultés se développent, et qu'il connaît les rapports qui l'unissent à ses semblables? Et s'il ne les trouve pas, faute de ces deux conditions, comment sait-on qu'ils sont *gravés* dans son cœur? Peut-on dire d'ailleurs que l'empire de la conscience soit entièrement séparé et distinct de celui de la raison? Et ne serait-ce pas un très-grand malheur qu'il en fût ainsi? C'est le privilège

des hommes d'une grande énergie et d'un grand caractère que d'agir toujours d'après leur conscience ; mais c'est pour cela même qu'il est plus à désirer que leur conscience soit éclairée par la raison. Cette vérité est si évidente par elle-même qu'à peine est-il besoin d'insister sur les preuves qui peuvent l'établir, et l'on peut dire que tout l'ouvrage de M. Deleuze n'en est que le développement ; mais les expressions dont il s'est servi dans le passage qu'on vient de lire pourraient, ou induire à erreur quelques esprits peu attentifs, ou fournir des armes dangereuses à des hommes de mauvaise foi, et il était peut-être utile d'en faire la remarque.

On fera sans doute bien d'autres objections à l'auteur ; les hommes avides de célébrité, qui ont la manie ou la faiblesse de vouloir sans cesse occuper d'eux la renommée, trouveront ses principes excessivement sévères sur cet article : vingt ans d'études et de méditations pour se préparer à produire un ouvrage dont la composition exigera peut-être huit ou dix ans de travail, leur paraîtront des conditions presque inadmissibles. La réponse de M. Deleuze est pourtant juste et raisonnable ; dans les sciences particulières, dit-il, dans les arts d'imagination, on peut aspirer à se faire d'assez bonne heure un nom célèbre ; mais, pour les sujets qui exigent une grande variété et une grande étendue de connaissances, ce n'est que par de longs travaux qu'on peut parvenir à se rendre capable de les traiter avec succès.

On trouvera peut-être aussi son plan d'études trop vaste, et même tout à fait hors de la portée des facultés d'un seul individu ; mais d'abord l'auteur peut répondre qu'ayant voulu tracer le tableau de la presque-totalité des connaissances humaines, il laisse à chacun le soin d'y choisir les objets pour lesquels son goût ou ses moyens personnels lui donneront plus d'attrait ou plus de facilité. Ensuite, ce n'est qu'aux sujets doués de facultés rares, ou même si l'on veut extraordinaires, que peut s'adresser un plan d'études tel qu'il l'a tracé ; or, qui peut dire où s'arrêterait l'essor d'un Bacon ou d'un Leibniz, s'ils prenaient

les sciences au degré où les méthodes modernes les ont portées? Qui sait même où pourrait parvenir l'homme doué d'une intelligence ordinaire, mais ayant la passion de l'étude, s'il ne s'égarait pas dans de fausses routes, et si tout était calculé autour de lui pour qu'il ne perdît que le moins de temps possible? On ne connaît pas assez peut-être jusqu'à présent la puissance des bonnes méthodes, et quels résultats on pourrait obtenir de l'emploi rigoureux de tous les moments dirigés par elles.

Au reste, ce qui caractérise éminemment l'ouvrage de M. Deleuze, c'est l'excellente morale qui y respire partout, c'est la tendance continuelle vers tout ce qui peut être bon et utile, une sagesse et une modération dans les principes et dans les vues qui ne sauraient manquer de satisfaire tous les bons esprits. Bacon, dans son style souvent allégorique, représente l'imagination comme ayant deux visages dont l'un, tourné sans cesse vers la *raison*, réfléchit en quelque sorte les traits de la vérité, tandis que l'autre, constamment dirigé vers l'*action*, réfléchit ceux de la bonté. Ces deux visages, ajoute-t-il, n'ont pas tout à fait la même physionomie, mais on y reconnaît un air de famille : *Qualem decet esse sororum*. On dirait que l'auteur des *Entretiens d'Eudoxe* a eu sans cesse présent à l'esprit ce noble et ingénieux emblème. Partout il s'attache à faire voir que l'unique emploi de la raison doit être de découvrir et de reconnaître la vérité, et que la vérité n'est précieuse qu'en ce qu'elle contribue essentiellement à rendre les hommes meilleurs et plus heureux. En un mot, son ouvrage est celui d'un homme très-éclairé, et d'un véritable homme de bien. On ne saurait donc trop en recommander la lecture aux jeunes gens, et à tous ceux qui veulent avoir des idées saines sur la meilleure manière d'étudier les sciences, et sur le véritable but qu'on doit se proposer dans cette étude.

XXXIII

Traité d'économie politique, ou simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses, 2e édition, etc.; par J.-B. Say, ex-membre du Tribunat. — 2 vol. in-8°, 1814. (*Mercure de France,* Septembre 1814, t. LX, pp. 397 et 494.)

PREMIER ARTICLE

Lorsque M. Say publia, il y a dix ans, son *Traité d'économie politique,* les hommes les plus éclairés et les plus capables d'en juger regardèrent cet ouvrage comme le meilleur qui eût encore été fait sur cette science. Deux faits remarquables confirmèrent leur opinion : l'un, c'est le prompt débit qu'eut cette première édition dont les exemplaires furent bientôt épuisés ; l'autre, c'est le soin que la police d'un gouvernement qui prenait à tâche d'étouffer toutes les vérités utiles mit à en empêcher la réimpression.

Cette injuste persécution ne découragea point M. Say ; en attendant un meilleur temps, il s'occupa assidûment à perfectionner son ouvrage, et la seconde édition qu'il donne aujourd'hui est en effet très-supérieure à celle de 1804. Non pas qu'il y ait rien de changé quant aux principes et au fond des idées : mais 1° plusieurs additions importantes et quelques suppressions avantageuses font que l'on suit mieux la marche de l'auteur ; 2° il a mis plus d'ordre et de netteté dans l'exposition et dans le développement de son sujet, non-seulement en changeant de place plusieurs chapitres, ou portions de chapitre, mais surtout en ajoutant une suite de considérations intéressantes sur la manière dont les richesses se distribuent entre les individus, et au lieu de cinq livres, dont le motif ne se faisait pas bien sentir, puisque l'on n'y traitait que de la formation et de la consommation

des richesses, l'ouvrage n'en a plus que trois, qui correspondent aux trois points de vue essentiels sous lesquels le sujet a été envisagé, production, distribution, et consommation des richesses; 3° on trouve à la fin du second volume une *Table analytique* de tout l'ouvrage, et qui en est comme un extrait raisonné. Peut-être, au reste, cette partie aurait-elle eu un degré d'utilité de plus, si, en supprimant les indications qui ne se rapportent qu'aux détails moins importants, on s'était attaché à donner plus de développement aux vérités principales, et à en marquer l'enchaînement d'une manière plus précise ; 4° enfin, cette table est suivie d'un *Épitomé* ou petit vocabulaire par ordre alphabétique des principaux termes techniques employés dans l'ouvrage, et à la tête de cet épitomé est un avertissement qui fait connaître l'ordre méthodique dans lequel il convient d'en lire les articles pour qu'ils forment comme un traité suivi. Cela est encore extrêmement utile, et fournit une nouvelle preuve de la vérité de cette espèce de paradoxe avancé par Condillac, qu'une science n'est qu'une langue bien faite (1). Ajoutons que tous les chapitres de ce traité sont courts ou divisés en sections assez courtes, ce qui est un mérite dans les ouvrages scientifiques, parce que ce procédé en rend l'étude plus facile, en excitant et soutenant à la fois l'attention du lecteur. Nous ne parlons point du *Discours préliminaire* qui se trouve au commencement du premier volume, et qui contient un précis historique très-bien fait de la science économique, parce qu'il a été inséré en grande partie dans ce journal (2).

(1) Ce qu'il y a de vrai dans cette expression, sans doute un peu forcée, c'est qu'à mesure que nous observons plus de faits relatifs à un même sujet, que nous parvenons à connaître mieux leurs rapports divers et le lien qui les unit; ou, ce qui revient au même, à mesure que nous mettons de la netteté et de l'ordre dans nos idées sur ce sujet, nous choisissons et nous déterminons mieux les termes propres à les exprimer. Ainsi la langue d'une science se fait en même temps que la science, et l'une ne peut en effet être bien faite que lorsque l'autre est déjà très-perfectionnée.

(2) *Voyez* le n° DCLVIII (mai 1814, t. LIX), p. 231. *Voyez* aussi, dans le n° DCLX (juillet 1814, t. LX), p. 165 et suiv., un excellent rapport fait par M. Ginguené à la troisième classe de l'Institut sur ce même ouvrage.

L'importance d'un livre tel que celui-ci justifiera sans doute aux yeux des personnes sensées les détails, un peu minutieux peut-être, où nous venons d'entrer pour faire sentir les avantages qu'a cette seconde édition sur celle qui l'a précédée : le même motif pourra également servir d'excuse à la longueur de cet extrait, dans lequel nous nous sommes proposé de faire entrer toute la série des vérités essentielles que M. Say a développées dans le cours de son ouvrage. De telles vérités ne sauraient être trop connues ni trop répandues, puisque c'est sur elles que reposent en grande partie la prospérité des sociétés et le bonheur des individus.

Le mot *richesse*, pris dans son acception la plus étendue, signifie la somme des moyens qu'on a de satisfaire ses besoins ; un homme est plus ou moins riche ou pauvre, à proportion que ses moyens surpassent ses besoins, ou qu'au contraire, ceux-ci excèdent ceux-là. Le premier et le plus impérieux des besoins de l'homme, celui qui comprend tous les autres, est le besoin de vivre et de se conserver : les moyens naturels qu'il a pour satisfaire ce besoin général sont donc sa *richesse* naturelle et nécessaire ; sa *propriété* immédiate et inaliénable, puisqu'elle est la condition essentielle de son existence.

Or ces moyens sont-ils et peuvent-ils être autre chose que les facultés physiques et intellectuelles que l'homme tient de l'auteur de son être ? Sans doute il n'est pas plus en son pouvoir de créer un atome de matière que de l'anéantir ; mais vainement, serait-il environné de tous les objets les plus propres à satisfaire ses besoins ; si ses membres et ses divers organes ne pouvaient agir sur eux au gré de sa volonté, ou si sa volonté était incapable de diriger leur action, il n'en serait pas moins voué à une mort prompte et inévitable.

Les productions spontanées de la terre et des eaux ne sont donc une richesse pour l'homme qu'autant qu'il sait les approprier à son usage. Supposez-le existant seul au milieu des forêts, il faut au moins qu'il cueille les fruits dont il se nourrit, qu'il poursuive et qu'il tue l'animal dont il fait sa proie, qu'il

coupe ou qu'il arrache les branches des arbres dont il veut se faire un abri grossier. En un mot les choses n'ont d'utilité pour l'homme que celle qu'il leur donne lui-même en leur appliquant ses forces dirigées par son intelligence plus ou moins développée; c'est là sa véritable création, c'est ainsi qu'elles ont pour lui une *valeur* plus ou moins grande ; et c'est alors aussi qu'elles deviennent sa *propriété*, mais une propriété secondaire et dérivée, en quelque manière, de cette autre propriété que nous avons appelée immédiate et inaliénable (celle de ses facultés physiques et intellectuelles), qui est en effet la source et la cause de toutes les autres.

Ainsi l'homme, même en le supposant isolé et réduit au moindre degré d'intelligence, ne pourrait exister qu'en donnant de l'utilité ou de la valeur aux choses qu'il approprierait à ses besoins; mais l'usage qu'il en ferait détruirait l'utilité et la valeur qu'il aurait créées, c'est ce qu'il faut entendre par le mot consommation ; car la *consommation* est le but et le contraire de la *production ;* elle détruit l'utilité ou la valeur que la production avait créée.

Si l'on suppose que l'homme isolé fasse quelques provisions pour des besoins à venir, ce seront des valeurs accumulées, fruit de sa peine ou de son travail, et devenues par là même sa propriété. Ce serait ce qu'en économie politique on appelle un *capital*, lequel a, comme on voit, sa source et sa cause dans un autre capital primitif et naturel dont l'homme apporte, pour ainsi dire, le germe en naissant, qui s'accroît et se développe à mesure qu'il vit, et par le fait même de son existence : ses facultés physiques et intellectuelles.

Ces considérations préliminaires nous ont paru propres à répandre plus de lumière sur ce que nous allons dire, d'après M. Say, au sujet de la production, de la distribution et de la consommation des richesses dans nos sociétés telles qu'elles existent. Par là se trouve établi sur ses véritables bases le principe fondamental de l'économie politique, que l'*unique source de la richesse de l'homme est le travail.*

C'est faute d'avoir assez généralisé leurs idées, et pour n'être pas remontés assez haut dans l'analyse des faits dont cette science se compose, que les écrivains appelés *économistes* avaient pris pour axiome fondamental de leur doctrine que *toute richesse vient de la terre :* ils auraient pu dire avec autant de raison que toute richesse vient de l'eau, de l'air ou du feu, c'est-à-dire de la chaleur du soleil, car le concours de toutes ces choses est également nécessaire au développement des productions spontanées de la terre, et à celui des animaux. Par suite de cette erreur, ils avaient cru devoir diviser tous les membres d'une même société en *propriétaires* et *non-propriétaires*, comme si chaque individu, du moment où il existe, ne devait pas être reconnu comme investi du droit de propriété le plus sacré et le plus incontestable, celui de sa personne, de ses membres, de sa force physique et de sa capacité intellectuelle ; en sorte que toute autre propriété n'existe que sur le modèle de celle-là et à cause d'elle, puisque sans elle l'homme n'aurait même jamais pu concevoir l'idée de propriété. Enfin, ils divisaient aussi les habitants d'un même pays en *producteurs* et en *consommateurs*, comme s'il y avait au monde quelqu'un qui pût vivre sans être consommateur. Que dirait-on de celui qui s'aviserait de diviser les arbres en pommiers et en végétaux ? Mais revenons à la doctrine de M. Say sur la *production des richesses*.

Ici nous considérons les hommes comme la nature a voulu qu'ils existassent partout, c'est-à-dire, réunis en sociétés plus ou moins nombreuses, et tirant de cette union un accroissement presque indéfini de forces, de lumières et de moyens de tout genre. Tous ont besoin de vivre, tous veulent non-seulement *subsister*, mais exister avec autant d'aisance ou de jouissances qu'ils pourront s'en procurer ; il faut donc que tous produisent, ou s'il en est qui ne produisent absolument rien, leur nombre est peu considérable, en comparaison des autres, et ils ne vivent que parce qu'on travaille pour eux ; ainsi ils ne doivent entrer pour rien dans les considérations qui nous occupent.

Produire, comme on vient de le voir, signifie donner aux choses, par son travail, une utilité qu'elles n'avaient pas, une *valeur ;* et l'homme obtient cet effet de son travail, en opérant dans les choses des changements de forme ou des changements de lieu ; c'est uniquement à cela que se borne sa puissance. Mais diverses circonstances de localités, de forces ou d'intelligence, font que le travail des hommes d'un même pays peut s'appliquer à différentes choses et de différentes manières. De là résulte une variété plus ou moins grande de *produits* ou de choses utiles à la satisfaction de quelque besoin, propres à procurer quelque jouissance. Chacun ne pouvant obtenir immédiatement par son travail qu'un nombre très-borné de ces divers produits, mais parvenant promptement à en avoir, dans le genre auquel il s'applique, une quantité plus que suffisante pour ses besoins, est naturellement disposé à échanger ce qu'il en a de trop, contre d'autres produits qui lui manquent et que d'autres ont aussi en trop grande abondance. Alors le produit que chacun a en sa possession, peut s'estimer par la quantité d'autres produits que celui qui le désire consent à donner en retour, et cette estimation, débattue entre les deux parties et librement consentie de part et d'autre, constitue la valeur vénale ou le *prix* des choses. Dans chaque genre de produits, ce qui excède la quantité nécessaire aux besoins du producteur, est à chaque instant à la disposition de ceux qui auront à lui donner en retour d'autres produits qu'il pourra désirer; c'est ce qu'on appelle une *marchandise dans la circulation*.

Il est évident que, dans cet état de choses, tout le monde vit ou existe avec plus ou moins d'aisance ou de jouissance, uniquement en échangeant des produits contre d'autres produits ; il n'est pas moins évident que, dans tous ces échanges, quand il y a de la bonne foi de part et d'autre, loin que l'une des parties ne puisse gagner que ce que l'autre perd, comme l'ont prétendu quelques écrivains, toutes deux au contraire y gagnent également.

Mais ces échanges mutuels entre différents produits jugés

équivalents entraînent nécessairement et très-promptement de grands embarras. Je ne puis pas toujours savoir si celui qui a en abondance les produits dont j'ai besoin aura aussi de son côté besoin des produits que je possède ; il est même probable que le plus souvent cela n'arrivera pas. La difficulté de ces échanges directs sera même d'autant plus grande, que la civilisation plus avancée donnera lieu à une plus grande quantité et à une plus grande variété de choses échangeables que chacun peut désirer. Si donc il existe une marchandise que sa rareté et les usages nombreux et agréables auxquels elle peut se prêter fassent rechercher de tout le monde, qui de plus ayant la propriété de se diviser en parties aussi petites qu'on le voudra, sans subir aucune altération ni dégradation de ses qualités propres, puisse ainsi se proportionner aux divers besoins de chacun, il est probable qu'à la longue ce sera cette marchandise-là que tout le monde préférera de recevoir en échange de ses produits, parce qu'on sera sûr de se procurer par son moyen tous les produits dont on manque.

Or, les métaux précieux, l'or, et surtout l'argent, ont éminemment les propriétés que nous venons de décrire ; ils se divisent en autant de petites portions que la convenance l'exige, et l'empreinte que la loi ou le gouvernement donne à chacune de ces portions leur ajoute un degré d'utilité, en constatant leur poids et leur titre. Les monnaies d'or et d'argent ne sont donc véritablement que des marchandises que l'on donne et qu'on reçoit uniquement à cause de leur valeur, comme marchandises. Seulement elles ont cela de particulier, que l'empreinte qui les constitue *monnaie* en fait, pour ainsi dire, des instruments plus spécialement propres aux échanges. Elles sont l'agent principal et presque universel de la circulation de tous les produits, parce qu'elles sont elles-mêmes un produit qui est toujours dans la circulation. Mais ce produit ne peut exister entre les mains de ceux qui le possèdent, en plus ou en moins grande quantité, qu'autant qu'ils ont donné d'autres produits pour l'obtenir. Dans ce nouvel état de choses, *on ne fait donc*

jamais qu'échanger des produits contre d'autres produits, c'est-à-dire, en dernière analyse, de l'utilité ou du travail contre du travail. C'est encore là un principe fondamental de l'économie politique.

Les notions que nous venons de développer, et qui sont fondées sur la nature même des choses, vont nous servir pour mieux comprendre le phénomène de la production et de la formation des richesses dans la société, telle qu'elle existe autour de nous.

L'action des facultés de l'homme appliquées à la production se nomme *industrie;* celle qui a pour objet de recueillir les productions spontanées de la terre, ou de provoquer sa puissance productive, se nomme industrie *agricole;* celle qui donne de la valeur aux choses en y opérant des changements de forme, prend le nom d'industrie *manufacturière;* enfin, on appelle industrie *commerçante*, celle qui donne de la valeur aux choses, au moyen des changements de lieu, en les mettant à portée du consommateur.

L'exercice d'une industrie quelconque exige d'abord la connaissance des lois de la nature ou des procédés particuliers d'où résultent les produits propres à cette industrie : c'est proprement la *théorie;* il faut de plus que l'on ait les moyens nécessaires pour mettre à profit ces connaissances, c'est l'*application;* enfin, le produit d'une industrie quelconque ne peut résulter que du travail manuel ou physique qu'exigent les changements de forme ou de lieu qui la constituent, c'est l'*exécution*. De là trois sortes d'occupations nécessairement comprises dans toute industrie : celle du *savant,* celle de l'*entrepreneur* et celle de l'*ouvrier*. Il est aisé, au reste, de voir qu'une même personne peut exercer deux de ces sortes d'occupations, et quelquefois même les réunir toutes trois.

L'exercice de toute industrie suppose des avances, des moyens qu'on s'est procurés antérieurement de quelque manière que ce soit. L'ouvrier a au moins la connaissance acquise de son métier, et souvent quelques outils à lui ; le laboureur a les che-

vaux, les harnais, le mobilier nécessaires à l'exploitation de la terre qui lui appartient ou qu'il loue; le fabricant a des machines ou des métiers, il possède ou il loue des bâtiments, un local, appropriés à l'espèce de produits qu'il veut fabriquer; il lui faut même, ainsi qu'au laboureur, quelque argent pour payer les ouvriers qu'il emploie, etc. Il en sera de même de tout entrepreneur d'industrie, soit manufacturière, soit commerçante; ces avances, qui leur sont nécessaires, et qu'on nomme des *capitaux*, sont les fruits d'une industrie antérieure, les produits d'un travail précédent, qu'ils consacrent à la création de nouveaux produits.

Une partie de ces capitaux est consommée ou détruite sans retour, par le fait même de l'application, ou de l'usage auquel on les consacre : les outils, les machines s'usent, les bâtiments se détériorent, et il faut réparer ces dommages à mesure qu'ils ont lieu; l'argent ou les provisions qui font subsister l'entrepreneur et sa famille, ou les ouvriers qu'il emploie, se dissipent pour ne plus reparaître; tandis qu'une autre partie de ces mêmes capitaux, comme les grains qui servent de semences, les matières premières que l'on emploie dans les fabrications de tout genre, se remontrent sous de nouvelles formes. Si donc, déduction faite de toute cette consommation, les produits de l'entreprise, joints à ce qui reste des capitaux, sont, après un temps déterminé (par exemple au bout d'une année) supérieurs à la somme des avances que l'on avait en commençant, il est évident qu'il y a eu, dans cet intervalle, création ou production de richesse.

Or, supposons que cet excédent de la production sur les capitaux, créé par le travail dans le cours d'une année, soit converti en monnaie d'or ou d'argent; il peut arriver : 1° que celui qui le possède l'enfouisse pour le retrouver au besoin, et dans ce cas il est clair que la masse des capitaux de la société ne perd absolument rien; 2° il peut s'en servir pour donner un repas, une fête, un feu d'artifice, et dans ce cas la masse des capitaux n'est pas plus diminuée ni accrue que dans le précédent,

seulement la valeur produite dans une année a été consommée dans une soirée; 3° le possesseur peut employer cet excédent à acheter des meubles, du linge, de l'argenterie, etc.; point encore de diminution dans le capital de la nation, mais aussi point d'accroissement, seulement quelques jouissances de plus pour le producteur et pour sa famille; 4° enfin, si ce producteur ajoute à son capital productif cet excédent qu'il a épargné, c'est-à-dire, s'il le réemploie suivant les besoins de sa ferme, de sa manufacture ou de son commerce, de manière qu'il en résulte, au bout de l'année, un produit qui rétablisse avec profit l'entière valeur de cet excédent, lequel pourra ainsi, l'année suivante et perpétuellement, servir à donner chaque année un nouveau produit, *alors, et seulement alors,* le capital de la société sera véritablement augmenté de la valeur de cet excédent.

Ainsi donc toute épargne, tout accroissement du capital prépare un gain annuel et perpétuel, non-seulement à celui qui a fait cette accumulation, mais à tous ceux dont l'industrie est mise en activité par cette portion du capital; et l'on doit non-seulement voir sans jalousie, mais regarder comme une source de propriété générale l'enrichissement d'un homme, toutes les fois que son bien (acquis légitimement) est consacré par lui à des emplois productifs. Il suit encore de tout ce qui vient d'être dit qu'un capital ne travaille, ne produit qu'autant qu'il est soumis à une consommation plus ou moins rapide, qui n'est qu'une transformation à la suite de laquelle ce capital, lorsqu'il a été employé avec intelligence, reparaît accru d'une valeur additionnelle. Aussi les valeurs mises en réserve et soustraites à toute espèce d'emploi sont-elles des valeurs mortes, des *capitaux improductifs;* mais au moins elles peuvent reparaître d'un moment à l'autre, et être employées reproductivement; au lieu que celles qui sont consommées ou dissipées d'une manière non productive sont détruites sans retour. L'avarice, quelque odieuse ou ridicule que paraisse cette passion, n'est donc pas, à beaucoup près, aussi nuisible à la

richesse d'une nation que la prodigalité, qui semble tenir à des sentiments moins personnels et avec lesquels on sympathise plus généralement.

Nous venons de faire voir comment se forment les produits de l'industrie agricole, munufacturière et commerçante, qui constituent proprement la richesse d'une nation, et qui, en s'accumulant, peuvent l'accroître. Il nous reste à parler d'une autre espèce de produits, qui ne contribuent que d'une manière moins directe à la richesse nationale, et qui s'évanouissant, en quelque sorte, aussitôt qu'ils sont créés, ne sauraient s'accumuler. M. Say a cru devoir leur donner le nom de *produits immatériels*.

Les travaux d'un médecin, ceux d'un juge, d'un avocat, d'un musicien, d'un acteur, etc., satisfont à des besoins plus ou moins réels, et les fruits de ces divers genres de travaux ont une valeur tellement reconnue qu'on ne se les procure qu'au prix de quelques produits matériels. Non-seulement ils sont le résultat de l'industrie humaine; ils sont aussi celui d'un capital qui a servi aux frais de l'éducation, de la nourriture et de l'instruction de l'artiste, du savant, etc., et l'on retrouve dans l'industrie qui donne ces produits les mêmes conditions que dans tout autre genre d'industrie, c'est-à-dire, théorie, application et exécution. Ce serait d'ailleurs une erreur de croire, avec quelques écrivains, qu'il y eût de l'avantage à rendre nécessaire le travail qui les fournit, puisqu'ils n'augmentent point le capital d'une nation. Ainsi les mauvaises lois, qui rendent plus considérable et plus difficile le travail du praticien, les places superflues dans l'administration, nuisent directement à la société, qui par ce moyen paye le mal qu'on lui fait comme si c'était un bien.

Examinons maintenant quelles sont les causes qui peuvent donner le plus d'activité à la production, et par conséquent contribuer le plus efficacement à l'accroissement de la richesse nationale. Un produit créé offre, à l'instant même, un débouché à d'autres produits pour tout le montant de sa valeur; du mo-

ment où il existe, il cherche, pour ainsi dire, un autre produit avec lequel il puisse s'échanger; or, peut-il le trouver ailleurs que là où il existe d'autres produits, fruits de l'industrie, des capitaux ou des terres? D'où il résulte, quoiqu'au premier aperçu cela semble un paradoxe, que c'est la production qui ouvre des débouchés aux produits. Ceci s'applique à tous les cas où il y a des marchandises ou des services offerts; ils trouveront toujours plus de débit dans les lieux où se crée la substance avec laquelle on achète, c'est-à-dire la *valeur*. Car l'argent ne remplit qu'un office passager dans les échanges, et, quand ils sont terminés, il se trouve toujours qu'on a payé des produits avec d'autres produits.

De cette vérité fondamentale dérivent plusieurs conséqences extrêmement importantes, et entre autres les quatre suivantes: 1° Dans tout état, plus les producteurs sont nombreux et les productions multipliées, plus les débouchés sont faciles, variés et abondants. 2° Chacun est intéressé à la prospérité de tous, et la prospérité d'un genre d'industrie est favorable à celle de tous les autres. 3° On ne nuit pas à la production et à l'industrie des nationaux, quand on importe des marchandises de l'étranger, car on n'a pu les acheter qu'avec des produits indigènes, auxquels ce commerce a par conséquent procuré un débouché. Ainsi, ce qu'on nomme la *balance du commerce* (1) n'est réellement qu'une illusion, et l'importance qu'on y a si longtemps attachée a été la source d'une infinité de maux très-graves et très-inutiles, puisqu'elle a occasionné de longues et cruelles guerres. 4° Ce n'est point favoriser le commerce que d'encourager la consommation, car

(1) Lorsqu'une nation a exporté plus de marchandises qu'elle n'en a importé, elle a un retour à recevoir en or ou en argent, et l'on dit, dans ce cas, que la *balance du commerce* lui est favorable. Dans le cas contraire, c'est-à-dire lorsque la quantité de marchandises qu'elle a tirée de l'étranger surpasse celle qu'elle y a envoyée, il faut qu'elle acquitte cet excédent en métaux précieux, et l'on suppose que la balance lui est défavorable. Il est pourtant vrai que, dans l'un et l'autre cas, l'on n'a pu et dû échanger que des valeurs contre des valeurs jugées égales, de part et d'autre, par ceux qui ont stipulé l'échange.

il s'agit bien moins de donner l'envie de consommer que d'en procurer les moyens. Quant à la circulation, elle est aussi active qu'elle peut l'être utilement, lorsqu'une marchandise, du moment où elle est en état de subir une nouvelle façon, passe aux mains d'un nouvel agent de production, et lorsque, du moment où elle a subi toutes les façons nécessaires pour en faire un produit achevé, elle passe aux mains du consommateur. Toute agitation, tout mouvement qui ne tend pas vers ce but, c'est-à-dire, tout agiotage, loin d'être un accroissement dans l'activité de la circulation, est un retard dans la marche du produit, un inconvénient ou un mal réel. Une consommation stérile ne contribue en rien à l'activité de la circulation, puisque le produit consommé est détruit sans retour, et que l'échange qui en a été fait contre quelque autre produit équivalent n'a rien ajouté à la quantité de ceux qui sont dans la circulation.

La condition la plus favorable à l'activité et à l'accroissement de la production, c'est la stricte observation des lois qui garantissent la sûreté des personnes et des propriétés; et n'oublions pas qu'il faut prendre ici le mot propriété dans le sens rigoureux qui lui a été donné plus haut. Dans ce sens, la propriété du pauvre est aussi sacrée que celle du riche: l'humanité, la justice et la politique exigent également qu'elle soit respectée. Je dis la politique, et j'insiste sur cette considération plus faite pour attirer l'attention des hommes puissants. En effet, il importe surtout aux gouvernants que les nations, à la tête desquelles ils se trouvent placés, soient fortes; or une nation n'est forte qu'autant qu'elle est nombreuse; et elle ne peut être nombreuse, comme nous le verrons tout à l'heure, qu'à proportion de ses moyens de subsistance et d'existence. Lorsque ces moyens diminuent, la classe pauvre, sans comparaison la plus nombreuse, souffre et dépérit; elle s'agite, et est incessamment prête à devenir l'instrument de toutes les ambitions subalternes. Alors, il n'y a plus ni industrie, ni lumières, ni force vraiment nationale, ni véritable sécurité pour personne.

Mais, si les gouvernements ne peuvent rien faire de mieux

ou de plus favorable pour la production des richesses, que de maintenir scrupuleusement la liberté et la sûreté des personnes et des propriétés, ils peuvent par conséquent nuire de la manière la plus grave et la plus funeste à la propriété publique, soit en violant eux-mêmes les lois protectrices de la propriété, soit en autorisant les violations de ce genre; et c'est ce qui n'est arrivé que trop souvent. Ainsi, lorsque le gouvernement proscrit ou prohibe certains genres de productions, s'il ne dirige pas le travail, ou l'agent créateur de la richesse, du côté où il se porterait naturellement (et alors son intervention serait fort inutile), il le dirige évidemment d'une manière nuisible à la prospérité nationale, et il viole, à l'égard d'un nombre plus ou moins grand de particuliers, le droit de propriété. La même chose aura lieu si le gouvernement prétend déterminer le mode de production, comme il arrive quand il crée des jurandes, des maîtrises, etc.; les privilèges qu'il accorde à des compagnies, pour certains genres de production ou de commerce, sont encore une violation du droit de propriété, à moins qu'ils ne soient l'unique moyen d'ouvrir des communications toutes nouvelles avec des peuples éloignés ou barbares. Quant aux règlements relatifs au commerce des grains, ils sont presque toujours injustes ou dangereux, et souvent même ils sont l'un et l'autre. Cependant, à d'autres égards, l'intervention des gouvernements, dans les procédés de l'industrie agricole, a souvent été favorable à ses progrès; tandis que la manie réglementaire a toujours été extrêmement nuisible à l'industrie et aux manufactures. Au reste, en fait d'administration, les grands maux, comme l'observe avec raison M. Say, ne viennent pas des exceptions qu'on croit devoir faire aux règles qu'on s'est prescrites; ils viennent des fausses notions que l'on s'est faites de la nature des choses, et des fausses mesures que l'on croit devoir prendre en conséquence.

Tels sont les principaux résultats que nous avons tirés du premier livre de ce traité. Nous n'avons pu en citer aucun passage un peu étendu; mais nous nous servons, la plupart du

temps, des expressions mêmes de l'auteur. Nous négligeons à regret les indications que nous aurions pu donner encore sur la solution de plusieurs questions accessoires à l'objet principal que nous avons eu en vue dans cette partie de notre extrait, et qui auraient confirmé d'une manière plus satisfaisante la doctrine que nous avons exposée. Mais, entre ces questions accessoires, nous choisirons celle qui concerne les colonies, parce qu'elle est une des plus importantes, et qu'elle occupe aujourd'hui plus spécialement les esprits.

Dans le système colonial des modernes, fort différent de celui des anciens peuples commerçants, la métropole, pour assurer aux produits de son sol et de son industrie les débouchés que procure la consommation de la colonie, lui interdit ordinairement la faculté de se procurer ailleurs que chez elle les marchandises étrangères dont elle peut avoir besoin. Par là elle donne à ses négociants le privilège de vendre aux colons leurs marchandises plus cher qu'elles ne valent ; c'est donc un bénéfice fait par quelques sujets de la métropole aux dépens des colons, qui sont aussi ses sujets ; par conséquent, la perte détruit le gain, et cette gêne ne fait qu'occasionner des frais de douane et d'administration, qui augmentent les charges de la nation.

D'un autre côté, les colons ne peuvent vendre leurs produits qu'aux marchands de la mère-patrie, lesquels, n'ayant par ce moyen aucune concurrence à craindre, obtiennent un nouveau surcroît de bénéfice aux dépens des colons. La perte faite d'une part détruit donc encore ici (au moins par rapport à la richesse nationale) le gain fait de l'autre. Si les colons se dédommagent de quelque autre manière, ces dédommagements sont des malheurs pour la classe des esclaves. que l'on surcharge de travaux qui excèdent leurs forces, ou des malheurs pour les habitants de la métropole.

En effet, on oblige ceux-ci (car tout ce système ne marche qu'escorté d'entraves et de privilèges) à se pourvoir de denrées coloniales uniquement dans leurs colonies ; et, tandis que le

colon ne peut vendre ces mêmes denrées qu'aux négociants de son pays, en Europe, ceux-ci ont le droit de les revendre à toutes les nations, notamment à celles qui n'ont point de colonies; de sorte que le colon ne jouit pas de la concurrence des acheteurs, et que cependant le consommateur de la métropole est victime de cette concurrence. Il supporte, par ce moyen, deux sortes de pertes, l'une provenant de frais inutiles de production des denrées coloniales, puisqu'il serait possible de les obtenir autrement à bien meilleur marché; l'autre provenant du gain que font à ses dépens, et sans accroître en rien la richesse nationale, les planteurs des colonies, et les négociants qui trafiquent des denrées coloniales. Est-ce donc la peine d'envoyer nos citoyens se dégrader dans des climats lointains et meurtriers? Car, toutes les sortes de rapports qui existent entre un maître et un esclave dégradent également l'un et l'autre. Est-ce la peine de se mettre dans le cas d'avoir à soutenir ou à entreprendre, à peu près tous les dix ans, des guerres longues et cruelles, qui coûtent à la patrie des trésors immenses et le sang de ses enfants? L'humanité, la religion et le bon sens réprouvent également ce genre de spéculation, et, s'il y a au monde une vérité démontrée, c'est qu'il n'est pas moins funeste à l'intérêt national, que contraire aux notions les plus communes de la justice et de la morale, soit publique, soit privée.

DEUXIÈME ARTICLE

Jusqu'ici nous avons vu comment se forment les richesses de la société; examinons maintenant comment elles se distribuent entre les individus.

Ceux qui disposent de l'une de ces trois sources de la production, industrie, capitaux et terres, sont marchands de la denrée qu'on peut appeler *services productifs;* les consommateurs des produits sont les acheteurs de ces services, dont la

valeur, comme celle de toute autre chose, s'élève en raison directe de la demande, et inverse de l'offre.

Chaque produit, achevé, acquitte par sa valeur la totalité des services qui ont concouru à sa création : et il n'est pas même nécessaire qu'un produit soit achevé pour que plusieurs de ceux qui concourent à sa production aient pu retirer l'équivalent de la portion de valeur qu'ils y ont ajoutée; souvent même ils l'ont consommée longtemps avant que le produit soit parvenu à son terme. Or la portion de la valeur produite que retire ainsi le propriétaire foncier, par exemple, s'appelle *profits du fonds de terre,* et l'on voit par là même ce qu'il faut entendre par les expressions *profits du capital, profits de l'industrie.*

Ainsi ces profits sont la part que chacun obtient dans les richesses produites, et cette part est ce qui compose le revenu de chaque individu. Les uns le reçoivent par parcelles et le consomment à mesure; c'est le plus grand nombre. Les autres le reçoivent par parties plus ou moins considérables, et à des époques plus ou moins rapprochées : ceux-là peuvent l'augmenter, s'ils en économisent une partie pour l'employer d'une manière productive. Mais il ne faut pas oublier que, dans tous les cas, bien que la monnaie serve à faire circuler d'une main dans l'autre les valeurs produites, elle ne fait point elle-même partie du revenu de la société, ou de la somme des revenus annuels de tous les particuliers, puisqu'elle existait dans le pays, plus ou moins longtemps avant les valeurs qui sont produites d'année en année. Le revenu d'un particulier ou d'une nation n'est donc point l'argent qu'ils reçoivent en échange des produits créés par l'industrie, par les capitaux et par les terres; mais il consiste dans ces produits eux-mêmes, ou dans leur valeur qui est susceptible de se mettre, par la voie des échanges, sous la forme d'un sac d'écus, comme sous toute autre forme; en un mot, ce qui constitue le *revenu,* c'est d'être le résultat, le produit d'un fonds de terre, d'un capital, ou d'un travail industriel. Considérons les espèces de revenus qui proviennent de ces différentes sources.

Les produits auxquels un fonds de terre a concouru doivent rendre un profit proportionné à la part que ce fonds lui-même a eue à la production, plus celle qui est due à l'industrie et aux capitaux du cultivateur. Or, si ce cultivateur est propriétaire du fonds de terre, il est clair que tous ces profits doivent lui appartenir; mais, si son capital ne consiste qu'en outils, charrettes, bestiaux, etc., alors il lui manque un instrument essentiel à l'exercice de son industrie (1): c'est le fonds de terre, qu'il loue ou qu'il prend à bail, et il faut qu'il paye au propriétaire de la terre le profit résultant du service productif qu'il en tire. Au reste, comme les terres, surtout dans les pays anciennement cultivés, sont bien plus recherchées que les travaux propres à les faire valoir, ceux qui les possèdent ont ainsi un immense avantage sur ceux qui n'ont que des moyens industriels, et des capitaux toujours peu considérables, à consacrer à ce genre d'exploitation, ce qui rend la culture des terres en général fort peu avantageuse à la classe nombreuse qui s'y livre; en sorte que, par la nature même des choses, le travail le plus immédiatement utile à la société est aussi le plus ingrat et le plus mal payé : considération bien propre sans doute à inspirer aux gouvernements sages plus d'intérêt pour la classe importante des cultivateurs, qu'ils doivent encourager et surtout ménager autant qu'il est possible.

Il en est d'un capital comme d'une terre : celui qui ne le fait pas valoir lui-même cède à un autre le profit qui peut résulter de son emploi, moyennant un certain loyer; c'est ce qu'on appelle prêt à intérêt. Ici l'on évalue, outre le prix du loyer du capital, le risque que court le prêteur de ne pas rentrer en possession de la totalité ou d'une partie de ce même

(1) Un *champ* n'est donc réellement qu'un instrument de production, ou un amas de matières premières. Une *ferme* est une vraie manufacture. Tant qu'on s'obstinera à voir dans ce genre de propriété quelque chose de plus mystérieux que dans tout autre, on raisonnera fort mal en économie politique et en législation. Un propriétaire de terres, qui n'est pas cultivateur, ne contribue pas plus à la production que celui qui loue un instrument de musique à un artiste célèbre ne contribue au plaisir des amateurs qui vont l'entendre.

capital; et ce risque est payé au moyen d'une autre portion d'intérêt ajoutée à la première, et qui peut être considérée comme une véritable prime d'assurance, laquelle forme souvent la plus forte partie de l'intérêt total. Il est facile de sentir que la sûreté de l'emploi, la confiance qu'on a dans les moyens et dans le caractère personnel de l'emprunteur, et enfin la bonne administration du pays où il réside, sont autant de circonstances qui peuvent contribuer à faire baisser le prix de l'assurance.

Quant à la portion d'intérêt pur et simple, ou du véritable loyer qui paye l'utilité et l'usage d'un capital, elle est d'autant plus élevée que la quantité des capitaux à prêter est moindre, et que celle des capitaux qu'on demande à emprunter est plus considérable, et cette dernière quantité est d'autant plus considérable que les emplois de capitaux sont plus nombreux et plus avantageux; par conséquent, plus les capitaux *disponibles,* c'est-à-dire actuellement dans la circulation, sont abondants en proportion de l'étendue des emplois, et plus on voit baisser l'intérêt des capitaux prêtés. Ici, donc, comme dans tout le reste, les intérêts des hommes sont en opposition, et le taux se règle sur la quantité demandée et sur la quantité offerte pour chaque emploi. Mais, dans tous les cas, c'est à tort que beaucoup de gens s'imaginent que l'abondance des capitaux est la même chose que l'abondance de l'argent, et que celle-ci fait baisser le taux de l'intérêt; car, dans la réalité, c'est toujours une valeur que l'on emploie, et non pas telle ou telle sorte de métal ou de marchandise, et par conséquent c'est fort improprement qu'on se sert de l'expression *intérêt de l'argent,* pour désigner le résultat de cet emploi.

L'emploi de capitaux le plus avantageux pour le capitaliste est celui qui, à sûreté égale, lui rapporte les profits les plus considérables; mais ce n'est pas toujours le plus avantageux pour la société. L'emploi qui remplit le mieux cette condition est celui qui féconde l'industrie agricole, puis celui qui contribue à donner plus d'activité aux manufactures et au commerce inté-

rieur ; car le principal avantage du commerce étranger est dans l'impulsion qu'il donne à l'industrie nationale ; par conséquent, le négociant dont les capitaux sont consacrés au commerce du transport de l'étranger à l'étranger en fait l'emploi le moins favorable à la prospérité générale de sa nation.

Dans les pays où des capitaux abondants réclament une grande quantité de qualités industrielles, les profits de l'industrie sont plus considérables que ceux des capitaux ou des terres ; mais, comparés entre eux, les profits des divers genres d'industrie sont plus ou moins considérables, 1° suivant que les travaux de tel ou tel genre sont plus ou moins dangereux ou désagréables ; 2° selon qu'ils fournissent plus ou moins constamment de l'occupation ; 3° selon qu'ils exigent des mains plus sûres et plus dignes de confiance ; 4° selon la certitude ou l'incertitude de leurs résultats ; 5° enfin, selon le degré d'habileté qu'ils supposent.

En général, l'entrepreneur d'industrie est l'intermédiaire entre le capitaliste et le propriétaire foncier, entre le savant et l'ouvrier, entre toutes les classes de producteurs, et entre ceux-ci et le consommateur ; il administre l'œuvre de la production. Si l'on suppose pour un moment que toutes les entreprises d'un pays soient dirigées par une seule personne, on trouvera que c'est cette personne fictive qui dispose de toutes les propriétés, c'est-à-dire des forces, de l'intelligence, des capitaux et des terres de la nation entière, que c'est elle qui paye à chacun des membres de l'État le revenu de ses propriétés ; elle encore, qui reçoit le prix de tout ce qui est consommé par chacun d'eux.

Il est rare que celui qui se met à la tête d'une entreprise ne soit pas en même temps propriétaire au moins d'une partie du capital qu'il fait valoir ; mais, abstraction faite de cette circonstance, le prix de son travail se règle, comme toutes autres choses, par le rapport qui se trouve exister entre la quantité demandée de ce genre de travail et la quantité offerte. Ce travail, quelle que soit la nature de l'entreprise, consiste, comme on l'a vu précédemment, dans l'application des moyens à l'acte de la

production ; il exige par conséquent une réunion de talents et de qualités qui ne se trouvent pas dans le plus grand nombre des individus, ce qui est déjà une cause qui diminue le nombre des concurrents en chaque genre, et une chance de plus pour le succès de l'entreprise, quand des circonstances imprévues ne la contrarient pas. Aussi, est-ce dans cette classe de producteurs, quand le bonheur se joint à l'habileté, que se font communément les grandes fortunes.

Les profits du savant sont toujours peu considérables, parce qu'il met en quelques instants, dans la circulation, une quantité très-considérable des produits de son travail ; ces produits ne sont pas de nature à s'user ; au contraire, ils se perfectionnent souvent par l'usage qu'en font ceux qui les emploient, de manière qu'on est rarement dans le cas d'avoir recours au premier producteur pour en faire de nouvelles provisions. Il est donc assez rare qu'un savant et un homme de lettres s'enrichissent uniquement par le produit de leurs travaux ; si quelque circonstance les élève à une haute fortune, trop souvent ils perdent du côté de l'estime et de la considération ce qu'ils gagnent en traitements et en dignités, à moins qu'ils ne portent dans les places importantes auxquelles ils peuvent être appelés un patriotisme ferme et éclairé, tel qu'on a droit de l'exiger d'eux, plutôt que d'aucune autre classe de citoyens. Au reste, ils ne doivent jamais oublier que, plus ils auront l'espoir de perpétuer la gloire qu'ils se seront acquise par leurs travaux comme savants, plus aussi serait durable la honte qui s'attacherait à leur conduite comme hommes publics.

L'homme qui se livre, pour le compte de l'entrepreneur d'industrie, à des travaux dont l'exécution n'exige point ou presque point d'études antérieures, l'ouvrier ou simple salarié, a une force physique, une aptitude plus ou moins grande, qui peut être regardée comme un capital accumulé ; et, par conséquent, il est juste qu'il gagne un salaire un peu supérieur à ce qui lui est strictement nécessaire pour subsister ; il faut qu'il existe avec un peu d'aisance, et qu'il élève sa famille. Les salaires

qu'il peut obtenir se règlent contradictoirement, par une convention faite entre lui et l'entrepreneur d'industrie : l'un cherche à recevoir le plus, et l'autre à donner le moins possible ; mais ce dernier a toujours, indépendamment de la nature de ses fonctions et de la supériorité que lui donnent les circonstances de sa position, un avantage très-réel dans la quantité toujours fort considérable des services offerts, et il n'est que trop généralement tenté d'en abuser. Cependant, quand le prix des salaires est trop bas, le nombre des ouvriers diminue, et alors il faut bien que les salaires se payent plus cher; car on a remarqué que le fonds sur lequel vivent les salariés, devient avec le temps une quantité à peu près constante, laquelle est fournie par l'excédent du revenu consacré à l'existence de toutes les autres classes. Or ce revenu, quelle en est, en général, la source et la cause, si ce n'est le travail de la classe laborieuse et vouée à la culture des terres, à la fabrication des produits les plus indispensables à nos besoins ? L'extension que cette classe peut atteindre détermine donc celle de la population totale, et en explique toutes les variations; d'où il suit que ce qui est réellement utile au pauvre l'est aussi toujours réellement à la société tout entière. Il lui importe, en premier lieu, que les salaires du pauvre soient suffisants, car elle a toujours intérêt, comme nous l'avons déjà dit, à ce que le pauvre ne soit pas trop malheureux. Secondement, il importe aussi à la société que les salaires du pauvre soient constants, car les moindres variations dans le prix de la main-d'œuvre ont de tout temps été regardées, avec raison, comme de très-grands malheurs.

On voit que la question de la distribution des richesses, que nous venons d'examiner, tient immédiatement à une autre question, aussi d'une très-haute importance en économie politique, celle de la population, sur la solution de laquelle les considérations précédemment exposées peuvent, en effet, répandre beaucoup de lumière.

La plupart des auteurs qui ont écrit sur l'économie, quelque opposées ou diverses qu'aient été leurs opinions dans tout

le reste, ont reconnu que la population des États se proportionne toujours à la somme de leurs produits, d'où il suit que rien ne peut accroître la population que ce qui favorise la production, et que rien ne peut la diminuer, au moins d'une manière permanente, que ce qui attaque les sources de la production. Ainsi, les fléaux passagers, les guerres, les contagions, etc., sont plus affligeants pour l'humanité que funestes à la population des États; au lieu qu'une administration vicieuse, fondée sur un mauvais système de gouvernement, attaque la population dans son principe, en tarissant les sources de la production. Mais, à dire le vrai, ce n'est pas l'accroissement de la population qui est le but vers lequel on doit tendre avec le plus de constance et d'efforts; il importe assurément beaucoup plus de rendre les hommes heureux que d'en augmenter le nombre.

Une cause qui influe nécessairement de la manière la plus directe sur la production et la distribution des richesses, c'est l'emploi que nous en faisons, ou la *consommation;* c'est le dernier article sur lequel il nous reste à faire connaître la doctrine de notre excellent auteur, et les conséquences importantes qu'il en tire.

Toute consommation peut-être regardée comme un échange, dans lequel le possesseur de la valeur consommée donne cette valeur même, et reçoit en retour une autre valeur, ou se procure une jouissance, ou satisfait un besoin. Si la valeur reçue est employée pour le service de l'industrie, il n'en résulte ni jouissance, ni satisfaction d'aucun besoin, mais elle pourra reparaître avec quelque accroissement; c'est cette *consommation productive* dont il a été question précédemment. Au contraire, la *consommation improductive* est celle qui procure quelque jouissance, qui satisfait quelque besoin, mais qui ne peut jamais servir à une production nouvelle (1). C'est uniquement cette

(1) Il ne faut pas s'imaginer que ce qui n'entraîne point de perte de numéraire ne soit pas une perte de richesses; car ce n'est jamais la monnaie elle-même que nous consommons, c'est la valeur que nous nous sommes procurée par son moyen.

espèce de consommation dont nous parlons ici, et au sujet de laquelle on peut établir d'abord ce principe évident : toute consommation étant une perte, et toute production un gain, on gagne également, soit que l'on consomme moins, soit qu'on produise davantage.

Mais le but et la cause de la production étant la satisfaction des besoins de l'homme, la consommation improductive est pourtant nécessaire ; seulement, elle sera bien ou mal entendue, selon qu'un jugement sain ou faux présidera à la comparaison que l'on fait de la perte qu'elle occasionne avec la satisfaction qui peut en résulter. Or cette consommation bien ou mal entendue est, après la production réelle des richesses, ce qui influe le plus puissamment sur la destinée des nations. Sous ce rapport, on peut comprendre parmi les consommations les mieux entendues : 1° celles qui satisfont des besoins réels, c'est-à-dire des besoins d'où dépend notre existence, notre santé, et, en général, ce contentement simple et calme qui est nécessaire à l'existence facile et au parfait équilibre de toutes nos facultés ; 2° les consommations qui sont lentes plutôt que rapides, et qui s'attachent de préférence aux produits de la meilleure qualité ; 3° celles qui se font en commun ; 4° enfin, et par des motifs d'un autre ordre, les consommations bien entendues sont celles qu'avoue la saine morale, car celles qui l'outragent ne peuvent qu'avoir des conséquences funestes pour les nations, aussi bien que pour les particuliers.

Il suit de là que le luxe, qui est, en général, une consommation stérile consacrée à des jouissances d'opinion, de vanité, de pure sensualité, etc., est, par sa nature, le fléau le plus nuisible à la prospérité publique. Vainement des hommes de génie s'en sont faits les apologistes ; Voltaire et Montesquieu, par la manière dont ils ont traité cette question, n'ont fait que prouver que ses véritables éléments ne leur étaient pas connus. Le riche qui dépense tout son revenu à faire travailler des brodeurs, des cuisiniers, des bijoutiers, etc., ne contribue pas d'un sou à l'accroissement de la richesse nationale. Seulement, s'il y a

beaucoup de riches qui aient cette fantaisie, on verra se faire brodeurs, cuisiniers, etc., un nombre d'hommes qui, sans cette circonstance, auraient été laboureurs, charrons, etc., c'est-à-dire voués à des professions d'une utilité plus générale, plus constante, et par conséquent dans lesquelles on est toujours plus assuré de trouver de quoi vivre. Car le luxe ne manque guère de ruiner ceux qui s'y laissent imprudemment séduire, et c'est à peu près l'unique avantage qu'on puisse lui trouver ; encore cet avantage-là même a-t-il trop de graves inconvénients pour qu'on puisse y voir une compensation des maux de toute espèce dont le luxe est la cause. En vérité, on est un peu honteux de s'arrêter à prouver des choses si évidentes par elles-mêmes, comme s'il était bien difficile de comprendre que détruire n'est pas produire. Concluons donc que, pour ce qui concerne les consommations privées, loin qu'on doive regarder comme le citoyen le plus utile celui qui consomme ou qui dépense le plus, c'est, au contraire, celui qui suit avec le plus de constance la ligne tracée par la sagesse entre l'excès de la prodigalité et l'excès de l'avarice, qui, donnant aux convenances de son rang ou de sa situation ce qu'il serait ridicule ou déraisonnable de leur refuser, n'oublie jamais que l'économie est la véritable source de l'aisance ou de la richesse, et qu'elle est une vertu qui, comme toutes les autres, exige que l'on ait en général beaucoup de force et d'empire sur soi-même.

Mais, si cette vérité est incontestable, si elle doit servir de règle à la conduite des particuliers, combien n'est-il pas à désirer que les dépositaires de la fortune publique ne s'en écartent que le moins possible ! En effet, dans tout pays le gouvernement est, sans aucune comparaison, le plus grand consommateur, et il ne saurait être rangé dans la classe des consommateurs industrieux, c'est-à-dire reproduisant leurs dépenses avec profit. Il ne vit que de revenus, et le fonds qui les lui procure, c'est son autorité, c'est le pouvoir en vertu duquel il lève des impôts sur la fortune des particuliers. Du reste, sa consommation est toujours définitive, c'est une valeur perdue sans retour

pour celui qui l'a fournie, c'est-à-dire pour le contribuable ; seulement, il faut regarder comme une compensation l'avantage que celui-ci retire de la consommation qui se fait pour l'utilité générale. Si donc les dépenses publiques affectent la somme des richesses précisément de la même manière que le font les dépenses privées, les mêmes principes d'économie doivent présider aux unes et aux autres, et il ne peut pas plus y avoir deux sortes d'économie qu'il n'y a deux sortes de probité, deux sortes de morale, deux sortes de raison. Par conséquent, enfin, toute l'habileté, tout le mérite de l'administration consistera à comparer sans cesse, et avec un jugement éclairé, l'étendue des sacrifices qu'elle exige des peuples avec l'avantage qui leur en revient, et tout sacrifice exagéré en comparaison de cet avantage ne peut être de sa part qu'une erreur ou un crime.

Les dépenses relatives à l'administration civile et judiciaire, au culte, à la force armée, soit de terre, soit de mer, à l'instruction publique, aux établissements de bienfaisance, aux édifices et constructions de divers genres, comme sont celles que nécessitent les canaux, les ports de mer, grandes routes, ponts, etc., composent les consommations publiques. Une nation consomme une quantité très-considérable de ces produits, que M. Say appelle immatériels, c'est-à-dire qui sont aussitôt détruits qu'ils sont créés, ou, si l'on veut, des services rendus par les fonctionnaires publics de toute espèce, administrateurs, magistrats, prêtres, chefs militaires, etc., etc. Nous n'entrerons dans aucun détail sur ces divers objets, quelque intéressants qu'ils soient d'ailleurs, et nous terminerons cet exposé, déjà bien long peut-être, par quelques considérations sur le fond qui fournit en grande partie et même en presque-totalité à ces consommations, c'est-à-dire sur l'impôt.

L'*impôt* ne consiste pas dans la substance matérielle fournie par le contribuable, mais dans la valeur de cette substance; et il est facile de voir que, puisque toute consommation improductive est défavorable à la reproduction, la levée des impôts ne saurait que lui être nuisible. On peut regarder comme les

moins dommageables à la richesse d'une nation : 1° les impôts les plus modérés quant à leur quotité ; 2° ceux qui entraînent le moins de ces charges qui pèsent sur le contribuable, sans profiter au trésor public ; 3° ceux dont le fardeau est réparti le plus équitablement entre les contribuables ; 4° enfin les impôts qui sont le moins contraires à la morale, c'est-à-dire aux habitudes utiles à la société.

En général, on ne doit jamais perdre de vue que l'impôt est un sacrifice ; que les valeurs qu'il coûte sont irrévocablement perdues pour la richesse publique, comme pour celle des particuliers. Il ne faut pas que personne soit assez aveugle pour croire que des frais quelconques sont une augmentation de fortune, qu'enfin, pour les sociétés politiques, comme pour les sociétés commerciales, une régie dispendieuse ne soit pas ruineuse, et que l'administration la plus économique ne soit pas la meilleure de beaucoup. Au reste, c'est là une vérité que le bon sens du peuple a aperçue longtemps avant qu'elle fût claire pour les plus grands politiques.

Il en est de même de la *dette publique*, regardée de tout temps comme un mal réel par les gens simples, qui savaient que l'on s'appauvrit toujours en dépensant plus que son revenu, tandis que de nos jours des hommes fort instruits et de beaucoup d'esprit ont cru et ont écrit que les emprunts du gouvernement sont une cause de prospérité, et que la dette publique est une nouvelle richesse créée au sein de la société.

Cependant, puisqu'il est bien démontré, en premier lieu, que les dépenses ordinaires du gouvernement n'ajoutent rien à la masse totale des valeurs en circulation, et ne font qu'en changer le cours d'une manière désavantageuse ; secondement, qu'elles n'ajoutent rien à la somme des richesses antérieurement produites, sur lesquelles elles sont prélevées, nous devons en conclure que les dépenses extraordinaires, étant de même nature que les autres, sont également incapables de produire aucun de ces bons effets.

Les emprunts publics, outre les conséquences morales et

politiques, toutes plus ou moins funestes, qu'ils entraînent toujours, et qui ne sont pas de notre sujet, ont l'inconvénient d'obliger, tôt ou tard, le gouvernement à mettre de nouveaux impôts, et pèsent sur les générations à venir. Les fonds qu'il se procure par cette voie finissent donc toujours par être arrachés violemment aux citoyens, et, ce qu'il y a de plus triste, à des citoyens qui ne sont point obligés de remplir un pareil engagement, puisqu'ils ne l'ont contracté ni par eux-mêmes, ni par leurs représentants légitimes et avoués. En sorte qu'il serait peut-être juste et convenable de déterminer jusqu'à quel point les actes d'un pouvoir législatif quelconque doivent lier ses successeurs, quand il s'agit des engagements qu'il pourrait prendre avec des prêteurs. Mais cette question, tenant moins directement à l'économie politique, n'est point de celles que M. Say a examinées, et nous imiterons sa réserve sur cet article.

Le lecteur est maintenant à même de juger, par le nombre et l'importance des vérités que nous avons mises sous ses yeux, combien il peut lui être utile d'en suivre le développement dans l'ouvrage même d'où elles sont tirées. Il les y trouvera exposées avec autant de clarté que de méthode, appuyées d'une foule d'exemples aussi curieux qu'instructifs, et il pourra reconnaître qu'elles sont fondées sur l'exacte observation de ce qui se passe incessamment autour de nous.

Ces vérités néanmoins sont et seront peut-être encore longtemps combattues et repoussées, précisément parce qu'elles sont utiles et favorables à la très-grande majorité des citoyens. Tel est l'effet naturel et nécessaire de cette lutte opiniâtre qui a de tout temps existé entre l'intérêt factice et mal entendu d'un petit nombre d'hommes, et l'intérêt réel de la société entière, dont, avec plus de lumière et de droiture dans les intentions, ils verraient que le leur ne peut jamais être séparé. Cependant le monde moral et intellectuel a, comme le monde physique, des lois auxquelles il est invinciblement soumis ; et le seul emploi raisonnable que l'homme puisse faire de ses facultés, c'est de

chercher à connaître ces lois afin de s'y conformer; le comble de la démence est de s'obstiner à les méconnaître et d'entreprendre de lutter contre elles.

Les sentiments et les opinions d'une nation, dans un temps donné, sont le résultat de toutes les circonstances antérieures, de tous les évènements qui ont précédé, et en ont reçu une direction déterminée et irrésistible; aucune puissance humaine ne peut ni la changer, ni la faire rétrograder. Nous avons vu naguère un homme doué des facultés les plus extraordinaires, et secondé par un concours de circonstances unique dans l'histoire du monde; jamais mortel ne disposa peut-être d'une puissance plus formidable; et certes, on sait assez qu'aucune considération de justice ou d'humanité ne pouvait suspendre un moment l'exécution de ses desseins. Il voulut transformer les peuples civilisés de l'Europe en des hordes de Tartares, prêtes à se jeter, au premier signe de sa volonté, sur les nations qui n'avaient pas encore subi son joug : il devait trouver une opposition insurmontable dans la nature des choses; il s'est obstiné à la méconnaître, et il s'est brisé contre cet obstacle. Quand il n'aurait voulu que faire rétrograder de vingt-cinq ans les opinions et les idées de la nation qu'il a si cruellement outragée, il n'y aurait pas réussi davantage.

En effet, il ignorait que, si les gouvernements despotiques disposent arbitrairement de la fortune, de la vie, et quelquefois de l'honneur des individus, l'opinion publique est une force qu'ils ne peuvent ni créer, ni même diriger à leur gré, dont ils ne peuvent s'aider qu'autant qu'ils suivent sa direction, et qui est toujours contre eux, quand elle n'est pas pour eux. Il crut que ses journaux, et les déclamateurs à gages qu'il avait chargés de les rédiger, parviendraient à étouffer des vérités reconnues par les hommes éclairés de tous les temps et de tous les pays, présentées sous toutes les formes par les plus illustres écrivains français du siècle précédent, et devenues, pour ainsi dire, la raison publique dans le nôtre; et tandis que les auteurs de ces méprisables feuilletons imputaient à Voltaire, à Buffon, à Rous-

seau, à Montesquieu, les infâmes doctrines des Hébert et des Marat, il déclarait, lui, solennellement, qu'il ne fallait attribuer qu'à l'*idéologie* (1) la cause des maux que nous faisait son aveugle et féroce ambition, la cause du plus épouvantable désastre dont il soit fait mention dans les annales d'aucun peuple! Mais à quoi aboutirent ses efforts et ceux des écrivains qui lui étaient vendus? Il parut presque aussi ridicule qu'eux; ils devinrent presque aussi odieux que lui. Il a péri surtout, parce qu'il ne voulut laisser parler que les vils flatteurs qui lui disaient sans cesse qu'il était l'amour des Français et l'admiration de l'Europe, parce qu'il ne voulut laisser écrire que ceux qui publiaient chaque jour que tout allait bien sous son règne.

Concluons donc qu'on ne gagne jamais rien à voir les choses autrement qu'elles ne sont; et, pour revenir à notre sujet, si les faits exposés dans l'ouvrage dont nous venons de faire l'analyse sont exacts, si les conséquences que l'auteur en tire sont rigoureuses, dès lors il faut les regarder comme l'expression des lois qui résultent de la nature même des choses, dans cet ordre de relations entre les hommes. Dès lors la science économique existe réellement, ce n'est pas une vaine théorie, un système fondé sur des hypothèses ingénieuses: c'est un ensemble de vérités évidentes, parfaitement liées entre elles, auxquelles il serait absurde de fermer son esprit, et injuste autant que dangereux de ne pas conformer sa conduite. Aussi, toutes les âmes généreuses se plairont-elles à admettre ce grand et consolant résultat qui sort naturellement de la doctrine de M. Say: quoique divisés d'intérêt sous presque tous les autres rapports, les hommes sont pourtant unis par l'intérêt commun de propriétaires et de consommateurs, en sorte que la prospérité de

(1) Buonaparte faisait peu de cas des savants; il n'aimait pas les gens de lettres, mais il haïssait surtout ceux qui s'occupent des questions relatives au développement moral et intellectuel de l'homme. C'étaient ceux-là qu'il voulut, pendant quelque temps, faire calomnier par ses journaux; mais, malheureusement pour le succès d'un si beau projet, ils sont en bien petit nombre, ils ne font point une secte, un parti; le public ne comprit pas même qui on voulait désigner par le nom d'idéologues, et bientôt il n'en fut plus question.

chacun est toujours ce qu'il y a de plus favorable à la prospérité de tous ; et ce qui est vrai par rapport aux individus qui composent une même société, l'est également par rapport aux nations. Il n'y a qu'une absurde et stupide ignorance qui puisse les empêcher de reconnaître que chacune d'elles est intéressée à la prospérité de toutes les autres. Vérité bien précieuse, et qui tire un nouvel éclat, un nouveau degré de certitude de sa conformité avec cette autre loi générale et universelle de notre nature, empreinte dans nos cœurs par la main même de l'auteur de l'univers : Tout être sensible et intelligent est invinciblement porté à désirer son bonheur, et à chercher les moyens les plus propres à satisfaire ce besoin constant de toute sa vie.

XXXIV

Paradoxes de Condillac. Discours sur la langue du raisonnement, par M. Laromiguière, professeur de Philosophie à la Faculté des Lettres de Paris. Nouvelle édition, Paris, 1825 ; Brunot-Labbe. 1 vol. in-18, prix 2 fr. 50 et 3 fr. (*Revue encyclopédique*, mars 1825, t. XXV, p. 777.)

La doctrine philosophique de Condillac jouissait en France du plus grand crédit, vers la fin du siècle dernier. Dans les sociétés où l'on s'occupait avec intérêt d'idées ou de discussions métaphysiques, dans les écrits publiés sur cette matière, on vantait, par-dessus tout, la *méthode analytique*, comme moyen infaillible de parvenir à la connaissance de la vérité. On préconisait les avantages de ce qu'on appelait, pour chaque science, une *langue bien faite;* on s'attachait à démontrer que faire ou perfectionner la langue, c'était faire ou perfectionner la science elle-même; en un mot, on regardait Condillac comme le meilleur guide que l'on pût suivre dans toutes les parties

des connaissances humaines qui se fondent sur le raisonnement.

Depuis une vingtaine d'années, la réputation de ce philosophe a prodigieusement baissé : l'invasion des théories de Kant, de ses contemporains et de ses successeurs, l'étude des ouvrages de Reid et de l'école écossaise, ont donné aux méditations des philosophes ou de ceux qui aspirent à le devenir une direction toute différente. La science des facultés de l'âme, telle qu'elle a été enseignée par le philosophe français, frappée d'une sorte d'anathème, sous le nom de *théorie de la sensation*, a été l'objet de déclamations plus ou moins violentes, dans lesquelles on a affecté de la confondre avec les doctrines matérialistes, auxquelles on reproche de dégrader la nature de l'homme en le faisant descendre au niveau des plus viles espèces d'animaux, et la philosophie de Locke lui-même, dont celle de Condillac n'est qu'une émanation ou une simplification, a partagé, à quelques égards, le discrédit où est tombé l'écrivain français. Cependant Condillac n'a mérité, peut-être,

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

Si, d'un côté, ses partisans ou ses disciples ont quelquefois exagéré le mérite et l'utilité de ses observations sur la méthode et sur le langage considéré comme instrument de la pensée, d'un autre côté, ses détracteurs ou ses adversaires, en croyant trouver dans sa doctrine une tendance matérialiste, en ont entièrement méconnu le principe et les conséquences les plus inévitables. Il ne faut que lire les premières pages du *Traité des sensations*, par exemple, pour se convaincre que sa proposition fondamentale conduit nécessairement à l'idéalisme le plus absolu. Aussi, Diderot, qui peut passer pour avoir professé le plus explicitement la doctrine opposée, remarque-t-il quelque part que Condillac aurait eu bien de la peine à réfuter les paradoxes de Berkeley sur la non-existence du monde matériel, au moins d'après les principes de sa philosophie, qui est absolument la même, quant au fond, que celle de l'évêque de Cloyne.

M. Laromiguière ne s'en est pas laissé imposer par la défaveur dont on a cherché à flétrir, dans ces derniers temps, un écrivain dont les ouvrages ont été incontestablement fort utiles aux progrès de la raison et de la philosophie dans notre patrie. Il oppose (et certes il en a acquis le droit) son jugement et son suffrage à des préventions qui lui semblent injustes. Il choisit, dans le dernier ouvrage auquel ait travaillé Condillac (*la Langue des Calculs*, publiée après sa mort), les propositions de sa doctrine logique qui ont le plus excité de surprise, ou, si l'on veut, de scandale : il les appuie d'observations pleines de justesse, de réflexions pleines d'intérêt, et, à l'aide d'une dialectique ingénieuse et toujours claire, quoique fine, ou même quelquefois un peu subtile, il entreprend de prouver, ou du moins il expose les raisons qui le portent à croire qu'en effet, comme l'a avancé Condillac, dans toute question susceptible d'être résolue par le raisonnement, l'inconnu est dans le connu, et qu'il est la même chose que ce connu ; qu'une science ne peut parvenir à un certain degré de perfection qu'autant que la langue de cette science est bien faite, c'est-à-dire qu'autant que les mots qu'elle emploie ont tous des acceptions bien déterminées, et portent, dans leur composition ou dans leur application, l'empreinte de l'analogie qui rapproche et lie les idées ou les faits qu'ils sont destinés à exprimer. Cependant M. Laromiguière ne veut pas qu'on le suppose partisan aveugle et exclusif de ces principes peut-être un peu trop absolus : « Il ne faudrait pas ici trop donner aux apparences, » dit-il, « et croire ma conviction toujours égale à l'assurance de mon discours. Souvent ma plume affirme, quand mon esprit est en suspens : et, si quelquefois l'expression de Condillac me paraît un peu forcée et aller au-delà du vrai, alors je force encore cette expression, afin de rendre le paradoxe plus saillant, et l'erreur plus facile à renverser, si ce paradoxe renferme une erreur. On prouvera peut-être que l'opinion que j'embrasse, ou plutôt que j'expose, n'est qu'un tissu de sophismes ; peut-être, au contraire, prouvera-t-on que la philosophie n'a rien enseigné

de plus vrai : quoi qu'il arrive, mon objet est rempli, pourvu qu'on prouve. »

Nous avouerons, à notre tour, sans prétendre *prouver* que les propositions avancées par l'auteur soient de purs sophismes, qu'elles laissent encore dans l'esprit quelque incertitude. Il nous semble que, malgré l'art avec lequel il a défendu l'expression d'*identité* partielle, adoptée par Condillac, et quoiqu'on puisse l'admettre avec le sens qu'il lui donne, comme un pur langage de convention, la nécessité ou même l'utilité d'une pareille phraséologie n'est pas entièrement démontrée. Mais, ce qui nous paraît incontestable, c'est que ce petit ouvrage de l'écrivain distingué à qui nous devons les *Leçons de Philosophie* (voy. *Rev. Enc.*, t. XIV, p. 44) sera lu avec autant de profit que de plaisir par tous ceux qui ont le goût de ce genre de recherches; qu'ils y trouveront, comme dans l'ouvrage plus considérable que nous venons de citer, le modèle d'une perfection remarquable dans l'art d'écrire sur de pareilles matières ; des vues à la fois ingénieuses et profondes, toujours présentées avec cet intérêt qui soutient l'attention sans la fatiguer, et avec cette clarté et cette facilité d'élocution qu'on a trop souvent sujet de désirer dans les écrits qui ont été publiés dans ces derniers temps sur les questions philosophiques.

XXXV

Fragments philosophiques, par Victor Cousin (1). (*Revue encyclopédique*, août 1826, t. XXXI, p. 327.)

Il n'y a guère de nouveau dans ce volume que la préface de 50 pages dans laquelle l'auteur expose rapidement l'ensemble

(1) Paris, 1826; Sautelet et C^ie^, libraires, place de la Bourse. 1 vol. in-8°; prix : 7 fr. 50.

des vues et des idées qui lui semblent pouvoir, jusqu'à un certain point, servir de lien aux divers morceaux dont se compose le recueil ; ce sont, au reste, pour la plupart, des articles insérés, depuis une dizaine d'années, soit dans le *Journal des savants*, soit dans les *Archives philosophiques*. Nous nous bornerons donc à l'examen du dernier écrit de M. Cousin, comme contenant, non pas la doctrine philosophique dont il est actuellement en possession, mais la partie qu'il veut bien nous en communiquer, pour nous aider à comprendre les *fragments* qu'il publie. A la vérité, il n'y expose, ainsi qu'il en avertit lui-même, que le système qui fit le fond de son enseignement, en 1818, et du progrès de ses recherches, depuis 1815, où il fut nommé maître de conférences à l'École normale, et professeur suppléant à la Faculté des Lettres de Paris, jusqu'en 1819 et 1820 ; car ce système, nous dit-il, a pris depuis lors, dans son esprit et dans ses travaux, une importance dont il lui est impossible de donner, quant à présent, la moindre idée, et dont ses amis seuls peuvent comprendre entièrement la portée (1).

Comme on voit, M. Cousin se croit, non-seulement autorisé, mais appelé à parler de lui-même dans cette préface, et il déclare qu'il le fera, *sans aucune de ces précautions de modestie qui ne valent pas la simplicité et la droiture de l'intention*. Nous ne blâmons point cette noble confiance qu'un auteur puise dans le sentiment ou dans l'opinion qu'il a de sa force ; mais on nous permettra sans doute aussi de croire qu'on peut être modeste, et avoir cependant des intentions droites et pures. Peut-être même qu'en réfléchissant sur la tendance constante et, pour ainsi dire, inévitable qui porte chacun de nous à s'exagérer le mérite et l'importance de ses travaux, on pourrait devenir modeste par système et par amour pour la vérité, ou du moins regarder, à certains égards, une extrême défiance de soi-même comme un moyen de succès dans les recherches de ce genre. Au reste, nous ne nierons point qu'une manière

(1) [Voir la note à la fin du volume.]

d'être tout opposée ne puisse contribuer beaucoup à l'éclat et à la célébrité d'un cours public; et chacun sait quelle réputation M. Cousin s'est acquise, comme professeur. Une élocution brillante et facile, un débit imposant et animé, une imagination forte, des pensées élevées, des sentiments généreux, l'accent d'une conviction sincère et profonde: telles sont les qualités que ses auditeurs se sont plu à reconnaître en lui; or on conçoit facilement que l'homme qui, jeune encore, se présentait avec tant d'avantages réels, devait obtenir un immense succès auprès d'une jeunesse avide de connaissances, et naturellement enthousiaste pour tout ce qui porte un caractère de grandeur et de nouveauté. Nous ne sommes donc point surpris de la réputation dont il jouit; nous venons d'en indiquer les causes, et toutes sont honorables pour lui.

Mais sa doctrine philosophique obtiendra-t-elle par ses écrits, près du public éclairé et des vrais appréciateurs du mérite en ce genre, la même vogue qu'ont eue ses leçons parmi les jeunes gens qui les fréquentaient? C'est une question que nous ne prétendons nullement décider; nous exposerons seulement avec franchise l'impression que nous avons reçue de la lecture de son recueil, et particulièrement de la préface qui est en tête du volume.

Premièrement donc, nous savons gré à M. Cousin de l'idée qu'il a eue de nous donner, en quelque sorte, l'histoire de ses pensées et de ses progrès, depuis le moment où, sortant à peine lui-même des écoles, il fut appelé à professer la philosophie. Ce fait nous explique assez bien comment, avec les talents naturels et assurément fort distingués dont il est doué, il a joué précisément le rôle que nous lui avons vu jouer, et fourni la carrière que nous lui avons vu parcourir avec éclat. Il s'y présenta, nous dit-il (1), avec la ferme résolution de *réformer* les doctrines qu'il croyait universellement admises en France; il ne savait pas bien encore quel autre système il devait y sub-

(1) [Voir la note à la fin du volume.]

stituer; mais, enfin, il était décidé à combattre et il arrivait à sa chaire, comme un jeune officier sur un champ de bataille, bien persuadé que ses adversaires ont tort, et brûlant de se signaler contre eux.

Il faut se rappeler que l'Université impériale, dès son établissement, avait été confiée à la direction d'un certain nombre d'hommes d'un mérite et d'un talent incontestables (1), mais qui avaient pour mission particulière de donner aux esprits une impulsion conforme aux vues du gouvernement d'alors, c'est-à-dire d'un gouvernement qui aspirait, par tous les moyens possibles, au pouvoir absolu. Aussi, favorisait-il avec une affectation remarquable tout ce qui tendait à décrier les opinions philosophiques et politiques du siècle précédent. Les hommes qui les avaient adoptées, ou qu'on soupçonnait de les adopter, avec ou sans modification, étaient en butte aux attaques continuelles des journaux de ce temps-là et des écrivains qui aspiraient aux places et à la faveur.

Or, c'est précisément sous cette influence, à laquelle la direction de l'école normale n'était point étrangère, que M. Cousin y termina ses études. Il eut occasion d'y connaître des hommes de beaucoup de mérite aussi (2), qui assurément n'entraient pas dans les vues du gouvernement, mais qui les secondaient, sans le vouloir, ou sans le savoir, parce que des motifs, d'ailleurs fort honorables, leur faisaient partager la tendance imprimée à cette époque aux esprits. Il était donc fort naturel qu'un jeune homme, plein de zèle et d'ardeur pour l'étude, plein d'enthousiasme pour ce qui lui semblait estimable et honnête, fût accueilli avec distinction par de tels hommes, et se trouvât heureux d'obtenir un pareil accueil.

Voilà comment il est arrivé, suivant nous, que M. Cousin a commencé sa carrière de professeur par des attaques formelles et continuelles contre les doctrines philosophiques de

(1) [Voir la note à la fin du volume.]
(2) [Voir la note à la fin du volume.]

Locke et de Condillac, et comment on retrouve encore dans l'écrit que nous examinons des traces d'une sorte de colère contre cette philosophie et contre l'esprit général du XVIII^e^ siècle, même dans la manière dont l'auteur cherche aujourd'hui à en faire l'apologie, ou à se soustraire aux restes des sentiments dont il était animé, il y a plus de dix ans.

« C'est un fait incontestable, dit-il (p. iij), qu'en Angleterre et en France, Locke et Condillac... ont régné sans contradiction jusqu'à ce jour. » Et il ajoute : « au lieu de *s'irriter* de ce fait, il faut tâcher de le comprendre. » Il est assurément très-douteux qu'excepté M. Cousin, en 1815, et quelques jeunes gens qui étaient sous la même influence que lui, personne ait jamais été tenté de s'irriter du fait dont il parle; il est, d'ailleurs, peu exact de dire que la philosophie des deux écrivains qu'il cite ait régné *sans contradiction* jusqu'à ce jour, c'est-à-dire jusqu'au jour où il écrivait cette phrase : il oubliait apparemment qu'elle fût contredite d'une manière formelle par le docteur Reid, dans son premier ouvrage, publié il y a près de soixante ans, et qu'elle l'avait été avant ce temps-là sur plusieurs points essentiels par le célèbre *Berkeley*, par *Leibnitz*, etc. (1).

M. Cousin dit aussi (p. IV) : « L'esprit du XVIII^e^ siècle n'a pas besoin d'apologie. L'apologie d'un siècle est dans son existence; car son existence est un arrêt et un jugement de Dieu même, ou l'histoire n'est qu'une fantasmagorie insignifiante. » Nous ne pouvons voir encore dans la solennité un peu singulière de ces expressions, qu'un souvenir de la colère de l'auteur, en 1815, contre ce malheureux XVIII^e^ siècle, avec lequel il ne s'est pas réconcilié sans quelque effort. Enfin, la doctrine de Locke et de Condillac qu'il appelle (p. V) une *triste* philosophie, qu'il désigne par le nom de *philosophie de la sensation*, et même, dans un autre écrit (2), par celui de *sensua-*

(1) [Voir la note à la fin du volume.]
(2) [Voir la note à la fin du volume.]

lisme, n'est mentionnée par lui qu'avec un ton de dédain et même de dénigrement tout-à-fait injuste; car il doit savoir, mieux que personne, que ces deux écrivains n'ont composé ni des traités de gastronomie, ni des romans licencieux.

En général, M. Cousin nous a paru, dans cette préface, un peu trop orateur, et peut-être pas assez philosophe. Il a l'art de présenter les choses anciennes comme nouvelles, et des opinions assez communes comme des découvertes fort importantes. Nous sommes loin de vouloir, par cette observation, inculper sa bonne foi; mais nous croyons qu'il s'est fait illusion à lui-même par la nouveauté, et, s'il faut le dire aussi, par la bizarrerie de la langue philosophique qu'il s'est faite. Ainsi, il se présente, dans le début de son enseignement, comme cherchant la *méthode* la plus convenable à la réforme qu'il se propose d'établir, et à l'instruction de ses auditeurs, et il ajoute d'un ton solennel que celle à laquelle il s'arrêta fut celle « qui était dans l'esprit du temps, étudié sérieusement et volontairement accepté, dans les habitudes nationales et dans ses propres habitudes (1) », c'est-à-dire la méthode de l'expérience et de l'observation. Or *Bacon, Locke, Condillac* n'ont ni employé, ni recommandé d'autre méthode que celle-là. *Platon, Aristote* et tous les philosophes anciens et modernes, dans toutes les questions qu'ils ont traitées avec succès, n'ont pas même pu en employer d'autre; car c'est la seule qui puisse conduire à quelque résultat satisfaisant, dans les sciences naturelles, ou dans la connaissance des faits de la nature, soit physique, soit intellectuelle.

Mais cette méthode, qu'il appelle méthode psychologique, puis méthode philosophique, et qu'il nous dit être aussi *la méthode qui préside encore à tous ses travaux,* ne regrettera-t-on pas que M. Cousin ne nous donne qu'un seul exemple de l'emploi qu'il en a fait, et surtout que cet exemple soit, il faut l'avouer, très-peu satisfaisant ou très-peu concluant? C'est

(1) [P. iij.]

dans ce qu'il appelle *l'analyse complète de la raison :* il reproche à Kant d'en avoir abaissé les lois à n'être plus que des lois relatives à la condition humaine; il se félicite d'avoir démontré que les lois de *la raison humaine* ne sont rien moins que celles de *la raison en elle-même,* et voici comment il décrit le procédé qui l'a conduit à cette démonstration (p. xxij) : « Plus que jamais fidèle à la méthode psychologique, » dit-il, « au lieu de sortir de l'observation, je m'y enfonçai davantage, et c'est par l'observation que dans l'intimité de la conscience, et à un degré où Kant n'avait pas pénétré, sous la relativité et la subjectivité apparente des principes nécessaires, j'atteignis et démêlai le fait instantané, mais réel, de l'aperception spontanée de la vérité, *aperception qui,* ne se réfléchissant point immédiatement elle-même, *passe inaperçue dans les profondeurs de la conscience,* mais y est la base véritable de ce qui, plus tard, sous une forme logique et entre les mains de la réflexion, devient une conception nécessaire, etc. »

Nous avouerons en toute humilité notre entière impuissance à comprendre ce que c'est qu'une aperception qui passe inaperçue, et, si c'est par un pareil procédé d'observation que M. Cousin est parvenu à contempler sans nuages cette sphère des *idées* que Platon, dit-il (1), avait entrevue, il ne nous est pas plus possible de le suivre dans les hautes régions où il s'élève que dans les profondeurs où il s'enfonce.

Nous n'entreprendrons donc point de donner une idée de la suite de raisonnements, et de déductions purement verbales, ou logiques, suivant nous, sur laquelle il fonde une solution nouvelle en apparence du fameux problème de l'union des deux substances, et nous croyons d'autant plus inutile de nous y arrêter, que M. Cousin déclare lui-même, comme nous l'avons déjà fait observer, que la doctrine qu'il expose dans cette préface n'est qu'un essai de sa jeunesse, et qu'aujourd'hui apparemment il est entré dans un système d'idées ou de pensées

(1) [P. XXIII]

tout différent sur le même sujet. Nous espérons même que, quand il croira devoir ou pouvoir nous communiquer les nouvelles découvertes dont ses travaux et ses méditations, depuis 1819, l'ont mis en possession, nous y trouverons des notions plus satisfaisantes et un langage plus clair que celui dont il se sert dans cette préface, lorsqu'il dit, par exemple, en parlant de Dieu (p. xl) : « Dans tout et partout, il revient en quelque sorte à lui-même dans la conscience de l'homme, dont il constitue indirectement le mécanisme et la triplicité phénoménale par le reflet de son propre mouvement et de la triplicité substantielle dont il est l'identité absolue (1). » Ou lorsqu'il ajoute (p. xliij), en parlant de la raison, qu'elle est « le médiateur nécessaire entre Dieu et l'homme, ce λόγος de Pythagore et de Platon, ce *verbe* fait chair qui sert d'interprète à Dieu et de précepteur à l'homme, homme à la fois et dieu tout ensemble, etc. » Ces expressions, si étrangement mystiques et figurées, nous semblent tout à fait propres à obscurcir les questions les plus importantes de la philosophie, et à produire chez ceux qui les adopteraient une sorte d'illuminisme entièrement opposé aux pures lumières de la raison et de la vérité.

En un mot, quoique nous ne prétendions rien rétracter des justes éloges que nous avons donnés aux talents et aux qualités estimables de M. Cousin, quoique nous reconnaissions, dans plusieurs parties des écrits qu'il vient de publier, une force de tête peu commune et une aptitude remarquable aux méditations abstraites, nous dirons avec la même franchise qu'il nous semble, au moins dans tout ce que nous connaissons de lui jusqu'à présent, s'être engagé dans une route qui ne peut guère le conduire à d'utiles découvertes.

Il remarque avec raison que l'observation et l'expérience sont les seuls guides que l'on puisse suivre avec quelque sécurité dans l'étude de l'esprit humain ; mais on ne trouve dans ses écrits presque aucune observation importante qui lui soit propre,

(1) [Voir la note à la fin du volume.]

et il paraît même avoir trop dédaigné celles qui ont été faites avant lui. Il ne voit, dans les écrits de Locke, que la *sensation* et la *réflexion*, c'est-à-dire les deux conceptions générales auxquelles ce philosophe a voulu ramener l'ensemble de ses travaux et de ses méditations; et il prononce trop légèrement, à notre avis, que Kant a renversé entièrement toute la philosophie de Locke, parce que Kant a insisté plus particulièrement sur quelques considérations qui n'avaient pourtant pas entièrement échappé à la sagacité de ce grand homme. Il ne voit dans Condillac que la sensation transformée, c'est-à-dire l'abus de mots par lequel cet écrivain a prétendu ramener à l'unité la somme de faits qui constituent les facultés de l'entendement : et il ne s'aperçoit pas que c'est par un abus du même genre qu'il arrive lui-même à la prétendue unité de substance qui fait le fond de son système (1).

Cet abus des termes généraux fut toujours l'écueil où vinrent échouer les auteurs des systèmes de métaphysique, et M. Cousin ne nous paraît pas avoir mieux réussi que ses devanciers à l'éviter. Vainement il affirme (2), en parlant de la solution qu'il donne du fameux problème qu'il entreprend de résoudre, que le *temps ni la discussion ne l'ont point encore ébranlée;* nous lui ferons remarquer qu'un intervalle de sept ou huit ans, pendant lesquels son système n'a pu être connu que de lui et de quelques-uns de ses amis ou de ses disciples, et discuté par eux, n'autorise assurément pas la confiance implicite qu'il semble prendre dans le jugement qu'il en porte.

Nous ne pouvons donc mieux terminer ces observations qu'en rappelant à l'auteur des *Fragments philosophiques*, et à tous ceux qui s'occupent des mêmes sujets, ces paroles remarquables du sage Locke, dont les écrits seront encore longtemps utiles, non-seulement à consulter, mais à méditer avec soin : « Je tâche de me délivrer, autant que je puis, disait-il, de ces

(1) [Voir la note à la fin du volume.]
(2) [Voir la note à la fin du volume.]

illusions que nous sommes sujets à nous faire à nous-mêmes, en prenant des mots pour des choses. Il ne nous sert de rien de faire semblant de savoir ce que nous ne savons pas, en prononçant de certains sons qui ne signifient rien de distinct et de positif. C'est battre l'air inutilement, car des mots faits à plaisir ne changent point la nature des choses, et ne peuvent devenir intelligibles qu'autant que ce sont des signes de quelque chose de positif, et qu'ils expriment des idées distinctes et déterminées ». — (*De l'Entendem. hum.*, liv. II, c. XIII, § 18.)

XXXVI

De la nécessité des signes pour la formation des idées, et de divers sujets de philosophie morale, par N.-J.-B. TOUSSAINT (1). (*Revue encyclopédique,* avril 1828, t. XXXVIII, p. 53.)

La question traitée dans cet ouvrage est une des plus importantes parmi celles dont s'occupe la philosophie de l'esprit humain. Dans les premières années qui suivirent la création de l'Institut national de France, la classe de ce corps savant qui devait spécialement s'occuper de l'étude et du perfectionnement des sciences morales et politiques proposa pour sujet de prix de *déterminer l'influence des signes sur la formation des idées* (2). Deux mémoires attirèrent l'attention et méritèrent le suffrage de l'Institut : l'un, qui était de M. Degérando, fut couronné (3); l'autre, du savant et respectable M. Prévost, de Genève, fut mentionné honorablement. Mais, peu de temps après (4), Bonaparte crut devoir, dans l'intérêt de son autorité absolue,

(1) Stuttgart et Tubingen, 1827; 1 vol. in-8° de XIV-380 pages.

(2) [Cette question fut mise au concours par la seconde classe de l'Institut en l'an IV, et proposée de nouveau en l'an VI.]

(3) [En l'an VII (1799).]

(4) [Par décret du 3 pluviôse an XI (25 janvier 1803).]

supprimer cette classe de l'Institut, dont la création avait été reconnue si utile dans l'état présent des lumières et des études en France. Un gouvernement qui, en se déclarant constitutionnel, abjurait les principes de violence et de despotisme presque sauvage de l'usurpateur, aurait dû peut-être s'empresser de réparer cette faute de la précédente administration; mais les hommes qui s'occupent de spéculations morales et politiques ont paru presque suspects et dangereux aux agents du pouvoir, depuis la restauration aussi bien que sous l'empire. Vainement quelques personnes ont tenté d'importer parmi nous le mysticisme et l'illuminisme qui caractérisent, en grande partie, la philosophie de nos voisins d'outre-Rhin. La puissance occulte qui, sous prétexte de raffermir les idées morales, religieuses et monarchiques, s'est emparée d'une influence très-active et très-étendue, n'a guère été moins intolérante pour le kantisme, que Bonaparte ne l'avait été pour l'idéologie.

Quoi qu'il en soit, l'auteur de l'écrit que nous annonçons appartient évidemment à cette école française, sur laquelle on s'est appliqué, dans ces derniers temps, à jeter beaucoup de défaveur; il ne se le dissimule pas, et paraît compter sur un petit nombre d'approbateurs, ou même de juges impartiaux, ainsi qu'il le dit assez expressément dans son avant-propos. Toutefois on ne saurait s'empêcher de reconnaître qu'il y a de la sincérité dans ses recherches, de la tolérance dans ses sentiments, et dans tout son livre une connaissance assez étendue des sujets qu'il traite. Ce sont là, assurément, des titres à l'estime et à l'attention sérieuse de tout lecteur ami du vrai et avide de s'instruire.

M. Toussaint paraît avoir voulu ramener la philosophie de l'esprit humain à la méthode introduite par Locke, et adoptée, depuis ce philosophe, par Condillac et par plusieurs écrivains distingués en France et en Écosse. Nous ne pouvons qu'applaudir à un pareil dessein, étant convaincus que la science de l'entendement, comme toutes les autres sciences naturelles, ne peut

avoir pour fondement que des faits, dont il s'agit uniquement de tracer avec fidélité le tableau, et de montrer l'enchaînement et l'influence réciproque. Le même auteur paraît aussi peu disposé à applaudir à la littérature dite *romantique,* qu'à la philosophie appelée *transcendante* ou *transcendentale.* Comme lui, nous attendons que les partisans plus ou moins déclarés de ces nouveautés, dont la dernière est, en grande partie, renouvelée des Grecs, aient produit quelques chefs-d'œuvre en éloquence ou en poésie, quelque système fécond et surtout intelligible en métaphysique, pour joindre nos éloges à ceux qu'ils se donnent à eux-mêmes par anticipation . Qu'ils marchent donc, s'ils veulent que nous croyons à ce grand mouvement qu'ils se prétendent capables de donner à l'esprit humain. Nous félicitons aussi M. Toussaint d'avoir renoncé à l'appareil des termes scolastiques qui défigurent, à notre avis, plusieurs ouvrages récemment publiés sur des sujets de métaphysique ; et surtout de s'être garanti de l'abus de ce style ampoulé et grotesquement poétique, si fort à la mode aujourd'hui parmi les métaphysiciens, mais qui nous semble aussi contraire au bon goût qu'à la saine raison. Enfin, il n'a peut être pas tort d'adopter le mot *idéologie,* employé pour la première fois, autant que nous pouvons le savoir, par M. de Tracy, au lieu du mot *métaphysique,* qui n'a jamais été ni grec ni latin, et dont le sens, en français, est encore si peu ou si mal déterminé ; au lieu du mot *psychologie,* qui a l'inconvénient de mettre en fait ce qui est en question, ou du moins d'énoncer comme démontré ce qui est l'un des principaux objets des recherches ou des démonstrations de la science. *Idéologie* signifie simplement théorie, ou exposition, ou science des idées, et indique par conséquent la nature et l'objet des recherches qu'on se propose dans ce genre d'études. Mais alors, il faut prendre le mot *idée* dans le sens que Locke et ses plus illustres successeurs lui ont donné ; dans le sens qu'on lui donne même dans le langage le plus ordinaire, c'est-à-dire qu'il faut entendre par ce mot tout fait de l'entendement ou de l'esprit dont nous avons une conscience distincte.

Il nous semble que si l'auteur du livre que nous examinons avait adopté cette définition, il aurait eu de plus justes motifs pour préférer, comme il l'a fait, le nom d'*idéologie* qu'il donne à la science même de l'entendement. Mais si l'on appelle *idée*, comme le veut M. Toussaint « toute collection de qualités, de propriétés, etc., des objets attachée à un signe », il s'ensuit qu'il n'y aura, en effet, d'idées que celles qui seront représentées par des signes, et que cet auteur aura traité de la nécessité des signes pour la formation des idées qui sont exprimées ou représentées par des signes, ce qui ressemble beaucoup à ce qu'on appelle en logique une pétition de principe. Le programme proposé autrefois par la classe des sciences morales et politiques de l'Institut, en demandant aux concurrents de déterminer l'*influence*, c'est-à-dire apparemment les effets, et en quelque manière, le mode d'action des signes sur la formation des idées, laissait entendre qu'il pouvait y avoir d'autres idées que celles qui sont exprimées par des mots, et c'est, nous le croyons, ce qu'on peut conclure de la doctrine de Locke et de ses successeurs sur ce sujet.

Au reste, la question, énoncée comme elle l'est par M. Toussaint, malgré l'inconvénient que nous avons cru remarquer dans sa manière de l'envisager, présente encore d'assez grandes difficultés, et l'a conduit à des considérations qui ont un véritable intérêt, et où se montrent avec avantage la justesse et la sagacité de son esprit. Sous ce rapport, nous pensons que son livre mérite d'être médité, et pourra être lu avec fruit par tous ceux qui s'intéressent à ce genre de spéculations.

Voici comment il résume lui-même, en peu de mots, les points principaux de sa doctrine (p. 158 et suiv.) : « L'homme est un être organisé et sensible, placé au sommet de l'échelle de la vie par son degré d'animation. Nous avons reconnu en lui trois faits organiques essentiels : le *système nerveux cérébral*, qui le met en rapport avec toutes les autres existences, par le moyen des cinq sens ; le *système nerveux ganglionique*, d'où partent les déterminations instinctives ; et l'*organe vocal*, propre

à rendre des sons articulés : l'ensemble de ces trois faits constitue dans l'homme la *sensibilité animale,* d'où résultent les phénomènes de l'*instinct,* de l'*intelligence* et de la *parole.* Ceux-ci forment l'*entendement,* qui doit s'entendre de la faculté de penser, depuis le commencement de son action jusqu'à ses progrès les plus élevés.

« En remontant aux actes primitifs de l'entendement, nous avons trouvé, dans la sensation et dans les signes vocaux, les éléments de l'édifice intellectuel. En effet, de la sensation nous avons vu naître les affections et les images, comprises sous le nom de *perceptions.* La perception nous a paru être le produit d'une première sorte d'*abstraction,* et le premier échelon de la connaissance humaine... Les perceptions attachées à des signes ont donné, d'une part, en restant isolées, et par *abstraction individuelle,* les *noms propres;* et de l'autre, en s'agglomérant, et par *abstraction collective,* les *idées premières*... Les signes sont les moyens par lesquels l'abstraction se continue et se complique; ils sont, en quelque manière, les gradins sur lesquels s'élève progressivement le génie de l'homme, et qui le conduisent des idées premières aux idées complexes de tous les degrés. »

Il nous semble que M. Toussaint, en admettant l'échelle des êtres et la gradation non interrompue de leurs facultés de tout genre, en supposant que nous savons à quelles parties de notre organisation appartiennent précisément les *sensations* et les *instincts*, va fort au-delà de ce que l'on peut se permettre d'affirmer ou de croire, dans l'état présent de nos connaissances. D'un autre côté, en passant immédiatement de la sensation à la perception, il franchit un intervalle dans lequel il est peut-être possible de marquer un certain nombre de degrés, indiqués par des faits que l'observation peut constater. Nous avouerons donc que l'analyse qu'il fait des facultés de l'entendement nous a paru incomplète, et qu'en accordant à l'organisation plus que la connaissance que nous en avons ne permet de le faire, il élude une difficulté que très-probablement il nous sera à jamais impossible de résoudre, mais qu'il est du moins convenable de

constater comme insoluble. Cependant la suite de ses réflexions, dans le chapitre VIII, d'où nous avons extrait ce qu'on vient de lire, et tout le chapitre suivant, offrent des développements intéressants et beaucoup de pensées d'une parfaite justesse.

Nous soumettrons encore à cet écrivain quelques observations au sujet de l'emploi de certains mots auxquels il nous semble avoir donné sans nécessité une signification trop différente de celle qu'ils ont ordinairement. Par exemple, il se sert, dit-il, des mots *esprit, pensée, entendement*, pour exprimer *la faculté intellectuelle* (c'est-à-dire apparemment l'esprit, la pensée, l'entendement), s'exerçant par le moyen des signes ; et il emploie le mot *intelligence* pour exprimer cette même faculté privée de l'usage des signes. Nous croyons qu'il y a de l'inconvénient à prendre ce terme dont l'emploi est si familier dans un sens tout à fait inusité, parce qu'on court risque d'être seul à l'adopter en ce sens.

Comme les facultés de l'homme se manifestent à sa conscience et se distinguent les unes des autres par la variété de leurs produits ou de leurs opérations; comme elles ne sont, en un mot, que les différentes classes de faits de cette même conscience, auxquels, depuis Pythagore jusqu'à nos jours, on a donné le nom d'*idées ;* il est facile de comprendre que, dans toutes les langues déjà portées à un certain degré de perfection, non-seulement ces facultés ont dû avoir des noms, mais on conçoit aussi que ces noms ont dû être de l'usage le plus familier et même le plus populaire. On le voit, en français, par les mots *raison, jugement, imagination, mémoire*, etc. Toute la tâche du philosophe, à cet égard, devrait donc se borner à constater avec exactitude leurs acceptions les plus constantes, les plus générales, et à les déterminer ainsi d'une manière précise, en signalant ou rejetant les emplois abusifs qu'on en fait trop souvent; car il ne crée pas plus l'entendement que le grammairien ne crée la langue. Suivant cette manière de voir, il nous semble que le philosophe sera d'autant plus sûr de remplir avec succès cette partie de sa tâche, qu'il s'appliquera

davantage à reconnaître quelles sont les acceptions des termes communs à la langue philosophique et au langage ordinaire, que le vulgaire applique et comprend le mieux.

Si M. Toussaint nous a paru avoir trop restreint la signification du mot *intelligence*, il nous a semblé, d'un autre côté, avoir donné trop d'extension à celle du mot *abstraction*, lorsqu'il appelle *abstraction individuelle* l'opération par laquelle nous connaissons les différents êtres ou objets individuels qui s'offrent à nos sens, pour l'opposer à celle par laquelle nous unissons sous un même nom les qualités communes à plusieurs individus, ou à tous ceux d'une même espèce, opération qu'il nomme *abstraction collective*. Peut-être nos sens, tant que nous n'avons l'usage d'aucun signe d'institution, ne nous servent-ils qu'à faire de véritables synthèses, en nous donnant la connaissance des objets individuels ; peut-être l'abstraction proprement dite ou le langage est-il notre seul et véritable instrument d'analyse. Nous bornerons là nos observations critiques sur la première partie de l'ouvrage de M. Toussaint, et nous ajouterons qu'en les supposant fondées, nous n'en reconnaissons pas moins des vues fines et ingénieuses et un mérite très-réel dans le travail de cet écrivain sur la philosophie du langage.

Nous rendrons la même justice à ses considérations sur la morale. Seulement nous remarquerons que l'*amour de soi*, que M. Toussaint admet comme un principe régulateur et fondamental dans cette partie de la philosophie, nous paraît, du moins comme expression, n'avoir pas à beaucoup près toute la justesse désirable. Quoique, par la manière dont l'auteur s'exprime sur ce sujet, on doive reconnaître qu'il en a des idées, en général, fort justes, on voit en même temps que ce prétendu principe ne se prête ou ne s'accommode que très-difficilement à l'explication des phénomènes. L'amour de soi ne peut guère, de quelque manière qu'on s'y prenne, faire comprendre les actions les plus héroïques, les sacrifices les plus magnanimes, que les hommes véritablement vertueux sont quelquefois dans le cas de faire à l'amitié, à la patrie, à l'humanité. Nous ne

croyons pas non plus que la puissance magique attachée aux mots *loi du devoir* suffise pour opérer ces nobles et touchantes merveilles, comme le veulent les kantistes qui ont enchéri sur l'exagération même des stoïciens. Peut-être faut-il, pour expliquer plus clairement les faits de l'ordre moral, recourir à une observation plus suivie et plus approfondie de la nature humaine que ne l'ont fait ces diverses sectes de philosophes. Il paraît certain que la raison, la sensibilité, le langage, ou, pour mieux dire, toutes les facultés de l'homme, y entrent chacune pour sa part; mais c'est cette part qu'il faut tâcher de déterminer, c'est le concours de chacune des facultés qu'il s'agit de montrer avec évidence, dont il faut essayer d'apprécier le degré avec quelque précision; et nous avouons que nous ne connaissons encore rien de complètement satisfaisant en ce genre.

XXXVII

Éléments d'idéologie, par A.-L.-C. Destutt-Tracy, sénateur. 2e édition, à Paris, chez Courcier, imprimeur libraire, quai des Augustins. (*Décade*, an XIII, 1er trimestre, 20 frimaire (10 décembre 1804), p. 449.)

Lors de la première publication de cet ouvrage, nous en avons rendu compte avec empressement (1). L'importance des questions qui y sont agitées, et la manière supérieure dont l'auteur a traité ce sujet, malheureusement trop neuf pour un grand nombre de lecteurs, méritaient toute notre attention. Les auteurs d'un journal où l'on a toujours considéré, dans les ouvrages de tout genre, leur utilité directe, ou l'influence plus éloignée qu'ils pouvaient avoir sur les progrès de la raison,

(1) Voyez les deux extraits sur le *Projet d'éléments d'idéologie* [ci-dessus, p. 281 et suivantes].

pouvaient-ils rester indifférents pour ceux dont le but est d'indiquer les moyens de nous diriger plus sûrement dans nos recherches, et où l'on puise ces moyens dans la seule source qui puisse les fournir, dans la connaissance approfondie des procédés de l'entendement humain ? S'il est une étude intéressante pour l'homme qui ne veut pas traverser la vie sans se faire une idée juste de ce qui s'y passe sous ses yeux, c'est indubitablement celle-là.

La science qu'elle a pour objet, porte encore le nom d'*idéologie*, qu'elle a reçu à l'Institut national, en l'an IV de la république. Ce nom passera peut-être comme beaucoup d'autres. Mais le nom ne fait rien à la chose ; et la science elle-même n'en paraîtra pas moins indispensable à quiconque voudra se rendre compte du mécanisme des langues et de celui du raisonnement : ou plutôt elle embrasse à la fois, comme l'établit le sénateur Tracy, la connaissance de la formation des idées, celle de leur expression et celle de leur déduction ; c'est-à-dire que l'*idéologie* n'est complète que lorsqu'on y joint la grammaire et la logique, dont la première partie, ou la connaissance de la formation des idées, peut seule éclairer les procédés, et par conséquent tracer les lois.

Il est aisé de voir que l'idéologie n'est point la métaphysique ancienne ; elle en montre au contraire la futilité : elle ne se nourrit point de vaines abstractions, car elle a fait disparaître au contraire toutes celles sur lesquelles on raisonnait comme sur des êtres réels ; en les ramenant aux êtres individuels ou aux phénomènes dont elles ne sont que l'expression générale, elle a démontré qu'il n'y avait rien de plus futile que tant de profondes recherches sur leur nature ou leur essence, puisqu'elles n'ont d'existence que dans notre esprit : enfin elle n'enfante point de systèmes chimériques, elle n'est point elle-même un pur système, comme quelques personnes croient encore pouvoir l'affirmer ; puisqu'elle les bannit tous indistinctement, qu'elle se fonde, comme les autres sciences naturelles, sur l'observation et l'expérience, et qu'elle n'adopte dans

sa théorie que les résultats directs et nécessaires des faits; comme elle ne reconnaît pour vrai dans les théories de toutes les sciences quelconques et de tous les arts, que ce qui s'y trouve déduit d'après les mêmes règles de raisonnement.

Le sénateur de Tracy occupe un rang distingué parmi les philosophes qui, dans ces derniers temps, ont le plus contribué aux progrès de cette science; c'est même lui qui a proposé, à la seconde classe de l'Institut national, le nom qu'elle porte maintenant (1). Plusieurs mémoires qui se trouvent dans les premiers recueils de cette société savante l'ont fait connaître pour un excellent esprit et pour un analyste plein de sagacité. Mais il y a loin, quelque importance qu'aient d'ailleurs les questions, de ces dissertations isolées et partielles, à un ouvrage élémentaire dans lequel le cercle entier d'une science est embrassé. Avant les *Éléments d'idéologie* du sénateur Tracy, beaucoup de bonnes idées sur l'étude de l'entendement avaient été exposées par des écrivains du premier mérite; mais il n'existait pas de corps d'ouvrage où ces idées fussent coordonnées dans un ensemble complet: il est le premier qui ait tracé ce grand tableau; il l'a fait en profitant des vues de ses devanciers, soit pour les adopter, soit pour les combattre; et il en a proposé un grand nombre entièrement neuves, et qui, s'enchaînant d'une manière naturelle avec celles qui sont reconnues pour les plus incontestables, portent un grand caractère de vérité.

Peu de temps après la publication des *Éléments d'idéologie* proprement dite, c'est-à-dire de cette partie qui traite de la formation des idées, le sénateur Tracy fit paraître sa *Grammaire*, qui forme, comme nous l'avons déjà dit, la seconde partie de l'ouvrage total. Ce nouvel écrit, plein d'idées plus neuves encore et d'analyses plus profondes que le premier, quoique toujours

(1) [*Sciences morales et politiques*. Il est singulier que, dans un article sur un ouvrage publié en 1804, Thurot ait écrit que la *seconde classe* de l'Institut portait *maintenant* le nom de *classe des sciences morales et politiques*. Un décret du 3 pluviôse an XI (23 janvier 1803) avait divisé l'Institut en quatre classes, dont la seconde portait le titre de *classe de la langue et de la littérature française*, et supprimé la *classe des sciences morales et politiques*.]

fondées sur les mêmes principes, ajouta beaucoup à la force de conviction dont ces principes étaient déjà environnés (1) : et s'il est vrai que sa *Logique,* qu'on nous annonce pour une époque très-prochaine, soit un ouvrage plus neuf encore et plus fortement organisé que les deux précédents, l'édifice total des idées du sénateur Tracy aura acquis un grand degré de solidité.

Le temps et les discussions réitérées dont il est à désirer qu'elles deviennent l'objet, peuvent seuls fixer le jugement du public sur des sujets si difficiles et si délicats. Mais, quel que soit le sort définitif de ces différents ouvrages dans l'opinion de la postérité, l'auteur aura rendu un service important à la philosophie ; et toutes les personnes qui s'intéressent au perfectionnement de l'étude de l'homme et à celui des méthodes qui peuvent diriger le plus sûrement son esprit, lui doivent beaucoup de reconnaissance pour le zèle et la persévérance de ses travaux.

P. S. Nous devons ajouter que la seconde édition des *Éléléments d'idéologie* présente un grand nombre d'importantes améliorations, et que le chapitre VI, qui traite de l'existence, y est entièrement refondu.

(1) Nous avons aussi rendu un compte très-exact et très-détaillé de ce second écrit [ci dessus, p. 295 et suivantes]. Nos lecteurs ont pu voir, par l'exposition raisonnée des idées qu'il renferme, combien il est digne de l'attention des penseurs.

APPENDICE

Nous avons réuni en appendice aux articles publiés par François Thurot dans divers recueils : 1° l'introduction à la traduction de l'*Hermès* (voir la Notice de Daunou, p. 27); 2° la lettre qui sert de préface à la traduction de la *Vie de Laurent de Médicis* (voir la Notice de Daunou, p. 13); 3° la préface de l'*Apologie de Socrate* (voir la Notice de Daunou, p. 15); 4° la lettre qui sert d'introduction à l'édition des *Phéniciennes* d'Euripide (voir la Notice de Daunou, p. 18); 5° le discours prononcé à la Faculté des lettres en 1818 (voir la Notice de Daunou, p. 19); 6° des fragments de philosophie; 7° des fragments de politique composés en grande partie de réflexions inspirées à Thurot par les évènements de 1830 et 1831, qui semblent avoir été jetées sur le papier pour servir à des articles destinés à la *Tribune*.

I

Hermès, ou Recherches philosophiques sur la grammaire universelle, ouvrage traduit de l'anglais, de Jacques HARRIS, avec des remarques et des additions par François THUROT. Paris, 1796. In-8°.

AU CITOYEN GARAT

Membre de l'Institut national

L'ouvrage d'Harris sur la grammaire universelle jouit, depuis environ un demi-siècle, de l'estime des hommes les plus distin-

gués par leur génie et leur érudition, en Angleterre et dans les pays étrangers; mais il n'était presque pas connu en France, et si cette traduction peut avoir quelque utilité, c'est à vous, citoyen, qu'on en sera redevable. Dans le peu de temps que vous avez été à la tête de l'instruction publique, vous aviez formé le projet d'enrichir notre littérature de plusieurs livres utiles, qui y manquent encore, et l'*Hermès* en est un. Il m'était impossible d'oublier que ce fut sur votre proposition que la commission exécutive me chargea de traduire cet ingénieux et savant ouvrage, et la permission que vous m'avez accordée de le faire paraître sous votre nom excite plus encore ma reconnaissance. C'est donc à vous que je dois compte, en quelque sorte, de ce que j'ai fait pour remplir avec succès la tâche qui m'était imposée, et pour répondre au choix honorable que la commission a fait de moi dans cette circonstance (1). Quel suffrage, d'ailleurs, pourrait être plus flatteur pour moi que celui d'un philosophe à qui les matières de goût et de simple littérature ne sont pas moins familières que les sublimes découvertes des Bacon, des Locke et des Condillac, qui possède au plus haut degré le talent d'embellir des charmes de l'imagination les sujets qui en paraissent le moins susceptibles, et qui a su répandre des fleurs dans les sentiers naguère si arides de l'analyse philosophique! Les sciences, vous le savez, s'étendent et se perfectionnent par les travaux des générations successives; en sorte que, après un certain nombre d'années, les ouvrages même des hommes dont les découvertes ont fait époque ne peuvent être utiles qu'autant qu'on les présente avec quelques modifications que le temps a rendues nécessaires : car, ou les vérités nouvelles y sont mêlées de quelques erreurs anciennes, qu'il est au moins inutile de reproduire, ou des découvertes plus modernes ont changé, à certains égards, l'état de la science, et il est presque indispensable d'en rendre compte.

Ces réflexions m'ont paru devoir justifier le très-petit nombre de suppressions et les additions que je me suis permis de faire à l'ouvrage d'Harris. Voici, en peu de mots, en quoi consistent les unes et les autres. D'abord il m'a paru convenable de supprimer dans le texte quelques digressions, et dans les notes quelques passages grecs ou latins, qui n'avaient avec le sujet de l'ouvrage qu'un

(1) Le citoyen Ginguené, directeur de l'instruction publique, a bien voulu s'intéresser aussi au succès de ma traduction, et c'est sur son rapport que le comité de la Convention en ordonna l'impression par un arrêté du 1er brumaire de l'an IV.

rapport fort éloigné, et qui, d'ailleurs, portaient sur une métaphysique fausse ou obscure et justement proscrite par les nouvelles lumières. Peut-être trouverez-vous même que j'aurais dû être moins timide encore que je ne l'ai été à cet égard : du moins, j'ai tâché de ne laisser aucune erreur considérable, sans la signaler en quelque sorte, de manière que personne ne puisse y être trompé. L'érudition, trop dédaignée sans doute aujourd'hui, était bien aussi sujette à quelques abus, et Harris, qui en avait infiniment, m'a paru l'avoir prodiguée quelquefois assez inutilement. Un des plus grands inconvénients que j'y trouve, c'est le respect superstitieux qu'elle inspire pour les opinions des écrivains célèbres de l'antiquité : les autorités, dans les matières philosophiques et de raisonnement, peuvent être des motifs d'examiner, et jamais des raisons de croire.

La première édition de l'*Hermès* parut en 1752, et, bien qu'il y en ait eu trois autres au moins depuis, l'auteur ne changea et n'ajouta rien à son livre. Cependant il a paru en France dans le même temps, et à des époques plus récentes, quelques ouvrages importants sur la même matière; et, pour ne parler que des écrivains dont personne ne conteste le mérite et les talents, puisqu'ils sont morts, Dumarsais, Duclos, Court de Gébelin et Condillac ont présenté sur les diverses parties de la grammaire des vues neuves et profondes : j'ai pensé que mon travail deviendrait encore plus utile, si j'y ajoutais ce que ces philosophes ont écrit de plus intéressant et de plus propre à accélérer les progrès de la science. Tel est l'objet des remarques que j'ai ajoutées à la fin de plusieurs chapitres; j'y ai exposé sommairement les théories nouvelles qui se trouvent dans des ouvrages plus modernes, et j'ai tâché que ces remarques fussent en quelque sorte le complément de l'ouvrage anglais.

Enfin, j'ai pensé que peut-être les lecteurs ne verraient pas sans une sorte d'intérêt le tableau des progrès de la science grammaticale depuis le siècle d'Alexandre jusqu'à nos jours, et j'ai essayé d'en tracer rapidement l'histoire dans le discours préliminaire qui précède ma traduction. Il m'a semblé qu'un pareil essai pouvait naturellement servir d'introduction à la lecture d'un des plus savants ouvrages qui existent sur cette matière; qu'en lisant Harris, on ne serait pas fâché de savoir à quelle époque on devait rapporter les ouvrages sur l'autorité desquels il s'appuie, parce que la connaissance du siècle et du pays où vit un écrivain ne laisse pas d'influer à quelques égards sur l'idée qu'on se fait de sa doctrine, et sur le degré de confiance qu'on accorde à ses opinions.

Je me suis attaché surtout, dans ce discours, à faire sentir la liaison intime de la grammaire avec la philosophie.

Personne, citoyen, ne peut mieux que vous, reconnaître cette importante vérité. J'en ai trouvé le germe dans les leçons intéressantes et trop rares que vous nous faisiez à l'École normale, sur l'analyse de l'entendement humain. Combien nous avons été indignés d'entendre les cris de la calomnie interrompre les accents de cette voix éloquente, qui savait persuader à la fois et démontrer les vérités de la nature et de la raison! Mais pouviez-vous échapper aux fureurs de l'esprit de parti? Porté aux places les plus éminentes de la République, dans le moment où la tempête révolutionnaire menaçait de tout engloutir, la pureté de vos intentions et votre probité sévère ont dû vous faire autant d'ennemis qu'il y avait de factieux, ou trompeurs ou trompés, dans les divers partis qui déchiraient la France. Mais vous avez emporté dans votre retraite les seuls biens qui puissent flatter le véritable sage : le témoignage d'une conscience pure, et l'estime de tous les hommes qui sont restés constamment attachés à la patrie et à la cause de la liberté. Heureux les hommes qui, comme vous, savent occuper leur loisir par des travaux d'une utilité plus générale encore que ne peuvent l'être ceux d'une administration momentanée; par des travaux dont l'influence doit s'étendre sur les générations à venir! C'est ainsi qu'il est beau de repousser les traits de l'envie.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE

Les hommes ont créé les arts et les sciences, ils les ont même portés à une assez grande perfection, avant de se douter qu'il fût possible de les assujettir à des règles. Telle est la marche naturelle et nécessaire de l'esprit humain; nos idées et nos connaissances dans tous les genres sont le résultat de l'expérience et de la réflexion. Il y a donc eu des hommes qui parlaient et qui raisonnaient très-bien, avant qu'il y eût des logiques et des grammaires : mais on ne doit pas conclure de là que ces sortes d'ouvrages soient inutiles. Ils rassemblent en un faisceau les rayons de lumière épars de divers côtés; ils ordonnent les parties de la science de manière que l'ensemble puisse être saisi avec plus de facilité; enfin, ils épargnent aux meilleurs esprits des recherches inutiles, et les mettent rapidement à portée de passer à des objets nouveaux, et d'ajouter de nouvelles richesses à la masse des connaissances humaines.

« Sans la double convention qui attachait les idées aux voix et les voix à des caractères, » a dit le philosophe Diderot, « tout restait au dedans de l'homme et s'y éteignait. » En effet, si l'on réfléchit que les mots sont les signes de nos idées, que sans eux nous n'aurions pu nous faire des idées abstraites, qu'il nous eût même été très-difficile d'acquérir une connaissance superficielle des substances matérielles de la nature, faute de moyens pour pouvoir les comparer entre elles, on concevra l'importance et l'utilité de la science des mots; or la grammaire n'est que cela. Mais la science des mots n'est pas simplement *une* science de mots, comme quelques esprits superficiels affectent de le croire ou de le dire : cela est si vrai, que le vocabulaire seul d'une langue quelconque suffit pour donner une idée précise du degré de perfection où est parvenu, dans tous les genres, le peuple qui la parle.

La science grammaticale, ou la connaissance approfondie de l'art de la parole, est essentiellement liée à tous les objets de notre intelligence, mais surtout à la métaphysique, qui est la science des idées, et à la logique, qui est l'art de conduire son esprit dans la recherche de la vérité; et il est à remarquer que dans la langue grecque, la plus philosophique et la plus parfaite que les hommes aient jamais parlée, le mot λόγος signifiait à la fois *discours, raisonnement*, et même l'art de raisonner, la *logique*. Aussi presque tous les philosophes ont-ils senti cette liaison intime et nécessaire; et un grand nombre d'entre eux en ont fait l'objet de leurs méditations particulières. Il serait bien étrange, en effet, que les instruments, les matériaux même de nos connaissances et de nos raisonnements, leur eussent paru ne mériter aucune considération.

L'histoire de l'origine de la science grammaticale présente le plus grand intérêt; et s'il était possible d'y porter un degré suffisant d'exactitude, et de lui donner un caractère d'authenticité qui pût satisfaire les bons esprits, cette histoire serait le meilleur livre élémentaire que l'on pût avoir sur la grammaire, et en même temps un excellent traité du philosophie, puisqu'elle serait aussi l'histoire de nos idées.

Mais l'origine des sciences et des arts est environnée de ténèbres épaisses, et il existe à peine quelques monuments sur lesquels on puisse établir des conjectures probables. Les arts se sont perfectionnés avec tant de lenteur que, dans les premiers temps, ceux qui faisaient un pas de plus dans la carrière ne se doutaient pas même qu'on eût fait quelques progrès avant eux, et n'avaient pas, à beaucoup près, la connaissance exacte du point d'où ils partaient.

Souvent aussi ils se sont égarés dans de fausses routes; et telle idée, extrêmement ingénieuse, a pu les écarter pour longtemps de la véritable, parce qu'elle n'offrait qu'une demi-lumière, plus funeste, en quelque sorte, que l'ignorance absolue. Enfin il semble que, dans certains cas, un heureux instinct, un hasard favorable, aient présidé aux découvertes les plus sublimes dans les arts et dans les sciences, plus encore que la méditation et l'esprit de calcul ou d'analyse; en sorte que leur histoire en devient d'autant plus difficile à tracer d'une main assurée.

Ces réflexions s'appliquent principalement à l'art de la parole, et à l'écriture, dont la perfection, plus ou moins grande, a sur cet art une influence si sensible et si essentielle (1) : tout ce qu'ont pu faire les savants les plus laborieux, après des recherches immenses, a été d'établir une série de conjectures plus ou moins probables, plus ou moins ingénieuses, mais dont les plus importantes sont fondées sur la connaissance des facultés physiques et intellectuelles de l'homme, et de sa nature, toujours la même, plutôt que sur des monuments authentiques. Tels sont, entre autres, le Traité du président Debrosses sur la formation mécanique des Langues, l'essai de Warburton sur les Hiéroglyphes, et un grand nombre de morceaux répandus dans les divers écrits des philosophes de ce siècle. Quoique cette matière n'y soit pas, à beaucoup près, entièrement éclaircie, la lecture peut néanmoins en être très-utile pour acquérir la connaissance des principes métaphysiques et de la théorie générale du langage.

Mais s'il est, en quelque sorte, impossible de répandre une lumière satisfaisante sur l'origine de l'art de la parole, du moins ne le sera-t-il pas de suivre, d'après les monuments que l'antiquité nous a laissés, l'histoire de ses progrès. Cette histoire, pour laquelle nous avons une grande quantité de matériaux importants, demanderait, à la vérité, une vaste érudition, et beaucoup de justesse et de sagacité d'esprit ; mais elle serait aussi infiniment utile à l'avancement de la science grammaticale. En attendant qu'une main plus habile nous donne cet intéressant ouvrage, peut-être ne me saura-t-on pas mauvais gré de présenter ici une notice abrégée des hommes qui ont le plus contribué à perfectionner cette science, et de leurs ouvrages les plus remarquables. Cette notice m'a semblé devoir servir naturellement d'introduction à la lecture de l'*Hermès* d'Harris, où l'on rencontrera souvent des citations des anciens grammairiens ;

(1) *Orig. des lois*, etc., par Goguet, t. I^er^, p. 166 et suiv. de l'édit. in-4°.

et l'ordre chronologique dans lequel je les ai placés, ne peut que répandre un plus grand jour sur l'ensemble de la doctrine, et la fixer davantage dans l'esprit des lecteurs.

Les poèmes d'Hésiode et d'Homère faisaient déjà l'admiration de la Grèce, lorsque l'on commença à s'occuper de recherches sur la langue. L'histoire nous a conservé le nom d'un Pronapidès (1) d'Athènes, qu'on dit avoir été le maître d'Homère ; mais ses ouvrages sont perdus, et l'on peut conjecturer qu'il s'attacha plutôt à recueillir les expressions et les tours consacrés par l'usage, qu'à fixer les lois et les principes du langage par des réflexions suivies sur l'emploi des mots dans l'expression de la pensée.

Platon, l'un (2) des plus beaux génies de la Grèce, paraît être le premier qui se soit occupé de recherches sur les mots ; il les a répandus dans plusieurs de ses ouvrages, et principalement dans son *Cratylus*, qu'il semble avoir consacré uniquement à cet objet. Mais on avait encore si peu réfléchi sur l'art de parler et sur celui d'écrire, que Platon lui-même paraît avoir eu très-peu de connaissances sur l'origine de ces arts. Aristote, son disciple, dont le génie embrassait toutes les sciences et était fait pour y porter la lumière, est le premier qui ait établi des divisions systématiques dans les mots (3). On prétend qu'il fut secondé dans ce travail par Théodecte, son contemporain et disciple de Platon comme lui. Les premiers Stoïciens (4) ajoutèrent ensuite beaucoup aux découvertes de Théodecte et d'Aristote sur cette matière ; Denys d'Halicarnasse le donne clairement à entendre : « J'ai recherché, dit-il, tout ce que les anciens ont écrit sur l'art oratoire, et principalement les philosophes stoïciens, car je sais qu'ils se sont beaucoup occupés de ce qui concerne l'étude des mots. » Ils la considérèrent, au reste, plutôt dans ses rapports nécessaires avec la philosophie, que sous le point de vue purement grammatical ; car le même écrivain ajoute peu après : « Les livres que Chrysippe nous a laissés sur la construction des parties du discours, n'ont aucun rapport à l'art oratoire, mais à la dialectique, comme le savent ceux qui les ont lus (5). »

Ainsi, c'est par la philosophie, et pour elle, que le langage, qui jusque-là n'avait été, dans sa plus grande perfection même, qu'un

(1) *Fabricii Bibl. græca,* t. I^er^, l. 1, c. 27.

(2) Voy. la note 1 à la fin du Discours préliminaire.

(3) Voy. la note 2 à la fin du Discours.

(4) Zénon, Cléanthe, Chrysippe, etc.

(5) Dion. Halicarn. *De Struct. orat.*, sect. 4.

heureux instinct, un don de la nature accordé à quelques hommes heureusement organisés, commence à devenir un art assujetti à des règles, et par conséquent d'une utilité plus généralement étendue; car, du moment où les règles d'un art sont trouvées, il ne faut qu'une intelligence ordinaire pour les concevoir, et même pour en faire une application convenable.

Dans le siècle qui suivit celui de Platon et d'Aristote, la république d'Athènes, en perdant la prééminence qu'elle avait eue jusqu'alors dans le système politique des puissances de l'Europe et de l'Asie, vit aussi décroître sa gloire littéraire; et c'est alors qu'il s'éleva, dans plusieurs villes célèbres, des écoles de littérature qui le disputèrent à celle d'Athènes, et qui finirent par l'éclipser. Telle fut, entre autres, celle d'Alexandrie, qui se forma au milieu des orages qu'excitèrent de toutes parts les nombreux et ambitieux successeurs d'Alexandre. L'Égypte, dont cette ville était la capitale, échut en partage à Ptolémée Lagus, prince sage et ami des lettres; il sut, au milieu du désordre général, maintenir la paix et le bonheur dans le pays qui lui était soumis. Un homme célèbre par ses talents, par ses connaissances et par ses malheurs, Démétrius de Phalère, chassé d'Athènes, où il avait été longtemps à la tête du gouvernement, se réfugia auprès de lui, et l'engagea à commencer cette magnifique collection de livres, si connue sous le nom de Bibliothèque d'Alexandrie. Les trésors de la science et du génie rassemblés de toutes parts, un gouvernement paisible et protecteur, tous ces avantages réunis devaient attirer les savants et les philosophes; ils vinrent en foule à Alexandrie, et y formèrent cette école célèbre pendant tant de siècles, d'où sont sortis un nombre considérable d'écrivains illustres dans tous les genres, et surtout d'habiles grammairiens (1).

Un des plus célèbres de ce temps-là est Philétas de Cos (2), à qui Ptolémée confia l'éducation de son fils. Les successeurs de ce prince, animés en quelque sorte du même esprit que lui, se firent un honneur de protéger les savants et les lettres, et s'attachèrent à maintenir la splendeur et la célébrité que cette école avait acquises.

(1) Voy., à la fin du volume VIII des *Antiquités grecques* de Gronovius, deux dissertations sur le Muséum d'Alexandrie, et la liste des savants qu'a produits cette école.

(2) Il fut aussi très-célèbre par son talent pour la poésie, et regardé comme le second des poètes élégiaques, après Callimaque.

Callimachi manes, et Coi sacra Philetæ.
Propert., L. III, élég. I.

Ptolémée Philométor, entre autres, confia aussi l'éducation de son fils au fameux Aristarque, dont le nom est devenu commun à tous les critiques judicieux et éclairés, et qui travailla principalement à la révision des poésies d'Homère.

Cratès de Mallos, contemporain d'Aristarque, et grammairien comme lui, eut la gloire d'introduire le goût des lettres et de l'art oratoire chez un peuple qui ne connaissait encore que celui de la guerre, et qui ne fut lui-même connu des nations polies et éclairées que lorsqu'il commença à les menacer d'un joug qu'elles ne pouvaient plus éviter: envoyé à Rome en qualité d'ambassadeur, par Attale II, roi de Pergame, auprès de qui il jouissait de la plus grande considération, Cratès inspira aux Romains le goût de l'étude de la grammaire, dont il avait fait jusque-là sa principale occupation (1).

Rome, auparavant pauvre et agreste, était parvenue alors à ce degré de puissance et de prospérité où le besoin de nouvelles jouissances se fait sentir impérieusement, et où les esprits sont disposés à embrasser avec avidité tout ce qui offre un nouvel aliment à leur active curiosité. Aussi, vainement Caton, égaré par une fausse politique, s'alarmait de voir ses compatriotes sortir de l'état de barbarie où ils avaient vécu jusque-là, et déclamait contre le goût que la jeunesse romaine prenait à l'étude des arts de la Grèce ; vainement le Sénat avait banni par un édit exprès les philosophes et les orateurs du territoire de Rome, il n'était pas en son pouvoir d'arrêter l'essor des esprits, et d'étouffer cet instinct naturel et heureux par lequel l'intelligence humaine se porte vers tout ce qui peut agrandir la sphère de ses idées ; et Caton lui-même, revenu de son erreur, se livra dans sa vieillesse à l'étude des lettres grecques, avec autant d'ardeur qu'il en avait mis auparavant à les proscrire.

Denys de Thrace, disciple d'Aristarque, après avoir enseigné la grammaire à Rhodes, où Théophraste surnommé Tyrannion, dont nous parlerons bientôt, avait étudié sous lui, vint donner à Rome des leçons de son art, sous le premier consulat de Pompée. On n'observe pas sans un profond étonnement les progrès immenses que fit alors la langue latine dans un très-petit nombre d'années. Il nous reste de Denys le Thracien un *Traité de grammaire* qui peut servir à nous donner l'idée de la méthode des anciens grammai-

(1) Sueton., *De illustrib. Grammaticis.* — Voy. aussi le volume XI de l'*Histoire anc.* de Rollin.

riens grecs (1). En général on est frappé de l'attention scrupuleuse qu'ils ont portée jusque dans des détails qui de nos jours seraient regardés comme trop minutieux; mais qu'on réfléchisse sur l'extrême sensibilité de ce peuple ingénieux et délicat, que des orateurs doués du plus grand talent s'occupaient constamment à flatter, et à séduire par tous les prestiges d'une éloquence étudiée et d'une diction harmonieuse; et l'on concevra comment tout ce qui pouvait avoir quelque influence sur le matériel de l'art de la parole devait être recherché avec le plus grand soin, pendant que peut-être on s'occupait moins de la partie philosophique et métaphysique du langage.

Nous touchons à l'époque brillante de la littérature romaine: le siècle qui précéda immédiatement notre ère, est celui des Cicéron, des Lucrèce, des Varron, et vit naître cette foule de poètes, d'historiens et d'orateurs, dont les ouvrages font encore les délices de tous les esprits éclairés et de tous les hommes de goût. Jamais la grammaire ne fut cultivée avec plus de soin, et les grands hommes que je viens de nommer ne négligèrent aucune des parties de cet art; ils sentaient qu'en perfectionnant leur langue, ils perfectionnaient l'instrument de leur gloire. Aussi voyons-nous Cicéron faire en mille endroits l'éloge de la grammaire, et, dans ses lettres familières, il revient plusieurs fois sur ce sujet à l'occasion de Tyrannion, à qui il avait permis de donner des leçons publiques dans sa propre maison (2). Tyrannion joignait à une grande connaissance des livres et de la littérature une connaissance égale de son art, s'il faut s'en rapporter au témoignage de Cicéron, dont l'opinion sur cette matière mérite sans doute quelque confiance: « Parlons de Tyrannion (écrivait-il à Atticus); dites-vous vrai? quoi! sans moi, vous avez entendu la lecture de son ouvrage! Cependant, toutes les fois que l'occasion s'en est présentée, j'avais refusé de l'entendre sans vous. Comment réparerez-vous cette faute envers l'amitié? Je n'en sais qu'un moyen, c'est de m'envoyer le livre. N'y manquez pas, je vous le recommande, quoiqu'à dire le vrai, je doute que j'aie plus de plaisir à le lire que je n'en ai eu à voir combien vous l'admirez (3) ».

(1) On en trouve une analyse assez détaillée dans le onzième volume de l'*Histoire ancienne* de Rollin; et Fabricius l'a inséré tout entier dans le tome VII de sa *Bibliothèque grecque*, où l'on trouvera aussi une liste très-étendue de tous les grammairiens grecs, anciens et modernes. Voy Fabric., *Bibl. græc.*, t. VII, *sub init.*

(2) Voy. *Epist. ad Q. fratrem*, L. II, ép. 4.

(3) Voy. *Epist. ad Atticum*, L. XII, ép. 6.

Marcus Térentius Varron, ami particulier de Cicéron, et que l'on appela le plus savant des Romains, fut aussi le plus laborieux des écrivains de son temps; il composa neuf livres de *Recherches sur les causes et sur l'origine de la langue latine:* il ne nous en reste que les six derniers; et ces recherches étymologiques sont encore un des plus précieux monuments que l'antiquité nous ait laissés en ce genre (1). Enfin, Jules César lui-même, au milieu du tumulte des camps et des intrigues de Rome, au milieu des soins continuels que lui donnait son active et insatiable ambition, avait écrit un traité en deux livres sur *l'Analogie des mots;* mais cet ouvrage a été perdu, ainsi que plusieurs autres de cet homme si extraordinaire (2).

Lorsqu'après avoir terminé les guerres civiles, Auguste se vit paisible possesseur du plus vaste et du plus puissant empire du monde, il s'occupa, pour faire oublier ses crimes aux Romains, de ramener à Rome les arts de la paix, que la fureur des partis opposés en avait bannis ; il tenta d'effacer, à force de clémence et d'adresse, tout le sang que sa fatale ambition lui avait fait verser, et il protégea surtout les gens de lettres. Virgile, Horace, Ovide, Varius, éprouvèrent ses bienfaits. Il attira auprès de lui les savants et les écrivains célèbres de la Grèce: c'est vers ce temps que Denys d'Halicarnasse, quittant l'Asie Mineure, vint s'établir à Rome. Je parle ici de cet habile rhéteur, parce que plusieurs de ses écrits sont remplis de détails précieux et importants pour l'étude de la langue grecque, et pour la grammaire comparée.

A partir du siècle d'Auguste, on voit s'affaiblir à la fois l'essor sublime des muses et des aigles romaines: à la vérité, Vespasien et Titus protégèrent les lettres ; Domitien, en persécutant les philosophes, favorisa les poètes ; Trajan, Adrien et les deux Antonins se montrèrent amis des lettres, et l'on espéra un moment que, ranimées par ces grands princes, elles allaient reprendre une nouvelle vie; mais cet éclat passager fut, en quelque sorte, le dernier crépuscule de la littérature (3). Le despotisme effréné qui se déchaîna sur la plus grande et la plus belle partie du monde alors connu, comprima violemment les talents comme il avait comprimé les vertus, et finit presque par les anéantir. En effet, à mesure

(1) Voy. le tome VI du *Monde primitif*, par Court de Gébelin, p. XIII et suiv. du Disc. prélim.

(2) Sueton., *In vitâ Cæsaris.*

(3) *Hist. literaria de España*, t. III, p. 127.

qu'on avance dans l'histoire de ces temps désastreux, on voit le flambeau des arts, qui s'éteignait insensiblement, jeter par intervalles quelques éclairs d'une lumière pâle et languissante. Les hommes même qui se distinguent par leurs talents et par leurs connaissances n'ont plus cet essor hardi, cet élan généreux du génie libre et entouré d'images riantes ; leurs compilations pénibles, leurs productions laborieuses, portent l'empreinte abjecte de la servitude et du malheur : mais n'anticipons point sur l'ordre des temps.

Vers la fin du premier siècle de notre ère, sous le règne de Domitien, Quintilien, dont il nous reste un excellent ouvrage, intitulé : *De l'Institution de l'Orateur*, donnait à Rome des leçons de rhétorique (1). Le chapitre quatrième du premier livre de son ouvrage est un monument curieux de l'état où était la science grammaticale à cette époque, et de l'estime particulière qu'en faisaient les meilleurs esprits. Cependant il paraît qu'elle commençait à dégénérer de son ancien éclat, soit qu'à mesure qu'elle s'éloignait du temps où la philosophie présidait à son origine et à ses progrès, elle inspirât effectivement moins d'intérêt ; soit que les sophistes et les déclamateurs, à force de subtilités et de recherches minutieuses et pédantesques, l'eussent rendue méprisable aux yeux du commun des hommes, incapables de discerner les meilleures choses de l'abus qu'on en fait. On voit que Quintilien, qui s'était pénétré de la doctrine des anciens, et dont l'esprit était extrêmement juste, sentait toute l'importance de la science grammaticale, et il en fait un magnifique éloge ; mais on s'aperçoit, au soin qu'il prend de justifier son sentiment, et de l'autoriser par des exemples, qu'il a quelque défiance de l'opinion de ses contemporains à cet égard.

Cette conjecture est confirmée par le témoignage de Suétone, qui florissait plusieurs années après Quintilien, sous les règnes de Trajan et d'Adrien, et qui a écrit un traité intitulé : *Des illustres Grammairiens ;* il dit expressément qu'alors les écoles grammaticales avaient dégénéré de ce qu'elles étaient dans sa jeunesse. N'oublions pas que c'est sous le règne de Marc Antonin que florissait Apollonius d'Alexandrie, dont le traité sur la *Syntaxe* est un des meilleurs ouvrages et des plus philosophiques que les Grecs aient écrits dans leur langue : lui-même ne craint pas de dire que son livre sera infiniment utile pour parvenir à l'intelligence des poètes, et qu'il l'a

(1) Voy. sur Quintilien la note 3 à la fin du Discours.

composé avec tout le soin dont il était capable. Vossius prétend que Priscien, l'un des plus habiles grammairiens du VI^e^ siècle, doit beaucoup à Apollonius et à Hérodianus son fils (1).

Nous voici arrivés à ces temps funestes où les fléaux de toute espèce écrasèrent l'humanité et semblèrent se réunir pour replonger l'univers dans la barbarie. Le nord de l'Europe ne cesse de vomir contre l'Empire romain, déjà affaibli par tous les crimes et les excès qu'enfante le despotisme, ces hordes de brigands féroces, qui achevèrent de détruire et d'anéantir ce qui avait échappé à la frénésie des monstres qui souillèrent successivement le trône impérial. L'histoire des arts et des lettres ne nous offre presque aucun fait, aucun monument intéressant : les travaux des hommes les plus éclairés se bornent à commenter quelques ouvrages de métaphysique d'Aristote et d'autres philosophes anciens, et à enchérir encore sur ces futilités obscures, sur ces subtilités oiseuses pour lesquelles les Grecs, dans les temps mêmes de leur plus grande splendeur, n'eurent que trop de penchant.

Il nous reste néanmoins quelques ouvrages de ce temps qui ne sont pas entièrement à dédaigner; et l'on trouve dans quelques-uns des commentateurs d'Aristote des observations très-ingénieuses et une sagacité d'esprit qui ne demandait, pour produire d'heureux effets, qu'à être appliquée à des objets plus utiles. Il en est parmi eux qui peuvent être comptés au nombre des grammairiens philosophes de leur temps : tels sont Thémistius, qui florissait vers l'an 360 de notre ère, sous le règne de Valens; Simplicius, dans le V^e^ siècle; Philoponus et Ammonius, dans le VI^e^ siècle; et, vers ce même temps, Boèce, patrice et consul de Rome, sous le règne de Théodoric; il commenta le traité d'Aristote, intitulé : *De l'Interprétation,* c'est-à-dire de l'expression de la pensée et des diverses espèces de propositions. Tout le monde sait que Boèce, également illustre par ses dignités, par ses vertus et par ses connaissances très-rares pour le siècle où il vivait, eut la tête tranchée par l'ordre du barbare Théodoric (2).

Dans les siècles suivants, c'est-à-dire pendant environ sept ou huit cents ans, les ténèbres les plus épaisses couvrirent la face de l'Europe; des opinions absurdes, exprimées dans un langage barbare, des subtilités théologiques, pour lesquelles on se passionnait

(1) Voy. sur Apollonius la note 4 à la fin du Discours.

(2) Voy. dans la *Biblioth. choisie* de Le Clerc, t. XVI, p. 192 et suiv., la Vie de Boèce et l'analyse de ses ouvrages.

avec d'autant plus de zèle et de fureur qu'on les entendait moins et qu'on pouvait moins les entendre, voilà tout ce qu'on remarque dans cet immense intervalle de temps.

Cependant, vers le commencement du IXe siècle, un rayon de lumière brilla sur l'Europe : Charlemagne, qui par son génie et par ses grandes qualités était fait pour aspirer à tous les genres de gloire, et qui en effet n'en négligea ou n'en dédaigna aucun, Charlemagne entreprit de répandre l'instruction dans le vaste empire qu'il avait conquis. Il fut secondé dans ce projet par le moine Alcuin, qu'il avait appelé d'Angleterre, et qu'il combla de bienfaits en l'honorant de son amitié. Des écoles publiques s'élevèrent, par les ordres du prince, en différentes villes de l'empire, et Alcuin fut chargé de composer les divers traités qui devaient y être enseignés. Nous avons encore sa *Grammaire*, en forme de dialogues et de conférences : mais cet ouvrage, dont nous ne parlons ici que comme fait historique, n'a d'ailleurs aucun mérite, parce que l'auteur y a mis, comme dans ses autres écrits, plus de travail que de génie, plus de mémoire que d'invention et de discernement (1).

Les imbéciles successeurs de Charlemagne laissèrent éteindre le feu sacré que ce grand homme avait allumé, et l'Europe retomba dans la barbarie, ou plutôt ne sortit pas de l'état d'ignorance et d'abrutissement dont il avait tenté de la tirer. Enfin, la folie des croisades, et l'esprit de prosélytisme, qui d'ailleurs ont rempli le monde de malheurs et de crimes, commencèrent à rappeler le goût et l'étude des lettres. On établit, vers le commencement du XIVe siècle, plusieurs chaires de langues orientales dans les divers pays catholiques, et dans les principales universités de l'Europe.

L'histoire, et particulièrement celle des sciences et des arts, peut se diviser en deux époques sensiblement distinctes : l'une, dont le commencement coïncide, en quelque sorte, avec l'établissement des premières républiques de la Grèce, finit à la décadence de l'Empire romain ; l'autre, commençant à la renaissance des lettres en Italie, que la plupart des écrivains placent vers le milieu du XVe siècle présente, depuis ce moment jusqu'à nos jours, une suite non interrompue de faits et de découvertes où le progrès des lumières et le perfectionnement de la raison humaine se montrent d'une manière sensible et incontestable.

Mais, avant d'entrer dans le détail des faits relatifs à l'histoire de la science grammaticale dans cette seconde époque, arrêtons-nous

(1) Fleury, *Hist. ecclésiast.*, t. X, p. 34.

un moment; et jetant, pour ainsi dire, un regard derrière nous, voyons ce qu'était cette science à l'époque de la décadence des lettres. Un tableau rapide des qualités et des connaissances nécessaires à la profession de grammairiens, suivant l'idée que s'en formaient les anciens, suffira, je pense, pour remplir notre objet : c'est Quintilien qui m'en fournit les traits principaux :

« La profession de grammairien, dit-il, embrasse deux parties, l'art de parler correctement, et l'explication des poètes; et ces choses sont plus importantes au fond, qu'on ne le suppose quand on n'y a pas réfléchi; car l'art de parler correctement a une liaison intime avec l'art d'écrire : pour expliquer les auteurs, il faut les avoir lus avec cette critique judicieuse et sévère qui sait en apprécier les détails; et pour tout cela, il faut joindre la justesse à l'étendue de l'esprit. Je ne parle point de la connaissance des lettres et de leurs divisions systématiques, connaissance qu'on regarde communément comme frivole et puérile, et qui pourtant a des difficultés capables d'exercer la sagacité des meilleurs esprits; je ne parle point de la prononciation qui doit être pure et correcte, et dont il est nécessaire que le professeur connaisse les règles, pour apprendre à ses disciples à s'énoncer avec grâce et avec assurance; mais ne faut-il pas qu'il ait lu et discuté toutes sortes d'écrits, s'il veut expliquer l'origine, les variations successives et les diverses acceptions des mots? Ne faut-il pas qu'il ait quelque connaissance des principes de l'harmonie, pour apprécier l'effet du rhythme et des nombres dans l'art oratoire? Pourra-t-il se dispenser d'avoir une connaissance superficielle des sciences physiques et des principes de la philosophie, s'il veut rendre compte des applications continuelles qu'on trouve de ces choses dans les ouvrages des poètes? Enfin, ne faut-il pas que lui-même ait acquis le talent de parler et d'écrire, ne faut-il pas qu'il ait une sorte d'éloquence, s'il veut traiter les diverses parties de son art, d'une manière convenable et propre à intéresser ses disciples (1)? »

Ainsi les grammairiens joignaient, à la connaissance approfondie de leur langue, une instruction assez étendue sur un grand nombre d'autres objets, qui avaient avec celui-là des rapports plus ou moins éloignés. Chez les Latins même, le maître de grammaire était chargé de donner à ses élèves les premiers éléments de la rhétorique ou de l'art oratoire, comme l'observe Quintilien, qui reproche à ce

(1) Quintilien, l. I, c. 4 *et passim*. — Voy. aussi la *Biblioth. grammaticale* de Changeux, c. 4, p. 93.

sujet aux rhéteurs latins d'avoir négligé leur profession, et d'avoir donné lieu à une usurpation que les rhéteurs grecs n'avaient jamais soufferte. Un grammairien, chez les Anciens, était donc véritablement un littérateur philosophe : aussi le distinguaient-ils du simple *grammatiste*, chargé spécialement de donner aux enfants la connaissance des lettres, et de leur enseigner la classification de ce qu'on appelait parties d'oraison. Mais il est temps de revenir à l'histoire de la science que cette digression a interrompue.

On attribue communément la renaissance des lettres dans l'Europe chrétienne, à l'évènement qui força les Grecs de Constantinople à se réfugier en Italie, c'est-à-dire la prise de cette ville par les Turcs, en 1453; mais je ne sais si cette opinion ne serait pas sujette à quelques difficultés, et si au contraire la foule des érudits qui s'élevèrent à cette époque, et la manie qu'ils introduisirent de n'écrire qu'en grec et en latin, n'ont pas véritablement nui au progrès des connaissances utiles et de la saine littérature, plus qu'elles n'y ont servi. Il est certain du moins que ces causes ont considérablement retardé le progrès des langues modernes, qui se seraient perfectionnées plus promptement, si les meilleurs esprits et les hommes les plus laborieux, au lieu de se livrer uniquement et exclusivement à la lecture et à l'interprétation des auteurs anciens, avaient voulu partager leurs travaux entre cette étude et celle de leur langue maternelle, qu'ils affectèrent trop de négliger et de dédaigner.

On ne saurait douter d'ailleurs que le goût de l'instruction et des lettres n'eût en Italie, et même dans plusieurs contrées de l'Europe, une très-grande activité dès le XIV^e^ siècle ; car, indépendamment de ce que les fondations de plusieurs universités célèbres remontent à cette époque, trois hommes d'un génie très-rare, qui parurent presque en même temps, Dante, Pétrarque et Boccace, donnèrent à leurs contemporains une impulsion très-marquée en ce genre. Ce sont eux que l'on peut véritablement regarder comme les créateurs de la saine littérature et de la langue italienne ; l'accueil distingué que ces grands hommes reçurent de tous les princes de leur temps (particulièrement Pétrarque, qui fut de son vivant même, l'objet d'une espèce de culte public), prouve évidemment que l'on commençait dès lors à sortir de la barbarie. On rougissait de l'ignorance et des ténèbres où l'on avait été plongé depuis près de sept siècles, et l'on se portait avec ardeur vers la lumière qui pouvait les dissiper. Ce sentiment était devenu universel dans presque toute l'Europe ; car on vit, à peu près dans le même temps, Chaucer en

Angleterre, Joinville, Froissart et plusieurs autres écrivains, en France, les troubadours dans nos provinces méridionales, polir et adoucir les idiomes modernes, et cultiver la littérature avec d'autant plus de succès que de toutes parts ils étaient honorés, encouragés et récompensés (1).

Il faut avouer, cependant, que les véritables connaissances dans tous les genres avaient étrangement rétrogradé, en comparaison même du point où elles s'étaient trouvées à l'époque de la décadence de l'empire romain : la grammaire surtout n'existait pas encore pour les langues modernes, qui commençaient à peine à se former, et l'on n'avait même aucun bon ouvrage élémentaire sur les principes des langues grecque et latine, parce qu'on ne pouvait pas puiser dans les sources, et que d'ailleurs les bons ouvrages étaient devenus très-rares. Le commerce que l'on eut avec les Grecs de Constantinople dut donc contribuer essentiellement à faciliter l'intelligence des langues anciennes.

Vers la fin du XIV^e^ siècle, Emmanuel Chrysolore, envoyé par l'empereur de Constantinople pour implorer en sa faveur le secours des princes chrétiens contre les Turcs, s'était arrêté à Venise, après avoir rempli sa mission, et y avait donné des leçons publiques de la langue grecque ; il en donna, dans la suite, à Rome, à Pavie, à Florence, et il paraît qu'on peut le regarder comme un de ceux à qui l'Occident doit ses premiers progrès dans la connaissance de cette langue. Chrysolore mourut au commencement du XV^e^ siècle; mais il laissa des élèves, qui travaillèrent avec autant de constance que de succès au rétablissement des lettres : on nomme, entre autres, François Philelphe, Léonard d'Arezzo, dit Arétin, et Jean-François Poggio surtout, dont le nom mérite de vivre presque autant que les chefs-d'œuvre immortels de l'antiquité que nous devons à ses infatigables travaux (2).

Laurent Valla, né à Plaisance en 1415, s'occupa de rendre à la langue latine l'éclat et la pureté que les siècles de barbarie lui avaient fait perdre; ce fut en se familiarisant avec les meilleurs écrivains de Rome, en déclarant une guerre impitoyable aux mauvais écrivains de son temps et au jargon barbare et inintelligible de l'école, qu'il parvint à commencer cette importante révolution. Le fruit de ses travaux et de son zèle pour le progrès de la pure latinité

(1) Tiraboschi, *Istoria della letteratura italiana*, ou *Abrégé* du même ouvrage, par M. Landi, t. II.

(2) Voy. la note 5 à la fin du Discours.

fut un traité en six livres, *des Élégances de la langue latine ;* c'est le plus intéressant des ouvrages qui nous restent de ce savant homme. Il avait enseigné la rhétorique, successivement à Gênes, à Milan, à Naples, et dans les autres villes principales de l'Italie.

Un évènement qui sera à jamais une époque remarquable dans l'histoire de l'esprit humain, l'invention de l'imprimerie, qu'on rapporte communément à 1440, contribua sans doute plus encore que la prise de Constantinople, qui arriva treize ans après, à faire éclater la révolution qui se préparait depuis si longtemps dans les lettres. Il faut convenir pourtant que les savants grecs qui passèrent en Italie, après la ruine de leur patrie, hâtèrent les progrès qu'on faisait alors dans la connaissance des langues anciennes. Jean Argyropyle, accueilli par Côme de Médicis à Florence, Constantin Lascaris à Milan et ensuite à Messine, Théodore de Gaza à Rome, donnèrent aux études, et particulièrement à celle du grec, une activité dont l'Europe presque entière ne tarda pas à sentir l'influence. L'accueil que ces savants recevaient de toutes parts, l'enthousiasme avec lequel la jeunesse s'empressait d'entendre leurs leçons dans toutes les espèces de missions scientifiques qu'ils entreprirent, peuvent nous faire juger de la rapidité des progrès que l'érudition fit à cette époque. Nous avons de Constantin Lascaris et de Théodore de Gaza des traités élémentaires sur la langue grecque, écrits en cette langue même ; celui de Gaza surtout est estimable par la précision avec laquelle la matière y est traitée, et par les principes de saine logique et d'analyse grammaticale qu'il y a répandus, principalement dans le quatrième livre.

Dans l'espace d'environ cent cinquante ans, c'est-à-dire durant l'intervalle compris entre la fin du xv^e^ siècle et le commencement du xvii^e^, on vit s'élever dans toutes les parties de l'Europe cette foule presque innombrable d'érudits, dont les travaux et les veilles ont débrouillé pour nous le chaos de l'antiquité ; alors parurent les Scaliger, Turnèbe, Casaubon, les Estienne, les Vossius, et un grand nombre d'autres, en Italie, en Espagne, en France, en Angleterre, en Allemagne et dans les Pays-Bas : ils manquèrent souvent de goût, mais nous leurs devons la connaissance des modèles les plus parfaits dans tous les genres de littérature ; ils s'occupèrent beaucoup des mots, mais ils ouvrirent la route aux hommes qui devaient méditer sur les choses ; enfin, leur admiration fanatique pour tout ce qui portait le caractère ou même le nom de l'antiquité, quoique nuisible, à beaucoup d'égards, au progrès des langues modernes et de la véritable philosophie, peut trouver quelque ex-

cuse dans la nature des circonstances où ils ont vécu, dans la barbarie qui les avait précédés (1), et dans les services importants et multipliés qu'ils ont rendus aux lettres par des travaux immenses et dont l'idée seule effrayerait l'homme de lettres le plus laborieux de notre temps.

Ici néanmoins se présente un sujet d'observation propre à fixer l'attention du grammairien philosophe. Ces savants, dont nous venons de parler, étaient à même de puiser dans les sources du goût et de la saine littérature : pourquoi, dans les nombreux et immenses volumes qu'ils ont écrits, n'y a-t-il presque rien qui mérite d'être lu? Ils étaient incessamment occupés de l'étude des mots et des règles de la grammaire : pourquoi ne nous ont-ils laissé sur cette science aucun bon ouvrage? pourquoi surtout aucun d'eux (si l'on en excepte trois ou quatre), ne paraît-il s'être douté qu'il pût y avoir une grammaire générale et philosophique? C'est que le progrès des connaissances se fit alors dans un ordre contraire à celui qui aurait été le plus favorable à un véritable succès, contraire même à la marche naturelle de l'esprit humain dans le développement de ses facultés : c'est que les mots vinrent en grande abondance avant les idées ; et, dans ce cas, ils ne durent être que de vains sons. Ce qu'on parvenait à comprendre dans les auteurs anciens flatta les esprits, étonnés d'y trouver une clarté et un genre de beautés dont ils n'avaient pas même l'idée, et on se fit illusion sur ce qu'on ne comprenait pas. On méprisa les langues modernes, qui, à la vérité, étaient encore fort grossières, et l'habitude d'écrire en latin devint une manie. Cependant il devait résulter de ce préjugé des inconvénients très-graves, et dont les générations suivantes se sont ressenties. On éleva la jeunesse comme on s'était élevé soi-même, on lui mit dans la mémoire des mots sans idées, et l'étude des langues, la plus facile de toutes, lorsqu'elle est bien dirigée, devint la plus longue et la plus pénible : cet abus a duré jusqu'à nos jours. Un autre inconvénient de cette admiration aveugle et fanatique pour les anciens fut un esprit d'imitation servile, une crédulité stupide, et une détérioration ou du moins un ralentissement sensible dans les progrès naturels qu'aurait dû faire la raison humaine. Les nuances des idées, des sentiments et des passions, qu'on ne parvient jamais à rendre dans une langue

(1) Voy. le chapitre Ier du dernier livre de l'*Histoire moderne*, dans le *Cours d'études*, de Condillac, où ce qui regarde l'état des lettres dans le XVIe siècle est traité avec beaucoup de précision et de philosophie.

étrangère avec autant de justesse et de précision que dans sa langue maternelle, durent à plus forte raison se perdre entièrement dans une langue morte.

En effet, ce sont les mœurs qui donnent au langage sa couleur et sa physionomie. Du moment où l'on voulut écrire en latin, il fallut se résoudre à ne se servir que des expressions et des tours consacrés par l'usage des meilleurs écrivains anciens, et par conséquent une foule d'idées nouvelles, de coutumes, de sentiments et d'opinions durent rester sans expressions; ou il fallut créer des mots nouveaux, des locutions nouvelles, et alors ces mots furent autant de barbarismes, ces locutions autant de formes étrangères et bizarres, qui firent de la langue latine un jargon informe, sans grâce, sans force et sans précision. Les mots qu'on inventait devaient être essentiellement dépourvus du caractère principal qui convient à des mots nouveaux; il était impossible de les marquer au coin de l'usage présent, pour me servir de l'expression d'Horace (1): ce coin, cette marque essentielle, c'est l'analogie, dont le fil était rompu et perdu depuis trop longtemps.

Aussi les érudits se trouvèrent-ils, dès le commencement, partagés en deux partis très-opposés: les uns tenaient pour la pure latinité, et particulièrement pour celle de Cicéron, en sorte que ce fut à leurs yeux une espèce de sacrilège que de se servir d'un mot ou d'un tour qui n'eût pas été employé par cet auteur: on les appela les Cicéroniens. Le cardinal Bembo, homme qui avait d'ailleurs beaucoup d'esprit et de littérature, a écrit une *Histoire de Venise*, tout entière dans ce style prétendu cicéronien; et il faut convenir que rien n'est plus ridicule et en même temps plus ennuyeux que cet ouvrage, par l'obscurité qu'y répand l'affectation de tout rapporter aux mœurs des anciens Romains: le Grand-Turc y est appelé *roi de Thrace*, le pape y parle *au nom des dieux immortels*: l'excommunication est *l'interdiction de l'eau et du feu*, etc. C'est un travestissement continuel. L'autre parti fut celui des Scolastiques, que scandalisaient cet abus de la langue latine, et l'usage de ces formules entièrement païennes: ils auraient eu raison, s'ils avaient attaqué la manie d'écrire dans une autre langue que celle du pays où l'on vit et où l'on est né; mais ils ne défendaient que

(1) .... Licuit semperque licebit
Signatum præsente notâ producere nomen.

Hor., *Ars poet.*

a cause de l'ignorance et de la barbarie, dans un jargon odieux et insupportable, et ils ne réussirent pas.

Il y avait cependant quelques hommes d'un esprit assez juste pour démêler l'absurdité des prétentions de chaque parti; quelques-uns même furent assez courageux pour dire hautement ce qu'ils en pensaient. Tel fut Érasme, de Rotterdam; il se moqua des Cicéroniens et des Scolastiques, et les uns et les autres devinrent ses plus implacables ennemis. Cet homme mérite d'être distingué dans la foule des autres érudits, parce qu'il fut au moins aussi savant qu'eux, et qu'il eut d'ailleurs infiniment plus d'esprit, de raison et d'originalité. Il fut un des meilleurs grammairiens de ce temps. Jules-César Scaliger, son contemporain, et de qui nous avons un *Traité des causes de la langue latine*, l'un des meilleurs livres élémentaires qui eussent paru jusqu'alors, était d'ailleurs fort loin d'avoir autant de finesse et de jugement qu'Érasme; il attaqua même cet ingénieux écrivain d'une manière aussi grossière qu'indécente, à propos de son dialogue intitulé *Ciceronianus*, où celui-ci tournait en ridicule les puristes de la langue latine (1).

Tout concourt à démontrer l'influence des mœurs sur le langage: mais il n'y a rien peut-être de plus propre à nous faire connaître l'influence réciproque du langage sur les mœurs, que le caractère particulier et vraiment original des lettrés du XVI^e^ siècle. Ces hommes, étrangers en quelque sorte à leur patrie et à ce qui se passait autour d'eux, formèrent, au milieu de l'Europe, un peuple à part, et qui avait ses habitudes, ses passions, ses préjugés et sa langue particulière: mais cette langue n'acquit jamais la souplesse et la flexibilité des langues vulgaires, parce que les hommes qui la parlaient, dispersés dans une infinité de pays, séparés les uns des autres par des distances considérables, ne furent jamais dans le cas de l'appliquer aux usages les plus communs de la vie privée. De là cette raideur, cette ignorance absolue des convenances, qui dégénérait quelquefois en grossièreté et en cynisme; de là cette vanité pédantesque, cet orgueil excessif et si ridicule, d'hommes incapables d'apprécier les rapports les plus ordinaires, parce qu'ils n'avaient pas de moyens assez directs pour les exprimer, parce qu'ils vivaient dans un monde purement idéal. Ils étaient, par rapport à ces distinctions fines, à ces nuances délicates, qui font tout l'intérêt et le charme de la vie domestique, comme un homme dont les sensations seraient obtuses, pour ainsi dire,

(1) Érasme, né en 1467, mourut à Bâle en 1536; et Scaliger, en 1558.

qui ne verrait les objets qu'à travers un nuage, et qui ne toucherait les corps qu'enveloppés d'un voile plus ou moins épais qui lui déroberait toujours une partie des impressions du tact immédiat: tels furent les effets du langage qu'ils avaient adopté. Il n'y a point de langue vulgaire, quelque imparfaite qu'on la suppose, dans laquelle il ne soit plus aisé d'exprimer une foule de détails neufs, ingénieux, et de pensées originales, que dans une langue morte et hors d'usage depuis plusieurs siècles, quels que soient au reste ses beautés et ses avantages: qu'on essaye, pour s'en convaincre, de comparer les poésies latines des modernes les plus célèbres, aux poésies italiennes du Tasse; qu'on mette les plus beaux morceaux même d'Érasme, ou de tel autre écrivain, à côté du chapitre de Montaigne sur l'amitié, et d'un grand nombre d'autres du même philosophe (1).

J'ai considéré les lettrés du XVI^e^ siècle comme une espèce de peuple ou de nation particulière, qui s'était formée au milieu de l'Europe, et cette opinion est peut-être plus près de la vérité qu'on ne le croirait d'abord. En effet, ils passèrent, dans la courte période d'environ cent cinquante ans, par les divers degrés d'accroissement et de perfectionnement qui se sont fait remarquer, dans les grandes sociétés politiques, à des distances beaucoup plus considérables, et ils finirent par éprouver une révolution du même genre que celles qui, à certaines époques, ont suivi le progrès des lettres et des connaissances dans les grandes nations. Voici comment on pourrait tracer, en peu de mots, l'histoire de l'origine, des progrès et de la décadence de ce peuple d'érudits: la fin du XV^e^ siècle vit se débrouiller le chaos de la barbarie, la langue s'épura, une plus grande élégance se fit remarquer dans le style, et bientôt s'élevèrent des poètes et des orateurs, égaux ou supérieurs même aux Virgile et aux Cicéron, du moins au jugement de leurs contemporains, mais à qui la postérité a rendu justice en ne les lisant point: cet état de prétendue perfection dura jusqu'au milieu du XVI^e^ siècle ou environ; alors, il se trouva quelques esprits plus justes, qui, fatigués de ce vain bruit de paroles, travaillèrent sérieusement à éclaircir les auteurs anciens, et à les entendre plutôt qu'à les imiter, car jusque-là on n'en savait pas assez pour les apprécier à leur juste valeur, et voilà pourquoi on se plaçait, naïvement, à côté ou même au-dessus d'eux. On fit plus,

(1) Voy. dans le volume V des *Mélanges de littérature*, de d'Alembert, un petit traité sur la prétendue belle latinité des modernes.

à l'époque dont je parle ; on s'occupa de la véritable philosophie, c'est-à-dire de l'étude de la nature. L'Allemagne eut, en ce genre, plusieurs hommes justement célèbres (1).

Dès lors commence à se préparer la révolution qui éclata au commencement du siècle suivant, où les langues modernes avaient déjà acquis une certaine perfection ; là commence la décadence de l'éloquence grecque et latine. L'érudition sembla se rapprocher davantage de son véritable but, et commença à rentrer dans ses limites naturelles, l'explication et la critique des auteurs. Il est certain, du moins, qu'on trouve dans les écrivains qui parurent depuis plus de jugement et de véritables connaissances. Si la pureté de la langue latine pouvait être prisée dans les modernes, si cette pureté prétendue était autre chose qu'une chimère ridicule, on pourrait dire qu'ils gagnèrent du côté de l'élégance du style, et, pour en donner un exemple pris dans mon sujet même, dont on trouvera peut-être que je me suis un peu écarté, le meilleur livre élémentaire sur la langue latine qui ait été fait par les savants modernes, un traité supérieur à tous ceux qui avaient paru jusqu'alors et qui ont été donnés depuis en latin sur cette matière, la *Minerve* de Sanctius, fut imprimée pour la première fois en 1587. Ce Sanctius, dont le véritable nom est François Sanchez, fut professeur de rhétorique dans l'université de Salamanque ; il eut véritablement du génie, et infiniment peu de préjugés par rapport au temps et surtout au pays où il a vécu : son livre, plein de vues neuves, hardies et profondes, est encore un de ceux que l'on peut lire avec le plus de fruit, quand on veut s'appliquer sérieusement à l'étude de la langue latine. Sanctius mourut au commencement du XVII^e^ siècle. Gérard Vossius entrait alors dans la carrière : il eut moins de génie sans doute que Sanctius ; mais les traités *de Arte grammaticâ*, *de Analogiâ*, et plusieurs autres sur la même matière, sont pleins de recherches curieuses sur l'histoire de la science grammaticale ; et la lecture en est d'autant plus utile qu'il est, sans contredit, un de ceux qui ont traité le plus en détail toutes les parties de cette science, et qui l'ont embrassée dans sa plus grande étendue : tous ses ouvrages sur un grand nombre d'autres sujets, portent le même caractère d'une érudition sage et bien digérée.

Cependant la véritable philosophie venait d'être créée, en quel-

(1) On peut citer, entre autres, Copernic, qui mourut en 1543, lorsqu'il venait de publier le véritable système du monde.

que sorte, par un de ces génies rares et extraordinaires dont la nature semble être avare, et qu'elle ne fait briller qu'à de longs intervalles dans l'immensité des siècles; Bacon, s'élevant au-dessus des ténèbres et même des lumières de son temps, porta sur les connaissances humaines ce coup d'œil immense et profond qui en saisit l'ensemble et qui en démêle tous les détails. Dans le magnifique ouvrage que ce grand homme a consacré à l'avancement des sciences, ouvrage fait sur le plan le plus vaste peut-être qui soit jamais entré dans une tête humaine, l'art de la parole, ou, plus généralement, l'art qui enseigne aux hommes les moyens de se communiquer réciproquement leurs idées, ne pouvait occuper qu'une place assez peu considérable, et d'autant moins étendue peut-être que Bacon lui-même n'a fait qu'entrevoir l'importance de cet art des signes, qui est en effet la base sur laquelle repose l'édifice presque entier de nos connaissances. Il a donc dû s'étendre encore moins sur la grammaire, qui n'est qu'une partie de cet art important, mais on reconnaît, dans le peu qu'il en a dit, cette vue perçante d'un génie qui sut tout apprécier, et, quoiqu'il soit obligé de parcourir rapidement une foule d'objets, il ne se borne pas, comme il le dit lui-même, à des généralités vagues; il présente en chaque sujet ce qu'il y a de plus substantiel, pour ainsi dire, et les principes les plus féconds et les plus propres à accélérer le progrès de chaque science. Après avoir fait sur la grammaire quelques réflexions pleines de justesse et de profondeur, « on pourrait, » dit-il, « faire un volume d'observations importantes sur cette matière; qu'il me suffise de distinguer la grammaire simple et élémentaire de la grammaire philosophique, et de remarquer que cette dernière, qui est encore à naître, mérite de nous occuper essentiellement (1) ».

Les ouvrages de Bacon ne produisirent néanmoins, ni de son vivant, ni même après sa mort, la sensation qu'ils semblaient devoir produire: il avait franchi un trop grand espace entre son siècle et lui; il restait aux hommes quelques erreurs encore à épuiser, avant que de reconnaître la vérité à laquelle il avait touché de si près, et ce fut Descartes qui leur fournit, du moins en métaphysique, ces erreurs intermédiaires, si j'ose m'exprimer ainsi. Descartes avait trente ans lorsque Bacon mourut, en 1626 : avec des talents et des facultés très-extraordinaires, mais moins de génie peut-être que le chancelier d'Angleterre, il eut cependant sur son siècle une

(1) Voy. la note θ à la fin du Discours.

influence bien plus marquée que celui-ci. Il substitua à des chimères obscures et anciennes des chimères brillantes et nouvelles, auxquelles on se laissa d'autant plus volontiers séduire qu'elles étaient faciles à comprendre, mérite alors très-rare. Je ne parle, au reste, de cet homme célèbre, qui n'a rien écrit sur le sujet de cet ouvrage, que pour ne pas interrompre l'histoire des progrès de l'esprit humain dans la philosophie, qui tient de si près à l'art de la parole, et parce que son *Discours sur la méthode*, où il expose le système du doute philosophique, est l'époque d'une véritable et heureuse révolution dans les idées en France.

C'est pour des Français que j'écris; et peut-être est-il convenable de reprendre les choses d'un peu plus haut, et de traiter avec quelque étendue l'histoire des progrès de notre langue et de la science grammaticale parmi nous. Ce fut principalement sous le règne de François Ier, vers le commencement du XVIe siècle, que notre langue commença à prendre une forme un peu plus ressemblante à celle qu'elle a aujourd'hui : il y a dans les poésies de Marot, qui vivait du temps de ce prince, et qui même eut part à sa faveur, des choses écrites avec autant de grâce que de finesse, et dont la lecture fait encore le plus grand plaisir. François Ier semble avoir eu véritablement à cœur de faire fleurir en France les lettres et les arts; et la postérité a paru voir ses fautes et sa mauvaise administration avec une sorte d'indulgence, en faveur de la protection qu'il accorda aux hommes qui cultivaient les sciences, et des établissements qu'il leur consacra. Tel est, entre autres, le Collège de France, qu'il fonda à la sollicitation de Guillaume Budé, de Paris, l'un des plus savants hommes qui fussent alors en Europe, et du cardinal de Bellay, qui avait une érudition moins profonde, mais qui cultiva les lettres et la langue française avec beaucoup de zèle et une sorte de succès. « On est étonné, » dit Condillac, « que François Ier, que les savants appellent le père des lettres, parce qu'il les protégea, n'en ait pas été le restaurateur. Il les eût sans doute fait fleurir davantage, s'il les eût protégées avec plus de discernement; mais il encouragea la fausse érudition plus que le goût, etc. » On ne saurait nier, cependant, qu'il n'ait rendu un service essentiel aux lettres, et particulièrement à la langue française, en donnant le fameux édit de 1536, par lequel il ordonna que les transactions civiles et les actes publics, qui jusque-là s'étaient faits en latin, seraient désormais écrits en langue vulgaire. Cet édit, si conforme à la raison et au bon sens naturel, fut une digue salutaire opposée au torrent de l'érudition grecque et latine, qui menaçait de tout

entraîner, et d'anéantir, presque à leur naissance, les langues modernes, pour y substituer un jargon misérable, et un esprit d'imitation stupide et servile. On eut lieu de s'en apercevoir peu de temps après, lorsque Ronsard introduisit dans ses vers cette multitude de mots et de tours grecs qui les rendent aussi ridicules que barbares; et si l'illusion que cette nouveauté produisit, si l'enthousiasme extraordinaire qu'elle inspira, avaient duré, il n'est pas douteux que cette folie n'eût replongé notre langue dans le chaos d'où elle commençait à sortir, ou du moins n'en eût considérablement retardé les progrès; car, certes, Ronsard est plus loin de Marot pour la clarté, la grâce et la justesse de l'expression, que Marot lui-même ne l'est de Malherbe, dont je parlerai tout à l'heure.

Ce fut vers la fin de ce siècle qu'on vit paraître les premiers essais de grammaire parmi nous : le fameux imprimeur Robert Estienne publia, en 1558, sa *Grammaire françoise*, et Henri Estienne, son fils, fit paraître, en 1566 et en 1579, deux traités sur la même matière, l'un, *De la Conformité du langage françois avec le grec*, l'autre, *De la Précellence du langage françois*. Il y a, dans les ouvrages de ces deux hommes célèbres, un mérite très-réel pour le temps où ils vivaient; la lecture des deux traités, de celui de Henri surtout, peut servir à l'étude de la grammaire comparée, et de l'histoire des progrès et des variations de notre langue. Il combattit de toutes ses forces les vices qu'introduisaient alors dans le langage et dans la prononciation les Italiens qui avaient suivi Catherine de Médicis. Il est certain qu'à cette époque beaucoup de termes italiens furent adoptés en France; et nos longues guerres avec l'Italie n'ont pas peu contribué à introduire l'usage d'un grand nombre de ceux qui sont relatifs à l'art militaire. Je ne fatiguerai pas mes lecteurs par l'énumération d'une foule de traités particuliers, ignorés dans le temps même où ils parurent, ou profondément oubliés depuis; je me borne à indiquer les points les plus remarquables dans le vaste champ que je parcours. En ce genre, comme en beaucoup d'autres, on rencontre cent imitateurs médiocres, cent copistes serviles, pour un homme de génie qui fait faire un pas à la science, et qui y porte quelques vues neuves et intéressantes. J'ai parlé de Henri Estienne, parce qu'il fut, comme dit l'abbé d'Olivet, le plus habile grammairien du XVI^e^ siècle (en exceptant néanmoins Sanctius), parce qu'il eut véritablement beaucoup de savoir, et que les deux traités que j'ai cités de lui sont très-supérieurs à ce qu'écrivaient, dans le même temps, Ramus et d'autres sur la même matière.

Nous avons vu la science grammaticale naître chez les Grecs, après que leur langue se fut entièrement perfectionnée, et que les philosophes eurent commencé à l'appliquer aux théories purement spéculatives et de raisonnement : nous ne la verrons renaître de même en France que lorsque, notre idiome ayant déjà acquis le plus haut degré de perfection, nous aurons eu des poètes, des orateurs et enfin des philosophes. Mais par quels évènements sommes-nous parvenus à ce degré de splendeur? quelles sont les causes qui ont hâté parmi nous les progrès de l'éloquence, de la philosophie et de la grammaire? Il ne peut être ni superflu ni indifférent de les connaître; jetons donc au moins un coup d'œil rapide sur leur histoire.

Les révolutions, quelque funeste que soit leur influence sur la génération qui les éprouve, donnent aux idées de toute espèce une commotion forte et puissante, qui peut, dans certains cas, contribuer au perfectionnement de la raison humaine. Court de Gébelin observe, avec raison, que les dissensions civiles excitées en France, vers le milieu du XVI^e^ siècle, par l'ambition des Guises, et par l'animosité qui divisoit les Catholiques et les Protestants, contribuèrent sensiblement au progrès de notre langue. « Il fallut, » dit cet écrivain, « discuter ses droits ou ses prétentions, publier des manifestes, entraîner la nation par l'éloquence. On laissa donc de côté Ronsard et Baïf, les Grecs et les Romains ; on écrivait pour des Français, et on écrivait sur les objets les plus grands et les plus intéressants; c'était pour défendre la religion de ses pères, ou celle qu'on venait d'embrasser,... c'était pour garantir sa vie, sa liberté, son honneur ou ses biens, etc. » L'éloquence devint plus populaire qu'elle ne l'avait jamais été. Il est certain que nous n'avions pas eu jusque-là d'écrivains véritablement utiles et intéressants, et qu'alors nous en eûmes deux, qu'on lit souvent encore avec plaisir. Amyot osa lutter avec un langage imparfait, qui manquait à la fois de justesse, de précision et d'élégance, contre un écrivain très-éloquent dans une langue riche, harmonieuse, et perfectionnée par des génies supérieurs dans tous les genres. Il traduisit Plutarque, et il ne sortit pas sans gloire de cette vaste entreprise. Montaigne, riche de son propre fonds, mais aidé de la perfection que la langue avait acquise sous la plume d'Amyot, lui donna un mérite plus original, plus à elle; son livre, où l'homme est peint de couleurs si vraies et si naïves, où sont réunis tous les genres de beauté qui peuvent résulter d'une grande finesse d'observation et d'une grande profondeur de jugement, fera éternellement les délices des hommes qui aiment à penser.

Cependant le style de Montaigne devait manquer absolument de correction et d'élégance : car ce sont les poètes qui donnent aux langues ces deux qualités si précieuses. L'harmonie est l'âme et l'essence de la poésie ; l'oreille du poète s'accoutume nécessairement à cette marche cadencée, brillante et pompeuse, qui devient un besoin pour elle, et qui s'introduit ensuite dans la prose, du moins autant que celle-ci en est susceptible. Malherbe a eu parmi nous la gloire de faire sentir cette harmonie, et de commencer à cet égard une révolution plus propre à l'immortaliser que ses ouvrages mêmes, dont un très-petit nombre sont lus aujourd'hui. Il eut de plus un mérite dont il serait injuste de ne lui pas tenir compte, principalement dans un ouvrage sur la grammaire: c'est qu'il s'attacha avec le plus grand zèle à maintenir la pureté de la langue; et, quoique l'on n'eût pas encore bien déterminé en quoi consistait cette pureté, du moins on peut croire que c'était son goût particulier qu'il aurait voulu donner pour règle, et son goût était, sans contredit, meilleur que celui de ses contemporains. Malherbe mourut en 1628, sous le règne de Louis XIII.

Alors se préparait le beau siècle qui illustra la France par des chefs-d'œuvre nombreux dans les lettres et dans les arts. Balzac, formé par la lecture de Malherbe, donnait à la prose une dignité, une harmonie nombreuse et riche, qu'elle n'avait point eues avant lui ; et Voiture, qui prit un genre moins grave et moins élevé, donnait des grâces et une sorte de noblesse à la plaisanterie même, genre qui jusque-là n'avait été que naïf ou plat. Cependant on ne lit presque plus ces deux auteurs, Voiture surtout, à cause de la frivolité des sujets qu'il traite, et de l'affectation continuelle du bel esprit, qui est la chose la plus ennuyeuse et la plus insupportable. Peut-être aussi ce défaut tient-il plus encore aux mœurs du temps, et au goût particulier qui régnait à la ville et à la cour, qu'au génie de Voiture, car jamais on n'eut en France des mœurs, des sentiments et des opinions plus factices, que sous le règne de Louis XIII; et l'hôtel de Rambouillet, si célèbre dans les fastes de notre littérature, parce qu'il fut le rendez-vous habituel des beaux-esprits du temps, pour avoir admiré souvent des beautés de convention, et pour avoir quelquefois refusé son suffrage aux véritables beautés, à celles qui viennent du sentiment et de la nature, n'a peut-être pas autant accéléré le progrès du goût et de la raison, qu'on le croit communément.

Dès l'année 1639, l'Académie française (1), instituée spéciale-

(1) Elle avait été fondée en 1635 par Richelieu.

ment pour conserver dans toute sa pureté le dépôt de la langue, commença à s'occuper du Dictionnaire connu sous son nom, et qui parut cinquante-cinq ans après (1). Établir nettement la signification des mots par des définitions exactes et précises, et leur usage par de bonnes règles de syntaxe ; à ces deux objets principaux, en joindre trois autres qui leur sont subordonnés, la quantité, ou la prononciation des mots, l'orthographe et l'étymologie ; faire servir celle-ci à la connaissance des radicaux, des acceptions diverses qui constituent le sens propre ou figuré, et des synonymes, qui ne sont que les nuances plus ou moins sensibles d'un même mot ; empêcher que la langue ne se dénature et ne se dégrade, en proscrivant expressément les significations impropres et étrangères, les tours précieux, bizarres et recherchés ; démêler, dans les façons de parler nouvelles, ce qui enrichit réellement la langue, d'avec ce qui la rend pauvre ou ridicule (2) ; appuyer toutes ses décisions par des exemples tirés des écrivains les plus généralement admirés ou estimés, et qui semblent, par là, le plus destinés à faire autorité : tels sont les principaux objets qu'on peut désirer dans un dictionnaire de la langue, et que celui de l'Académie aurait difficilement pu réunir, à l'époque où on le donna pour la première fois. C'est la grammaire générale et philosophique qui doit servir de base à un ouvrage de cette nature, et elle n'existait pas encore, ou du moins celle qui existait, et dont je parlerai tout à l'heure, ne pouvait pas faire autorité pour l'Académie. La science étymologique, dont la perfection dépend d'un grand nombre d'autres connaissances, était aussi très-imparfaite. Enfin, une assemblée nombreuse, quels que soient le mérite et les talents des individus qui la composent, peut difficilement donner à ses productions ce caractère d'unité, d'ensemble dans le plan et dans l'exécution, qui seuls peuvent cependant contribuer à leur perfection. On peut donc dire que le Dictionnaire de l'Académie contient une grande quantité d'excellents morceaux, mais qu'il s'y trouve aussi des définitions fausses, des locutions hors d'usage, et que la partie grammaticale, surtout, en est quelquefois vicieuse. Le principal mérite de cet ouvrage est de réunir une très-grande quantité de phrases usuelles qu'on ne trouverait point ailleurs, et qui, choisies avec discernement, pourraient faire une partie précieuse d'un bon dictionnaire.

Mais si cette production, donnée par l'Académie en corps, n'a

(1) En 1694, 2 volumes *in-folio*.

(2) Voy. l'article *Dictionnaire*, dans l'*Encyclopédie*.

pas contribué à fixer et à perfectionner la langue autant qu'on l'avait espéré, un grand nombre d'Académiciens ont travaillé avec succès à l'enrichir, les uns, par des ouvrages didactiques extrêmement utiles, les autres, par des chefs-d'œuvre immortels, dans tous les genres de poésie et d'éloquence. Vaugelas, l'un des premiers membres de ce corps illustre, et l'un des meilleurs grammairiens de son temps, publia, en 1647, ses *Remarques sur la langue françoise*, ouvrage plein de mérite, d'observations judicieuses, et alors très-utiles, mais dont le plus grand nombre sans doute serait superflu, aujourd'hui que la plupart des questions résolues par Vaugelas ne feraient pas la matière d'un doute : la préface de cet estimable ouvrage, où l'auteur discute l'autorité de l'usage en matière de langue, est écrite avec beaucoup de raison, de noblesse et de pureté. La science étymologique commençait aussi dès lors à faire quelque progrès. Ménage publia, en 1650, ses *Origines de la langue françoise*, ouvrage imparfait, sans doute, et plein d'étymologies fausses ou ridicules ; mais il le retravailla dans la suite, et c'est encore ce que cet auteur a fait de plus utile : on ne lit plus ses *Observations sur la langue*, et ses autres écrits, assez peu estimés dans le temps même où ils parurent; il faut en excepter pourtant sa *Requête des dictionnaires*, satire assez ingénieuse de celui de l'Académie, et qui empêcha Ménage d'être reçu parmi les quarante.

Cependant quelques hommes savants et laborieux, pour échapper aux persécutions d'un ordre puissant, accrédité et jaloux de leurs talents et de leurs vertus, s'étaient retirés dans une maison de campagne voisine de Paris, où ils consacraient leurs travaux à l'éducation de la jeunesse, et aux progrès des sciences et des études. On sait quelle réputation ont eue tous les livres élémentaires qui sortirent alors de la solitude de Port-Royal. L'un des plus célèbres de ces pieux solitaires fut Antoine Arnauld, docteur en théologie. Il eut le malheur de consumer ses rares talents et sa vaste érudition à écrire des ouvrages polémiques sur des sujets que ni lui ni ses adversaires ne pouvaient comprendre, et dont la société ne pouvait tirer aucune utilité ; et l'on aurait oublié, sans doute, ces frivoles querelles, si elles n'avaient donné naissance à un des ouvrages les plus piquants et les plus originaux qui aient jamais été écrits dans notre langue, et peut-être dans aucune autre : Pascal défendit Arnauld, dans ses fameuses *Lettres provinciales ;* et la langue française reçut de cet ouvrage un caractère de précision, de grâce, de finesse et de pureté qu'elle n'avait pas encore.

On regrette, en lisant ce qu'Arnauld a écrit sur divers sujets de philosophie, que cet homme, doué d'un génie extraordinaire et d'une grande justesse d'esprit, ait donné si peu de temps à ces matières intéressantes. Les deux ouvrages de ce genre auxquels il a eu part feront à jamais époque, l'un dans la philosophie grammaticale, et l'autre dans la science du raisonnement. On sent que je veux parler des deux livres si connus et si généralement estimés, l'un sous le titre de *Grammaire générale et raisonnée*, dont la première édition parut en 1660, et l'autre intitulé *la Logique ou l'Art de penser*, qui fut publié quelques années après. Arnauld travailla au premier avec le docte et laborieux Lancelot, qui avait donné auparavant (1) les Méthodes latine et grecque connues sous le nom de Port-Royal, ouvrages qui sont encore les plus complets et les meilleurs que nous ayons sur ces deux langues. Il travailla au second avec le célèbre Nicole, auteur des *Essais de morale*, qui eurent alors une réputation méritée à beaucoup d'égards.

La fin du XVII[e] siècle est, comme on sait, l'époque brillante de la littérature française. Pierre Corneille avait, il est vrai, créé l'art dramatique et la véritable éloquence parmi nous, quelques années auparavant; mais, après lui, s'élevèrent des écrivains plus élégants et plus corrects, qui portèrent chez toutes les nations la gloire de notre langue et l'admiration de leur génie : ce sont les Molière, les Boileau, les Racine, Bossuet, Fénelon, la Fontaine, etc., qui réunirent aux talents les plus rares ce goût pur et éclairé, ce sentiment heureux et délicat des convenances, dont le charme irrésistible se fait sentir à tous les hommes, et que les écrivains d'aucun siècle et d'aucune nation (excepté peut-être Virgile et Horace) ne possédèrent au même degré qu'eux.

Ce fut donc lorsque notre langue avait acquis sa plus grande perfection, que la grammaire générale et philosophique exista enfin pour nous; et une chose qui n'est pas moins digne de fixer notre attention, c'est que nous n'eûmes une bonne grammaire générale que lorsque nous commençâmes à avoir de bonnes grammaires particulières; que la meilleure logique qui eût encore paru suivit de près la meilleure grammaire, et que tous ces ouvrages nous furent donnés par les mêmes auteurs, ou du moins par des auteurs qui avaient mis en commun leurs travaux et leurs réflexions. Ce progrès naturel des idées, cette liaison immédiate de la perfection des principes du langage avec ceux du raisonnement, sont

(1) En 1650 et en 1655.

constatés d'une manière bien évidente, par divers passages de la *Grammaire générale et raisonnée*. En voici deux qu'il m'a paru intéressant de rapprocher : « L'engagement où je me suis trouvé, » dit Lancelot dans sa préface, « de travailler aux grammaires de diverses langues, m'a souvent porté à rechercher les raisons de plusieurs choses qui sont ou communes à toutes les langues, ou particulières à quelques-unes ; mais y ayant quelquefois trouvé des difficultés qui m'arrêtaient, je les ai communiquées à un de mes amis (1); et mes questions ont été cause qu'il a fait diverses réflexions sur les vrais fondements de l'art de parler... Je les trouvai si solides que je me fis conscience de les laisser perdre, n'ayant rien vu dans les anciens grammairiens, ni dans les nouveaux, qui fût plus curieux ou plus solide sur cette matière. » Et, dans un avertissement qui termine une des éditions subséquentes de cet excellent livre, l'auteur ajoute : « On est bien aise d'avertir que, depuis la première impression de ce livre, il a paru un ouvrage intitulé *la Logique ou l'Art de penser* qui, étant FONDÉ SUR LES MÊMES PRINCIPES, peut extrêmement servir pour l'éclaircir, et prouver plusieurs choses qui sont traitées dans celui-ci. »

Le jésuite Bouhours fut, après les écrivains de Port-Royal, un des plus habiles et des premiers à se signaler dans la même carrière; il publia successivement deux ouvrages intéressants, l'un sous le titre de *Doutes* et l'autre sous celui de *Remarques sur la langue française* (2). L'abbé Regnier Desmarais, de l'Académie, travaillait alors à sa *Grammaire française*, qui fut imprimée en 1706 ; cet ouvrage est le premier traité complet qui ait été fait sur la langue, et c'est aussi, malgré ses défauts, un de ceux qui contiennent le plus de choses utiles : l'auteur trouva pourtant dans le P. Buffier, qui donna, deux ans après, sa *Grammaire sur un noureau plan*, un antagoniste redoutable, et un critique peut-être trop sévère ; il eut le malheur de s'offenser de la critique et n'en profita pas. L'ouvrage du P. Buffier contient beaucoup d'excellentes observations, et annonce un écrivain judicieux qui avait médité avec succès sur la métaphysique du langage. L'abbé Dangeau, de l'Académie française, écrivait aussi dans le même temps des traités ingénieux et neufs sur presque toutes les parties de la grammaire : dans l'un il s'occupe du soin

(1) Arnauld.

(2) En 1674 et 1675. Voy. les t. I et II de la *Bibliothèque françoise*, où l'on trouve aussi une liste nombreuse des ouvrages publiés sur la langue depuis le xv^e^ siècle.

pénible et délicat de faire l'énumération exacte de tous les sons de notre langue, et d'assigner à chacun une marque particulière et distinctive; dans un autre il tente d'approfondir la théorie et les lois des verbes, et principalement des verbes irréguliers; il fait même un pas marqué vers la perfection de la Grammaire générale et comparée, en présentant des considérations importantes sur les diverses manières de conjuguer des Grecs, des Latins, des Français, des Italiens, des Espagnols et des Allemands. Dans tous ces écrits, dit l'illustre d'Alembert, on trouve une métaphysique nette et précise, qui décèle le grammairien philosophe et non un simple grammairien de faits et de routine (1).

Mais quelques progrès qu'eût faits alors la science grammaticale, les méthodes d'enseignement étaient extrêmement vicieuses; et il ne fallait ni une grande sagacité, ni de profondes réflexions, pour en démêler toute l'imperfection : mais il fallait du génie pour voir distinctement à quoi tenait cette imperfection, et pour proposer des réformes utiles; il fallait un homme qui eût profondément médité sur la marche de l'esprit humain dans l'acquisition de ses connaissances; qui eût l'expérience de l'enseignement, expérience qui n'est que trop souvent accompagnée de peines et de dégoûts auxquels l'homme de génie se soumet difficilement: cet homme néanmoins se trouva, et ce fut Dumarsais. Il sentit combien est absurde la méthode d'enseigner les langues anciennes dans un ordre directement contraire à celui dans lequel on apprend sa langue naturelle, ou même les langues étrangères, et combien il est ridicule de vouloir forcer l'esprit des enfants à produire, dans un temps où il n'est destiné qu'à recevoir; il comprit enfin que, dans les méthodes ordinaires, on enseigne le latin à peu près comme ferait un homme qui, pour apprendre à parler à un enfant, commenceroit par lui montrer la mécanique de la parole. L'ouvrage qu'il publia, en 1722, sous le titre d'*Exposition raisonnée d'une nouvelle méthode pour apprendre la langue latine*, remédie à tous ces inconvénients. C'est là qu'il développe, avec infiniment de clarté et de précision, tous les avantages de la version interlinéaire, et il démontre avec la dernière évidence, qu'en y joignant les explications grammaticales et certains détails pratiques qu'il a indiqués, sa méthode ne saurait manquer d'avoir un succès prompt et facile. Mais, quoique ingénieuse et utile, elle était nouvelle; elle semblait faire

(1) Voy. son *Éloge de Dangeau*. Les divers écrits dont on parle ici parurent successivement en 1694, 1717 et 1721.

la critique de l'ancienne, que protégeait l'ignorance ou la paresse de quelques corps en crédit, et elle n'obtint que le suffrage des hommes éclairés et impartiaux, c'est-à-dire, du très-petit nombre. Vainement l'auteur répondit d'une manière victorieuse aux critiques qu'en fit le *Journal de Trévoux*, dès les premiers moments qu'elle parut : on continua, dans tous les établissements publics, à se servir de l'ancienne méthode, qui régnait encore despotiquement dans les collèges à l'époque de leur destruction (1).

L'homme de génie n'a pas besoin des applaudissements de la multitude pour se sentir entraîné à suivre la carrière où il est une fois entré avec quelque succès : le suffrage d'un petit nombre de juges éclairés, une sorte d'instinct qui, en fait de science et de raisonnement, ne peut guère tromper sur le mérite d'une découverte de quelque importance, l'attrait même de la méditation, quand elle a pour but des objets utiles, tout l'invite à se porter avec ardeur à des travaux plus étendus, et le dédommage de l'injustice du public. Dumarsais avait le *Journal de Trévoux* contre lui, mais il avait en sa faveur la raison et des expériences multipliées : il ne se sentit point découragé. Il travailla à un ouvrage qui devait embrasser dans toute son étendue l'art de la parole. La connaissance de la proposition et de la période, en tant qu'elles sont composées de mots dont les terminaisons et l'arrangement leur font signifier ce qu'on a dessein qu'ils signifient ; l'orthographe ; la prosodie, c'est-à-dire, la partie de la grammaire qui traite de la prononciation des mots et de la quantité des syllabes ; l'étymologie ; les préliminaires de la syntaxe, ou la partie qui traite de la nature des mots et de leurs propriétés grammaticales, c'est-à-dire des nombres, des genres, des personnes, des terminaisons, et qui contient ce qu'on appelle les rudiments ; la syntaxe, et enfin la connaissance des *tropes*, ou des différents sens dans lesquels un même mot est employé dans une même langue : tels étaient les objets dont il devait s'occuper ; telle est l'idée qu'il s'était faite des diverses parties de la grammaire. Il publia, en 1730, le traité des Tropes, qui devait, selon lui, terminer son grand ouvrage, et il mit en tête de ce traité un avertissement dont j'ai tiré ce que je viens de dire de sa doctrine.

(1) Un écrivain élégant, ingénieux et célèbre par plusieurs ouvrages utiles à l'éducation de la jeunesse, l'abbé Pluche, la reproduisit, en 1751, avec quelques modifications, et appuyée des preuves les plus fortes que purent lui fournir la raison et l'expérience : sa *Mécanique des langues* n'eut pas plus de succès que l'*Exposition raisonnée*.

Il pensait que les diverses parties de la grammaire peuvent aller indifféremment l'une avant l'autre, et qu'il n'y a guère que la syntaxe que l'on doive nécessairement faire précéder parce qu'il appelle les préliminaires ou rudiments. En général, cette opinion pourrait être contestée ; peut-être la perfection de l'enseignement consiste-t-elle dans un grand ensemble, dans l'art de lier entre elles les diverses parties d'une science, de manière que le progrès se fasse insensiblement du connu à l'inconnu, des notions élémentaires à celles qui sont plus composées : c'est du moins l'idée que je me forme de cette perfection, que je n'ai point encore vue dans aucun livre élémentaire, et que le plan de Dumarsais ne présente pas, il faut en convenir. Quoi qu'il en soit, le Traité des Tropes, ouvrage entièrement neuf lorsqu'il parut, peut encore être regardé comme un chef-d'œuvre dans son genre. Les observations et les règles y sont appuyées partout d'exemples frappants, et fondées sur une logique dont l'exactitude ne laisse rien à désirer,

Dumarsais, après avoir répandu sur des matières arides, et alors importantes (1), une lumière qui ne pouvait être le fruit que de la plus profonde érudition et d'un esprit très-philosophique, avait aplani, pour la jeunesse, l'étude des langues anciennes, auparavant si pénible ; il avait publié sur la grammaire un ouvrage neuf et ingénieux : cependant, vers la fin de sa carrière, il était encore presque ignoré, et, ce qui est plus triste, dans une sorte d'indigence. Deux philosophes, deux hommes de génie, Diderot et d'Alembert, venaient de concevoir le projet d'élever aux connaissances humaines un monument immortel ; ils s'associèrent les savants et les artistes les plus illustres : il leur aurait fallu, pour chaque partie, des hommes comme eux ; mais quel siècle aurait jamais présenté une pareille réunion ? Du moins ils devinèrent le génie partout où ils purent le trouver ; et ils invitèrent Dumarsais à se charger de la partie grammaticale de l'*Encyclopédie*. Sa mort, arrivée en 1756, ne lui permit pas d'achever cette grande entreprise, à laquelle il s'était livré avec le plus grand zèle ; tous les articles qu'il a faits sont marqués au coin d'une métaphysique lumineuse, annoncent un esprit dont les qualités dominantes étaient la justesse et la netteté, portées l'une et l'autre au plus haut degré, et lui assurent une place distinguée parmi les grammairiens de génie, et l'une des premières parmi les grammairiens français. On trouva dans ses papiers un écrit

(1) Les libertés de l'Église gallicane, et la querelle des oracles entre Fontenelle et un jésuite nommé Baltus.

intitulé : *Logique ou Réflexions sur les principales opérations de l'esprit*, qui fut imprimé en 1769 avec les divers morceaux de grammaire qu'il avait faits pour l'*Encyclopédie*. « Ce traité, dit d'Alembert, contient, sur l'art de raisonner, tout ce qu'il est utile d'apprendre, et sur la métaphysique, tout ce qu'il est permis de savoir ; c'est-à-dire, » ajoute le même écrivain, « que l'ouvrage est très-court, et peut-être pourrait-on l'abréger encore (1). »

Deux académiciens, contemporains de Dumarsais, Girard et d'Olivet, se montrèrent aussi avec gloire dans la carrière grammaticale, et y débutèrent l'un et l'autre par des ouvrages neufs et ingénieux. L'abbé Girard, frappé de cette vérité aperçue par Fénelon (2), qu'il n'y a point de mots qui soient parfaitement synonymes, l'exposa dans tout son jour, dans l'ouvrage qu'il publia en 1718, sous ce titre : *la Justesse de la langue françoise, ou les différentes significations des mots qui passent pour synonymes*. « La ressemblance d'un mot avec d'autres, » dit-il, « dans la préface de cet ouvrage, n'embrasse pas toute l'étendue et la force de la signification ; elle ne consiste que dans une idée principale que tous énoncent, et que chacun diversifie à sa manière, par une idée accessoire qui lui constitue un caractère propre et singulier. » Une foule d'exemples choisis avec goût, et où les nuances les plus délicates sont saisies avec une grande justesse et exprimées avec beaucoup de grâce et de finesse, rendent l'ouvrage dont nous parlons l'un des plus intéressants qui existent sur notre langue, l'un de ceux qui attestent le plus son mérite et sa perfection, et qui ont le plus contribué à sa gloire. Le livre des synonymes a été, pour tous les écrivains, même chez les nations voisines, un trait de lumière qui les a éclairés sur une multitude de beautés de détail, d'artifices de style, que les plus habiles d'entre eux employaient par une sorte d'instinct, dont ils ne se rendaient pas compte d'une manière à beaucoup près aussi précise.

Mais, si la connaissance des nuances qui distinguent les divers sens des mots qu'on pourrait regarder comme synonymes est indispensable pour écrire avec précision et avec exactitude, la connaissance raisonnée des principes et des usages propres à déterminer les modifications diverses qui doivent affecter les mots dans la

(1) *Éloge de Dumarsais*, t. VII de l'*Encyclopédie* et t. II des *Mélanges de littérature*.

(2) Lettre imprimée à la suite de ses *Dialogues sur l'éloquence*, p. 242, [connue aujourd'hui sous le titre de *Lettre à l'Académie*.]

langue parlée, c'est-à-dire, l'accent, la quantité et l'aspiration, qui constituent la prosodie, n'est pas moins indispensable pour donner au poète et à l'orateur les moyens d'embellir leurs productions des charmes de l'harmonie, à laquelle il n'y a point d'être bien organisé qui ne soit plus ou moins sensible. L'abbé d'Olivet donna, en 1736, un Essai véritablement intéressant sur cette matière ; le style en est généralement pur et correct, et la marche philosophique et très-instructive. L'auteur commence par déterminer comment et jusqu'à quel point on s'était occupé en France d'éclaircir le sujet qu'il traite ; ensuite il entre en matière : il parle des trois objets que comprend la prosodie, comme nous venons de le dire ; il donne des définitions claires, précises, et un grand nombre d'exemples propres à étendre et à déterminer nos connaissances sur ces objets, et il finit par développer l'utilité et les avantages de ce genre d'étude, relativement à la poésie et à l'art oratoire. Cet ouvrage de l'abbé d'Olivet est aussi un monument précieux pour la langue française, parce qu'il contribua, jusqu'à un certain point, à la fixer ; et l'auteur peut être compté parmi les plus habiles grammairiens de notre siècle. Il faut convenir néanmoins que les *Essais de grammaire* qu'il publia depuis son *Traité de la prosodie* n'ont pas le même mérite. L'auteur avait été chargé par l'Académie d'écrire sur nos quatre espèces de mots déclinables qui sont le *nom*, l'*article*, le *verbe* et le *participe* : mais, quoiqu'il y ait dans tout ce qu'il dit une connaissance assez approfondie de l'usage et des principes de notre langue, des observations fines et des détails instructifs, on n'y trouve ni autant d'exactitude, ni autant de justesse de raisonnement que dans les écrits de Dumarsais sur les mêmes objets.

On peut porter à peu près un jugement pareil sur le livre intitulé : *Vrais Principes de la langue françoise*, publié, en 1747, par l'abbé Girard. Le véritable titre de cet écrivain à l'estime de la postérité est son Traité des Synonymes. On a peine à concevoir comment deux ouvrages aussi différents peuvent être sortis de la même main : non pas que le livre des *Principes* soit mauvais ; il y a même beaucoup de vues neuves, ingénieuses, et qui décèlent un homme versé dans l'étude des langues, un philosophe qui avait secoué beaucoup de préjugés anciens ; et quand il n'aurait que le mérite d'avoir senti que la science avait besoin d'être entièrement renouvelée, et d'avoir tenté d'établir un système plus conforme au génie des langues modernes, ce mérite-là, du moins, ne saurait lui être contesté. Mais cet ouvrage ne remplit ni l'espoir, peut-être un peu exagéré, que

l'auteur en avait conçu, ni même l'attente légitime que le public éclairé pouvait en concevoir. Le style en est souvent peu conforme au sujet, et dégénère en affectation, en tours précieux et recherchés; les dénominations nouvelles paraissent quelquefois multipliées sans sujet, et sont rarement heureuses : enfin, l'ensemble du système ne porte aucun de ces caractères frappants qui accompagnent la vérité ou du moins les idées qui en approchent; l'esprit n'est ni éclairé ni même séduit assez pour y donner son assentiment.

Il est une science sans laquelle on ne peut guère se flatter de pénétrer fort avant dans la théorie générale de la parole, science dont le but est d'analyser les langues en recherchant leurs origines, leurs éléments radicaux, les combinaisons dont ils sont susceptibles, et par laquelle on parvient à pouvoir les comparer entre elles sous toute sorte de rapports, grammatical, philosophique, historique, etc.: c'est la science des étymologies. C'est d'elle que dérivent, dit un philosophe moderne (1), les règles de cette grammaire générale qui gouverne toutes les langues, à laquelle toutes les nations s'assujettissent en croyant ne suivre que les caprices de l'usage, et dont les grammaires particulières ne sont que des applications partielles incomplètes (2). La science étymologique, malgré les travaux successifs de plusieurs savants illustres, parmi lesquels on compte Ménage, Huet, Caseneuve, le P. Besnier, était encore fort imparfaite, lorsque l'ouvrage du président Debrosses parut, en 1765. Une érudition vaste et bien digérée, une philosophie saine et lumineuse, des recherches profondes sur l'organe vocal de l'homme et sur l'influence naturelle et nécessaire de son organisation dans la formation et le progrès des langues; un système où tout est lié, dont toutes les parties se prêtent un appui réciproque, et s'éclairent, pour ainsi dire, d'une lumière mutuelle : tels sont les caractères qui distinguent le *Traité de la formation mécanique des langues*, et qui placent son auteur au premier rang parmi ceux qui ont écrit sur les principes de l'étymologie.

Court de Gébelin se montra, peu de temps après, dans la même carrière, et y débuta par un ouvrage dont le plan seul annonçait un génie hardi, capable d'embrasser la plus vaste étendue d'objets, et dont l'exécution montra non-seulement un écrivain laborieux et d'une érudition immense, mais, ce qui est très-rare en ce genre, un écrivain élégant et fleuri. *Le Monde primitif, analysé et comparé avec*

(1) [Turgot.]

(2) Voy. l'article *Étymologie*, de l'*Encyclopédie*.

le Monde moderne, est un de ces monuments qui étonnent l'imagination ; on a peine à concevoir comment un seul homme a pu entreprendre et exécuter un pareil ouvrage ; il rappelle, en quelque sorte, les héros d'Homère ; c'est Ajax ou Diomède enlevant, sans effort, un rocher énorme, que plusieurs hommes ordinaires auraient eu peine à ébranler.

Les mots sont les signes des choses (1), ou du moins des idées que nous nous en formons : Court de Gébelin part de cette observation essentielle, pour diviser son ouvrage en deux classes principales : l'une, où il traite des mots ; l'autre, où il s'occupe des choses. Analyser l'instrument vocal, et, par cette analyse, s'assurer des divers éléments dont est composé le langage ; déterminer, par des recherches et par des comparaisons multipliées, la valeur que l'on assigne à chacun de ces éléments, qui ne sont autre chose que ceux de l'alphabet lui-même ; montrer comment on trouva le moyen de fixer ces éléments, c'est-à-dire comment on trouva l'écriture, qui ne dut être d'abord qu'une peinture des objets signifiés par les sons ; l'origine du langage et de l'écriture étant trouvée, la faire servir de fondement à un dictionnaire comparatif des langues, et aux principes de l'étymologie ; élever sur ceux-ci l'édifice de la grammaire universelle, et de là entrer dans les détails des langues les plus célèbres, anciennes et modernes ; donner les dictionnaires des étymologies grecques, latines, hébraïques, françaises, etc.: telle est, à peu près, l'idée du travail qu'il avait entrepris sur les mots. L'explication des antiquités allégoriques, telles que les mythologies, les fables sacrées, les cosmogonies ; des antiquités historiques, telles que l'origine des arts et des connaissances humaines, la géographie, la chronologie, les lois agricoles, l'astronomie, et une foule d'autres objets importants, entraient dans le plan de la seconde partie, à laquelle on devine, d'ailleurs, que la première servait de base. D'Alembert demandait, dit-on, avec étonnement, si quarante hommes de lettres devaient achever cette entreprise : Court de Gébelin s'en chargea seul, et l'exécution en était déjà très avancée, lorsque la mort l'enleva aux lettres et à une science qu'il cultivait avec de si brillants succès.

La *Grammaire universelle*, qui forme le tome II du *Monde primitif*, est un ouvrage extrêmement intéressant, plein de recherches curieuses, de choses nouvelles et de vues quelquefois très-ingénieuses ; le style en est agréable et facile, peut-être un peu diffus,

(1) Voy. le plan général du *Monde primitif*.

défaut qui paraît être généralement celui de l'auteur. Il paraît avoir particulièrement adopté les principes et la partie systématique de la *Grammaire générale et raisonnée*, que Bauzée donna en 1767; mais cet ouvrage, quoique l'un des meilleurs et des plus complets qu'il y eût alors, a plusieurs défauts essentiels : des divisions oiseuses et beaucoup trop multipliées, des analyses peu exactes, et des définitions quelquefois fausses, un style lourd et extrêmement diffus, voilà ce qu'on peut reprocher au livre de Bauzée, et ce qui en rend la lecture pénible et fatigante. On y trouve cependant de fréquents traits de lumière, des morceaux où brillent un esprit vraiment philosophique, et une métaphysique fine et profonde : enfin, Bauzée tient un rang distingué parmi nos plus savants et nos plus habiles grammairiens.

Le siècle précédent fut celui de l'imagination, de l'éloquence et des arts ; le nôtre a été celui de l'analyse et de la philosophie : il s'y est même trouvé un assez grand nombre d'écrivains qui ont possédé à la fois les avantages distinctifs du siècle précédent et ceux du nôtre. Qui pourrait nier, enfin, que J.-J. Rousseau, Buffon, Helvétius, Voltaire, etc., n'aient réuni au plus haut degré l'éloquence à la philosophie, les qualités brillantes de l'imagination à celles d'un jugement sévère et d'une analyse souvent rigoureuse? Cependant le mérite de cette analyse, son importance et son étendue, hors des sciences mathématiques surtout, n'étaient pas très-exactement appréciés par ceux mêmes qui s'en servaient avec le plus de dextérité, et qui lui devaient leur supériorité la plus incontestable. Il était réservé à Condillac de perfectionner ce puissant et heureux instrument de nos connaissances, et de montrer qu'il n'y a pas une science, pas un art utile, auxquels il ne puisse s'appliquer immédiatement et avec le plus grand succès. Condillac avait longtemps *caché sa vie*, suivant le précepte des anciens sages; mais ce temps de retraite et d'obscurité, il l'employa à étudier les ouvrages des plus célèbres métaphysiciens, et principalement de Locke, qui avait créé, en quelque sorte, la science analytique de l'entendement humain (1); il l'employa surtout à méditer sur l'origine et la génération de nos idées et de nos connaissances.

« J'ignore, » dit un des philosophes les plus éloquents que nous ayons aujourd'hui (2), « j'ignore si Condillac a eu moins, autant, ou plus de vues nouvelles sur l'entendement que les philosophes qui

(1) Voy. la note 7 à la fin du Discours.

(2) [Garat.]

l'ont précédé dans la même carrière : mais les vues des autres semblent lui devenir propres par la clarté nouvelle qu'il y répand; et celles que personne ne peut lui disputer semblent seules donner à l'*Analyse de l'entendement* cette utilité qui devait devenir évidente et générale pour n'être pas toujours contestée : c'est Condillac qui, le premier, a procuré aux ouvrages qu'on appelait de métaphysique autant de lecteurs qu'aux ouvrages qu'on appelait de goût; et ce n'est pas le charme de son style, dénué de toute autre beauté que celle de la lumière, qui a pu attirer et fixer les attentions et les applaudissements, c'est cette lucidité des expressions et des idées, qui représente les objets sans y rien ajouter, et sans leur rien ôter... Appelé par la célébrité qu'il avait acquise dans toute l'Europe à l'éducation de l'infant duc de Parme, les ouvrages qu'il fait pour l'instruction d'un enfant préparent une révolution dans l'enseignement de tous les peuples.... Quoique introduit en voyageur, en quelque sorte, dans le domaine des Képler et des Newton, il ne marche pas à leur suite, mais à leur côté ; il n'est pas leur semblable, mais il est leur égal : en expliquant leurs découvertes, il pénètre dans tous les secrets de leur génie, qu'il semble communiquer à ses lecteurs (1). » Enfin, comme grammairien, il se plaça fort au-dessus même de Dumarsais ; il montra comment toutes les langues ne sont que des méthodes analytiques, et la philosophie grammaticale se trouva riche d'une grande idée de plus.

La *Grammaire* de Condillac est, sans contredit, l'ouvrage le plus parfait qui existe en ce genre dans aucune langue. Elle est divisée en deux parties : dans la première, l'auteur, partant de la simple sensation, explique en peu de mots, et pourtant d'une manière extrêmement claire et même très-élémentaire, l'origine de la génération de nos idées et des opérations de notre âme; il montre par quelles combinaisons se forme la proposition, dont l'analyse est le sujet de la grammaire simple ou élémentaire. Il passe ensuite à l'analyse du discours, et, commençant par le langage d'action, qui est le résultat nécessaire de notre organisation, il fait voir comment les hommes ont été conduits à imaginer des signes artificiels et à les substituer aux signes naturels : je dis des signes artificiels et non pas arbitraires, car ceux-ci n'auraient eu aucune espèce de droit à l'assentiment général, et n'auraient sûrement pas été adoptés ; mais une loi aussi simple qu'universelle, l'analogie, a dirigé, sans qu'ils

(1) *Leçons des écoles normales*, t. I, p. 165, première leçon sur l'*Analyse de l'entendement*.

s'en doutassent, les inventeurs des langues dans la création des signes artificiels. De ces considérations générales sur la formation des langues et sur leur progrès, Condillac passe à celles qui ont pour objet l'art d'analyser nos pensées, et démontre que les langues elles-mêmes ne sont que des méthodes analytiques plus ou moins parfaites ; idée heureuse, et qui peut devenir féconde en résultats importants. Enfin, il développe les parties de la proposition considérées comme éléments grammaticaux du discours ; et, dans tous ces développements, brille une philosophie profonde et lumineuse, et surtout cette analyse ingénieuse et sûre qu'aucun écrivain n'a possédée au même degré que Condillac. La seconde partie de sa *Grammaire* renferme les applications des principes exposés dans la première ; il s'y rapproche davantage des grammairiens qui l'avaient précédé, et particulièrement de Dumarsais, de Bauzée et de Duclos, dont les *Remarques sur la Grammaire de Port-Royal* annoncent un grammairien philosophe et un excellent métaphysicien, comme ses autres ouvrages prouvent qu'il réunissait à une grande finesse d'esprit le talent de rendre ses idées avec beaucoup de grâce, de pureté et de correction.

Le dernier et le plus parfait peut-être des écrits de Condillac est la *Logique*, qu'il composa pour l'éducation de la jeunesse polonaise, sur l'invitation d'un gouvernement éclairé, qui s'honora lui-même en sollicitant un pareil ouvrage. Ce sont les mêmes principes, c'est la même méthode que dans sa *Grammaire*, mais présentés d'une manière plus serrée, plus précise, et pour ainsi dire plus substantielle, en sorte que cette *Logique* pourrait, jusqu'à certain point, tenir lieu de ses autres ouvrages, et il sera désormais bien difficile de faire un véritable progrès dans la métaphysique et dans l'analyse logique, au point où ces deux sciences sont portées aujourd'hui, si l'on ne commence par étudier avec soin et par se rendre propre la méthode de Condillac (1).

D'autres auteurs ont écrit sur la science grammaticale avec succès et en véritables philosophes ; mais ils existent encore, et il ne m'appartient ni de les juger, ni d'assigner la place qu'ils peuvent occuper parmi les grammairiens illustres. On a même pu voir que, dans tout ce que j'ai dit précédemment, j'ai cherché à m'appuyer,

(1) Un fait remarquable dans l'histoire des sciences et de la philosophie parmi nous, c'est que les trois plus habiles grammairiens que nous ayons eus : Arnauld, Dumarsais et Condillac, ont donné successivement les trois meilleurs traités de logique.

autant qu'il était possible, de l'opinion des juges les plus éclairés en ce genre. Peut-être quelques lecteurs se seraient-ils attendus à trouver ici de plus grands détails sur les travaux et la doctrine des grammairiens anciens ; mais l'ouvrage même d'Harris contient la partie la plus importante de leur doctrine sur tous les points essentiels de la science ; et, d'ailleurs, pour ne pas excéder les bornes que comporte nécessairement un discours préliminaire, je me suis vu contraint d'abréger certains articles plus que je ne l'aurais voulu : c'est à quoi j'ai tâché de remédier, du moins en partie, par les notes suivantes.

NOTES

Note 1, page 525.

(1) Platon naquit à Athènes, la 3e année de la 87e olympiade, environ 430 ans avant le commencement de l'ère chrétienne ; il mourut vers l'an 349 avant la même. Les principaux traits de sa vie se trouvent dans un grand nombre d'auteurs, tant anciens que modernes, et sa doctrine est dans ses propres ouvrages. Je ne parlerai ici que de celui de ses *Dialogues* qui a un rapport immédiat avec le sujet de ce livre, et qui est intitulé *Cratylus*, du nom d'un des interlocuteurs qu'il y introduit. Cratyle soutient, contre Socrate et Hermogène, que le nom donné à chaque être et à chaque substance est exactement conforme à leur nature, et que tous les hommes, Grecs ou Barbares, reçoivent en naissant l'art ou le talent d'imposer aux objets des noms convenables. Voici quel est à ce sujet l'avis de Socrate, ou plutôt de Platon lui-même : « Il n'appartient pas à tout individu d'imposer aux objets des noms convenables, mais à quelque ouvrier ou artiste en ce genre (*faiseur de mots*) ; ce soin regarde, je crois, le législateur, ouvrier de la plus rare espèce parmi les hommes... C'est à la logique ou dialectique à présider à l'invention des noms ; car ce n'est pas une chose de peu d'importance, et sur laquelle on puisse s'en rapporter à des hommes ignorants et incapables de réfléchir. » Cratyle soutient, peut-être avec quelque apparence de raison, que les noms ont une sorte de rapport avec la nature des choses ; mais il n'y a que celui qui est capable d'apprécier ce rapport à qui il puisse être permis de l'exprimer par les combinaisons des lettres et des voix. Socrate appuie cette doctrine par une foule d'exemples et d'étymologies des noms des héros et des dieux de la Grèce. Je citerai seulement celle du nom d'Hermès (le Mercure des Latins). Le mot Ἑρμῆς, dit Socrate, me paraît avoir un rapport évident au

discours ou à l'art de la parole ; car ἑρμηνεύς, en grec, signifie interprète, messager, un orateur subtil, adroit, qui entraîne et persuade une assemblée ; toutes les acceptions de ce mot ont quelque rapport à l'art de la parole. (Vid. Plat., *Cratyl.*, passim.)

Note 2 page 525.

Aristote était né à Stagire, petite ville de la Macédoine, dans la 1re année de la 99e olympiade, 384 ans avant notre ère. Nicomachus, son père, était médecin du roi Amyntas, aïeul d'Alexandre le Grand. On croit communément qu'il s'empoisonna à l'âge de soixante-trois ans. L'histoire des vicissitudes de la philosphie d'Aristote, depuis qu'il commença à l'écrire et à la faire connaître, jusqu'à nos temps modernes, où le péripatétisme avait encore un grand nombre de partisans, n'est pas un des morceaux les moins curieux pour le philosophe qui se plaît à contempler la marche de l'esprit humain et à le suivre dans ses écarts ; plusieurs écrivains s'en sont occupés ; mais nous ne considérons ici Aristote que comme grammairien. Les ouvrages où il a plus particulièrement exposé sa doctrine grammaticale sont : sa *Rhétorique*, sa *Poétique* et son *Traité de l'interprétation* (περὶ Ἑρμηνείας), qui est, dit le P. Rapin dans ses *Réflexions sur la logique*, une espèce de grammaire raisonnée. Je ne parlerai que de ce dernier ouvrage, parce qu'il n'en existe, je crois, aucune traduction française. Il est divisé en six parties. Dans la première, Aristote expose son dessein : « J'expliquerai d'abord, dit-il, ce que c'est que le nom et le verbe ; ensuite ce que c'est que l'affirmation, l'énonciation et le discours. » Dans la seconde partie, il donne en effet des définitions du nom et du verbe : « Le nom est une voix significative par convention, qui n'exprime aucune époque du temps, et dont aucune partie séparée n'a de signification.... Le verbe a, de plus que le nom, la propriété de signifier le temps, et marque toujours ce qui se dit d'un autre. Les modifications des verbes, qui expriment des époques diverses, ne sont pas des verbes, mais des *accidents* du verbe. » La troisième partie traite du discours, de l'énonciation, de l'affirmation, de la négation et de la contradiction : « Le discours est une suite de mots significatifs par convention... Tout discours n'est pas énonciatif ; il n'y a que celui qui exprime quelque chose de vrai ou de faux. Une prière, par exemple, est un discours. L'affirmation ou la négation constituent ce qu'on appelle énonciation... La contradiction a lieu lorsque l'affirmation et la négation portent à la fois sur un même objet. » Je ne suivrai point l'auteur dans l'énumération qu'il fait, dans la quatrième partie, de toutes les espèces d'énonciations : universelles, particulières, indéfinies, singulières, etc. Le grand défaut d'Aristote, et de presque tous les philosophes anciens, est d'avoir multiplié à l'excès les subdivisions sans nécessité. Il explique, dans la cinquième et la sixième partie de ce traité, les diverses espèces de syllogisme, et tout cela est encore d'une subtilité beaucoup plus propre à fatiguer l'esprit qu'à l'éclairer. Ammonius, parmi les Grecs, et Boèce, parmi les Latins sont les plus célèbres commentateurs du *Traité de l'interprétation*.

Note 3, page 530.

Quintilien naquit vers le milieu du 1er siècle de notre ère, pendant le règne de l'empereur Claude. Il étudia la rhétorique sous Domitius Afer, l'un des plus

célèbres orateurs de ce temps, et devint lui-même un très-habile maître d'éloquence; ses *Institutions oratoires*, l'ouvrage le plus complet que l'antiquité nous ait laissé sur ce sujet, en sont une preuve incontestable. Dans le dessein de former un orateur parfait, il le prend au berceau et dès sa naissance, et le conduit jusqu'au tombeau. Il enseigna la rhétorique à Rome pendant vingt ans, et il eut, dans cet intervalle, deux élèves qui devinrent l'un et l'autre des écrivains célèbres : je veux dire Pline le jeune et Suétone; je parlerai un peu plus en détail de ce dernier, parce qu'il nous a laissé sur les vies des anciens grammairiens un traité qui, bien que mutilé par le temps, est un des monuments les plus intéressants qui nous restent sur l'histoire de la grammaire chez les Romains.

Parmi les vingt-cinq ou trente grammairiens sur lesquels Suétone a donné de courtes notices, on remarque, avec une sorte d'intérêt, un Marc-Antoine Gniphon qui commença à donner des leçons dans la maison de Jules César encore enfant, et dont Cicéron fréquenta l'école dans le temps de sa préture; un Stabérius, qui fut le maître de Brutus et de Cassius, et qui eut la générosité de donner ses soins à plusieurs enfants des proscrits dans le temps de Sylla; Quintus Cécilius Épirota, qui fut l'ami de Gallus, et qui encourut, ainsi que ce poète, la disgrâce d'Auguste; Verrius Flaccus, si célèbre par son talent pour enseigner, que le même Auguste voulut le donner pour maître à ses petits-fils, et le logea dans son palais; C. Julius Hyginus, affranchi d'Auguste et ami particulier d'Ovide; il fut chargé d'avoir soin de la bibliothèque placée sur le mont Palatin; C. Mélissus, chargé par le même Auguste de mettre en ordre une bibliothèque que ce prince avait établie dans le portique d'Octavie, et qui inventa un nouveau genre de comédies, sous le nom de *trabeatæ;* M. Pomponius Marcellus, l'un des puristes les plus sévères de la langue latine : il reprit une fois une expression dans un discours de Tibère; un vil flatteur, nommé Ateius Capiton, soutenait que le mot était latin, ou que, du moins, il devait dès lors le devenir. « L'assertion de Capiton est fausse, » dit notre grammairien; « vous pouvez, César, donner le droit de bourgeoisie aux hommes, mais non pas aux mots. » Enfin Q. Rhemmius Palémon et M. Valérius Probus, les derniers de ceux que Suétone a cités, sont les seuls dont il nous reste quelques écrits. Palémon fut, suivant notre auteur, un homme extrêmement vicieux, mais d'une érudition très-distinguée et ayant de grands talents; il vécut sous les règnes de Tibère et de Claude, et eut pour disciples Quintilien, Perse et Juvénal, suivant le témoignage des anciens commentateurs. Valérius Probus, de Béryte, vécut, selon Eusèbe, sous le règne de Néron; il avait une profonde érudition, et ce qui nous reste de lui n'est pas à dédaigner. (Voy. Voss., *de Arte gramm.*, L. I, c. 4.)

Note 4, page 531.

Apollonius, fils de Mnésithée et d'Ariadné, florissait à Alexandrie sous les règnes d'Adrien et d'Antonin le Pieux. Il acquit une grande réputation par ses écrits sur la grammaire, et parce qu'il fut le maître d'Hérodianus, son fils, qui eut lui-même beaucoup de mérite en ce genre. Apollonius fut surnommé δύσκολος (*difficilis*), plutôt à cause de son caractère, que l'indigence avait altéré, qu'à cause de son style ou de sa manière d'écrire, qui n'est ni obscure ni embarrassée. L'auteur de sa Vie prétend qu'il était si pauvre que, n'ayant pas de quoi acheter

des tablettes, il écrivait ses ouvrages sur des coquilles. Il vécut et mourut à Alexandrie, et fut enterré dans le Bruchium, où l'on sait que les rois d'Égypte entretenaient un grand nombre de savants. Priscien dit, dans la préface de son premier livre, qu'il préfère Apollonius et Hérodianus, son fils, à tous les écrivains qui avaient traité de la grammaire avant eux, et il parle d'eux dans plusieurs endroits de son ouvrage avec le plus grand éloge. Il ne nous reste des nombreux écrits de ces deux hommes célèbres que le *Traité de la Syntaxe* (περὶ Συντάξεως τῶν τοῦ λόγου μερῶν), en quatre livres, par Apollonius, et quelques fragments d'Hérodianus, imprimés à la fin de ce même traité. (V. Fabric., *Bibl. græc*, t. VII, pp. 1-3.)

Note 5, page 535.

Jean-François Poggio, surtout, etc. Son nom de famille était Bracciolini. Il naquit, dit-on, en 1380, dans le territoire de Florence, et mourut en 1459. Il paraît qu'il avait une sorte de talent pour le conte libre, et son livre des *Facéties* est le seul que l'on recherche quelquefois; il a écrit une *Histoire de Florence*, dans laquelle on l'accuse de beaucoup de partialité en faveur de sa patrie, et d'une grande inexactitude dans les faits. Il serait donc aujourd'hui très-peu connu comme auteur; mais on lui doit d'avoir sauvé et publié plusieurs ouvrages anciens extrêmement intéressants; tels sont, entre autres, les livres de Cicéron *de Finibus* et *de Legibus*, une partie de l'*Asconius Pedianus*, le poème entier de Valérius Flaccus sur les Argonautes, et surtout les *Institutions oratoires* de Quintilien, qu'il déterra dans une vieille tour du monastère de Saint-Gall, pendant la tenue du concile de Constance. Le zèle que ce savant mit dans la recherche des monuments précieux de l'antiquité, et les succès qui couronnèrent ses recherches, justifient les éloges que lui prodiguèrent quelques-uns de ses contemporains, et méritent la reconnaissance de la postérité.

Les savants qui lui succédèrent s'employèrent aussi avec beaucoup d'ardeur à la recherche des auteurs anciens, comme je l'ai dit dans le Discours; et pour ne parler que des grammairiens, Janus Parrhasius, Napolitain, né en 1470, retrouva ce qui nous reste des *Institutions grammaticales* de Sosipater Charisius. On ne sait pas, au reste, dit Vossius (1), dans quel temps cet auteur a vécu, non plus que Diomède, autre grammairien, de qui nous avons un traité *de Oratione et Partibus orationis*, etc. Il existe un recueil imprimé à Hanovre, en 1604, en deux volumes in-4°, où l'on a rassemblé les traités complets, ou les fragments qui nous restent, des anciens grammairiens latins, au nombre de plus de trente; l'éditeur de ce recueil fut Élias Putschius, qui mourut en 1606, à l'âge de vingt-cinq ans, et dont les savants de ce temps avaient conçu la plus grande espérance. On peut voir dans le second volume des *Jugements des savants*, par Baillet (2), des notices sur les écrivains qui ont succédé à ceux dont Putschius a donné les ouvrages.

(1) *De Arte gramm.*, l. I, c. 4.
(2) Édit. de 1722, corrigée par la Monnoye.

Note 6, page 542.

François Bacon, grand chancelier d'Angleterre sous le roi Jacques Ier, naquit à Londres en 1560. Je ne veux que donner ici une idée sommaire de sa doctrine sur les principales parties de la grammaire, telle qu'il l'a exposée dans le chapitre Ier du sixième livre de son ouvrage intitulé : *De la dignité et de l'accroissement des sciences.* « Venons maintenant, dit-il, à l'art de transmettre, d'exprimer et d'énoncer nos idées, nos jugements, et les faits déposés dans notre mémoire; art que nous appellerons, en général, *traditif*, et qui embrasse tous ceux qui ont rapport aux mots ou au langage... Nous le diviserons en trois parties : doctrine de l'*organe*, doctrine de la *méthode*, et doctrine de l'*ornement du discours*.

« La doctrine de l'organe du discours est ce qu'on appelle aussi *grammaire;* elle se divise en deux parties : l'une, qui a le *langage* pour objet; l'autre, relative à l'*écriture;* car c'est avec raison qu'Aristote a dit : « Les mots sont les signes « des idées, les lettres sont les signes des mots. » Nous regarderons ces deux choses comme étant du domaine de la grammaire..... Celle-ci est, en quelque sorte, le lien commun des sciences, comme le voyageur l'est des pays qu'il parcourt; elle n'occupe pas le rang le plus distingué, mais elle est très-nécessaire, dans un temps surtout où la connaissance des langues savantes peut seule conduire à la science..... Un ouvrage véritablement précieux et intéressant, à ce qu'il me semble, serait celui où un homme qui posséderait parfaitement le plus grand nombre possible de langues savantes et vulgaires, traiterait des propriétés de chacune d'elles, montrant avec précision en quoi elle excelle. et en quoi elle est défectueuse; car, de cette manière, les langues pourraient s'enrichir par des échanges mutuels; et l'on pourrait se faire le modèle d'un langage parfait, et propre à exprimer avec noblesse et dignité toutes nos pensées; d'un langage enfin qui, comme la Vénus d'Apelle, réunirait tous les genres de beauté propres à chacune des autres langues..... Je regarde comme du ressort de la grammaire toutes les propriétés accidentelles quelconques des mots, comme le son, la quantité, l'accent..... Peut-être pourrait-on remarquer, sur ce sujet, que l'on a jusqu'ici traité avec un grand détail de l'accent des mots, et jamais de celui des pensées (*l'accent oratoire*). »

« L'orthographe vulgaire a donné lieu à une difficulté; il s'agit de savoir s'il est nécessaire d'écrire les mots comme on les prononce, ou suivant la manière ordinaire; mais ces réformes que l'on prétend introduire dans l'écriture, pour la rendre conforme à la prononciation, me paraissent du genre des subtilités inutiles; car la prononciation elle-même s'altère tous les jours et n'a rien de stable; et l'origine des mots, surtout de ceux qui sont tirés des langues étrangères, finit par s'obscurcir tout à fait; enfin, comme l'orthographe ordinaire n'empêche pas qu'on ne prononce suivant l'usage reçu, et laisse toute liberté à cet égard, quel avantage peuvent procurer des innovations de cette espèce? »

Bacon passe ensuite à l'explication de ce qu'il appelle doctrine de la méthode, c'est le sujet du chapitre II; à la doctrine des ornements du discours, qui n'est autre chose que la rhétorique, et c'est la matière du chapitre III. Il y a beaucoup d'excellentes choses et de vues profondes dans ces deux chapitres, et principalement dans celui de la méthode. « Il faudrait, dit-il entre autres, que l'on suivît, pour enseigner les sciences, la marche qu'ont suivie, dans l'origine, les inventeurs. Cela même est très-facile dans les connaissances acquises par induction;

mais pour les connaissances *anticipées* et *prématurées,* comme le sont communément celles dont nous faisons usage, il serait difficile de dire par quelle voie on est parvenu à les acquérir. Cependant on pourrait toujours apprécier en plus ou en moins ses idées acquises, en repasser pour ainsi dire les traces, revenir sur les motifs de l'assentiment qu'on y a donné, et *transplanter* la science dans l'esprit des autres, par des moyens analogues à ceux par lesquels on l'a acquise. »

Le citoyen Garat, dans le discours que j'ai déjà cité (p. 558), a su apprécier le génie, le style et la philosophie de Bacon d'une manière vraiment digne de ce grand homme, et avec une éloquence proportionnée au sujet. Il a vraiment l'art, qu'il attribue lui-même au chancelier d'Angleterre, de rendre la raison plus éclatante sans la rendre moins exacte. « La méthode de Bacon, dit-il, a changé la face des sciences, et les sciences, depuis Bacon, ont changé la face du monde..... L'ancienne mythologie, parmi ses divinités, en avait une qu'elle représentait avec deux têtes, l'une tournée vers les siècles écoulés, qu'elle embrassait d'un seul regard; l'autre vers les siècles à venir, qu'elle embrassait aussi, quoiqu'ils n'existassent pas encore : on dirait que c'est l'image et l'emblème du génie de Bacon. »

Note 7, page 585.

Jean Locke, né, en 1632, à Wrington, dans le comté de Sommerset, mourut en 1704. Il paraît qu'il n'avait encore rien publié avant l'an 1685, où l'on imprima sa première *Lettre sur la tolérance;* et c'est en 1689 que parut, pour la première fois, son *Essai sur l'entendement,* ouvrage qui le place parmi les écrivains qui ont le plus contribué au perfectionnement de la raison humaine. Tout le troisième livre de l'*Essai sur l'entendement* est consacré à des considérations importantes sur les mots, et Locke est le premier, dit Condillac, qui ait écrit en véritable philosophe sur cette matière. Les mots sont les signes de nos idées, et ils ne peuvent représenter que des idées générales : telle est l'idée principale, dont les développements occupent une partie de ce troisième livre. L'auteur montre ensuite combien les mots sont souvent imparfaits, et pourquoi ils le sont; combien l'abus qu'on en fait dans un très-grand nombre de circonstances est funeste et dangereux la plupart du temps, et comment cela arrive; il finit par proposer des vues sur les moyens de remédier à cet abus et à cette imperfection des mots.

On s'étonne, en voyant combien la philosophie avait fait des progrès en Angleterre, que la grammaire en eût fait si peu avant le milieu de ce siècle, où l'ouvrage d'Harris a paru. Le docteur Swift, dans une lettre adressée, en 1711, au lord grand trésorier d'Angleterre, se plaint qu'il n'y ait pas encore un bon livre élémentaire sur la grammaire. Cette lettre intitulée : *Projet pour corriger, perfectionner et fixer la langue,* n'est pas un des morceaux les moins curieux des nombreux et interessants ouvrages de cet illustre et ingénieux philosophe; j'en vais extraire quelques passages relatifs à l'histoire de la langue anglaise : « Dans le xie siècle, Édouard le Confesseur, qui avait longtemps vécu en France, commença à introduire quelques mots français dans l'idiome saxon..... Guillaume le Conquérant tenta de rendre universel l'usage de la langue française en Angleterre; c'est du moins l'opinion généralement reçue. Mais je suis convaincu que l'usage de cette langue devint plus général encore parmi nous, dans le siècle suivant, sous le règne de Henri II, qui ayant possédé dans le continent de vastes

domaines qu'il tenait de son père et de sa femme, eut occasion d'y faire de fréquents voyages et des expéditions nombreuses. Quelques siècles après, il y eut entre l'Angleterre et la France une communication presque continuelle, à cause des conquêtes d'Édouard III, etc., en sorte que notre langue avait, il y a deux ou trois siècles, plus de mots français qu'elle n'en a aujourd'hui, parce qu'on en rejeta beaucoup dans la suite, et surtout depuis le temps de Spencer; cependant nous en avons retenu un assez grand nombre qui ne sont plus d'usage, même en France.

« L'époque où la langue anglaise se perfectionna le plus commença avec le règne de la reine Élisabeth, et finit à la grande rébellion, en 1640. A la vérité, le mauvais goût et le mauvais style prévalurent presque entièrement sous le règne de Jacques Ier; mais il se fit, à cet égard, des réformes heureuses dans les premières années du règne de son successeur, qui joignit à un grand nombre d'autres excellentes qualités celle de zélé protecteur des lettres. Depuis la guerre civile jusqu'à nos jours, je ne sais si les vices qui se sont introduits dans notre langue n'égalent pas au moins les avantages qu'elle peut avoir acquis; et il n'y a qu'un très-petit nombre de nos meilleurs auteurs qui soient parvenus à se garantir entièrement de ces vices. Pendant l'usurpation du Protecteur, il se mêlait à tous les écrits une teinte de jargon mystique des illuminés, qui ne s'effaça pas tout à fait, même un grand nombre d'années après. La licence qui s'introduisit ensuite avec le rétablissement de la royauté, en infectant nos mœurs, corrompit aussi notre langage; et l'espèce d'hommes qui composaient alors la cour de Charles II n'était guère propre à le perfectionner..... en sorte que la cour, qui était ordinairement le modèle de la pureté et de l'élégance de la langue, était alors, et est demeurée jusqu'à nos jours, la plus détestable école de l'Angleterre en ce genre.....

« J'ai toujours vu, dans cette grande ville, deux ou trois sots privilégiés qui avaient assez de crédit pour répandre dans les sociétés quelque nouveau mot de leur invention, quoiqu'il n'eût d'ailleurs ni sens ni finesse. S'il convenait au mauvais goût régnant, il était bientôt reproduit dans les pièces de théâtre, dans les pamphlets du jour et ajouté à la langue; les hommes de lettres même qui avaient de l'instruction et des talents, au lieu de réclamer promptement contre un pareil abus, s'y laissaient trop souvent entraîner, et finissaient même par l'adopter.

« ..... Notre langue a éprouvé de telles variations que, sans la traduction de la *Bible* et du *Livre des prières*, nous aurions peine à comprendre un mot de ce qu'on écrivait il y a cent ans. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces livres, étant continuellement lus dans les églises, sont devenus une sorte de modèle pour le langage, surtout parmi le peuple, et il faut avouer qu'il n'existe, dans notre pays, aucune traduction qui, pour la pureté et la perfection du style, approche de celle de l'Ancien et du Nouveau Testament; mérite que j'attribue spécialement à la simplicité qui y règne partout (1). »

Ceux qui seront curieux d'avoir des détails plus étendus sur l'histoire de la langue anglaise, peuvent consulter le Dictionnaire de Johnson (2), l'un des meilleurs ouvrages qui existent en ce genre; ils trouveront, au commencement du premier volume, de longs extraits des écrivains des différents siècles antérieurs au règne

(1) Voy. *the Works of Swift*, London, 1767; t. III, p. 318-349.

(2) Deux vol. in-folio; la quatrième édition, que j'ai sous les yeux, est de 1773, revue par l'auteur.

d'Élisabeth. Celui de la reine Anne est, comme on sait, l'époque brillante de la littérature anglaise; c'est le temps des Newton, des Pope, des Addison, des Swift, des Bolingbroke, et d'un grand nombre d'autres philosophes ou écrivains illustres, qui feront à jamais l'honneur et la gloire de l'Angleterre. Le meilleur livre élémentaire que je connaisse sur la langue anglaise est le traité du docteur Lowth (1), intitulé : *A short Introduction to english grammar*. Je sais cependant qu'il a paru, depuis, plusieurs écrits intéressants sur cette matière, et entre autres quelques-uns de M. Horne Tooke; mais il m'a été impossible de me les procurer.

II

Vie de Laurent de Médicis surnommé le Magnifique; **traduite de l'anglais de William Roscoe, sur la seconde édition, par François Thurot. Paris et Strasbourg, 1800. 2 vol. in-8°.**

LETTRE DU TRADUCTEUR

AU CITOYEN

JEAN-BARTHÉLEMY LECOUTEULX

Citoyen,

En m'invitant à faire connaître à mes compatriotes l'ouvrage dont je donne aujourd'hui la traduction, vous avez pensé, avec raison, que, réunissant au double mérite d'instruire et d'intéresser, celui d'être, à certains égards, approprié à la nature des circonstances où nous nous trouvons, cet ouvrage pourrait être très-utile sous plusieurs rapports essentiels. En effet, il n'est pas simplement, et comme son titre semble l'annoncer, le récit de la vie et des actions d'un seul individu distingué par ses talents comme écrivain et comme chef d'une république alors florissante; il présente en même temps le tableau d'une des époques les plus remarquables et les plus intéressantes de l'histoire moderne. Laurent de Médicis fut le témoin, et en partie l'un des coopérateurs de cette grande et

(1) Il est mort évêque de Londres en 1787. On a aussi de lui un ouvrage curieux et très-savant intitulé : *De sacrâ Poesi Hebræorum.*

heureuse révolution qui, après plus de dix siècles d'ignorance, de barbarie et de misère, fit renaître en Europe les sciences et les arts. Il contribua plus qu'aucun de ses ancêtres à la grandeur et à l'élévation de sa famille ; mais malheureusement cette famille ne tarda pas à anéantir la liberté de sa patrie, et, par les alliances qu'elle contracta avec divers souverains, à remplir l'Europe de crimes et de malheurs. Quel spectacle donc plus utile à présenter à des républicains, que la suite des évènements qui accoutumèrent insensiblement au joug un peuple idolâtre de son indépendance? Quelle plus grande et plus importante leçon peut-on leur offrir? J'avoue que c'est sous ce point de vue surtout que j'ai envisagé le travail que j'avais entrepris ; j'avoue que l'espoir d'être utile en ce sens m'a soutenu dans une tâche souvent pénible et qui offre peu d'attrait à l'imagination.

On a dit que l'histoire était l'*École des rois*, et c'était probablement alors ce qu'on pouvait dire de plus beau en faveur de l'histoire: mais elle est mieux que cela sans doute ; elle est l'école des peuples ; elle offre à tous les hommes capables de réfléchir un cours complet, si je puis m'exprimer ainsi, de la science expérimentale du cœur humain. Elle présente aux véritables amis de la liberté les motifs les plus puissants de chérir cette noble et généreuse indépendance, sans laquelle ils ne sauraient plus exister, et pour le maintien de laquelle les sacrifices les plus héroïques ne leur coûteront rien. Cicéron, qui apparemment s'était peu occupé de savoir ce qu'il convient aux rois d'apprendre, a dit de l'histoire qu'elle est la lumière de la vérité, la maîtresse de la vie (*magistra vitæ*). En effet, quoique les monuments historiques auxquels on peut reconnaître quelque authenticité ne remontent pas très-haut, l'histoire des sociétés politiques semble déjà présenter des résultats dont il est possible de tirer des conséquences infiniment utiles au bonheur et au perfectionnement de l'espèce humaine. Et, pour en donner un exemple sensible, je rappellerai cette vérité générale et très-importante, qui résulte de l'observation de tous les phénomènes historiques, et qui est relative aux révolutions qu'ont éprouvées les sociétés. Ou ces révolutions sont le passage d'un état d'esclavage et d'asservissement à un état d'affranchissement et de liberté, ou elles sont, au contraire, le passage de l'état de liberté au despotisme. Dans le premier cas, elles sont le produit des lumières et de l'énergie croissante de la société qui les opère; dans le second, elles sont le résultat de la détérioriation, de l'ignorance et de l'avilissement de la société qui les subit : en sorte que, partout et

dans tous les temps, l'histoire nous présente cet enchaînement infaillible et nécessaire de causes et d'effets : 1° perfectionnement, lumières, force, liberté, et bonheur plus ou moins grand, suivant le degré d'énergie des causes qui le produisent et que je viens d'indiquer ; 2° détérioration, ignorance, barbarie, esclavage, et misère aussi plus ou moins grande, suivant le degré d'intensité des causes qui la produisent (1). Mais je reviens à la *Vie de Laurent de Médicis*.

J'ai trouvé comme vous, Citoyen, le livre de M. Roscoe extrêmement recommandable par les idées libérales qui y sont répandues, par les connaissances étendues et les recherches profondes qu'il renferme sur l'histoire et sur la littérature de la république de Florence, et même du reste de l'Italie. D'ailleurs, le ton de candeur qui y règne partout, la manière noble et décente avec laquelle l'auteur discute ou critique les opinions des écrivains qui l'ont précédé dans la même carrière, inspirent une estime réelle pour son caractère personnel, en même temps que son style harmonieux et élégant, son goût pur et éclairé, donnent de ses talents l'idée la plus avantageuse. Mais il me sera permis, je crois, de m'expliquer avec la même franchise sur les défauts que j'ai cru remarquer dans cet intéressant ouvrage.

Il me semble que M. Roscoe n'a pas employé une méthode assez rigoureuse, et que le défaut d'ordre dans les diverses parties de sa narration empêche que l'on ne saisisse l'ensemble des faits et leurs

(1) Si cette vérité pouvait être contestée, je crois que ce ne serait que faute de s'entendre sur la valeur des mots, comme il arrive si souvent. Ainsi, par exemple, il peut y avoir des hommes très-distingués par leur génie et par leurs lumières dans une nation ignorante et barbare ; ainsi, il ne faut pas confondre les sciences et les connaissances directement utiles à la société, avec les beaux-arts et les connaissances qui sont, pour ainsi dire, purement de luxe, etc., etc. Peut-être, néanmoins, me fera-t-on une objection à laquelle il est, je crois, utile de répondre d'avance. Les Anglais, me dira-t-on, ne sont pas un peuple libre, et pourtant la nation anglaise est, à tout prendre, aussi éclairée que le peuple français. Je ne conteste assurément pas qu'il n'y ait en Angleterre beaucoup d'hommes très-éclairés sur les matières de gouvernement : aussi suis-je très-convaincu que, si la paix se rétablissait en Europe, il ne se passerait pas beaucoup d'années sans que l'Angleterre éprouvât une révolution politique ; et le soin que le gouvernement anglais prend, depuis quelques années, d'éterniser la guerre présente, l'opposition constante qu'il a manifestée pour la paix, me portent à croire qu'il a un secret pressentiment de la destinée qui l'attend, s'il laisse la nation respirer un moment, et s'il cesse de l'agiter par des craintes qui lui ôtent le sentiment de sa force, et qui l'aveuglent sur la véritable cause des maux qu'elle éprouve.

résultats avec clarté et facilité. Le parti qu'il a pris de consacrer alternativement un chapitre à l'histoire des arts et de la littérature n'offre qu'un ordre apparent, et ne remédie pas à l'inconvénient de voir les mêmes hommes et presque les mêmes faits se représenter plusieurs fois de suite dans l'ouvrage. Enfin, l'auteur paraîtra peut-être, surtout aux yeux des lecteurs français, avoir trop craint de sacrifier quelques parties peu importantes de ses travaux et de ses recherches, et l'on trouvera probablement que les longues notes bibliographiques et autres, qu'il a fort multipliées, interrompent trop souvent le cours de la narration. Au reste, les gens de lettres pardonneront volontiers à M. Roscoe ce luxe d'érudition, qu'un goût plus sévère peut-être lui eût fait supprimer, en faveur des connaissances utiles ou agréables qu'ils trouveront dans son ouvrage.

Mais un reproche plus grave dont il serait difficile de défendre notre auteur, c'est l'espèce de partialité, quelquefois trop évidente, qu'il montre en faveur de son héros. Il lui arrive, en plusieurs circonstances, d'excuser ou d'atténuer des actions et des démarches qu'aucun principe ne pouvait justifier. On ne saurait nier que Laurent de Médicis n'eût de grands talents, des qualités brillantes, et même quelques-unes des vertus nécessaires à ceux qui gouvernent les hommes. Mais il était dévoré d'une ambition démesurée, qui le fit manquer plus d'une fois à ce qu'il devait à sa patrie, et qui lui fit violer ouvertement les préceptes de cette religion même à laquelle il affectait néanmoins de se montrer si soumis et si dévoué. M. Roscoe, en traçant avec sagacité les progrès insensibles du despotisme, et en peignant avec une généreuse chaleur les maux qui en furent la suite, n'assigne pas à ces maux leur véritable cause. Il semble les attribuer au caractère remuant et séditieux des Florentins ; mais ce caractère, chez un peuple libre, est souvent l'instinct de la liberté, et cet instinct-là ne trompe guère. Notre auteur n'a pas vu, ou a craint de dire, que la constitution de ce peuple était entachée d'un vice radical, qui a causé la ruine des républiques de la Grèce et de celle de Rome, je veux dire l'*hérédité*. Partout où ce monstrueux système sera établi, il est impossible qu'il existe de véritables droits politiques. Si le gouvernement est républicain, cette malheureuse distinction, dont on sent à chaque instant l'odieux et le ridicule, y fomentera des querelles sans cesse renaissantes; s'il est despotique ou monarchique, elle servira à maintenir le peuple dans l'abrutissement et dans l'esclavage, jusqu'à ce qu'il survienne entre le despote et le corps des privilé-

giés quelques dissensions qui fournissent à ce peuple trop longtemps opprimé l'occasion et les moyens de les écraser tous deux, et de recouvrer ses droits.

L'espèce d'affectation avec laquelle M. Roscoe s'attache à justifier Laurent de Médicis d'avoir forgé, en quelque sorte, la chaîne où ses successeurs mirent la malheureuse république de Florence, détourne, pour ainsi dire, l'attention des lecteurs d'un autre fait non moins important à observer : c'est la facilité avec laquelle certaines familles obtiennent, dans les petits États, une influence et un crédit qui bientôt les mettent à même d'aspirer à l'autorité suprême. L'histoire de la Grèce en offre de nombreux exemples, et celle de la république romaine le confirme d'une manière encore plus frappante. En effet, quoique la domination des Romains s'étendît sur presque toutes les parties du monde connu au moment où leur liberté fut anéantie, il n'en est pas moins vrai que la république n'existait que dans l'enceinte même de Rome : d'où il faut conclure qu'au lieu de dire, comme on l'a fait, que cet État était dès lors trop étendu pour comporter un gouvernement républicain, il aurait fallu dire, au contraire, que, d'un côté, la vaste étendue de la domination romaine offrait à l'ambition un appât trop séduisant, pour qu'elle ne fût pas tentée d'envahir tant de puissance et de richesses; et que, de l'autre, la république romaine était resserrée dans des bornes trop étroites pour qu'un ambitieux ne conçût pas l'espoir de parvenir, par son crédit ou par celui de sa famille et de ses amis, à ce pouvoir suprême où tendaient tous ses vœux. Mais il est bien évident que, dans un grand État, cet inconvénient, qui a causé la ruine des républiques anciennes, devient presque nul; car alors la sphère d'activité, pour ainsi dire, d'un individu ou d'une famille est toujours infiniment bornée, par rapport à la vaste étendue du pays sur lequel ils entreprendraient de dominer.

Je suis loin néanmoins, dans tout ceci, de vouloir faire le procès à M. Roscoe : il est très-possible qu'étant sujet d'un gouvernement monarchique, et dans lequel le système de l'hérédité est admis, il ait cru ne pas devoir s'expliquer ouvertement sur ces objets. On sait, d'ailleurs, que les Anglais, en particulier, portent jusqu'à la superstition le respect qu'ils ont pour leurs lois et pour leur constitution. J'observerai seulement, à ce sujet, que le respect des lois et des institutions n'est pas et ne peut pas être de la même nature dans les États libres et dans ceux qui ne le sont pas. Comme l'égalité, par exemple, est la base nécessaire de tout État républicain, le premier devoir d'un pareil gouvernement, s'il veut sub-

sister, c'est d'établir et de maintenir cette égalité par tous les moyens qui sont en son pouvoir. Or, le moyen le plus sûr et le plus efficace pour parvenir à ce but, c'est de propager les lumières et la vérité sur tous les objets. Voilà pourquoi tout, dans une république, même les lois, même la constitution, doit être l'objet d'un examen continuel. Les lois, tant qu'elles ont la sanction des pouvoirs qui les ont établies et qui sont chargés de les conserver, doivent enchaîner les actions du citoyen ; mais sa soumission ne saurait s'étendre plus loin sans devenir absurde ou funeste : les lois ne peuvent enchaîner ni sa raison ni ses lumières ; autrement, il n'y aurait plus d'amélioration possible ; et la plus noble faculté de l'homme, sa perfectibilité indéfinie, se trouverait, sinon anéantie, du moins prodigieusement entravée. Cette vérité est sensible, et doit être admise sans difficulté par la masse du peuple, dans un État libre, parce que l'intérêt de tous est que les lois soient égales, et les meilleures possibles pour tous. Mais il ne saurait en être de même dans les États où le système absurde de l'hérédité est admis; car il est évident que, là, les lois, les institutions étant établies pour et par un petit nombre de familles et d'individus au préjudice du reste de la nation, ceux-ci ont le plus grand intérêt à faire du respect pour les lois une espèce de culte dont ils sont les ministres, et qui ne souffre de modifications que par les empiètements continuels, mais presque insensibles, du pouvoir despotique sur le peu qui reste de droits et de libertés à la nation. En un mot, chez les peuples libres, le respect pour les lois est un calcul de l'intérêt général et individuel bien entendu. Chez les peuples esclaves, c'est une religion qui, comme toutes les autres, ne souffre point d'examen, parce qu'elle ne saurait le supporter.

Ces réflexions peuvent servir à nous faire comprendre pourquoi les modernes, qui, depuis la renaissance des lettres, ont égalé et souvent même surpassé les anciens dans certaines parties des sciences et de la littérature, n'ont point encore eu d'historiens que l'on puisse comparer aux Thucydide, aux Tite-Live, aux Tacite, etc. En général, il me semble que nos écrivains ont rarement envisagé l'histoire sous son point de vue le plus important; il me semble que cette science, traitée par des hommes de génie avec la méthode rigoureuse que l'on a déjà portée dans quelques autres sciences de faits, pourrait fournir un corps complet de doctrine propre à fonder le bonheur social sur sa véritable base, c'est-à-dire sur la connaissance positive des rapports qui lient les hommes entre eux. L'histoire, présentée sous cet aspect, ferait disparaître sans retour un

grand nombre de préjugés et d'erreurs qui, jusqu'à présent, ont été adoptés et défendus même par des hommes estimables d'ailleurs par leurs talents et leurs lumières (1). Et il faut bien prendre garde que la grande et étonnante révolution qui s'est opérée dans notre système politique, et qui a encore tant de détracteurs, parce que, malheureusement, elle a fait trop de victimes, ne sera véritablement consolidée que quand ces préjugés et ces erreurs si déplorables auront fait place à la raison. Les ennemis de la liberté et du gouvernement républicain (je parle de ceux qui sont de bonne foi,

(1) Parmi les erreurs accréditées depuis longtemps, l'une des plus dangereuses, à mon avis, c'est l'opinion assez généralement répandue, *qu'il faut une religion au peuple;* c'est l'expression consacrée, et qui prouve, du moins, que l'on n'a pas grand'chose à craindre de la religion de ceux qui s'expriment ainsi. Des gens de lettres même qui, il y a quelques années, se permettaient volontiers une innocente épigramme contre la superstition, dirigent maintenant leurs traits, plus ou moins malheureux, contre la philosophie, avec une affectation dont ce n'est pas ici le lieu d'approfondir les motifs. Il faut une religion au peuple, disent-ils, parce que la religion lui tient lieu de morale, et qu'un peuple sans morale (si même il peut en exister de pareil) serait excessivement malheureux. Mais est-ce donc au peuple seulement que la morale est nécessaire? et les hommes élevés aux dignités, revêtus d'un grand pouvoir et jouissant d'une influence presque sans bornes dans la société, en seront-ils dispensés? Quoi! je craindrai le misérable qui peut tout au plus me voler quelques pièces d'or, et je ne craindrai pas le magistrat corrompu qui peut ruiner vingt familles, déshonorer ou conduire au supplice un innocent; le ministre perfide qui peut livrer au fer de l'ennemi plusieurs milliers de mes concitoyens; le représentant infidèle dont les intrigues peuvent faire passer une loi désastreuse! Le philosophe ne raisonne-t-il donc pas d'une manière bien plus conséquente, lorsque, convaincu de la nécessité de la morale, non-seulement pour le peuple, mais bien plus encore pour les classes qui sont ou qui se croient au-dessus du peuple, il s'applique de toutes ses forces à fonder cette morale sur la base inébranlable de l'intérêt personnel bien entendu; lorsqu'il cherche à lui donner un degré d'évidence si sensible, si palpable, pour ainsi dire, que les esprits les plus simples puissent la saisir et apprécier, d'après des règles invariables, leurs devoirs envers leurs semblables, et ce qu'ils ont droit d'en exiger? Quel bien peut-on attendre de cet alliage monstrueux de l'erreur avec la vérité? N'est-il pas évident, d'ailleurs, qu'en attachant les idées de la morale à des systèmes absurdes de théologie, ou à des opinions d'une métaphysique subtile et obscure, on les met à la merci du premier sophiste qui entreprendra de les détruire? Non, ce n'est pas impunément et sans danger que l'on dégrade la raison humaine, et il n'y a jamais eu de religion qui n'ait produit plus ou moins ce déplorable effet. Nous ne dissimulons pas cependant que, de tous les moyens de guérir les hommes de la superstition, les persécutions sont à la fois le plus odieux et le plus directement contraire au but qu'on se propose; que ce moyen est d'autant plus propre à révolter les esprits éclairés et les âmes généreuses, qu'il est l'arme caractéristique et exclusive des tyrans.

et qui, plus accoutumés à sentir qu'à réfléchir, ont été égarés par le spectacle des maux dont ils ont été témoins, ou par le ressentiment des injustices qu'ils ont éprouvées), n'ont pas vu qu'aucun de ces abus révoltants ne tenait à la nature de la liberté et du gouvernement républicain ; qu'au contraire, les auteurs de tous les crimes qui ont souillé la révolution étaient des hommes corrompus par les habitudes de la monarchie, et qui ont porté jusque dans les premières places de la République les vues étroites, le vil esprit d'intrigue, l'égoïsme froid et cruel, en un mot, tous les vices hideux avec lesquels on se familiarise dans les gouvernements despotiques. Combien ne devons-nous pas regretter que la génération qui s'élève ait été trop négligée peut-être sous plusieurs rapports essentiels ; que la force des circonstances et la continuité de cette lutte, tantôt nécessaire et tantôt imprudente, où le peuple français s'est vu engagé avec les nations voisines, l'aient privée des institutions qui devaient préparer et assurer son bonheur, qui devaient, en un mot, la rendre plus propre à la liberté et plus digne peut-être d'en jouir que celle qui l'avait précédée ! En effet, n'a-t-on pas vu, dès les premiers jours de la révolution, la jeunesse prendre un caractère plus mâle, plus énergique, des habitudes plus sévères, des sentiments plus élevés, des idées plus libérales qui, jusque-là, semblaient lui avoir été étrangères? Quelles armées ont jamais déployé une valeur plus brillante, plus de grandeur et de dignité dans le succès, plus de patience dans les travaux, plus de calme et de fermeté dans les revers, que les armées françaises, presque toutes composées de cette brave et généreuse jeunesse? Ah ! sans doute, tout ce qu'il y a en Europe d'hommes éclairés et jaloux de leur indépendance, en voyant les miracles qu'a enfantés la liberté, ont fait des vœux pour la prospérité de cette nation, illustrée par tant et de si grands sacrifices à la cause de l'humanité. Sans doute, il n'y a pas un seul homme véritablement digne de ce nom, qui ne frémisse à l'idée de voir la coalition impie et monstrueuse de tyrans conjurés contre nous ravir à la liberté le seul asile qui lui reste sur la terre, et replonger pour des siècles entiers l'espèce humaine dans le chaos de misère et de barbarie dont elle commence à sortir !

Je ne crois pas avoir besoin d'excuse pour cette digression, qui paraîtra peut-être fort étrangère au sujet de mon travail, et qui, au fond, ne l'est point au but que je me suis proposé dans ce travail même. Je ne doute point surtout, Citoyen, que vous ne me la pardonniez volontiers, si vous croyez y voir quelques vérités utiles. Eh ! quel cœur véritablement français et républicain, au milieu des cir-

constances affligeantes et difficiles où nous ont entraînés l'impéritie de quelques hommes et la perfidie peut-être de quelques autres, pourrait ne pas se sentir incessamment ramené vers ces grands et intéressants objets? Comment détourner sa pensée de cette cause sacrée qui naguère électrisait toutes les âmes, de cette liberté qui doit nous devenir d'autant plus précieuse que nous la voyons de toutes parts menacée, attaquée avec plus de fureur? Mais elle triomphera, n'en doutons point; elle sera impérissable comme la gloire et les efforts héroïques de nos braves guerriers, si souvent couronnés par la victoire, et des patriotes généreux qui, ainsi que vous, Citoyen, se sont consacrés à sa défense dans une carrière moins brillante peut-être, et souvent non moins orageuse. . . . . .

. . . . . .

Salut et attachement respectueux.

THUROT.

III

ΑΠΟΛΟΓΙΑ ΣΩΚΡΑΤΟΥΣ ΚΑΤΑ ΠΛΑΤΩΝΑ ΚΑΙ ΞΕΝΟΦΩΝΤΑ. *Apologie de Socrate, d'après Platon et Xénophon*, avec des remarques sur le texte grec, et la traduction française. Par FR. THUROT, Directeur de l'École de sciences et de belles-lettres. Paris, 1806, in-8°.

A M. CORAY.

MON SAVANT AMI,

Ce n'est pas à l'un des premiers hellénistes et des plus habiles critiques de l'Europe que j'oserais présenter un travail dont je connais mieux que personne le peu d'importance : je sais trop combien, sous le rapport de la science et de l'érudition, un tel hommage serait peu digne de vous être offert.

Toute mon ambition, en désirant que votre nom parût à la tête de ce faible essai, a été d'offrir un témoignage public de ma reconnaissance et de mon attachement au savant modeste, et à l'ami indulgent dont les conseils m'ont été si souvent utiles; au véritable sage, que distinguent éminem-

ment son zèle pour le progrès des lumières, et son amour pour la vertu et pour la vérité.

Agréez donc, mon savant et respectable ami, l'hommage des sentiments que je vous dois à tant de titres.

Paris, ce 15 *septembre* 1806. THUROT

PRÉFACE

Il y a si longtemps que l'étude de la langue grecque est négligée ou même tout à fait abandonnée dans les écoles publiques en France, que la disette d'ouvrages grecs, propres à être mis entre les mains des étudiants, n'est pas un des moindres obstacles que rencontrent les instituteurs qui entreprennent d'ouvrir à leurs jeunes élèves cette mine si féconde en richesses littéraires.

La plupart des petits traités d'Isocrate, de Plutarque, de Lucien, etc., qui avaient été imprimés autrefois pour les collèges de l'Université de Paris, fourmillent de fautes de toute espèce, surtout dans les réimpressions qui en ont été faites depuis environ trente ans, et il est absolument impossible d'en faire usage. D'ailleurs, le texte n'y est accompagné d'aucunes notes, même sur les passages les plus difficiles ou les plus altérés ; en sorte qu'il doit être très-rare qu'un commençant ne soit pas rebuté par la difficulté, ou même par l'impossibilité d'entendre des ouvrages si horriblement mutilés.

D'un autre côté, on a publié, à différentes époques, des éditions des fables de Phèdre et de quelques dialogues de Lucien, où les secours de toute espèce, explication des parties grammaticales du discours, version interlinéaire, soit latine, soit française, etc., sont tellement multipliés, qu'il ne reste plus rien à faire à l'élève ; et c'est, suivant moi, un inconvénient presque aussi nuisible à ses progrès, et même une cause propre à les arrêter tout à fait.

Je crois qu'on ne saurait trop s'élever contre cette espèce de commentaires ou d'annotations dans lesquelles on s'est attaché à développer, dans le plus grand détail, ce qu'on appelle les parties grammaticales du discours, c'est-à-dire, à faire sur chaque verbe, nom, ou adjectif qui se rencontre dans le texte, une note qui apprenne à quel temps, à quel cas, est ce verbe ou ce nom ; car il

arrive de deux choses l'une : ou vous exposez à propos de chaque mot la théorie complète de l'espèce à laquelle il appartient, et alors votre commentaire devient un traité complet de grammaire, dont la lecture est extrêmement pénible et rebutante, parce qu'il n'y a aucun ordre, aucune liaison entre les différentes parties, en un mot aucune méthode; ou, vous vous bornez à dire simplement ce qu'est chaque mot en lui-même ; et alors le lecteur, ne saisissant point l'analogie que peut avoir ce mot avec tel ou tel autre de même espèce, ne se fait d'idée générale sur aucune, et n'apprend véritablement rien ; il est donc très-naturel qu'il abandonne tout à fait une étude aussi stérile que fastidieuse.

Quant aux versions interlinéaires, elles ne pourraient être utiles qu'à de très-jeunes enfants dirigés par un maître habile et qui aurait bien compris la méthode de Dumarsais, dont les écrits ont donné une sorte de vogue à ce genre de versions. Malheureusement, on voit trop clairement que ceux qui en ont fait imprimer depuis Dumarsais, n'avaient ni entendu, ni peut-être lu les ouvrages de cet illustre grammairien ; aussi leurs travaux peuvent-ils être regardés comme tout à fait inutiles; du moins, je ne connais rien en ce genre qui puisse véritablement servir à l'instruction de la jeunesse.

Le perfectionnement des méthodes d'enseignement dans les langues dépend essentiellement de l'analyse plus ou moins parfaite qu'on fera des moyens divers qu'elles emploient à l'expression de la pensée. Mais, quelque succès qu'on obtienne dans ce genre de recherches, il faudra toujours que celui qui veut parvenir à entendre passablement quelque langue que ce soit, commence par apprendre soigneusement, et par connaître parfaitement ce qu'on peut appeler *les rudiments* de cette langue ; c'est-à-dire, les différentes inflexions que prennent les verbes par la conjugaison, et les noms par la déclinaison, s'il y a lieu ; les formes diverses et générales qui aident à distinguer les adverbes des adjectifs, etc. Rien ne peut dispenser de cette première étude, et tout genre de secours qui tendrait à affranchir les commençants de ce travail nécessaire et indispensable, serait, par là même, extrêmement nuisible à leurs progrès.

Dans quel esprit doivent donc être composés les commentaires qu'on met entre les mains des jeunes gens qui étudient les langues grecque et latine? Ils doivent rendre compte des idiotismes ou locutions singulières propres à ces langues; expliquer les significations les plus détournées, les plus métaphoriques, des mots dont l'emploi est moins commun ; faire voir, autant que cela est possible, com-

ment ces significations abstraites et figurées ont toujours une analogie plus ou moins sensible avec la signification simple et primitive ; faire connaître les usages, les évènements ou les personnages de l'antiquité auxquels l'écrivain fait allusion ; entrer dans quelques détails de discussion sur les passages obscurs ou altérés, qui ont embarrassé les éditeurs précédents, afin de donner aux jeunes gens quelque idée de la critique littéraire, des études et des réflexions qu'elle exige de la part de ceux qui s'y livrent, et de leur faire connaître quelles obligations nous avons à l'érudition, trop vantée peut-être et trop admirée autrefois, mais bien certainement trop dédaignée et surtout trop négligée aujourd'hui. Voilà ce qu'on a fait en France, dans le temps que l'étude des lettres grecques et latines y était florissante ; voilà ce qu'on fait encore de nos jours en Allemagne, en Hollande, et même en Angleterre, où cette étude a été moins négligée que chez nous ; en un mot, voilà ce que j'ai désiré qu'on trouvât à peu près dans les notes que j'ai jointes aux traités de Platon et de Xénophon, que j'offre aujourd'hui aux jeunes gens qui commencent l'étude de la langue grecque.

Sans doute, ce serait à des hommes plus habiles que moi et plus versés dans la connaissance de cette belle langue, ce serait à des hommes tels que MM. Coray, Chardon-la-Rochette, Clavier, etc., qu'il conviendrait d'enrichir notre pays par d'excellents ouvrages en ce genre, et de ranimer chez nous les bonnes études. Mais, livrés à des travaux d'un plus haut intérêt pour leur gloire et pour la science elle-même, leurs écrits s'adressent plutôt à ceux qui savent déjà beaucoup qu'à ceux qui commencent à apprendre. Cette considération et l'obligation où je me suis trouvé d'enseigner moi-même la langue grecque dans l'école que je dirige, m'ont déterminé à publier cet ouvrage destiné à servir de texte à mes leçons.

J'ai choisi l'*Apologie de Socrate* et le *Criton* de Platon, parce que, indépendamment de l'éloquence sublime qui brille dans ces deux écrits, ils respirent la morale la plus pure et la plus élevée ; ils sont remplis de sentiments nobles et généreux, ils inspirent cette fermeté d'âme, cet amour profond de la justice et de la vérité, dont on ne saurait trop souvent et trop tôt entretenir la jeunesse. J'y ai joint un fragment du *Phédon*, contenant tout ce qu'il y a d'historique sur la mort de Socrate, et l'*Apologie* de ce philosophe par Xénophon, pour compléter ce que l'antiquité nous a laissé de plus authentique sur ce jugement fameux dont l'iniquité devait retentir jusque dans la postérité la plus reculée.

Socrate périt victime de son zèle pour la vertu et pour la vérité,

de son amour pour la sagesse, ou, comme il le dit lui-même, pour la philosophie ; et, depuis ce temps, cette philosophie sublime a été, pour ainsi dire, l'objet du culte de tout ce qu'il y a eu d'hommes éclairés et vertueux dans tous les siècles et chez toutes les nations ; et il n'y a eu que les méchants ou les insensés qui l'aient persécutée, ou qui aient affecté de l'outrager dans leurs discours et dans leurs écrits (1).

En effet, pour ne parler que de Socrate, qui fut l'un des plus ardents propagateurs de la philosophie, et l'un de ses plus illustres martyrs, voyez à quel degré de délire et d'absurdité sont descendus ceux qui, dans tous les temps, se sont montrés les ennemis et les accusateurs de ce grand homme. Voyez un Polycrate écrire le panégyrique de Busiris, de la même main qui avait tracé l'accusation de Socrate peu de temps après qu'il eut subi sa condamnation ; voyez, vingt siècles après, Jérôme Cardan, aussi auteur d'une accusation de Socrate, faire également le panégyrique du plus horrible monstre qui ait jamais monté sur un trône ; en un mot, de Néron. Comme s'il avait été de la destinée de ceux qui se déclaraient les ennemis de Socrate, d'être en même temps les défenseurs et les apologistes de tous les vices et de tous les crimes !

Il faut pourtant l'avouer, la conduite et les opinions de ce sage Athénien ont donné lieu à des objections qui ne paraissent pas tout à fait dénuées de fondement : peut-être lui a-t-on reproché avec justice l'espèce d'affectation qu'il mettait à négliger ou à dédaigner les différents genres de connaissances qui lui étaient peu familières, parce qu'il s'était plus spécialement livré à l'étude de la morale. Il ne vit pas que les vérités de tous les genres ont, dans l'esprit humain, un lien commun, une sorte d'affinité, si l'on peut s'exprimer ainsi,

(1) J'entends ici, par le mot de *philosophie*, la recherche des vérités de toute espèce qui peuvent résulter de l'examen attentif et de l'observation approfondie du plus grand nombre possible de faits et d'opinions en tout genre de connaissance et d'arts. La philosophie, telle que je la conçois, ne tend qu'à perfectionner la morale publique et privée, qu'à accroître, autant qu'il est possible, la somme de bonheur dont jouissent les nations et les individus. Cette explication m'a paru nécessaire dans un moment où la philosophie est devenue l'objet de beaucoup de déclamations violentes, ou même d'accusations atroces ; car je crois qu'il y a quelque inconvénient à dénaturer la véritable acception des mots : il me semble du moins qu'on pourrait continuer d'honorer la philosophie, en détestant les erreurs des sophistes, comme on continue d'honorer la patrie et la religion, quelque juste horreur qu'on ait pour les fureurs du fanatisme, ou pour les cruautés de quelques monstres qui se disaient patriotes.

les unes pour les autres; et que, s'il n'est jamais donné au même individu de les saisir ou de les embrasser toutes, elles ont toutes, néanmoins, une influence plus ou moins directe sur le perfectionnement de la raison humaine, et, par conséquent, sur l'accroissement du bonheur des sociétés, qui en dépend immédiatement. On peut encore reprocher à Socrate d'avoir quelquefois donné lui-même l'exemple de ces abus de mots dans le raisonnement, de ces subtilités futiles et captieuses qu'il blâmait avec tant de raison dans les sophistes de son temps; et ce défaut ne paraît pas seulement dans l'exposition de sa doctrine par Platon, qui, lui-même, peut légitimement être accusé de n'avoir été souvent qu'un sophiste très-ingénieux et très-éloquent (1); mais on le remarque même dans les écrits de Xénophon, qui a toujours été regardé comme le plus fidèle interprète, et l'historien le plus exact et le plus véridique de la doctrine et des actions de son maître.

Enfin, quoique Socrate fût parmi les philosophes de la Grèce un de ceux qui s'étaient fait les idées les plus saines et les plus sublimes de la divinité, on voit avec peine qu'il conservât encore quelques préjugés superstitieux auxquels il affectait même d'attacher une très-haute importance. Cette prétention d'avoir un génie ou démon familier qui l'inspirait dans toutes les circonstances de sa vie, qui le détournait tout à coup de certaines entreprises, lorsqu'elles ne devaient pas avoir une heureuse issue; cette prétention, dis-je, rabaisse un peu aux yeux des hommes sensés la noble et imposante majesté de son caractère, l'un des plus beaux, sans doute, de l'antiquité. En effet, si, comme on ne saurait en douter, il arriva plusieurs fois que Socrate semblât inspiré par un génie particulier qui lui révélait, en quelque sorte, ce qui devait résulter de telle ou telle détermination, pourquoi ne pas rapporter cet effet à sa véritable cause? à cette prudence consommée, à cette sage prévoyance, qui devait être en lui le produit du soin qu'il avait pris de cultiver sa raison, et de se garantir de toutes les passions violentes qui pouvaient ou obscurcir les lumières de son esprit, ou dégrader son

(1) C'est, à ce qu'il me semble, l'impression que fait généralement la lecture des ouvrages de Platon; j'avoue, au moins, que je ne crois pas ce jugement trop sévère. Le *Phédon*, en particulier, malgré l'admiration qu'ont témoignée de très-grands esprits pour cet ouvrage, m'a paru si rempli d'absurdités, que j'aurais craint de mettre sous les yeux de la jeunesse cet assemblage de raisonnements tous plus vicieux les uns que les autres. C'est ce qui m'a déterminé à n'en donner que la partie historique, qui, véritablement, est un modèle de simplicité à la fois touchante et sublime.

cœur. N'aurait-ce pas été un moyen plus sûr de faire sentir à ses concitoyens l'utilité incontestable et les précieux avantages de cette sagesse qu'il leur recommandait sans cesse, et d'ôter à ses ennemis une arme dont ils ne surent que trop se prévaloir pour le perdre? Que s'il se flatta d'acquérir par là plus de crédit sur des esprits légers et superstitieux, et de leur faire prendre une plus haute idée de lui-même en se donnant pour un homme spécialement favorisé de la divinité, il faudrait le plaindre d'avoir, dans cette seule circonstance, laissé égarer son jugement au point de s'imaginer que le mensonge pût jamais servir d'appui ou d'auxiliaire à la vérité.

Mais plus on réfléchit sur la vie entière de Socrate, sur son amour profond pour la vertu, sur cette grandeur d'âme accompagnée de tant de simplicité; quand on songe combien il lui en coûtait peu pour dédaigner ce que la plupart des hommes recherchent avec tant d'ardeur, les richesses, les plaisirs, les honneurs; combien son mépris pour la vie même fut exempt de faste et d'ostentation, on ne peut s'empêcher de rejeter bien loin l'idée qu'un homme de ce caractère eût pu concevoir le dessein de tromper ses contemporains par une espèce de charlatanisme trop indigne de lui.

C'est donc sur le peu de progrès qu'avaient fait les lumières, au temps de Socrate, qu'il faut rejeter les erreurs qu'on peut lui reprocher; c'est à cette multitude d'opinions absurdes et extravagantes, qui déshonoraient la physique de ce temps-là, qu'il faut attribuer le dédain qu'il montra pour les sciences naturelles; c'est à cette maladie de la superstition, endémique chez toutes les nations, qu'il faut attribuer l'opinion fausse qui égara cet esprit, d'ailleurs si sage et si pénétrant, sur la cause de la sagesse même qui présidait à presque toutes ses déterminations. En un mot, la perfection chez les hommes n'est jamais qu'une qualité relative, dont le degré dépend toujours du plus ou moins de véritables lumières qui existent parmi eux; et telles furent les rares qualités dont Socrate avait été doué par la nature, tel fut le soin qu'il mit à les cultiver et à les perfectionner, que l'on peut dire, à ce qu'il me semble, avec vérité, que s'il n'atteignit pas à la perfection absolue, c'est qu'il n'est pas donné à la nature humaine d'y atteindre, ni même d'en concevoir l'idée.

J'ai cru devoir m'arrêter un moment sur les erreurs qu'on peut légitimement reprocher à Socrate, pour montrer qu'il fallait moins en accuser Socrate lui-même, que l'époque où ce philosophe a vécu. Je ne discuterai point les calomnies d'un autre genre dont quelques cyniques effrontés ont essayé de noircir sa vie, et qui ont

été répétées par des écrivains plus modernes qu'on peut accuser au moins d'une légèreté et d'une inconséquence bien condamnables. Socrate a été suffisamment justifié de ces calomnies par le témoignage des plus vertueux et des plus estimables de ses contemporains (Platon et Xénophon), et par le silence du plus acharné et du plus impudent de ses ennemis, le satyrique Aristophane. Je n'ajouterai plus que quelques mots sur cette nouvelle édition de l'*Apologie de Socrate*, et sur les commentaires et la traduction que j'ai cru devoir y joindre.

J'ai suivi, pour le texte de Platon, l'édition de quatre des Dialogues de ce philosophe (*Euthyphron,* l'*Apologie de Socrate*, le *Criton* et le *Phédon*), donnée à Leipzick, en 1783, par le savant Fischer. Cette édition est remplie de discussions sur les plus légères différences qui peuvent se rencontrer entre un manuscrit ou un autre, entre les éditions les plus connues, etc., et contient de plus toutes les variantes du grand nombre de manuscrits ou d'imprimés, que l'éditeur avait eu occasion de consulter. On peut dire qu'il y a même du luxe en ce genre ; et j'étais d'autant plus autorisé à supprimer tous ces détails minutieux, que je n'avais point la prétention de donner une édition critique, mais simplement un livre classique, ainsi que je l'ai dit au commencement de cette préface. Aussi ai-je conservé toutes celles des notes de Fischer qui tendaient à éclaircir le texte de quelque manière que ce fût, et on verra qu'à cet égard je dois infiniment au travail de ce savant et illustre professeur, puisque je n'ai fait le plus souvent que traduire ses remarques, et que j'ai assez rarement eu occasion de le combattre ou de le réfuter. Pour le texte de l'*Apologie de Socrate* par Xénophon, j'ai suivi M. Weiske, l'un des derniers éditeurs des ouvrages de cet écrivain. J'ai ajouté au texte de Platon les Scholies recueillies de divers manuscrits par le célèbre Ruhnken, et publiées à Leide, en 1800, après la mort de ce savant. J'ai cru que ce serait un moyen de préparer les jeunes gens à la lecture et à l'étude des scholiastes grecs, dans les écrits desquels on trouve des remarques curieuses, soit sur la grammaire, soit sur les antiquités, et des fragments précieux d'ouvrages qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous ; quoiqu'à dire le vrai on y rencontre aussi souvent des observations oiseuses et futiles, parce que la plupart de ces écrivains n'étaient que des compilateurs sans esprit et sans jugement. D'un autre côté, comme leur style est, en général, assez facile, à l'exception d'un certain nombre d'expressions ou de locutions techniques, auxquelles on s'habitue promptement, il m'a semblé que

ces scholies, ainsi qu'un certain nombre de citations de quelques auteurs grecs que j'ai laissées sans traduction dans les notes, offriraient aux maîtres un nouveau moyen d'exercer l'intelligence et de piquer la curiosité des jeunes étudiants.

Peut-être trouvera-t-on que j'ai eu tort de joindre une traduction française à un ouvrage destiné à servir aux études de la jeunesse, et que c'est la dispenser du travail et de l'application, si nécessaires pour acquérir une solide instruction. Mais, d'abord, je ne présume pas que ce livre soit le seul qu'on mette entre les mains des élèves, dans le cours d'une année scolaire: je ne le donne que comme pouvant servir de texte aux lectures de chaque jour, pendant un certain temps; et, si l'on exige d'eux qu'ils rendent bien exactement compte de tous les détails de grammaire et de syntaxe, auxquels l'explication peut donner lieu, de manière à montrer qu'ils saisissent bien nettement la construction de la phrase, ainsi que la valeur et la propriété de chaque expression, on trouvera qu'ils auront encore suffisamment de quoi travailler. D'ailleurs on peut les exercer à traduire seuls quelque autre auteur plus facile ou quelques morceaux choisis qu'on leur dictera pour les accoutumer à écrire facilement et correctement le grec.

Je ne dissimule point que j'ai mis à cette traduction tout le soin dont je suis capable, parce qu'il me semble que cette attention sur soi-même est un devoir de tout homme qui entreprend de donner quelque chose au public; mais ceux qui sont un peu familiarisés avec la langue grecque savent combien c'est une tâche difficile que de traduire les grands écrivains de cette langue, et surtout Platon et Xénophon, qui, chacun dans leur genre, peuvent être regardés comme les plus éloquents. Cette multitude de conjonctions ou d'expressions conjonctives, dont abonde leur idiome et qu'ils savent employer avec tant d'art et de variété, fait de leur style un tissu partout si égal et si serré, qu'il est difficile d'y saisir le plus léger défaut de liaison, en sorte que la première et la dernière phrase du plus long discours, paraissent n'être que le développement d'une seule et même pensée. J'ai donc tâché de reproduire, autant que le permettait le génie particulier de notre langue l'impression qui résulte de cet enchaînement admirable des phrases et des périodes dans les écrits de Platon: car je suis très-persuadé qu'un traducteur ne doit pas se borner à rendre seulement les pensées et les images de l'écrivain qu'il traduit; je crois qu'il doit s'attacher à traduire, en quelque sorte, le style même de son auteur, autant du moins que cela est possible, eu égard à la diffé-

rence des idiomes. Jusqu'à quel point ai-je réussi dans cette tentative? c'est ce dont je ne saurais moi-même être juge, et voilà pourquoi j'ai cru devoir dire en peu de mots dans quel esprit j'avais conçu ce travail. Au reste, on sait assez que le seul mérite des ouvrages de ce genre ne peut être que dans leur utilité. Puissé-je, aux yeux des juges éclairés et équitables, n'avoir pas tout à fait manqué ce but; puissent les jeunes gens, auxquels ce livre est plus spécialement destiné, y trouver quelque instruction, et surtout y puiser quelques sentiments droits et généreux!

IV

ΕΥΡΙΠΙΔΟΥ ΦΟΙΝΙΣΣΑΙ. *Les Phéniciennes d'Euripide, avec un choix des scholies grecques et des notes françaises.* Par Fr. THUROT, professeur-adjoint de Philosophie à la Faculté des Lettres de l'Académie de Paris. Paris, 1813, in-8°.

A ALEX. THUROT,

MON FRÈRE.

Ton zèle pour la littérature ancienne, mon ami, t'a fait désirer d'ajouter à cette édition des *Phéniciennes* un ornement que j'aime à devoir aussi à ton amitié pour moi. Admirateur du génie d'Euripide, tu t'es plu à retracer, à l'aide du burin, l'image de ce grand poète; dans les moments de loisir que te laisse l'art que tu cultives, tu t'appliques à la lecture des meilleurs écrivains de l'antiquité: continue, mon ami, à exercer ainsi ton esprit et ta raison, en méditant ces excellents modèles dans tous les genres d'éloquence et de poésie: déjà tu sens combien on est dédommagé du travail qu'exige d'abord l'étude des langues consacrées par tant de productions admirables. Tu éprouveras, je l'espère, que, loin de nuire aux succès et aux progrès de l'artiste, un pareil emploi de son temps, indépendamment de tous les autres avantages qui y sont attachés, ne peut que développer en lui un sentiment plus exquis du beau en général, et alimenter, pour ainsi dire, en le réglant, cet enthousiasme, qui est proprement la vie des arts. En sorte que

l'on peut appliquer ici ce qu'a dit Horace de la nécessité de seconder les talents naturels par une étude assidue :

Alterius sic
Altera poscit opem res, et conjurat amice.
HORAT., A. P., v. 411.

Si la Grèce, particulièrement à l'époque ou florissait Euripide (1), produisit tant d'hommes d'un mérite éminent, dans la poésie, dans l'éloquence, dans la guerre, dans la politique et dans les arts, c'est qu'alors tout l'ensemble des connaissances que l'on pouvait avoir acquises, entrait dans le système d'une éducation libérale. Euripide, par exemple, ne s'était pas exclusivement livré à l'étude des lettres et de la poésie : aidé des leçons du sage Anaxagore, il avait tenté de pénétrer dans la connaissance des merveilles que la nature offre sans cesse à nos regards ; il y avait appris à reconnaître qu'une intelligence suprême doit nécessairement présider à ce mystérieux enchaînement de causes et d'effets, qui décèle de toutes part une sagesse et une puissance infinies.

L'un de ces sophistes célèbres, qui méritèrent sans doute l'opprobre attaché à leur nom, puisqu'ils pervertissaient la morale, en introduisant dans la philosophie un scepticisme absolu, mais qui rendirent néanmoins d'importants services à la grammaire et à l'art oratoire, Prodicus de Céos, avait été son maître de rhétorique. Il s'adonna même avec beaucoup d'ardeur, dans sa jeunesse, à ces exercices gymnastiques, auxquels on consacrait alors un temps considérable, et qui étaient une sorte de passion chez les Grecs, mais il paraît qu'il s'en dégoûta de bonne heure : il fallait à un esprit aussi cultivé que le sien, et à une âme aussi élevée, d'autres objets d'intérêt.

Dans un gouvernement purement démocratique, et chez un peuple extraordinairement susceptible de se laisser influencer par le talent de la parole, la carrière de l'éloquence offrait à l'ambition d'Euripide une brillante perspective : mais ce peuple capricieux et

(1) Il naquit la 1re année de la 75e olympiade (480 ans avant le commencement de notre ère vulgaire). Dans cette même année, Thémistocle gagna sur les Perses la bataille navale de Salamine ; et c'est dans cette île, où les Athéniens avaient été forcés de chercher un asile, qu'Euripide vit le jour. Vers la fin de sa vie, il se retira à la cour du roi Archelaüs, roi de Macédoine ; il y périt par un accident funeste : il fut, dit-on, déchiré par des chiens, à l'âge de soixante-treize ans, la 3e année de la 93e olympiade. — Voyez sa Vie, par *Barnès*.

vain voulait incessamment être flatté contre toute raison, contre toute justice, aux dépens même de ses intérêts et de son propre bonheur. Dès lors, le pouvoir, le crédit et les richesses qu'offrait à Athènes la profession d'orateur ou de démagogue, ne pouvaient séduire notre poète. Ces prétendus avantages, que l'on n'obtient jamais qu'à des conditions extrêmement onéreuses, et dont on ne jouit guère que par le triste plaisir de se croire l'objet de l'envie ou de la jalousie des autres hommes, ne lui parurent pas mériter d'être achetés par le sacrifice des biens beaucoup plus réels, je veux dire, l'indépendance de ses opinions et de sa vie entière, et le repos d'une bonne conscience.

Il semble qu'il eût plus volontiers consacré ses talents et ses veilles à la philosophie : longtemps il s'y était livré avec ardeur ; mais la persécution à laquelle son maître Anaxagore fut exposé, et dont ce philosophe fut sur le point de devenir victime, détourna sans doute Euripide du dessein de professer expressément des dogmes et des maximes qui pouvaient lui attirer de dangereux et cruels ennemis. Il crut qu'il y aurait autant d'utilité, et moins de péril, à les mettre dans la bouche des personnages qu'il introduirait dans ses tragédies.

Eschyle et Sophocle brillaient alors du plus grand éclat dans cet art difficile, que le second de ces deux grands poètes avait porté à un très-haut degré de perfection : il fallait se frayer, à la suite de ces maîtres, ou plutôt à côté d'eux, une route nouvelle ; il fallait se créer un mérite propre et caractéristique, qui pût balancer celui que chacun d'eux avait fait éclater dans les chefs-d'œuvre qui les avaient illustrés l'un et l'autre. Euripide en trouva les moyens dans la sensibilité de son âme, et dans les connaissances dont son esprit s'était enrichi par d'autres études.

Ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur le mérite comparatif d'Euripide et des deux grands tragiques dont il fut l'émule et le rival. Je me bornerai à rappeler, en peu de mots, le jugement qu'en ont porté les plus habiles et les plus illustres critiques de l'antiquité.

« Si l'on peut reprocher à Euripide quelques défauts dans l'ordonnance de ses pièces, » dit Aristote, « il faut convenir au moins qu'il est le plus tragique de tous les poètes (1). » — « Sa diction, » ajoute Quintilien, « se rapproche beaucoup du style oratoire, ce que

(1) Καὶ ὁ Εὐριπίδης, εἰ καὶ τὰ μὲν ἄλλα μὴ εὖ οἰκονομεῖ, ἀλλὰ τραγικωτατός γε τῶν ποιητῶν φαίνεται. Aristot., *De poetic.*, 13.

blâment en lui ceux qui trouvent plus de sublimité, plus de cette grandeur vraiment digne du cothurne, dans les pièces de Sophocle. Mais il abonde en maximes et en pensées, et se montre, sous ce rapport, presque l'égal des philosophes eux-mêmes, comme il est celui des plus habiles orateurs, par la manière vive et animée dont il fait parler et répondre ses personnages. Admirable dans la peinture des passions de tout genre, il est supérieur à tous les autres poètes dans l'art de toucher le cœur, et d'y faire naître les douces émotions de la pitié (1). ».

Le même écrivain observe encore que Ménandre, qui professait la plus haute admiration pour le génie d'Euripide, l'a souvent imité, quoique dans un genre d'écrire entièrement différent, et que c'est de lui qu'il avait pris cette simplicité, ce naturel exquis, cette vérité dans les caractères et dans les détails, qui le distinguent particulièrement.

Enfin, Longin admire dans notre auteur cette imagination éminemment poétique, qui consiste à recevoir et à rendre les impressions des objets et des passions avec une telle vivacité, que le lecteur ou l'auditeur puissent croire qu'ils les éprouvent eux-mêmes. Il cite, à cette occasion, des vers de l'*Oreste* d'Euripide, que Boileau a traduits ainsi :

> Mère cruelle, arrête! éloigne de mes yeux
> Ces filles de l'Enfer, ces spectres odieux :
> Ils viennent; je les vois! mon supplice s'apprête.
> Quels horribles serpents leur sifflent sur la tête (2)!

« Ici, » poursuit Longin, « le poète lui-même voyait les furies; et ce que son imagination lui représentait, peut s'en faut qu'il ne force les auditeurs eux-mêmes à le voir aussi (3). »

Faut-il donc s'étonner qu'un écrivain qui réunissait tant de

(1) *Is et in sermone* (*quod ipsum reprehendunt, quibus gravitas et cothurnus et sonus Sophoclis videtur esse sublimior*) *magis accedit oratorio generi : et sententiis densus et in iis quæ a sapientibus tradita sunt pene ipsis par, et in dicendo ac respondendo, cuilibet eorum qui fuerunt in foro diserti, comparandus. In affectibus vero cum omnibus mirus, tum in iis qui miseratione constant, facile præcipuus.* Quintil., *Inst. Orat.*, liv. X, c. 1.

(2) Ὦ μῆτερ, ἱκετεύω σε, μὴ' πίσειέ μοι
Τὰς αἱματωπούς καὶ δρακοντώδεις κόρας.
Αὗται γὰρ αὗται πλησίον θρώσκουσί μου.

(3) Ἐνταῦθ' ὁ ποιητὴς αὐτὸς εἶδεν ἐριννύας · ὃ δὲ ἐφαντάσθη, μικροῦ δεῖν θεάσασθαι καὶ τοὺς ἀκούοντας ἠνέγκασεν. Longin, *de Subl.*, sect. 15.

qualités rares et précieuses ait obtenu l'admiration du peuple et celle des hommes les plus éclairés de son temps? Car on sait que Socrate, qui allait rarement au théâtre, ne manquait jamais de s'y rendre toutes les fois que l'on représentait quelque pièce nouvelle d'Euripide (1); et les morceaux les plus sublimes ou les plus touchants de ses pièces étaient gravés dans la mémoire de tous les Athéniens, qui attachaient quelque prix à la culture de l'esprit.

Quelle douce jouissance ne dut pas éprouver ce grand poète, lorsqu'après le terrible échec que l'armée d'Athènes avait éprouvé en Sicile, sous la conduite de Nicias, il vit un grand nombre de ses concitoyens, échappés à ce désastre, l'aborder avec l'expression de la plus vive reconnaissance, et lui raconter, les larmes aux yeux, comment ils avaient dû au talent de réciter ses vers, les uns quelque adoucissement à leur captivité, les autres la liberté ou la vie (2)!

Mais voici un triomphe plus grand encore, et dont il ne devait pas être témoin. Lorsqu'Athènes fut tombée au pouvoir de Lysandre, deux ans à peine après la mort d'Euripide, les Lacédémoniens et leurs alliés semblaient avoir résolu de détruire entièrement cette ville naguère si florissante, et d'en vendre tous les citoyens comme esclaves; dans un repas où les chefs de l'armée ennemie se trouvaient réunis, un Phocéen s'avisa de chanter les vers de la tragédie d'*Électre*, où cette princesse déplore d'une manière si touchante l'etat d'infortune et d'abjection, qui, depuis le meurtre d'Agamemnon, avait succédé à la gloire et à la splendeur de sa famille (3): « Alors (dit Plutarque, à qui nous devons cette anecdote intéressante), tous les cœurs se sentirent comme brisés d'attendrissement, et l'on comprit que ce serait un crime abominable d'anéantir une ville si illustre, et qui produisait des hommes d'un aussi rare génie (4). »

Le siècle suivant joignit son suffrage à celui des contemporains d'Euripide; ses pensées philosophiques et morales, exprimées avec tant de charme et d'énergie, étaient sans cesse à la bouche ou sous la plume des philosophes. Chrysippe, l'un des plus illustres soutiens de la secte stoïcienne, les citait presque à chaque page de ses écrits; et il y avait entre autres un traité de ce philosophe, où il

(1) Ælian., *Var. Hist.*, liv. II, c. 13.

(2) Plutarch. *in Nicia*, t. III, p. 295 de l'édit. de M. Coray.

(3) Euripid., *Electr.*, vers 167 et suiv.

(4) Πάντας ἐπικλασθῆναι καὶ φανῆναι σχέτλιον ἔργον, τὴν οὕτως εὐκλεᾶ καὶ τοιούτους ἄνδρας φέρουσαν ἀνελεῖν καὶ διεργάσασθαι πόλιν. Plutarch. *in Lysandr.*, t. III, p. 109.

rapportait un si grand nombre de passages, tirés de la *Médée* de notre poète, que depuis l'on appela, par plaisanterie, ce livre *Médée de Chrysippe* (1). Mais que dis-je? les barbares eux-mêmes ne furent pas insensibles au mérite de ce grand tragique ; et Plutarque, l'un de ses plus grands admirateurs, Plutarque, qui lui-même le cite si souvent, n'a pas manqué de nous conserver, à ce sujet, un fait curieux, qui mérite de trouver ici sa place. Cet historien raconte que l'on jouait les *Bacchantes* d'Euripide à la cour d'Orodès, roi des Parthes, lorsque la tête du malheureux Crassus fut apportée à ce prince (2).

Je n'ai voulu, mon ami, que rappeler ici quelques faits et quelques témoignages éclatants en faveur de l'écrivain dont je publie une des plus belles productions; il est temps de parler de cet ouvrage même, et d'indiquer, le plus brièvement qu'il sera possible, quel genre de mérite y brille plus particulièrement, quel objet je me suis proposé dans mon travail, et quelle espèce d'utilité j'espère qu'il peut avoir.

Cette tragédie est intitulée *les Phéniciennes*, parce que le chœur est composé de jeunes filles de Phénicie, que le poète suppose avoir été envoyées de Tyr à Thèbes, et consacrées au culte d'Apollon. Du reste, c'est le même sujet qu'Eschyle avait traité, avant Euripide, dans les *Sept chefs devant Thèbes;* c'est ce siège si célèbre dans l'histoire des temps héroïques de la Grèce, où l'on vit deux frères rivaux se disputer un trône les armes à la main, et périr par les coups l'un de l'autre. La pièce d'Eschyle, où brille un talent sublime quant au style, aux pensées, aux descriptions, n'est guère, sous le rapport de l'invention dramatique et de la conduite de l'action, qu'une espèce de canevas, qui décèle l'enfance de l'art. Celle d'Euripide, au contraire, malgré les défauts réels qu'on lui peut reprocher, malgré le peu d'art qu'il a mis dans l'exposition, quoique les chœurs soient trop peu liés à l'action, et que la marche en soit embarrassée d'épisodes qui nuisent à l'unité d'intérêt, est du plus grand pathétique, et enchante presque toujours le lecteur par la vérité, le naturel et la variété des caractères.

Tous les siècles ont admiré la sensibilité douce et l'éclat du coloris poétique qui règne dans toute cette scène où Antigone, regardant d'un lieu élevé le camp des assiégeants, se fait dire par

(1) Καὶ [ἐπειδή] τις μετὰ χεῖρας εἶχε τὸ βιβλίον, πρὸς τὸν πυθόμενον τί ἄρα ἔχοι, ἔφη, Χρυσίππου Μήδειαν. *Diogen. Laert.*, VII, 180.

(2) Plutarch. *in M. Crass.*, t. III, p. 336.

l'esclave qui l'accompagne les noms des chefs, et cherche, avec un empressement si touchant et si tendre, à reconnaître parmi eux un frère qu'elle chérit, et qu'un funeste exil a si longtemps éloigné de sa patrie. La scène entre Jocaste et Polynice, et ensuite entre les deux frères et leur mère, est presque partout admirable par la noblesse et l'élévation des sentiments, par la profonde connaissance du cœur humain, dont l'auteur vous fait pénétrer les replis les plus cachés, et par la manière vive et naturelle dont il développe les caractères et les passions de ses personnages. Quant aux dernières scènes entre Créon, Œdipe et Antigone, quoiqu'on saisisse difficilement le lien qui les unit à l'action principale, il est impossible, ce me semble, de porter plus loin le sublime du pathétique, et l'expression des sentiments les plus touchants et les plus généreux, qu'Euripide ne l'a fait dans cette partie de sa pièce.

Il est à remarquer que, parmi les hommes de talent ou de génie qui ont traité ce même sujet chez les modernes, il n'y en a aucun qui ait approché du naturel et de la vérité que le poète grec a su y mettre. Racine, qui était peut-être le seul qui possédât ces qualités précieuses au plus haut degré, composa sa *Thébaïde* à un âge où son talent n'était pas encore formé, ou plutôt assez épuré de la contagion du goût romanesque et faux qui dominait alors en France. On convient, généralement, qu'il commit deux fautes graves dans les deux points principaux où il s'éloigna d'Euripide : d'une part, en rendant Polynice plus odieux qu'Étéocle, et de l'autre, en faisant de Créon un scélérat abominable, et qui, contre toute vraisemblance, unit à son ambition effrénée un amour ridicule pour Antigone.

Alfieri, qui publia, en 1789, sa tragédie de *Polynice*, ne représente pas Créon amoureux, mais il a beaucoup trop exagéré, à ce qu'il me semble, la douceur et la générosité du frère d'Etéocle, à qui il prête des sentiments de résignation et d'abnégation de soi-même, presque semblables à ceux de D. Gusman dans *Alzire*. Le langage qu'il met dans la bouche de Polynice, lorsqu'on apporte sur la scène son frère mourant, qu'il n'a frappé que malgré lui, et uniquement parce qu'il lui était impossible de défendre autrement sa propre vie, ce langage, dis-je, et ces sentiments sont tout à fait contraires à la vérité du sujet, et aux mœurs connues ou convenues des temps où l'on suppose que l'action a eu lieu :

Il tuo seggio
Mai non terrò, di nuovo io 'l giuro; ah! scendi
Placato a Stige. Andrai del regio serto
Fra le avite scettrate ombre fastoso;
Me reverente in atto ombra minore
Vedrai fratello suddito. Gli ardenti
Spirti alquanto racqueta : a piedi tuoi
Me vedi; il signor mio tu sei pur sempre.
Sol del perdono, anzi che a morte io corra,
Ti scongiuro..... (1).

Étéocle feint d'être touché par ces paroles; il prie son frère de s'approcher, pour sceller, par un embrassement mutuel, la paix qu'il va lui jurer, et il le poignarde: « Je suis vengé, s'écrie-t-il, je meurs et je t'abhorre toujours. » — « Et moi, répond Polynice, je meurs et je te pardonne. » Assurément on ne reconnaît ici ni le langage, ni les mœurs des temps héroïques. Alfieri nous représente Polynice comme un héros chrétien, et, d'un autre côté, il fait de Créon et d'Étéocle deux monstres de perfidie et de scélératesse tels qu'il n'en exista qu'en Italie, dans le moyen âge, parmi la foule des tyrans qui désolèrent ce beau pays; tout cela est également éloigné de la vérité, et peu conforme au sujet que cet auteur a voulu traiter.

M. Legouvé, dans sa tragédie d'*Étéocle*, s'est plus rapproché d'Euripide par la manière dont il a tracé les caractères des deux frères ; il a même tenté d'imiter quelques-uns des endroits les plus pathétiques du poète grec. Mais peut-être ne les a-t-il pas amenés avec assez d'art, pour leur conserver tout l'effet qu'ils devaient produire.

La meilleure édition que nous ayons du texte grec de cette tragédie d'Euripide est, comme tu le sais, mon ami, celle du célèbre Valckenaer (2); il joignit à cette édition un commentaire fort

(1) « Jamais je n'occuperai ton trône, je te le jure de nouveau. Ah ! n'emporte point chez les morts ta haine implacable. Tu marcheras, orgueilleux du bandeau des rois, parmi les ombres de tes aïeux qui ont porté le sceptre. Tu verras l'ombre de ton frère te suivre avec respect, comme un sujet soumis et fidèle. Calme du moins un moment tes esprits irrités; tu me vois à tes pieds : tu es toujours mon maître et mon roi. Seulement, je te conjure de me pardonner, avant que je coure au trépas... »

(2) *Euripidis tragœdia Phœnissæ. Interpretationem addidit H. Grotii, græca castigavit e MSS. atque adnotationibus instruxit, scholia nunc primum evulgata subjecit Ludovicus Gasp. Valckenaer. Franequeræ.* 1755, in-4° (réimprimé à Leide en 1802).

étendu, dans lequel il déploya la plus vaste érudition, et ce rare talent pour la critique, qui le plaçait au premier rang parmi les savants qui ont cultivé la littérature grecque dans le siècle dernier. Voulant donner un texte aussi correct qu'il serait possible, je ne pouvais mieux faire que d'adopter celui de ce savant hollandais. Cependant, un autre professeur très-habile, Porson, ayant publié plus récemment en Angleterre une édition des *Phéniciennes* (1), j'ai cru devoir profiter de ce que je trouverais de meilleur dans son texte et dans ses notes, et c'est ainsi que j'ai composé l'édition que je publie aujourd'hui.

J'ai fait imprimer, au bas du texte, les scholies de l'édition donnée, d'après Valckenaer, par M. Schütz (2); mais j'en ai retranché beaucoup de choses qui me semblaient inutiles pour le dessein que je m'étais proposé; je n'ai conservé que celles qui sont relatives à la grammaire, à la mythologie, ou qui contiennent quelques citations des anciens auteurs. De même, dans les notes françaises, qui se trouvent à la fin de ce volume, je me suis plus généralement attaché à saisir l'esprit du commentaire de Valckenaer et des notes de Porson, qu'à les traduire littéralement. J'y ai conservé les discussions critiques les plus instructives et les plus propres à donner aux jeunes gens une idée de l'utilité de ce genre d'application de l'érudition, que nos professeurs négligeaient trop autrefois de faire connaître à leurs élèves. En Allemagne et en Hollande, on donne dans l'excès contraire, et il n'y a presque pas un jeune homme, à peine sortant du gymnase ou de l'Académie, qui ne publie des éditions, ou au moins des dissertations critiques sur la plupart des auteurs grecs ou latins: tant il est difficile à l'esprit humain de s'arrêter, sur quoi que ce soit, dans un juste milieu!

Tu sais, au reste, mon ami, dans quelles circonstances j'avais entrepris de donner cette tragédie, dont le texte fut imprimé, et

(1) J'ai fait usage de la réimpression exécutée en Allemagne, par les soins et avec quelques additions du célèbre M. Schaefer : *Euripidis tragœdiæ ad fidem mss. emendatæ, et brevibus notis emendationum potissimarum rationes reddentibus instructæ. In usum studiosæ juventutis edidit Ricardus Porson. A. M. Græcar. litterar. apud Cantabrigienses professor. Tomus I, Hecuba, Orestes, Phœnissæ, Medea. Editio in Germania altera correctior et auctior, indicibusque locupletissimis instructa.* Lips., 1807, in-8°.

(2) *Euripidis tragœdia Phœnissæ. Cum scholiis græcis e recensione Valckenarii edidit, varietatem lectionis indicemque verborum copiosissimum adjecit Christian. Godofr. Schütz, A. M. in academia fridericiana seminarii regii theol. inspector.* Halæ, 1772, in-8°.

les notes presque entièrement écrites, il y a plus de cinq ans ; et tu sais encore que ces circonstances ayant changé, j'avais à peu près renoncé à mon premier dessein. J'aurais voulu faire beaucoup mieux ; il y a plusieurs endroits des scholies sur lesquels je désirais ajouter encore quelques éclaircissements. Mais des personnes, aux lumières et à l'autorité desquelles je dois de la déférence, ont pensé que mon travail, tel qu'il est, pourrait être utile aux élèves déjà un peu avancés dans la connaissance de la langue grecque, et même aux maitres qui ne sont pas toujours à portée de consulter les ouvrages dont j'ai profité. Ces considérations étaient d'autant plus propres à me déterminer, qu'obligé de me livrer désormais à des occupations d'un genre tout différent, je n'avais guère l'espoir de retrouver assez de loisir pour donner à ce travail le degré de perfection que j'aurais désiré.

Si les véritables juges de ces sortes d'ouvrages ne trouvent pas ceiui-ci tout à fait dépourvu de l'espèce d'utilité que je m'en suis promise, je ne regretterai ni le temps ni la peine qu'il m'a coûtés, et c'est à cela que se borne toute mon ambition.

Je désire aussi, mon ami, que tu voies dans cet écrit un gage de la tendre et inviolable affection que j'aurai toujours pour toi.

THUROT.

A Paris, ce 15 avril 1813.

V

Discours sur cette question : *Qu'est-ce que la philosophie?* prononcé le 5 décembre 1818, pour l'ouverture du Cours de philosophie de la Faculté des Lettres de l'Académie de Paris. Par F. THUROT, professeur au Collège royal de France et à la Faculté des lettres. Ὅποτε γάρ τοι... τὸ φιλοσοφεῖν αἰσχρὸν ἡγησαίμην εἶναι, οὐδ' ἂν ἄνθρωπον νομισαίμην ἐμαυτὸν εἶναι, οὐδ' ἄλλον τὸν οὕτω διακείμενον (*Platon, Amator.*, t. I^er^, p. 133 A.). Paris, 1819, in-8°.

MESSIEURS,

La première pensée qui se présente à l'esprit de tout homme à qui l'on propose d'entreprendre une étude entièrement nouvelle pour lui, et de se livrer à des travaux qui exigent nécessairement

du temps et de l'application, c'est de chercher à connaître quel est le but de cette étude, quel en sera le résultat, et enfin jusqu'à quel point il peut lui être nécessaire ou avantageux d'acquérir les connaissances dont on l'invite à s'occuper.

L'importance des motifs sur lesquels se fonde une pensée si naturelle me semble avoir été présentée avec beaucoup de justesse et d'intérêt au commencement d'un des plus beaux Dialogues de Platon : cet illustre écrivain nous y représente un jeune Athénien s'empressant de se rendre, avant l'aurore, chez Socrate, pour lui annoncer l'arrivée de Protagoras à Athènes, et le prier de l'introduire auprès de cet homme célèbre.

Protagoras était en effet un des personnages les plus renommés à cette époque, par le talent de parler avec facilité et avec élégance sur toutes sortes de sujets; c'était un de ces sophistes qui avaient fait une étude approfondie de la rhétorique, et de tous les genres de subtilités auxquelles peuvent avoir besoin de recourir les hommes qui préfèrent leur intérêt à la vérité.

On sait que l'éloquence fut toujours, dans les États démocratiques, un des moyens les plus sûrs d'arriver à la faveur populaire, et par conséquent d'obtenir de la puissance et des richesses; aussi tout ce qu'il y avait alors, dans la plupart des républiques grecques, de jeunes gens qui joignaient à quelque talent naturel l'ambition de parvenir à la fortune et aux dignités, s'empressaient-ils de prendre des leçons de ces sophistes, et les payaient fort cher.

Le jeune ami de Socrate déclare donc à ce sage Athénien le désir ardent qu'il a de se mettre au nombre des disciples de Protagoras; et, si tout l'argent dont il peut disposer ne suffit pas pour payer les soins d'un maître aussi habile, il n'hésitera point, dit-il, à recourir à la bourse de ses amis.

Socrate ne se montre nullement opposé à ce dessein, et ne blâme point d'abord l'empressement du jeune homme. « Mais, lui dit-il, avant de conclure aucun traité, de prendre aucun engagement avec Protagoras, ne conviendrait-il pas de savoir précisément ce que c'est qu'il t'enseignera, quels avantages réels tu dois retirer de ses leçons, en un mot, ce que tu peux espérer de devenir par ses soins; car c'est un point important sur lequel il faut, ce me semble, avant tout, que nous soyons éclaircis.

« En effet, » continue Socrate, « lorsque tu vas au marché et que tu y achètes des denrées, de quelque nature que ce soit, tu peux les faire mettre dans un vase et les faire porter chez toi : là, rien ne t'empêche de t'assurer à loisir de leurs qualités bonnes ou mauvai-

ses, et si tu les juges propres à te fournir un aliment agréable et sain, tu peux en faire usage, ou les jeter, si tu dois en craindre des effets nuisibles à ta santé.

« Mais, mon cher, il en est tout autrement de l'instruction; le vase dans lequel tu la recevras, c'est ton âme; en sorte que dès que tu auras ainsi reçu cette instruction, c'est toi-même qui seras devenu meilleur ou pire, selon que cette denrée se trouvera être de bon ou de mauvais aloi. Voyons donc Protagoras, j'y consens; mais, avant de lui faire aucune proposition, avant de nous engager à rien avec lui, commençons par nous enquérir de lui-même ce que c'est qu'il enseigne, et quand nous saurons à quoi nous en tenir sur ce point essentiel, nous délibérerons avec quelques amis plus sages et plus expérimentés que nous sur le parti que nous aurons à prendre (1). »

Frappé de la vérité de cette observation de Socrate sur les effets de l'instruction, et chargé moi-même d'un enseignement public, il m'a semblé, Messieurs, que chacun de ceux qui me font l'honneur de m'entendre était en droit de me demander, dès le début de ces leçons. « Qu'est ce que vous vous proposez de nous apprendre? quels avantages les jeunes gens surtout peuvent-ils retirer de votre doctrine? en un mot, qu'est-ce que cette philosophie, préconisée, depuis tant de siècles, avec enthousiasme par certains hommes, tandis que d'autres l'ont décriée, et quelquefois persécutée avec fureur? »

Telle est donc la question à laquelle je me propose de répondre dans ce premier discours; je voudrais qu'après l'avoir entendu, un jeune homme pour qui l'étude que nous allons entreprendre serait encore entièrement nouvelle, pût au moins se faire une idée exacte du but qu'on s'y propose, et de l'utilité qu'on peut en attendre.

Et d'abord, puisque l'on convient généralement que la philosophie est née, en quelque sorte, du désir de connaître ou de savoir, essayons de démêler quels sont les caractères, c'est-à-dire les circonstances particulières ou les sentiments qui accompagnent toujours en nous ce désir.

Il est évident que l'homme a besoin, pour vivre et pour se conserver, de connaître la plupart des êtres et des objets qui l'environnent sans cesse; il faut au moins qu'il sache distinguer ceux qui sont nécessaires à son existence de ceux qui peuvent lui nuire; et, sous ce rapport, il ne diffère presque pas des animaux. Aussi ce premier degré de connaissance se manifeste-t-il dans toutes les

(1) Platon, *Protag.*, p. 314.

espèces avec une rapidité dont il nous est impossible de suivre le progrès.

Mais une des différences notables qui caractérisent l'homme, c'est le sentiment particulier qu'il est susceptible d'éprouver à l'occasion d'un évènement imprévu, à la vue d'un objet nouveau, ou d'un spectacle inattendu.

Ce sentiment qui prend, suivant les circonstances, les noms de surprise, d'étonnement, ou d'admiration, produit en lui une sorte de gêne ou de malaise qui le porte à désirer de connaître quels sont les évènements antérieurs à celui qui est venu le frapper, et qui peuvent, dans sa pensée, se lier constamment à celui-là. Mais du moment où il a connu, ou cru reconnaître cette liaison entre les évènements, ou ce qu'il croit être la *cause* de leur production, le sentiment pénible qui l'affectait, et que l'on désigne par le nom de *curiosité*, cesse presque aussitôt; en sorte qu'il semble que, par rapport aux phénomènes naturels dont il est incessamment frappé, l'esprit humain ait besoin, pour être en repos, de pouvoir parcourir d'un mouvement facile des suites plus ou moins étendues de pensées, qui lui représentent l'ordre et la succession constante de ces phénomènes.

D'un autre côté, l'influence durable et presque irrésistible de l'éducation, des opinions ou des préjugés de caste, de secte, de parti, de profession, ou même de situation personnelle, faît naître et fortifie dans l'esprit de chaque individu des associations d'idées dont l'enchaînement lui semble d'autant plus naturel que l'habitude lui a rendu plus facile et presque involontaire le passage rapide des unes aux autres. De là, le penchant que nous avons tous à rechercher les personnes dont la manière de penser a le plus de conformité avec la nôtre; de là, l'espèce de défiance, et quelquefois même d'aversion, que nous inspirent, comme malgré nous, ceux en qui nous trouvons des opinions contraires à celles que nous avons adoptées; car il n'y a aucun acte de notre esprit qui ne soit accompagné d'un sentiment de plaisir ou de peine très-réel, quoique nous n'en ayons pas toujours une conscience distincte.

Ainsi, lorsqu'il s'élève contre une opinion que jusque-là nous avions crue véritable quelques objections raisonnables ou fondées, elles produisent en nous une sorte de peine et d'embarras; le mouvement par lequel notre esprit parcourait auparavant la suite des idées ou des notions relatives à l'objet de la discussion n'a plus la même facilité; aussitôt nous nous appliquons à appuyer notre sentiment de nouvelles preuves, nous essayons de considérer la chose

sous de nouveaux rapports, de reprendre de plus loin la suite et l'enchaînement des idées; en un mot, nous sentons le besoin de nous délivrer de cette espèce de gêne et de trouble qu'une objection inattendue est venue porter dans notre entendement.

Que conclure, Messieurs, de ce fait remarquable, qui se renouvelle chaque jour pour tous les hommes, et dans tous les genres de questions qui viennent, de manière ou d'autre, occuper leur attention? Ne dirait-on pas que chacun sent, comme par une espèce d'instinct, qu'il y a un fonds d'idées, de sentiments, de vérités, commun à toute la nature humaine; auxquelles se rattachent, et d'où dérivent, avec une évidence irrésistible, toutes les vérités ultérieures qu'il peut être donné à l'homme de connaître; et qu'il suffit, pour faire briller cette évidence aux yeux de celui qu'elle n'a pas encore frappé, de trouver quelle est, dans son esprit, celle de ces idées communes et fondamentales, s'il le faut ainsi dire, qui a le plus d'analogie ou d'affinité avec les idées nouvelles qu'on lui présente?

Observez, en effet, Messieurs, que, dans le cas dont je viens de parler, nous ne nous défions ni de l'intelligence ni de la volonté de celui que nous entreprenons de convaincre; mais, ou ses doutes et ses objections ébranlent la confiance que nous avions dans nos propres opinions, et alors elles deviennent pour nous-même l'occasion d'un nouvel examen; ou, persistant à regarder nos propres idées comme les seules qui soient conformes à la vérité, nous nous appliquons à les lui présenter sous de nouveaux points de vue qui nous semblent plus propres à le frapper et à forcer, en quelque manière, son assentiment. Or, dans l'un et l'autre cas, nous supposons implicitement l'existence de facultés communes à tous les hommes, et en vertu desquelles ils doivent sentir et penser de la même manière dans les mêmes circonstances. La plus simple réflexion suffit d'ailleurs pour nous convaincre que tout ce que nous pouvons connaître soit du monde extérieur, soit de ce monde intérieur et invisible que nous appelons esprit, entendement, doit toujours se réduire, en dernière analyse, à des actes ou opérations de cet esprit ou de cet entendement lui-même. D'où il est naturel de conclure que, mieux nous connaîtrons la nature et la puissance de ce merveilleux instrument, les forces qui lui sont propres, les limites qui lui sont assignées, plus nous pourrons arriver avec certitude au degré de connaissances que nous permet son légitime emploi, ou nous garantir des erreurs inséparables de l'abus que nous sommes exposés à en faire.

Ceci, Messieurs, suffit, ce me semble, pour nous convaincre que la plus importante étude de l'homme, la science, qui doit nécessairement être considérée comme la base ou le fondement de toutes les autres, c'est celle qui lui apprend à connaître la nature et les facultés de son esprit ou de son âme; en un mot, que *l'étude propre de l'homme*, comme l'a dit un célèbre poète anglais, *c'est l'homme* (1). Et il ne faut pas croire que cette vérité si importante soit une découverte de nos temps modernes; elle fut reconnue et proclamée dans les siècles les plus reculés.

Lorsque le conseil suprême de tous les États de la Grèce voulut faire graver dans le temple de Delphes des inscriptions que l'on pût regarder comme les oracles de l'éternelle sagesse, comme une sorte de langage adressé aux hommes par la divinité elle-même, ce ne furent, dit Plutarque, ni l'*Iliade*, ni l'*Odyssée*, ni les Hymnes de Pindare, qui fixèrent le choix des Amphictyons; ce furent les plus belles maximes des anciens sages, et entre autre celle-ci : Connais-toi toi même (2).

Elle seule, dit aussi cet ingénieux écrivain, peut, quand on l'a bien comprise, tenir lieu de toute autre connaissance, puisqu'elle embrasse la contemplation de notre nature, celle des effets de l'éducation et de l'instruction sur nos esprits, et l'appréciation exacte de ces causes nombreuses d'erreur qui, se mêlant à nos raisonnements, à nos actions, à nos affections de tout genre, nous écartent de la vertu ou du beau par excellence (3).

« Si la *sagesse*, dont l'amour fut exprimé chez les Grecs par le nom de *philosophie*, est la mère de tous les arts et de toutes les connaissances utiles, et si elle est le don le plus magnifique et le plus excellent que la divinité ait fait aux hommes, » dit encore Cicéron, « ce n'est pas seulement parce qu'elle comprend en elle-même la connaissance de toutes les choses extérieures, mais surtout parce qu'elle renferme la plus importante et la plus difficile de toutes les connaissances, celle de nous-mêmes (4).

(1) The proper study of mankind, is man.
(Pope, *Ep. on man.*)

(2) Plutarch., *de Garrulit.*, t. VIII, p. 33, ed. Reiske.

(3) Plutarch., *de EI*, etc., t. VII, p. 514.

(4) Ita fit mater omnium bonarum artium sapientia, a cujus amore, græco verbo, *philosophia* nomen; qua nihil a Diis immortalibus uberius, nihil florentius, nihil præstantius hominum vitæ datum est. Hæc enim una nos, cum cæteras res omnes, tum, quod est difficillimum, docuit ut nosmet ipsos nosceremus : cujus præcepti tanta vis, tanta sententia est, ut ea non homini cuipiam, sed Delphico Deo tribueretur. (Cic., *de Legibus*, l. I, c. 22.)

La philosophie, d'après le témoignage unanime des sages de tous les temps, est donc d'abord et essentiellement l'étude de la nature humaine, étude dont le but, les procédés et le résultat sont encore plus nettement exprimés dans la maxime si célèbre : *Connais-toi toi-même.*

Maintenant, Messieurs, essayons de développer cette première notion, et voyons si l'examen que nous allons en faire confirmera les espérances que nous pouvons nous croire autorisés à concevoir.

Chez tous les peuples, on n'a commencé à se livrer aux études de pure spéculation, qu'à une époque où la civilisation, déjà sensiblement perfectionnée, laissait à un certain nombre d'hommes assez de loisir et de sécurité pour favoriser en eux cet esprit de méditation, ou, si l'on veut, de curiosité inquiète qui, ayant épuisé les jouissances que procurent les arts appliqués aux nécessités et aux commodités de la vie, a besoin de se porter vers de nouveaux objets, et de se satisfaire par des combinaisons moins vulgaires, moins dépendantes du concours des sens et des circonstances extérieures nécessaires à leurs plaisirs. C'est-à-dire qu'il fallait que l'esprit humain fût déjà enrichi d'un assez grand nombre de connaissances diverses, relatives à tous les objets du monde extérieur, à leurs qualités ou propriétés de tout genre, pour qu'il entreprît de se replier, en quelque sorte, sur lui-même, et de pénétrer, s'il le faut ainsi dire, dans ce monde intérieur, qui est comme l'image du premier, et au moyen duquel il semble que celui-ci soit révélé.

Or, Messieurs, ce que je viens de dire des peuples en général, peut et doit nécessairement se dire de chaque individu ; et il n'est pas inutile de remarquer que nos institutions, conformes, du moins en ce point, à la marche de la nature, appellent les jeunes gens à l'étude de la philosophie précisément dans l'âge où, ayant déjà acquis des connaissances de plusieurs genres, il doit leur être plus facile de réfléchir sur les procédés qu'a suivis leur esprit dans cette acquisition même, et de reconnaître les moyens qu'il y a employés.

En réfléchissant donc sur ce qu'il sait jusqu'à présent, en quelque genre que ce soit, chacun de nous peut se convaincre que tout ce qu'il a acquis de connaissances réelles, positives et véritablement utiles, consiste essentiellement dans l'observation exacte et attentive de la manière dont se succèdent les divers ordres de faits ou d'évènements que nous offre sans cesse le cours de la nature ou de la société. Quand une fois cette succession a été reconnue et invariablement constatée, la science relative à l'espèce particulière

de faits que l'on considère existe, et se trouve fondée sur sa véritable base. Mais si l'on admet, ou si l'on suppose des faits qui n'existent pas, c'est-à-dire, dont aucune observation, aucune expérience n'attestent et ne confirment la réalité, dès lors l'esprit ne fait que flotter d'erreurs en erreurs, incessamment abusé par les plus ridicules ou les plus dangereuses illusions. L'histoire des sciences nous offre de toutes parts la preuve de cette vérité.

Ainsi l'astronomie n'est devenue une science certaine et dont la marche progressive a été assurée que lorsqu'on a été bien convaincu qu'elle devait se borner uniquement à l'observation des phénomènes célestes, à la description du cours des astres, de leurs révolutions constantes et de tous les faits de ce genre qu'une attention soutenue pourrait révéler au talent de l'observateur. L'application de la plus sublime géométrie n'a même été d'une grande importance pour les progrès de cette science, qu'en ce qu'elle offrait un moyen puissant d'arriver à des déterminations plus rigoureuses dans l'appréciation des phénomènes.

Mais tant qu'on s'imagina qu'il était possible d'expliquer par des hypothèses tout à fait arbitraires les faits qu'on avait déjà constatés; tant qu'on s'obstina à supposer que le cours des astres, et leurs situations respectives, observées dans un moment donné, avaient quelque rapport assignable avec les destinées futures des hommes qui naissaient dans ce moment-là; tant qu'on persista, dis-je, dans ces déplorables illusions, l'étude des corps célestes, connue alors sous le nom d'*astrologie*, n'offrit qu'un amas d'absurdités puériles et d'erreurs dangereuses.

Il en fut de même de l'étude des corps de toute espèce qui s'offrent sans cesse à nos regards sur la terre ou dans son sein; tant que l'avarice ou le charlatanisme ne se proposèrent pour but, dans cette étude, que la recherche d'un prétendu *grand œuvre*, de cette *pierre* chimérique, dite des philosophes, qui devait avoir la propriété de convertir en or les autres métaux, de guérir comme par enchantement toutes les maladies, et de prolonger indéfiniment la vie des hommes; l'on n'eut, sous le nom d'*alchimie*, qu'un mélange impur de recettes empiriques et d'énigmes obscures, au milieu desquelles se perdaient quelques faits curieux et importants, que l'on n'avait pu s'empêcher de remarquer.

Mais du moment où, renonçant aux chimères que l'on avait si longtemps et si péniblement poursuivies, on eut commencé à comprendre qu'on ne peut rien apprendre sur la nature et les propriétés des corps qu'en observant avec une constance infatigable les phéno-

mènes de tout genre qu'ils manifestent; du moment où l'on eut reconnu qu'il n'y a point d'autre moyen d'arriver à la connaissance des parties constituantes des corps, que l'examen des composés formés par la combinaison de ces parties; que c'est l'unique voie par laquelle puisse se révéler à notre intelligence la nature ou le mode d'action de la puissance en vertu de laquelle ces combinaisons ont lieu; dès lors, exista une science nouvelle et positive, *la chimie*, dont les progrès rapides ont si fort illustré la dernière moitié du siècle précédent, et dont les applications multipliées ont si prodigieusement accru, et accroissent encore chaque jour notre industrie, nos richesses et nos jouissances.

Il me serait facile, Messieurs, d'appliquer des réflexions du même genre à toutes les autres branches de la connaissance humaine, à la physique, à la médecine, et même aux sciences morales et politiques, et vous devinez d'avance que je serais conduit au même résultat. Il est donc évident que toute science réelle, toute connaissance positive, ne consiste qu'en des séries plus ou moins étendues de faits soigneusement observés, et dont l'ordre et la succession ont été constatés par des expériences nombreuses et diverses, qui nous mettent à même de prévoir, dans bien des cas, avec certitude, ce qui doit suivre de telles ou telles circonstances données ou connues; circonstances qui ne sont elles-mêmes que des faits de la réalité desquels nous sommes assurés, soit immédiatement, soit d'une manière indirecte.

On m'objectera peut-être ces longues suites de raisonnements et de déductions dans les sciences qui ne sont fondées, dit-on, que sur des définitions arbitraires ou sur des notions abstraites; comme l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, et ce qu'on appelle en général les mathématiques pures, ou comme les théories d'un grand nombre de métaphysiciens sur l'infini, l'absolu, l'essence, la substance, les catégories, l'être et d'autres dénominations de ce genre. Ce ne sont, me dira-t-on, ni les faits, ni l'observation qui conduisent à une grande habileté dans ces sortes de combinaisons; elles consistent essentiellement dans un travail de l'esprit qui tire tout de son propre fonds.

Mais je répondrai, premièrement, que les définitions qui servent de base aux sciences mathématiques ne sont point du tout arbitraires, et qu'au contraire elles sont fondées sur des données de la nature, sur des faits primitifs de notre sensibilité et de notre constitution intellectuelle; en second lieu, que leur utilité, comme moyen d'arriver à la connaissance de la vérité, vient uniquement

de ce qu'elles sont des systèmes de signes, de véritables langues, dans lesquelles les propositions qui résultent des combinaisons infiniment variées que l'on peut faire de ces signes, n'ont de valeur et d'importance réelle, qu'autant qu'elles énoncent des faits que l'observation et l'expérience confirment ultérieurement.

Or, le même raisonnement s'applique avec la plus parfaite exactitude aux théories des métaphysiciens; les termes généraux dont ils se servent ont d'abord été destinés à exprimer des faits réels et positifs de la nature et de l'intelligence humaine; mais, si les combinaisons que l'on en fait ne conduisent pas à des propositions qui énoncent d'autres faits également réels, également positifs, ces combinaisons ne peuvent avoir aucune valeur, aucun mérite, elles auront même d'autant plus d'inconvénients qu'on s'obstinera davantage à croire qu'elles peuvent signifier quelque chose.

Je ne conteste assurément pas que plusieurs de ces métaphysiciens, purement spéculatifs, n'aient fait preuve d'une rare sagacité d'esprit, et quelquefois même d'une force de tête extraordinaire; mais une grande habileté dans certains jeux suppose aussi dans celui qui est parvenu à ce point la faculté de faire rapidement des combinaisons quelquefois très-difficiles, très-variées ; et j'avoue que, s'il avait été possible aux hommes de ne faire jamais que de la géométrie et de la métaphysique *pures* (comme on dit), je ne verrais pas une grande différence entre un profond géomètre, ou un profond métaphysicien, et un habile joueur d'échecs.

De tout ceci, Messieurs, je me crois autorisé à conclure que la science de l'entendement n'est elle-même et ne peut absolument pas être autre chose qu'une science de faits; et que ces faits ne sont et ne peuvent pas être autre chose que ceux qu'on a désignés anciennement chez les Grecs, et qu'on désigne encore aujourd'hui chez nous le plus communément par le nom d'*idées*.

Il suit encore de là que les philosophes de tous les temps et de tous les pays, quand ils se sont occupés de remonter à ce qu'ils appelaient l'origine des choses et des connaissances que nous en avons ; quand ils ont cherché à connaître ce qu'ils nommaient les puissances, les propriétés, capacités, forces ou facultés de l'entendement, de l'intelligence ou de l'âme, n'ont pas fait et ne pouvaient pas faire autre chose que constater et ranger sous des classes diverses les faits qu'ils observaient en eux-mêmes; et qu'enfin leurs erreurs, quelque nombreuses et diverses qu'elles aient été, ne sont venues, la plupart du temps, que de ce qu'ils négligeaient quelques faits essentiels, ou de ce qu'ils en supposaient qui n'exis-

taient réellement pas, surtout (et ce fut la cause la plus générale de leurs illusions) de ce qu'ils crurent faire, ou pouvoir faire autre chose que ce qu'ils faisaient en effet.

C'est pour cela que l'on peut dire de plusieurs des auteurs qui ont écrit sur ces matières, même dans ces derniers temps, ce que dit Cicéron des philosophes grecs dont il avait lu les ouvrages ou entendu les leçons : « Je les trouve presque tous trop affirmatifs sur plusieurs points ; et il me semble qu'ils affectent, pour la plupart, de savoir plus de choses qu'ils n'en savent. » Mais il est juste, plus encore aujourd'hui qu'il ne l'était alors, d'ajouter avec cet illustre écrivain, que « si les premiers philosophes qui se sont « appliqués à l'étude de l'esprit humain, ont hésité, ou même « erré bien des fois, comme cela doit arriver quand on traite un « sujet entièrement neuf, on aurait tort pourtant de croire que « tant d'hommes d'un génie éminent, tant d'étude et d'application, « n'aient produit aucune connaissance véritable, aucune lumière « satisfaisante (1). »

Quoi qu'il en soit, Messieurs, voici donc un point important que l'on peut regarder comme incontestablement établi : la science dont nous allons nous occuper n'est pas autre chose qu'une science de faits, comme les autres sciences naturelles, dont elle fait partie, ou, si l'on veut, auxquelles elle sert, pour ainsi dire, de fondement et de base. Ces faits sont ceux dont nous avons incessamment la conscience, ou qui se passent en nous-même toutes les fois que nous prenons connaissance d'un objet, que nous éprouvons une sensation, un sentiment ; en un mot, toutes les fois que nous pensons à quelque chose, et de quelque manière que ce soit.

Ainsi, l'objet de notre étude est manifeste ; sa réalité n'est pas douteuse, et dès lors, on peut dire, sans craindre de se tromper, que la science elle-même existe aussi nécessairement ; et loin qu'elle soit difficile et abstraite, comme on se le figure assez communément, elle est peut-être, à certains égards, ou du moins, elle est destinée à devenir plus simple et plus facile qu'aucune autre science.

(1) Majorem autem partem mihi quidem omnes isti videntur nimis etiam quædam adfirmare, plusque profiteri se scire, quam sciunt. Quod si illi tum in novis rebus, quasi modo nascentes hæsitaverunt, nihilne tot seculis, summis ingeniis, maximis studiis, explicatum putamus ?

(Cic., *Academ.*, l. II, c. 5.)

Car, premièrement, elle a sur toutes les autres cet avantage unique, et singulièrement remarquable, que chaque homme peut, à tout moment, en trouver en lui-même tous les matériaux et toutes les données. Le botaniste, le physicien, le minéralogiste, ne peuvent jamais recueillir, après bien des fatigues et des soins, souvent même avec des dépenses très-considérables, qu'une partie plus ou moins incomplète des objets nécessaires à leurs travaux et à leurs observations ; mais pour ce genre d'étude si curieuse et si intéressante, dont l'homme lui-même est l'objet, il suffit à chacun de nous de rentrer en soi-même pour y trouver tout ce dont il a besoin ; ou, pour mieux dire, ce n'est que de cette manière qu'il peut espérer de le trouver.

En second lieu, non-seulement il ne s'agit que d'observer des faits que nous pouvons, avec un peu d'attention, reconnaître en nous-mêmes ; mais ces faits sont ceux que les hommes de tous les pays et de tous les temps ont éprouvés, reconnus et marqués dans toutes les langues, quoiqu'ils ne se proposassent pas directement ce but, en sorte que ces faits ont été dès longtemps désignés par des noms vulgaires, dont la justesse et la propriété se dérobent quelquefois à notre observation, parce que leur acception première se trouve, par l'abus du langage, surchargée de plusieurs significations accessoires, qui en altèrent le sens véritable.

Voilà pourquoi j'éviterai, autant qu'il me sera possible, les termes étrangers ou purement techniques, m'appliquant, au contraire, à n'employer que des expressions du langage ordinaire, toujours prises dans le sens où elles sont le plus communément usitées.

Je vous ai fait connaître le but et l'objet essentiel de ce cours : à présent, Messieurs, je vais indiquer en peu de mots la marche que je me propose de suivre. J'examinerai d'abord de quels faits élémentaires, ou primitifs, se compose tout acte de connaissance, quel qu'il soit, et ainsi je ferai voir de quelles facultés particulières se compose la faculté générale de connaître. Car, à parler rigoureusement, aucun fait de notre entendement n'est simple ; et, dans ceux qui nous semblent le plus mériter cette qualification, une analyse exacte et une observation attentive nont font bientôt découvrir le concours ou l'influence simultanée d'un nombre plus ou moins grand d'autres faits, c'est-à-dire d'un nombre plus ou moins grand de *facultés;* car ce mot désigne proprement une certaine classe de faits ou de phénomènes d'une même espèce.

Connaître la foule des objets qui l'environnent le plus habituellement et les rapports multipliés que ces objets ont avec lui, est, comme nous l'avons dit en commençant, une des conditions indispensables, non-seulement de l'existence de l'homme, mais encore de celle des animaux; car ceux-ci connaissent aussi un grand nombre d'objets, et savent en distinguer les qualités et les propriétés diverses; en sorte que jusque-là, et sous ce rapport, tout semblerait à peu près égal, et le serait en effet, entre l'homme et les animaux, au moins ceux dont le mode d'existence ou l'organisation a le plus d'analogie avec la sienne.

Cependant il a sur eux tous une supériorité tellement incontestable, qu'il est impossible de ne pas reconnaître, entre eux et lui, une différence qui tient, non-seulement à quelque degré de finesse, d'activité ou de perfection plus grand dans les facultés qui lui sont communes avec eux, mais qui indique nécessairement en lui l'existence de quelque faculté d'une nature particulière, dont ils sont entièrement dépourvus.

Cette faculté, Messieurs, c'est la parole, à laquelle appartient l'ordre de faits ou d'idées que nous nommons abstractions, conceptions et notions. Car il ne suffit pas, pour constituer l'abstraction proprement dite, que l'être capable de connaître sente ou remarque une qualité, une partie quelconque séparément du tout auquel elle appartient; il faut encore qu'il ait appris à la voir et à la reconnaître dans un signe qui, ne lui ressemblant souvent en aucune manière, ne peut la rappeler à l'esprit qu'en vertu d'une convention et d'une association d'idées dont l'entendement de l'homme est seul capable.

Nous acquérons bientôt, par ce moyen, le pouvoir de combiner à volonté les rapports et les idées de tout genre que le langage met incessamment à notre disposition; et, comme aucune des facultés d'où résulte l'existence de la vie purement animale n'agit, dans aucun cas, entièrement seule; comme un acte de connaissance, quel qu'il soit, est toujours le résultat de l'action simultanée d'un nombre plus ou moins grand des facultés de l'animal; ainsi, dans l'homme parvenu à faire usage des signes du langage, cette nouvelle faculté se mêle sans cesse aux actes et aux déterminations de toutes les autres, en sorte que toutes en reçoivent un degré de précision, de force et d'étendue qui en change entièrement la nature, et qui caractérise ce qu'on peut appeler la *vie intellectuelle*, exclusivement propre à l'homme.

Après avoir ainsi reconnu les facultés propres à la vie animale

et à la vie intellectuelle, nous arrêterons un moment notre attention sur un autre ordre de phénomènes aussi digne d'admiration par lui-même que par la correspondance qui se manifeste partout entre cette nouvelle espèce de faits et ceux de l'entendement : vous voyez, Messieurs, que je veux parler de l'étude de notre organisation.

Mais ici, quoique nous ne puissions, sans témérité, nous flatter que le lien qui unit ces deux ordres de phénomènes puisse jamais cesser d'être pour nous un mystère impénétrable ; quoique la connaissance des faits purement organiques qui accompagnent nos déterminations morales et intellectuelles soit encore extrêmement incomplète, et appartienne à d'autres sciences que celle de l'entendement, c'est-à-dire, à l'anatomie, à la physiologie, à la médecine; il n'en est pas moins vrai que cette connaissance, toute bornée qu'elle est, peut nous fournir des lumières propres à éclaircir plus d'un doute, et à prévenir de graves erreurs.

Telle est, Messieurs, l'idée sommaire que je puis vous donner, en ce moment, des sujets que je me propose de traiter dans la première partie de ce cours. Je tâcherai d'y faire entrer ce qui m'a semblé le plus conforme à la vérité, et par conséquent le plus utile dans cette partie de la philosophie qu'on a désignée par les noms de métaphysique, de psychologie, d'idéologie, etc. Car j'avoue que tout ce qu'on en a écrit, sous ces différents noms, m'a paru (au moins autant que j'ai pu le comprendre) n'être que l'analyse des facultés de l'entendement, et l'exposition des faits ou des phénomènes qui les constituent.

Dans la seconde partie de ces leçons, je considérerai les résultats de l'action de ces mêmes facultés que j'aurai caractérisées et fait connaître dans la première ; c'est-à-dire que j'examinerai en quoi consiste leur application à la recherche des vérités de tout genre et à la conduite de la vie. Cette partie tiendra la place de ce qu'on appelle communément art de penser, art de raisonner, ou *logique*, en prenant ce mot dans un sens beaucoup plus étendu que celui qu'on y attache ordinairement. En un mot, les deux parties dont ce cours sera composé doivent être, à certains égards, relativement à l'étude de l'esprit, ce que l'anatomie et la physiologie sont par rapport à l'étude du corps humain, et je désignerais volontiers l'une simplement par le nom d'*entendement*, et l'autre, par celui de *raison*.

En effet, Messieurs, si nous cherchons à nous rendre compte de la valeur de ce mot, pris dans son acception la plus générale et la

plus étendue, si nous réunissons sous une même conception les significations diverses qu'il prend dans le langage ordinaire et dans le langage philosophique, nous reconnaîtrons qu'il exprime l'ensemble ou la réunion de toutes nos facultés, en tant que nous les appliquons ou à nous assurer de la vérité, on à nous garantir de l'erreur, ou à régler notre conduite, soit dans les occasions difficiles, soit dans les circonstances communes et habituelles de la vie.

Or, si cette observation est vraie, si le mot *raison* n'exprime que la somme de nos facultés en action, comme le mot *entendement* désigne la somme de ces mêmes facultés *en puissance* (ainsi qu'on s'exprimait dans l'ancienne métaphysique), c'est-à-dire, comme constituant essentiellement la notion que nous avons de l'homme, et devant nécessairement se retrouver dans l'analyse de cette notion ; si, dis-je, tout cela est véritable, nous en verrrons sortir des conséquences d'une vérité non moins incontestable et d'une haute importance.

Et d'abord, cherchant quelles sont, dans la constitution physique et intellectuelle de l'homme, les causes probables d'erreur, je ferai voir que les conditions les plus favorables à l'exercice régulier de la raison se trouvent dans un juste équilibre de toutes les parties de l'organisation, dans une sorte d'activité moyenne de toutes ses facultés, et qui soit telle que l'action des unes ne soit pas comme effacée, et pour ainsi dire éteinte, par la prédominance et par l'activité exagérée de quelqu'une des autres.

Ensuite, l'examen de la nature et des effets du langage, considéré comme instrument de la pensée, nous aidera à reconnaître à quoi tiennent plus spécialement les services immenses que nous en retirons, et malheureusement aussi les illusions, souvent non moins étonnantes que déplorables, dont il a été et dont il est tous les jours la cause.

Car le *raisonnement*, qui n'est qu'une simple méthode, qu'un procédé purement technique, à l'aide duquel nous combinons les groupes d'idées que représentent les mots, ou les termes généraux, n'influe pas, la plupart du temps, au moins d'une manière directe, sur la composition de ces groupes, et ne nous montre point immédiatement si les éléments que nous y faisons entrer sont, ou non, ce qu'ils doivent être, pour que nos déductions soient légitimes, c'est-à-dire, conformes à la nature des choses et à la vérité. Et de là vient que le raisonnement n'est que trop souvent propre à servir l'erreur, et que, dans bien des cas, il fournit aux esprits faux, et aux hommes

de mauvaise foi, les armes qu'ils emploient quelquefois avec un funeste succès contre la raison elle-même (1).

Ainsi, Messieurs, au lieu de nous arrêter longuement sur la théorie du raisonnement, la seule logique que l'on ait, pendant des siècles, enseignée dans les écoles, et qui n'y produisit jamais que d'interminables disputes sur des questions ou absurdes, ou insignifiantes, je m'attacherai à faire voir comment, par la nature même de notre intelligence, nous ne pouvons trouver que dans l'évidence, dans la certitude, ou dans la probabilité, les fondements ou les motifs de toute croyance ou de toute opinion raisonnable. Car, si la raison n'est, comme je viens de le dire, que la somme de nos facultés, il s'ensuit nécessairement que, proposer à un homme de renoncer à sa raison pour mieux concevoir de certaines vérités auxquelles sa raison ne pourrait atteindre, c'est comme l'a dit le sage Locke, lui proposer de se crever les yeux pour mieux distinguer, à l'aide du télescope, certains objets inaccessibles à sa vue.

Mais, Messieurs, quoiqu'il soit vrai de dire que la raison de chaque homme consiste essentiellement dans l'emploi régulier de toutes ses facultés, il est néanmoins facile de comprendre que le succès dépend, non-seulement du degré d'énergie et de perfection de ces facultés mêmes, mais aussi de la nature des circonstances particulières et générales au milieu desquelles l'individu se trouve placé. Assurément, avec une somme donnée de talents et de moyens naturels de tout genre, on obtiendra des résultats entièrement différents, si celui qui en est doué se trouve citoyen d'Athènes, ou de Lacédémone, né à Paris ou à Constantinople, au XII^e^ ou au XVIII^e^ siècle ; et il en sera de même pour un grand nombre de circonstances, ou de conditions, de temps, de lieu, d'éducation ou de situation personnelle dont la différence serait beaucoup moins marquée.

D'un autre côté, il n'est pas moins évident que ce parfait équilibre de toutes les parties de l'organisation, cette proportion exacte dans l'activité de toutes les facultés intellectuelles, que j'ai indiquées précédemment, comme la condition de l'exercice le plus régulier de la raison, n'est qu'une conception de l'esprit qui se forme ainsi à lui-même un type purement idéal auquel nul individu

(1) C'est ce genre d'abus, malheureusement trop commun, que notre inimitable Molière a signalé, avec sa vigueur et sa justesse accoutumées, dans ces deux vers de la comédie des *Femmes savantes :*

Raisonner, est l'emploi de toute ma maison,
Et le *raisonnement* en bannit la *raison*.

existant ne ressemble et ne peut ressembler, en sorte que l'aptitude à saisir, à connaître et à découvrir les vérités de tout genre, ne varie pas moins d'un individu à l'autre par la diversité des degrés de force et de proportion des facultés, que par la diversité des circonstances au milieu desquelles s'exercent ces mêmes facultés.

De là, Messieurs, nous pouvons, ce me semble, conclure que la raison, en général, c'est-à-dire, l'appréciation exacte et la connaissance du vrai sur tous les objets accessibles à l'esprit humain, non seulement ne peut pas être le privilège d'aucun individu, mais n'appartient même à aucune réunion, à aucune génération d'hommes. Car la vérité en soi, c'est tout ce qui est, c'est l'ordre constant et invariable auquel la suprême sagesse a voulu assujettir toutes les existences. Dieu seul donc peut connaître l'immensité et la perfection absolue de ce qui n'a de limites, ni dans le temps, ni dans l'espace, parce que c'est l'œuvre de sa toute-puissance. Ce qu'il peut être donné à l'homme d'en apercevoir (je suppose, par exemple, réunies dans un seul entendement toutes les vérités que l'intelligence de l'espèce entière pourrait accumuler pendant un nombre infini de siècles), tout cela, dis-je, ne sera jamais qu'un infiniment petit, en comparaison de ce qui doit demeurer éternellement caché à une créature aussi faible et aussi bornée que l'homme. Cependant c'est cette partie infiniment petite du grand tout qu'il est appelé, par sa nature, à scruter et à explorer sans cesse ; c'est là le champ de sa perfectibilité indéfinie, dans lequel une impulsion irrésistible, celle de l'auteur même de son être, l'invite à s'avancer sans cesse, en lui offrant, pour but de ses progrès, la plus noble des perspectives, celle du bonheur et de la vertu.

Or, si la connaissance du vrai, dans les limites assignées à notre nature, est si importante au bien de l'humanité ; et si, d'une autre part, les moyens d'arriver à cette connaissance sont si inégalement et si diversement répartis ; en sorte que le concours, non-seulement d'un grand nombre d'individus, mais même de plusieurs générations, soit nécessaire pour constater un progrès réel dans cette route ; n'est-il pas évident que l'intérêt constant des sociétés humaines est qu'aucune force, aucune des ressources propres à assurer ce progrès, ne soient rendues inutiles, ou, ce qui serait plus funeste encore, ne soient employées à le retarder ? Car il ne dépend pas de nous d'arrêter ou de suspendre, à notre gré, l'usage de nos facultés ; bien ou mal, il faut toujours que nous nous en servions ; et c'est pour cela qu'il nous importe si fort d'apprendre à

nous en bien servir; c'est pour cela qu'après le malheur de faire un mauvais emploi de nos moyens propres, ce qu'il peut y avoir de plus fâcheux pour nous, c'est que ceux avec qui nous avons des rapports plus ou moins directs, de supériorité ou d'infériorité, de famille ou de simple voisinage, fassent un mauvais usage de leur raison, de leurs facultés.

En effet, l'homme n'étant pas moins une créature sociable qu'une créature raisonnable, et ne devant peut-être sa raison qu'à son instinct de sociabilité, il s'ensuit que les membres d'une même société sont, en quelque sorte, solidaires les uns pour les autres sous le rapport de la raison comme sous celui du bonheur.

Dès lors, Messieurs, que penser des prétentions orgueilleuses de quelques personnes qui veulent que l'instruction soit le privilège exclusif de certaines classes, de certaines professions ; qui, condamnant l'immense majorité de leurs semblables à une abjecte ignorance, croient, comme dit l'Écriture, être seuls des hommes, et qu'avec eux doit périr la sagesse du monde (1) ? Insensés, qui ne voient pas que rejeter ainsi le plus grand nombre des chances de perfectionnement qu'offre la masse des individus quand tous sont appelés à s'instruire autant que le permettent les talents et la situation personnelle de chacun d'eux, c'est dégrader, en effet, l'intelligence même de ces classes privilégiées, pour lesquelles ils affectent une si injuste prédilection (2).

A présent, Messieurs, nous avons, ce me semble, une notion assez claire de ce que c'est que la philosophie, au moins celle qui sera enseignée ici. Nous pouvons la définir en peu de mots, la science qui nous apprend à reconnaître de quelles facultés se composent notre entendement ou notre raison, et à les diriger de la manière la plus conforme à notre bonheur et à celui de nos semblables.

(1) *Ergo vos estis soli homines, et vobiscum morietur sapientia?*
(Lib. *Job*, c. 12, v. 2.)

(2) On est presque honteux de s'arrêter à combattre de misérables sophismes, qui heureusement sont aujourd'hui repoussés avec indignation par tout ce qu'il y a d'hommes sensés chez tous les peuples civilisés de l'Europe. Il est bien reconnu de nos jours que la société tout entière a le plus grand intérêt à ce que chacun de ses membres soit aussi instruit, aussi éclairé qu'il peut l'être, et que, par conséquent, le premier devoir des gouvernements est de s'appliquer à répandre et à propager l'instruction dans toutes les classes, par tous les moyens qui sont en leur pouvoir.

Or, nous venons de voir que, dans toute cette étude, notre travail se borne presque entièrement à observer, à constater et à coordonner les faits, tels que la nature nous les présente incessamment, soit en nous-mêmes, soit hors de nous. Ensuite, notre bonheur consiste essentiellement à conformer, le plus qu'il est possible, nos désirs, nos volontés et nos actions à cette même nature, qui sera toujours ce qu'elle est, et qui certes ne changera pas, parce que nous l'aurons mal observée ou mal connue.

Placée dans les régions supérieures du vaste domaine des arts et des sciences, la philosophie de l'esprit humain, comme un foyer de pure lumière, en éclaire toutes les routes ; pénètre pour ainsi dire, dans tous les sentiers par lesquels elles communiquent les unes avec les autres, et guide quelquefois à leur insu, ceux mêmes qui les parcourent avec le plus de succès. Elle préside à toutes nos déterminations réfléchies ; il nous est impossible de rien penser, de rien juger, de rien connaître, que par son secours.

Et par là, Messieurs, vous voyez ce qu'on veut dire quand on parle de la philosophie d'un art ou d'une science ; quand on dit, d'un savant, d'un artiste, d'un homme d'État, qu'ils sont philosophes. C'est que, dans le nombre des propositions singulières dont se compose une science, ou des procédés particuliers que comporte la pratique d'un art ou l'exercice d'une profession, il en est plusieurs qui s'éloignent trop des principes fondamentaux, pris directement dans la nature humaine, pour que leur liaison, ou leur défaut de liaison avec ces principes (c'est-à-dire les causes de leur vérité ou de leur fausseté), n'échappent pas à celui qui fait usage de ces propositions ou de ces procédés, s'il ne prend pas un soin continuel de les éprouver, pour ainsi dire, à cette pierre de touche. Or, lorsque, dans les écrits d'un savant, dans les compositions d'un poète ou d'un peintre, dans les règlements d'un administrateur, on remarque un sentiment exact de ce qui est conforme à la nature des hommes et des choses, une constance assidue à l'étudier et à s'en rapprocher, on dit de chacun d'eux qu'il est philosophe dans sa profession.

Au contraire, le magistrat qui, méconnaissant les vrais principes des lois, le but et la cause de leur autorité sacrée, croit pouvoir, sans crime, les interpréter au gré de ses passions, ou de celles des hommes puissants auxquels il a voué une servile obéissance ; le chef militaire qui, épris du vain renom des conquérants, sacrifie sans pitié, comme sans remords, à sa puérile et féroce vanité, le plus pur sang des défenseurs de la patrie ; le simple citoyen qui,

avide de crédit et de richesses, s'agite sans cesse dans de ténébreuses intrigues, corrompt et pervertit, autant qu'il le peut, par de lâches flatteries, les dépositaires de la puissance et de la fortune publiques, pour en obtenir d'injustes faveurs; tout homme, en un mot, qui, par orgueil, par cupidité, par ignorance, ou par préjugé, adopte des opinions ou un système de conduite contraires à l'intérêt général de la société, manque également de raison et de philosophie, et s'expose, s'il est appelé à une profession ou à des fonctions de quelque importance, à devenir d'autant plus criminel, qu'il aura moins exercé sa raison, qu'il sera moins philosophe.

Toutefois, Messieurs, ce ne sont pas les hommes élevés en dignité, mais abusés ou endurcis par leurs passions égoïstes, que la philosophie peut espérer de rendre meilleurs et plus éclairés; ils ne veulent pas, ils ne peuvent pas l'être : et heureusement aussi, ce n'est pas eux qu'il importe le plus d'éclairer et de convaincre. Platon disait qu'il n'y aurait de bonheur pour les peuples, que quand les rois seraient philosophes, ou quand les philosophes seraient rois. Cette maxime, répétée depuis avec une sorte de complaisance par d'autres écrivains, n'en est pour cela ni plus exacte ni plus vraie, à moins qu'on n'ajoute que les rois, ou les dépositaires de l'autorité, quels qu'ils soient, ne seront philosophes qu'autant qu'il y aura de la raison et de la philosophie dans les peuples eux-mêmes Je vais expliquer ma pensée.

Toute nation, parvenue à un certain degré de puissance et de civilisation (ce qui suppose déjà une somme assez grande de vertus, de lumières et de sages habitudes répandues dans son sein), peut se diviser en trois classes distinctes : celle des hommes riches et puissants, qui est toujours la moins nombreuse; celle des hommes qui jouissent, en travaillant, de quelque aisance et de quelque loisir, ordinairement beaucoup plus nombreuse que la première; enfin celle des hommes qui ne vivent que d'un travail plus ou moins pénible ou assidu, et celle-là est toujours de beaucoup supérieure par le nombre aux deux autres classes prises ensemble.

Or, je dis qu'il n'y a de raison et d'instruction dans la première et dans la troisième classe, chacune suivant son degré d'aptitude à les recevoir, qu'à proportion de ce qu'il y en a dans la seconde. Celle-ci, composée d'hommes qui ne sont ni riches ni puissants, ni pauvres ni dépendants, a le plus grand intérêt à ce que la première ne soit pas trop oppressive, ni la troisième trop malheureuse. Le despotisme ou l'anarchie dans le gouvernement menacent également son existence; et par conséquent il n'y a pour elle de sécurité

et de sûreté que dans le règne des lois. Sa force, presque toute morale et intellectuelle, s'accroît précisément de ce qu'elle communique de raison et de lumière aux deux autres classes. Aussi compte-t-elle pour auxiliaires, au moment du danger, tout ce qu'il y a dans celles-ci de cœurs droits et d'esprits généreux, tandis que ses rangs sont désertés par ceux de ses défenseurs naturels dont les préjugés ou les passions ont altéré le jugement. Car je ne prétends pas que l'on soit nécessairement sage et raisonnable, parce qu'on se trouve placé par le sort dans la classe moyenne de la société; mais on peut dire, ce me semble, avec vérité, qu'il y a déjà de la raison et une sorte de philosophie à s'y trouver bien, et à ne pas désirer d'en sortir.

C'est donc au sein de cette classe intermédiaire que le philosophe doit chercher à répandre d'utiles vérités; c'est là que, par la nature même des choses, tout est disposé d'avance pour qu'elles rencontrent le moins d'obstacles. Là se trouvent en effet, avec les heureuses habitudes du travail et de la modération, un loisir suffisant pour la culture de l'intelligence, un sentiment plus vif, et un besoin plus impérieux de l'estime des autres hommes; là enfin les passions égoïstes de toute espèce sont plus généralement contenues, et les dispositions généreuses plus constamment encouragées par l'expression franche de l'éloge ou du blâme, résultat naturel et nécessaire de l'égalité. Aussi est-ce dans le moyen ordre des citoyens que se forme et s'accroît cette puissance que les grands de la terre affectent en vain de méconnaître ou de dédaigner, cette opinion publique, d'autant plus irrésistible qu'elle est plus conforme aux véritables intérêts de la société, et qui finit, à la longue, par triompher de toutes les résistances qu'on lui oppose.

Ces réflexions, Messieurs, ont pour but de justifier le choix des sujets que je me propose de traiter plus spécialement dans la seconde partie de ces leçons.

Ainsi donc, après que j'aurai essayé de tracer la marche qu'a suivie l'esprit humain dans l'acquisition de ses connaissances les plus incontestables, dans la découverte des vérités scientifiques les plus importantes; et après avoir déduit de la comparaison des procédés divers qu'il a employés suivant la nature des objets les principes généraux qui peuvent le diriger plus sûrement dans ses recherches, il m'a semblé que je devais prendre pour objet spécial d'application de ces principes les genres de connaissances qui ont le plus d'intérêt et d'utilité pour tous les hommes qui, destinés à

exercer des professions libérales, doivent avoir un jour le plus d'influence sur les opinions et les sentiments du reste des citoyens. Par conséquent la morale, qui nous montre quelle est dans la nature même de notre être la source de nos droits naturels, et la cause des devoirs non moins sacrés qui nous sont imposés, la science sociale, ou politique, complément nécessaire de la science morale, puisqu'elle nous découvre les principes fondamentaux des lois et du gouvernement, et les causes les plus certaines de la prospérité ou du malheur des États; enfin l'économie politique qui, en nous dévoilant le jeu des ressorts matériels, s'il faut ainsi dire, des sociétés, qui, en nous apprenant de quelle manière sont incessamment partagés, détruits et reproduits, accrus ou diminués, ces moyens de subsistance et de jouissance, fruits du travail et de l'industrie de l'homme, nous met à même d'apprécier les rapports nombreux et divers qui existent entre cet ordre de phénomènes et ceux dont s'occupent la morale et la politique : tels seront les sujets sur lesquels je me propose d'arrêter votre attention. Je n'ai pas besoin d'ajouter que je me borne à présenter les vérités les plus générales et les mieux constatées dont se composent ces sciences, et à les considérer uniquement sous le point de vue par lequel elles se rattachent plus particulièrement à l'objet de ce cours.

En dernier résultat, Messieurs : étude de l'entendement ou analyse des facultés de l'âme; culture de la raison ou application de ces mêmes facultés à la recherche des vérités de toute espèce et à la conduite de la vie; c'est en cela, comme je l'ai déjà dit, que consiste, suivant moi, toute la philosophie; et je crois pouvoir ajouter qu'elle n'a jamais été ni pu être autre chose. Ceci du moins suffit déjà pour nous faire comprendre comment elle préside à toutes nos connaissances, à toutes nos déterminations; et par là s'explique aussi, jusqu'à un certain point, l'étrange destinée qu'elle a eue de tout temps parmi les hommes.

Car qui ne sait que, depuis que le nom de philosophie a été connu dans le monde, ceux qui le prirent, ou à qui leurs contemporains crurent devoir le donner, ont presque toujours été en butte aux plus violentes persécutions? Pythagore et ses disciples furent poursuivis, par le fer et par le feu, dans toute cette partie de l'Italie qu'on nommait la Grande Grèce; Socrate a été condamné, dans Athènes, à boire la ciguë; et, de nos jours, Bailly et Malesherbes teignirent de leur sang les échafauds de la Terreur. Les époques intermédiaires entre ces termes extrêmes pourraient offrir une infinité d'exemples pareils; et les intervalles de paix pour les philo-

sophes ont été ceux où leurs ennemis se sont bornés à n'employer contre eux que l'outrage et la calomnie.

Mais faut-il en être surpris? Si la raison, la justice et la vérité sont les puissances tutélaires du bonheur des sociétés, elles sont souvent forcées de combattre les passions les plus énergiques des individus; elles doivent se trouver en opposition avec les intérêts privés, toutes les fois que ceux-ci tendent à se satisfaire aux dépens de l'intérêt général. Ainsi, à côté des philosophes, défenseurs de la vérité, s'élèvent toujours et se coalisent contre eux tous ceux à qui l'erreur peut être utile.

Un instinct secret leur révèle très-promptement l'espèce de tactique qui convient à leurs desseins. Sans doute ils se garderont bien de repousser et de combattre la justice et la raison sous leurs noms véritables, ce serait révolter contre soi le plus grand nombre des hommes simples et confiants qu'ils espèrent de séduire : mais ils s'empareront des mots pour en altérer et en dénaturer les idées, au gré de leurs passions. Ils auront sans cesse à la bouche les noms de bien public, de religion, de morale; mais ce sera un bien public, dont eux seuls prétendront connaître le secret; une religion, dont eux seuls auront sondé les ineffables profondeurs; une morale, uniquement faite pour eux; en un mot, ils seront exclusifs en tout. Et il faut bien qu'ils le soient, car, s'ils n'entendaient sous le nom de bien public que ce qui est réellement utile et avantageux à tous les membres de la société, sous celui de religion, que la pratique de toutes les vertus, l'habitude des sentiments d'indulgence et de bienveillance réciproques; si leur morale enfin était seulement de la justice; alors que deviendraient ces privilèges que réclame leur orgueil? Alors ne comprendraient-ils pas que la société ne doit confier ses pouvoirs qu'aux citoyens sur le désintéressement et le dévouement absolu de qui elle peut compter, car elle ne peut les leur confier que dans son intérêt, et non pas dans le leur? alors, enfin, ne comprendraient-ils pas que les honneurs et les récompenses dont la société dispose ne doivent être que le prix des services qu'on lui rend?

Ces vérités, Messieurs, sont si simples, si évidentes, que, pour en faire perdre la trace aux hommes, il ne suffisait pas d'altérer et d'obscurcir les notions primitives qui leur servent de base; il fallait encore imputer à ceux qui les premiers les ont proclamées, à ceux qui dans tous les temps les ont défendues, le coupable projet de les détruire; et c'est ce que les sophistes n'ont jamais manqué de faire. Anytus et Mélitus accusèrent Socrate de corrompre la

jeunesse, de ne point reconnaître les dieux qu'Athènes reconnaissait, et d'introduire des divinités nouvelles. Quel est le langage des Anytus et des Mélitus de nos jours? Une philosophie orgueilleuse, disent-ils, osant soumettre à son examen des doctrines consacrées par le respect et par l'approbation des siècles, tend incessamment à effacer dans le cœur des hommes toute idée de morale et de religion; et, relâchant ainsi tous les liens de la société, la menace d'une entière dissolution. Voilà ce qu'on trouve reproduit sous toutes les formes, dans une foule d'écrits; voilà ce qu'affectent de répéter sans cesse une foule d'hommes ou trompeurs ou trompés.

Mais je le demande à tout homme de bonne foi : qui faut-il accuser d'un insupportable orgueil? celui qui, se défiant de sa raison et de son intelligence, craignant de se laisser imprudemment séduire par toutes les causes d'illusion et d'erreur dont il est sans cesse environné, doute, observe, examine, avant que de donner son assentiment; ou celui qui, plein de confiance dans ses propres lumières, donne les opinions qu'il a adoptées pour autant d'oracles irrévocables, s'indigne du moindre doute, et s'irrite de la seule pensée qu'on ose les examiner (1)?

D'un autre côté, parce que des usages, des institutions et des doctrines qui se sont établis il y a plusieurs siècles, furent alors appuyés de l'approbation et de la vénération des peuples, ce fait peut-il suffire pour leur donner le caractère d'une utilité et d'une vérité incontestables? Dans l'ordre du temps et de l'expérience, comme l'a très-bien dit Bacon, c'est nous qui sommes les anciens des générations qui nous ont précédés. Il leur a manqué l'élément le plus précieux et le plus indispensable pour une juste appréciation des institutions et des opinions qu'ils adoptaient, je veux dire, une longue expérience de leurs conséquences heureuses ou funestes, de leurs bons ou de leurs mauvais effets.

Enfin, Messieurs, je dirai à ces hypocrites déclamateurs, qui affectent de montrer une sollicitude si jalouse pour la religion et pour la morale, qu'ils ne savent pas assez combien elles ont de profondes racines dans le cœur de l'homme. Certes, le danger dont ils feignent de s'effrayer ne saurait naître des spéculations hasardées de quelques individus sans crédit, sans pouvoir dans le monde, et

(1) Nostra, inquies, sola vera sunt. Certe sola, si vera : plura enim vera discrepantia esse non possunt. Utrum igitur nos impudentes, qui labi nolumus, an illi arrogantes, qui sibi persuaserint scire se solos omnia?

(Cic., *Academ.*, II, 36).

dont les assertions, plus ou moins téméraires, ont toujours pu être discutées avec la plus entière liberté, combattues avec toutes les ressources de la dialectique et de l'éloquence. Mais supposez que les corps puissants et accrédités, secondés de toute la force des gouvernements et de toute l'autorité des croyances religieuses, disposant, d'une part, de tous les moyens de séduction, richesses, honneurs, dignités, et, de l'autre, s'environnant de l'appareil des supplices, appelant à leur aide les terreurs des consciences abusées et la sanction d'une autorité sacrée, ne se servissent d'un pouvoir aussi effrayant que pour répandre dans la société des levains de haines et de défiance réciproques, pour provoquer les hommes à l'espionnage, à la délation, à tous les genres de bassesses et de perfidie; sans doute c'est alors que l'on pourrait craindre qu'enfin les idées de Dieu et de la vertu ne vinssent à s'effacer dans tous les cœurs.

Et pourtant, cette horrible épreuve, le genre humain l'a subie : pendant plus de six siècles le règne des inquisiteurs pour la foi s'est étendu sur d'immenses territoires : leurs affreux tribunaux, approuvés par les décrets des papes, soutenus de toute la puissance des rois d'Espagne et de Portugal, ont couvert de bûchers et d'échafauds les vastes possessions de ces monarques dans les deux mondes; jeunesse, innocence, talents éminents, vertus sublimes, tout ce qui peut embellir ou consoler la terre, et mériter du ciel même un regard d'indulgence et de bonté, fut livré sans pitié à leur fureur implacable!... Mais si cette institution monstrueuse, qui, par une dérision impie, s'arroge le nom de *sainte*, est parvenue, partout où elle a pu s'établir, à comprimer l'essor de la pensée, à arrêter le progrès des sciences et des arts, à faire rétrograder les peuples vers la barbarie, du moins n'a-t-elle pu entièrement étouffer en eux le sentiment moral. Elle l'a retrouvé plus d'une fois jusque dans ses suppôts et dans ses agents, qu'elle fut réduite à punir d'un moment d'hésitation dans le crime. Tant il est vrai que ce sentiment sacré est inséparable de la nature humaine, et qu'il est indestructible comme elle (1)!

(1) Voyez l'*Histoire critique de l'Inquisition d'Espagne,* par M. Llorente (4 vol. in-8. Paris, 1818). En déroulant à nos yeux ces annales de la perversité humaine, cette suite épouvantable d'attentats contre les peuples, contre les rois et contre Dieu lui-même; en recueillant tant de faits propres à jeter un nouveau jour sur l'histoire et tant de documents authentiques, que lui seul était à même de se procurer, le savant et respectable auteur de cet ouvrage peut se glorifier d'avoir bien

Vous le voyez, Messieurs, il ne faut qu'observer quels furent partout et dans tous les temps les ennemis de la philosophie, quel genre de succès ils ont toujours ambitionnés, et trop souvent obtenus dans le monde, pour reconnaître avec évidence de quel côté se trouvent la justice et la vérité.

Au reste, je ne prétends point nier que des doctrines, ou fausses ou dangereuses, n'aient été quelquefois proposées ou soutenues même par les plus célèbres d'entre les philosophes ; mais que faut-il conclure de là? Certes, ce n'est pas sous ce rapport qu'ils méritèrent le nom dont leur siècle et la postérité les ont honorés. Sans doute, l'homme est sujet à se tromper; et le plus souvent il n'arrive à la connaissance du vrai qu'après avoir parcouru un long cercle d'erreurs ; mais enfin il n'y a que celui qui découvre des vérités utiles à qui l'on doive donner le nom de philosophe, il ne l'est qu'en cela, et à cause de cela. Celui qui trompe les autres parce qu'il est trompé lui-même mérite indulgence et compassion; car il ne fait que subir ainsi le sort commun de l'humanité. Celui qui trompe sciemment et par un motif d'intérêt quelconque est à la fois vil et criminel; c'est au mépris et à l'indignation publique à le flétrir, si son délit n'est pas de ceux que les lois puissent atteindre; mais assurément ni l'un ni l'autre ne sont philosophes, parce qu'ils trompent, soit à dessein, soit sans le vouloir.

mérité de l'humanité tout entière. Rien ne sera plus propre à éclairer les peuples sur le danger de laisser entre les mains des ministres du culte la moindre portion de l'autorité civile. L'histoire des conciles, celle des papes, celle de l'Église depuis l'établissement du christianisme, confirment de toutes parts cette vérité, et nous montrent à chaque page l'union des deux puissances comme le fléau le plus destructeur qui jamais ait désolé le monde. Tout homme impartial, et capable de la moindre réflexion, doit être désormais bien convaincu qu'il ne pourra exister de paix, de sécurité et de véritable morale chez les peuples chrétiens, que quand ils seront revenus sur ce point à la pureté de la doctrine évangélique; car Jésus-Christ l'a dit lui-même : MON ROYAUME N'EST PAS DE CE MONDE; et c'est la différence essentielle qu'il semble avoir voulu établir entre la loi nouvelle et la loi ancienne. C'est parce que le despotisme atroce, le fanatisme sanguinaire des prêtres chez les Juifs ne cessa d'attirer sur cette nation, pendant une longue suite de siècles, des calamités sans nombre et sans mesure, que le divin fondateur de notre religion prescrivit expressément à ses disciples de demeurer étrangers à toute autorité séculière, à tout pouvoir temporel, et confirma sans cesse sa doctrine par son exemple. En un mot, il voulut qu'ils exerçassent dans le monde le pouvoir le plus durable et le plus irrésistible : celui des bienfaits et de la vertu; et il leur en fit une loi d'autant plus expresse, que, dans la nature humaine, telle que Dieu lui-même l'a faite, cette sorte de pouvoir est toujours inconciliable avec aucune autre.

J'en ai dit assez, Messieurs, sur un genre de controverse qui dure depuis tant de siècles, et qui doit durer autant que la lutte des intérêts individuels contre l'intérêt général. Aussi n'ai-je voulu que mettre les jeunes gens qui m'entendent à même de se faire une opinion raisonnable sur la cause des discussions, quelquefois si vives et si animées, dont ils ont sans cesse occasion d'être témoins, car je n'ai assurément ni l'espoir ni la prétention de convaincre les obstinés adversaires de la philosophie; et je n'ignore pas combien la raison est impuissante contre les passions.

Mais faut-il désespérer entièrement du triomphe de la vérité? Non, sans doute. Malgré les anomalies et les apparences stationnaires, ou même rétrogrades, qu'elle présente quelquefois, elle marche cependant; on la voit grandir par degrés et embrasser un plus vaste horizon. Aux rayons de sa pure lumière s'est dissipée insensiblement cette nuit profonde d'ignorance, de servitude et de superstition, qui, si longtemps, favorisa les crimes des tyrans et des imposteurs de toute espèce. Pour peu que l'on observe attentivement et sans prévention le mouvement des esprits depuis près d'un siècle chez tous les peuples civilisés de l'Europe, il est facile de reconnaître que partout il tend vers un ordre de choses plus conforme aux lumières de la raison perfectionnée. Partout on commence à sentir qu'une entière liberté dans la manifestation des opinions qui intéressent le bonheur de la société peut seule prévenir des illusions dangereuses ou les empêcher d'être durables; que la plus grande publicité donnée à tous les actes de la puissance publique peut seule offrir une garantie efficace contre les passions ou les erreurs de ceux à qui elle est confiée. Un sentiment plus sûr, plus général des devoirs de l'homme en société, est né de la connaissance plus explicite de ses droits; des idées de tolérance, plus conformes, au véritable esprit de la religion, réparent en beaucoup de lieux les maux causés par un fanatisme impie et cruel. En un mot, pourvu que des résistances aussi imprudentes que coupables, et dont les suites les plus funestes retomberaient infailliblement sur leurs auteurs, ne viennnent pas suspendre ce progrès, d'ailleurs inévitable, de la raison générale, tout nous fait prévoir, pour une époque qui ne saurait être très-éloignée, une amélioration sensible dans les destinées humaines. C'est là, Messieurs, que tendent tous les vœux de la philosophie; telles sont les nobles espérances qu'elle ose concevoir, et que tous ses travaux, tous ses efforts, aspirent à réaliser.

VI

FRAGMENTS PHILOSOPHIQUES.

Nous avons cru devoir donner ici quelques morceaux qui ne sont pas sans intérêt pour l'histoire des origines de l'éclectisme, des réflexions de Fr. THUROT sur l'ouvrage de Broussais, *de l'Irritation et de la Folie,* et deux extraits de son grand ouvrage, *de l'Entendement et de la Raison.*

§ 1.

Le chapitre XI de la première section de mon ouvrage (1) était imprimé depuis longtemps, lorsque j'ai eu l'occasion de lire l'ouvrage publié récemment par M. Broussais (2). Il paraît que ce savant et ingénieux médecin a vu avec quelque peine la direction donnée de nos jours à la philosophie par un certain nombre de jeunes écrivains qui ont peut-être en effet le tort de témoigner trop naïvement la haute admiration où ils sont d'eux-mêmes et celle qu'ils ont les uns pour les autres, que leur prose généralement trop poétique, et qui devient presque dithyrambique quand ils célèbrent les rares talents et les sublimes découvertes de leurs amis, le ton dédaigneux et presque méprisant avec lequel ils parlent, au contraire, des hommes qui ont le plus illustré et honoré le siècle précédent, lui ont donné un peu d'humeur, qu'enfin il trouve peu convenable l'orgueilleuse complaisance avec laquelle ils opposent leur *spiritualisme* ou leur *idéalisme* au matérialisme, ou, comme ils disent, au *sensualisme* de Locke, de Condillac, de Cabanis et plusieurs autres illustres écrivains français que les égards dus à leur âge et à leurs utiles et glorieux travaux auraient dû faire respecter davantage (3). M. Broussais démêle et signale avec beaucoup de sagacité la tendance de cet idéalisme ou de ce spiritualisme exagéré, et les illusions vraiment déplorables où il peut conduire ceux qui s'y livrent

(1) *De l'Entendement et de la Raison*, I, 148 et suiv.

(2) *De l'Irritation et de la Folie*, par F.-J.-V. Broussais. Paris, 1828, in-8°.

(3) Voyez l'*Essai sur l'histoire de la philosophie en France au* XIX^e^ *siècle*, par M. Ph. Damiron, 1 vol. in-8°, Paris, 1828.

avec tant d'ardeur et de confiance. Mais il me semble qu'en voulant ramener l'idéologie ou la psychologie (comme on dit aujourd'hui) à la physiologie, il n'a pas aussi bien réussi à établir la vérité de sa doctrine.

Il observe avec beaucoup de raison que les philosophes ne savent pas mieux que les anatomistes *comment* les phénomènes de conscience se produisent, mais il ne démontre pas, et ne peut pas démontrer, que ces phénomènes soient identiques avec ceux de l'organisation, car alors ce *comment*, qui de son aveu ne lui est pas plus connu qu'il ne l'est aux philosophes, cesserait d'être pour eux comme pour lui un mystère incompréhensible; alors en effet l'étude de l'homme n'offrirait plus deux ordres de faits distincts, mais un seul.

Les philosophes, dit M. Broussais (p. 128), entendent par le mot *conscience* la faculté que l'homme possède de s'observer lui-même, « *non pas d'observer l'extérieur de son corps,* car il ne peut le faire que par le secours de ses sens, *mais d'observer sa* pensée, etc.; » c'est là, ce me semble, qu'est l'erreur de notre estimable adversaire. Les philosophes croient, au contraire, qu'ils ne peuvent comme lui, *observer l'extérieur de leur corps*, et même tous les corps extérieurs, quels qu'ils soient, leurs parties, qualités, propriétés ou modifications quelconques, qu'à l'aide des faits de conscience auxquels l'action de ces corps sur les organes de leurs sens peut donner lieu. Ils croient que les animaux dont l'organisation se rapproche le plus de celle de l'homme sont à peu près dans le même cas, excepté qu'ils n'ont pas, comme nous, *conscience de leur conscience*, s'il est permis de s'exprimer ainsi, ce qui vient principalement de ce que n'ayant ni la faculté d'abstraire ni celle d'aucuns signes d'institution, ils ne peuvent avoir aucune idée réfléchie, et par conséquent faire aucune analyse. Les philosophes ne nient donc point l'influence du système nerveux et même de tout l'organisme sur la faculté de penser et sur la conscience, mais ils nient que l'on puisse faire voir l'identité des faits de l'organisation et des phénomènes de conscience, et par là ils se croient non-seulement autorisés, mais invinciblement forcés à reconnaître ces deux ordres de faits comme distincts l'un de l'autre.

Ils accordent aux physiologistes qu'ils ont fait voir quels mouvements organiques ont lieu pour produire les sensations, et quels états du cerveau déterminent des suites très-considérables d'idées, de sentiments, de pensées, etc. Mais ils leur diront : Avouez qu'il vous est impossible, non pas de démontrer, mais de comprendre

quelle connexion il peut y avoir entre ces organes, leurs formes, leurs dimensions, leurs mouvements, leurs influences réciproques, et la conscience qui vous manifeste une sensation, un sentiment de plaisir ou de peine, une idée de rapport, une perception, etc. Avouez que jamais vous ne pourriez deviner qu'aucun des faits de l'organisation qui vous sont le mieux connus peut être la condition d'existence d'un tel fait de conscience, ni qu'un tel fait de conscience eût jamais pu vous donner l'idée d'un tel état organique, avouez donc qu'il y a entre ces deux ordres de phénomènes un abîme infranchissable et que vous êtes, en définitive, obligés de les prendre chacun pour ce qu'ils sont. Mais, répond le physiologiste, avouez à votre tour, que, lorsque vous affirmez que ces faits de conscience sont ceux d'un principe, d'une substance, d'une entité, d'un être simple, c'est-à-dire qui n'a ni ne peut avoir de parties, et qui est par conséquent immatériel, c'est-à-dire entièrement différent de tout ce que vous connaissez et d'une nature tout à fait opposée à celle des êtres et des choses qu'il vous est donné de connaître, qui de plus est impérissable et immortel, quoiqu'il ait été créé dans un moment donné, car vous ne croyez pas avec Platon et d'autres philosophes anciens qu'il soit éternel *a parte ante*, mais seulement *a parte post* (comme on s'exprimait dans l'école), avouez, dis-je, que vous affirmez alors des choses que vous êtes fort loin de comprendre clairement et de savoir avec certitude. Aussi vos modernes éclectiques (puisque c'est là le nom qu'ils se donnent) sont-ils réduits à donner à ce principe, à cet être quel qu'il soit, le nom de *force*, qui ne signifie guère autre chose que pouvoir, puissance ou capacité, ce qui veut dire simplement que ces faits de conscience, qu'ils regardent comme leur domaine exclusif, sont apparemment possibles puisqu'ils existent. Cependant ils n'en persistent pas moins à donner à la science qu'ils professent le nom de *Psychologie*, et au procédé purement logique qu'ils y appliquent, et à l'aide duquel ils se vantent d'opérer tant de merveilles, le nom de *Méthode psychologique*, faisant par le seul emploi de ce terme une pétition de principe, puisqu'ils établissent ainsi en fait ce qui, de leur propre aveu, est en question. Ces récriminations, auxquelles on ne peut répondre qu'en observant qu'il y a des vérités de sentiments qui ne sont pas susceptibles ni d'une démonstration ni d'une réfutation purement logiques, ne changent rien d'ailleurs à la nature des deux sortes de faits que nous croyons avoir pleinement constatés. Il n'en reste pas moins vrai que les faits de conscience composent exclusivement toute notre intelligence et toute la certitude que nous avons de ce

qu'ils nous apprennent sur toutes les existences extérieures, y compris celle de notre propre corps, en sorte qu'il n'y a aucun homme au monde qui puiss econnaître quoi que ce soit, ou agir en vertu de sa connaissance, par quelque autre voie que celle-là, soit qu'il y réfléchisse ou qu'il ne le remarque pas. Le plus habile anatomiste ou physiologiste ne serait même qu'un bon préparateur de cours et d'expériences dans ces deux sciences, mais serait tout à fait incapable d'être un bon médecin, s'il n'avait pas donné quelque attention aux faits de conscience, et assurément M. Broussais lui-même n'aurait acquis ni la juste célébrité dont il jouit, ni le talent remarquable avec lequel il présente ses idées et ses observations, sur l'art difficile qu'il professe, s'il n'avait pas donné aux faits de conscience une attention sérieuse et suivie, et s'il n'en avait pas étudié la science dans les écrivains qui l'ont traitée avec le plus de succès.

M. Broussais peut donc avoir raison dans les objections qu'il fait contre quelques systèmes nouveaux de psychologie, que je connais trop peu pour en porter aucun jugement; je n'ai voulu ici que justifier ce que j'ai cru devoir dire, p. 153 du premier volume de cet ouvrage, des rapports qu'il y a entre la physiologie et l'idéologie. 1° Je crois, par les motifs que j'ai énoncés tout à l'heure, que les faits de conscience et les faits physiologiques sont deux ordres de phénomènes essentiellement distincts. 2° Les faits physiologiques nous sont connus par la classe des faits de conscience que j'ai désignés par le nom de *perceptions*, soit internes, soit externes. 3° Tout nous prouve que les faits physiologiques ont une influence constante sur les phénomènes de conscience, qu'ils en sont la condition nécessaire, et, réciproquement, que les faits de conscience ont une influence constante quelquefois très-marquée sur l'ensemble ou sur diverses parties de l'organisation. 4° L'idéologie ne peut être que fort incomplète, et même tout à fait fautive, si elle néglige de s'instruire, à l'école des physiologistes et des médecins, de toutes les anomalies que peuvent produire dans nos facultés intellectuelles certains états maladifs, et, en général, certains désordres de l'organisation bien connus et nettement caractérisés. 5° Réciproquement, la science du médecin et celle du physiologiste ne sauraient qu'être incomplètes et sujettes à beaucoup d'erreurs, s'ils négligent l'observation attentive des phénomènes de conscience ou l'étude de l'idéologie.

§ 2.

DAMIRON, *Essai sur l'histoire de la philosophie en France au* XIX^e^ *siècle.* 1 vol. in-8, Paris, 1828.

Nous rendons volontiers justice au talent, aux sentiments élevés, aux connaissances distinguées de ce jeune écrivain, quoique nous n'approuvions pas le ton tranchant et la partialité sans doute involontaire avec laquelle il lui arrive quelquefois de juger les vivants et les morts. Mais la division de son livre en trois écoles (*sensualiste*, *théologique* et *éclectique*) nous semble de tout point vicieuse. Nous avons dit dans une note (1) une partie des raisons qui auraient dû lui faire rejetter le mot *sensualiste :* nous ajouterons seulement, au sujet du mot *éclectique*, qui du moins est tout à fait inoffensif, qu'il a un sens tellement vague et indéterminé, qu'il ne peut réellement caractériser aucune école, ni aucun auteur; c'est ce que M. Damiron aurait pu voir lui-même, par ce qu'il a été obligé d'en dire, pages 195 et 196 de son livre. « L'éclectisme, dit-il, se trouve (aujourd'hui) *entre le sensualisme et la théologie.* » Voilà déjà une définition ou une indication passablement obscure, surtout si l'on considère que les notions attachées aux mots sensualisme et théologie n'ont été nulle part déterminées avec précision par cet auteur. Mais, lorsqu'il ajoute que « l'éclectisme est *par conséquent un spiritualisme rationnel* », en

(1) [Allusion à la note suivante, qui se lit au tome I^er^, p. 61, de l'*Entendement et de la Raison :* « Il serait difficile de dire à combien de déclamations puériles un simple vice de phraséologie dans les théories de Locke et de Condillac a donné lieu, depuis qu'il eut été remarqué par des gens qui étaient trop sensés pour en faire un si grand bruit. Il est arrivé de là que quelques écrivains de notre temps ont imaginé de désigner la doctrine de ces philosophes et de leurs plus illustres prédécesseurs par le mot *sensualisme*. Mais ce mot, qui n'est nullement français, a, de plus, l'inconvénient de ne pas exprimer ce qu'apparemment on a voulu lui faire signifier, c'est-à-dire une théorie fondée exclusivement sur le phénomène de la sensation. Cependant les femmes et les gens du monde, étrangers à ces sortes de spéculations, jugeant de la signification de ce terme par son analogie avec les mots *sensuel* et *sensualité*, s'imagineront sans doute que les auteurs qu'on appelle *sensualistes* ont composé des ouvrages obscènes ou licencieux, ou au moins des traités de gastronomie. Or, c'est un tort véritable que de donner occasion à de pareilles méprises. Il faut donc croire que ceux qui ont imaginé ce terme malencontreux n'en ont aperçu ni l'inconvenance, ni l'inconvénient; car la perversité de l'intention ne doit pas se présumer sans preuves.] »

vérité c'est bien là expliquer comme on dit, *obscurum per obscurius*.

Au fait, quelque sujet, d'art ou de science, qu'un écrivain veuille traiter, il ne peut guère l'entreprendre qu'après avoir acquis une connaissance plus ou moins étendue de ce que d'autres ont dit avant lui ; parmi les opinions que ses devanciers ont avancées sur ce sujet, les unes lui semblent vraies, et d'autres lui semblent fausses ; il est donc forcé d'admettre les premières et de rejeter les secondes. Or c'est en cela que consiste le véritable *éclectisme*, car ce mot n'a jamais signifié autre chose que ce que nous entendons par *choix* ou *préférence*, et c'est en effet le sens qu'on lui donna dans l'école d'Alexandrie, où il paraît avoir été employé d'abord. Il n'y a donc point d'écrivain ou de savant, en quelque genre que ce soit, à qui on ne puisse, sous ce rapport, appliquer le nom d'éclectique, et par conséquent ce nom ne peut réellement en caractériser aucun en particulier.

§ 3.

De l'Entendement et de la Raison, tome I, p. LV et suiv.

Il n'y a point de science qui ne doive le degré quelconque de perfection auquel elle est parvenue, à une époque donnée, aux travaux successifs des générations d'hommes qui s'en sont occupés dans les différentes contrées de la terre, toutes les fois qu'il y a eu des traditions ou des communications des unes aux autres. La philosophie est, à cet égard, comme tous les genres de connaissances qui nous ont été transmis par les Grecs et par les Romains, et qui ont été cultivés avec assiduité chez les différentes nations de l'Europe. Nous devons donc aux philosophes de l'antiquité, et à ceux des temps modernes qui ont écrit sur ce sujet, une sincère reconnaissance pour les vérités qu'ils nous ont fait connaître. Nous devons également avoir de l'indulgence pour les erreurs qu'ils nous semblent avoir mêlées à ces vérités, quand rien ne nous autorise à penser qu'ils avaient intention de dire autre chose que la vérité.

Mais chaque homme est si naturellement enclin à se croire supérieur aux autres, nous sommes si satisfaits de tout ce qui nous semble propre à justifier, sous quelque rapport, la bonne opinion que nous avons besoin d'avoir de nous-mêmes, que nous résistons difficilement à la tentation de parler avec une sorte de dédain de ceux qui nous semblent avoir commis quelque erreur sur les sujets dont nous nous occupons, ou qui paraissent n'avoir pas réussi

comme nous dans les recherches auxquelles nous nous appliquons. Il est pourtant vrai que cet entraînement de l'amour-propre, quelque naturel qu'il soit, a de graves inconvénients, et qu'il n'y a guère de mouvements dont nous devions nous défendre avec plus de soin, dans l'intérêt même de notre vanité.

Souvent, lorsqu'un système de philosophie s'est produit dans le monde avec quelque applaudissement, non-seulement son auteur affecte une sorte de mépris pour les opinions que l'on avait adoptées jusqu'à lui; mais les adeptes et les partisans de la doctrine nouvelle, tout fiers d'une prétendue victoire, à laquelle ils n'ont eu aucune part, s'efforcent de la compléter en décriant les opinions anciennes comme immorales et dangereuses. Ce procédé n'est ni sensé ni équitable. Condillac, qui n'a point eu un pareil sort, mérite pourtant quelque reproche pour le ton de supériorité qu'il prend à l'égard des philosophes, en général, qui n'ont pas su apercevoir ce qu'il croit avoir vu beaucoup mieux qu'eux. Il a été traité, dans ces derniers temps, avec moins de ménagement qu'il n'en avait eu pour ses devanciers, et par conséquent avec moins de justice. Locke, qui semble être entré le premier dans la route de l'observation, et qui surtout s'y est tenu le plus constamment, n'a point eu cette faiblesse peu digne d'un philosophe. Son livre est, encore à cet égard, un modèle fort bon à imiter.

Sans doute, on est quelquefois obligé de faire voir par quels motifs on regarde comme fausses ou comme inexactes des opinions généralement reçues, mais on peut toujours le faire sans employer des expressions qui puissent offenser ceux qui les ont avancées ou défendues, et surtout sans accuser leurs intentions. Au moins me suis-je appliqué, autant que je l'ai pu, à suivre cette règle. Si donc on trouve quelquefois mon langage trop affirmatif dans l'exposition que je fais de certaines idées qui semblent opposées à celles qui étaient plus généralement admises, je prie le lecteur de se rappeler que mon dessein n'a pas été de blâmer, et moins encore d'offenser ceux qui les admettent. On verra même que, dans bien des cas, l'opposition où je me trouve avec quelques écrivains fort distingués qui ont traité le même sujet, est plutôt dans les termes qu'elle n'est dans le fond de la doctrine.

Lorsque je dis, par exemple, qu'*il n'y a point d'idées complexes, d'idées générales,* etc., il est facile de voir que, donnant au mot *idée* une acception différente, à quelques égards, de celle qu'y ont attachée d'autres auteurs, ces façons de parler n'expriment que la conséquence nécessaire de ma manière de considérer les idées, sans qu'on

puisse en conclure que je blâme ceux qui ont employé les expressions *idées générales* ou *idées complexes*, puisqu'ils attachaient à ces expressions un sens différent de celui que j'y attache moi-même.

Je ne me suis point élevé à ces hautes spéculations métaphysiques sur l'absolu, l'infini, etc., qui, de notre temps, ont si fort occupé les philosophes allemands, et qui se sont introduites en France sous les auspices de plusieurs écrivains d'un talent distingué. J'avoue franchement qu'il s'y trouve beaucoup de choses qui sont au-dessus de mon intelligence, et qu'il y en a d'autres qu'on pouvait, ce me semble, exprimer dans un langage moins obscur ou moins scientifique, puisqu'elles sont très-anciennement connues. Les modernes imitateurs des Platoniciens et des Néoplatoniciens ne me semblent ni plus ni moins inintelligibles que leurs devanciers; il n'y a dans leur langage ni plus ni moins d'enthousiasme et de ce qu'on veut appeler aujourd'hui de la *poésie;* mais cette poésie est loin de valoir celle d'Homère ou de Sophocle, de Milton ou de Racine. On ne voit pas d'ailleurs que, dans le cours de tant de siècles, où des tentatives du même genre ont été renouvelées, à différentes époques, par des hommes de beaucoup de talent, et qui y avaient consacré leurs méditations assidues, il se soit fait un progrès véritable dans la route où ils étaient entrés.

Dans tous les genres, l'infini commence, pour l'homme, immédiatement au-delà de ce qu'il est parvenu à connaître. Mais son imagination, dont il est si fier, à l'aide de laquelle il se flatte d'opérer tant de merveilles, dans cet infini qu'il ne connaît pas, reste toujours, en effet, fort au-dessous ou en deçà des réalités dont il acquiert plus tard la connaissance. Le télescope et le microscope lui ont révélé, dans l'infini, en petitesse comme en grandeur, des dimensions réelles, qu'il était loin de soupçonner, et qui agrandissent merveilleusement à ses yeux la sphère de ces deux infinis (1). Cependant il n'y a aucun doute que de nouvelles découvertes pourront un jour lui manifester d'autres réalités, à la lumière desquelles il recon-

(1) Quels efforts d'imagination pourraient nous ouvrir des perspectives de l'infini, soit en grand, soit en petit, aussi vastes, aussi propres à confondre notre intelligence, que la double série des faits suivants, qui sont dus aux observations des astronomes et des naturalistes, aidés des meilleurs instruments d'optique que l'on ait pu construire jusqu'à présent ?

I. La distance du soleil à la terre peut être évaluée, en nombres ronds, à environ 35 millions de lieues communes de 25 au degré. Or, le double de cette distance, ou le grand diamètre de l'orbite que la terre décrit dans sa révolution annuelle autour du soleil (environ 70 millions de lieues), est une grandeur tout à

naîtra de plus en plus combien son imagination, dans ses élans les plus audacieux, est toujours loin d'atteindre même les limites de ce qu'il lui est possible de savoir avec certitude.

Je me suis donc appliqué, dans tout ce que j'ai écrit, sur le sujet que j'entreprenais de traiter, à me comprendre d'abord moi-même, c'est-à-dire à m'assurer que chacune des propositions que j'avançais était l'expression de quelque fait observé ou observable, ou l'expression de quelque conception de mon esprit, dont les termes

fait insensible ou inappréciable, si on le suppose vu de la plus brillante des étoiles fixes, qui serait apparemment la plus voisine de nous.

La distance d'une telle étoile doit être plus de 200,000 fois aussi considérable que celle du soleil à la terre, ou plus de 70,000 fois 100 millions de lieues.

Le volume du soleil étant 1,400,000 fois celui de la terre, le volume d'une étoile placée à une distance telle que son diamètre pût être vu seulement sous un angle d'une demi-seconde, devrait être 196,851,200,000 fois celui de la terre, ou 140,608 fois celui du soleil.

Cependant de tels corps lumineux sont répandus par groupes nombreux dans les espaces célestes. Ces groupes, composés de milliards d'étoiles, et d'un nombre peut-être non moins considérable de corps qui ont perdu leur lumière, sont appelées des *nébuleuses*, et les astronomes sont portés à croire que notre ciel étoilé tout entier, avec la voie lactée qui en fait partie, n'est qu'une nébuleuse, comme celles que l'on aperçoit, sous la forme de taches blanches, dans beaucoup d'endroits du ciel. Voilà l'idée de l'infini en grand, telle que la donnent les connaissances positives dues aux progrès de l'astronomie. Voyez l'*Exposition du système du monde*, par M. Laplace, p. 394 et suiv. de la 5e édit.

II. Pour l'infini en petit, considérons cette autre série de propositions :

Les meilleurs microscopes grossissent jusqu'à 1,000 ou 1,200 fois le diamètre des objets (voyez les *Annales des sciences naturelles*, par MM. Audouin. Ad. Brongniart et Dumas, t. III, pp. 365 et 366).

Ainsi, un objet qui n'aurait, dans le microscope, qu'un demi-millimètre de diamètre apparent, et qui y serait très-visible, n'aurait de diamètre réel que $\frac{1}{2000}$ de millimètre, si l'instrument grossissait seulement 1,000 fois, et la surface apparente de cet objet serait un million de fois plus grande que sa surface réelle.

M. Ad. Brongniart n'évalue le diamètre réel d'une granule spermatique du *cèdre du Liban*, qu'à $\frac{1}{700}$ de millimètre. Par conséquent, dans un millimètre carré il tiendrait 490,000 granules, inscrits chacun dans le carré de son diamètre; et dans un millimètre cube (à peu près la grosseur de la tête d'une épingle commune), il en tiendrait 343 millions, pareillement inscrits chacun dans le cube de son diamètre.

Enfin ces granules étant sphériques, si l'on voulait avoir le nombre absolu qui en serait compris dans le volume d'un millimètre cube, il faudrait augmenter le dernier nombre (343 millions), dans le rapport de 11 à 21, ce qui donnerait à peu près 523 millions de pareils corps. Quelles seront, après cela, les dimensions des molécules des substances matérielles solides, liquides ou gazeuses, dont chacun d'eux peut être composé?

pussent en dernière analyse se réduire à de pareils faits. J'ai tâché ensuite de me rendre, autant qu'il m'a été possible, intelligible pour toute personne qui consentirait à me lire avec quelque attention, et qui voudrait bien prendre le soin de ne donner aux mots dont je me sers que le sens que j'ai cru devoir y attacher, toutes les fois du moins que je lui paraîtrai avoir réussi à le déterminer avec quelque précision. Car il me semble que l'on ne peut, qu'à cette condition, s'assurer de la vérité ou de la fausseté de mes opinions, et se croire autorisé à les rejeter ou à les admettre.

Il s'en faut d'ailleurs beaucoup que je sois sûr de ne m'être pas trompé ; je regarde, au contraire, comme très-probable qu'il a pu m'échapper plus d'une erreur grave, dans un genre de questions depuis si longtemps controversées, et je suis prêt à les désavouer aussitôt qu'on me les montrera clairement, soit qu'on le fasse avec plus ou moins d'égards ou d'indulgence. Toutefois, comme j'ai tâché de ne fonder que sur des faits nombreux et précis les propositions de quelque importance que j'ai avancées, j'ai peut-être le droit d'espérer qu'on n'entreprendra de les contredire ou de les réfuter, qu'en y opposant d'autres faits aussi nombreux et aussi positifs, ou en me prouvant que j'ai mal observé, mal caractérisé ceux qui servent de base à mes raisonnements, ou enfin, en faisant voir que j'en ai tiré des conclusions qui n'en sortent pas nécessairement. Si donc on me combattait par des déclamations propres à exciter des préventions défavorables contre mes principes ou contre mes sentiments, par des inductions et des insinuations de nature à rendre suspectes ma doctrine et ma personne, j'avoue que c'est un genre d'attaque contre lequel un auteur n'a de ressource que dans l'équité et dans l'impartialité de ses lecteurs ; une sorte de malheur dont il ne peut se consoler que par le témoignage de sa conscience, et par la pensée que les torts véritables ne sont pas de son côté.

J'ignore si, d'après une nomenclature assez récente, je serai classé parmi les écrivains qu'on est convenu d'appeler *sensualistes*, ou si l'on croira pouvoir me placer au rang de ceux qu'on nomme *éclectiques*. Je crois pourtant avoir droit à cette dernière dénomination plus qu'à aucune autre, et ce n'est ni par orgueil ni par vanité. C'est qu'il n'y a, ce me semble, aucun homme exerçant un métier, un art, ou une profession quelconque, qui puisse s'empêcher d'être éclectique, c'est-à-dire de choisir, entre les moyens et les procédés que comporte l'exercice de sa profession, ceux qui lui paraissent avoir le plus d'avantages ou le moins d'inconvénients. Partager ou classer, comme on l'a fait, les philosophes en sensua-

listes, théologiens et éclectiques, c'est à peu près comme si l'on divisait les plantes en arbres, en agames ou en cryptogames, et en végétaux : division tout à fait vicieuse, puisque l'un de ses membres comprendrait la totalité du sujet divisé. La vérité est que j'ai adopté les opinions de tous les philosophes anciens ou modernes qui, à ma connaissance, ont le mieux observé ou décrit les phénomènes de l'intelligence humaine, parce qu'il m'a semblé, qu'en général, ils n'avaient fait ou voulu faire que ce que j'entreprenais de faire moi-même.

Aussi, comme l'indiquent les paroles de Cicéron que j'ai prises pour épigraphe, ai-je moins prétendu dire des choses neuves que des choses vraies. Quant aux opinions qui pourraient m'être propres, ce sont précisément celles qui m'inspirent le moins de confiance, jusqu'à ce qu'elles aient obtenu l'assentiment des véritables juges en ces matières. Je n'ai pas besoin de dire que je ne les aurais pas avancées si je ne les avais pas crues véritables, et ce n'est qu'à ce titre que je puis désirer qu'elles soient adoptées. Enfin, je puis affirmer avec vérité, qu'à l'exemple de tous ceux qui ont l'ambition de se rendre utiles au public et le désir d'en être approuvés, j'aurais fort souhaité de faire plus et mieux que je ne pouvais.

§ 4.

De l'Entendement et de la Raison, tome I^er^, p. 318 et suiv.

Un autre abus du langage, qui a eu, particulièrement dans ces derniers temps, de fort graves inconvénients, c'est le penchant qu'ont quelquefois ceux qui s'occupent de questions de métaphysique ou de philosophie, à imaginer des expressions nouvelles, des termes tout à fait inusités pour exprimer des phénomènes qui ont été observés et constatés dès longtemps, et qu'ils semblent ainsi présenter comme le résultat d'observations qui leur sont propres, bien qu'ils n'aient fait que les envisager sous un point de vue particulier. Par exemple, un homme doué d'une force de tête remarquable, possédant des connaissances variées et une érudition étendue dans l'histoire de la philosophie, considère que les conditions de temps et d'espace se joignent nécessairement à toutes les idées que nous avons des objets extérieurs et de leurs qualités ; il imagine de regarder ces conditions comme des connaissances *à priori*, comme des *formes* primitives et originales de notre sensibilité, dont

elle est douée antérieurement à toute expérience, et, pour cela, il l'appelle *sensibilité pure*. Il borne l'acception du mot *entendement* à la seule faculté de *concevoir*, c'est-à-dire, de former ou de comprendre les propositions qui se font à l'aide des termes généraux dont se composent les langues. Il croit pouvoir réduire à quatre classes générales, divisées chacune en trois classes subordonnées, toutes les sortes de propositions ou de jugements qu'il est possible de faire ; et ces diverses classes sont encore considérées par lui comme autant de *formes primitives* et originales de l'entendement, qui y existent antérieurement à toute expérience, et qu'il appelle *catégories, ou conceptions pures de l'entendement pur*. Il lui plaît d'entendre par le mot *raison*, uniquement la faculté de généraliser considérée dans son plus haut degré, la tendance de notre esprit à ramener le plus qu'il lui est possible à l'unité les objets ou les sujets de ses contemplations. En conséquence il donne, à cette dernière faculté, considérée avant toute expérience, c'est-à dire antérieurement à tout emploi que l'homme en peut faire, le nom de *raison pure*. Enfin, comme il appelle *transcendentales* toutes les connaissances qu'il suppose exister ainsi *à priori* dans la sensibilité, dans l'entendement et dans la raison, il donne à sa doctrine le nom de *philosophie transcendentale*.

Je ne parle point de plusieurs autres dénominations, également arbitraires ; car je n'ai le dessein, ni d'exposer, ni de discuter ce système. Je conviendrai même que Kant (1), qui en est l'auteur, a traité quelques-unes des questions les plus difficiles de la métaphysique avec une sagacité peu commune, qu'il a donné occasion à plusieurs écrivains distingués d'en considérer d'autres avec plus d'attention qu'on ne le faisait ordinairement, et que, sous plusieurs rapports, ses ouvrages ont pu avoir une influence avantageuse. Ce que je veux faire remarquer ici, c'est uniquement l'effet qu'a produit ce grand nombre de termes empruntés à la scholastique ou à la langue grecque, auxquels il a donné des acceptions exclusivement adaptées à sa manière de considérer ce sujet.

Premièrement donc, le livre où cette doctrine est exposée paraissant au milieu d'un pays où l'on trouve plus que dans aucune autre contrée de l'Europe des hommes que les habitudes d'une vie stu-

(1) Emmanuel Kant, professeur de philosophie à Kœnigsberg, a publié un très-grand nombre d'écrits sur presque toutes les parties des connaissances humaines. Ses deux principaux ouvrages sont intitulés : *Critique* (c'est-à-dire examen raisonné) *de la raison pure* et *Critique de la raison pratique*.

dieuse et contemplative disposent naturellement à l'enthousiasme, y produisit, comme cela devait être, une vive sensation. Comme il fallait, pour le comprendre, une application forte et soutenue, et que, d'ailleurs, nous nous passionnons facilement pour tout ce qui a exigé de notre part un travail assidu, ceux qui avaient fait une étude particulière du livre de Kant crurent y voir une philosophie entièrement nouvelle, qui surpassait tout ce qui avait été pensé ou imaginé jusque-là. Toutefois ils n'étaient pas toujours d'accord entre eux, ni avec Kant lui-même, sur la manière d'entendre ou d'interpréter plusieurs des points les plus importants de sa doctrine, effet inévitable d'un langage qui, au fond, n'appartenait ni à la langue vulgaire ni à celle qui avait été, avant cette époque, celle de la science. D'un autre côté, ceux qui n'avaient ni le temps ni la volonté de consacrer de longues études au nouveau système, rebutés par l'obscurité du livre où il était exposé, et par la barbarie des termes de l'école, ne parlaient de la doctrine elle-même qu'avec un mépris et un dédain affectés, et portaient du mérite et des talents de son auteur un jugement sans doute fort injuste.

En second lieu, quant au fond de la doctrine elle-même, Kant, en appuyant quelques-uns de ses principes sur des déductions purement logiques ou verbales, plutôt que sur l'observation exacte et scrupuleuse des faits, arrivait à des conclusions très-voisines d'un idéalisme exagéré, et donnait ainsi, à des esprits plus hardis ou plus téméraires que lui, la tentation de compléter, en quelque manière, son propre système, en le ramenant à cette unité qui fut dans tous les temps une tendance instinctive et une sorte de besoin intellectuel pour les esprits spéculatifs. C'est ce que fit l'auteur de l'*Idéalisme transcendant* (1), système dont la simple et rapide exposition, telle que nous l'a donnée un des hommes les plus versés dans la connaissance de la philosophie allemande, présente l'exemple le plus extraordinaire de l'abus que l'on peut faire du langage. « Dans les principes de ce système, dit M. Ancillon, le sujet seul est la source de toute réalité et de toute certitude. La seule proposition qui ait une certitude immédiate, c'est : MOI ÉGAL A MOI. Elle porte sa preuve en elle-même, et sert elle-même de preuve à toutes les autres propositions. Ce sentiment du moi n'est pas une illusion : il constitue la pensée, et la pensée le constitue. Penser, c'est abstraire et réfléchir... Pour *penser le* MOI, il faut faire abstraction de tous les objets : il faut ensuite *réfléchir*, c'est-

(1) Fichte.

à-dire, se replier sur soi-même, sur ce qui a fait abstraction de tous les objets.

« Mais de cette manière on ne saisirait encore qu'à *moitié* la réalité du *sujet transcendant*. Penser, c'est agir; penser le moi, c'est ramener l'action de la pensée sur elle-même, de façon que l'être pensant et la chose pensée se confondent dans un seul et même aperçu.

« Alors *le* MOI *se pose lui-même, par un acte de sa liberté;* et c'est cette *action* primitive (qu'il faut bien distinguer d'un *fait* primitif) qui est le principe générateur de la science.

« Tout ce qui n'est pas moi, c'est-à-dire l'*univers*, *résulte de cet acte primitif*... Ainsi, comme le sujet, dans un *sens transcendant*, est la seule réalité, et que ce sujet, par un acte primitif et libre, se pose lui-même, il est clair que savoir et exister sont une seule et même chose. Ce qui existe sait qu'il existe; *ce qui sait ou connaît* EST LA SEULE EXISTENCE (1). »

On croirait qu'il est impossible d'aller au-delà de ce degré dans l'art de combiner des notions abstraites, et d'arriver par leur moyen à des conclusions qui paraissent d'autant plus profondes qu'elles sont plus vides. Mais l'esprit humain, naturellement amoureux des erreurs qui sont son ouvrage, une fois engagé dans ce labyrinthe, séduit par les fantômes qu'il se plaît à y poursuivre, au point de ne vouloir plus ressaisir le fil qui seul pourrait lui en faire trouver l'issue, peut demeurer, pendant des siècles, dupe des illusions qu'il se fait ainsi à lui-même; c'est ce que prouve l'histoire de la philosophie dans les écoles d'Alexandrie et dans celles de l'Europe au moyen âge.

La doctrine de l'*idéalisme transcendant*, qui ne reconnaissait de réalité que dans le sujet, qui regardait l'être qui sait ou connaît comme la seule existence, parut à l'auteur de la ***Philosophie de la nature*** (2) incomplète, et par conséquent fausse, au moins sous ce rapport. Il disait : détruire l'objet, ou le monde extérieur (réduit à n'être plus que le résultat de l'acte primitif et libre du moi qui se pose lui-même), c'est détruire en même temps le sujet ou l'être pensant, puisque l'un et l'autre sont corrélatifs; et, par conséquent, il n'y a pas plus de réalité (au sens *transcendant* de ce mot), dans l'un que dans l'autre. Il n'y a donc de réel que l'***existence absolue***,

(1) *Mélanges de littérature et de philosophie*, par F. Ancillon, t. II, pp. 139 et 140.

(2) Schelling.

c'est-à-dire Dieu, principe de l'unité et du bonheur. Cette existence absolue, on la saisit par un acte que l'auteur de ce nouveau système appelle *intuition intellectuelle ;* mais cet acte lui-même, on ne le produit, suivant le même auteur, « qu'en détruisant l'un par l'autre le sujet et l'objet, et en se plaçant sur le point où l'on devient également indifférent à tous deux (1). »

Ici l'abus des mots, l'illusion si souvent produite par la stérile combinaison des notions abstraites, se montre avec une évidence encore plus frappante, s'il est possible, que dans le système de l'idéalisme transcendant. Peut-être, au reste, doit-il résulter de ces tentatives infructueuses et de toutes celles du même genre une connaissance plus explicite du caractère auquel on pourra reconnaître, en général, les prétendues doctrines qui s'appuient sur un fondement aussi ruineux. Car l'homme ne pouvant connaître que les faits de la nature et ceux de son propre esprit (et cela, seulement dans les limites assignées à ses facultés), toutes les fois qu'il est conduit par une suite de raisonnements, quelque rigoureux qu'on les suppose, à des propositions qui ne sont l'expression d'aucun fait observé, ni observable, on peut, ce me semble, être sûr qu'il n'y est arrivé que par l'abus du langage.

La théorie de Kant, qui, il y a à peine quarante ans, excita un enthousiasme si extraordinaire, et donna lieu à des controverses si animées dans le pays qui la vit naître, y est, dit-on, à peu près

(1) *Mélanges*, etc., t. II, p. 142. On ne saurait s'empêcher de remarquer ici une analogie fort singulière entre les spéculations philosophiques de Locke, de Berkeley et de Hume, en Angleterre, et celles des trois écrivains allemands dont nous venons de parler. Locke et Kant, quoique partant de principes fort différents, ou même tout à fait opposés, admettent comme incontestable la double existence de l'être pensant et du monde extérieur. Berkeley et Fichte arrivent, chacun par la route où sont entrés leurs deux devanciers, à nier positivement l'existence des objets autres que le moi; enfin, Hume et Schelling, suivant aussi chacun, jusqu'à leurs dernières conséquences, les théories de Locke et de Kant, sont conduits l'un à un scepticisme, et l'autre à un dogmatisme, au moyen desquels s'évanouissent également le sujet et l'objet, le moi et l'univers.

Mais, quoique la théorie de Locke soit incomplète et que son langage n'ait pas toujours, à beaucoup près, toute la précision désirable, ses ouvrages, comme ceux de Berkeley et de Hume, malgré leurs paradoxes, offriront longtemps encore une lecture attachante et profitable, parce qu'ils sont riches de faits et d'observations fines et judicieuses; tandis que les écrits des trois philosophes allemands, dont les systèmes s'appuient presque uniquement sur des déductions purement logiques, n'ont désormais que très-peu de lecteurs, bien que leurs auteurs aient réuni des talents fort distingués à beaucoup d'instruction.

abandonnée, ou du moins n'y est plus regardée que comme un fait curieux de l'histoire des opinions philosophiques. Les hypothèses de Fichte et de Schelling ont eu le même sort ; elles ont été remplacées par d'autres systèmes, dont les auteurs, imitant l'exemple du philosophe de Kœnigsberg, ou usant du droit qu'il s'était arrogé, ont modifié de diverses manières sa phraséologie, ou ont imaginé de nouveaux termes : ce qui est d'autant plus facile, dans la langue allemande, qu'elle se prête merveilleusement aux compositions de mots.

Mais on peut craindre que cette circonstance n'ait exercé sur la littérature elle-même une influence peu avantageuse. L'introduction d'une foule de termes purement techniques, et qui expriment des conceptions d'autant moins claires qu'elles résultent des vains efforts qu'on fait pour résoudre des questions inaccessibles à la raison humaine, oblige les écrivains à recourir continuellement à des comparaisons ou à des métaphores empruntées, soit des objets physiques les plus familiers, soit des opérations mécaniques les plus vulgaires. Ceux qui ont le plus de force ou d'éclat dans l'imagination arrivent par ce moyen à se faire illusion à eux-mêmes, et séduisent plus facilement encore le commun des lecteurs, qui s'imaginent comprendre ce qui, dans le fait, est inintelligible.

Il aurait donc été à souhaiter que les écrivains qui, les premiers, ont fait connaître en France ces doctrines des philosophes allemands, se fussent appliqués à démêler ce qu'il pouvait y avoir de véritablement utile aux progrès de la science, au lieu d'adopter, comme ils l'ont fait, cette multitude de termes scholastiques et barbares, dont l'emploi a répandu sur leurs écrits une obscurité que le vulgaire est trop souvent enclin à prendre pour de la profondeur. Mais, quels que puissent être les talents et la sagacité de ceux qui s'engagent ou s'engageront dans cette route, il est permis de douter qu'ils arrivent à des découvertes tellement merveilleuses, à des conceptions tellement sublimes, que la langue philosophique de Descartes, de Pascal, de Bossuet, de Malebranche, et de tant d'autres illustres écrivains, soit tout à fait insuffisante pour les exprimer.

Par une fatalité de tout temps attachée aux controverses que font naître les questions trop abstraites pour qu'avec de la raison et une instruction commune on puisse en porter immédiatement un jugement assuré, ceux qui ont une fois adopté une opinion ou un système, en ce genre, s'y attachent avec tant d'opiniâtreté, qu'ils éprouvent toujours quelque peine, ou même une sorte de colère, à l'occasion de tout ce qui contrarie leur théorie favorite. Plusieurs

d'entre eux ont recours, pour la faire triompher, à deux moyens qui ont, en effet, quelque succès auprès de la multitude, et qui semblent se prêter l'un à l'autre un mutuel appui, mais qui pourtant ne font absolument rien au fond de la question. Le premier, c'est de parler avec une grande admiration d'eux-mêmes, de leurs doctrines ou de celles qui s'en rapprochent le plus. Le second, c'est de s'exprimer, au contraire, avec un dédain presque voisin du mépris sur les opinions opposées, d'employer même, pour les désigner, des termes qui tendent à les faire regarder comme immorales et dangereuses (1). C'est là encore un abus du langage qui mérite d'autant plus que nous le signalions ici, qu'il est extrêmement commun. Non-seulement, il a l'inconvénient très-grave d'éloigner de la vérité, plutôt que d'y conduire, quoiqu'elle soit l'unique objet qu'on doive avoir en vue dans toute discussion philosophique ; il est de plus une violation manifeste des règles de la justice, et porte atteinte à cet esprit de paix et de tolérance qui est l'un des caractères essentiels de la raison et de la vraie philosophie.

Depuis que les idées de Kant et de quelques autres écrivains allemands ont commencé à être connues dans notre pays, quelques personnes, passionnées pour ces nouveaux systèmes, ont affecté de parler de la doctrine de Locke, de Condillac, et des philosophes français, avec une sorte de dédain ; ils ont insisté, surtout, par l'effet d'une prévention ou d'une inadvertance bien étrange, sur la prétendue tendance matérialiste de cette doctrine, qu'ils ont appelée *théorie abjecte de la sensation, sensualisme,* etc. Ils auraient dû savoir que la tendance de cette doctrine est, au contraire, éminemment et exclusivement *idéaliste* (2). Ils devaient savoir surtout que dans

(1) Il est à remarquer que dans les déclamations auxquelles on s'est livré, de tout temps, sur la tendance immorale ou dangereuse de certaines doctrines philosophiques, on a constamment pris l'effet pour la cause. Ce ne sont pas les théories licencieuses qui ont produit la corruption des mœurs ; c'est, au contraire, cette corruption qui a produit les misérables sophismes à l'aide desquels elle a quelquefois essayé de se justifier. Ce n'est pas le livre du *Prince* de Machiavel, par exemple, qui a formé les tyrans exécrables qui désolèrent l'Italie pendant plusieurs siècles, jusqu'à l'entier anéantissement de sa liberté. Ce livre n'est que la peinture trop fidèle de l'horrible époque où vivait son auteur, présentée sous une apparence sophistique ; peut-être (comme l'ont cru quelques personnes) parce qu'il y aurait eu trop de danger à la présenter autrement.

(2) Un écrivain dont l'opinion ne saurait être suspecte dans cette question, Diderot, trois ans après que l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines*, de Condillac, eût paru, c'est-à-dire en 1749, s'exprimait en ces termes :

« On appelle *idéalistes* ces philosophes qui, n'ayant conscience que de leur

les questions de ce genre, qui sont purement du ressort de la raison, et où l'esprit a besoin, pour arriver à la vérité, de tout le calme et de toute l'indépendance dont il peut lui être permis de jouir, on doit s'abstenir de toute expression propre à exciter les passions; que les mouvements oratoires, les expressions emphatiques, les métaphores brillantes ou hardies, sont, en pareil cas, tout à fait déplacées, et même d'assez mauvais goût; qu'enfin il n'est permis de s'indigner ou de s'irriter que contre les actions nuisibles, quand elles sont l'effet d'intentions perverses bien prouvées et bien constatées.

Sans doute, on parvient quelquefois à donner une opinion favorable de ses sentiments religieux ou moraux, en affectant une grande sévérité dans les jugements que l'on porte des autres, sous ce double rapport; on peut également se donner l'air d'une grande supériorité de talent ou d'intelligence, dans les arts ou dans les sciences, en affectant de dédaigner ou de mépriser ceux dont on craint la rivalité ou la concurrence : mais il est certain aussi que le succès qu'on obtient par de pareils moyens, outre qu'il n'est pas toujours sûr, est rarement durable, et n'est jamais légitime.

Pourquoi donc, sur une infinité de questions purement spéculatives, dans les matières philosophiques, politiques ou religieuses, a-t-on vu se renouveler, dans tous les pays et à toutes les époques, cet abus du langage, aussi contraire aux progrès de la vérité qu'aux plus simples notions de la justice? Pourquoi des hommes, recommandables d'ailleurs par la pureté de leurs intentions, et par l'étendue de leurs connaissances (car il est clair que je ne parle point ici de ceux qui calomnient à dessein leurs adversaires; ceux-là savent, mieux que personne, que ce n'est ni l'intérêt de la vérité, ni le bien public, qu'ils ont en vue); pourquoi, dis-je, des personnes de mérite, et qui ont de véritables droits à l'estime générale, se

existence et des sensations qui se succèdent en dedans d'eux-mêmes, n'admettent pas autre chose : système extravagant..., qui, à la honte de l'esprit humain et de la philosophie, est le plus difficile à combattre, quoique le plus absurde de tous. Il est exposé, avec autant de franchise que de clarté, dans trois dialogues du docteur Berkeley, évêque de Cloyne.

« Il faudrait, » poursuit Diderot, « inviter l'auteur de l'*Essai* sur nos connaissances à examiner cet ouvrage .. L'idéalisme mérite bien de lui être dénoncé, et cette hypothèse a de quoi piquer sa curiosité, moins encore par sa singularité, que par la difficulté de la réfuter, d'après ses principes, *car ce sont absolument les mêmes.* »

(*Lettre sur les Aveugles*, etc.)

laissent-elles néanmoins trop souvent entraîner à cet abus des expressions amères ou insultantes, en discutant ou en réfutant les opinions qu'elles ne croient pas devoir adopter?

C'est qu'une foule de sentiments inaperçus, ou dont nous n'avons pas une conscience distincte, se mêle incessamment à toutes les opérations de notre entendement, lequel agit, à chaque instant, comme je l'ai déjà dit, avec toutes ses facultés. Voilà pourquoi tant de dissentiments sur des objets qui semblaient devoir être exclusivement du ressort de la raison abstraite, ou du raisonnement, ont donné lieu à des persécutions atroces, exercées avec une égale fureur par les partis opposés, toutes les fois qu'ils pouvaient disposer de la force matérielle. Voilà pourquoi l'intolérance la plus cruelle s'est toujours attachée aux opinions, soit politiques, soit religieuses, c'est-à-dire, à ce qui, par sa nature, est le moins susceptible d'être modifié par la violence, à ce qui n'a absolument rien de commun, aucune analogie, aucun rapport, avec tous les moyens dont la puissance extérieure peut disposer. Il est donc bien important de connaître cette partie de notre constitution intellectuelle, d'étudier soigneusement la nature et les effets de nos divers sentiments, afin de garantir, autant qu'il est possible, notre raison de leur funeste influence.

VII

FRAGMENTS POLITIQUES.

§ 1.

Lettre de Thurot au général Lafayette.

Le petit écrit en grec moderne, que j'ai l'honneur d'offrir, de la part de M. Coray, au général Lafayette, est intitulé : *Que doit faire la Grèce affranchie du joug des Turcs, pour ne pas être asservie par des chrétiens qui adoptent le système turc? ou Dialogue entre deux Grecs* (1).

(1) Τί συμφέρει εἰς τὴν ἀπὸ Τούρκους ἐλευθερωμένην Ἑλλάδα νὰ πράξῃ εἰς τὰς παρούσας περιστάσεις, διὰ νὰ μὴ δουλωθῇ εἰς Χριστιανοὺς Τουρκίζοντας; Paris, 1830, Eberhart; in-8.

L'auteur s'est proposé dans ce dialogue de faire comprendre à ses compatriotes que, dans les circonstances où se trouve leur patrie, c'est surtout dans la protection et dans les sentiments sympathiques des Français qu'ils doivent chercher leur plus véritable et plus solide appui.

Sans se prononcer affirmativement sur le compte du Président actuel de la Grèce, il donne à entendre que la conduite qu'a tenue jusqu'ici M. Capo d'Istria peut inspirer à tous les amis de la liberté des soupçons qu'il ne saurait trop s'empresser de dissiper; plusieurs des actes publics du président sont en effet de nature à faire soupçonner de sa part des vues personnelles qui seraient bien coupables. S'il est vrai que, dès la première année de son administration, il ait fait frapper des monnaies en son nom, qu'il soit parvenu depuis à étouffer la liberté de la presse, à s'entourer d'un conseil ou sénat d'hommes entièrement dévoués à ses volontés, qu'il ait fait arrêter arbitrairement un assez grand nombre de personnes, exigé des tribunaux plusieurs condamnations, et destitué les juges qui n'obéissaient pas à de pareils ordres; si tous ces faits sont véritables, quoiqu'on n'en indique, dans cet écrit, qu'une partie, il est évident qu'on ne saurait plus voir dans M. Capo-d'Istria qu'une espèce d'hospodar, qui songe apparemment à perpétuer dans sa famille le pouvoir despotique qu'il usurpe aujourd'hui, et à l'exercice duquel il associe ses frères.

Au reste les sentiments les plus nobles et les plus généreux respirent partout dans le langage des deux interlocuteurs de ce dialogue. Animés d'un ardent amour pour la liberté, ils reconnaissent dans les sentiments de l'aristocratie nobiliaire et sacerdotale qui a si longtemps opprimé toutes les nations de l'Europe les nombreux et puissants obstacles qu'elle oppose encore à l'affranchissement des peuples et à l'établissement de l'empire des lois sur les sociétés humaines. Ils déplorent également cette manie des titres, des cordons, des dignités, qui fut dans tous les temps si fatale au bonheur public, et qui fait surgir aujourd'hui, au milieu d'un peuple nivelé pendant quatre siècles par le despotisme turc, une foule de princes, de comtes, de barons, dont le moindre tort est d'être excessivement ridicules aux yeux des hommes de bon sens. Ils observent avec raison que ces hochèts de la vanité, objet de l'ambition des âmes serviles, n'ont rien de commun avec la véritable grandeur; le plus grand citoyen des deux mondes, l'illustre Lafayette, dit l'un d'eux, ne s'est-il pas désormais élevé si haut dans l'opinion des hommes, que personne ne songe à joindre à son

nom le titre féodal de marquis, auquel il renonça, avec toute la noblesse de France, en 1789, et que les titres de duc ou de prince, joints à un nom si universellement respecté, sembleraient plutôt en diminuer la splendeur?

Nos deux Grecs voient avec chagrin et avec surprise un prétendu prince Soutzo ou de Soutzo, comme l'ont appelé quelques journaux, jouer, à Paris, le rôle d'ambassadeur de la Grèce, et afficher un luxe qui contraste d'une manière trop choquante avec la pauvreté et la misère du pays qu'il prétend représenter. Ils ne peuvent s'empêcher de soupçonner que cet homme, ce prince de la façon des Turcs, avait d'abord été envoyé ici par le président Capo d'Istria, pour mettre aux pieds de Charles X et lui-même et la nation grecque, mais que les instructions qu'il avait reçues d'abord auraient été modifiées d'après les évènements qui se sont passés en France, depuis qu'il y est arrivé. Ils souhaiteraient donc que le gouvernement français ne conclût aucun arrangement, et surtout ne consentît à aucune avance de fonds, avant d'avoir obtenu des renseignements exacts sur l'état présent des affaires dans la Grèce, soit en y envoyant deux ou trois commissaires éclairés et consciencieux, soit par tout autre moyen qu'il avisera dans sa sagesse.

Plusieurs Grecs, recommandables par leur patriotisme et par leurs lumières, désireraient vivement que le général Lafayette fût informé des faits que je viens d'exposer. C'est ce qui m'a déterminé à lui présenter les principales idées contenues dans la brochure dont M. Coray m'a prié de lui offrir un exemplaire; qu'il me permette de profiter de cette circonstance pour lui exprimer les sentiments d'admiration et de profonde vénération que je lui ai voués, et la vive reconnaissance que je partage avec tous les bons Français, pour les grands services qu'il a rendus, et qu'il ne cesse de rendre à notre chère patrie.

THUROT,

Professeur au collège de France à Paris.

Ce ... novembre 1830.

§ 2.

Il y a des choses que des gens de beaucoup d'esprit, de beaucoup d'instruction, et même d'une probité en général irréprochable, ne comprennent pas aussi bien que d'autres, qui ont moins de talent

qu'eux et des connaissances moins étendues. La liberté est de ce nombre. Pour la bien comprendre, il faut sans doute un certain degré d'intelligence et un certain degré d'instruction, mais il faut surtout un profond sentiment de la justice et un entier désintéressement, et, par désintéressement, je n'entends pas seulement l'absence de toute avarice et de toute cupidité, mais surtout l'absence de toute ambition, de tout orgueil, de toute vanité. C'est ce qui fait qu'un grand nombre d'hommes des classes moyennes et inférieures de la société ont un patriotisme incomparablement plus vrai et plus sincère que celui de beaucoup de gens en place, de lettrés, de savants et même d'académiciens, qui se disent ou se croient amis de la liberté. Il est même à remarquer qu'après les gens de cour et ce qu'on pourrait appeler les grands seigneurs, soit laïques, soit ecclésiastiques, c'est encore parmi les fonctionnaires publics, les lettrés et les savants que se trouvent les plus ardents et les plus constants ennemis de notre régénération politique.

On raconte que, le 29 juillet dernier (1830), lorsque les débris des Suisses et de la garde royale eurent été entièrement chassés de Paris, un des braves qui avaient contribué à cette noble victoire disait, en déposant ses armes : *Nous avons fait la grosse ouvrage, à présent c'est aux sciencés à faire le reste.* Les sciencés, ou les habiles, sont venus en effet. Quelques-uns même attendaient avec anxiété le moment de se mettre à l'œuvre, et l'on convient assez généralement qu'ils ont fait d'assez mauvaise besogne.

Cependant des hommes qui n'ont vu dans la révolution de Juillet qu'une continuation de la Restauration, sauf la substitution de la branche cadette à la branche aînée de la maison de Bourbon, prétendent avoir *seuls* bien compris ce grand évènement, et être d'accord en ceci avec le vœu de l'immense majorité de la nation. D'autres soutiennent, au contraire, que le mouvement de Juillet, secondé par l'élan universel et appuyé de l'approbation unanime de toute la France, ne peut rien avoir de commun avec un ordre de choses imposé par les baïonnettes étrangères, et qu'il est bien réellement la suite ou la continuation des désirs et des espérances qui se manifestèrent si spontanément et si hautement dans tout le royaume en 1789.

En droit ce sont incontestablement ceux-ci qui ont raison : en fait leurs opinions et leurs sentiments finiront-ils par prévaloir ? Cela ne me semblait presque pas douteux il y a trois mois. — Aujourd'hui le triomphe de la justice et de la liberté est peut-être ajourné indéfiniment.

Les patriotes imputent ce funeste résultat à ceux qu'ils appellent *doctrinaires;* quelques hommes appelés au pouvoir dès les premiers moments qui suivirent la lutte sanglante de la fin de Juillet leur semblent avoir tout perdu, par un faux système de ménagement pour tous les intérêts et même pour toutes les prétentions de nos irréconciliables ennemis; de conciliation entre l'aristocratie toujours implacable et incorrigible, et les libertés publiques, à l'établissement ou à l'affermissement desquelles elle ne consentira jamais, tant qu'il lui restera quelque crédit et quelque puissance.

Or, malheureusement, l'esprit aristocratique n'était pas seulement dans le clergé, dans la noblesse ancienne et nouvelle, et dans cette foule de fonctionnaires de tout ordre et de tout rang dont le gouvernement déchu avait mis tant de temps et de soins à s'entourer ; il s'est glissé aussi dans cette partie du corps électoral dont la majorité de la Chambre des députés représente aujourd'hui les espérances, les vœux et les craintes.

Cette majorité représente-t-elle aussi celle des Français capables d'avoir une opinion et des sentiments conformes à la sûreté et à la prospérité de la France? Cela est au moins fort douteux. Il est difficile, en effet, de croire que quarante mille individus, tout au plus, dont le vote l'a emporté sur celui de trente à trente-cinq mille autres individus, puissent être considérés comme ayant émis fidèlement les intentions et les vœux d'au moins huit ou neuf millions d'hommes, et l'on ne songe pas sans un profond sentiment d'affliction et de terreur que c'est pourtant la majorité d'une Chambre ainsi faite qui est appelée à décider des destinées ultérieures de trente-deux millions d'hommes.

Il suffit de considérer quels ont été fort souvent les motifs qui ont déterminé le vote des électeurs en faveur de tel ou tel candidat, pour se convaincre que fort souvent aussi ils ont dû envoyer à la chambre des hommes très-peu capables de comprendre et surtout de servir les vrais intérêts de la France. Combien de fois, par exemple, l'homme qu'on a cru plus à portée, par sa fortune, par ses relations avec les ministres ou les personnages influents à la cour, par sa place, ou par sa position sociale, d'obtenir des emplois, des faveurs, des pensions, ou tout au plus quelque décision présumée avantageuse à un arrondissement, ou même à une localité encore plus circonscrite, n'a-t-il pas été préféré à celui qui, avec plus de lumières, de patriotisme et de désintéressement, aurait su défendre avec succès les intérêts généraux de la France, repousser un impôt

désastreux, un projet de loi fatal au repos et à la liberté du pays!

Le trop petit nombre des électeurs et le trop petit nombre des éligibles ont eu incontestablement la plus déplorable influence sur la situation pénible où nous avons vécu depuis la restauration ; c'est en favorisant les usurpations du gouvernement et ses plus coupables desseins, que les Chambres ont amené cet état de choses qui a précipité la chute du trône et jeté la France dans la situation critique où elle se trouve aujourd'hui.

La Chambre de 1830 a commis l'erreur inexcusable de ne savoir apprécier ni la révolution de Juillet, ni l'ordre de choses qu'elle a établi elle-même, mais contre son gré, parce qu'au fond c'était tout autre chose qu'elle voulait. Cette Chambre a été et devait être très-mauvaise, composée sous l'influence d'un gouvernement pendant quinze ans hostile aux libertés de la France, et par un corps électoral qui n'était nullement en proportion avec la population de ce pays, et qui de plus avait été travaillé de toutes les manières et corrompu par l'action continue pendant quinze ans de ce même gouvernement.

Aussi cette Chambre n'a-t-elle pas compris un fait si immense qu'il a frappé à l'instant même les esprits dans tous les pays du monde où il a été connu ; je veux dire qu'elle était appelée à diriger une véritable *révolution*. Vainement les uns l'ont-ils appelé un *évènement*, les autres une *catastrophe*, les autres une simple *résistance* à une agression illégale. Ce qu'il fallait y voir, et ce qu'il était en effet, c'est la continuation de la révolution de 1789 et 1792.

Quoi que l'on puisse dire, l'avènement de Louis-Philippe appelé au trône de France (non pas parce qu'il était de la famille de Bourbon, mais malgré ce fâcheux antécédent), acceptant et jurant la charte qui lui est présentée au nom du peuple français, comme condition *sine quâ non* de sa nouvelle dignité, constitue un ordre de choses entièrement nouveau, fondé sur un principe diamétralement opposé à celui sur lequel reposait l'ordre de choses précédent.

Nous ne prétendons prêcher ici ni le sans-culottisme ni la loi agraire, ou au moins les idées ridicules et fausses qu'on attache à ces expressions. Mais il est incontestable que tout ministre qui n'arrivera pas avec la ferme résolution d'opérer dans le plus court délai les plus fortes économies, de ne confier des fonctions publi-

ques qu'aux hommes qu'il saura animés d'un zèle sincère pour le maintien des institutions qui seules peuvent désormais assurer le repos et la prospérité de la France..... Notre ordre social ne repose jusqu'à présent que sur deux bases assurément les plus solides et les plus nécessaires à son existence, le roi et le peuple, c'est-à-dire... les sentiments et le dévouement du monarque, bien décidé à ne reculer devant aucune des conséquences qu'entraîne l'établissement de la liberté et de l'ordre légal. Mais jusqu'ici il n'en a pas été de même de l'administration et des Chambres. Ceux qui les composent, à un trop petit nombre d'exceptions près, n'ont pas paru comprendre la situation et les vœux du pays. Leur erreur pourrait très-promptement devenir fatale à la patrie et à eux-mêmes.

Au Rédacteur de la Tribune.

Monsieur,

La *Tribune* se fait du tort, beaucoup de tort dans l'opinion publique, je vous en avertis. Quelqu'un a dit :

Savez-vous quand j'enrage,
Que j'enrage encor plus, si l'on n'enrage aussi?

Eh bien ! Monsieur, il en est de même de tous les autres sentiments que les hommes éprouvent ; ils aiment qu'on les partage. Ceux qui se montrent affligés quand nous sommes contents, nous déplaisent et nous irritent presque autant que ceux qui se réjouissent de ce qui nous afflige. Pourquoi la *Quotidienne*, la *Gazette* et surtout, dans ces derniers temps, l'*Universel*, ont-ils si fort irrité l'opinion de la France? Pourquoi les rédacteurs de ces feuilles ultra-jacobines et ultra-révolutionnaires étaient-ils devenus l'objet de l'aversion et du mépris de tous les bons citoyens, au point qu'ils n'ont pas peu contribué à la catastrophe qui vient de renverser le dernier gouvernement? C'est que ce qui affligeait toute la France les comblait de joie, c'est qu'ils étaient payés pour trouver bon tout le mal qu'on nous faisait, pour approuver d'avance tout celui qu'on voulait nous faire, et Dieu sait avec quelle conscience ils

gagnaient leur argent!.. Mais je vois d'ici votre juste et généreuse indignation à la seule pensée que je voulusse vous comparer à de pareils misérables!... Rassurez-vous, Monsieur, ce n'est pas assurément mon intention. Je sais bien que vous ne consentirez à aucun prix à dire le contraire de ce que vous pensez, à écrire une seule ligne que vous ne croiriez point utile au bien de la patrie: mais, Monsieur, ce n'est pas tout de dire la vérité, il faut surtout éviter de déplaire à ceux à qui on la dit; il faut même, autant qu'on peut, tâcher de leur plaire en la disant, parce que c'est le seul moyen de la leur faire aimer. Permettez-moi donc de jouer auprès de vous le rôle d'une espèce de Philinte politique, non pas pourtant celui de Rousseau ou de Fabre d'Églantine, mais bien celui de Molière.

La dernière révolution a jeté la France dans une ivresse de bonheur et de gloire que vous partagez sûrement avec tous les cœurs vraiment français. Mais n'avez-vous pas quelque tort d'insister, avec une franchise sévère, et quelquefois un peu chagrine, sur les fautes inévitables, peut-être, qui ont été commises par le ministère et surtout par la Chambre des députés? Suivant vous, on pouvait, on devait même supprimer entièrement la Chambre des pairs et abolir l'hérédité de la pairie.

Je crois fort que vous avez raison, et que rien n'aurait été plus facile que de la recomposer presque aussitôt, en y faisant entrer un grand nombre des anciens pairs que le roi en aurait jugés dignes. Je crois encore, comme vous, qu'il aurait fallu en agir de même à l'égard de l'ordre judiciaire tout entier.

La Chambre des députés a sans doute eu tort de se laisser si facilement abuser par le sophisme de M. Dupin aîné, qui arguait du principe incontestable de l'inamovibilité des juges pour faire entrer dans un ordre de choses tout nouveau une foule d'individus dont les sentiments et les opinions appartiennent à l'ordre ancien et seront nécessairement hostiles. Enfin, Monsieur, je crois comme vous que M. Dupin jeune a également fait passer fort inutilement dans l'acte constitutionnel la déclaration que la religion catholique est celle de la majorité des Français. Je ne doute même pas que cette déclaration ne fasse revivre plus tard les prétentions insatiables du clergé. Je ne veux point accuser les intentions de ces deux messieurs; mais il me semble hors de doute qu'ils se sont gravement trompés. Heureusement le mal n'est pas sans remède.

Nous avons un roi vraiment citoyen et sincèrement patriote. On pourrait, à ses sentiments, le regarder comme le successeur immé-

diat de notre Henri IV, si les lumières de son esprit n'annonçaient qu'il est à deux siècles de distance de son illustre aïeul. Il comprend donc nos besoins, nos vœux, et il aura le pouvoir de les satisfaire, quand il sera secondé par une Chambre des députés en harmonie avec les sentiments et les idées de la France.

En effet, Monsieur, je ne saurais vous nier que la Chambre actuelle, produit du double vote et d'un corps électoral travaillé depuis quinze ans par des ministres tous plus ou moins ennemis de nos droits et de notre liberté, ne représente en aucune façon l'opinion du pays. A peine y trouve-t-on une soixantaine de personnes dont le patriotisme soit à la fois sincère et éclairé, tandis qu'il y en a au moins un pareil nombre qui sont des ennemis avoués et bien connus...

La situation de la France est grave et peut facilement devenir alarmante.

Ce qui a manqué au ministère de la révolution de Juillet, ç'a été de comprendre que le renversement de la dynastie des Bourbons amenait nécessairement un ordre de choses tout différent. Il ne fallait pas se borner à un changement de personnes, il fallait que les personnes fussent l'expression du changement de principes, de la souveraineté nationale substituée à la légitimité.

Une chambre des pairs presque toute composée d'après ce dernier ordre d'idées ne pouvait plus convenir au nouvel ordre de choses (une cour de cassation, des tribunaux, etc.).

§ 3 (1).

Monsieur,

Comme je ne paye en impositions qu'une partie des 100 francs qui seraient nécessaires pour être admis au rang des électeurs (2)

(1) Ces fragments ont dû être écrits entre la promulgation de la loi électorale (19 avril 1831) et la réunion des collèges électoraux (5 juillet 1831).

(2) La loi du 19 avril 1831 avait fixé le cens électoral à 200 francs de contributions directes; les membres et correspondants de l'Institut étaient électeurs en payant 100 francs de contributions directes.

(car je suis de ceux à qui la Chambre dans sa sagesse a bien voulu reconnaître en intelligence et en connaissances acquises une demi-capacité électorale évaluée à 100 francs), je prends la liberté de vous soumettre humblement les pensées qui me sont venues sur les conditions qui, suivant moi, seraient fort désirables dans un député capable de bien comprendre et de bien défendre les intérêts de la France dans les circonstances où elle se trouve placée.

Premièrement donc, je voudrais qu'il reconnût soigneusement, sinon toutes, au moins les principales erreurs qui nous ont conduits où nous sommes. Or voici quelle est notre situation. Au dehors nous avons pour ennemis tous les gouvernements, sans exception, sauf peut-être celui de l'Angleterre, qui est sans doute trop occupé de ses propres affaires pour se mêler fort activement des nôtres. Ce n'est pas une raison, je l'avoue, pour lui déclarer la guerre, mais tout le monde doit voir que ce n'en est pas une non plus pour nous fier à eux, ni pour les prévenir ou les flatter par des démarches qui, en nous rendant méprisables à leurs yeux, leur donneront plutôt l'audace de nous attaquer : au dedans, nous sommes tourmentés par la faction carliste, qui n'est pas, je veux le croire, fort redoutable par le nombre et le courage de ses adhérents, mais qui peut le devenir beaucoup, surtout si elle se sentait favorisée par la guerre étrangère, et qui, de plus se prévaut avec assez d'habileté des passions et des exagérations de ceux qu'on appelle bonapartistes, du prétendu parti républicain, et qui exploite la peur incurable des hommes riches ou aisés, et l'ambition non moins incurable des coureurs de places et des gens cupides de quelque opinion qu'ils soient et à quelque classe qu'ils appartiennent.

AVIS AUX RÉPUBLICAINS ET AUX MONARCHISTES

A L'OCCASION DES PROCHAINES ÉLECTIONS.

Je suppose, Messieurs, que, quelle que soit en apparence l'opposition de vos sentiments et de vos opinions, vous voulez sincèrement le bonheur de la France ; que vous savez qu'elle ne sera jamais heureuse et tranquille, tant que l'intérêt des classes les plus nombreuses et les plus laborieuses de sa population sera sacrifié à la cupidité, à l'orgueil et aux prétentions d'autres classes qu'on appelle supérieures ou moyennes, qu'enfin vous avez au fond du cœur un véritable patriotisme, parce que le patriotisme n'est, en

dernière analyse, qu'un sentiment profond de la justice. Je suppose enfin que les républicains auxquels je m'adresse ne le sont pas plus que notre grand citoyen, le général Lafayette, et que les monarchistes ne le sont pas plus que notre roi Louis-Philippe. Alors vous comprendrez, j'espère, que vos dissentiments ne sont pas peut-être aussi grands, ni vos opinions aussi inconciliables que vous vous le figurez sans doute. Car Lafayette vous a présenté Louis-Philippe comme la meilleure des Républiques, et, de son côté, le roi, en acceptant son pouvoir comme une émanation de la souveraineté du peuple, a déclaré solennellement qu'il adoptait toutes les conséquences de ce principe, sur lequel repose notre nouvel ordre social.

Si donc il y a quelques jeunes hommes, se disant ou se croyant républicains, qui se voient déjà dans les rangs d'une formidable armée française allant punir les despotes de l'Europe et rendre les peuples à la liberté, qui se voient en imagination successivement élevés à des grades supérieurs sous quelque *grond général*, puis décorés de croix et de rubans, gouverneurs de provinces sous les ordres du même général devenu consul, dictateur supérieur, que sais-je ! ou bien si des hommes se disant ou se croyant monarchiques imaginent qu'ils pourront, grâce à l'anéantissement presque entier d'une aristocratie nobiliaire parmi nous, arriver à leur tour aux préfectures, au conseil d'État, à la Chambre des pairs, et fonder ainsi la grandeur de familles qui, dans deux ou trois siècles, pourront comme d'autres devenir de solides et brillants appuis de la monarchie telle qu'ils la conçoivent: si c'est là leur manière d'entendre la république ou la monarchie, l'idée fixe qui absorbe toutes leurs pensées, ce n'est pas à ces gens-là que je parle ; ils peuvent se dispenser de me lire, ils ne me comprendraient pas.

. . . . . .

. . . . . .

Premièrement vous devez, ce me semble, bien comprendre que les évènements de la fin de juillet 1830 ont été une véritable révolution, c'est-à-dire un renversement complet de l'ordre de choses existant auparavant, et tel que l'avaient établi l'Empire et la Restauration. Cette révolution, dans son esprit et dans son but, a été et devait être la suite et le complément de celle de 1789. Vainement vous dit-on que les hommes généreux qui ont consommé ce grand acte criaient : *Vive la Charte!* en se défendant contre les satellites du roi parjure qui venait de la déchirer, et qu'ils ne faisaient qu'opposer une résistance légitime à la force qui entreprenait de détruire cette Charte octroyée. C'est un misérable sophisme, ou au moins

une déplorable illusion de la part de ceux qui osent tenir un semblable langage. Arborer le drapeau de la Révolution, chasser du territoire le monarque et toute sa famille, regarder comme nuls et entièrement abolis tous ses actes et tous les pouvoirs qu'il avait établis; créer un monarque qui n'a d'autre titre à ce rang suprême que le vœu du peuple, d'autre pouvoir que celui qui demande la souveraineté de ce même peuple, c'est une révolution plus complète que ne l'ont été les grands changements dont nous avons été témoins, il y a à peine dix-sept ans, lorsqu'en moins de dix-huit mois nous vîmes la première Restauration succéder à l'Empire, un nouveau règne de Napoléon abolir cette Restauration, et céder lui-même cent jours après à une seconde Restauration.

LA MONARCHIE, LA RÉPUBLIQUE, LE JUSTE MILIEU.

DIALOGUE ENTRE A, B, C.

A. Ne me parlez pas de république ! je sais ce que c'est, j'ai vu celle de 1793 ; tout le monde a pu en lire ou en entendre raconter l'épouvantable histoire, et Dieu nous préserve de revoir jamais rien de pareil.

C. Vous avez raison Monsieur A., et je suis entièrement de votre avis. Seulement, je vous prie de remarquer que vous appelez république une tyrannie atroce et sanguinaire, qui, ayant duré une année à peu près, forme dans nos annales une époque unique et tout à fait à part, justement flétrie par le nom de *régime de la Terreur*. La constitution de 1793 fut à la vérité appelée républicaine, mais les monstres qui s'emparèrent du pouvoir immédiatement après qu'elle eut été promulguée, déclarèrent en même temps qu'ils en suspendaient l'exécution, en sorte qu'eux-mêmes n'ont pas prétendu que leur gouvernement, qu'eux-mêmes appelèrent révolutionnaire, fût le moins du monde républicain. Enfin, il y a eu dans le monde tant de républiques entièrement différentes les unes des autres, depuis celles de Sparte, d'Athènes, de Rome, de Venise, etc., jusqu'à celles de Hollande et des États-Unis d'Amérique, que dire, comme font beaucoup de personnes: « Ne me parlez pas de république, je ne veux pas de république, » sans spécifier

autrement de quelle république on entend parler, c'est peut-être ne pas savoir bien ce qu'on dit.

B. Fort bien, Monsieur C. : mais moi, je déclare à mon tour que je ne veux pas de monarchie, et vous, ne me dites pas que je n'en ai pas vu, que je ne sais pas ce que c'est. Car, Dieu merci ! depuis le règne de Clovis jusqu'à celui de Charles X inclusivement, les faits et les exemples propres à nous faire apprécier à sa juste valeur ce mode de gouvernement ne nous manquent pas, et personne ne contestera que partout où il y a une monarchie, il y a une cour et des courtisans, des privilégiés, nobles, prêtres, etc., qui sont un foyer de corruption inépuisable et toujours subsistant.

C. Vous parlez de la monarchie fondée sur le droit divin ou prétendu tel. Mais celle que nous avons depuis la révolution de juillet de 1830 est tout autre chose, et notre roi, en l'acceptant comme une émanation de la souveraineté du peuple, et avec toutes ses conséquences, comme il en a fait la déclaration expresse, a parfaitement senti qu'il ne pouvait aspirer à régner comme les monarques qui l'ont précédé, ni comme aucun des rois absolus de l'Europe.

B. Sans doute, mais cette vérité n'a été comprise ni par les ministres qui se sont succédé depuis cette époque (à deux ou trois exceptions près), ni par la majorité des députés ni même par celle des électeurs, tels que l'Empire et la Restauration les avaient faits. Tous ces *honnêtes gens*, comme ils s'appellent eux-mêmes...

A. Quoi ! Monsieur, croyez-vous que le plus grand nombre des députés et des électeurs de 1828 fussent des hommes de mauvaise foi, des ambitieux, des fripons ?

B. Assurément non, mais je crois qu'il y a eu parmi eux un nombre très-considérable de dupes, et un autre nombre malheureusement encore trop grand, d'hommes beaucoup plus préoccupés des intérêts de leur vanité, de leur fortune ou de leur ambition, que de l'intérêt ou même du salut de la France.

A. Et la preuve, s'il vous plaît?

B. La preuve que la majorité des électeurs était fort loin de sentir et de comprendre la situation de la France est dans la composition même de la Chambre de 1828. Car, lorsque la presse libérale, expression véritable des besoins et des sentiments du pays, eut amené le renvoi du ministère Villèle, la majorité de cette Chambre était si loin de comprendre elle-même sa mission, que l'on peut dire avec vérité que c'est sa lâcheté et sa faiblesse qui seules ont amené le ministère Polignac, encore plus menaçant, sinon plus

hostile pour la liberté que ne l'avait été le ministère Villèle. La majorité des électeurs a donné une nouvelle preuve de son incapacité à comprendre les vrais intérêts du pays par la réélection, en 1830, des fameux deux cent vingt et un, dont plus de la moitié peut-être auraient donné tout au monde pour faire disparaître leurs noms de cette fatale liste, tant ils étaient effrayés d'avoir voté une adresse où il n'y avait pourtant de remarquable que le ton d'un abject et servile dévouement au pouvoir. Aussi la camarilla de Charles X, composée en grande partie de prêtres, dont l'esprit était aussi vide d'idées saines et raisonnables que leur cœur l'était de sentiments honnêtes ou généreux, n'hésita-t-elle plus à croire que le moment était venu de ravir au peuple et ses droits et sa liberté. Or, Monsieur, cette Chambre qui a jeté le pays dans une crise si violente, était évidemment l'expression des opinions et des sentiments de la majorité des électeurs.

A. Je vous l'accorde; mais, comme cette majorité était aussi l'expression des opinions et des sentiments de la France, vous devez en conclure que tout ce que d'autres personnes désirent ou prétendent au-delà de ce que la Chambre a sanctionné ou approuvé, est repoussé par la plus grande et la plus saine partie de la nation, que toutes ces manifestions de vœux indiscrets que l'on reproduit sans cesse avec tant de violence, que l'on appuie par des déclamations forcenées dans certains journaux, ou même devant les tribunaux et les cours d'assises, et au besoin par des émeutes, n'obtiennent assurément ni l'assentiment ni la sympathie de l'immense majorité des citoyens.

C. En vérité, Monsieur, le peu de mots que vous venez de dire expriment si naïvement la façon de parler du plus grand nombre des députés et des électeurs de 1828, je vous crois en même temps si honnête homme et par conséquent si sincèrement ami du bien public, que je voudrais bien pouvoir vous faire entendre en quoi votre opinion est, suivant moi du moins, fort loin de la vérité, parce qu'elle est, comme il arrive toujours en pareil cas, un mélange de vrai et de faux. Permettez-moi donc de vous exposer franchement les raisons qui me semblent combattre cette opinion.

. . . . . .

. . . . . .

§ 4 (1).

Monsieur,

Permettez-moi de dire aussi mon mot sur la fameuse question de l'hérédité de la pairie, et, si mes réflexions vous paraissent avoir quelque justesse et quelque utilité, veuillez les communiquer à vos lecteurs.

Je considérerai d'abord cette question sous le point de vue de la justice et de la morale sociale, indépendamment de toute application à un peuple et à un État quelconque. Je l'examinerai ensuite par rapport à la France, dans les circonstances où elle se trouve aujourd'hui.

Sous le premier point de vue donc, je me demande ce que c'est que la pairie; je laisse à part l'inconvenance presque ridicule de ce mot, quand on considère son origine et les antécédents historiques qu'il rappelle. Je n'y vois que le nom donné à la première magistrature de l'État dans notre nouvel ordre constitutionnel. Or, que dois-je désirer dans l'individu quel qu'il soit à qui cette première magistrature sera confiée?

Je dois souhaiter, ce me semble, qu'il réunisse à des talents éprouvés, à des lumières supérieures, des vertus et des habitudes qui puissent jusqu'à un certain point justifier la confiance qui me porte à lui déférer cette haute magistrature.

Le souverain, ou ce qui le représente, c'est-à-dire le peuple tout entier, ou ceux à qui il a délégué ses pouvoirs, peuvent faire une loi en vertu de laquelle les citoyens soient invités à nommer pairs ou sénateurs un certain nombre de personnes parmi celles qui réunissent à leurs yeux le plus de talents, de probité, de lumières, en un mot, de capacité en tout genre pour remplir de si importantes fonctions.

Je suppose, qu'en exécution de la loi dont je parle, ces personnes sont nommées au nombre de trois ou quatre cents plus ou moins; ils seront *pairs* ou *égaux* en pouvoir, en dignité, la loi le veut ainsi, et cela, elle peut le faire; mais déjà, il n'y a aucune

(1) Ce fragment d'une lettre sans doute destinée au journal la *Tribune* a dû être écrit avant la promulgation de la loi qui remplaçait l'article 23 de la charte (29 décembre 1831).

puissance au monde qui puisse faire qu'ils soient pairs ou égaux en talents, en vertu ou en capacité de quelque genre que ce soit.

Mais voici bien autre chose : les partisans de l'hérédité veulent que la loi prononce que les fils de ces trois ou quatre cents hommes et jamais les filles, toujours les fils aînés (remarquez bien), et jamais les cadets, seront à perpétuité les plus éclairés, les plus vertueux et les plus capables dans tout le pays. Or, si jamais fantaisie absurde et insensée est entrée dans une tête humaine, c'est assurément celle-là. Et qu'on ne m'objecte pas que cette pensée extravagante a pourtant fondé, dans toute l'Europe, des établissements sanctionnés par les lois. L'origine de la noblesse et de toutes ses variétés ou espèces subordonnées les unes aux autres remonte à la conquête de ce vaste pays par les barbares. Les nobles n'étaient point des magistrats, mais des propriétaires du sol et de ses anciens habitants. Ils se maintinrent dans cette condition tant qu'ils furent assez forts pour égorger tous ceux qui auraient prétendu la leur disputer ; aussi la civilisation n'a-t-elle fait de progrès qu'autant et à mesure que les vainqueurs ou leurs ayants cause sont devenus plus faibles et que les vaincus sont devenus plus forts. Qui peut aujourd'hui alléguer l'ombre d'un prétexte pour faire revivre en sa faveur cet horrible abus d'une force dès longtemps anéantie?

Une expérience constante nous apprend, en effet, que dans tous les temps et dans tous les pays, quand un homme est sûr que la richesse, les honneurs et la considération lui arrivent, quoi qu'il fasse, ou au moins sans qu'il fasse rien pour les obtenir, il prend rarement la peine de les mériter. Le célèbre Fox prétendait, dit-on, qu'on avait adopté l'hérédité de la pairie dans sa patrie afin de s'assurer, autant que possible, qu'il n'y avait dans chaque famille qu'un sot, un imbécile ou un fripon.

Dira-t-on qu'il importe peu que les hommes appelés à exercer la première magistrature d'un pays soient ignorants ou éclairés, vertueux ou vicieux, capables ou incapables? Il y a peut-être quelques aspirants à la pairie nouvelle, à qui cela est assez indifférent, pourvu qu'il leur soit permis de voir en imagination leurs arrière-petits-enfants chargés de cordons, de croix et de dignités, et jouissant, sans rien faire, des fruits du travail d'autrui. Mais ceux-là même n'oseront pas le dire, parce qu'ils savent qu'il n'y a personne, excepté eux, à qui une pareille assertion ne paraisse insoutenable.

Dira-t-on encore que les pères, désirant de se voir remplacés par des successeurs dignes de la haute situation où ils se trouvent eux-mêmes, n'en mettront que plus de soin et de zèle à préparer au

moins leurs fils aînés au rôle qu'ils seront destinés à jouer un jour, en leur donnant une éducation aussi parfaite qu'il soit possible? Mais cela est peu probable, et n'arrive en effet presque jamais.

Lisez les *Mémoires du duc de Saint-Simon*, l'homme sans contredit le plus infatué des merveilleuses propriétés de la pairie héréditaire qu'il y ait eu dans aucun pays de l'Europe. Il vous fait connaître, dans le plus grand détail, les mœurs, le caractère, les actions honorables ou honteuses de tout ce qui composait la cour à la fin du règne de Louis XIV, surtout la conduite publique ou privée de pairs de France à cette époque. Quelle corruption, quelle bassesse, quelle avidité honteuse dans un assez grand nombre, et quelle nullité profonde dans presque tous! Et vous ne croyez pas, sans doute, que ce premier corps de l'État se fût amélioré sous le règne de Louis XV, et jusqu'à l'époque de la révolution de 1789.

Je crois donc avoir démontré, par le raisonnement et par les faits, que l'hérédité d'une haute magistrature, en général, est une absurdité.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Page 5, ligne 16. en relation avec Cabanis. — Cabanis disait dans la préface de son ouvrage sur les *Rapports du physique et du moral de l'homme* œuvres, t. III, p. 31) : « On me permettra de témoigner publiquement au citoyen François Thurot ma vive reconnaissance de tous les soins qu'il a bien voulu prendre pour donner à l'édition de cet ouvrage une correction de détail que, peut-être, le fond ne méritait pas.Son amitié généreuse, jointe au zèle de la science, a pu, seule, lui faire entreprendre la tâche minutieuse et fatigante qu'il a remplie si patiemment. Déjà connu, quoique jeune encore, par des écrits que caractérise la maturité de l'esprit et du talent (1), le citoyen Thurot, au milieu de ses importantes occupations, a eu la bonté de surveiller l'impression de mon manuscrit. Il en a fait disparaître beaucoup de défectuosités; et, si j'eusse été toujours à temps de recueillir et de mettre à profit ses excellents conseils, l'ouvrage aurait pu devenir moins indigne du public. »

Page 5, ligne 5, *du bas*. ces onze horribles mois. — Daunou désigne le régime dit de la *Terreur*, qu'il fait commencer à la date du *décret relatif aux gens suspects* (17 septembre 1793), et finir au 9 thermidor an II (27 juillet 1794).

Page 31, ligne 3, *du bas*. si de plus on partage les philosophes d'une époque toute récente en éclectiques, théologiens et *sensualistes*. — Daunou fait allusion à la publication de Damiron : *Essai sur l'histoire de la philosophie française au* XIX^e^ *siècle*, 1828, 2 vol. in-8°.

Page 92, ligne 6. la médiocrité jalouse. — Allusion aux attaques dirigées contre Coray par Gail dans son *Mémoire ou observations*, etc. (Voir page 161 et suivantes).

Page 66, ligne 21. manuscrit du XI^e^ siècle, fruit des victoires des Français en Italie. — C'est le manuscrit connu sous le nom de *Codex Urbinas*.

Page 67, note 1. il en a paru une traduction française il y a six mois. —

(1) Notamment par deux excellentes traductions, l'une de l'*Hermès* de Harris, l'autre de la *Vie de Laurent de Médicis*, ouvrage estimable de Roscoe ; mais surtout par la préface et par les notes importantes dont il a enrichi le premier de ces deux écrits, et qui en font en quelque sorte un ouvrage nouveau.

Voyage en Grèce fait dans les années 1803 *et* 1804 par J.-L.-S. Bartholdy, traduit de l'allemand par A. de C***. Paris, 1807, 2 vol. in-8°.

Page 69, ligne 4 du bas. Le voyageur anglais Eton. — *Tableau historique, politique et moderne de l'empire Ottoman*, traduit de l'anglais de Williams Eton, par le C. Lefebvre. Paris, an VII, 2 vol. — Seconde édition, an IX (1801).

Page 69, ligne 1 du bas. M. Castelan. — *Lettres sur la Morée et les îles Cérigo, Hydra et Zante*, par A.-L. Castellan. Paris, 1808, in-8°.

Page 92, ligne 6. La médiocrité jalouse se consumait en vains efforts pour égarer l'opinion sur son compte. — Allusion au *Mémoire* publié par Gail, dont on peut lire (page 161 et suivantes) le compte rendu.

Page 140, note 1. Classe d'histoire et de littérature *anciennes*. — Lisez *ancienne*. Cette classe s'occupait d'*histoire* en général. « Les langues savantes, les antiquités et les monuments, l'histoire et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, seront les objets de ses recherches et de ses travaux (article 4 du décret du 3 pluviôse an XI, 23 janvier 1803). »

Page 141, ligne 3 du bas. La même main puissante... a établi, par de solennelles institutions, la culture des langues et de l'histoire des Grecs et des Romains. — Allusion au décret du 17 mars 1808 portant organisation de l'Université.

Page 171, ligne 4. Encore cet article était-il, dit M. Gail, d'un homme médiocre, etc. — Gail faisait allusion à l'article de Thurot sur les *désinences* et les idiotismes (ci-dessus page 149 et suivantes).

Page 173, ligne 7 du bas. Celui qui a été appelé très-jeune et sans aucun titre à remplir la première chaire de grec en France. — Gail fut nommé à la chaire de littérature grecque, au Collège de France, en 1792, à l'âge de trente-sept ans.

Page 204, ligne 10 du bas. M. Mercier. — Nicolas Mercier, régent de troisième et sous-principal du collège Navarre, est mort en 1657.

Page 364, n. 1. On lit dans l'édition de 1694 : « *Intuitif*, terme de théologie. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase : *la vision intuitive de Dieu*, par laquelle on exprime la vision de Dieu telle que les bienheureux l'ont dans le ciel. » Cet article est répété dans les éditions subséquentes. En 1762, on a ajouté : « *Intuition*, terme de théologie. Il se dit de la vision claire et certaine des bienheureux à l'égard de Dieu. » L'Académie a ajouté, dans la sixième édition (1835), à cet article : « Dans le langage philosophique, *vérité d'intuition*, vérité frappante et qui se manifeste d'elle-même à l'intelligence, à la raison. »

Page 387, ligne 4 du bas. C'est ainsi que la troisième classe, etc. — Allusion au discours tenu par Dacier, secrétaire perpétuel de la classe d'his-

toire et de littérature ancienne, en présentant à l'empereur, dans la séance du conseil d'État du 20 février 1808, le *Rapport historique sur les progrès de l'histoire et de la littérature ancienne depuis* 1789 *et sur leur état actuel* (Paris, Imprimerie impériale, 1810, in-8°). Il disait (page 6) : « La philologie », c'est-à-dire, comme il la définit (page 23), l'étude approfondie des écrivains grecs et latins, « ne trouve presque plus personne pour la cultiver. Les savants, dont les talents fertilisent encore chaque jour son domaine, restes pour la plupart d'une génération qui va disparaître, ne voient croître autour d'eux qu'un trop petit nombre d'hommes qui puissent les remplacer ; cette lumière publique, propre à encourager et à juger leurs travaux, diminue sensiblement de clarté, et son foyer se rétrécit tous les jours de plus en plus. »

Page 453, ligne 10. Il est bon sans doute d'observer les différences caractéristiques qui existent entre les lettrés, etc. — Ce passage contient une allusion évidente au parallèle que Villers avait fait entre les lettrés de France et d'Allemagne. Voir ci-dessus, p. 385 et suiv.

Page 483, ligne 13. Les mots suivants en italiques : « emprunter *est plus considérable et cette dernière quantité* est... » manquent dans l'original.

Page 499, note 1. Cousin dit (page I) : « Je dirai loyalement tout ce que j'ai fait ou voulu faire, depuis le jour où, nommé maître de conférences philosophiques à l'École normale et professeur suppléant de l'histoire de la philosophie moderne à la Faculté des lettres, je vouai, sans retour et sans réserve, ma vie entière à la poursuite de la réforme philosophique si honorablement commencée par M. Royer-Collard. » Voir encore page XLVIII : « J'essaierai, malgré tous les obstacles, de poursuivre la réforme des études philosophiques en France, en éclairant l'histoire de la philosophie par un système, et en démontrant ce système par l'histoire entière de la philosophie. » Et il ajoute (*ibid.*) : « C'est à ce but que se rattache la série de mes publications historiques, dont mes amis seuls peuvent comprendre entièrement la portée. » Il avait entrepris (1821) la publication d'une traduction complète de Platon, et édité des ouvrages de Proclus (1820-1821), et les œuvres complètes de Descartes (1826). Dans la cinquième édition des *Fragments philosophiques* (*Philosophie contemporaine*, 1866), il met en note sur les mots *publications historiques* (p. XXIV, 1) : « Platon, Proclus, Abélard, Descartes. » Il n'avait pourtant encore, en 1826, rien publié d'Abélard.

Page 500, note 1. Voir la note précédente.

Page 501, note 1. Fontanes avait été, comme on sait, l'un des chefs de la réaction monarchique et religieuse contre la Révolution. Il avait fait agréer à Napoléon les nominations de Bonald, de l'abbé Eymery, du P. Ballan, oratorien, comme conseillers de l'Université. Destutt-Tracy racontait qu'à une réception officielle où il était présent, non loin de Fontanes, l'empereur, s'approchant de Fontanes, lui dit : « Fontanes,... grand-maître de

l'Université,... du positif,... du monarchique,... pas de billevesées métaphysiques,... idéologiques, » ajouta-t-il, en lançant un regard à Destutt-Tracy.

Page 501, note 2. Allusion à Royer-Collard en particulier. Le passage suivant du discours qu'il prononça le 4 décembre 1811, à l'ouverture du cours de l'histoire de la philosophie, indique la direction de son enseignement (p. 13) : « Avec plus d'art et moins de génie, les disciples français de Locke ont imité Descartes, en suivant d'ailleurs une direction différente. A son exemple, ils se proposent d'extraire tous les phénomènes de la pensée d'un seul fait ; et, comme lui, au lieu de remonter à ce fait par l'analyse, ils en descendent par la synthèse, et ils composent l'homme, au lieu de le décomposer. Mais l'être, qui sort ainsi de leurs mains, est-il véritablement l'homme, tel qu'il est sorti des mains du Créateur ? n'ont-ils rien oublié ? quelle expérience nous assurera que la sensation suffit pour féconder toutes les régions de l'intelligence et du sentiment? Parce qu'elle a précédé l'exercice de nos facultés, celles-ci en sont-elles moins originales, et ne doivent-elles rien à leur propre énergie ? Est-ce la sensation qui perçoit, qui se souvient, qui juge, raisonne, imagine ? Est-ce dans la sensation qu'est tracée la règle éternelle des droits et des devoirs ? Quand elle enseignerait l'utile, enseigne-t-elle le beau et l'honnête ? A-t-elle inspiré ce vers :

Summum crede nefas animam præferre pudori ?

La morale de la sensation n'est-elle pas toute dans le principe abject des intérêts sensibles ? — Les êtres sont ce qu'ils sont ; étudions-les, ne les imaginons pas. L'hypothèse n'est pas une méthode philosophique. »

Page 502, note 1. Cousin, au lieu de dire : « En Angleterre et en France, au XVIII^e^ siècle, Locke et Condillac ont remplacé les grandes écoles antérieures, et régné sans contradiction, etc. » a corrigé : et régné *parmi nous*.

Page 502, note 2. Thurot fait allusion au prospectus de la traduction de Platon, signé V. Cousin, et daté du 1^er^ novembre 1821, qui commence ainsi : « Le nom de Platon rappelle à l'esprit cette philosophie qui voit dans l'homme autre chose que son enveloppe ; qui lui reconnaît une autre activité que l'irritabilité des organes, une autre source d'idées que les impressions des sens, une autre règle que l'intérêt personnel, une autre destinée que les jeux du sort et les chances de cette vie. Cependant, cette noble philosophie est presque délaissée parmi nous, et une traduction complète de Platon manque encore à la littérature française. Serait-il trop hardi d'avancer que la philosophie du dernier siècle aurait moins facilement réussi à populariser le matérialisme et le sensualisme, si une traduction de Platon, telle que nous la concevons, eût été là pour protester en faveur de la raison humaine ? »

Le mot de *sensualisme* avait déjà été employé par Charles Villers dans

son ouvrage intitulé : *Philosophie de Kant, ou principes fondamentaux de la philosophie transcendentale*. 1801. Metz, in-8°. Il parle en émigré de la philosophie de Locke et de Condillac, qu'il rend responsable des excès de la Révolution; la philosophie du XVIII^e^ siècle est pour lui (page 163) « la métaphysique des sens et la morale des passions »; il dit (page 154) : « Je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'exposer plus au long ce *sensualisme* étroit qui fait tout le fond de la nouvelle métaphysique française. » (Page 170) : « Il sera facile enfin de réveiller le bon sens et l'humanité dans l'esprit de cette jeune génération qui n'a reçu encore ni la doctrine sensualiste, ni les vices raisonnés des encyclopédistes. » Villers n'a entendu évidemment désigner, par ce mot de *sensualisme*, que la doctrine qui dérive toutes nos idées des sens. Il rattache des conséquences morales à ce principe. « Dès qu'on eut placé », dit-il, page 159, « les *sens* sur le trône de la métaphysique, l'analogie conduisit bientôt à placer l'intérêt sur celui de la morale. » Cousin a soutenu la même thèse. Il n'y a pas lieu pourtant de penser que ni Villers ni Cousin aient employé cette expression de *sensualisme* « par dénigrement et comme si *sensualisme* venait de *sensuel* », ainsi que le dit M. Littré dans son *Dictionnaire*. Voir ci-dessus, page 625, les réclamations de Thurot contre l'emploi de ces mots.

Page 503, note 1. Cousin a substitué depuis (*Fragments philosophiques*, cinquième édition, *Philosophie contemporaine*. 1866), la rédaction suivante (p. XXVIII): « Partout présent, il revient en quelque sorte à lui-même dans la conscience de l'homme qui en exprime les attributs les plus sublimes comme le fini peut exprimer l'infini. »

Page 506, note 1. Voici les principaux passages où Cousin développe la théorie à laquelle il est fait allusion : « Une substance absolue doit être unique pour être absolue : deux absolus sont contradictoires,... toute substance est nécessairement absolue en tant que substance, et, par conséquent une... L'unité de la substance dérive donc de l'idée même de la substance, laquelle dérive de la loi de la substance, résultat incontestable de l'observation psychologique... (page XXIV). » — « Si la liberté est distincte des phénomènes libres, le caractère de tout phénomène étant d'être plus ou moins déterminé, mais de l'être toujours, il suit que le caractère propre de la liberté, dans son contraste avec les phénomènes libres, est l'indétermination. La liberté n'est donc pas une forme de l'activité, mais l'activité en soi, l'activité indéterminée qui, précisément à ce titre, se détermine sous une forme ou sous une autre. D'où il suit encore que le moi ou l'activité personnelle, spontanée et réfléchie, ne représente que le déterminé de l'activité, mais non son essence. La liberté est l'idéal du moi ; le moi doit y tendre sans cesse sans y arriver jamais ; il en participe, mais il n'est point elle. Il est la liberté en acte, non la liberté en puissance ; c'est une cause, mais une cause phénoménale, et non substantielle, relative et non absolue. Le moi absolu de Fichte est une contradiction. Il implique que rien d'absolu et de substantiel ne se rencontre dans quoi que ce soit de déterminé, c'est-à-dire de phénomé-

nal. En fait d'activité, la substance ne peut donc se trouver qu'en dehors et au-dessus de toute activité phénoménale, dans la puissance non encore passée à l'action, dans l'indéterminé capable de se déterminer soi-même, dans la liberté dégagée de ses formes qui, en la déterminant, la limitent et la phénoménalisent (pages XXXII-XXXIII). » — « Comme c'est une loi déjà reconnue de la même raison qui gouverne l'humanité et la nature, de rattacher toute cause finie et toute loi multiple, c'est-à-dire toute cause et toute loi phénoménale, à quelque chose d'absolu qui ne laisse plus rien à chercher au-delà relativement à l'existence, c'est-à-dire à une substance ; cette loi rattache le monde extérieur composé de forces et de lois à une substance, qui doit être une cause pour être le sujet des causes de ce monde, qui doit être une intelligence pour être le sujet de ses lois, une substance qui doit être par conséquent l'identité de l'activité et de l'intelligence. Nous voilà donc arrivés de nouveau par l'observation et l'induction dans la sphère extérieure, précisément au même point où l'observation et l'induction nous ont conduits successivement dans la sphère de la personnalité et dans celle de la raison; la conscience dans sa triplicité est donc une; le monde physique et moral est un, la science est une, c'est-à-dire en d'autres termes, Dieu est un (page XXXVIII). » — « Le Dieu de la conscience n'est pas un Dieu abstrait, un roi solitaire relégué par-delà la création sur le trône désert d'une éternité silencieuse et d'une existence absolue, qui ressemble au néant même de l'existence : c'est un Dieu à la fois vrai et réel, à (1) la fois substance et cause, toujours substance et toujours cause, n'étant substance qu'en tant de cause, et cause qu'en tant que substance, c'est-à-dire étant cause absolue, un et plusieurs, éternité et temps, espace et nombre, essence et vie, indivisibilité et totalité, principe, fin et milieu, au sommet de l'être et à son plus humble degré, infini et fini tout ensemble, triple enfin, c'est-à-dire à la fois Dieu, nature et humanité. En effet, si (2) Dieu n'est pas tout, il n'est rien; il est absolument indivisible en soi, il est inaccessible et par conséquent il est incompréhensible, et son incompréhensibilité est pour nous sa destruction. Incompréhensible comme formule et dans l'école, Dieu est clair pour (3) le monde qui le manifeste, le possède et le sent. Dans tout et partout, il revient en quelque sorte à lui-même dans la conscience de l'homme dont (4) il constitue indirectement le mécanisme et la triplicité phénoménale par le reflet de son propre mouvement et de la triplicité substantielle dont il est l'identité absolue. Arrivée sur ces hauteurs, la philosophie s'éclaircit en s'agrandissant... (page XL). »

Page 506, note 2. On lit dans la préface de Cousin, à propos de la *revue* des catégories d'Aristote par Kant (page XX) : « Un examen long et détaillé a

(1) Les mots : *à la fois*, etc., jusqu'à *cause absolue*, ont été supprimés (1866).

(2) « Si Dieu n'est pas dans tout, il n'est dans rien ; s'il est absolument inaccessible, il est incompréhensible, etc. » (1866.)

(3) « Dans le monde qui le manifeste et pour l'âme qui, etc. » (1866).

(4) Voir ci-dessus la note sur la page 505.

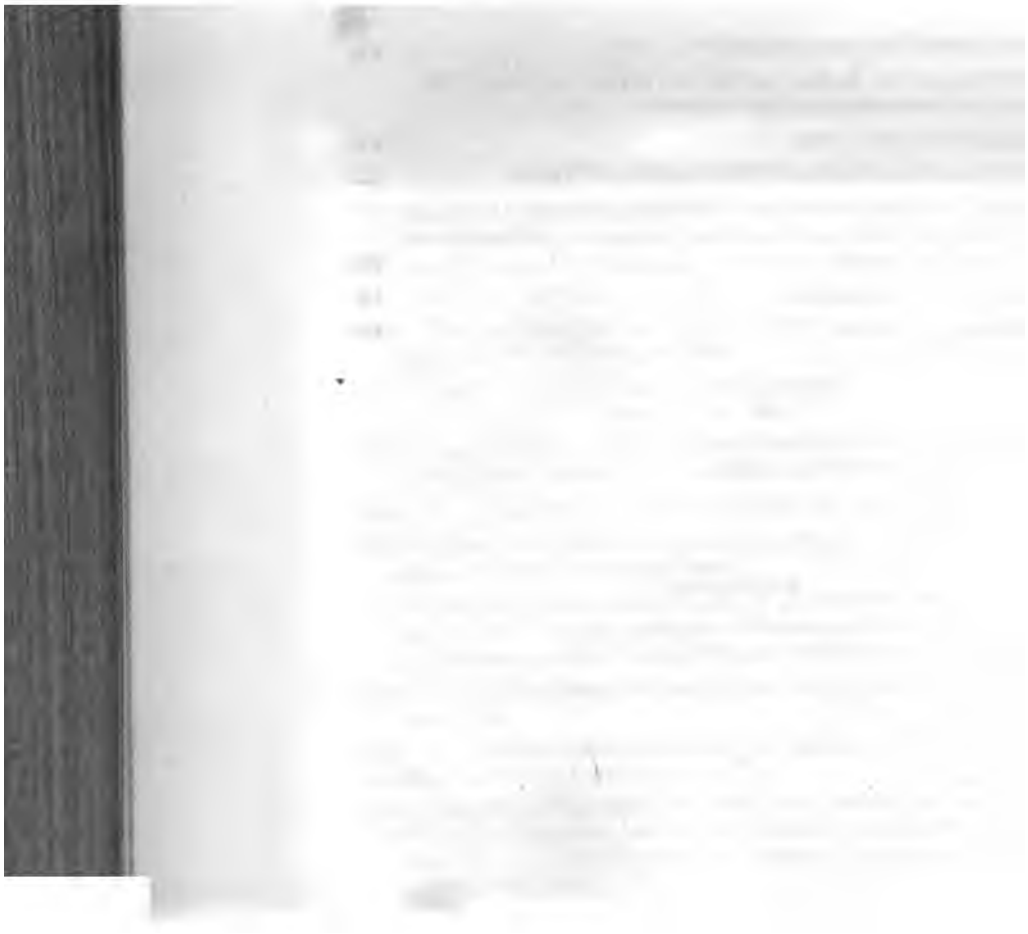

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

NOTICE SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE M. FRANÇOIS THUROT. 1

I. *Traité d'Hippocrate : des Airs, des Eaux et des Lieux*, traduction nouvelle,... par CORAY (*Moniteur universel*, 25 floréal an IX, 15 mai 1801). 55

II. *Harangues et Lettres d'Isocrate*,... éditées par CORAY (*Mercure de France*, septembre 1808). 60

III. *Vies parallèles de Plutarque*, tome Ier. — *Stratagèmes de Polyæn*, édités par CORAY (*Mercure de France*, juillet 1809). 70

IV. *Vies parallèles de Plutarque* (tome II) éditées par CORAY (*Mercure de France*, août 1810) 80

V. *Recueil de Fables d'Ésope*, édité par CORAY (*Mercure de France*, avril 1811). 90

VI. L'*Iliade*, traduite en vers français par M. AIGNAN (*Mercure de France*, juin 1809). 103

VII. *Bibliothèque d'Apollodore l'Athénien*, traduction nouvelle par E. CLAVIER (*Décade*, an XIII, 1805). 124

VIII. *Histoire des premiers temps de la Grèce*, par M. CLAVIER (*Mercure de France*, décembre 1809). 131

IX. *Études de l'histoire ancienne et de celle de la Grèce*, par LÉVESQUE (*Mercure de France*, avril 1811). 141

X. *Essai sur l'effet, le sens, la valeur des désinences*, etc. — *Idiotismes de la langue grecque*, par GAIL (*Mercure de France*, août 1809) 149

XI. *Mémoire ou Observations*, etc., par GAIL (*Mercure de France*, octobre 1810). 161

XII. Sur deux traductions nouvelles en vers latins, l'une des *Hymnes de Callimaque*, et l'autre du roman pastoral de Longus, par M. PETIT-RADEL (*Mercure de France*, avril 1810) 175

XIII. *Mélanges de critique et de philologie*, par CHARDON DE LA ROCHETTE (*Mercure de France*, avril 1812). 183

XIV. Sur le *Nouveau Dictionnaire grec-français* de PLANCHE et sur quelques livres nouveaux à l'usage des jeunes étudiants (*Mercure de France*, novembre 1809). 190

Pages.

XV. Furgault. *Abrégé de la grammaire grecque.* — Boinvilliers. *Manuel des étudiants* (*Mercure de France*, novembre 1810). 202

XVI. *Dialogue sur les orateurs*, traduction nouvelle par Dallier (*Mercure de France*, mai 1810). 208

XVII. *Études de l'Énéide de Virgile*, par Paillet (*Mercure de France*, juillet 1810). 217

XVIII. Achaintre. *Decimi Junii Juvenalis Satiræ* (*Mercure de France*, février 1811). 225

XIX. *Les dix livres des Éthiopiques d'Héliodore*, nouvelle édition, par Coray (*Décade*, an XIII, 1er trimestre, 1804). 235

XX. *Théorie des sentiments moraux par Smith;* traduite de l'anglais par S. Grouchy, Ve Condorcet. 246

XXI. Cabanis. *Six premiers mémoires* (*Décade*, an VIII, 1800). 251

Rapports du physique et du moral de l'homme (*le Citoyen français*, 19 fructidor an X, 1802). 273

XXII. *Projet d'éléments d'idéologie*, par Destutt-Tracy (*Décade*, an X, 1er trimestre, 1801). 281

XXIII. *Éléments d'idéologie, seconde partie, grammaire*, par Destutt-Tracy (*Décade*, an XII, 1er trimestre, 1803). 295

XXIV. *Abrégé d'un cours complet de lexicographie et de lexicologie latine et française*, par Buttet (*Décade*, an X, 1802). 331

XXV. Notice sur deux ouvrages publiés dans le cours des années 1807 et 1808, par M. Coumas, de Larisse (*Mercure de France*, mai 1809). . . 338

XXVI. *Essais de métaphysique* (*Mercure de France*, juillet 1809). 347

XXVII. *Exposé de la méthode élémentaire de Pestalozzi*, par Chavannes (*Mercure de France*, septembre 1809). 354

XXVIII. *Rapport fait à la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut de France sur l'état actuel de la littérature ancienne et de l'histoire en Allemagne*, par Ch. Villers (*Mercure de France*, janvier 1810). . . 385

XXIX. *Vie de Michel-Ange Buonarroti*, par Duppa (*Mercure de France*, mars 1810). 409

XXX. Sur quelques ouvrages nouveaux où il est traité de l'éducation des filles (*Mercure de France*, avril 1810). 436

XXXI. *Des effets de la religion de Mohammed, pendant les trois premiers siècles de sa fondation, sur l'esprit, les mœurs et le gouvernement des peuples chez lesquels cette religion s'est établie*, par Œlsner (*Mercure de France*, juin 1810). 444

XXXII. *Eudoxe. Entretiens sur l'étude des sciences, des lettres et de la philosophie*, par Deleuze (*Mercure de France*, août 1810). 453

XXXIII. *Traité d'économie politique*, par J.-B. Say (*Mercure de France*, septembre 1814). 465

XXXIV. *Paradoxes de Condillac. Discours sur la langue du raisonnement*, par Laromiguière (*Revue encyclopédique*, mars 1825). 495

Pages.

XXXV. *Fragments philosophiques*, par Victor Cousin (*Revue encyclopédique*, août 1826). 498

XXXVI. *De la nécessité des signes pour la formation des idées*, par N.-J.-B. Toussaint (*Revue encyclopédique*, avril 1828). 507

XXXVII. *Éléments d'idéologie*, par A.-L.-C. Destutt-Tracy (*Décade*, an XIII, 1er trimestre, 1804). 514

Appendice. 519

I. *Hermès* (1796). Discours préliminaire. 519

II. *Vie de Laurent de Médicis*, traduite de l'anglais de Roscoe (1799). Lettre du traducteur au C. Le Couteulx. . . . . .

III. *Apologie de Socrate* (1806). Préface. 576

IV. *Les Phéniciennes d'Euripide* (1813). Lettre à Al. Thurot. 585

V. Discours sur cette question : *Qu'est-ce que la philosophie ?* prononcé le 5 décembre 1818 pour l'ouverture du cours de philosophie de la Faculté des lettres. 594

VI. Fragments philosophiques. 621

VII. Fragments politiques. 639

Paris. — Typ. Firmin-Didot et Cie, 56, rue Jacob. — 9553.

PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET
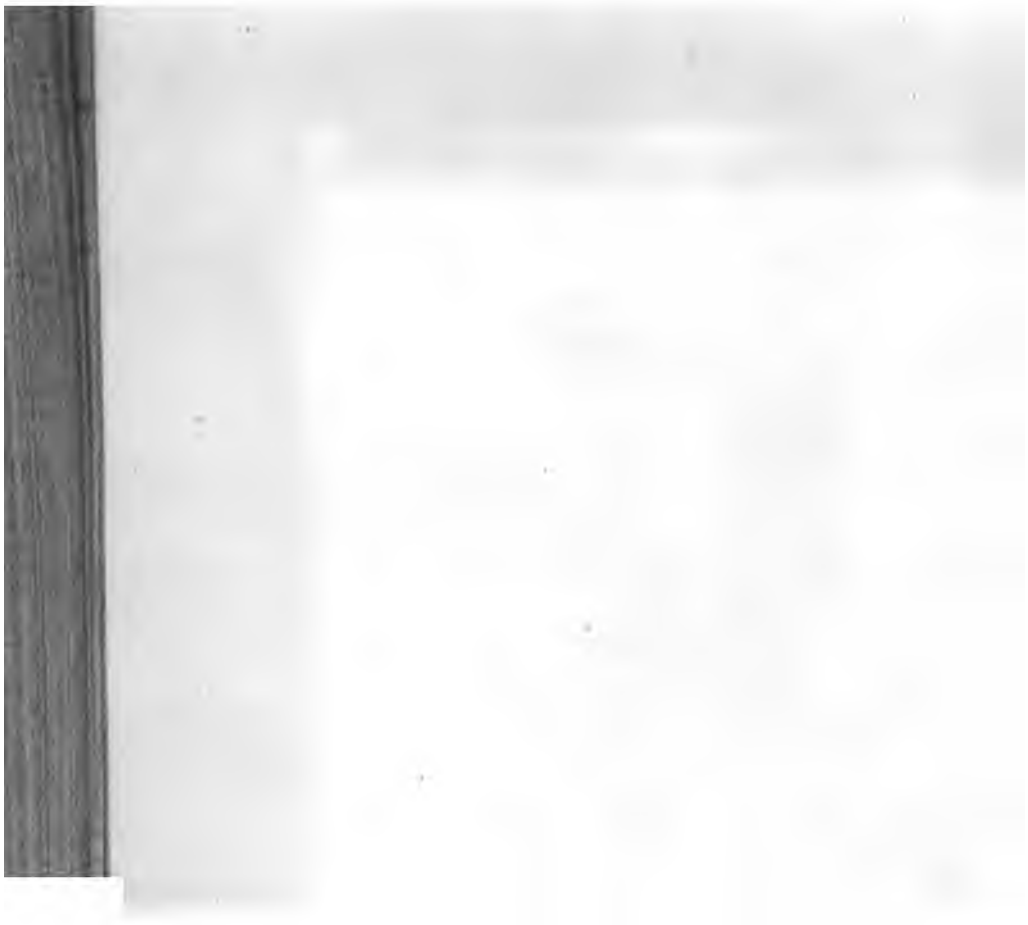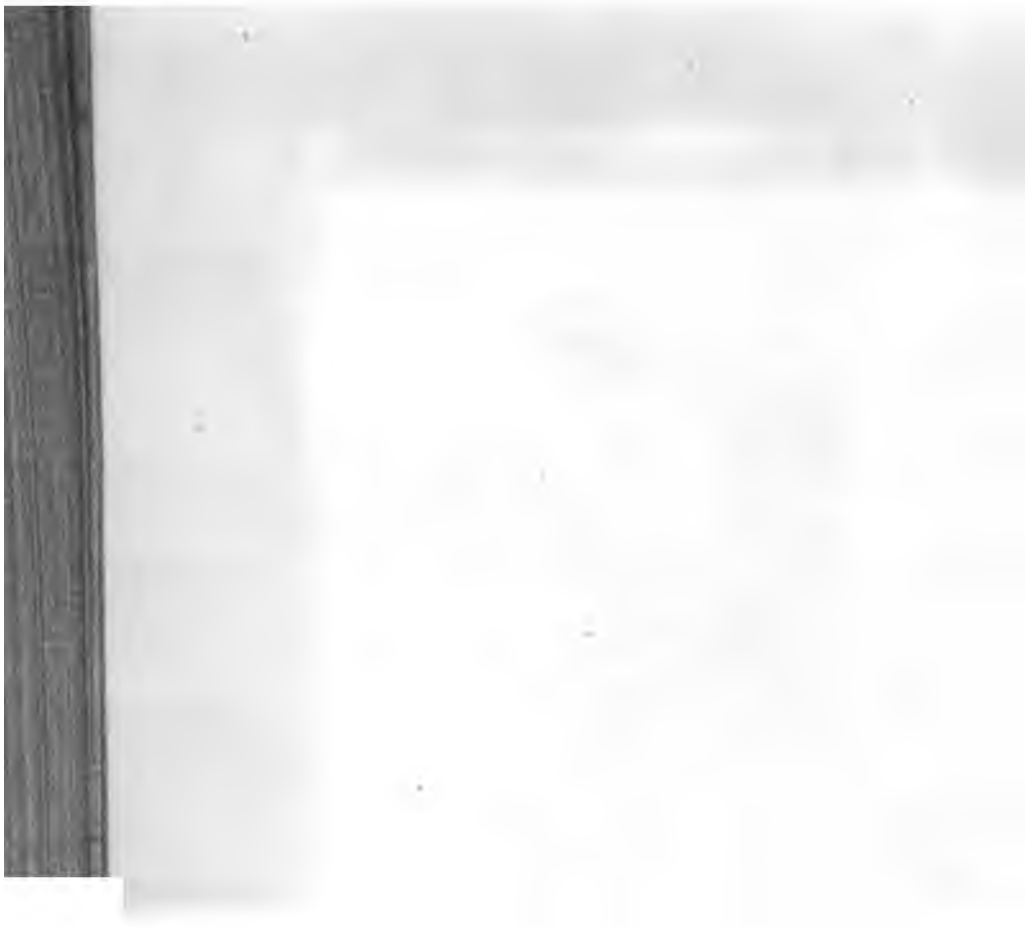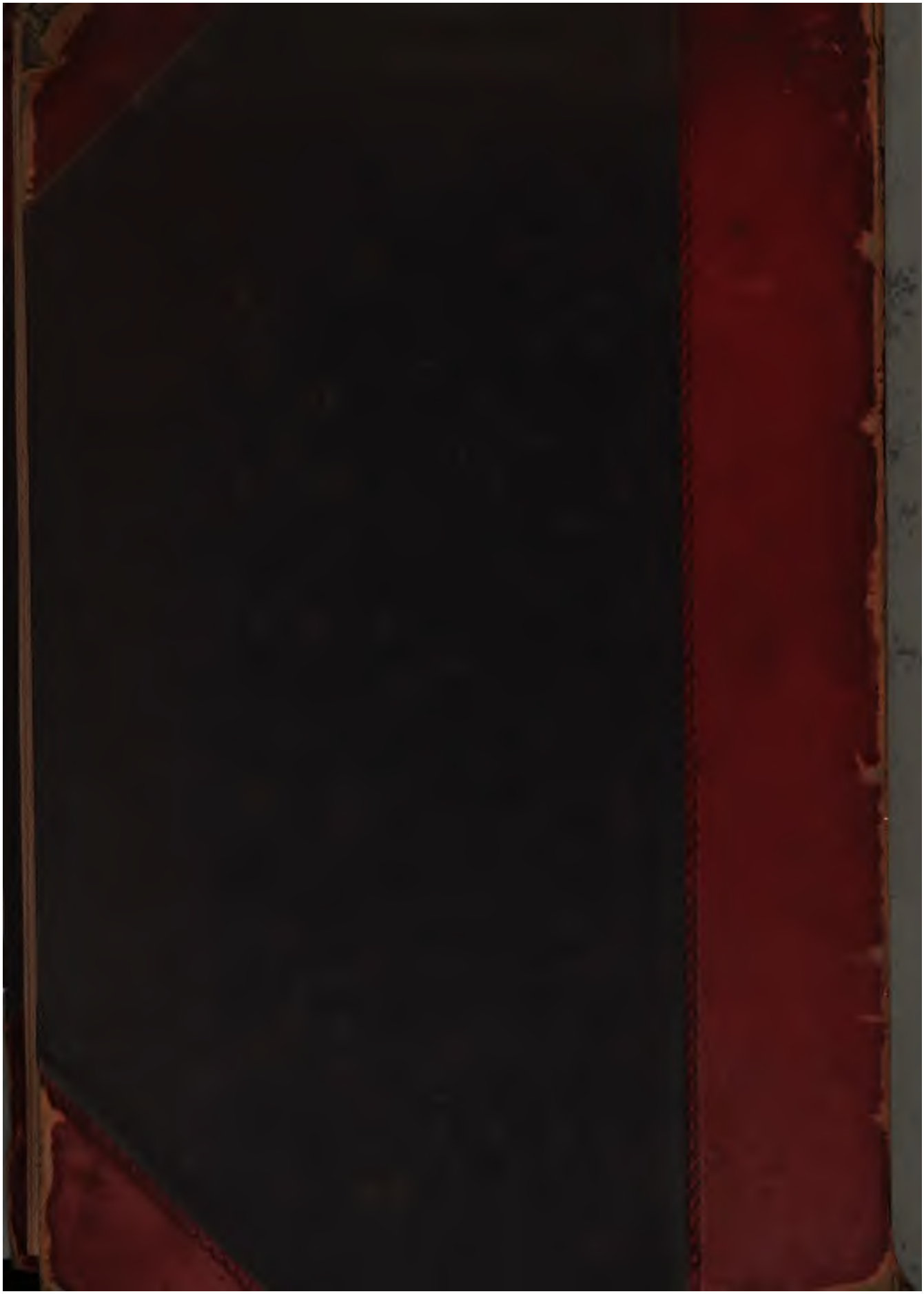
56, RUE JACOB, 56